



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

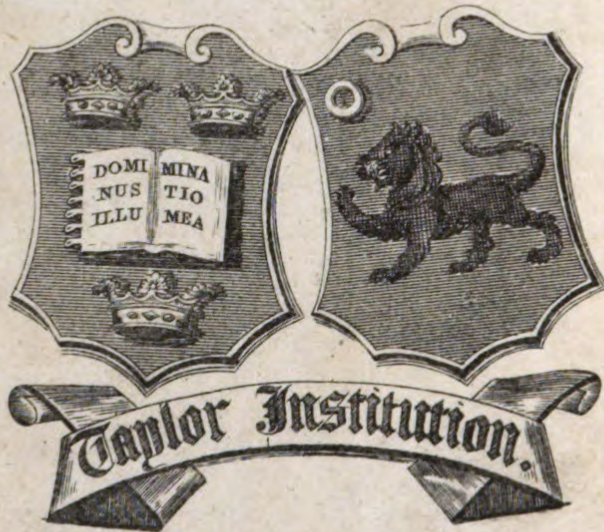
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

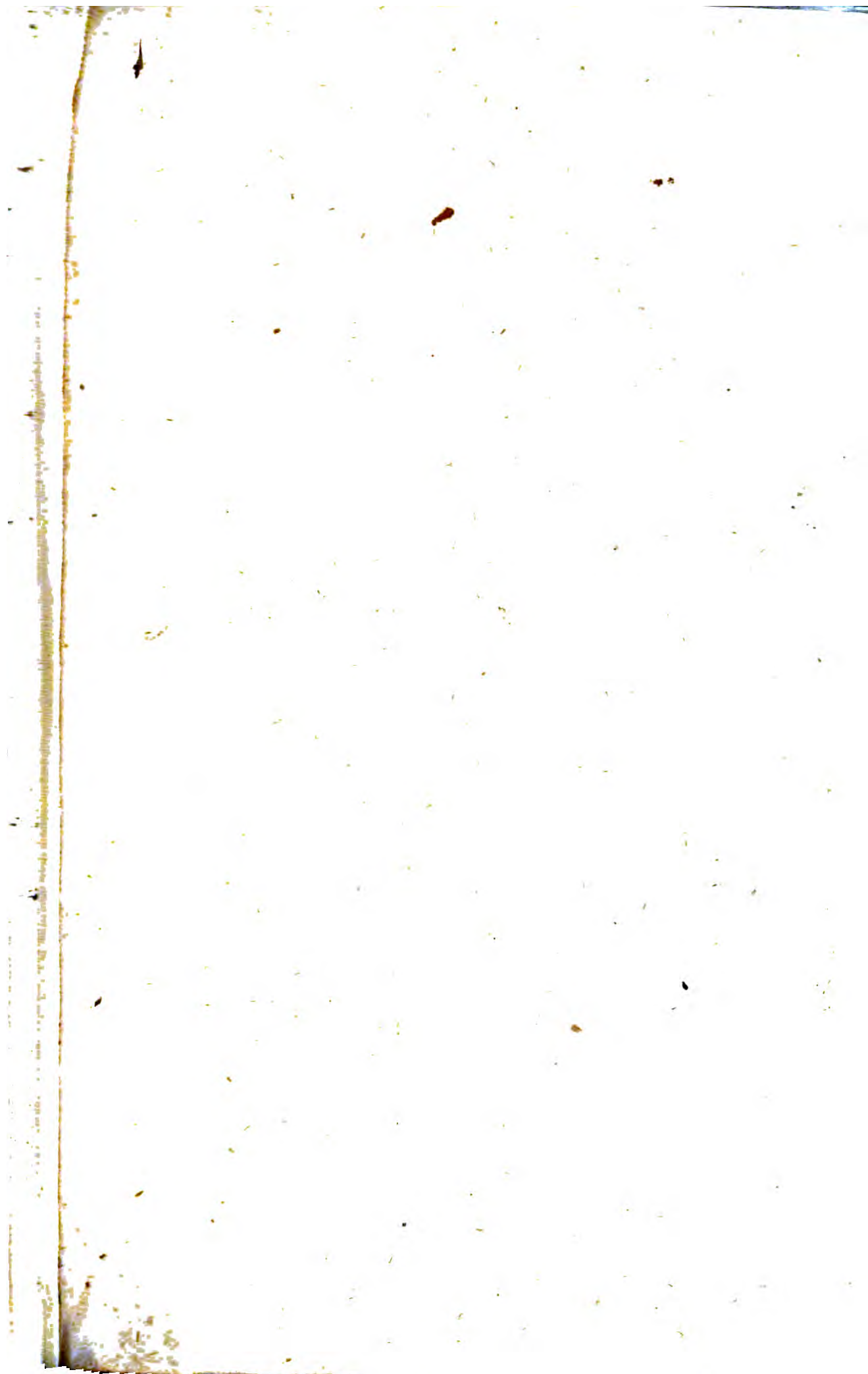


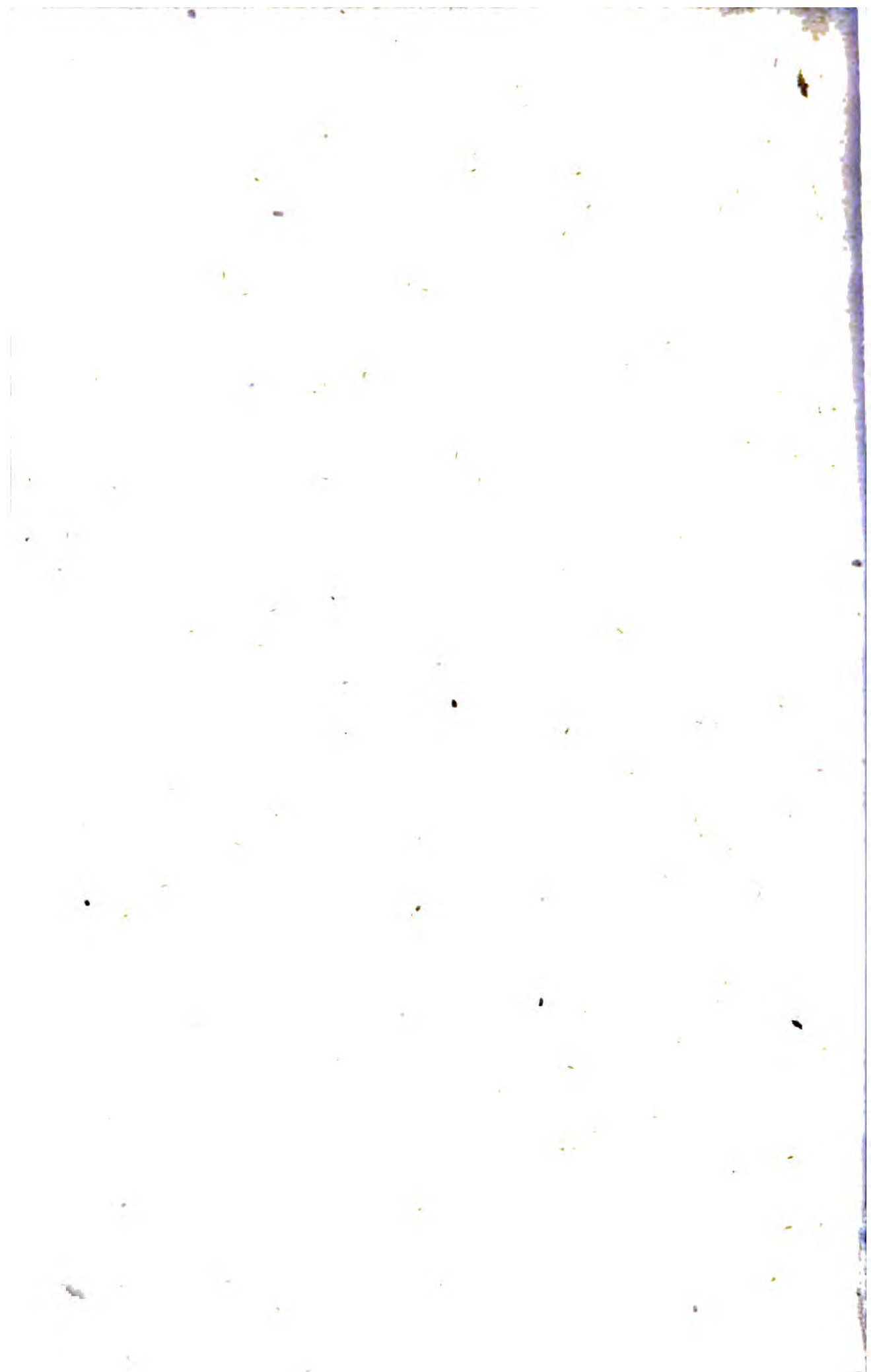
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



86.e.8.







Œ U V R E S

D E

M. BOILEAU DESPREAUX.

A
E



ŒUVRES

DE

M. BOILEAU DESPRÉAUX.

NOUVELLE ÉDITION,

*Avec des Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même,
& rédigés par M. BROSSETTE ; augmentée de plusieurs
Pièces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ses Ouvrages ;
avec des Remarques & des Dissertations Critiques.*

Par M. DE SAINT-MARC.

TOME III.

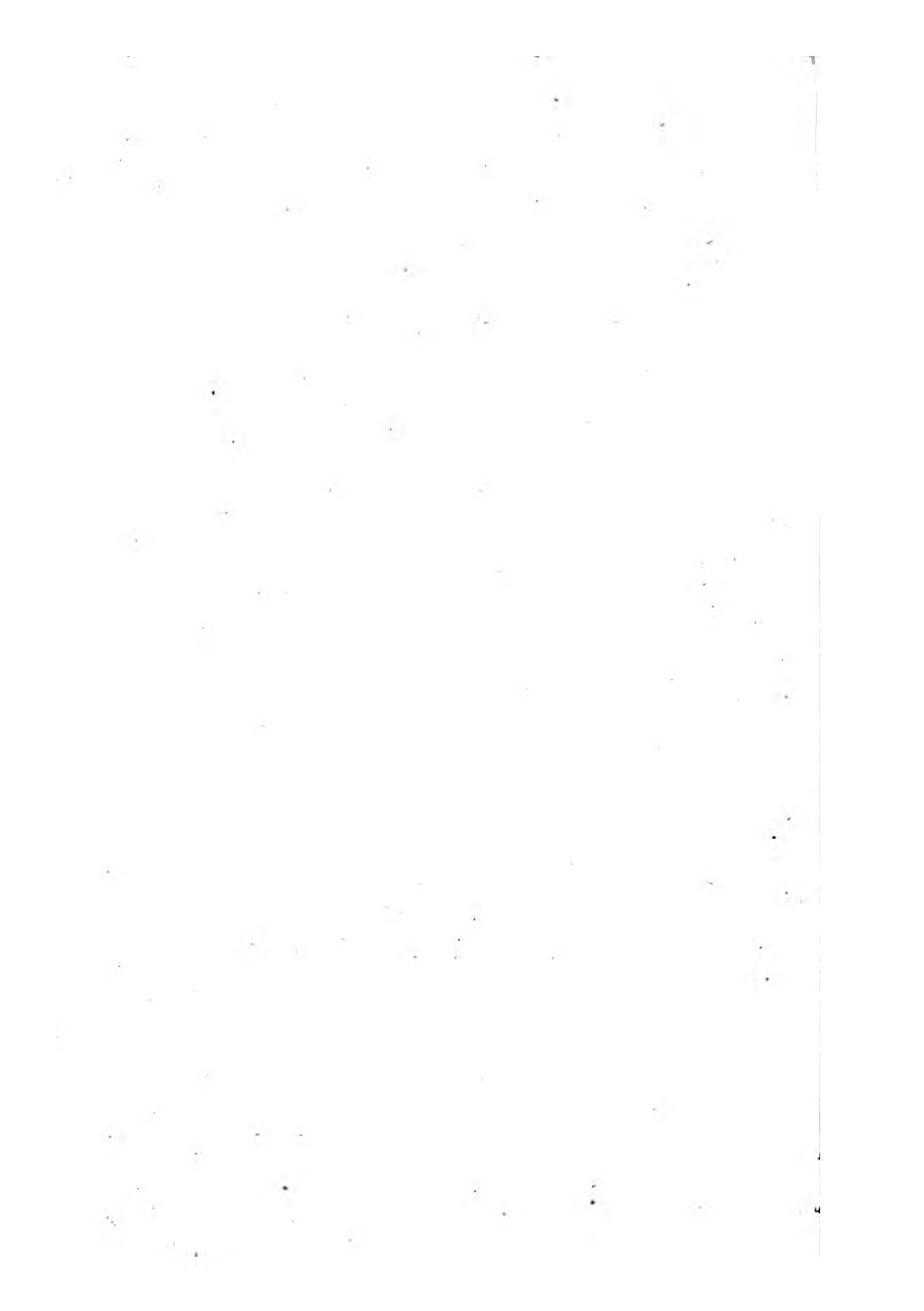


A PARIS,

Chez { DAVID, à la Plume d'Or. }
DURAND, au Griffon. } rue S. Jacques.

M D C C X L V I I .

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



T A B L E

Des Pièces contenuës dans ce III. Tome.

*Celles qui ne sont pas de M. DESPRE' AUX sont mar-
quées d'un Astérisque.*

	<i>Pag.</i>
DIALOGUES , DISCOURS & autres Ouvrages.	
Discours sur le Dialogue suivant.	3.
Les Heros de Roman. Dialogue à la manière de Lucien.	13.
Fragment d'un autre Dialogue.	55.
Remercement à Messieurs de l'Académie Fran- çoise.	63.
Discours sur le Stile des Inscriptions.	72.
* Avertissement sur la Differtation suivante.	76.
Differtation sur la Joconde de M. de La Fon- taine.	83.
* Avertissement au sujet de l'Arrest Burles- que &c.	108.
* Mémoire sur les sollicitations , que fait M. Morel & quelques autres Docteurs , pour ob- tenir un Arrest , qui condamne toute autre Philosophie que celle d'Aristote , renfermé <i>dans l'Avertissement ci-dessus. Il est annoncé dans la page 112. & commence au bas de la page.</i>	117.
Arrest Burlesque donné en la Grand'Chambre du Parnasse , pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.	143.

L E T T R E S.

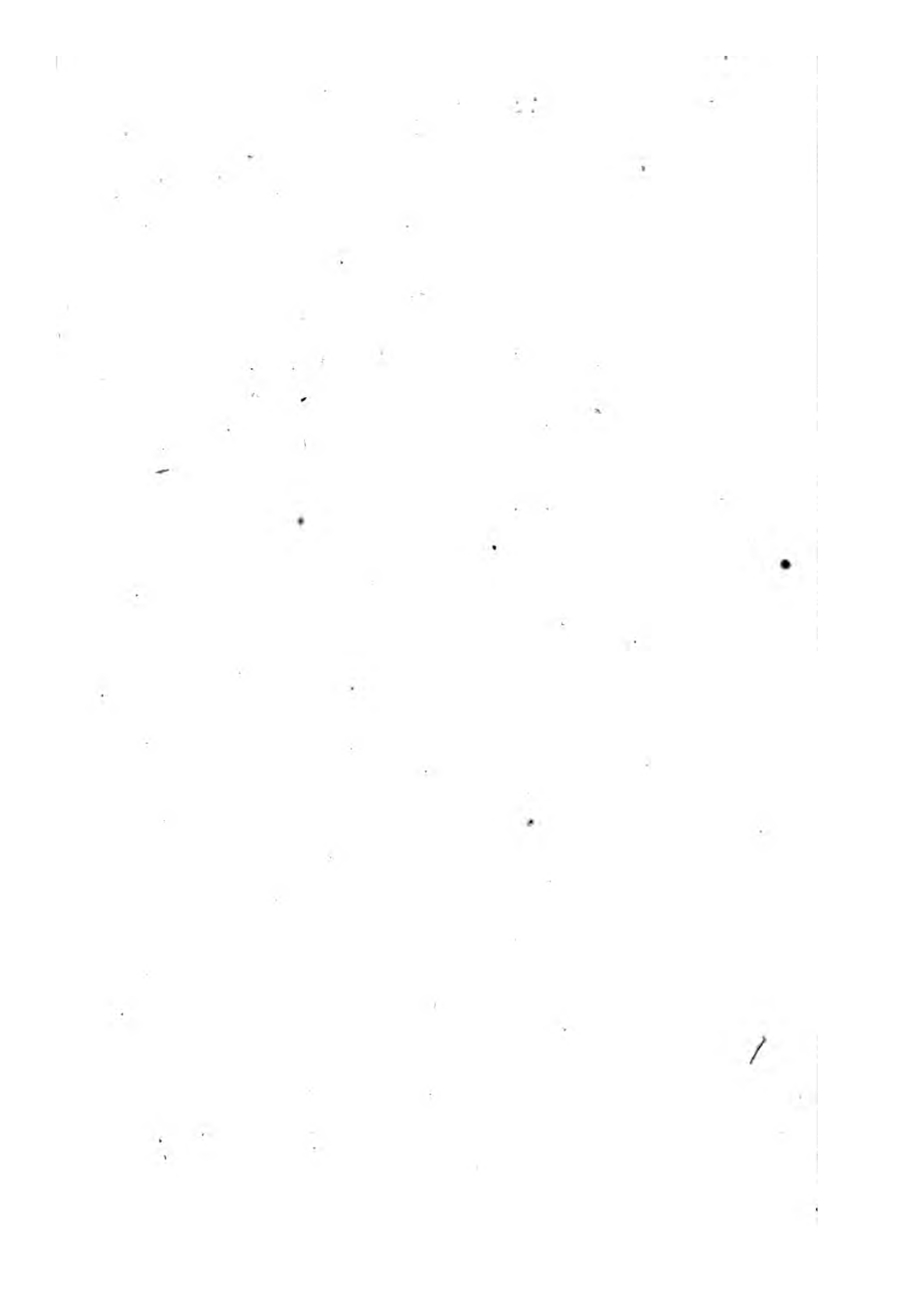
I. A Monseigneur le Duc de Vivonne sur son entrée dans le Fare de Messine.	155.
II. A Monseigneur le Duc de Vivonne à Mes- sine.	163.
III. Réponse à la Lettre que son Excellence	

Tome III.

	<i>Pag.</i>
Monſieur le Comte d'Ericeyra m'a écrite de Liſbonne &c.	168.
IV. A Monſieur Racine.	172.
V. A Monſieur Le Verrier.	177.
VI. A Monſieur de Maucroix.	180.
* VII. Réponſe de Monſieur de Maucroix &c.	192.
Epitaphe de Monſieur Racine. (En Latin & en François).	199.
REFLEXIONS CRITIQUES ſur quelques paſſages du Rheteur Longin &c.	
* Avertiſſement. (<i>Le commencement eſt de M. DESPRE'AUX</i>).	205.
Reflexion première.	217.
Reflexion I I.	224.
Reflexion I I I.	229.
Reflexion I V.	258.
Reflexion V.	263.
Reflexion VI.	280.
Reflexion VII.	302.
Reflexion VIII. & * Réponſe de M. Perrault.	315.
Reflexion IX.	351.
Concluſion (des I X. premières Reflexions Cri- tiques ſur Longin).	362.
Lettre à M. Perrault de l'Académie Françoisé.	368.
SUITE DES REFLEXIONS CRITIQUES ſur quel- ques paſſages de Longin &c.	
Avertiſſement.	384.
* Lettre de M. Huet, ancien Evêque d'Avran- ches, à M. le Duc de Montauſier, dans la- quelle il examine le Sentiment de Longin ſur ce paſſage de la Genèſe ; ET DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.	391.
Reflexion X. ou Refutation d'une Diſſertation de Monſieur Le Clerc (de M. Huet) contre Longin,	422.

	<i>Pag.</i>
* Avertissement (de M. l'Abbé Renaudot) touchant la dixiesme Reflexion sur Longin.	444.
* Réponse à l'Avertissement (de M. l'Abbé Renaudot) &c.	448.
* Remarques (de M. Le Clerc) sur la Reflexion X. &c.	460.
* Explication & Justification du Sentiment de Longin touchant le Sublime d'un passage de Moïse, par feu M. Capperonnier &c.	479.
Reflexion XI.	490.
* Réponse de M. de La Motte à la XI. Reflexion &c.	497.
* Réponse à la Critique de M. de La Motte, par M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Française &c.	507.
Reflexion XII.	518.
Lettre à M. de Losme de Monchesnay, sur la Comédie.	521.
* Réponse de M. de Losme de Monchesnay à la Lettre précédente.	524.
* Lettre de M. Racine à M. Despréaux, au sujet d'une Harangue prononcée par le Régent de Troisième du Collège de Louis le Grand.	533.
Avertissement mis à la tête des Oeuvres posthumes de Gilles Boileau.	535.

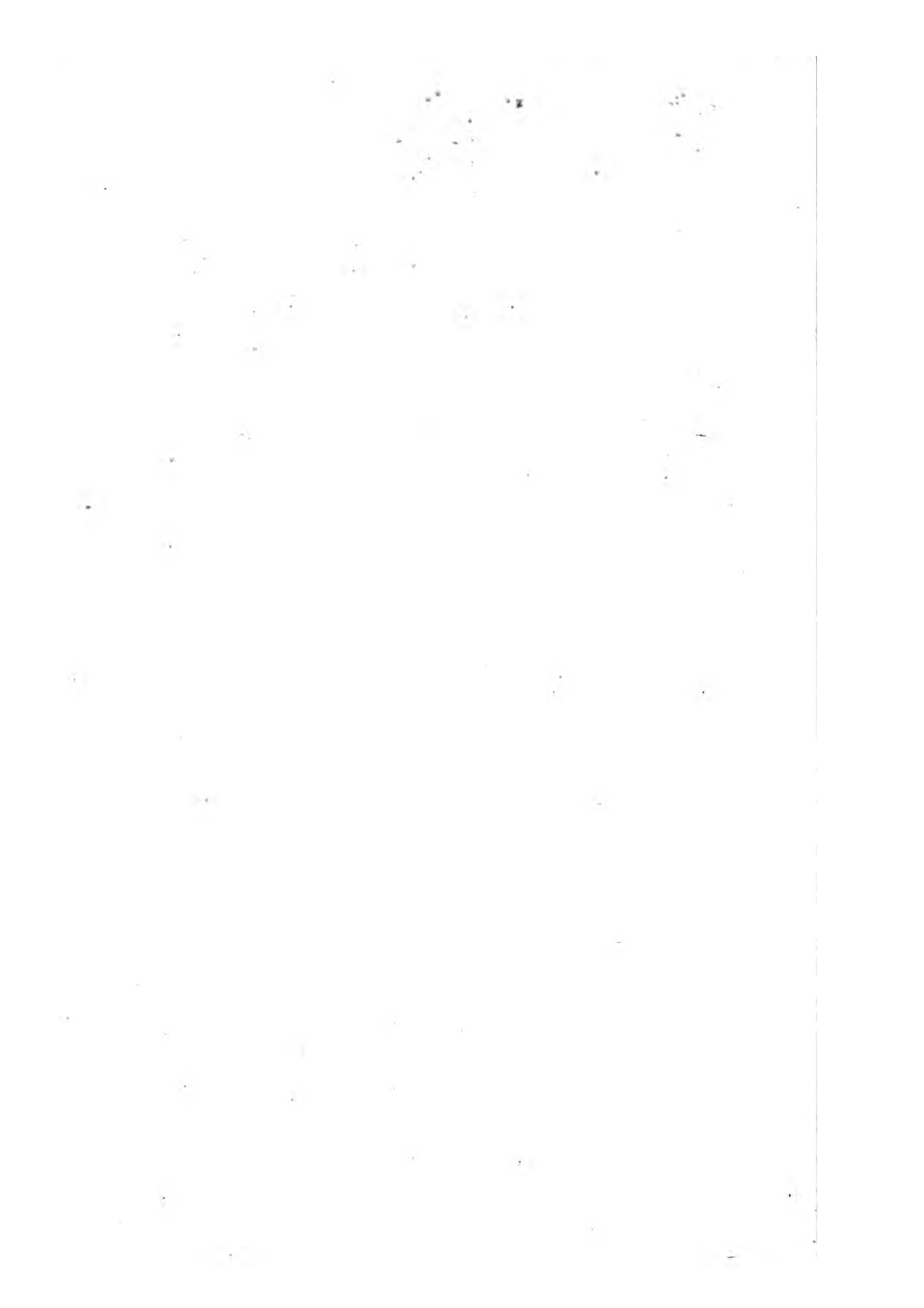




DIALOGUES,
DISCOURS,
ET
AUTRES OUVRAGES.

Tome III.

A



DISCOURS

SUR

LE DIALOGUE SUIVANT.

LE Dialogue, qu'on donne ici au Public, a esté composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de Romans, qui parurent vers le milieu du siecle precedent, & dont voici en peu de mots l'origine. (2) Honoré d'Urfé, homme de fort grande qualité dans le Lionnois, & tres-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de Vers qu'il avoit

REMARQUES.

Ce Discours a été composé en 1710. l'Auteur étant âgé de 74. ans. BROSS.

(2) Honoré d'Urfé,] Comte de Chateaufort & Marquis de Valromei, étoit le cinquième des Fils de Jacques I. du nom Seigneur d'Urfé, de la Bastie & de Saint-Just, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de M. le Dauphin, Gouverneur & Bailli de Forez, & de Renée de Savoie, Marquise de Beaugé, & Petit-Fils de Claude Seigneur d'Urfé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Personne; ensuite Chef & Surintendant de la Maison du Roi Henri

II. Gouverneur & Bailli de Forez, Ambassadeur à Rome & au Concile de Trente. L'aîné des Frères d'Honoré d'Urfé étoit Anne, Comte d'Urfé, Marquis de Beaugé, Baron de Chateau-Morand par sa Femme, Seigneur de la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Forez, lequel après avoir été marié pendant environ vingt ans avec Diane Le Long de Chenilbac, Barone de Chateau-Morand, riche Héritière, en fut séparé pour cause d'impuissance, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Comte de Lion & Prieur de Montverdun. On a de lui un Recueil,

composez pour ses maitresses, & rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui luy estoient arrivées, s'avisa d'une invention tres-agréable. Il feignit que dans le Forest, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu (3) du temps de nos premiers Rois, une troupe de Bergers & de Bergeres, qui habitoient sur les bords de la Riviere du Lignon, & qui assez accommodez des biens de la fortune, ne laissoient pas neantmoins, par un simple amusement & pour leur seul plaisir, de mener paistre eux-mesmes leurs troupeaux. Tous ces Bergers & toutes ces Bergeres, estant d'un fort grand loisir, l'Amour, comme on le peut penser, & comme il le raconte luy-mesme, ne tarda gueres à les y venir troubler, & produisit quantité d'évenemens considerables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures ; parmi lesquelles il en mesla beaucoup d'autres, & enchassa les Vers dont

R E M A R Q U E S.

de 140. Sonnets, intitulé, *La Diane*, qu'il fit en 1573. apparemment en l'honneur de sa Femme, & la *Hierosolyme* imitée de *La Jerusalem delivrée* du Tasse. HONORE' fut d'abord Chevalier de Malte, & fit même ses vœux. Ensuite il épousa *Diane* de Chateau-Morand, séparée d'avec son Frère de laquelle il étoit amoureux depuis long-tems, & qu'il a déguisée dans son *Roman*, sous les noms d'*Astrée* & de *Diane*, comme il s'y est caché lui-mê-

me sous ceux de *Celadon* & de *Sylvandre*. Il mourut vers l'an 1624. âgé d'environ 52. ans. Il n'en avoit guères que dix à douze quand son Frère avoit épousé *Diane* de Chateau-Morand ; ce qui suffit pour refuter la Fable, qui prétend, qu'il en étoit l'Amant long-tems avant ce mariage.

(3) du temps de nos premiers Rois,] A la fin du cinquième siècle & au commencement du sixième. BRÖSS.

SUR LE DIALOGUE SUIVANT. }

J'ay parlé, qui tout méchans qu'ils estoient, ne laisserent pas d'estre soufferts, & de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre. Car il soû tint tout cela d'une narration également vive & fleurie, de fictions tres-ingenieuses, & de caracteres aussi finement imaginez qu'agreablement variez & bien suivis. Il composa ainsi un Roman, qui lui acquit beaucoup de réputation, & qui fut fort estimé, mesme des gens du goust le plus exquis; bien que la morale en fut fort vicieuse, ne preschant que l'amour & la mollesse, & allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. (4) Il en fit quatre volumes, qu'il intitula *ASTRÉE*, (5) du nom de la plus belle de ses Bergeres: & sur ces entrefaites estant mort, Baro son ami, & (6) selon quelques-uns, son Domestique, en composa sur ses Memoires, un cinquième Tome, qui en formoit la conclusion, & qui ne fut gueres moins bien

R E M A R Q U E S.

(4) *Il en fit quatre volumes,]* Le premier parut en 1610. le second, dix ans après; le troisième, quatre ou cinq ans après le second. La quatrième partie étoit achevée lorsque l'Auteur mourut. BROSS.

(5) *du nom de la plus belle de ses Bergeres:]* C'étoit *Diane de Chateau-Morand*. Voies les *Eclaircissimens* de M. Patru sur l'*Histoire de l'Astrée*, & la *XII. Dissertation* de M. Huet. BROSS.

Voies ci-dessus *Remarque 2.*

(6) *selon quelques-uns, son Domestique,]* BALTAZAR Baro avoit été son Secrétaire, selon l'Auteur de l'*Histoire de l'Académie Françoise*. Il publia la cinquième partie de l'*Astrée* en 1627. BROSS.

Baro étoit de Valence en Dauphiné. Il se maria à Paris & fut Gentilhomme de Mademoiselle *Anne - Marie - Louise d'Orléans*, Fille de M. Gaston. Il avoit obtenu sur la fin de sa vie deux Offices de nouvelle Création; l'un de Procureur du Roi au Prési-

reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce Roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix & de douze volumes; & ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantoit sur-tout ceux (7) de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scuderi. Mais ces Imi-

REMARKES.

dial établi à Valence en 1635. & l'autre de Trésorier de France à Montpellier. Outre le cinquième Tome de l'*Astrée*, nous avons de lui neuf Pièces de Théâtre imprimées, *Célinde* en 1629. *Clorise*, Pastorale en 1632. *Parthenie*, Tragédie en 1642. *Clarimonde*, Tragédie en 1643. *Le Prince fugitif*, Poème Dramatique en 1649. *Carisse*, Poème Dramatique en 1651. *Rosemonde*, Tragédie en 1651. *L'Amante vindicative*, Poème Dramatique en 1652. Ces trois dernières Pièces ne furent données qu'après sa mort, s'il est vrai, comme on le dit dans le *Supplément de Moreri*, qu'il mourut en 1650. On trouve encore de lui quelques Pièces fugitives & quelques *Lettres* dans les *Recueils* de son tems.

(7) de Gomberville, de la Calprenede, de Des-Marais, & de Scuderi.] GOMBERVILLE étoit vraisemblablement natif, ou du moins originaire d'Etampes, où sa Famille subsiste encore aujourd'hui. Le *Dictionnaire de Moreri* le fait naître à Paris & le *Supplément* dans le Diocèse. Voyés

les Articles qui le concernent dans ces deux Livres. On y trouve, en les unissant, un détail exact de ses Ouvrages. Je me contenterai de mettre ici ce que je trouve qu'on a dit de lui dans le *Supplément au Nécrologe de l'Abbaïe de Port-Royal des Champs*.
 „ Le quatorzième jour (de Juin)
 „ 1674. mourut à Paris âgé d'en-
 „ viron 74. ans M. Marin Le
 „ Roi, Sieur de Gomberville, de
 „ l'Académie Française, Il étoit
 „ né en 1600. & fit imprimer
 „ son premier Ouvrage à l'âge
 „ de 14. ans. C'est un *Recueil* de
 „ 110. *Quatrains* à l'honneur de
 „ la Vieillesse, qu'il dédia à son
 „ Père. Livré au monde, il pas-
 „ sa toute sa jeunesse à contenter
 „ le goût de son siècle, en com-
 „ posant plusieurs Romans (*Po-
 „ lexandre* en V. Vol. *La Cythe-
 „ rée* en V. Vol. & *le Jeune Alcibi-
 „ diane*) qui lui acquirent beau-
 „ coup de réputation. Mais com-
 „ me il passoit un tems confidé-
 „ rable à sa Terre de Gomber-
 „ ville, qui n'est qu'à une lieue
 „ de Versailles, & peu éloignée
 „ de Port-Royal des Champs; il
 „ fit connoissance avec M. Le

SUR LE DIALOGUE SUIVANT. 9

tateurs , s'efforçant mal-à-propos (8) d'encherir sur leur Original , & prétendant annoblir ses caracteres , tomberent , à mon avis , dans une tres-grande puerilité. Car au lieu de prendre comme luy pour leurs Heros , des Bergers occupez du seul soin de gagner le cœur de leurs maistresses , ils prirent , pour leur donner cette estrange occupation , non seulement des Princes & des Rois ; mais les

R E M A R Q U E S.

5, *Maistre* & les autres Solitai-
 ,, res qui s'y étoient retirés. Leur
 ,, exemple le toucha & à l'âge
 ,, d'environ 45. ans , il se mit à
 ,, les imiter dans leur vie péni-
 ,, tente. Il ne voulut plus em-
 ,, ploier son éloquence que sur
 ,, des sujets sérieux , & il con-
 ,, sacra sa Muse à mettre en Vers
 ,, des Vérités chrétiennes ou
 ,, morales. Une Lettre de M.
 ,, Dodart , qui est la dernière du
 ,, septième Tome du *Recueil* de
 ,, celles de M. *Arnauld* , sem-
 ,, ble dire que M. de *Gomberville*
 ,, ne persévéra pas dans sa pre-
 ,, mière ferveur , & qu'il reprit
 ,, du goût pour le monde. Elle
 ,, nous apprend du moins , que
 ,, dans sa vieillesse même , il ne
 ,, put jamais se résoudre à con-
 ,, damner les amusemens de sa
 ,, jeunesse ; & que sans se ren-
 ,, dre à aucune des raisons
 ,, qu'on lui alléguoit , il les sou-
 ,, tint toujours innocens. Cette
 ,, diversité d'opinion sur un
 ,, point assés important , causée
 ,, uniquement par la différente
 ,, manière d'envisager les cho-
 ,, ses , n'altéra point la liaison
 ,, de M. de *Gomberville* avec
 ,, MM. de *Port-Royal*. Il prit tou-

,, jours part à leurs affaires , &
 ,, les aida de ses conseils & de
 ,, ses soins dans les différentes
 ,, occasions qui s'en présentè-
 ,, rent , , ,

Voies au sujet de LA CALPRE-
 NEDE , *Art Poët.* Ch. III. 130.
 Sur *Des-Marais*, voies les renvois
 de l'*Epigr.* II. Sur *Scuderi* , voies
Sat. II. 77. *Sat.* VIII. 42. *Art*
Poët. Ch. I. 51. 56. 163. Ch. III.
 272. *Lutr.* Ch. V. 154. & sur
 Mademoiselle DE SCUDERI , *Sat.*
 II. 77. *Sat.* III. 44. *Sat.* IX.
 108. *Sat.* X. 158. 159. 161. *Art*
Poët. Ch. III. 100. 115. 118.
Lutr. Ch. V. 124. 125. 126. 129.
 169. *Chapelain Décoiffé* , 179.

(8) d'encherir sur leur Original ,] C'est comme cela qu'il y a dans l'*Edition* de 1713. où ce *Discours* & le *Dialogue* suivant parurent pour la première fois. M. *Brossette* a mis dans l'*Edition* de Genève 1717. d'encherir sur l'*Original* , sans rendre raison de ce changement. M. *Du Monteil* dans les *Editions* d'*Amsterdam* s'est conformé à l'*Edition* de 1713. L'*Edition* de Paris 1735. suit celle de Genève. Celle de 1740. en fait de même , quoi- qu'on eut promis de se regler

plus fameux Capitaines de l'Antiquité, qu'ils peignirent pleins du mesme esprit que ces Bergers ; ayant à leur exemple fait comme une espece de vœu de ne parler jamais & de n'entendre jamais parler que d'Amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé dans son *Astrée*, de Bergers tres-frivoles, avoit fait des Heros de Roman considerables, ces Auteurs au contraire, des Heros les plus considerables de l'Histoire firent des Bergers tres-frivoles, & (9) quelquefois mesme des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers. Leurs Ouvrages neantmoins ne laisserent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, & eurent long-temps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirerent le plus d'applaudissement, ce furent le *Cyrus* & la *Clélie* de Mademoiselle de Scuderi, sœur de l'Auteur du mesme nom. Cependant, non seulement elle tomba dans la mesme puerilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devoit, dans la personne de *Cyrus*, un Roy promis par les Prophetes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou comme le peint Herodote, le plus

R E M A R Q U E S.

sur celle de 1713.

(9) quelquefois mesme des Bourgeois encore plus frivoles que ces Bergers.] Les Auteurs de ces Romans, sous le nom de ces He-

ros, peignoient quelquefois le caractère de leurs Amis particuliers, gens de peu de conséquence. DESP.

Voies la Remar. sur le Vers 119.

SUR LE DIALOGUE SUIVANT. 9

grand Conquerant que l'on eust encore veu ; ou enfin tel qu'il est figuré dans Xenophon , qui a fait aussi bien qu'elle , un Roman de la vie de ce Prince ; au lieu , dis - je , d'en faire un modèle de toute perfection , elle en composa un Artamene plus fou que tous (10) les Celadons & tous les Sylvandres , qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane , qui ne fait du matin au soir que lamenter , gemir , & filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre Roman , intitulé *Clélie* , où elle représente tous les Héros de la République Romaine naissante , les Horatius Cocles , les Mutius Scevola , les Clélie , les Lucreces , les Brutus , encore plus amoureux qu'Artamene ; ne s'occupant qu'à tracer (.11) des Cartes Geographiques d'Amour , qu'à se proposer les uns aux autres des questions & des Enigmes galantes ; en un mot , qu'à faire tout ce qui paroist le plus opposé au caractère , & à la gravité heroïque de ces premiers Romains. Comme j'estois fort jeune dans le temps que tous ces Romains , tant ceux de Mademoiselle de Scuderi , que ceux de la Calprenede & de tous les autres ,

R E M A R Q U E S.

du III. Ch. de l'Art Poët. BROSSETTE.

(10) les Celadons & tous les Sylvandres ,] Bergers du Roman de l'Asirée. BROSS.

(11) des Cartes Geographiques d'Amour ,] La Carte du Pais de Tendre , dans la première partie du Roman de Clélie. BROSS.

Voies à ce sujet , Sat. X. 167.

faisoient le plus d'éclat , je les leus , ainsi que les lisoit tout le monde , avec beaucoup d'admiration , & je les regarday comme des chefs-d'œuvres de nostre langue. Mais enfin mes années estant accreuës , & la raison m'ayant ouvert les yeux , je reconnus la puerilité de ces Ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi , je ne me donnay point de repos , que je n'eusse fait contre ces Romans un Dialogue à la maniere de Lucien , où j'attaquois non seulement leur peu de solidité , mais leur affeterie pretieuse de langage , leurs conversations vagues & frivoles , les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de tres-mediocre beauté , & quelquefois mesme laides par excès , & tout ce long verbiage d'Amour qui n'a point de fin. Cependant comme Mademoiselle de Scuderi estoit alors vivante , je me contentay de composer ce Dialogue dans ma teste ; & bien loin de le faire imprimer , je gagnay mesme sur moi de ne point l'écrire , & de ne le point laisser voir sur le papier , (12) ne voulant pas donner ce chagrin à une fille , qui après tout

R E M A R Q U E S .

(12) ne voulant pas donner ce chagrin à une fille , qui après tout avoit beaucoup de mérite , &c.] Il me semble que si Pradon & M. Perrault avoient pu savoir ce que M. Despréaux pensoit du mérite de Mademoiselle de Scuderi , l'un

& l'autre se seroient un peu moins récrié sur le tort que M. Despréaux avoit voulu faire à cette illustre Fille. Voiés ce qu'on a rapporté de Pradon dans la Rem. sur les Vers 124. 125. 126. & 129. du V. Ch. du Lutrin, Pour

SUR LE DIALOGUE SUIVANT. 11

avoit beaucoup de merite, & qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connu, nonobstant la mauvaise Morale enseignée dans ses Romans, avoit encore plus de probité & d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort (13) l'a rayée du nombre des Humains, Elle & tous les autres Compositeurs de Romans, je croy qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au Public mon Dialogue, tel que je l'ay retrouvé dans ma memoire. Cela me paroist d'autant plus necessaire, qu'en ma jeunesse l'ayant recité plusieurs fois dans des Compagnies, où il se trouvoit des gens qui avoient beaucoup de memoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite composé un Ouvrage qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de M. Despréaux*, & (14) qui a esté imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sçay s'il s'attirera les mesmes applaudissemens qu'il s'attiroit autrefois dans les frequens recits que j'estois obligé d'en faire. Car outre qu'en le recitant, je donnois à tous les personnages que j'y introduisois, le

R E M A R Q U E S.

les plaintes de M. Perrault, voïés, Tome II. sa Lettre, N. X. & Remarque 23.

(13) l'a rayée du nombre des Humains,] Vers de l'Epit. VII. de nôtre Auteur : *La Parque l'a rayé du nombre des Humains.* Ma-

demoiselle *Madeleine de Scuderi* mourut à Paris le 2. Juin 1701. âgée de 95. ans. BROSS.

(14) qui a esté imprimé plusieurs fois &c.] Il parut d'abord en 1688. dans le II. Tome du *Retour des Pièces choisies.* Ensuite

12 DISC. SUR LE DIAL. SUIVANT.

ton qui leur convenoit, ces Romains étant alors leus de tout le monde, on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont. Mais maintenant que les voila tombez dans l'oubli, & qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon Dialogue fasse le mesme effet. Ce que je sçay pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit & de veritable vertu me rendront justice, & reconnoistront sans peine, que sous le voile d'une fiction en apparence extremement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la verité & dans la vraisemblance, je leur donne peut-estre ici le moins frivole Ouvrage, qui soit encore sorti de ma plume.

R E M A R Q U E S.

On l'inséra parmi les *Oeuvres de Monsieur de Saint-Evremond*, sous le titre de *Dialogue des Morts*. M. Despréaux soupçonnoit M. le Marquis de Sevigné d'en être le principal Auteur: Car c'est lui, dit M. Despréaux dans une Lettre, qu'il m'écrivit le 27. de Mars 1704. qui en a retenu le plus de choses. Mais, ajoute-t-il, tout cela n'est point mon Dialogue, & vous en conviendrés vous-même, quand je vous en citerai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au Public, pour des raisons très-légitimes, & que je suis persuadé que vous approuverés. . . . Mais tout cela n'empêche pas que je ne le trouve encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai un peu y rêver, & que je ne vous

, en dise affés pour enrichir vôtre *Commentaire* sur mes Ouvrages, &c . . .

Voici les raisons que j'emploiai dans ma Lettre du 11. d'Avril suivant, pour l'engager à mettre son Dialogue par écrit. " I. Ce Dialogue fera sentir le ridicule, & la mauvaise morale des Romains. II. Après le témoignage public de M. Arnauld, & de plusieurs autres Ecrivains, qui ont parlé de ce Dialogue, la Postérité vous attribuëra celui qui a été imprimé sous vôtre nom, quoi qu'il ne soit pas de vous . . .

M. Despréaux se détermina peu de tems après à le mettre sur le papier, & il voulut que le Manuscrit original m'en fût remis: ce qui a été fidèlement exécuté après sa mort. BROSS.



LES HEROS DE ROMAN.

(1) DIALOGUE

A la maniere de LUCIEN.

MINOS,

Sortant du lieu où il rend la justice, (2) proche le Palais de Pluton,

MAUDIT soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée ! Il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un Savetier en passant le fleuve, & jamais je n'ay tant oui parler d'Aristote. Il n'y a point de loy qu'il ne m'ait citée.

R E M A R Q U E S.

(1) Ce Dialogue fut composé à la fin de l'année 1664. & en 1665. Bross.

a dans l'Édition de 1713. proche du Palais. J'adopte la correction de M. Brossette, à l'exemple de

(2) proche le Palais &c.] Il y sous les Éditeurs qui l'ont suivi,

PLUTON.

Vous voila bien en colere , Minos.

MINOS.

Ah ! C'est vous , Roi des Enfers. Qui vous amene ?

PLUTON.

Je viens ici pour vous en instruire. Mais auparavant peut-on sçavoir quel est cet Avocat qui vous a si doctement ennuié ce matin : Est-ce que (3) Huot & Martinet sont morts ?

MINOS.

Non , grace au Ciel : mais c'est un jeune Mort , qui a esté sans doute à leur Escole. Bien qu'il n'ait dit que des sottises , il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuiée de l'autorité de tous les Anciens ; & quoiqu'il les fist parler de la plus mauvaise grace du monde , il leur a donné à tous en les citant , de la galanterie , de la gentillesse , & de la bonne grace. (4) *Platon dit galamment dans son Timée. Seneque est joli dans son Traité des Bien-faits. Esope a bonne grace dans un de ses Apologues.*

PLUTON.

Vous me peignez là un maistre impertinent. Mais pourquoy le laissez-vous parler si long-temps ? Que ne lui imposiez-vous silence ?

MINOS.

Silence , luy ? C'est bien un homme qu'on puisse

REMARKES.

Dans l'usage ordinaire *proche* gouverne l'Accusatif *proche le Palais* ; & *près* gouverne le Génitif , *près du Palais*.

(3) *Huot & Martinet*] Au sujet d'*Huot* , voirés, *Sat. I.* 123. & sur *Martinet* , voirés, *Epit. II.* 36. + CHANG. Ibid. Dans la première

re composition au lieu d'*Huot* ; il y avoit *Bilain* ; mais *Bilain* n'étoit pas un Avocat braillard. BROSS.

(4) *Platon dit galamment &c.*] Maniere de parler de ce temps-là , fort communes dans le Barreau. DESP.

faire taire quand il a commencé à parler. J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon Siege ; j'ai eu beau lui crier, Avocat, concluez de grace : concluez, Avocat. Il a esté jusqu'au bout, & a tenu à lui seul toute l'Audience. Pour moy je ne vis jamais une telle fureur de parler ; & si ce desordre là continuë, je croy que je serai obligé de quitter la charge.

P L U T O N.

Il est vrai que les morts n'ont jamais esté si sots qu'aujourd'huy. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une Ombre qui eust le sens commun ; & sans parler des gens de Palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment Gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie : & quand nous leurs tesmoignons, Proserpine & moy, que cela nous choque, ils nous traitent de Bourgeois, & disent que nous ne sommes pas galants. On m'a assuré même, que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, & mesme les Champs Elysées ; de sorte que les Heros, & sur-tout les Heroïnes qui les habitent, sont aujourd'huy les plus sottes gens du monde, grace à certains Auteurs, qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, & qui en ont fait des amoureux transis. A vous dire le vray ; j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer, que les Cyrus & les Alexandres soient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrsis & des Celadons. Pour m'en éclaircir donc moi-mesme par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fist venir ici aujourd'huy des Champs Elysées, & de toutes les autres Régions de l'Enfer, les plus celebres d'entre ces Heros ; & j'ay fait préparer pour les recevoir ce grand Sallon, où vous voyez

que font postés mes Gardes. Mais où est Rhadamanthe ?

MINOS.

Qui ? Rhadamanthe ? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer (5) un Lieutenant Criminel , nouvellement arrivé de l'autre Monde , où il a , dit-on , esté tant qu'il a vescu aussi celebre par sa grande capacité dans les affaires de judicature , que diffamé par son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celuy qui pensa se faire tuer une seconde fois , pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve ?

MINOS.

C'est celui-là mesme. Avez-vous veu sa femme ? C'estoit une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle estoit couverte d'un linceul de Satin.

PLUTON.

Comment ? de Satin ? Voila une grande magnificence.

MINOS.

Au contraire c'est une espargne. Car tout cet accoustrement n'estoit autre chose que trois Theses cousuës ensemble , dont on avoit fait present à son mari en l'autre Monde. O la vilaine Ombre ! Je crains qu'elle n'empeste tout l'Enfer. J'ay tous les jours les oreilles rebattuës de ses larcins. Elle vola avant hier la quenouïlle de Clothon , &

REMARKES.

(5) un Lieutenant Criminel ,] voir en 1664. DESP.
Le Lieutenant Criminel Tardieu,] Voies ce qu'il en dit dans sa
& sa femme , avoient été assas-] X. Satire , depuis le Vers 253.
finés à Paris la mesme année] jusqu'au Vers 340. & ce que les
que je fis ce Dialogue, c'est à sça-] Remarques en disent. BROSS.

c'est

c'est elle qui avoit dérobé ce drap , dont on m'a tant étourdi ce matin , à un Savetier qu'elle attendoit au passage. De quoy vous estes-vous avisé , de charger les Enfers d'une si dangereuse creature ?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle suivist son mari. Il n'auroit pas esté bien damné sans elle. Mais à propos de Rhadamante. Le voici luy-mesme , si je ne me trompe , qui vient à nous. Qu'a-t-il ? Il paroist tout effrayé.

RHADAMANTE.

Puissant Roy des Enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre, vous & vostre Royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les Criminels, résolus de ne vous plus obeir, ont pris les armes. J'ai rencontré là bas Prométhée avec son Vautour sur le poingt. Tantale est yvre comme une soupe, Ixion a violé une Furie : & Sisyphé, assis sur son Rocher, exhorte tous ses voisins à secoüer le joug de vostre domination.

MINOS.

O les Scelerats ! Il y a long-temps que je prevoiois ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos. Je sçay bien le moyen de les reduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues. Qu'on redouble la garde de mes Furies. Qu'on arme toutes les milices de l'Enfer. Qu'on lasche Cerbere. Vous, Rhadamante, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse venir l'Artillerie de mon frere Jupiter. Cependant Vous, Minos, demeurez avec moy. Voions nos Heros, s'ils sont en estat de nous aider. J'ay esté bien inspiré de les mander aujourd'huy. Mais quel est cet homme qui vient à nous, avec son bas-

(7) *Asseyons-nous.* (8) Qui est celui-ci qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son Ecuyer ?

DIOGÈNE.

C'est le Grand Cyrus.

PLUTON.

Quoy, ce grand Roy, qui transféra l'Empire des Medes aux Perses ; qui a tant gagné de batailles ? De son temps les hommes venoient ici tous les jours par trente & quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé !

DIOGÈNE.

Au moins ne l'allez pas appeller Cyrus.

PLUTON.

Pourquoy ?

DIOGÈNE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamene.

PLUTON.

Artamene ! Et où a-t-il pêché ce nom-là ? Je ne me souviens point de l'avoir jamais leu.

DIOGÈNE.

Je voi bien que vous ne sçavez pas son histoire.

DIOGÈNE.

Qui, moy ! Je sçais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

REMARQUES.

(7) *Asseyons-nous.*] Les Editeurs de 1735. & de 1740. ont mis : *Assoyons-nous*, quoiqu'il y ait, *Asseyons-nous* dans l'Édition de 1713. que MM. Brossette & Du Monteil ont suivie, avec une différence dans l'Orthographe de ce mot, qu'ils écrivent, *Asséions-nous*. ASSOYONS-NOUS ne se dit plus guère & s'écrit encore moins.

(8) *Qui est celui-ci qui &c.*] Il y a comme cela dans l'Édition de 1713. M. Brossette & tous les autres Editeurs ont mis ; *Qui est celui qui &c.*

DIOGENE.

Où. Mais avec tout cela , diriez - vous bien pourquoy Cyrus a tant conquis de Provinces , traversé l'Asie , la Medie , l'Hyrkanie , la Perse , & ravagé enfin plus de la moitié du monde ?

PLUTON.

Belle demande ! C'est que c'estoit un Prince ambitieux , qui vouloit que toute la terre luy fust soumise.

DIOGENE.

Point du tout. C'est qu'il vouloit délivrer sa Princesse , qui avoit esté enlevée.

PLUTON.

Quelle Princesse ?

DIOGENE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane ?

DIOGENE.

Où. Et sçavez-vous combien elle a esté enlevée de fois ?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aie chercher ?

DIOGENE.

Huit fois ?

MINOS.

Voilà une beauté qui a passé par bien des mains.

DIOGENE.

Cela est vrai. Mais tous les Ravisseurs estoient les Scelerats du monde les plus vertueux. Affectivement ils n'ont pas osé luy toucher.

PLUTON.

J'en doute. Mais laissons-là ce fou de Diogène.

Il faut parler à Cyrus lui-même. Hé bien, Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien. Qu'a-t-il ? Vous diriez qu'il ne sçait où il est.

CYRUS.

Eh, divine Princesse !

PLUTON,

Quoy ?

CYRUS.

Ah ! injuste Mandane.

PLUTON.

Plais-t-il ?

CYRUS.

(9) Tu me flattes, trop complaisant Feraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane, puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamene ? Aimons-la toutefois. Mais aimerons-nous une cruelle ? Servirons-nous une insensible ? Adorerons-nous une inexorable ? Oüi, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oüi, Artamene, il faut servir une insensible. Oüi, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare.

PLUTON.

Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGENE.

Vous voyez bien que vous ne sçaviez pas son histoire. Mais faites approcher son Ecuyer Feraulas ; il ne demande pas mieux que de vous la conter. Il sçait par cœur tout ce qui s'est passé dans

REMARKES.

(9) Tu me flattes, trop complaisant Feraulas, &c.] Affectation du Stile de Cyrus imitée, BRoss.

l'esprit de son Maître , & a tenu un Registre exact de toutes les paroles , que son Maître a dites en luy-mesme depuis qu'il est au monde , avec un rouleau de ses Lettres , qu'il a toujourns dans sa poche. A la verité vous estes en danger de bailler un peu. Car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON.

Oh , j'ay bien le temps de cela.

CYRUS.

Mais trop engageante personne.

PLUTON.

Quel langage ? A-t-on jamais parlé de la sorte ? Mais dites-moi , vous , trop pleurant Artamene , est-ce que vous n'avez pas envie de combattre ?

CYRUS.

Eh de grace , genereux Pluton , souffrez que j'aie le entendre l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris , qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidelle Ferraulas que je vous laisse , qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie , & de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON.

Je n'en veux point estre instruit , moy. Qu'on me chasse ce grand Pleureux.

CYRUS.

Eh , de grace !

PLUTON.

Si tu ne fors.....

CYRUS.

En effet....

PLUTON.

Si tu ne t'en vas....

CYRUS.

En mon particulier...

PLUTON.

Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors!
A-t-on jamais veu tant pleurer?

DIOGENE.

Vraiment il n'est pas au bout; puisqu'il n'en est
qu'à l'histoire d'Aglatidas & d'Amestris. Il a enco-
re neuf gros Tômes à faire ce joli mestier.

PLUTON.

Hé bien, qu'il remplisse, s'il veut, cent volu-
mes de ses folies. (10) J'ay d'autres affaires pre-
sentement qu'à l'entendre. Mais quelle est cette
femme que je vois qui arrive?

DIOGENE.

(11) Ne reconnoissez-vous pas Tomyris?

PLUTON.

Quoy? Cette Reine sauvage des Messagetes, qui
fit plonger la teste de Cyrus dans un Vaisseau de
sang humain. Celle-ci ne pleurera pas, j'en ré-
ponds. Qu'est-ce qu'elle cherche?

TOMYRIS.

(12) *Que l'on cherche par tout mes Tablettes perduës.*(13) *Mais que sans les ouvrir, elles me soient renduës.*

REMARQUES.

(10) *J'ay d'autres affaires pre-
sentement qu'à l'entendre.*] Cette
Phrase n'est plus d'usage. Nous
disons; *avoir affaire de*, devant
un Verbe; & non, *avoir affaire à*.(11) *Ne reconnoissez-vous pas
Tomyris?*] On avoit omis ces
Mots dans l'*Edition de 1713*, &
l'on faisoit dire mal-à-propos à
Diogène ce que *Pluton* dit ensuite
ici, suivant le Manuscrit de
l'Auteur: *Quoy? Cette Reine sau-
vage des Massagetes &c.* BROSS.(12) *Que l'on cherche par tout*&c.] Ce sont les deux premiers
Vers de la *Tragédie de Cyrus* faite
par Monsieur *Quinault*; & c'est
Tomyris qui ouvre le Theatre par
ces deux Vers. DESP.Ce ne sont pas les deux pre-
miers Vers de la *Tragédie*, mais
les deux premiers de la V. Scène
du I. Acte. *Tomyris* les dit en
entrant sur le Theatre. BROSS.(13) *Mais que &c.*] Dans
l'*Edition de 1713*, il y a: *Et que*
&c. M. *Brossette* a rétabli *Mais*,
apparemment sur l'original.

DIOGENE.

Des tablettes ! Je ne les ay pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moy que des tablettes ; & l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots , fans que j'aye besoin de les recueillir moy-mesme dans des tablettes.

PLUTON.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantost visité tous les coins & recoins de cette Salle. Qu'y avoit-il donc de si precieux dans vos tablettes , grande Reine ?

TOMYRIS.

Un Madrigal , que j'ay fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Helas , qu'elle est doucereuse !

DIOGENE.

Je suis faché que ces tablettes soient perduës. Je ferois curieux de voir un Madrigal Massagete.

PLUTON.

Mais qui est donc ce charmant Ennemi qu'elle aime ?

DIOGENE.

C'est ce mesme Cyrus qui vient de sortir tout à l'heure.

PLUTON.

Bon ! Auroit-elle fait égorger l'objet de sa passion ?

DIOGENE.

Egorgé ! C'est une erreur dont on a esté abusé seulement durant vingt - cinq siecles ; & cela par la faute du Gazetier de Scythie , qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un

faux bruit. On est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

(14) Vraiment je le croiois encore. Cependant, soit que le Gazetier de Scythie se soit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans ces Galeries chercher, si elle veut, son charmant Ennemi, & qu'elle ne s'opiniastre pas davantage à retrouver des tablettes, que vrai-semblablement elle a perduës par sa negligence, & que seurement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là bas qui fredonne un air ?

DIOGENE.

C'est ce grand Borgne d'Horatius Coclés qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos Gardes, (15) à un Echo qu'il y a trouvé, une Chanson qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il creve de rire ?

MINOS.

Et qui ne riroit ? Horatius Coclés chantant à l'Echo !

PLUTON.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, & qu'il n'inter-

R E M A R Q U E S.

(14) *Vraiment je le croiois encore.*] C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1713. M. Brossette a mis : *Vraiment je le crois encore.* Ce que les autres Editeurs ont adopté. Mais comme M. Brossette ne rend point raison de ce changement, il m'a paru que c'étoit une faute d'impression,

d'autant plus que si l'on y fait attention, on verra que *je le croiois*, répond bien plus juste, à ce que Diogène vient de dire, que *je le crois*.

(15) à un Echo qu'il y a trouvé,] Voies le premier Tome de Clélie, page 18. BROSSETTE.

rompe point pour cela sa Chanſon , que Minos
vrai-ſemblablement fera bien-aïſe d'entendre de
plus près.

MINOS.

Aſſeurément.

HORATIUS COCLES ;

Chantant la reprise de la Chanſon qu'il chante dans Clélie.

*Et Phéniſſe meſme publie ,
Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

DIOGENE.

Je penſe reconnoiſtre l'air. C'eſt ſur le chant de
(16) *Toïnon la belle Jardinie.*

HORATIUS COCLES.

*Et Phéniſſe meſme publie ,
Qu'il n'eſt rien ſi beau que Clélie.*

PLUTON.

Quelle eſt donc cette Phéniſſe ?

DIOGENE.

C'eſt une Dame des plus galantes & des plus ſpi-
rituelles de la Ville de Capouë , mais qui a une

REMARQUES.

(16) *Toïnon la belle Jardinie-* M. Broſſette ajoute ici les Pa-
re.] Chanſon du *Savoyard*, alors roles de cette Chanſon. Les voi-
à la mode. DESP. ci :

*Toïnon la belle Jardinie
N'arroſe jamais ſon jardin
De cette belle eau coutumière ,
Dont on arroſe le Jafmin.
Non pas meſme de l'eau de roſe
Mais de l'eau de quelque autre choſe.*

*Enfin elle n'en fut maîtreſſe ,
Et a fait ſon jardin ſi beau ,
Tous les neuf mois par ſon adreſſe
Il y venoit du fruit nouveau.
Ce n'étoit pas de l'eau de roſe
Mais de l'eau de quelque autre choſe.*

trop grande opinion de sa beauté , & qu'Horatius Coclés raille dans cet Impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en luy faisant avouer à elle-mesme, que tout cede en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais creu, que cet illustre Romain fust si excellent Musicien, & si habile faiseur d'Impromptus. Cependant je vois bien par celuy-ci qu'il est Maître passé.

PLUTON.

Et moy je vois bien que pour s'amuser à de semblables petiteesses, il faut qu'il ait entierement perdu le sens. Hé, Horatius Coclés, vous qui estiez autrefois si déterminé Soldat, & qui avez deffendu vous seul un Pont contre toute une armée, de quoy vous estes-vous avisé de vous faire Berger après vostre mort; & qui est le fou, ou la folle, qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLES.

*Et Phénisse mesme publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

MINOS.

Il se ravit dans son chant.

PLUTON.

Oh, qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel Echo. Qu'on l'emmene.

HORATIUS COCLES,

s'en allant, & toujours chantant.

*Et Phénisse mesme publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.*

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGÈNE.

Vous allez avoir bien de la satisfaction. Car je voy entrer la plus illustre de toutes les Dames Romaines , cette Clélie qui passa le Tibre à la nage pour se dérober du Camp de Porfena , & dont Horatius Coclés , comme vous venez de le voir , est amoureux.

PLUTON.

J'ay cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite-Live. Mais je meurs de peur que Tite-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène ?

DIOGÈNE.

(17) Ecoutez ce qu'elle vous va dire.

CLELIE.

Est-il vrai , sage Roi des Enfers , qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton , le vertueux Pluton ?

PLUTON.

Ah ! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Ouy , ma fille ; il est vrai que les Criminels dans le Tartare ont pris les armes , & que nous avons envoyé chercher les Heros dans les Champs Elisées & ailleurs , pour nous secourir.

CLELIE.

Mais de grace , Seigneur , les Rebelles ne font-ils point à exciter quelque trouble dans (18) le Royaume de Tendre ? Car je serois au desespoir s'ils estoient seulement postez dans le Village de

REMARKES.

(17) Ecoutez ce qu'elle vous va dire.] Les Editions de Paris 1735. & 1740. ont retranché : vous. Je ne fais pourquoi ?

(18) le Royaume de Tendre ?] Voirs Clélie , Part. I. p. 398. & la Sat. X. de nôtre Auteur, Vers 161. BROSS.

Petits-Soins. Nont-ils point pris Billets-doux, ou Billets-galants ?

PLUTON.

De quel país parle-t-elle là ? Je ne me souviens point de l'avoir veu dans la Carte.

DIOGENE.

Il est vrai que Ptolomée n'en a point parlé. Mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du país de Galanterie qu'elle vous parle ?

PLUTON.

C'est un país que je ne connois point.

CLELIE.

En effet, l'illustre Diogène raisonne tout-à-fait juste. Car il y a trois sortes de Tendres ; Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination, & Tendre sur Reconnoissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime, il faut aller d'abord au Village de Petits-soins, &...

PLUTON.

Je vois bien, la belle Fille, que vous sçavez parfaitement la Geographie du Royaume de Tendre, & qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du país dans ce Royaume. Mais pour moy, qui ne le connois point, & qui ne le veux point connoître, je vous diray franchement que je ne sçay si ces trois Villages & ces trois Fleuves menent à Tendre, mais qu'il me paroist que c'est le grand chemin des Petites-Maisons.

MINOS.

Ce ne seroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce Village-là dans la Carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnuës dont on y veut parler.

P L U T O N.

Mais vous, tendre Mignone ? Vous estes donc aussi amoureuse , à ce que je voy ?

C L E L I E.

Ouï , Seigneur , je vous concede que j'ay pour Aronce une amitié qui tient de l'Amour veritable : Aussi faut-il avoüer que cet admirable fils du Roy de Clusium a en toute sa personne je ne sçay quoy de si extraordinaire , & de si peu imaginable , qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable , on ne peut pas s'empescher d'avoir pour luy une passion tout-à-fait raisonnable. Car enfin . . .

P L U T O N.

Car enfin , Car enfin . . . je vous dis moy , que j'ay pour toutes les folles une aversion inexplicable ; & que quand le fils du Roy de Clusium auroit un charme inimaginable , avec votre langage inconcevable , vous me feriez plaisir de vous en aller , vous & vostre Galant , au Diable. A la fin la voila partie. Quoy , toujourns des Amoureux ? Personne ne s'en sauvera ; & un de ces jours nous verrons Lucrece galante.

D I O G E N E.

Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure. Car voici Lucrece en personne.

P L U T O N.

Ce que j'en disois n'est que pour rire. A Dieu ne plaïse que j'aye une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde.

D I O G E N E.

Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a , ma foy , les yeux fripons.

P L U T O N.

Je vois bien , Diogène , que tu ne connois pas

Lucrece. Je voudrois que tu l'eusses veüe la premiere fois qu'elle entra ici toute sanglante, & toute échevelée. Elle tenoit un poignard à la main. Elle avoit le regard farouche, & la colere estoit encore peinte sur son visage, malgré les passeurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-mesme ce qu'elle pense de l'Amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrece; mais expliquez-vous clairement. Croiez-vous qu'on doive aimer?

LUCRECE,

tenant des Tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte & decisive?

PLUTON.

Oui.

LUCRECE.

Tenez, la voila clairement énoncée dans ces Tablettes. Lisez.

PLUTON, Lisant.

(19) *Toujours. l'on. si. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. Qu'il.*
Que veux dire ce galimatias?

LUCRECE.

Je vous assure, Pluton, que je n'ay jamais rien dit de mieux, ni de plus clair.

PLUTON.

Te vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. (20) Peste soit de la folle. Où a-

R E M A R Q U E S.

(19) *Toujours. l'on. &c.]* Voies (20) *Peste soit de la folle.]* Il
Clélie, Part. II. p. 348. BROSS. y a comme cela dans l'Édition
 t-on

t-on jamais parlé comme cela ? *Point. si. éternelles.*
Et où veut-elle que j'aille chercher un Oedipe pour
m'expliquer cette Enigme ?

DI O G E N E.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui en-
tre , & qui est fort propre à vous rendre cet office.

PL U T O N.

Qui est-il ?

DI O G E N E.

C'est Brutus ; celui qui délivra Rome de la tyran-
nie des Tarquins.

PL U T O N.

Quoy ? cet austere Romain , qui fit mourir ses
Enfants pour avoir conspiré contre leur patrie ?
Lui , expliquer des Enigmes ? Tu es bien fou ,
Diogène.

DI O G E N E.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est pas non
plus cet austere personnage que vous vous imagi-
nez. C'est un esprit naturellement tendre & passion-
né , qui fait de fort jolis Vers , & les billets du
monde les plus galants.

MIN O S.

Il faudroit donc que les paroles de l'Enigme fus-
sent écrites , pour les lui montrer.

DI O G E N E.

Que cela ne vous embarrasse point. Il y a long-
temps que ces paroles sont écrites sur les Tablettes
de Brutus. Des Heros comme luy sont toujours
fournis de Tablettes.

R E M A R Q U E S.

de 1713. M. Brossette , sans dire & 1740. l'ont imité. M. D'it
pourquoi , a retranché : soit. En Monteil a rétabli ce mot dans les
quoi les Editeurs de Paris 1735. Editions d'Amsterdam.

Tome III.

C

PLUTON.

Hé bien, Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos Tablettes ?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les font-ce pas la ?
Toujours. l'on. si. Mais, &c.

PLUTON.

Ce les font là elles-mêmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ay d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrece; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ay faite. *Moy. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.*

PLUTON.

Je ne sçay pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres. Mais je sçay bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, & que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGENE.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystere. Le mystere est que ce sont des paroles transposées. Lucrece, qui est amoureuse & aimée de Brutus, lui dit (21) en mots transposés.

R E M A R Q U E S.

(21) en mots transposés :] L'Édition de 1713. M. Brossette & M. Du Monteil ont mis ainsi : Les Editeurs de Paris 1735. & 1740. mettent : en ces mots transposés. Correction, qui fait un contre-

sens. Les mots, qui suivent, ne sont rien moins que transposés, puisque ce sont deux Vers composés des mêmes mots transposés, que Lucrece a donnés ei-dessus à Pluton.

*Qu'il seroit doux d'aimer , si l'on aimoit toujours !
Mais hélas ! il n'est point d'éternelles Amours.*

Et Brutus , pour la rassurer , lui dit en d'autres termes transposés.

*Permettez-moi d'aimer , Merveille de nos jours :
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles Amours.*

PLUTON.

Voilà une grosse finesse. Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les Dictionnaires. Il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus & de Lucrece en soient venus à cet excès d'extravagance , de composer de semblables bagatelles ?

DIOGÈNE.

C'est pourtant par ces bagatelles , qu'ils ont fait connoître l'un & l'autre , qu'ils avoient infiniment d'esprit.

PLUTON.

Et c'est par ces bagatelles moy , que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moy , je ne sçay tantost plus où j'en suis. Lucrece amoureuse ! Lucrece coquette ! Et Brutus son Galant ! Je ne desespère pas un de ces jours de voir Diogène lui-mesme galant.

DIOGÈNE.

Pourquoi non ? Pythagore l'estoit bien.

PLUTON.

Pythagore estoit galant ?

DIOGÈNE.

Ouy , & ce fut de Theano sa fille , formée par lui à la galanterie , ainsi que le raconte le généreux Herminius dans l'histoire de la vie de Brutus ; ce fut , dis-je , de Theano , que cet illustre Romain

apprit ce beau Symbole , qu'on a oublié d'ajouter aux autres Symboles de Pythagore : *Que c'est à pousser (22) les beaux sentimens pour une Maistresse , & à faire l'Amour , que se perfectionne le grand Philosophe.*

PLUTON.

J'entends. Ce fut de Theano qu'il sçeut que c'est la folie qui fait la perfection de la Sageffe. O l'admirable precepte ! Mais laissons là Theano. Quelle est cette Precieuse renforcée que je voy qui vient à nous ?

DIOGENE.

(23) C'est Sappho , cette fameuse Lesbienne , qui a inventé les Vers Saphiques.

PLUTON.

(24) On me l'avoit dépeinte si belle. Je la trouve bien laide.

DIOGENE.

Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni , ni les traits du monde les plus reguliers. Mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc & du noir de ses yeux , comme elle le dit elle-mesme dans l'Histoire de sa vie.

PLUTON.

Elle se donne là un bizarre agrément , & Cerbere , selon elle , doit donc passer pour beau , puisqu'il a dans les yeux la mesme opposition.

R E M A R Q U E S .

(22) à pousser les beaux sentimens] Les Editions de Paris 1735. & 1740. portent : à pousser de beaux sentimens.

(23) C'est Sappho , cette fameuse Lesbienne , &c.] Mademoiselle de Scuderi paroît ici sous le nom de Sappho , nom qui lui avoit

été donné par les Poëtes de son tems. BROSS.

(24) On me l'avoit dépeinte si belle.] L'Edition de 1740. porte dépeint , quoiqu'il y ait , dépeinte dans celle de 1713. Si ce n'est pas une faute d'impression , c'est une mauvaise correction.

DIOGENE.

Je crois qu'elle vient à vous. Elle a seurement quelque question à vous faire.

SAPPHO.

Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'Amitié, & si vous croiez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'Amour. Car ce fut le sujet d'une genereuse conversation que nous eufmes l'autre jour avec la Sage Democede & l'agreable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne & de votre Estat; & au lieu de cela, songez à me bien definir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'Amitié, tendresse d'Amour, tendresse d'Inclination, & tendresse de Passion.

MINOS.

Oh celle-ci est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gasté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente. C'est bien le temps de resoudre des questions d'Amour, que le jour d'une revolte.

DIOGENE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire, & tous les jours, les Heros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille, où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les Soldats, & à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarete ou de Berelise dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu, ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien, s'ils sont fous, je ne veux pas leur

resembler, & principalement à cette Precieuse ridicule.

SAPPHO.

Eh de grace, Seigneur, defaites-vous de cette air groffier & provincial de l'Enfer, & songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage & de Capouë. A vous dire le vrai, pour décider un point auffi important que celui que je vous propose, je fouhaiterois fort que toutes nos genereuses Amies & nos illustres Amis fussent ici. Mais en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, & l'enjoué Diogène le galant Esope.

PLUTON.

Atten, atten, je m'en vai te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPPHO.

Qui? Tisiphone? Je la connois, & vous ne serez peut-estre pas fasché que je vous en fasse voir le Portrait, que j'ai déjà composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'inferer dans quelqu'une des Histoires, que nous autres faiseurs & faiseuses de Romans, sommes obligez de raconter à chaque Livre de nostre Roman.

PLUTON.

Le portrait d'une Furie! Voila un estrange projet.

DIogene.

Il n'est pas si estrange que vous pensez. En effet, cette mesme Sappho que vous voyez, a peint dans ses Ouvrages beaucoup de ses genereuses Amies, qui ne surpassent gueres en beauté Tisiphone, & qui neantmoins à la faveur des mots galants, & des façons de parler élégantes & precieuses, qu'el-

Le jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes Heroïnes de Roman.

MINOS.

Je ne sçay si c'est curiosité ou folie. Mais je vous avouë que je meurs d'envie de voir un si bizarre portrait.

PLUTON.

Hé bien donc ! qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyablè des Eumenides, agreable & gracieuse.

DIOGENE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, & elle a déjà fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuse Arricidie. Ecoutons donc. Car je la voy qui tire le Portrait de sa poche.

SAPPHO lisant.

(25) L'illustre fille dont j'ay à vous entretenir, a en toute sa personne, je ne sçay quoy de si furieusement extraordinaire, & de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas mediocrement embarrassée, quand je songe à vous en tracer le Portrait.

MINOS.

Voila les adverbess *furieusement* & *terriblement*, qui sont, à mon avis, bien placez, & tout à fait en leur lieu.

SAPPHO continuë de lire.

Tisiphone a naturellement la taille fort haute, & passant de beaucoup la mesure des personnes de

R E M A R Q U E S.

(25) L'illustre fille dont j'ay à vous entretenir, &c.] Portrait de Mademoiselle de Scuderi elle-même. BROSS.

son sexe; mais pourtant si degagée, si libre; & si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité mesme lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans & bordez d'un certain vermillon, qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclez & annelez; & l'on peut dire que ce sont autant de serpents, qui s'entortillent les uns dans les autres, & se jouënt non-chalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade & blancheâtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun mafle & noble que donne le Soleil aux Afriquaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes, bruslez par le bout, comme ceux des Amazones, & qui s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont negligemment & languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la mesme sorte. Sa demarche est extrêmement noble & fiere. Quand il faut se haster, elle vole plutôt qu'elle ne marche; & je doute qu'Atalante la peust devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice, sur tout des grands crimes, qu'elle poursuit par tout, un flambeau à la main, & qu'elle ne laisse jamais en repos; secondée en cela par ses deux illustres sœurs Alecto & Mege-re, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle: & l'on peut dire de toutes ces trois Sœurs, que c'est une Morale vivante.

DIogene.

Hé bien, n'est-ce pas là un Portrait merveilleux?

PLUTON.

Sans doute, & la Laideur y est peinte dans

toute sa perfection, (26) pour ne pas dire dans toute sa beauté. Mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos Heros ; & sans nous plus donner la peine , comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre , puisque les voilà tous reconnus véritablement infenés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade , & de les conduire exactement de l'œil dans mes Galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont. Car je défends d'en laisser sortir aucun , que je n'aye précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer ; & qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces Heros sont-ils connus dans l'Histoire ?

DIOGENE.

Non ; il y en a beaucoup de chimeriques, mêlez parmi eux.

PLUTON.

Des Heros chimeriques ! & sont-ce des Heros ?

DIOGENE.

Comment , si ce sont des Heros ! Ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les Livres , & qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

DIOGENE.

Volontiers. Orondate ; Spitridate , Alcamene , Melinte , Britomare , Artaxandre , &c.

R E M A R Q U E S.

(26) pour ne pas dire dans toute sa beauté.] Il y a dans l'Édition de 1735, & pour ne pas dire. Faute d'impression fidèlement copiée dans l'Édition de 1740.

PLUTON.

Et tous ces Heros-là ont-ils fait vœu comme les autres de ne jamais s'entretenir que d'Amour ?

DIOGENE.

Cela feroit beau qu'ils ne l'eussent pas fait. Et de quel droit se diroient-ils Heros, s'ils n'estoient point amoureux ? N'est-ce pas l'Amour qui fait aujourd'huy la vertu heroïque ?

PLUTON.

Quel est ce grand Innocent, qui va des derniers, & qui a la Mollesse peinte sur le visage ? Comment t'appelles-tu ?

ASTRATE.

(27) Je m'appelle Afrate.

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici ?

ASTRATE.

Je veux voir la Reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ay une Reine que je garde ici dans une boiste, & que je montre à tous ceux qui la veulent voir ? Qu'es-tu, toy ? As-tu jamais esté ?

ASTRATE.

Ouy-da, j'ay esté, & il y a un Historien Latin qui dit de moy en propres termes ; *Astratus vixit*, Afrate a vescu.

REMARQUES.

(27) Je m'appelle Afrate.] On joiioit à l'Hostel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce Dialogue, l'*Astrate* de M. Quinault, & l'*Historius* de l'Abbé de Pure, DESP. Sur l'*Astrate*, Voiés Sat. III. 194. & 198. BROSS. Au sujet de l'Abbé de Pure, voiés Sat. II. 17. Sat. VI. 12. Sat. IX. 28.

PLUTON.

Est-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'Histoire ?

ASTRATE.

Oùï , & c'est sur ce bel argument , qu'on a composé une Tragedie intitulé du nom d'ASTRATE ; où les Passions tragiques sont maniées si adroitement , que les Spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moy j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une Reine, dont je suis passionnément épris.

PLUTON.

Ho bien , va-t-en dans ces Galeries voir si cette Reine y est. Mais quel est ce grand mal-basti de Romain, qui vient après ce chaud Amoureux ? Peut-on sçavoir son nom ?

OSTORIUS.

Mon nom est Ostorius.

PLUTON.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part leu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS.

Il y est pourtant. L'Abbé de Pure assure qu'il l'y a leu.

PLUTON.

Voilà un merveilleux garand. Mais , dis-moi , appuié de l'Abbé de Pure , comme tu es , as-tu fait quelque figure dans le Monde ? T'y a-t-on jamais veu ?

OSTORIUS.

Oùï-da ; & à la faveur d'une piece de Theat

tre, que cet Abbé a faite de moy, on m'a veu
(28) à l'Hôtel de Bourgogne.

PLUTON.

Combien de fois ?

OSTORIUS.

Eh, une fois.

PLUTON.

Retourne-t-y-en.

OSTORIUS.

Les Comédiens ne veulent plus de moy.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toy qu'eux ? Allons, déloge d'ici au plus vifte, & va te confiner dans mes Galeries. Voici encore une Heroïne, qui ne se hafte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne. Car elle me paroist si lourde de sa personne, & si pesamment armée, que je voy bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la repugnance à m'obeir, qui l'empesche d'aller plus vifte. Qui est-elle ?

DIOGENE.

Pouvez-vous ne pas reconnoistre la Pucelle d'Orléans ?

PLUTON.

C'est donc là cette vaillante fille, qui delivra la France du joug des Anglois ?

DIOGENE.

C'est elle-mesme.

REMARKES.

(28) à l'Hôtel de Bourgogne.] C'est où sont aujourd'hui les
Theatre où l'on jouoit autrefois, Comédiens Italiens.
DESP.

PLUTON.

Je luy trouve la physionomie bien platte , & bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGENE.

Elle touffe , & s'approche de la Balustrade. Ecoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire , & une harangue en Vers. Car elle ne parle plus qu'en Vers.

PLUTON.

A-t-elle du talent pour la Poësie ?

DIOGENE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

(29) *O grand Prince , que grand dès cette heure j'appelle ;
Il est vrai , le respect sert de bride à mon zele :
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur ;
Et me le redoublant , me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite ,
Et grim pant contre mont la dure Terre quitte.
O que n'ay-je le ton desormais assez fort ,
Pour aspirer à toy sans te faire de tort !
Pour toy puissé-je avoir une mortelle pointe ,
Vers où l'espaule gauche à la gorge est conjointe ,
Que le coup brisast l'os , & fist pleuvoir le sang
De la Temple , du dos , de l'espaule & du flanc.*

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler ?

DIOGENE.

Belle demande ! François.

R E M A R Q U E S.

(29) *O grand Prince , &c.*] Vers extraits de *La Pucelle*, DESP.

PLUTON.

Quoy ! c'est du François qu'elle a dit ? Je croyois que ce fust du bas-Breton , ou de l'Allemand. Qui luy a appris cet estrange François-là ?

DIOGENE.

(30) C'est un Poëte , chez qui elle a esté en pension quarante ans durant.

PLUTON.

Voila un Poëte qui l'a bien mal élevée.

DIOGENE.

Ce n'est pas manque d'avoir esté bien payé , & d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON.

Voila de l'argent bien mal employé. Hé , Pucelle d'Orléans , pourquoy vous estes-vous chargée la mémoire de ces grands vilains mots , vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer vostre patrie , & qui n'aviez d'objet que la gloire ?

LA PUCELLE.

La gloire ?

(31) *Un seul endroit y mene ; & de ce seul endroit Droite & roide. . . .*

PLUTON.

Ah ! Elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

Droite & roide est la coste & le sentier estroit.

PLUTON.

Quels Vers , juste Ciel ! Je n'en puis pas en-

R E M A R Q U E S .

(30) *C'est un Poëte*] Chape-
lain. BROSS.

(31) *Un seul endroit y mene ; &c.*]
Livre V. du même Poëme. BROSS.

tendre prononcer un , que ma teste ne soit prestee
à se fendre.

LA PUCELLE.

*De flèches toutefois aucune ne l'atteint ,
Ou pourtant l'atteignant , de son sang ne se teint.*

PLUTON.

Encore. J'avouë que de toutes les Heroïnes qui
ont paru en ce lieu , celle-ci me paroist beaucoup
la plus insupportable. Vraiment elle ne presche pas
la tendresse. Tout en elle n'est que dureté & que
fecheresse ; & elle me paroist plus propre à glacer
l'ame , qu'à inspirer l'amour.

DIOGENE.

Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle ? inspirer de l'amour au cœur de Dunois !

DIOGENE.

Oüi asseurement.

*Au grand cœur de Dunois , le plus grand de la Terre,
Grand cœur, qui dans luy seul deux grands Amours enferme.*

Mais il faut sçavoir quel amour. Dunois s'en
explique ainsi luy-mesme en un endroit du Poëme
fait pour cette merveilleuse fille.

*(32) Pour ces celestes yeux , pour ce front magnanime ,
Je n'ay que du respect , je n'ay que de l'estime :
Je n'en souhaite rien ; & si j'en suis Amant ,
D'un amour sans desir je l'aime seulement.*

*Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle.
Bruslons en holocauste aux yeux de la Pucelle.*

REMARQUES.

(32) Pour ces celestes yeux, &c.] Livre II. du même Poëme. Brossé.

Ne voila-t-il pas une passion bien exprimée ; & le mot d'holocauste n'est-il pas tout-à-fait bien placé dans la bouche d'un Guerrier comme Dunois.

PLUTON.

Sans doute ; & cette vertueuse Guerriere peut innocemment, avec de tels Vers aller tout de ce pas si elle veut inspirer un pareil Amour à tous les Heros qui sont dans ces Galeries. Je ne crains pas que cela leur amolisse l'ame. Mais du reste qu'elle s'en aille. Car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses Vers, & je ne suis pas resolu de les entendre. La voila enfin partie. Je ne vois plus ici aucun Heros, ce me semble. Mais non, je me trompe. En voici encore un qui demeure immobile derriere cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortist. Le connois-tu, Diogène ?

UDIOGENÉ.

(33) C'est Pharamond, le premier Roy des François.

PLUTON.

Que dit-il ? Il parle en luy-mesme.

PHARAMOND.

Vous le sçavez bien ; divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoistre ; & que c'est sur le seul recit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

PLUTON.

Il semble que celuy-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa Maistresse.

R E M A R Q U E S.

(33) C'est Pharamond, le premier Roy, &c.] Critique de Pharamond, Roman de La Calprenède. BROSS.

UDIOGENÉ,

DIOGENE.

Assurément, il ne l'avoit point veuë.

PLUTON.

Quoy ? il est devenu amoureux d'elle sur son portrait ?

DIOGENE.

Il n'avoit pas mesme veu son portrait.

PLUTON.

Si ce n'est-là une vraie folie, je ne sçay pas ce qui peut l'estre. Mais dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'estes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant Royaume de l'Europe, & de pouvoir compter au rang de vos Successeurs le Roy qui y régne aujourd'huy ? Pourquoi vous estes-vous allé mal-à-propos embarrasser l'esprit de la Princesse Rosemonde ?

PHARAMOND.

Il est vrai, Seigneur. Mais l'Amour.....

PLUTON.

Ho ! l'Amour ! l'Amour ! (34) Va exagerer, si tu veux, les injustices de l'Amour dans mes Galeries. Mais pour moy, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voila un qui entre. Il faut que je lui casse la teste.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure ?

R E M A R Q U E S.

(34) *Va exagerer, si tu veux,* dans l'Original de l'Auteur, *les injustices de l'Amour dans mes Galeries.* Ces mots qui sont de 1713. BROSS.

Tome III.

D

PLUTON.

Ah, Mercure! je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'Amour?

MERCURE.

Vous sçavez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moy-mesme. La verité est que je l'ai fait quelquefois pour mon pere Jupiter, & qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais reveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amene a paru, que vos ennemis se sont rangez dans le devoir. Vous n'avez jamais esté Roy plus paisible de l'Enfer que vous l'estes.

PLUTON.

Divin Messager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais au nom de nostre proche parenté, dites-moi, vous qui estes le Dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un & dans l'autre Monde une si impertinente maniere de parler que celle qui regne aujourd'huy, sur tout en ces Livres qu'on appelle Romans; & comment vous avez permis que les plus grands Heros de l'Antiquité parlassent ce langage.

MERCURE.

Helas! Apollon & moy, nous sommes des Dieux qu'on n'invoque presque plus, & la plupart des Ecrivains d'aujourd'huy ne connoissent pour leur veritable patron qu'un certain Phébus, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste je viens vous avertir qu'on vous a joié une piece.

PLUTON.

Une piece à moy! Comment?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais Heros sont venus ici?

PLUTON.

Affeurément je le crois, & j'en ay de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermez dans les Galeries de mon Palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous diray que c'est une troupe de faquins, ou plûtoft de fantosmes chimeriques, qui n'estant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands Heros de l'Antiquité, mais dont la vie a esté fort courte, & qui errent maintenant sur les bords du Cocyte & du Styx. Je m'étonne que vous y ayez esté trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractere de Heros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau & un faux clinquant de paroles, dont les ont habillez ceux qui ont écrit leur vie, & qu'il n'y a qu'à leur oster pour les faire paroistre tels qu'ils sont. J'ai mesme amené des Champs Elysées, en venant ici, un François pour les reconnoistre quand ils seront dépouillez. Car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien, que je veux que sur le champ la chose ici soit executée. Et pour ne point perdre de temps, Gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes Galeries par les portes derobées, & qu'on les amene tous dans la grande Place. Pour nous, allons nous mettre sur le Balcon de cette Fenestre basse, d'où nous pourrons les contempler, & leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos sieges. Mercure, mettez-vous à ma droite; & vous Minos, à ma gauche: & que Diogène se tienne derriere nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les Galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs
de mes volontés, Spectres, Larves, Démons, Fu-
ries, Milices infernales que j'ay fait assembler.
Qu'on m'entoure tous ces prétendus Heros, &
qu'on me les dépouille.

CYRUS.

Quoi, vous ferez dépouiller un Conquerant com-
me moy?

PLUTON.

Hé de grace, généreux Cyrus, il faut que vous
passiez le pas.

HORATIUS COCLES.

Quoy! un Romain comme moy, qui a défendu
lui seul un pont contre toutes les forces de Por-
sena? Vous ne le considerez (35) pas plus qu'un
coupeur de bourse.

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoy un Galant aussi tendre & aussi passionné
que moy, vous le ferez maltraiter?

REMARQUES.

(35) pas plus qu'un coupeur de bourse. On condamne ordinairement les Coupeurs de bourses, à la peine du fouet. Bross.

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la Reine. Ah ! les voilà depouillés.

MERCURE.

Où est le François que j'ay amené ?

LE FRANÇOIS.

Me voilà , Seigneur. Que fouhaitez-vous ?

MERCURE.

Tien , regarde bien tous ces gens-là ; les connois-tu ?

(36) LE FRANÇOIS.

Si je les connois ? Hé ce font tous des Bourgeois de mon quartier. Bon jour , Madame Lucrece. Bon jour , M. Brutus. Bon jour , Mademoiselle Clelie. Bon jour , M. Horatius Cocles.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes Bourgeois de toutes pieces. Allons , qu'on ne les épargne point ; & qu'après qu'ils auront esté abondamment fustigés , on me les conduise tous sans differer droit aux bords (37) du Fleuve de Lethé. Puis , lorsqu'ils y seront arrivez , qu'on me les jette tous la teste la premiere , dans l'endroit du Fleuve le plus pro-

R E M A R Q U E S.

(36) M. Despréaux avoit fait entrer ici Scarron dans la premiere composition de ce Dialogue , comme cela paroît par ce qu'on en publia dans le *Retour des Pièces choisies* , & parmi les *Oeuvres de M. de Saint-Evremond* ; mais il l'en ôta ensuite , & supprima les endroits , qui designoient Scarron personnellement. DU MONTEIL.

Il me paroît que M. Du Monteil n'a pas fait assés d'attention

au *Discours* qui précède ce Dialogue. M. Despréaux nous dit lui-même , que ce qu'on avoit imprimé sous le nom de Dialogue de M. Despréaux , n'étoit rien moins que son ouvrage. Je ne vois donc pas qu'on puisse asluer , qu'il y avoit d'abord parlé de Scarron , qui n'avoit rien de commun avec la matière de ce Dialogue.

(37) du Fleuve de Lethé. Fleuve de l'oubli. DESP.

54 LES HEROS DE ROMAN.

fond, eux, leurs Billets doux, leurs Lettres galantes, leurs Vers passionnés avec tous les nombreux volumes, ou pour mieux dire, les morceaux de ridicule papier, où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands Heros. Vous voila arrivez à vostre fin, ou pour mieux dire au dernier Acte de la Comedie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HEROS,

s'en allant chargé d'escourgées.

Ah! La Calprenede! Ah! Scuderi!

PLUTON.

Hé, que ne les tiens-je! Que ne les tiens-je! Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres Provinces de mon Royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE.

Mais voici les veritables Heros qui arrivent & qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduise?

PLUTON.

Je seray ravi de les voir. Mais je suis si fatigué des sottises que m'ont dites tous ces impertinens usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aie à faire un somme.





(¹) F R A G M E N T
D'UN AUTRE DIALOGUE.

INTERLOCUTEURS.

APOLLON, HORACE, des MUSES,
des POETES.

HORACE.

TOUT le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez regner sur le Parnasse.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler François ?

HORACE.

Les François se mêlent bien de parler Latin. Ils estropient quelques-uns de mes Vers : ils en font de même à mon Ami Virgile ; & quand ils ont accroché , je ne sçay comment , *disjecti membra Poëtae* , ainsi que je parlois autrefois , ils veulent figurer avec nous.

R E M A R Q U E S.

(1) *Fragment d'un autre Dialogue.*] J'ai donné ce titre à ce Morceau , pour les raisons qui résulteront de cette Remarque.

M. Despréaux dans la Préface de son Edition de 1674. après avoir parlé de ce qu'il y avoit ajouté ,

dit : *J'avois dessein d'y joindre aussi quelques Dialogues en Prose que j'ai composés.* A quoi M. Brossette ajoute dans ses Remarques sur cette Préface : " Il n'a donné dans la suite que le Dialogue sur les Romains. (C'est celui qu'on vient

A P O L L O N.

Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

H O R A C E.

Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

A P O L L O N.

Calliope , dites-moi , qui sont ces gens-là ? C'est une chose étrange , que vous les inspiriez , & que je n'en fache rien.

C A L L I O P E.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Erato fera peut-être mieux instruite que moi.

E R A T O.

Toutes les nouvelles que j'en ai , c'est par un pauvre Libraire , qui faisoit dernièrement retentir nôtre Vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques Ouvrages de ces Plagiaires , &

R E M A R Q U E S.

„ de lire) Il en avoit composé
 „ un autre , pour montrer qu'on
 „ ne sauroit bien parler , ou du
 „ moins s'assurer qu'on parle
 „ bien une Langue morte. Mais
 „ il ne l'a jamais voulu publier ,
 „ de peur d'offenser plusieurs de
 „ nos Poètes Latins , qui étoient
 „ ses Amis & ses Traducteurs. Il
 „ ne l'a pas même confié au pa-
 „ pier. Cependant il m'en récita
 „ un jour ce que sa mémoire lui
 „ put fournir , & j'allai sur le
 „ champ écrire ce que j'en avois
 „ retenu. Quoique je n'aie con-
 „ servé ni les graces de sa dic-
 „ tion , ni toute la suite de ses
 „ pensées , peut-être ne sera-

„ t-on pas fâché de voir mon
 „ extrait , pour juger du tour
 „ qu'il avoit imaginé „ M.
Brossette rapporte ensuite dans la
Remarque , que je viens de copier tout ce *Fragment* tel qu'il est
 ici. J'ai cru pouvoir , à l'exem-
 ple de l'*Editeur* de 1740. l'ôter
 de sa place ; & faire encore
 plus , en le mettant précisément
 dans cet endroit , parce que
 comme on l'a vu , dans le se-
 cond Volume , je m'attache à
 mettre ensemble , autant que
 cela se peut , les Pièces du mê-
 me genre. Je suis dans ce *Frag-*
ment l'Ortographe & la Ponc-
 tuation de M. *Brossette*.

il venoit se plaindre ici de Vous & de Nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pié du Parnasse.

APOLLON.

Le bon homme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de nôtre enceinte? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms. Puisqu'ils, ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la Comédie.

HORACE.

Quelle troupe! Nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement: les uns après les autres.

Un POETE, s'adressant à Apollon.

Da, Tymbræe, loqui

Autre POETE, à Calliope.

Dic mihi, Musa, Virum

Troisième POETE, à Erato.

Nunc age, qui Reges Erato

APOLLON.

Laissez vos complimens, & dites-nous d'abord vos noms.

Un POETE,

(2) *Menagius.*

REMARQUES.

(2) *Menagius.*] GILLES ME-
NAGE, de l'Académie de la Crus-
ca de Florence, & qui ne put
jamais être de l'Académie Fran-
çoise, quoiqu'il eut certainement
le mérite académique, étoit né
à Angers le 15. d'Août 1613. Il
mourut à Paris le 23. Juillet

Autre POÈTE.

Pererius.

Troisième POÈTE.

Santolius.

APOLLON.

Et ce vieux Bouquin que je vois parmi vous,
comment s'appelle-t-il ?

REMARQUES.

1692. âgé de plus de 79. ans. Il avoit exercé dans sa jeunesse la profession d'Avocat, pendant quelques années; mais le goût des Lettres lui fit prendre le petit Collet, & moiennant quelques Pensions, qu'il obtint sur des Bénéfices, il se vit en état de se livrer à l'étude selon son gré. Son premier Protecteur fut *Chapelain*, qui le plaça chés le Cardinal de *Rets*, après qu'il eut pris l'habit ecclésiastique; mais *Ménage* ne s'y maintint pas long-tems. Sans entrer moi-même dans un plus grand détail sur ce qui le concerne, je vais rapporter ce que *Chapelain* en dit dans la *Liste* que j'ai citée plusieurs fois dans les *Remarques sur le Chapelain Décoiffé*. "MÉNAGE Plus savant qu'*Hedelin* (l'Abbé d'*Aubignac*) dans les deux Langues anciennes; mais beaucoup moins habile dans les choses & dans le raisonnement: faisant seulement profession de Critique pour le langage, & non pour le savoir; ni historique, ni poétique, ni philosophique. Aussi n'a-t-il jamais rien fait de lui-même, qui ne fut ou imité ou dérobé d'autrui; comme l'ont con vaincu ceux à qui il a eu affaire, & qu'il a provoqués par son procédé méprisant &

mordant. Son ambition est de passer pour consommé dans le Grec & dans le Latin, dans le François & dans l'Italien; dans lesquelles Langues il a affecté de faire des Vers, qui sont bons parce qu'ils sont composés de lambeaux d'Auteurs, que son travail & sa mémoire, qui lui tiennent lieu d'esprit & de sens, lui fournissent. Sa hardiesse néanmoins, & l'assemblée, qu'il tient chés lui une fois la semaine (le Mercredi) lui donnent quelque rang entre les Lettrés, qu'il se conserve avec le soin le plus grand du monde; toujours prêt de rompre avec ceux qui ne sont pas dans ses passions, & dans ses sentimens. Il n'est capable d'aucune entreprise, où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haieine & de l'élevation; & tout son fait se réduit à une *Elégie*, à une *Epigramme*. La *Vie de Gargilius Mamurra* (*Pierre Montmaur*) est une pure copie de celles de *Diogène Laerce* & n'est bonne que par là. Les principaux Adversaires de l'Abbé *Ménage* furent l'Abbé d'*Aubignac*, *Gilles Bosleau*, l'Abbé *Cotin*, *M. de Salo*, le *P. Bonbours* & *M. Baillet*.

Voies *Sat.* II, 17. 35. *Sat.* III.

DE DIALOGUE. 59

TEXTOR.

Je me nomme (3) *Ravifius Textor*. Quoique je fois en la compagnie de ces Messieurs , je n'ai pas l'honneur d'estre Poëte : mais ils veulent m'avoir avec eux , pour leur fournir des Epithètes au besoin.

Un POETE.

Latonæ proles divina , Jovisque : Jovisque Jovisque Heus tu , Textor ! Jovisque

TEXTOR.

Magni

LE POETE.

Non.

TEXTOR.

Omnipotentis.

LE POETE.

Non , non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POETE.

Bicornis optimè. Jovisque bicornis.

Latonæ proles divina , Jovisque bicornis.

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'esprit ? Vous donnez des cornes à mon Pere.

REMARQUES,

107. *Sât. IV. 92. Sat. IX. 136. Epit. IX. 146. Art Poët. Ch. I. 94. 100. Ch. II. 82. 97. Ch. III. 285. Epigr. XIX.*

(3) *Ravifius Textor.*] JEAN Feiffier Seigneur de Ravifi dans le Nivernois , étoit un Professeur de l'Université de Paris , qui a fait un Livre intitulé : *Detectus Epithetorum*. Quoiqu'il ne

paroisse ici que comme Auteur de cet Ouvrage , il en a fait plusieurs autres , & même une assez grande quantité de Vers Latins , qui ne sont point à mépriser. C'est un des meilleurs Poëtes que l'Université de Paris ait eus dans son Siècle. Ses *Lettres* & ses *Poësies* ont été réimprimées plus d'une fois.

LE POËTE.

C'est pour finir le Vers. J'ai pris la première Epithète que Textor m'a donnée.

A P O L L O N.

Pour finir le Vers , falloit-il dire une énorme sottise ? Mais vous , Horace , faites aussi des Vers François.

H O R A C E.

C'est-à-dire, qu'il faut que je vous donne aussi une Scène à mes dépens , & aux dépens du sens commun.

A P O L L O N.

Ce ne fera qu'aux dépens de ces Etrangers. Rimez toujours.

H O R A C E.

Sur quel sujet ? Qu'importe ? Rimez, puis qu'Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène

U N P O E T E.

Alte-là. On ne dit point en nôtre Langue : *sur la rive* du fleuve , mais *sur le bord* de la Rivière ; *Amasser de l'arène*, ne se dit pas non plus ; il faut dire , *du sable*.

H O R A C E.

Vous êtes plaisant. Est-ce que *Rive* & *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi-bien que *Fleuve* & *Rivière* ? Comme si je ne savois pas que dans votre Cité de Paris la Seine passe sous le Pont-nouveau. Je fais tout cela sur l'extrémité du doigt.

U N P O E T E.

Quelle pitié ! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient Françaises ; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple , quoique le mot de *Cité* soit bon en soi , il ne vaut rien où vous

D E D I A L O G U E. 61

le placez : on dit, *la Ville de Paris*. De même, on dit *le Pont-neuf*, & non pas *le Pont-nouveau* ; Savoir une chose *sur le bout du doigt*, & non pas *sur l'extrémité du doigt*.

H O R A C E.

Puisque je parle si mal vôtre Langue, croiez-vous, Messieurs les faiseurs de Vers Latins, que vous soiez plus habiles dans la nôtre ? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

A P O L L O N.

Comme ils ont fait des Vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais puisque dans les grands abus, il faut des remèdes violens, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligez desormais à lire exactement les Vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

H O R A C E.

De la part d'Apollon, il est ordonné, &c.

S A N T E U L.

Que je lise le galimathias (4) de Du Perier. Moi ! je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes Vers.

D U P E R I E R.

Je veux (5) que Santeul commence par me re-

R E M A R Q U E S.

(4) de Du Perier,]voïés au sujet de ce Poëte, *Sat. IX. 251. Art Poët. Ch. IV. 53.*

(5) que Santeul] Voïés, *Sat. II. 94. Sat. VIII. Som. Art Poët. Ch. IV. 53. Epigr. XXVIII.*

62 FRAGMENT DE DIAL.

connoître pour son Maître , & après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son Phébus.

Ces Poètes continuent à se quereller, ils s'accablent réciproquement d'injures ; & Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.





REMERCIEMENT
 A MESSIEURS
 DE L'ACADÉMIE
 FRANÇOISE.

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'huy est quelque chose pour moy de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, & tant de fortes de raisons

REMARQUES.

La mort de M. Colbert, arrivée le 6. de Septembre 1683. laissant une place vacante à l'Académie Française, quelques-uns des Académiciens, entr'autres M. l'Abbé Regnier Desmarais & M. Rose, allèrent trouver M. Despréaux pour savoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'Académie voulût la lui donner. M. Despréaux reçut fort bien cette proposition; mais, comme il savoit qu'une des loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces sortes de places, il exigea qu'on le dispensât de demander. Ils y consentirent: de sorte qu'ils proposèrent eux-mêmes M. Despréaux pour res-

plir la place de M. Colbert. M. de La Fontaine, qui aspiroit à la même place, appréhendant l'exclusion, s'il avoit M. Despréaux pour concurrent, le pria de s'en désister en sa faveur. M. Despréaux lui dit, que si l'Académie le nommoit, il ne pouvoit refuser cet honneur: mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'Académie fut partagée entre ces deux grands Hommes. Mais quelques Académiciens, sensibles au chagrin de voir leurs noms dans les Satires de M. Despréaux, craignirent de l'avoir pour leur Confrère; ainsi la pluralité des suffrages fut pour M. de La Fon-

(2) sembloient devoir pour jamais m'en exclure, que dans le moment même où je vous en fais mes remerciemens, je ne sçay encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai, que vous m'ayez en effet jugé digne d'estre admis dans cette illustre Compagnie, dont le fameux établissement ne fait guere moins d'honneur à la memoire du Cardinal de Richelieu, que tant de choses merueilleuses qui ont esté executées sous son ministere? Et que penseroit ce grand Homme? Que penseroit (3) ce sage Chancelier qui a possédé après lui la Dignité de vostre Protecteur, & après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir d'autre Protecteur que le Roy même? Que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce Corps si celebre, l'objet de leurs soins & de leur estime, & où par les loix qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit estre

REMARKES.

taine. Le Roi ne fut pas content de cette élection: non pas que M. de *La Fontaine* ne fût très-digne d'être choisi, mais parce qu'on l'avoit préféré à M. *Despréaux*. Quand les Députés de l'*Académie Française* allèrent, selon l'usage de cette Compagnie, demander au Roi son agrément pour la nomination de M. de *La Fontaine*, Sa Majesté les renvoia sans leur expliquer son intention, & les laissa très-long-tems dans cette incertitude. Le Roi fit même la campagne de Luxembourg sans se déclarer là-dessus. Pendant cet intervalle, M. de *Bezons*, Conseiller d'Etat, & l'un des Membres de l'*Académie*, vint à mourir. Cet illustre Corps ne balança point à nommer M. *Despréaux* pour son Suc-

cesseur: & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de M. de *La Fontaine*. M. *Despréaux* fut reçu le 3. de Juillet 1684. Dans son *Remerciement* il affecta beaucoup de modestie, de peur de faire croire qu'il voulût tirer vanité de l'attention, que le Roi avoit donnée à sa nomination. BROSSETTE.

(2) *sembloient devoir . . . m'en exclure,*] L'Auteur avoit écrit contre plusieurs Académiciens. DESP.

(3) *ce sage Chancelier*] M. *Seguier*. Après sa mort arrivée en 1671. le Roi voulut bien se déclarer Protecteur de l'*Académie Française*, à laquelle il permit de tenir ses Assemblées au Louvre. BROSS.

reçu

reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous ? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez ? (4) N'est-ce pas à un Homme également considérable, & par ses grands emplois, & par sa profonde capacité dans les affaires ; qui tenoit une des premières places dans le Conseil ; & qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son Prince ; à un Magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, & avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion.

Je sçai bien, MESSIEURS, & personne ne l'ignore, que dans le choix que vous faites des Hommes propres à remplir les places vacantes de votre sçavante Assemblée, vous n'avez égard ni au rang, ni à la dignité : que la politesse, le sçavoir, la connoissance des belles Lettres, ouvrent chez vous l'entrée aux honnestes gens, & que vous ne croyez point remplacer indignement un Magistrat du premier ordre, un Ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un Poëte célèbre, un Ecrivain illustre par ses ouvrages, & qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais en qualité même d'Homme de Lettres, que puis-je vous offrir qui soit digne de la grace dont vous m'honorez ? Seroit-ce un foible recueil de Poësies, qu'une temerité heureuse, & quelque adroite imitation des Anciens ont fait va-

R E M A R Q U E S.

(4) N'est-ce pas à un Homme, &c.] M. de Bezons Conseiller d'Etat. DESP.

Claude Bazin, Seigneur de Bezons, fut d'abord Avocat Général au Grand Conseil, ensuite Intendant de Languedoc pen-

dant vingt ans. Il est Auteur de la Traduction de *La Paix de Prague*, à laquelle il ne mit pas son nom. Il mourut Doïen de l'Académie Française le 20. Mars 1684. Il étoit Père du Maréchal de Bezons.

loir, plutôt que la beauté des pensées ni la richesse des expressions? Seroit-ce une traduction si éloignée de ces grands (5) chefs - d'œuvres que vous nous donnez tous les jours , & où vous faites si glorieusement revivre les Thucydides , les Xenophons , les Tacites , & tous ces autres celebres Heros de la sçavante Antiquité? Non , MESSIEURS , vous connoissez trop bien la juste valeur des choses , pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi mediocres que les miens , & (6] pour m'offrir de vous-mêmes , s'il faut ainsi dire , sur un si leger fondement , un honneur que la connoissance de mon peu de merite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moy en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir; & j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eu le plus grand Prince du monde , en voulant bien que je m'employasse (7) avec un de vos plus illustres Ecrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission , dis-je , qu'il m'a donnée , m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me

R E M A R Q U E S .

(5) chefs-d'œuvres] M. Despréaux écrit ainsi ce mot dans l'Édition de 1701. suivie par celle de 1713. Dans celle de 1694. il y a chef-d'œuvres , ainsi qu'il se trouve plus haut dans le Dialogue des Héros de Roman , & comme on le va voir plus bas. Dans les mots composés de deux Substantifs , dont le second est au Génitif ou au Datif , il n'y a que le premier qui se décline. Ainsi Chef-d'Oeuvre a pour Pluriel , Chefs-d'Oeuvre ; Quenê-d'a-

ronde , Quenês-d'aronde ; Fer-à-cheval , Fers-à-cheval.

(6) pour m'offrir de vous-mêmes , &c.] *Quem & absentem in amplissimum ordinem cooptarunt : & ea non petenti detulerunt , quæ multis petentibus denegarunt.* CIC. pro M. Calio. BROSS.

(7) avec un de vos plus illustres Ecrivains] M. Racine avoit été reçu à l'Académie en 1673. Il fut nommé en 1677. avec M. Despréaux pour écrire l'Histoire du Roi. BROSS.

manquent. Elle vous a entierement determinez en ma faveur. Oüy, MESSIEURS, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de vôtre Academie, vous n'avez pas creu, qu'il fust de vostre équité de souffrir, qu'un Homme destiné à parler de si grandes choses, fust privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre Ecole qu'en la vôtre. Et en cela vous avez bien fait voir, que lorsqu'il s'agit de vôtre auguste Protecteur, quelque autre consideration qui vous pust retenir d'ailleurs, vostre zele ne vous laisse plus voir que le seul interest de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous desabuse, si vous vous estes persuadez que ce grand Prince, en m'accordant cette grace, ait crû rencontrer en moy un Ecrivain capable de soutenir en quelque sorte par la beauté du stile & par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, MESSIEURS, c'est à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chef-d'œuvres; & il n'a jamais conçu de moy une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son regne, tient beaucoup du miracle & du prodige, il n'a pas trouvé mauvais, qu'au milieu de tant d'Ecrivains celebres, qui s'apprestent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat, & avec tous les ornemens de l'éloquence la plus sublime, un Homme sans fard, & accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuast de son travail & de ses conseils à bien mettre en jour & dans toute la naïveté du stile le plus simple, la verité de ses actions, qui estant si peu vraisemblables d'elles-mesmes, ont bien plus besoin d'être fidelement écrites que (8) fortement exprimées.

R E M A R Q U E S.

(8) CHANG, que fortement exprimées.] Il y a dans les premières

En effet , MESSIEURS , lorsque des Orateurs & des Poëtes , ou des Historiens mesme auffi entreprenans quelquefois que les Poëtes & les Orateurs , viendront à déployer sur une matiere si heureuse toutes les hardiesses de leur Art , toute la force de leurs expressions : Quand ils diront de LOUIS LE GRAND , à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité , (9) qu'il a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont lû , qu'il a pris plus de Villes que les autres Rois n'ont souhaité d'en prendre : Quand ils assureront , qu'il n'y a point de Potentat sur la terre , quelque ambitieux qu'il puisse estre , qui dans les vœux secrets qu'il fait au Ciel , ose lui demander autant de prosperitez & de gloire , que le Ciel en a accordé liberalement à ce Prince : Quand ils écriront , que sa conduite est maîtresse des événemens , que la Fortune n'oseroit contredire ses desseins : Quand ils le peindront à la teste de ses armées , marchant à pas de Geant au travers des fleuves & des montagnes , foudroyant les remparts , brisant les rocs , terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre ; ces expressions paroîtront sans doute grandes , riches , nobles , accommodées au sujet : mais en les admirant on ne se croira point obligé d'y ajouter foy , & la verité sous ces ornemens pompeux , pourra aisément estre defavoüée ou méconnüe.

Mais lors que des Ecrivains sans artifice se contentant de rapporter fidelement les choses , & avec toute la simplicité de témoins qui déposent ; plutôt mesme que d'Historiens qui racontent , expo-

R E M A R Q U E S .

Edit. fortement exagérées. BROSS. DE'E. *Plura bella gessit , quam ceteri legerunt. Plures Provincias concupiverunt.*
 (9) IMIT. qu'il a fait lui seul plus d'exploits &c.] Mot fameux de Cicéron , en parlant de POMPE' . *Pro lege Maniliâ. DESP.*

seront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse Paix des Pirenées, tout ce que le Roi a fait pour rétablir dans ses Etats l'ordre, les loix, la discipline ; Quand ils compteront bien toutes les Provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son Royaume, toutes les Villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses Ennemis : l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop foible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prosperitez, une paix encore plus glorieuse : Quand, dis-je, des plumes sinceres & plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposez dans l'ordre des temps, & accompagnez de leurs veritables circonstances ; qui est-ce qui en pourra disconvenir, je ne dis pas de nos Voisins, je ne dis pas de nos Alliés, je dis de nos Ennemis mêmes ? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, (10) leurs puissances diminuées, leurs Etats resserrez dans des bornes plus étroites, leurs plaintes, leurs jalousies, leurs fureurs, leurs invectives mesme ne les en convaincront-ils pas malgré eux ? Pourront-ils nier que l'année mesme où je parle, ce Prince voulant les contraindre d'accepter la Paix qu'il leur offroit pour le bien de la Chrestienté, il a tout à coup, & lorsqu'ils le publioient entièrement épuisé d'argent & de forces, il a, dis-je, tout-à-coup fait sortir comme de terre dans les Pais-bas deux Armées de quarante mille hommes chacune, & les y a fait sub-

R E M A R Q U E S.

(10) *leurs puissances diminuées,*] qu'il faudroit : *leur puissance diminuée.* Le mot *puissance*, dans les Editions faites tant du vivant de l'Auteur, que depuis sa mort. Il n'en est pas moins certain, l'acception où nôtre Auteur le prend ici, ne peut pas avoir de Pluriel.

fister abondamment malgré la disette des fourrages & la sécheresse de la saison ? Pourront-ils nier, que tandis qu'avec une de ces Armées il faisoit assiéger Luxembourg, luy-mesme avec l'autre, tenant toujours les Villes du Hainaut & du Brabant comme bloquées ; par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espèce d'enchantement, semblable à celui de (11) cette Teste si célèbre dans les Fables, dont l'aspect convertissoit les hommes en rochers, il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette Place si importante, où ils avoient mis leur dernière ressource : Que par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, (12) cet opiniâtre Ennemi de sa gloire, cet industrieux Artisan de ligués & de querelles, qui travailloit depuis si long-temps à remuer contre luy toute l'Europe, s'est trouvé luy-mesme dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir ; lié de tous côtez, & réduit pour toute vengeance, à semer des libelles, à pousser des cris & des injures ? Nos Ennemis, je le repete, pourront-ils nier toutes ces choses ? Pourront-ils ne pas avouer, qu'au mesme temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-bas, nostre armée navale sur la Mer Méditerranée après avoir forcé Alger à demander la paix, faisoit sentir à Genes, par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences & de ses perfidies, ensevelissoit sous les ruines de ses Palais & de ses Maisons cette superbe Ville, plus aisée à détruire qu'à humilier ? Non sans doute, nos Ennemis n'oseroient démentir des

REMARQUES.

(11) cette Teste si célèbre &c.] sa gloire,] Le Prince d'Orange ;
 la Tête de Meduse. BROSS. Guillaume de Nassau, depuis Roi

(12) cet opiniâtre Ennemi de d'Angleterre,

Veritez si reconnues ; sur tout , lors qu'ils les verront écrites avec cet air simple & naïf, & dans ce caractère de sincérité & de vraisemblance , qu'au defaut des autres choses je ne desespere pas absolument de pouvoir , au moins en partie , fournir à l'Histoire. •

Mais comme cette simplicité même , toute ennemie qu'elle est de l'ostentation & du faste a pourtant son art , sa méthode , ses agrémens ; où pourrois-je mieux puiser cet art & ces agrémens , que dans la source mesme de toutes les délicatesses , dans cette Académie qui tient depuis si long-temps en sa possession tous les trésors , toutes les richesses de nostre langue ? C'est donc , MESSIEURS , ce que j'espere aujourd'huy trouver parmi vous , c'est ce que j'y viens étudier , c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux ! si par mon assiduité à vous cultiver , par mon adresse à vous faire parler sur ces matieres , je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances & de vos secrets. Plus heureux encore ! si par mes respects , & par mes sinceres soumissions , je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance , que j'auray toute ma vie de l'honneur inesperé que vous m'avez fait.





DISCOURS

SUR LE STILE

DES INSCRIPTIONS.

M. Charpentier de l'Académie Française, ayant composé des Inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du Roi au bas des Tableaux des Victoires de ce Prince, peints dans la grande Galerie de Versailles par M. le Brun; M. de Louvois, qui succéda à M. Colbert dans la Charge de Surintendant des Bâtimens, fit entendre à Sa Majesté, que ces Inscriptions déplaisoient fort à tout le monde; & pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il peust montrer au Roy. Ce que je fis aussi-tôt. Sa Majesté leut cet Ecrit avec plaisir, & l'approuva. De sorte que la saison l'appellant à Fontainebleau, (1) il ordonna qu'en son

REMARKES.

(1) il ordonna qu'en son absence on ôstât toutes ces pompeuses declamations de M. Charpentier] Le fait, que M. Despréaux rapporte dans cette espèce d'Avertissement, est attesté par Furetière, dans son *Second Factum contre quelques-uns de l'Académie Française*, "Je ne le blâ-

DES INSCRIPTIONS. 73

absence on oſtaſt toutes ces pompeuſes déclamations de M. Charpentier, & qu'on y miſt les Inſcriptions ſimples, qui y ſont; que nous compoſâmes preſque ſur le champ, M. Racine & moy, & qui furent approuvées de tout le monde. C'eſt cet Ecrit, fait à la priere de M. de Louvois, que je donne ici au Public.

LES Inſcriptions doivent eſtre ſimples, courtes, & familières. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien, & ne ſont point propres au ſtile grave, qui eſt le vrai ſtile des Inſcriptions. Il eſt abſurde de faire une déclamation autour d'une Médaille, ou au bas d'un Tableau; ſur tout lorfqu'il s'agit d'actions comme celles du Roy, qui eſtant d'elles-mêmes toutes grandes & toutes merveilleuſes, n'ont pas beſoin d'eſtre exagérées.

Il ſuffit d'énoncer ſimplement les choſes pour les faire admirer. *Le paſſage du Rhin* dit beaucoup plus, que *Le merveilleux paſſage du Rhin*. L'Epithete de *merveilleux* en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue, & ſent ſon declamateur qui

REMARQUES.

„ merois pas, dit-il en parlant
 „ de l'Abbé Tallemant le jeu-
 „ ne, d'avoir cherché tous les
 „ moiens de ſe faire paroître
 „ par l'achat d'une petite Char-
 „ ge abandonnée de *Faiſeur de*
 „ *Devifes & Inſcriptions*, s'il en
 „ eût été capable: mais le mal-
 „ heur a voulu qu'ayant fait des
 „ *Inſcriptions* pour les *Tableaux*
 „ de la *Galerie de Verſailles*, elles
 „ ont été trouvées ſi mauvaiſes,
 „ qu'il y a eu ordre de les effa-

„ cer: & le Sieur Charpentier en
 „ a fait d'autres, qui ſeront ef-
 „ facées à leur tour dans quel-
 „ que tems. Cette prédiction a
 „ été accomplie pluſtôt que je
 „ ne penſois, & le Sieur Racine
 „ a fait de nouvelles *Inſcriptions*,
 „ qui ont effacé toutes les au-
 „ tres „.

„ Au ſujet de M. Charpentier, voir
 „ voies, *Remarques ſur le Vers*
 „ 21. du *Diſc. au Roi*, & *Remar-*
 „ ques ſur l'*Epigr. XLIV.*

74 DISCOURS SUR LE STILE

veut grossir de petites choses. C'est à l'Inscription à dire, *voilà le passage du Rhin* ; & celui qui lit, sçaura bien dire sans elle, *Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui ayent jamais esté faites dans la guerre*. Il le dira mesme d'autant plus volontiers, que l'Inscription ne l'aura pas dit avant lui ; les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assés d'eux-mesmes.

D'ailleurs, comme les Tableaux de la Galerie de Versailles sont des especes d'Emblèmes heroïques des actions du Roy, il ne faut, dans les regles, que mettre au bas du Tableau le fait historique, qui a donné occasion à l'Emblème. Le Tableau doit dire le reste, & s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier Tableau : *Le Roi prend lui-mesme la conduite de son Royaume, & se donne tout entier aux affaires*, 1661. il sera aisé de concevoir le dessein du Tableau, où l'on voit le Roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaisirs dont il est environné, & qui tenant de la main un timon, s'appreste à suivre la gloire qui l'appelle, &c.

Au reste, cette simplicité d'Inscriptions est extrêmement du goust des Anciens, comme on le peut voir dans les Medailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le Consulat sous lequel elle a esté faite, ou tout au plus deux mots, qui apprennent le sujet de la Medaille.

Il est vrai que la Langue Latine dans cette simplicité a une noblesse & une énergie, (2) qu'il est

R E M A R Q U E S.

(2) qu'il est difficile d'attraper cela est bien expliquée dans une en nostre Langue.] La raison de Lettre, que l'Auteur m'écrivit le

DES INSCRIPTIONS. 75

difficile d'attraper en nostre Langue. Mais si l'on n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher; & tout du moins ne pas charger nos Inscriptions d'un verbiage & d'une enflûre de paroles, qui estant fort mauvaise par tout ailleurs, devient surtout insupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces Tableaux estant dans l'appartement du Roy, & ayant esté faits par son ordre, c'est en quelque sorte le Roy lui-mesme qui parle à ceux qui viennent voir sa Galerie. C'est pour ces raisons qu'on a cherché une grande simplicité dans les nouvelles Inscriptions, où l'on ne met proprement que le titre & la date, & où l'on a surtout évité le faste & l'ostentation.

R E M A R Q U E S.

15. de Mai 1705..... " Je „ n'auray pas grand'peine à „ me déterminer la dessus, puis- „ que je suis entierement déclai- „ ré pour la Langue Latine, qui „ est extrêmement propre, à „ mon avis, pour les Inscrip- „ tions, à cause de ses Ablatifs „ absolus : au lieu que la Lan- „ gue Françoisise, en de pareilles „ occasions, traîne & languit „ par ses Gérondifs incommo- „ des, & par ses Verbes auxi- „ liaires, où elle est indispen- „ sablement assujettie, & qui „ sont toujours les mesmes. „ Ajoutez, qu'ayant besoin,	„ pour plaire, d'estre soutenuë, „ elle n'admet point cette sim- „ plicité majestueuse du Latin; „ & pour peu qu'on l'orne, on „ donne dans un certain Phé- „ bus qui la rend sottte & fade. „ Quelle comparaison, par „ exemple, y auroit-il entre ces „ mots qui me viennent au bout „ de la plume : <i>Regid Familid</i> „ <i>Urbem invisente</i> ; & ceux-ci : „ <i>La Royale Famille estant venue</i> „ <i>voir la Ville</i> . Avecque tout „ cela néantmoins, peut-estre „ que je me trompe; & je me „ rendray volontiers sur cela à „ l'avis &c, B R O S S.
--	--



A V E R T I S S E M E N T

S U R

LA DISSERTATION SUIVANTE:

M. BROSSETTE, *tant dans la Remarque sur le Vers 52. de la X. Satire, que dans la première Remarque sur la Dissertation, qui va suivre cet Avertissement, dit: " Tout le*
„ monde sait l'Histoire de Joconde mise en
„ Vers par le célèbre La Fontaine; mais tout le
„ monde ne sait pas que la Dissertation sur Jo-
„ conde, imprimée parmi les Contes de cet Au-
„ teur, est de M. Despréaux. Bouillon, méchant
„ Poète, avoit aussi mis en Vers la même aven-
„ ture de Joconde, tirée de l'Arioste. Il y eut
„ une gageure considérable, sur la préférence de
„ ces deux Pièces, entre l'Abbé Le Vayer &
„ un nommé Saint-Gilles. Ils s'en rapportèrent à
„ Molière, leur ami commun, qui ne voulut pas
„ dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la
„ gageure à Saint-Gilles. M. Despréaux, jeune
„ alors, termina le différent par cette Disserta-
„ tion, adressée à M. l'Abbé Le Vayer. Il ne
„ l'a jamais fait imprimer parmi ses autres Ou-
„ vrages, ne se faisant pas honneur, & témoi-
„ gnant même dans la suite à ses Amis, un grand

» regret d'avoir employé sa plume à défendre une
» Pièce du caractère de Joconde »,.

M. Du Monteil, qui ne convient pas de l'ex-
» actitude de ce récit, ajoute à la Remarque sur
» le Vers 52. de la Satire X. " Le Commenta-
» teur dit, non seulement ici, mais encore dans
» une Note sur cette Dissertation, que l'Abbé
» Le Vayer & M. de Saint-Gilles, aiant fait
» une gageure considérable sur la préférence de
» ces deux Ouvrages, s'en rapportèrent à Mo-
» lière, qui ne voulut pas dire son sentiment. Ce-
» pendant il paroît par la Dissertation même,
» que ces Messieurs avoient choisi trois personnes
» pour Juges. Pense-t-il donc, dit M. DES-
» PRÉ'AUX en parlant de M. DE SAINT-GILLES,
» que trois des plus galans Hommes de France
» aillent de gaieté de cœur se perdre d'estime
» dans l'esprit des habiles gens pour lui faire
» gagner cent pistoles. Et depuis MIDAS, d'im-
» pertinente mémoire, s'est-il trouvé person-
» ne, qui ait rendu un jugement aussi absurde
» que celui qu'il attend d'eux? »,

M. Du Monteil, à la suite de la première
» Remarque sur la Dissertation même, insiste en-
» core sur le défaut d'exaëtitude, qu'il reproche à
» M. Broffette, & renvoie à ce que je viens de
» rapporter.

» " M. de Saint-Gilles, dit de plus M. Broffette,
» dans la seconde des deux Notes, que j'ai citées
» en commençant, étoit un homme de la vieille

78 A V E R T I S S E M E N T

„ *Cour d'un caractère singulier : c'est lui que Mo-*
 „ *lière a peint dans son Misanthrope , Act. II.*
 „ *Sc. V. sous le nom de TIMANTE.*

„ C'est de la tête aux pieds un Homme tout mystère ,
 „ Qui vous jette , en passant , un coup d'œil égaré ;
 „ Et sans aucune affaire est toujours affairé.
 „ Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde ,
 „ A force de façons il assomme son monde ;
 „ Sans cesse il a tout bas , pour rompre l'entretien ,
 „ Un secret à vous dire , & ce secret n'est rien :
 „ De la moindre vétille il fait une merveille ;
 „ Et jusques au bon jour , il dit tout à l'oreille , „

M. Du Monteil , pour mieux faire entendre , à ce qu'il prétend , la Dissertation de M. Despréaux , a cru devoir faire plus que M. Brossette , & donner place , dans ses Editions des Oeuvres de nôtre Auteur , aux Jocondes de La Fontaine & de Bouillon. L'Editeur de 1740. a suivi son exemple. Mais je n'ai pas cru que ce qu'ils avoient fait , fût une règle dont il ne fût pas permis de s'écarter . La Joconde de La Fontaine est entre les mains de tout le monde. On la fait par cœur. Celle de Bouillon , tombée dans l'oubli qu'elle mérite , m'a causé tant de dégoût , en la relisant , que j'aurois à me reprocher d'avoir exposé les Lecteurs au même supplice. Je leur suis garant , certain de ne pouvoir être démenti que par des Saint-Gilles , que tout est du même goût que ce que M. Despréaux en rapporte. Ce qui peut suffire aux Lec-

SUR LA DISSERTATION SUIV. 79

leurs pour asseoir leur jugement. J'ose encore assurer, que quoique Bouillon donne sa Joconde, pour traduite & imitée de l'ARIOSTE, elle n'est, à proprement parler, ni l'un ni l'autre. La Fontaine donne la sienne comme Imitation; & tient si bien parole, qu'il est infiniment supérieur à son original.

On attend peut-être de moi, que je fasse connoître ici le Poète Bouillon; mais quelque recherche que j'aie faite, je n'en ai pu rien découvrir, & M. l'Abbé Goujet, que j'ai consulté, n'en sait jusqu'ici pas plus que moi. Nous ne le connoissons tous deux, que pour avoir été de la Cour de Monsieur Galton. C'est ce qu'on apprend de ses Ouvrages imprimés in-12. à Paris chés Jean Guignard fils, en 1663. sous ce titre: LES OEUVRES de feu Monsieur BOUILLON, contenant l'Histoire de Joconde. Le Mary commode. L'Oyseau de Passage. La mort de Daphnis. L'amour desguisé. Portraits. Mascarades. Airs de Cour. Et plusieurs autres Pièces galantes. A la réserve de quelques Chansons & de quelques Vers de Ballet, qui m'ont à peu de chose près paru dignes de Benlérade, que l'Auteur m'a semblé s'être proposé pour modèle, toutes les Oeuvres de Monsieur BOUILLON sont de la même force que sa Joconde, qui ne fut imprimée, selon M. Brossette qu'en 1663. aussi bien que celle de La Fontaine. Dans l'ORDRE CHRONOLOGIQUE des principaux Ouvrages de M. DESPRE'AUX,

80 AVERTISSEMENT

lequel Ordre se trouve à la tête de l'Edition de 1740. on a marqué qu'il avoit fait sa DISSERTATION sur la Joconde de M. de LA FONTAINE à l'âge de 27. ans en 1663. Ces dates ne me paroissent nullement exactes. Le titre des Oeuvres de Bouillon nous apprend qu'il étoit mort quand elles furent achevées d'imprimer le 21. de Mai 1663. Date, qui se trouve au dessous du Privilège. D'un autre côté la première Edition des Contes de La Fontaine est de l'année 1665. & j'ignore si sa Joconde & celle de Bouillon avoient vu le jour imprimées séparément. Il se pourroit bien que dans le tems de la gageure, qui produisit la Dissertation de M. Despréaux, ces deux Pièces ne courussent dans le monde que manuscrites. Ce qui fonde mon doute sur les Dates de M. Brossette & de l'Editeur de 1740. c'est que Bouillon étoit mort dès 1662. j'en ai pour preuve un espèce de Nécrologe ou Catalogue dans lequel M. de La Monnoie écrivoit les Dates de la mort des gens de Lettres, à mesure qu'ils mouroient, ou qu'il apprenoit leur mort. M. l'Abbé Goujet m'a fait voir dans une Copie exacte de ce Nécrologe, ces mots : BOUILLON, Poëte François est mort en 1662. On a tout lieu de compter sur l'exactitude de M. de La Monnoie à cet égard ; & je conclus de son témoignage, que la Dissertation de M. Despréaux est antérieure à l'année 1663. Ce qui me le persuade, c'est que nôtre Auteur ne parle nullement de Bouillon, comme d'un

Auteur ;

SUR LA DISSERTATION SUIV. 81

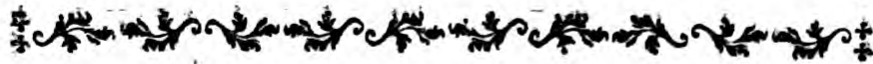
Auteur , qui n'étoit plus vivant. Il ne dit pas non plus un mot , qui fasse soupçonner qu'il en eut connu les autres Ouvrages. Se persuadera-t-on que , s'il les avoit connus , à l'âge qu'il avoit & de l'humeur dont il étoit , il ne les auroit pas caractérisés par quelque trait satirique. Sa Dissertation sur Joconde est donc pour le plus tard de l'année 1662. peut-être même est-elle antérieure. C'est ce qui ne peut pas se décider , sans savoir dans quel tems Bouillon & La Fontaine lâchèrent leurs Jocondes dans le monde.

*Quoiqu'il en soit , la Dissertation de M. Despréaux se trouve dans toutes les Editions des Contes de La Fontaine avec ce titre : Dissertation sur la Joconde à M. B***. M. Brossette nous dit , que ce M. B***. est l'Abbé Le Vayer. Autre difficulté. Pourquoi cette Lettre initiale B ? Qu'étoit-il besoin dans les Editions des Contes de La Fontaine de dépaïser le Lecteur ? L'Abbé Le Vayer , comme je l'ai dit dans le Sommaire de la IV. Satire , & dans la Remarque sur le Vers 159. du V. Chant du Lutrin étoit mort en 1664. & la Dissertation de notre Auteur ne parut que dans la première Edition des Contes en 1665. M. Brossette a sans doute manqué de mémoire & ne nous a pas rendu précisément ce qu'il avoit entendu dire à M. Despréaux. La Lettre initiale B. pourroit bien signifier Boutigni. Ce seroit en ce cas là François Le Vayer de Boutigni, Maître des Requêtes , le*

82 AVERT. SUR LA DISSERT. SUIV.

quel auroit fait la gageure contre le Sieur de Saint-Gilles. Ce seroit à lui que nôtre Auteur auroit adressé sa Dissertation. Ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable, que ce M. de Boutigni, Cousin de l'Abbé Le Vayer, étoit un très-bel esprit, comme on en peut juger par son Roman de Tarsis & Zélie, qu'on attribue communément à l'Abbé Le Vayer, ainsi que je l'ai fait moi-même sur la parole de M. Brossette. Il mourut en 1688. Ce dont il s'agit ici convient mieux à ce M. de Boutigni, qu'à Rolland Le Vayer de Boutigni, de la même Famille, lequel étoit aussi Maître des Requêtes, & mourut Intendant de Soissons en 1689. Personnage grave, Auteur de différens Ouvrages estimés, sur des matières de Droit Public & de Droit Civil, dont beaucoup ne sont encore que manuscrits. En conséquence de ce que je viens de dire, je me flate qu'on ne trouvera pas mauvais, que j'aie fait imprimer la Dissertation sur Joconde, avec le titre qu'elle porte dans toutes les Editions des Contes de La Fontaine. J'ai suivi l'Ortographe de M. Brossette.





DISSERTATION

SUR

LA JOCONDE

DE M. DE LA FONTAINE:

A M. B.

MONSIEUR,

VOTRE gageure est sans doute fort plaisante, & j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle vôtre Ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris: ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchans Ouvrages ont trouvé de sinceres protecteurs, & que des opiniâtres ont entrepris de combattre la Raison à force ouverte. Et pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'aiez ouï parler du goût bizarre (1) de cet Empereur, qui préfera les Ecrits d'un je ne sçai quel Poëte aux Ouvrages d'Homere, & qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun.

REMARKES.

(1) de cet Empereur,] CALIGULA. Voiés Suetone, BROSS. Voiés aussi les *Remarques* sur les Vers 4. & 5. de l'*Epigr. X.*

F ij

Le sentiment de vôtre Ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va , le livre à la main , défendre la Joconde de Monsieur Bouillon , il me semble voir Marfise dans l'Arioste (puis qu'Arioste il y a) qui veut faire confesser à tous les Chevaliers , que cette Vieille (2) qu'elle a en croupe , est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit , s'il n'y prend garde , son opiniâtreté lui coûtera un peu cher , & quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent Pistoles , je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux Ouvrages dont vous estes en dispute , puis qu'il n'y a point de comparaison entre un Conte plaisant , & une narration froide : entre une invention fleurie & enjouée , & une Traduction sèche & triste. Voilà en effet , la proportion qui est entre ces deux Ouvrages. M. de la Fontaine (3) a pris à la vérité son sujet d'Arioste ; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point une copie qu'il ait tirée un

R E M A R Q U E S .

(2) *qu'elle a en croupe* ,] Dans les Editions des Contes de La Fontaine , où j'ai vu cette Dissertation , il y a comme j'ai mis , & comme il faut qu'il y ait. *Marphise* est une Reine. Dans l'Edition des Oeuvres de nôtre Auteur donnée à Genève par M. Brossette , il y a ; *qu'il a en croupe*. Faute copiée par tous les Editeurs , qui l'ont suivi.

(3) *a pris à la vérité son sujet d'Arioste* ;] Dans toutes les Editions que j'ai vuës de cette Dissertation , soit dans les Contes de La Fontaine , soit dans les Oeuvres

de nôtre Auteur , il y a *d'Arioste*. L'Edition de 1740. porte : *de l'Arioste*. Correction peu nécessaire. L'usage , où nous sommes aujourd'hui de mettre toujours l'Article aux noms de quelques Ecrivains Italiens , ne faisoit pas encore loi , dans le tems que nôtre Auteur écrivoit ce petit Ouvrage. C'est ce qui se prouveroit aisément par les Ecrits contemporains. On employoit l'Article , on le supprimoit à sa fantaisie , & cela dans le même Ouvrage. Celui-ci peut en servir de preuve.

SUR LA JOCONDE. 85

trait après l'autre sur l'original ; c'est un original qu'il a formé sur l'idée (4) qu'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère ; Terence, Ménandre ; & le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon (5) que c'est un Valet timide qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, (6) & qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un Traducteur maigre & décharné : les plus belles fleurs (7) qu'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains, & à tous momens quittant le François pour s'attacher à l'Italien, il n'est ni Italien ni François.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, & je soutiens que non seulement la Nouvelle de M. de la Fontaine est infiniment meilleure que celle de ce Monsieur ; mais qu'elle est même plus agréablement contée (8) que celle d'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute, & je vois bien que par-là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce Poëte. C'est pourquoi vous trouverés bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement je ne vois pas par quelle licence Poétique (9) Arioste a pû, dans un Poëme heroi-

R E M A R Q U E S.

(4) qu'Arioste lui a fournie.] EDITION de 1740. seule : que l'Arioste.

(5) que c'est un Valet timide &c.] Notre Auteur est trop indulgent. Bouillon n'a pas même l'espèce de mérite qu'il lui veut bien attribuer ici. C'est ce dont ceux qui savent l'Italien peuvent se convaincre sans beaucoup de peine, en conférant l'Original avec la prétendue traduction de ce misérable Rimeur.

(6) & qui ne le quitte jamais &c.] Je ne vois pas pourquoi dans les Editions de 1735. & 1740. on a mis ici : & qu'il ne le quitte jamais. Ce qui ne forme aucun sens.

(7) qu'Arioste lui fournit] EDITION de 1740. seule : que l'Arioste lui fournit.

(8) que celle d'Arioste.] Ibid. seulement : que celle de l'Arioste.

(9) Arioste a pû,] Ibid. seul. l'Arioste a pû.

que & sérieux , mêler une Fable , & un Conte de Vieille , pour ainsi dire , aussi burlesque qu'est l'Histoire de Joconde. *Je sai bien* , (10) dit un Poëte , grand Critique , *qu'il y a beaucoup de choses permises aux Poëtes & aux Peintres ; qu'ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination ; & qu'il ne faut pas toujours les resserrer dans la raison étroite & rigoureuse. Bien loin de leur vouloir ravir ce Privilège , je le leur accorde pour eux , & je le demande pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il leur soit permis pour cela de confondre toutes choses , de renfermer dans un même corps mille espèces différentes , aussi confuses que les rêveries d'un malade ; de mêler ensemble des choses incompatibles ; d'accoupler les Oiseaux avec les serpens , les Tigres avec les Agneaux. Comme vous voïés , Monsieur , ce Poëte avoit fait le procès (11) à Arioste , plus de mille ans (12) avant qu'Arioste eût écrit. En effet , ce corps composé de mille espèces différentes , n'est-ce pas proprement l'image du Poëme de Roland le furieux ? Qu'y a-t-il de plus grave & de plus heroïque que certains endroits de ce Poëme ? Qu'y a-t-il de plus bas & de plus bouffon que d'autres ? Et sans chercher si loin , peut-on rien voir de moins serieux que l'Histoire de Joconde & d'Astolphe ? Les aventures de Buscon & de Lazarille ont-elles*

R E M A R Q U E S .

(10) dit un Poëte ,] HORACE, *Art Poët.* Vers 9. & suiv.

*velut agrî somnia , vana
Fingentur species , ut nec pes , nec caput uni
Reddatur formæ. Piëtoribus atque Poëtis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.
Scimus , & hanc veniam petimusque domusque vicissim ;
Sed non ut placidis coeant immitia , non ut
Serpentes avibus gementur , tigribus agni.*

(11) à Arioste ,] EDITION de 1740, seule ; à l'Arioste.
(12) avant qu'Arioste] Ibid, seul, avant que l'Arioste.

quelque chose de plus extravagant ? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'Antiquité ; & qu'auroit-on dit de Virgile , bon Dieu ! si à la descente d'Enée dans l'Italie , il lui avoit fait conter par (13) un hôtelier , l'Histoire de Peau-d'Asne , ou les Contes de ma Mere-l'Oye ? Je dis les Contes de ma Mere-l'Oye , car l'Histoire de Joconde n'est gueres d'un autre rang. Que si Homère a été blâmé dans son Odyssée (qui est pourtant un Ouvrage tout Comique , comme l'a remarqué Aristote) si , dis-je , il a été repris par de fort habiles Critiques , pour avoir mêlé dans cet Ouvrage l'Histoire des Compagnons d'Ulyssé changés en Pourceaux , comme étant indigne de la majesté de son sujet ; que diroient ces Critiques , s'ils voioient celle de Joconde dans un Poëme Heroïque ? N'auroient-ils pas raison de s'écrier , que que si cela est reçu , le bon sens ne doit plus avoir de Jurisdiction sur les Ouvrages d'esprit , & qu'il ne faut plus parler d'Art ni de Régles ? Ainsi , Monsieur , quelque bonne que soit d'ailleurs la Joconde de l'Arioste , il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

Mais examinons un peu cette Histoire en elle-même. Sans mentir , j'ai de la peine à souffrir le serieux (14) avec lequel Arioste écrit un Conte si bouffon. Vous diriez que non-seulement , c'est une Histoire très-veritable , mais que c'est une chose très-noble & très-heroïque qu'il va raconter : & certes s'il vouloit decrire les exploits d'un Alexandre , ou d'un Charlemagne , il ne débute-roit pas plus gravement.

R E M A R Q U E S.

(13) un hôtelier ,] C'est en effet domont , Roi d'Alger , son Hôte , un Hôtelier des bords de la Saône , qui dans le XXVIII. Chant de l'Arioste , pour désennuier Ro-

lui raconte l'Histoire de Joconde,

(14) avec lequel Arioste] Ed.

1740. seule : avec lequel l'Arioste,

*Astolpho Re de' Longobardi, quello
A cui lasciò il fratel monaco il Regno ;
Fù ne la giovanezza sua sì bello ,
Che mai poch' altri giunsero à quel segno.
N'havria à fatica un tal fatto à penello
Appelle , Zeuzi , ò se v'è alcun più degno.*

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas (15) du précepte de son Horace.

Versibus exponi Tragicis res Comica non vult.

Cependant il est certain que ce précepte est fondé sur la pure raison, & que comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en stile bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule, que de raconter une Histoire comique & absurde en termes graves & sérieux: (16) à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. (17) Le secret donc en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle maniere, que vous fassiez concevoir au Lecteur, que vous ne croiez pas vous-même la chose que vous lui contez. Car alors il aide lui-même à se décevoir, & ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un Auteur qui se joie & ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on

R E M A R Q U E S.

(15) du précepte de son Horace.] ART POET. Vers 89.

(16) à moins que ce sérieux ne soit affecté &c.] Pour n'en point chercher d'exemple ailleurs, tel est le sérieux du *Lutrin*. BROSS.

(17) Le secret est de s'énoncer d'une telle maniere que vous fassiez concevoir &c.] Il y a une faute de Langue dans cette Phrase. L'Auteur la commence par le *Pronom indéfini* & la continue

par un *Pronom défini*. Après s'énoncer, qui est la même chose que se énoncer ou énoncer soi, il falloit continuer la Phrase par *on*, Nominatif du *Pronom indéfini*, dont *se* ou *soi* est l'Accusatif, & dire : s'énoncer de telle maniere, qu'on fasse concevoir au Lecteur, qu'on ne croit pas soi-même la chose qu'on lui conte. Mais cette Phrase eut été fort désagréable à l'oreille. L'Auteur

dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison & qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien Poëte Comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue : *Il possédoit*, dit ce Poëte, *une terre à la Campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une Epître de Lacédémonien.* Y a-t-il rien, (18) ajoute un ancien Rhéteur, de plus absurde que cette pensée ? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines Lettres de Voiture, comme (19) celle du Brochet & de la Carpe, dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjouement de sa narration, & par la manière plaisante dont il dit toutes choses ? C'est ce que M. de la Fontaine a observé dans sa Nouvelle ; il a cru que dans un Conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte à la vérité des aventures extravagantes, mais il les donne pour telles ; par tout il rit & il joue ; & si le Lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vrai-semblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas (20) comme Arioste, les appuyer par des raisons forcées, & plus absurdes encore que la chose même ; mais il s'en sauve en riant, & en se jouant du Lecteur, qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres.

R E M A R Q U E S.

pouvait conserver la sienne, & la rendre correcte, en mettant : *de vous énoncer*, au lieu : *de s'énoncer.*

(18) ajoute un ancien Rhéteur,] LONCIN, *Traité du Sublime*, chap.

31. BROSS.

(19) celle du Brochet & de la Carpe,] C'est la Lettre 143. de Voiture. BROSS.

(20) comme Arioste,] EDIT. de 1740. seule : comme l'Arioste.

(21) *Ridiculum acri*

Fortius & melius magnas plerumque secat res.

Ainsi , lorsque Joconde , par exemple , trouve sa Femme couchée entre les bras d'un Valet , il n'y a pas d'apparence que dans la fureur il n'éclate contre elle , ou du moins contre ce Valet. Comment est-ce donc que l'Arioste sauve cela ? Il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaisir à sa Femme.

*Ma , da l'amor che porta al suo dispetto ,
A l'ingrata moglie , li fu interdetto.*

Voilà , sans mentir , un Amant bien parfait , & Céladon ni Silvandre ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe , c'étoit bien plutôt là une raison , non seulement pour obliger Joconde à éclater , mais c'en étoit assés pour lui faire poignarder dans la rage sa Femme , son Valet , & soi-même ; puis qu'il n'y a point de passion plus tragique & plus violente que la jalousie qui naît d'un extrême amour. Et certainement , si les hommes les plus sages & les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes , dans la chaleur de cette passion , & ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès , pour des sujets fort légers ; que devoit faire un jeune homme comme Joconde , dans le premier accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne ? Etoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide , pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentimens d'horreur & de mépris ? M. de la Fontaine a bien vû l'absurdité qui s'ensuivoit de là : il s'est donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour Romanesque & Extravagant ; cela ne serviroit de

R E M A R Q U E S.

(21) *Ridiculum acri* &c.] *Horace* , Liv. I. *Sat. X.* Vers 14.

rien , & une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint , ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement , comme un homme persuadé au fonds de la vertu & de l'honnêteté de sa Femme. Ainsi , quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette Femme , il peut fort bien , par un sentiment d'honneur , comme le suppose M. de la Fontaine , n'en rien témoigner , puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur en ces sortes de rencontres , que l'éclat.

*Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde ;
Mais cependant il n'en fit rien ,
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire ,
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence ou par pitié,
Le Romain ne tua personne.*

(22) Que si Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde , que pour fonder la maladie & la maigreur qui lui vint ensuite , cela n'étoit point nécessaire , puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoûtez à toutes ces raisons , que l'image d'un honnête homme lâchement trahi par une ingrante qu'il aime , tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste , a quelque chose de tragique , qui ne vaut rien dans un Conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrètement les plaisirs de sa Femme , comme l'a dépeint Monsieur de la

R E M A R Q U E S.

(22) *Que si Arioste*] *ÉPIT. de 1740. seule : Que si l'Arioste.*

Fontaine, n'a rien que de plaisant & d'agréable, & (23) c'est le sujet ordinaire de nos Comédies.

(24) Arioste n'a pas mieux réüffi dans cet autre endroit, où Joconde apprend au Roi l'abandonnement de sa Femme avec le plus laid monstre de la Cour. Il n'est pas vrai-semblable que le Roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au Roi, le fit jurer (25) sur le Saint Sacrement, ou sur l'*Agnus Dei*, ce sont ses termes, qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le Saint Sacrement n'est-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence Italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert, & de pareilles sottises ne se souffrent point en Latin ni en François. Mais comment est-ce (26) qu'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là? Où est-ce que Joconde trouve si viste une Hostie sacrée pour faire jurer le Roi? Et quelle apparence qu'un Roi s'engage ainsi légèrement à un simple Gentilhomme, par un serment si exécrationnable? Avoüons que Monsieur de la Fontaine s'est bien plus sagement tiré

R E M A R Q U E S.

(23) c'est le sujet ordinaire de nos Comédies.] Cette Phrase n'est pas exacte, en ce qu'elle présente autre chose que ce que l'Auteur a voulu dire. Les Intrigues galantes des Femmes mariées ne sont point le sujet ordinaire de nos Comédies. MOLIERE & quelques autres Poètes, à son exemple, en ont fait, dans leurs

Pièces, une matière à plaisanteries. C'est ce que l'Auteur vouloit dire.

(24) Arioste n'a pas &c.] EDITION de 1740. seule: L'Arioste n'a pas &c.

(25) sur le Saint Sacrement, ou sur l'*Agnus Dei*, &c.] L'Arioste entend le Saint Sacrement par l'*Agnus Dei*. Il dit d'abord:

Il Re fece giurar su l'Agnus dei

Quatre Stances plus loin, il ajoute que le Roi cacha sa colère

Poiche giurato harvea su l'Ostia sacra.

(26) qu'Arioste sauvera] ED. 1740. seul. que l'Arioste sauvera;

SUR LA JOCONDE. 93

de ce pas , par la plaisanterie de Joconde , qui propose au Roi , pour le consoler de cet accident , l'exemple des Rois & des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque ; & peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces Vers ?

*Mais enfin il le prit en homme de courage ,
En galant homme ; & pour le faire court ,
En véritable homme de Cour.*

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste ? Ce n'est pas pourtant (27) qu'Arioste n'ait cherché le plaisant autant qu'il a pu. Et on peut dire de lui , (28) ce que Quintilien dit de Demosthène : *Non displicuisse illi jocos , sed non contigisse* : qu'il ne fuïoit pas les bons mots , mais qu'il ne les trouvoit pas. Car quelquefois de la plus haute gravité de son stile , il tombe dans des bassesses à peine dignes du Burlesque. En effet , qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du Reliquaire que Joconde reçut en partant , de sa femme ? Cette raillerie contre la Religion n'est-elle pas bien en son lieu ? Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuieuse , prise de l'exercice des chevaux , de laquelle Astolfe & Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité ? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du re-

R E M A R Q U E S.

(27) qu'Arioste n'ait cherché] le Passage de Longin cité par M. Edition de 1740. seule : que l'Arioste n'ait cherché. Brossette. "S'il s'efforce d'être
,, plaisant , il se rend ridicule
(28) ce que Quintilien dit de Demosthène :] QUINTILIEN , Inst. ,, plutôt qu'il ne fait rire ; &
Orat. Liv. VI. Ch. III. Voies ,, s'éloigne d'autant plus du
aussi Longin , Ch. XXVIII. du ,, plaisant , qu'il tâche d'en ap-
sublime. BROSS. ,, procher ,, C'est ce que Pear-
Nôtre Auteur a traduit ainsi littéralement , mais de manière

tour de Joconde à Rome ? On croioit , dit-il , qu'il étoit allé à Rome , & (29) il étoit allé à Corneto.

*Credeano che dà lor si fosse tolto
Per gire à Roma , è gito era à Corneto.*

Si Monsieur de la Fontaine avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce , trouveroit-il grace auprès de ses Censeurs ? Et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son Ouvrage , quelques beautés qu'il eût eu d'ailleurs ? Mais certes , il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé , comme je vois bien qu'il l'est , au goût de Terence & de Virgile , ne se laisse pas emporter à ces extravagances Italiennes , & ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple & naturel , & ce que j'estime sur tout en lui , c'est une certaine naïvete de Langage , que peu de gens connoissent , & qui fait pourtant tout l'agrément du discours. C'est cette naïvete inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace & de Terence , à laquelle ils se sont étudiez particulièrement , jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs Vers , comme a fait Monsieur de la Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet , c'est ce *molle* & ce *facetum* qu'Horace a attribué à Virgile , & qu'Apollon ne donne qu'à ses Favoris. En voulez-vous des exemples ?

R E M A R Q U E S.

à se faire lire , rend en ces termes Latins : *Ubi vi conatur risu & urbanitate plenus esse , non potius risum movet , quàm deridetur : quum verò velit ad festivitatem propè accedere , tunc ab eâ longius abest.*

(29) il étoit allé à Corneto.]
On a oublié le mot ; allé , dans

les Editions de 1735. & 1740. & l'on a mis ici & dans les Vers qui suivent *Cornetto* , comme M. Broffette a fait ici , mais non dans les Vers , quoiqu'il y ait dans les anciennes Editions , *Corneto* , conformément au Texte de l'*Arrioste* , & que M. Du Monteil eut corrigé cette faute.

SUR LA JOCONDE. 95

Marié depuis peu; Content, je n'en sai rien.

Sa femme avoit de la jeunesse,

De la beauté, de la délicatesse.

Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

S'il eût dit simplement, que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit esté assez froid; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, & qui ne veut pourtant dire que la même chose, (30) il enjouë sa narration, & occupe agréablement le Lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de (31) ces Vers de Virgile dans une de ses Eglogues, à propos de Medée, à qui une fureur d'amour & de jalousie avoit fait tuer ses enfans.

Crudelis mater magis, an puer improbus ille?

Improbus ille puer; crudelis tu quoque mater.

Il en est de même encore de cette réflexion que fait Monsieur de la Fontaine, à propos de la désolation que fait paroître la femme de Joconde, quand son mari est prêt à partir.

Vous autres bonnes gens auriez crû que la Dame,

Une heure après eust rendu l'ame.

Moi qui sait ce que c'est que l'esprit d'une femme, &c.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne serviroit de rien pour convaincre vôtre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir: & qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sai quoi qui nous charme, &

REMARKES.

(30) *il enjouë sa narration,*] *verbe Auxiliaire ESTRE, de la*
 C'est ici le seul endroit où j'aie même manière que tous les autres *Adjectifs*. Ainsi l'on dit: être enjoué, comme l'on dit: être savant, être sage.
 vu ce *verbe*, employé activement. Cela ne suffit pas pour faire autorité. Nôtre Langue n'a que l'*Adjectif ENJOUÉ*, qui devient *verbe passif* au moien du

(31) *ces Vers de Virgile dans une de ses Eglogues,*] ECL. VIII. 49. 50.

fans lequel la beauté même n'auroit ni grace ni beauté. Mais après tout , c'est un je ne fai quoi ; & si vôtre ami est aveugle , je ne m'engage pas à lui faire voir clair : & c'est aussi pourquoi vous me dispenserés , s'il vous plaît , de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des Fantômes qui s'évanouissent d'eux-mêmes ; & je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés , dites-vous , qui vous ont été proposées par un fort galant homme , & qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce Valet d'hôtellerie trouve le moien de coucher avec la commune Maîtresse d'Astolfe & de Joconde , au milieu de ces deux Galans. Cette aventure , dit-on , paroît mieux fondée dans l'Original , parce qu'elle se passe dans une hôtellerie où Astolfe & Joconde viennent d'arriver fraîchement , & d'où ils doivent partir le lendemain : ce qui est une raison suffisante pour obliger ce Valet à ne point perdre de temps , & à tenter ce moien , quelque dangereux qu'il puisse être , pour jouir de sa maîtresse ; parce que s'il laisse échaper cette occasion , il ne pourra plus la recouvrer : au lieu que dans la nouvelle de Monsieur de la Fontaine , tout ce mystere arrive chez un Hôte où Astolfe & Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce Valet logeant avec celle qu'il aime , & étant avec elle tous les jours , vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus sûres pour coucher avec elle , que celle dont il se sert.

A cela je répons , que si ce Valet a recours à celle-ci , c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure , & qu'un gros brutal , tel qu'il nous est représenté
par

par Monsieur de la Fontaine, & (32) tel qu'il devoit être en effet, pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hazarder tout pour se satisfaire, & n'a pas touté la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si Monsieur de la Fontaine (33) nous l'avoit représenté comme un amoureux de Roman, tel qu'il est dépeint (34) dans Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse & de passion qu'il lui met dans la bouche, sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un Muletier. Je soutiens en second lieu, que la même raison qui (35) dans Arioste empêche tout un jour ce Valet & cette fille de pouvoir exécuter leur volonté; cette même raison, dis-je, a pû subsister plusieurs jours; & qu'ainsi étant continuellement observez l'un & l'autre par les gens d'Astolphe & de Joconde, & par les autres Valets de l'Hostellerie, il n'est pas dans leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc me direz-vous, Monsieur de la Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela se suppose aisément de soi-même, & que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il

R E M A R Q U E S.

(32) *tel qu'il devoit être en effet,*] Les Editions de 1735. & 1740. portent seules: *tel qu'il devoit l'être.* Autre Correction peu nécessaire & qui n'a nul fondement. L'addition de l'Article, ou plutôt du Pronom démonstratif LE, n'est fondée sur aucune règle de notre Syntaxe.

(33) *nous l'avoit représenté*] Dans les deux mêmes Editions seules, on a mis: *nous l'avoit présenté.* C'est apparemment une faute d'impression dans celle de 1735. (34 & 35) dans Arioste] EDITION de 1740. seule, dans l'Arioste.

y étoit allé, puisque cela s'enfuit de là nécessairement. De même, lorsque dans la Nouvelle de Monsieur de la Fontaine, la Fille dit au Valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parce que si elle le faisoit, elle perdrait infailliblement l'Anneau qu'Astolfe & Joconde lui avoient promis : il s'enfuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'Anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que Monsieur de la Fontaine allât perdre en paroles inutiles, le temps qui est si cher dans une narration ? On me dira peut-être que Monsieur de la Fontaine après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit au contraire, que par là il a évité une absurdité manifeste, c'est à savoir ce marché qu'Astolfe & Joconde font avec leur Hôte, par lequel ce pere vend sa fille à beaux deniers contans. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque chose de choquant, ou plutôt d'horrible ? Ajoutez que dans la Nouvelle de Monsieur de la Fontaine, Astolfe & Joconde sont trompez bien plus plaisamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille, qu'ils ont abusée, comme une jeune Innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première Leçon du plaisir amoureux.

Au lieu que (36) dans Arioste, c'est une Infame qui va courir le país avec eux, & qu'ils ne sauroient regarder que comme une Abandonnée.

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que quand Astolfe & Joconde prennent résolution de courir ensemble

R E M A R Q U E S.

(36) dans Arioste,] EDITION de 1740. seule : dans l'Arioste,

le païs, le Roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition; & (37) il semble qu'Arioste ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire; & qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple Gentilhomme fasse à un Roi une proposition si étrange, que celle d'abandonner son Roiaume, & d'aller exposer sa personne en des Païs éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable: au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un Roi, qui se voit sensiblement outragé en son honneur, & qui ne sauroit plus voir sa Femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa Cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, Monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que Monsieur de la Fontaine ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'Histoire de Joconde: il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puis qu'en effet toute cette Histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet Auteur. Après tout néanmoins, il faut avouer que (38) c'est à Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même, ne pussent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'Histoire de Joconde. Telle est l'invention

R E M A R Q U E S.

(37) *il semble qu'Arioste*] EDITION de 1740. seule: *il semble* que l'Arioste.
 (38) *à Arioste*] EDITION de 1740. seule: *à l'Arioste*.

du Livre blanc que nos deux Aventuriers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux : car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du Conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'emeut entre Astolfe & Joconde, pour le pucelage de leur commune Maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un Valet. Mais, Monsieur, je ne veux point chicaner mal-à-propos. Donnons, si vous voulez, (39) à Arioste toute la gloire de l'invention, ne lui déniions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élegance, la netteté, & la briéveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots ; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de nôtre Nation, le plus ingénieux Auteur des derniers siècles. Mais que les graces & les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte, qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits, & quelque harmonie de Vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que Monsieur de la Fontaine aiant conté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée & le caractère de la narration.

Après cela, Monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de Monsieur Bouillon. J'aimerois autant estre condamné (40) à faire l'analyse exacte d'une Chanson du Pont-neuf, par les règles de la Poëti-

R E M A R Q U E S.

(39) à Arioste EDITION de 1740 seule, à l'Arioste. juste idée de la Joconde de Bouillon, que la comparaison que nôtre Auteur en fait avec une Chanson du Pont-neuf. C'est du Sui-

(40) à faire l'analyse exacte &c.] Rien n'est plus exactement vrai, rien ne peut donner une plus le, que je parle.

que d'Ariftote. Jamais file ne fut plus vicieux que le sien, & jamais file ne fut plus éloigné de celui de Monsieur de la Fontaine. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de Monsieur de la Fontaine pour un ouvrage fans défauts; je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer: & où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit pour moi que le bon y passe infiniment le mauvais, & c'est assez pour faire un Ouvrage excellent.

*Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.* Hor. (41) Art. Poët.

(42) Il n'en est pas ainsi de Monsieur Bouillon, c'est un Auteur sec & aride, toutes ses expressions sont rudes & forcées, (43) il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit; & bien qu'il bronche à chaque ligne, son Ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit

R E M A R Q U E S.

(41) Art Poët.] Vers 351. & 352. Il y a dans HORACE: *Verum ubi*; & non: *Ergo ubi*.

(42) Il n'en est pas ainsi.] Les Editions de 1735. & 1740. ont mis seules: *Il n'en est pas de même*. Il faut être attentif à ne rien changer au Texte d'un Auteur. Un mot mis à la place d'un autre, quoiqu'il rendit exactement le même sens, ne laisseroit pas que de lui déplaire avec raison, parce qu'il ne manqueroit presque jamais d'altérer l'Harmonie, ou le Nombre, qu'il avoit eu dessein de donner à sa Phrase.

(43) il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit;] Il y a bien plus. BOUILLON ne dit presque jamais rien, qui puisse être plus

mal dit; & je ne connois de comparable à sa *Joconde*, qu'une Pièce de Vers très-moderne, mais d'un genre différent, laquelle je me contente d'indiquer, en disant qu'elle est telle, qu'elle ne méritoit aucune attention; & que, sans l'extravagance, pour ne rien dire de plus fort, avec laquelle l'Auteur en a porté lui-même publiquement à plusieurs reprises des Jugemens accompagnés des louanges les plus outrées, on seroit encore à savoir combien elle est mauvaise; & qu'elle est moins à blâmer, comme nôtre Auteur le dit de la *Joconde* de BOUILLON pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit & le génie qui n'y est pas. La Pièce, dont il s'agit, se pare du nom d'Ode.

& le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentimens en cela ne soient d'accord avec les miens, mais s'il vous semble que j'aille trop avant, je veux bien pour l'amour de vous, faire un effort, & en examiner seulement une page.

*Astolfe, Roi de Lombardie,
A qui son frère plein de vie,
Laisa l'Empire glorieux,
Pour se faire Religieux:
Nâquit d'une forme si belle,
Que Zeuxis, & le grand Apelle,
De leur docte & fameux pinceau
N'ont jamais rien fait de si beau.*

Que dites-vous de cette longue Periode? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple & coupée, que de commencer une Narration en Vers, par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une Oraison?

A qui son frère plein de vie.

Plein de vie est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. Monsieur Bouillon l'a ajoûté de sa grace, car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laisa l'Empire glorieux.

Ne semble-t-il pas que selon Monsieur Bouillon il y a un Empire particulier des Glorieux, comme il y a un Empire des Ottomans & des Romains; & qu'il a dit *l'Empire glorieux*, comme un autre diroit *l'Empire Ottoman*? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit là est une cheville, & une cheville grossière & ridicule.

Pour se faire Religieux.

Cette manière de parler est basse, & nullement Poétique.

SUR LA JOCONDE. 103

Nâquit d'une forme si belle.

Pourquoi *Nâquit* ? N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort beaux , & qui deviennent fort laids dans la suite du temps ? Et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde , & que l'âge ensuite embellit ?

Que Zeuxis , & le grand Apelle.

On peut bien dire qu'*Apelle* étoit un grand Peintre ; mais qui a jamais dit *le grand Apelle* : (44) . Cette Epithète de *grand* tout simple , ne se donne jamais qu'à des Conquérans , & à nos Saints. On peut bien appeler Ciceron un *grand* Orateur ; mais il seroit ridicule de dire *le grand Ciceron* ; & cela auroit quelque chose d'enflé & de puérile. Mais qu'a fait ici le pauvre *Zeuxis* , pour demeurer sans Epithète , tandis qu'*Apelle* est *le grand Apelle* ? Sans mentir , il est bien malheureux que la mesure du Vers ne l'ait pas permis , car il auroit été du moins *le brave Zeuxis*.

*De leur docte & fameux pinceau ,
N'ont jamais rien fait de si beau.*

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste , que quand *Zeuxis* & *Apelle* auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté douée de toutes les perfections , cette beauté n'auroit pas égalé celle d'*Astolfe*. Mais qu'il y a mal réussi ! & que cette

R E M A R Q U E S.

(44) Cette Epithète de *grand* tout simple , ne se donne jamais qu'à des Conquérans & à nos Saints.] Quand nôtre Auteur écrivoit toute l'observation critique qu'il fait ici sur l'emploi de l'Adjectif *grand* , joint à des noms propres ; il étoit jeune , & ne pré-

voit pas qu'on diroit dans la suite par un usage général : *Le Grand Corneille* ; *Le Grand Bossuet* ; & que lui-même un jour il devoit dire avec tout le monde : *Le grand Arnauld* ; comme en effet il l'a dit dans sa X. Epître , Vers 122.

Arnauld , le grand Arnauld fit mon apologie.

façon de parler est grossière ! *N'ont jamais rien fait de si beau de leur pinceau.*

Mais si sa grace sans pareille.

Sans pareille, est là une cheville ; & le Poëte n'a pas pû dire cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'est à favoir, Joconde.

Etoit du monde la merveille.

Cette transposition ne se peut souffrir.

Ni les avantages que donne

Le Roial éclat de son sang.

Ne diriez-vous pas que le sang des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat ? Il falloit dire, *ni les avantages que lui donnoit le Roial éclat de son sang.*

Dans les Italiques Provinces.

Cette manière de parler sent le Poëme Epique, où même elle ne seroit pas fort bonne ; & ne vaut rien du tout dans un Conte, où les façons de parler doivent être simples & naturelles.

Elevoient au-dessus des Anges.

Pour parler François, il falloit dire, *élevoient au-dessus de ceux des Anges.*

Au prix des charmes de son Corps.

De son Corps, est dit bassement pour rimer. Il falloit dire, *de sa beauté.*

Si jamais il avoit vû naître.

Naître est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui.

Ne voilà-t-il pas un joli Vers ?

SUR LA JOCONDE. 105

*Sire, je crois que le Soleil
Ne void rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frere Joconde,
Qui n'a point de pareil au monde.*

Le pauvre Bouillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de *pareil*, & de *sans pareil*. Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille; ici il dit, que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille: de là il conclut que la beauté sans pareille du Roi, n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais fauf l'honneur de l'Arioste que Monsieur Bouillon a suivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vrai-semblable qu'un Courtisan aille de but en blanc dire à un Roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle: *J'ai un frere plus beau que vous*. Monsieur de la Fontaine a bien fait d'éviter cela, & de dire simplement que ce Courtisan prit cette occasion de louer la beauté de son frere, sans l'élever néanmoins au dessus de celle du Roi. Comme vous voiez, Monsieur, il n'y a pas un Vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, (45) & que Quintilius n'envoîât rebattre sur l'enclume.

Mais en voilà assez; & quelque résolution que j'aie prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grace à moi-même, & que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon

R E M A R Q U E S.

(45) & que Quintilius n'envoîât rebattre sur l'enclume.] Dans des premières Editions de cette Dissertation, & qu'on a toujours copiée depuis. L'Editeur de 1740. a pris soin, sans en avertir, de la corriger, & de mettre: *Quintilius*. Sa correction, doit d'autant plus être adoptée, que la Phrase même de nôtre Auteur, annonce qu'il parle du *Quinti-*

Dieu ! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet Ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudeſſes, les incongruités, les choſes froides & platement dites qui s'y rencontrent par tout ? Que dirions-nous *de ces murailles dont les ouvertures baillent ? De ces erremens, qu'Aſtolfe & Foconde ſuivent dans les pais Flamans ? Suivre des erremens*, juſte Ciel ! quelle langue eſt-ce là ? Sans mentir, je ſuis honteux pour Monsieur de la Fontaine, de voir qu'il ait pû être mis en parallèle avec un tel Auteur : mais je ſuis encore plus honteux pour vôtre Ami. Je le trouve bien hardi ſans doute, d'oſer ainſi hazarder cent Piſtoles ſur la foi de ſon jugement. S'il n'a point de meilleure Caution, & qu'il faſſe ſouvent de ſemblables gageures, il eſt au hazard de ſe ruiner. Voilà, Monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-Critiques ; de ces gens, dis-je, qui ſous l'ombre d'un ſens commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger ſouverainement de toutes choſes, corrigent, diſpoſent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hazard. J'ai peur que vôtre Ami ne ſoit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute eſtime qu'il fait de la pièce de Monsieur Bouillon ; je lui pardonne même d'avoir chargé ſa mémoire de toutes les ſottifies de cet Ouvrage : mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il ſe perſuade que tout le monde confirmera ſon ſentiment. Penſe-t-il donc que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gaieté de

R E M A R Q U E S.

Plus d'Horace. Cette Phraſe n'eſt mots de cet endroit de l'*Art* que la Traduction des derniers *Poétique*, Vers 438.

*Quintilio ſi quid recitares, corrige ſodes
Hoc, aiebat, & hoc ; melius te poſſe negaves
Bis terque expertum fruſtra : delere jubebat
Et malè tornatos incudi reddere verſus.*

cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent Pistoles? Et depuis Midas d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux? Mais Monsieur, il me semble qu'il y a assez long-temps que je vous entretiens, & ma Lettre pourroit enfin passer pour une Dissertation préméditée? Que voulez-vous? C'est que vôtre gageure me tient au cœur, & j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent Pistoles de vôtre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis, &c.



AVERTISSEMENT

Au sujet de l'ARREST BURLESQUE
 rendu en la Grand' Chambre
 du Parnasse &c.

M. *DESPRE'AUX*, comme on l'a vu, dit à la fin de son DISCOURS SUR L'ODE: J'ai joint à ces Epigrammes un Arrest Burlesque donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois afin de prévenir un Arrest tres-serieux que l'Université songeoit à obtenir du Parlement contre ceux qui enseigneroient dans les Ecoles de Philosophie d'autres Principes que ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un peu bas, & est toute dans les termes de la Pratique. Mais il falloit qu'elle fut ainsi pour faire son effet qui fut tres-heureux, & obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la Requête qu'elle alloit présenter.

Dans l'Edition de 1713. à la marge des premières Lignes de l'Arrest Burlesque, se trouve cette petite NOTE. L'Université avoit présenté Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignast la Philosophie de Descartes. La Requête fut supprimée, & Bernier en fit imprimer une de sa façon. Si cette NOTE est véri-

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 109

tablement de M. Despréaux , il faut avoïer que lorsqu'en 1710. il préparoit l'Édition , qui ne parut qu'après sa mort , il avoit oublié ce qu'il avoit dit en 1701. à la fin du Discours sur l'Ode. Peut-être aussi n'est-ce dans la petite Note qu'une faute d'impression & qu'il y faut lire ; alloit présenter , au lieu d'avoit présenté.

M. Brossette dans sa Remarque préliminaire sur l'Arrest Burlesque , dit : L'UNIVERSITÉ vouloit présenter Requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de Descartes. On en parla même à M. le Premier Président de Lamoignon , qui dit un jour à M. Despréaux en s'entretenant familièrement avec lui , qu'il ne pourroit se dispenser de donner un Arrêt conforme à la Requête de l'Université. Sur cela M. Despréaux imagina cet Arrêt Burlesque , & le composa avec le secours de M. Bernier & de M. Racine , qui fournirent chacun leurs pensées. M. Dongois , Neveu de l'Auteur & Greffier de la Grand' Chambre , y eut aussi beaucoup de part , sur tout pour le stile & les termes de Pratique , qu'il entendoit mieux qu'eux. Quelque tems après , M. Dongois , donnant à signer à M. le Premier Président ses expéditions , qu'il avoit laissé amasser exprès pendant deux jours , y joignit l'Arrêt Burlesque pour tâcher de surprendre ce Magistrat , & de le lui faire signer avec les autres. Mais ce Magistrat s'en apperçut ; & com-

me il étoit extrêmement doux & familier avec ceux qu'il aimoit , il fit semblant de le jeter au nés de M. *Dongois* , en lui disant : A d'autres. *Voilà un tour de DESPRE'AUX*. Il le lut avec grand plaisir. Il en rit plusieurs fois avec l'Auteur ; & il convenoit que cet *Arrêt Burlesque* l'avoit empêché d'en donner un sérieux , qui auroit apprêté à rire à tout le monde. La Requête de l'*Université* ne parut point. *Bernier* en fit une autre sur le modèle de l'*Arrêt* , mais nôtre Auteur n'en faisoit pas grand cas . . . Cet *Arrêt* fut composé en 1674. & on le fit imprimer en feuille volante.

M. de La Monnoie fit réimprimer en 1715. dans le *Ménagiana* , Tom. II. p. 71. la Requête de *Bernier* , dont il vient d'être parlé ci-dessus. Il la donne comme aiant été composée en la place d'une autre présentée par l'*Université* pour empêcher qu'on n'enseignât la Philosophie de *DESCARTES*.

Il résulte de tout cela que la Requête de l'*Université* fut tout au plus projetée ; Je crois même pouvoir assurer que c'est à quoi l'*Université* ne pensa jamais, qu'à présenter cette Requête. Le Lecteur jugera de la validité des preuves, que j'en vais donner.

M. l'Abbé Goujet , qui , dans le cours de cette Edition , a bien voulu m'aider plus d'une fois des lumières qu'il doit à l'étenduë de ses recherches ; m'a mis entre les mains un Manuscrit de ce tems-là , contenant diverses Pièces , dont le plus

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 111

grand nombre roule sur des Matières de Théologie ou de Controverse ; & dans lequel je trouve l'Arrêt Burlesque de nôtre Auteur , fort différent de ce qu'il l'a donné lui-même dans son Edition de 1701. & de ce qu'il est dans l'Edition de ce même Arrêt , que M. Brossette dit avoir été faite en 1674. Dans ce Manuscrit l'Arrêt est précédé de cette espèce d'Avertissement. M. le Premier Président étant sollicité & pressé de donner un Arrêt contre la Philosophie de Descartes & toute autre que celle d'Aristote , & ne le voulant pas faire , parce qu'il ne le pouvoit avec justice & prudence ; le Sieur Boileau Despréaux , s'étant rencontré chés lui , se chargea de dresser un Arrêt , qui le délivreroit des importunités de ceux qui le sollicitoient , & qui ne lui déplairoit pas. En aiant donc été chargé par M. le Premier Président , il dressa le présent Arrêt , & tourna l'affaire en ridicule.

Je ne prétens pas donner à ce Manuscrit une autorité plus grande , que celle que l'on peut attribuer aux Ecrits , dont les Auteurs ne sont pas connus ; mais j'en puis faire usage pour rendre raison de la hardiesse , que M. Dongois avoit eu de vouloir par surprise faire signer l'Arrêt Burlesque à M. le Premier Président. Il n'eut pas entrepris sans doute de faire , même en badinant , une pareille supercherie au Chef de la première Compagnie du Roïaume , si ce Magistrat n'eut pas auparavant donné les mains à la plaisanterie de nôtre Auteur.

Je puis encore fixer la Date de la composition de l'Arrêt Burlesque par nôtre Manuscrit , dans lequel il est daté de cette manière , & comme l'on dit , en toutes Lettres : Ce douzieme jour d'Aoust mil six cens soixante & onze. Il n'est donc pas de l'année 1674. comme M. Brossette l'avoit dit. Il est , dans ce même Recueil , précédé d'une autre Pièce , que je rapporterai plus bas , & dont voici le titre : M É M O I R E sur les Sollicitations , que fait M. Morel & quelques autres Docteurs , pour obtenir un ARREST , qui condamne toute autre Philosophie que celle d'ARISTOTE.

Je pars de ce titre même. Les Théologiens de Port-Roial peuvent être regardés comme ceux à qui la Philosophie de Descartes doit principalement son établissement en France. Les Adversaires qu'ils avoient dans la Faculté de Théologie ne pouvoient pas manquer d'être ennemis d'une Philosophie , qui détruisant presque toute celle de l'Ecole , sembloit priver la Théologie Scholastique des secours , qu'elle en avoit tirés depuis si long-tems. Après qu'en 1668. le Pape Clément IX. & le feu Roi se furent unis pour rendre la paix à l'Eglise de France , ceux de la Faculté qui s'étoient fait une habitude de contrarier MM. de Port-Roial , se voïant contraints à garder le silence sur ce qui jusqu'alors avoit été l'objet des Disputes , & ne pouvant se résoudre à laisser leurs Adversaires en repos , crurent avoir de quoi les inquiéter :

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 113

Inquiéter, en attaquant la Philosophie de Descartes. Le Docteur Claude Morel, alors Doien de la Faculté de Théologie, & si connu, comme on l'a vu dans le Sommaire de la VIII. Satire, par son zèle contre ceux qui se qualifioient Disciples de saint Augustin, entreprit avec le Syndic Denis Guyard & quelques autres Docteurs, de faire renouveler l'Arrêt rendu sur la Requête présentée le vingt-huitième Août, mil six cens vingt-quatre par les Doien, Syndic & Docteurs en Théologie en l'Université de Paris, par lequel le Parlement avoit le 4. de Septembre suivant, fait défenses à toutes personnes, à peine de la vie, de tenir ni enseigner aucunes maximes contre les Auteurs anciens & approuvés par les Docteurs de la Faculté de Théologie; ordonnant de plus que cet Arrêt seroit lu en l'Assemblée de la Faculté de Théologie, mis & inscrit en leur Registre, & outre Copies collationnées d'icelui baillées au Recteur de l'Université, pour être distribuées par les Collèges, à ce qu'aucun n'en prétendît cause d'ignorance. C'est cet Arrêt, dont on se préparoit à demander ouvertement la confirmation après l'avoir sollicitée sourdement, qui causoit l'embarras, dans lequel le Premier Président se trouvoit, & dont il consentit que nôtre Auteur le tirât par une plaisanterie, qui déconcerta réellement si bien le Docteur Morel & ses Associés, qu'ayant perdu l'espérance d'obtenir du Parlement

*ce qu'ils souhaitoient, ils dressèrent leurs batteries du côté de la Cour. En conséquence des ordres du Roi, M. de Harlai, nouvellement Archevêque de Paris, manda chés lui vers la fin du mois d'Août 1671. le Doïen & le Syndic de la Faculté de Théologie, auxquels il déclara que le Roi n'avoit appris qu'avec chagrin qu'on introduisoit des nouveautés dans la Philosophie; & que les Disciples d'un certain nouveau Philosophe avoient enseigné & soutenu beaucoup de Propositions dont quelques-unes avoient été ci-devant condamnées par la sacrée Faculté & défendues par le Parlement de Paris, savoir en 1624. par une Censure du 1. de Septembre; & par un Arrêt du même mois; que Sa Majesté ne vouloit pas qu'on enseignât rien de semblable, ou dans l'Université, ou hors de l'Université, ni que la Faculté souffrît que l'on soutint dans les Thèses des choses contraires aux Statuts de l'Université, aux Censures de la Faculté & aux Arrêts du PARLEMENT DE PARIS. Ce sont les termes du rapport, que le Syndic Denis Guyard fit de cette déclaration de l'Archevêque dans l'Assemblée de la Faculté du 1. de Septembre 1671. A quoi la Faculté répondit qu'il falloit obeïr avec respect à la volonté du Roi. Le Syndic ajouta qu'on avoit fait savoir les mêmes choses (*idem mandatum fuisse*) au Recteur accompagné des Doïens de Droit & de Médecine & de quelques Principaux de Collège.*

Je ne trouve pas que cette déclaration de l'Archevêque ait rien opéré dans les autres Facultés ; & je crois d'autant plus volontiers que le Recteur & la Faculté des Arts en particulier ne firent rien à ce sujet , qu'ils étoient alors en procès avec la Faculté de Théologie , comme je l'apprens par le Primâ mensis d'Octobre de la même année. Joignés à cela que le Corps de l'Université , représenté par le Recteur & la Faculté des Arts , n'a pas coutume de recevoir les ordres du Roi par la bouche de l'Archevêque de Paris ; & que ces ordres lui sont ordinairement envoiés par écrit & munis de la Signature d'un Secrétaire d'Etat. Il paroît même que les Facultés de Théologie & des Arts ne furent jamais d'accord sur la validité du commandement fait au nom du Roi par l'Archevêque , puisque vingt ans après , c'est-à-dire , en 1691. le Roi fit remettre par écrit au Recteur , un nombre de Propositions , dont les Sieurs Morel , Grandin , Chamillard , de Lestoc & de La Brunetière avoient , par une Consultation particulière , condamné la pluspart dès 1677. Le Recteur eut ordre de défendre aux Professeurs de Philosophie de les enseigner ; & les Professeurs assemblés déclarèrent qu'aucun d'eux n'avoit encore enseigné ni ne vouloit enseigner à l'avenir aucune de ces Propositions. Voilà tout ce que je trouve que l'Université de Paris ait jamais fait , dans cette affaire , en son nom , c'est-à-dire , par le ministère du Recteur , son seul Magistrat représentatif.

C'est sur les faits, que je viens de rapporter, que j'ai cru pouvoir assurer que l'Université n'avoit jamais eu la pensée d'agir contre la Philosophie de Descartes, & que l'Arrêt Burlesque de notre Auteur est de 1671. & non de 1674. Le Premier Président, instruit des ordres, dont l'Archevêque de Paris avoit été chargé par le Roi, n'auroit jamais donné les mains à la plaisanterie de notre Auteur; & celui-ci, que la publication du plus grand nombre de ses Satires exposoit depuis quelques années à la mauvaise humeur de ceux qu'il avoit censurés, n'auroit eu garde de vouloir ajouter au nombre de ses Ennemis, une Université, comme celle de Paris, dans des circonstances, où l'on ne pouvoit entreprendre de la tourner en ridicule sans s'exposer de déplaire au Roi, qui n'honoroit pas encore M. Despréaux de toutes les bontés, dont il le combla dans la suite. D'ailleurs, de ce que l'Arrêt Burlesque ne fut public par l'impression, qu'en 1674. supposé que cela soit aussi vrai que M. Brossette le dit, il n'en faut pas conclurre qu'il n'ait été composé que cette même année. On avoit eu soin de le répandre dans le Parlement & dans l'Université, ce qui suffisoit pour lui faire opérer l'effet, qu'on en attendoit. On ne doutera pas que cet Arrêt n'ait couru long-tems en manuscrit, quand on verra que l'Édition de 1674. diffère en beaucoup de choses, non seulement de la Copie qui se trouve dans le Recueil manuscrit dont j'ai parlé, mais

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 117

encore de celle qui se lit imprimée à la page 18. du JOURNAL, ou Relation fidelle de tout ce qui s'est passé dans l'Université d'Angers au sujet de la Philosophie de Des Carthes, en exécution des Ordres du Roy pendant les années 1675. 1676. 1677. & 1678. Ce Journal est une brochure in-4°. de 1679. Il est encore à remarquer que l'Édition de l'Arrêt Burlesque faite en 1674. ne fut guère connue hors de Paris, puisque ce fut sur des Copies manuscrites, qui couroient dans Angers dès le commencement de 1675. que l'Auteur du Journal, que j'indique, le fit imprimer en 1679. On verra dans les Remarques sur cet Arrêt même que les différences, que j'annonce, sont très considérables, soit qu'elles soient l'ouvrage des divers changemens d'idée de l'Auteur, ou des mains dans lesquelles la Pièce étoit tombée, avant que d'être livrée à l'impression.

Mais il est tems qu'on lise le Mémoire, que j'ai promis, & dont j'ai rapporté le titre plus haut. Il est certainement l'ouvrage de quelqu'un de Port-Roïal. Je le donne d'autant plus hardiment, que c'est dans son genre un bon Ouvrage, & qu'on m'assure qu'il n'est imprimé nulle part. Des égards, auxquels je crois me devoir, m'obligent d'en retrancher quelques lignes dans le I. Article.

IL y a bien des raisons, qui semblent faire voir manifestement qu'il ne seroit pas à pro-

pos de donner un tel *Arrêt* (qui condamne toute autre PHILOSOPHIE que celle d'ARISTOTE) sur tout dans les conjonctures présentes.

I. y a tout sujet de croire que ceux qui le poursuivent , ne le font que pour avoir quelque sujet de renouveler les brouilleries.....

..... M. *Morel*, dont on connoît assés les sentimens , fait toutes sortes de poursuites pour obtenir quelque chose , soit à la *Faculté* , soit à l'*Université* , soit au *Parlement* , pour faire condamner toute autre sorte de *Philosophie* que celle d'*Aristote*.

II. Quand ceux qui sollicitent cette affaire, n'auroient pas dessein de brouïller , il seroit impossible qu'un *Arrêt* sur ce sujet ne causât des brouïlleries : car il ne faut pas s'imaginer qu'il changeât tout d'un coup les opinions des Hommes , & qu'il fit embrasser la *Philosophie* d'*Aristote* à ceux qui n'y trouvent point de solidité. Les Esprits ne sont pas si flexibles en des choses où chacun croit avoir la liberté de penser ce qu'il lui plaît , n'y aiant que dans les choses de la Foi , où l'on croit être obligé de soumettre son jugement à l'autorité. Il semble au contraire , que plus on veut asservir les Hommes à certaines opinions dans les choses , que Dieu n'a point déterminées par sa parole , plus ils se révoltent contre cette contrainte , & se portent avec plus d'ardeur à ce qu'on leur défend. De plus cet *Arrêt* ne pour-

ra être que général , n'étant pas croiable que le *Parlement* veuille entrer dans la discussion des Opinions particulières , qu'il sera permis ou défendu d'enseigner. Or ces Défenses générales ne peuvent que faire naître des contestations & des disputes sans fin , parce que chacun les interprète comme il lui plaît , & les applique à ce qu'il veut ; de sorte que ceux qui veulent broüiller , & qui ont plus d'intrigue & de cabale , s'en servent pour vexer ceux qui n'ont pour eux que la Raison.

III. Tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour obliger les Hommes à tenir ou ne pas tenir une certaine manière de philosopher , fait voir qu'il n'est pas possible d'y réussir ; & qu'on ne fait , quand on le tente , que commettre l'*Autorité* de l'*Eglise* & des *Magistrats*.

Le Livre de (1) M. DE LAUNOY , *De varia Aristotelis fortunâ* , nous en fournit des preuves bien convaincantes. On en marquera seulement quelques points en peu de mots.

1°. En 1209. les Livres d'*Aristote* furent

R E M A R Q U E S.

(1) M. de Launoy &c.] Jean de Launoy, Prêtre du Diocèse de Coutances , Docteur de la Faculté de Théologie de Paris & de la Maison de Navarre , étoit né le 21. Décembre 1603. Il prit le Bonnet de Docteur en 1634. & ne fut Prêtre qu'en 1636. Il étoit assés bon Logicien , savant dans la Théologie & dans l'Histoire ,

& critique très-hardi. Ses Ouvrages écrits d'un stile dur & sec , sont remplis de la plus vaste érudition & de traits ingénieux. Il ne voulut jamais accepter aucun Bénéfice ; & mourut à Paris le 10. Mars 1678. Il fut enterré aux Minimes , auxquels il a laissé la partie la plus considérable de sa Bibliothèque.

120 AVERTISSEMENT

condamnés par un *Concile de Sens*, & brûlés à *Paris*. Il fut fait défenses de les garder & de les lire à peine d'Excommunication.

2°. Ce Jugement fut confirmé en 1215. par un Cardinal Légat du saint Siège, si ce n'est que les Livres de la *Dialectique* en furent exceptés.

3°. En 1231. *Gregoire IX.* défendit encore de lire les Livres de la *Physique* d'*Aristote* & les autres, qui avoient été défendus par le *Concile de Sens*, jusques à ce qu'ils fussent examinés & purgés de tout soupçon d'erreur.

4°. Nonobstant tout cela, *Albert le Grand* & *Saint Thomas* ne laissèrent pas quelque tems après d'enseigner & de commenter même les Livres d'*Aristote*, qui avoient été condamnés par le *Concile de Sens*; tant ces *Decrets* touchant les *Doctrines Philosophiques* ont peu de force pour arrêter les Esprits, même les plus religieux, qui croient avoir satisfait à tout ce que l'Eglise desire sur ce sujet, pourvu qu'ils n'enseignent rien, qui blesse la Foi.

5°. En 1265. un Légat du Siège Apostolique, nommé *Simon*, défendit de nouveau la lecture des Livres d'*Aristote*, de la *Métaphysique* & de la *Physique*.

6°. Cent & un ans après (en 1366.) deux Cardinaux, délégués par *Urbain V.* pour réformer l'*Université*, ordonnent qu'on interrogera ceux qui voudront prendre des *Degrés*, sur

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 121

tous les Livres d'*Aristote*, dont la lecture avoit été auparavant interdite. Peut-on rien s'imaginer de plus inconstant ?

7°. Du tems de *François I.* (2) *Ramus* aiant fait des remarques sur la *Logique* d'*Aristote*, où il lui reprochoit beaucoup de fautes, fut accusé pour ce sujet par (3) *Antoine de Govea*. Le

R E M A R Q U E S.

(2) *Ramus*] *PIERRE de la Ramée*, connu sous le nom de *Ramus*, Principal du Collège de Presles, & Professeur Roïal en Eloquence & en Philosophie, étoit né en 1515. à Curche, Village de Vermandois, où son Aïeul, Gentilhomme Liégeois, chassé de son païs, avoit subsisté du métier de Charbonnier. *Ramus* vint jeune chercher les moïens de gagner sa vie à Paris, & faute d'autres ressources, il se mit Valer au Collège de Navarre. Il y fit de si grands progrès dans les Sciences, que lorsqu'il passa *Maître-ès-Arts*, il ofrit de soutenir en tout le contraire de la Doctrine d'*Aristote*. Il s'en tira bien, & l'envie lui prit d'examiner à fonds toute la Philosophie de ce Prince de l'Ecole. Ce fut la source de ses malheurs. La mauvaise Théologie, qu'on enseignoit de son tems, & son goût pour les Nouveautés, le firent pencher vers les Opinions des prétendus Réformateurs, dont il ne paroît pas qu'il ait jamais adopté tous les sentimens ni la Discipline, quoiqu'il n'ait pas fait difficulté, s'il faut en croire leurs Auteurs, de célébrer la Cène avec eux. Ce qu'il fit pour la première fois à Heidelberg en 1558, Il a fondé de son propre

bien la Chaire de Mathématiques, qui porte son nom au Collège Roïal. Il fut assassiné, pendant le massacre de la saint Barthelemi, par des Meurtriers, que son Ennemi *Jacques Charpentier*, Docteur en Médecine & Professeur Roïal, envoïa pour le tuer. Son corps, indignement traité par les Ecoliers de ce Professeur, fut jetté dans la Seine. C'est un des plus grands Génies que l'*Université de Paris* ait jamais formés. Quelque imparfaits que soient ses Ouvrages, on doit les regarder comme le Crépuscule du Jour, que *Descartes* fit luire ensuite pour les Sciences.

Le plus illustre des Disciples de *Ramus* fut le fameux Cardinal d'*Osat*, lequel a même écrit, étant jeune, un Ouvrage pour la défense de son Maître. Le titre de cet Ouvrage, fort bien fait pour le tems, & dont le Stile est vif, ingénieux & pur, est : *EXPOSITIO Arnaldi Ossati in Disputationem Jacobi Carpentarii de Methodo*; in-8°. à Paris chés *André VVeche* en 1564.

(3) *Antoine de Govea*.] Appellé communément *Govean*, parce qu'il s'appelloit lui-même *Goveanus* en Latin, étoit Portugais de naissance & Jurisconsulte de profession. Il a passé

Roi voulut que cette affaire fut terminée par une manière d'arbitrage, aiant permis à l'Accusé de choisir deux personnes pour le défendre, & à l'Accusateur autant, s'étant réservé le droit de choisir le sur-arbitre, qui fut (4) de *Salignac* Docteur en *Théologie*. Mais les deux Arbitres de *Ramus* s'étant retirés, parce qu'ils prétendoient qu'on les traiteroit avec injustice, & l'avis des trois autres aiant été contraire à *Ramus*, le Roi condamna par un *Arrêt* les *Remarques* de *Ramus* & sa *Dialectique*; & il lui fut interdit d'enseigner plus aucune partie de la *Philosophie*.

8°. Mais quelque tems après (5) le Cardinal de *Lorraine* étant fort puissant à la Cour, *Ramus* s'adressa à lui, & lui aiant représenté

R E M A R Q U E S.

pour un des grands Philosophes de son siècle. Il professa quelque tems au Collège de Guienne à Bordeaux avec le célèbre *Buchanan*.

(4) *De Salignac*] Il est nommé *François de Salagnac* dans le *Dictionnaire de Moréri*, Art. de *Ramus*. Les Arbitres, que *Ramus* choisit, furent *Jean Quintin*, d'Autun, Docteur en Droit, & *Jean Bomont* ou de *Beaumont*, Parisien. Des Arbitres nommés par *Govea*, nous ne connoissons que *Pierre Danés*, alors Professeur Royal en Langue Grecque, & depuis Evêque de Lavour. Il étoit de Paris & y mourut le 27. Avril 1558. âgé de 72. ans.

(5) *Le Cardinal de Lorraine*]

CHARLES Cardinal de *Lorraine*, Archevêque de Rheims, Duc & Pair de France & Ministre d'Etat, étoit né le 17. Février 1524. & mourut à Avignon en revenant d'Italie, le 26. Décembre 1574. Il aimoit les Lettres, & ce fut sous le Regne d'*Henri II.* qu'il fit révoquer ce qu'on avoit fait contre *Ramus* sous celui de *François I.* Il protégea constamment cet habile Professeur, & lui procura les Chaires Royales d'Eloquence & de Philosophie. De son côté *Ramus* ne cessa de donner des marques de sa reconnoissance à son illustre Protecteur, auquel il dédia la plus grande partie de ses Ouvrages.

l'iniquité du Jugement , qui avoit été rendu contre lui , il porta ce Cardinal à le faire révoquer , comme nous l'apprenons d'un *Discours* (6) d'Omer Talon à ce Cardinal , qui explique toute cette Histoire. Ainsi Ramus eut tout pouvoir d'enseigner la *Philosophie* , comme il avoit fait auparavant , & on ne l'empêcha plus de censurer *Aristote*. Mais tout ce qu'on a fait depuis contre lui , aussi bien que sa mort funeste , n'a eu pour fondement que la *Religion prétendue réformée* , dont il étoit soupçonné.

9°. En 1624. il y eut une *Censure* & un *Arrêt* contre quelques Opinions contraires à *Aristote* , qui étoient enseignée par (7) *Des Claves* Chimiste , & (8) un *Soldat* , Professeur en

R E M A R Q U E S.

(6) d'Omer Talon] Il étoit Frère de Jean Talon Avocat , duquel sont descendus MM. Talon , qui se sont si fort illustrés dans le Parlement de Paris. Omer avoit été le Disciple , & devint tellement l'Ami de Ramus , qu'ils s'appelloient réciproquement , Frères. Il enseigna dans l'Université de Paris l'Eloquence & la Philosophie , conformément aux principes de son Maître. Il fit aussi plusieurs Ouvrages. Celui que l'on cite en cet endroit a pour titre : ACADEMIA. Omer Talon fut dans la suite Curé de saint Nicolas du Chardonnet.

(7) Des Claves] Il est nom-

mé simplement *Clave* dans l'*Arrêt* , dont il s'agit , & dont j'ai rapporté plus haut un Extrait. Cet *Arrêt* enjoint à CLAVE de sortir dans vingt-quatre heures de cette Ville de Paris , avec défense de se retirer dans les Villes & Lieux du ressort de cette Cour , enseigner la Philosophie en aucune Université d'icelui.

(8) un Soldat, Professeur en Philosophie ,] Dans la Thèse condamnée par l'*Arrêt* , qui le traite de même que *Clave* , il exprime ainsi son nom & ses qualités : ANTONIUS DE BILLON , aliàs MILES PHILOSOPHUS , & in Universitate Parisensi Professor Peripateticus.

Philosophie, qu'on appelloit *Philosophus Miles*: Sur quoi on peut remarquer que c'étoit des gens sans nom, suspects de libertinage; & que de plus il n'y a qu'une *Proposition* qui ait du rapport (9) à la *Philosophie*, qu'on voudroit faire flétrir, qui est que (10) *hors l'AME RAISONNABLE, il n'y a point de FORME SUBSTANTIELLE*. Mais il y avoit un mot dans cette *Thèse*, qui a pu donner lieu à la qualification d'*Heresi proxima*. C'est qu'il y étoit dit, qu'en ôtant du *Composé* la *Matière*, il falloit de nécessité que les *Formes* au moins *matérielles* en fussent ôtées. *MATERIA enim è Materiali Composito sublatâ, & Formas saltem Materiales tolli necesse est*. Il y avoit du venin dans ce *saltem*, parce que c'étoit assurer que les *Formes Matérielles* ne pouvoient subsister sans la *Matière*, & laisser en doute si les *Nonmatérielles* ne périssent point aussi avec elle. C'est ce que signifie ce mot de *saltem*. De sorte que l'on pouvoit le soupçonner de n'avoir mis que par forme l'exception de *l'Ame raisonnable*.

R E M A R Q U E S.

(9) à la *Philosophie*, &c.] Celle de *Descartes*.

(10) hors l'ame raisonnable, &c.] Voici la *Proposition* toute entière telle qu'elle est dans la *Thèse* d'ANTOINE DE BILLON. *Forme item substantiales (exceptâ rationali) non minus absurde defenduntur ab Aristotelicis quam ma-*

teria; cum per eas intelligent substantias quasdam incompletas, unum per se cum materiâ substantiali compositum constituentes; materiâ enim è materiali composito sublatâ, & formas saltem materiales tolli necesse est. Sur quoi la CENSURE dit: Hæc Propositio est temeraria, erronea & heresi proxima.

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 125

10°. Mais cet *Arrêt*, qui défendoit à peine de la vie d'enseigner aucune maxime contre les *Auteurs anciens & approuvés*, & qu'on prétend aujourd'hui se devoir rapporter à *Aristote*, n'empêcha pas que la même année 1624. (11) M. *Gassendi* ne fit un Livre très-fort contre la *Philosophie d'Aristote*, intitulé: *Exercitationum paradoxicarum adversus Aristotelem Libri septem*; dont il ne fit imprimer que le premier Livre, qui fut depuis vendu en toute sorte de liberté avec ses autres Ouvrages, qui contiennent une infinité de choses contraires aux principaux points de la *Doctrine* de ce *Philosophe*.

11°. Il y a environ trente ans que M. *Descartes* publia sa *Métaphisique*; & il avoit si peu dessein d'y enseigner des choses, qu'on pût croire préjudiciables à la Religion, qu'il la dédia à la *Sorbonne*, pour en avoir son Jugement. Le silence, qu'elle a gardé depuis ce tems-là sur un Livre, qui ne peut lui avoir été inconnu, lui aiant été présenté de la part

R E M A R Q U E S.

(11) M. *Gassendi*] PIERRE l'enseigner publiquement dans *Gassendi*, Chanoine & Prévôt cette Université. Ce fut en 1645. de l'Eglise de Digne & Professeur qu'il fut nommé Professeur de l'Eglise de Digne & Professeur Roïal en Mathématique à Roïal. Il mourut à Paris le 24. Paris, naquit en 1592. à Chantersier, Bourg de Provence dans le Diocèse de Digne. Il étudia Octobre 1655. dans sa soixante-quatrième année. L'illustre *Henri-Louis Habert de Montmort*, d'abord dans cette Ville, ensuite à Aix. Après avoir fait sa Maître des Requêtes, le fit enter Philoſophie, il fut chargé de rer dans sa Chapelle à saint Nicolas des Champs, & lui fit éri-

de cet Auteur , fait affés voir que ce n'est que par quelque dessein secret de broüiller , qu'on y veut maintenant trouver des choses contraires à la Foi , puisqu'on n'y en a point trouvé pendant tant de tems ; & ce qui est considérable est , que ce Livre contient sa réponse à la difficulté , qu'on lui avoit faite sur l'*Eucharistie* , & qu'il y a satisfait d'une manière , qui ne choqua alors personne.

IV. Il y a encore un exemple très - remarquable , qui montre qu'on ne peut guères , sans commettre l'Autorité des Puissances supérieures , les engager à prendre parti dans les *Opinions Philosophiques* , & à suivre le zèle aveugle de ceux qui veulent faire passer des bagatelles de Collége pour des choses importantes à toute la Religion. On s'échauffa si fort sur la question des *Universaux* du tems de *Louis XI.* & ces deux Partis , dont on nommoit les uns *Réaux* & les autres *Nominaux* , se pousèrent avec tant de chaleur , que les *Réaux* aiant eu plus de crédit à la Cour , obtinrent du Roi (12) un *Edit* aussi sanglant contre les *Nomi-*

R E M A R Q U E S.

ger un Monument de Marbre blanc , où l'on voit son *Buste* avec une *Epitaphe* au dessous , & le tout d'une modestie digne d'un Philosophe. Le même M. de Montmort & François Henrys , Noble Lionnois , Avocat au Parlement de Paris , prirent soin

de recueillir tous les Ouvrages de leur Ami , dont l'*Edition* complete parut à Lion en 6. Vol. *in-folio* en 1659.

(12) un *Edit*] Il est daté de Senlis le 1. Mars 1473. Rien au monde n'étoit plus frivole que le fonds de la querelle des

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 127

naux leurs Adversaires , que s'il se fut agi du renversement de la Religion & de l'Etat. Cet *Edit* , qui est Latin est rapporté tout en-

R E M A R Q U E S.

Réaux & des *Nominaux*. Elle rouloit sur ce que la *Logique* de l'École appelle les cinq *Universaux* , qui sont le *Genre* , l'*Espèce* la *Différence* , le *Propre* & l'*Accident* ; sorte de division des *Idees* , dont la saine *Philosophie* ne fait aujourd'hui que très peu d'usage , & dont les *Péripatéticiens* se servoient pour distinguer les différentes manières dont on peut considérer les choses en général. Les *Réaux* soutenoient que ces cinq *Universaux* étoient quelque chose de réellement existant. Les *Nominaux* , qu'on appelloit aussi *Terministes* prétendoient que ce n'étoit que des *Noms* , des *Termes* , qui ne signifioient que les diverses manières dont la *Logique* pouvoit envisager les objets de la première opération de l'Esprit. Ils étoient assurément bien plus sensés que leurs Adversaires.

Beaucoup d'Ecrivains rapportent à *Guillaume Occham* , Cordelier Anglois & Fondateur des Capucins , l'origine de la Secte des *Nominaux*. C'est une erreur , qui vient de ce que le premier des Auteurs *Nominaux* , qui sont nommés dans l'*Edit* de *Louis XI.* est un certain *Guillaume Ogan*. Mais on n'a pas fait attention , qu'il y est qualifié Moine de *Cîteaux* , *Monachi Cisterciensis*. La Secte des *Nominaux* est d'environ trois siècles plus ancienne que le Cordelier *Occham* , qui vivoit dans le *XIV.* siècle. Son premier Auteur fut un Médecin d'*Henri I.*

Roi de France. Ce Médecin étoit de *Chartres* , s'appelloit *Jean* , & fut surnommé *le Sophiste* , à cause de la subtilité de ses raisonnemens. Il vivoit dans le *XI.* siècle , le Roi *Henri I.* étant mort en 1060. Il eut pour disciple un nommé *Rocelin* , que quelques-uns nomment *Rosselin* , d'autres *Ruffelin* & d'autres *Encelin* , à qui même on donne pour nom de Baptême , celui de *Jean*. Ce qui pourroit venir de ce qu'on n'auroit fait qu'une personne du Maître & du Disciple. *Rocelin* étoit Breton & fut d'abord Chanoine de *Compiègne* , & puis , selon quelques-uns , de *saint Martin de Tours*. C'est lui qu'il faut regarder comme le véritable Fondateur de la Secte des *Nominaux*. Il en enseigna publiquement tous les Principes. Le plus célèbre de ses Disciples fut le fameux *Abeillard*. Ils portèrent l'un & l'autre la subtilité de leur *Dialectique* dans la *Théologie* , dont ils donnèrent des leçons publiques , avec un si grand concours d'Ecoliers , qu'ils s'attirèrent une infinité d'envieux , qui parvinrent à faire condamner , comme hérétiques , les Ouvrages de *Rocelin* par le Concile de *Soissons* de 1092. & ceux d'*Abeillard* par le Concile de *Sens* de 1140. Le second a trouvé des Apologistes dans ces derniers tems. Les disputes des *Réaux* & des *Nominaux* enfantèrent la *Théologie Scholastique* ; & *Pierre Lombard* , sorti de l'École des

tier par (13) M. Naudé dans son *Addition aux Mémoires de l'Histoire de Louis XI*. On ne sauroit maintenant lire cette *Piece*, qu'on ne la trouve ridicule, & qu'on ne la regarde comme une aussi grande preuve de la petitesse de l'Esprit humain, que les *Decrets*, qui ont été faits pour regler la grandeur du *Capuchon* des Cordeliers, & pour déterminer s'ils n'avoient que l'usage & non le domaine du pain, qu'ils mangeoient. Il n'est sans doute guères convenable ni à un siècle aussi éclairé que le nôtre, ni à la réputation de sagesse de tant de Magistrats, ni à la gloire d'un aussi grand Roi que celui que Dieu nous a donné, que l'on s'ex-

R E M A R Q U E S.

derniers, fut le premier, qui la réduisit en une espèce de Système, par ses quatre Livres des *Sentences*, qui, pendant si long-tems, ont été la boussole des *Théologiens*, & qu'on ne méprise pas encore tout-à-fait aujourd'hui, quoiqu'on en fasse bien moins d'usage. Le succès de son Livre l'a fait surnommer le *Maître des Sentences*. VOÏÉS, DU BOULLAY, *Histoire de l'Université de Paris*, Tome I. pp. 443 - 455.

(13) M. Naudé] GABRIEL Naudé, Licencié en Médecine de la Faculté de Paris, & Docteur de celle de Padouë, naquit à Paris le 2. de Février 1600. Il y fit ses Etudes, & prit les leçons de Philosophie de Pierre Padet & de Jean-Cecile Frey. La Médecine fut ensuite son application. La manière, dont il se signala

dans les Ecoles, fut cause qu'*Henri de Mesmes*, Président à mortier, le prit pour Bibliothécaire. Il quitta ce poste en 1626. parce qu'il le détournoit de la Médecine, & s'en alla l'étudier à Padouë. Il revint bientôt après à Paris, & finit sa Licence en 1638. Le Cardinal *Bagni* le prit alors pour son Secrétaire Latin, & l'emmena à Rome en 1631. Louis XIII. lui donna le titre & les appointemens de Médecin du Roi, ce qui fit qu'il alla de Rome à Padouë prendre le Bonnet de Docteur, le 25. Mai 1633. Le Cardinal *Bagni* mourut le 24. Juillet 1641. & le Cardinal *Antoine Barberin* tint auprès de lui Naudé, qui n'y resta pas long-tems. Le Cardinal de *Richelieu* le fit revenir en France. Il fut de retour à Pa-

pose

pose au danger que la Postérité porte le même jugement de ce que l'on feroit en ce tems-ci.

V. Tant s'en faut que ce qu'on prétend faire en ce tems-ci puisse être utile à la Religion, qu'il ne sauroit que lui être préjudiciable. Car quel avantage peut tirer l'Eglise de faire croire qu'une *Doctrine*, très-répanduë dans le monde & embrassée par une infinité de *Catholiques*, ruine le *Mistère de l'Eucharistie*? N'est-ce pas donner des armes aux *Calvinistes* pour la combattre, ou pour répandre parmi ceux de leur Parti ce bruit malin, qu'il y a un grand nombre de gens d'Eglise, qui ne croient point la *Transsubstantiation*, non plus qu'eux; puisqu'il est constant qu'il y en a beaucoup qui

R E M A R Q U E S.

tour à Paris le 10. Mars 1642. & ce Cardinal étant mort la même année, sans avoir encore rien fait pour lui, le Cardinal *Mazarin* le prit pour Bibliothécaire, & le fit Chanoine de Verdun & Prieur de Larrige en Limousin. En sept ans, le Cardinal qui n'avoit pas un Livre, se vit une Bibliothèque de 40. mille Volumes, qui fut dispersée lorsqu'il fut obligé de sortir de France. *Naudé* racheta tous les Livres de Médecine pour 3500. livres. La Reine *Christine* le fit venir alors en Suède pour être son Bibliothécaire. Le País ne lui convint point. Il le quitta bientôt & revint en France chargé de présens. La fièvre l'obligea de s'arrêter à Abbeville où il mourut le 29. Juillet 1653.

Tome III.

C'étoit un Homme de beaucoup d'Esprit & d'un grand Jugement, de bonnes mœurs, sobre, ne buvant que de l'eau, plein de religion, de candeur & d'amour pour la vérité. Son érudition n'eut presque point de bornes. Il a beaucoup écrit, & ses Ouvrages dans lesquels il expose ses sentimens sur toutes sortes de matières avec la plus grande liberté, méritent d'être lus, & sont extrêmement propres à former le Jugement. Quiconque entreprendroit de les recueillir rendroit certainement un grand service au public. Celui que l'on cite ici, parut à Paris en 1630. in-8°. sous le titre d'*Addition à l'Histoire de Louis XI.* &c. On l'a joint aux dernières Editions des *Mémoires de Comines.*

I

sont attachés à une *Philosophie*, que des *Catholiques* même ont jugé par des Actes solennels, ne se pouvoir accorder avec ce que l'*Eglise Romaine* enseigne sur ce sujet.

VI. On dira peut-être, que cette considération ne doit pas empêcher qu'on ne condamne une nouvelle *Philosophie*, qui effectivement ne se peut accorder avec le *Mistère de l'Eucharistie*. Mais il y a de l'équivoque dans cette proposition ; car quelque *Philosophie* que ce soit, demeurant dans les bornes de la Raison & des Connoissances naturelles, il est impossible qu'on n'y trouve des difficultés, qui semblent choquer la foi de nos *Mistères*, parce qu'ils sont au-dessus de la Raison : & la *Philosophie d'Aristote* n'en est pas plus exemte que les autres, fut tout, si on la considère dans sa pureté, & selon qu'elle a été enseignée par *Aristote*, (14) comme veut le P. *Rapin*, qui ne déclame pas avec moins de chaleur contre ceux qui ont gâté par leurs Interprétations &

R E M A R Q U E S.

(14) comme veut le P. *Rapin*,] dans ses *Réflexions sur la Philosophie*. RENE' *Rapin*, né à Tours en 1621. entra chés les Jésuites en 1639. Il y professa neuf ans les Belles-Lettres, dont il fit une étude particulière. Il fut depuis attaché souvent en qualité de Préfet à des jeunes gens de la première qualité, ce qui le mit à portée d'acquérir cet usage du

monde, qui manque souvent aux plus beaux Esprits, qui vivent dans des Communautés. On vante son cœur droit & sincère, son exacte probité, son bon sens, son ardeur à rendre service, la beauté de son génie. Cette dernière qualité se fait sur tout remarquer dans ses *Poësies Latines*, & principalement dans le *Poëme des Jardins*, qu'il fit

leurs Commentaires la Doctrine de cet Auteur, que contre ceux qu'il appelle les *Philosophes modernes*. Car à qui persuadera-t-on, que dans les Principes d'*Aristote*, tels qu'ils se trouvent dans ses Livres, *Un CORPS puisse être en plusieurs lieux ; La QUANTITE' puisse être sans la MATIERE & les ACCIDENS sans la SUBSTANCE*. Il faut avoüer de bonne foi que jamais *Aristote* n'a cru que rien de cela fût possible. Quel est donc le moïen qu'on a trouvé d'accorder la *Philosophie* d'*Aristote* avec la *Foi* ? En ne s'y arrêtant pas, c'est-à-dire, en demeurant d'accord, que la Raison naturelle ne nous peut rien faire concevoir de toutes ces choses, & qu'elles paroïtroient impossibles, si nous en demeurions là ; mais que quand nous considérons d'une part la puissance infinie de Dieu, & de l'autre la foiblesse de nôtre Raison, le bon sens doit nous faire juger qu'il n'est pas étrange, que Dieu puisse faire ce que nôtre Raison ne sauroit comprendre, puisque l'on

R E M A R Q U E S.

lui-même imprimer sous son nom, & que quelques gens prétendent n'être pas de lui, sans s'être trop mis en devoir de le prouver. Sa connoissance des Belles-Lettres & son goût, ont produit plusieurs *Comparaisons* de différens Auteurs Anciens entre eux, qu'on a fort estimées dans son tems, & qu'on ne lit plus guères aujourd'hui, peut-être à

cause du Stile, qui bien qu'ingénieux, est diffus, froid & peu naturel. Tous les autres Ouvrages sont assés peu de chose, & les *Réflexions sur la Philosophie*, fruit du Préjugé, ne font pas aujourd'hui beaucoup d'honneur à son Jugement. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1687. Il étoit ami particulier de Monsieur Despréaux.

voit sans peine, qu'il est de la nature de l'*Infini* de ne pouvoir être compris par ce qui est *fini*. Sans ce Principe, nulle *Philosophie* ne se peut accorder avec la *Foi*, & celle d'*Aristote* se trouvera y avoir pour le moins autant de répugnance que les autres: & avec ce Principe il n'y en a point de raisonnable qui ne s'y puisse accorder, pourvu qu'on ne soit pas assés téméraire pour vouloir soumettre les lumières de la *Foi* à celles de la *Raison*: ce qui de tout tems a conduit à l'erreur & au libertinage, ceux qui ont voulu suivre cette dangereuse voie, quelque *Philosophie* qu'ils fissent profession d'embrasser. On en peut juger par ce qu'en dit (15) *Melchior Canus* dans son Livre *De locis Theologicis*, Liv. X. Ch. V. *Cum plerique ab Aristotele non aliter quam ab oraculo pendere videantur, secureque omnia ejus opera legere, minuenda est hæc opinio, ne ab hujus Phi-*

R E M A R Q U E S.

(15) *Melchior Canus*] Son nom Espagnol est *Cano*. Il naquit à Tarançon dans le Diocèse de Tolède, & se fit Religieux de saint Dominique. Il se rendit savant dans les Langues, les Belles-Lettres, l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Il enseigna cette dernière Science avec beaucoup d'éclat dans l'Université de Salamanque. Il assista, comme Théologien au Concile de Trente sous *Paul III.* & fut ensuite fait Evêque des Canaries en 1552. Comme il

vouloit s'attacher à la Cour, il ne garda pas long tems son Evêché. *Philippe II.* dont il s'appliquoit à flatter les passions, le considéra beaucoup. Il fut Provincial de Castille, & mourut à Tolède en 1560. C'étoit un Homme d'un esprit vif, d'une éloquence véhémence, mais à qui l'on reproche beaucoup d'ambition, & de fierté. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages. Celui qu'on cite dans ce *Mémoire*, est le plus estimé, quoique trop long & mal digéré.

AU SUJET DE L'ARREST BURL. 133

Philosophiæ placitis dissentire piaculi loco sit. Audivimus enim Italos quosdam qui suis & Aristoteli & Averroi tantum temporis dant, quantum Sacris Litteris ii qui sacrâ doctrinâ delectantur; tantum verò fidei, quantum Apostolis & Evangelistis ii qui maximè sunt in Christi doctrinam religiosi; ex quo nata sunt in Italiâ pestifera illa dogmata de Mortalitate Animi & Divinâ circa res humanas Improvidentiâ; si verum est quod dicitur: nihil enim præter auditum habeo, cum homines Aristotelicis inflati opinionibus sibi blandiuntur, & inde in maximo versantur errore.

VII. Les plus sages *Théologiens* ne recommandent rien tant, que d'éviter dans la *Théologie* les *Questions* purement *Philosophiques*, & d'en faire dépendre la foi, que nous devons à nos *Mystères*. Car, comme dit fort bien ANTONIUS BERNARDUS MIRANDULUS, *Casertæ Episcopus*, Liv. VII. *Everfionis singularis Certaminis*, Sect. VI. il arrive souvent, que ce que la *Raison naturelle* nous fait conclure des *Principes naturels*, paroît opposé à ce que nous croions par la *Foi*; ce qui n'empêche pas que nous ne soions prêts de mourir pour ces *Vérités de la Foi*, que nous ne pouvons comprendre par nôtre *Raison*. Nos qui *Christiani sumus*, non negamus *Rationem naturalem aliquando concludere aliud ab eo quod ipsi credimus, etenim nemo est ex nobis qui Christi Redemptoris ac Salvatoris nostri religionem & pietatem verè*

profitemur , qui nesciat ex principiis naturalibus fieri non posse ut ex eo quod non est simpliciter aliquid fiat , & fieri non posse ut Verbum fiat Caro : & tamen firmiter non credat Mundum universum à Deo Optimo Maximo ex eo quod non erat simpliciter creatum fuisse , & Verbum factum esse Carnem ; proque his tuendis ac defendendis vitam libentissime , si opus esset , non profunderet. Mais rien n'est plus remarquable sur ce Sujet , que ce que dit *Melchior Canus* , Liv. IX. Chap. VII. car il ne se contente pas de parler très-fortement en général contre les *Théologiens* , qui s'amuse à ces disputes de *Philosophie* ; mais entre ces *Questions* , qu'il juge tout-à-fait inutiles , & qu'il prétend qu'on devroit retrancher de la *Théologie* , il met celle de la *Distinction de la Quantité d'avec la Substance* , dont il semble qu'on voudroit aujourd'hui faire dépendre la foi du *Mistère de l'Eucharistie*. ALTERUM est vitium , dit ce savant THEOLOGIEN , quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt easdemque non necessarias , quo in genere multos etiam è nostris peccasse video. Nostri enim Theologi , importunis vel locis , longâ de his oratione differunt qua nec juvenes portare possunt , nec senes ferre ; quis enim ferre potest disputationes illas de Universalibus , de Nominum Analogiâ , de Primo Cognito , de Principio Individuationis , sic enim inscribunt ; de Distinctio-

ne Quantitatis à Re quantâ , de Maximo & Minimo , de Infinito , de Intensione & Remissione , de Proportionibus & Gradibus , deque aliis hujusmodi sexcentis , quæ ego cum essem ingenio nimis tardo , nec his intelligendis parum temporis ac diligentia adhibuissem , animo vel informare vix poteram , puderet me dicere non intelligere , si ipsi intelligerent qui hæc tractaverunt.

VIII. Il y a long-tems que les *Ministres* n'ont été si fortement poussés sur l'*Eucharistie* qu'ils le sont présentement. Il y auroit de l'imprudence de leur donner quelque moien de s'échaper & de broüiller la dispute, en la rejetant sur des *Questions Philosophiques* , dans lesquelles tous les *Controversistes* judicieux , comme les Cardinaux *Du Perron* & de *Richelieu* , ont toujours évité de s'engager , en se contentant d'établir la substance du *Mistère* , qui consiste dans la *Présence réelle* & la *Transsubstantiation*. Les *Calvinistes* ne demanderoient pas mieux que d'avoir quelque prétexte de jeter leurs Adversaires dans ces Disputes de *Philosophie* ; & ne manqueroient pas de le prendre, si M. *Morel* réussissoit dans son dessein , puisqu'ils ont déjà tâché de le faire , en voulant tirer avantage d'un méchant *Libelle* , intitulé : DISCOURS contenant plusieurs réflexions sur la PHILOSOPHIE de DESCARTES. C'est donc mal servir l'Eglise , que d'engager les Magistrats à parler sur ce Sujet.

(16) *Hoc Ithacus velit, & magno mercentur Atrida.*

IX. On a déjà remarqué, qu'il n'y a dans l'*Arrêt* de 1624. que l'Article des *Formes substantielles*, qui puisse avoir du rapport à la *Philosophie* de M. *Descartes*; & c'est aussi ce qui fait d'avantage crier M. *Morel*, & qui lui fait presser avec plus d'instance le renouvellement de cet *Arrêt*. Cependant ce que l'on enseigne communément des *Formes substantielles non spirituelles*, a si peu de vraisemblance, que le P. *Rapin* met l'*Eduction des Formes Matérielles de la Matière* entre les Opinions a mal-à-propos imputées à *Aristote*; ce qui n'auroit point de sens raisonnable, si les *Formes Matérielles* étoient telles qu'on se les figure communément, c'est-à-dire, des *Entités absolues, réellement distinctes de l'arrangement & de la configuration des parties des Corps naturels*. Car s'il y avoit de telles *Entités*, il faudroit nécessairement qu'elles fussent ou tirées de la *Matière*, ou créées de Dieu; or le P. *Rapin* dit, que cette *Eduction des Formes Matérielles de la Matière*, est une nouvelle imagination des *Philosophes* de ce tems, qui n'est jamais venuë dans la pensée d'*Aristote*: il faudroit donc qu'il crût qu'elles sont créées de Dieu, & qu'en chaque moment Dieu crée de nouveau & anéantit

R E M A R Q U E S.

(16) *Hoc Ithacus &c.*] VIRGILE, *Enéide*, Liv. II, 104.

aussi-tôt après une infinité de ces *Formes* ; ce qu'il n'y a point d'apparence que le P. *Rapin* croie , & par conséquent il faut que ce qu'il tient de ces *Formes substantielles* soit contraire à ce que l'on voudroit établir par le renouvellement de cet *Arrêt*. Mais (17) le P. *Fabri* de la même Compagnie , combat encore plus expressément la *Doctrine* commune des *Formes substantielles* dans un Livre *De Plantis. & de Generatione Animalium* , imprimé à Paris chés *François Muguet* l'an 1666. & dédié au *Général des Jesuites*. Dans le premier *Traité* , qui est des *Plantes* , Liv. I. *Proposit.* 28. il dit , que la *Forme des Plantes* n'est point une *Entité absolue* , mais seulement *relative* , c'est-à-dire , un simple rapport , qui naît de la diverse disposi-

R E M A R Q U E S.

(17) le P. *Fabri*] HONORE' *Fabri* , naquit en 1626. dans le Diocèse de *Bellay*. Il entra jeune chés les *Jésuites* , & professa long-tems à *Lion* , dans le Collège de la *Trinité*, la *Philosophie*, dont il embrassa toutes les parties. Il se rendit même savant dans la *Théorie de la Médecine*. On prétend qu'il avoit enseigné la *Circulation du sang* avant le célèbre *Harvée*. Son principal mérite fut d'être un bon *Mathématicien* , & le P. de *Chales* l'estimoit beaucoup à cet égard. Le P. *Fabri* , né laborieux , avec de la vivacité d'esprit , & de la facilité pour écrire , semble avoir ambitionné la qualité d'*Encyclopédistes*. Il n'y a presque point

de matière de *Science & de Littérature* , sur laquelle il n'ait écrit quelque chose. Ses *Ouvrages imprimés*, qui sont en grand nombre & qui se sentent , dit-on, de la rapidité de leur composition, lui firent honneur quand ils parurent , & sont aujourd'hui totalement oubliés. Quelques-uns portent les faux noms d'*Antimus Farbius* , *Pierre Mousner* & *Bruno Neuffer*. Il a laissé onze *Volumes in-4°* manuscrits. Comme il avoit de la singularité dans l'esprit , il se plaisoit quelquefois à défendre de mauvaises causes : & l'on a trouvé dans ses *Manuscrits* des *Apologies* des Papes *Honorius* , *Libère* , *Vigile* , & *Gregoire VII*.

138 AVERTISSEMENT

tion des parties de la *Matière*. *FORMA PLANTÆ*, dit-il, *nihil absolutum est; sed resultat ex talē plexu, dispositione, organizatione &c.* & il déclare généralement, que toute sorte de *Forme*, hors l'*Ame raisonnable* n'est qu'un *Rapport*. *OMNIS Forma præter Animam rationalem est aliquid respectivum.* Et s'étant objecté que l'*Ame des Plantes* est une *Ame végétative*, & que par conséquent ce doit être une *Entité absolue*, il répond en ces termes: *Respondeo unam duntaxat Animam rationalem esse Entitatem verè absolutam, secus vero vegetativam & SENSITIVAM.* Et sur une seconde *Objection*, que l'*Ame de la Plante* est vraiment produite, il dit: *Respondeo non produci per veram actionem, sed resultare ut Relationes.* C'est pourquoi il soutient, que la *Forme de la Plante* ne peut jamais être séparée de la *Matière*, non pas même par la puissance de Dieu. *FORMA PLANTÆ etiam divinitus extra Plantam existere non potest.* Il n'en dit pas moins de l'*Ame des Bêtes* dans le Liv. V. *De Generatione Animalium*, *Proposit. 66. Illa FORMA SENTIENS non est ENTITAS ABSOLUTA.* Ce qu'ayant montré par beaucoup de preuves, il dit que les réponses, qu'on y apporte dans l'*Ecole*, ne sont que des paroles sans aucun sens: *Crede mihi, licet multa reponere possis, si tamen ea paulo diligentius ac minime præoccupato animo discutias; mera verba esse comperies, & sincere dico nihil eorum à me intelligi posse quæ su-*

per hac re à Scholasticis vulgo dicuntur. Igitur ne agnoscere videar illam Formam quam ne animo quidem concipere valeo, illam tamen admittendam esse non puto, scilicet Entitatem absolutam, respectivam enim, ut dixi, ultra admitto. Il avouë bien que l'*Ame* d'une Bête a un rapport à une *Entité absolue*; mais il soutient que l'*Entité absolue* à laquelle l'*Ame sensitive* a rapport, n'est point distinguée des Elemens. *Illà Entitas absoluta, quæ Forma sentiens dicitur, non est quid distinctum ab Elementis.* (18) Le P. Maignan, Minime, qui a été Professeur en Philosophie au Couvent de la Trinité du Mont,

R E M A R Q U E S.

(18) Le P. Maignan,] EM-MANUEL Maignan, naquit d'une Famille noble à Toulouse le 17. Juillet 1601. Il fit profession chés les Minimes en 1619. Il apprit la Philosophie dans son Ordre. A mesure qu'il l'étudioit, il se déclara contre la Philosophie d'*Aristote*, & par ses propres réflexions, sans avoir recours aux Livres, il fit des progrès dans la Géométrie. Aussitôt après ses Etudes, il fut chargé d'enseigner la Philosophie, ce qu'il fit avec un succès qui fut cause que son Général le fit venir à Rome. Il y professa pendant quatorze ans la Philosophie & la Théologie. Il s'étoit fait un Système particulier de Philosophie, tiré pourtant des Anciens, & combattoit également les Principes de *Descartes* & ceux de *Gassendi*. Il expliquoit tous les effets de la Natu-

re par la différente combinaison des Elemens. Son Système fut attaqué par rapport à l'*Eucharistie*, par les PP. La Loubère, Courboulès, & Théophile Raynaud, Jésuites; Vincent Baron & Nicolas Arnu Dominicains, & par M. Du Cassé. Le P. Maignan fut, dans ses Réponses, mettre son Système Philisique d'accord avec la Foi. Lorsqu'il fut de retour en France, il fut fait, malgré lui, Provincial d'Aquitaine, Député depuis au Chapitre Général; enfin Visiteur Général de son Ordre. Débarassé de ses différens Emplois, il donna les dernières années de sa vie, malgré ses infirmités, à montrer la Philosophie aux jeunes gens Religieux. Il avoit plus de 70. ans, quand il forma par ses leçons les PP. Amat Joseph de Villeneuve, Charles Plumier, & Jean Saguens, dont la Science & les talens ont

n'a pas rejeté moins clairement la doctrine commune des *Formes substantielles* dans son *Cours de Philosophie* imprimé à Toulouse en 1653. approuvé par les Supérieurs de son Ordre, & par un grand nombre de Docteurs en *Théologie* de cette *Université*. Ces *Philosophes* ont pour eux l'autorité de *saint Augustin* au regard de l'*Ame des Bêtes*, pour ce qui est au moins d'en tenir ce que l'on veut, & de ne point reconnoître dans les *Bêtes* d'autre *Ame* que leur *sang*; car ce Père déclare qu'il ne faut pas se mettre en peine qu'on dise cela des *Bêtes*, pourvu qu'on ne le dise pas de l'*Homme*. C'est dans les *Questions sur le Lévitique*,

R E M A R Q U E S.

fait honneur à leur Ordre. Il mourut dans son Couvent de Toulouse le 29. Octobre 1676. La profondeur de sa Science & l'élevation de son Génie, ne l'ont pas rendu plus recommandable que l'innocence de ses mœurs & l'exactitude de sa vie religieuse. Ce fut un grand Philosophe, & l'un des plus savans Mathématiciens du XVII. Siècle. Il fut suffisamment instruit de la *Théologie*. Il enrichit les Mathématiques de découvertes nouvelles, & d'instrumens plus parfaits. Comme il étoit très-habile dans les Mécaniques, & qu'il avoit les mains adroites, il faisoit lui-même tous les Instrumens dont il avoit besoin, & les Machines, qu'il inventoit. Quand le Roi passa par Toulouse en 1660. il voulut voir la Cellule du P. *Maignan*,

comme ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette Ville. Il fut surpris de la prodigieuse quantité d'Instrumens & de Machines qu'il vit, & plus encore d'apprendre que le tout étoit l'Ouvrage des mains du P. *Maignan*. L'Esprit de ce savant Religieux ne le contenta pas moins, ce qui fit qu'il souhaita qu'il vint demeurer à Paris. M. de *Fieubet*, Premier Président de Toulouse, en parla par ordre du Cardinal *Mazarin* au P. *Maignan*, qui, pour toute grâce, demanda la permission d'achever le reste de ses jours dans sa retraite. Lorsqu'il publia la première fois sa *Philosophie* en 1653. il eut l'honneur de la voir adoptée par l'*Université de Toulouse*, qui permit qu'on l'enseignât publiquement dans ses Ecoles.

en expliquant ces paroles, ANIMA OMNIS CARNIS SANGUIS EJUS EST. *Si quis putat Animam Pecoris esse sanguinem, non est in istâ questione laborandum; tantum ne Anima Hominis, quæ Humanam Carnem vivificat & est rationalis sanguis putetur valde cavendum est, & hic error modis omnibus refutandus.* Il ne semble point à propos de renouveler un Arrêt, dont on a dessein d'abuser, pour décrier des Opinions très-innocentes d'elles-même, & qui sont d'ailleurs soutenuës par des *Théologiens* célèbres contre qui personne n'a parlé jusqu'ici, quoique leurs Livres soient très-publics.

X. La dernière raison & qui est peut-être la plus convaincante, est qu'il n'y a nul inconvénient à laisser les choses, comme elles sont depuis tant d'années, sans qu'on ait sujet de s'en plaindre, & qu'il y en a toujours d'avantage à remuer les sujets de contestations & de disputes, & à donner occasion à ceux qui veulent brouiller.

ON ne doutera pas après la lecture de ce Mémoire, de l'impression qu'il dut faire sur les meilleurs *Esprits* du Parlement & sur le Premier *Président* de Lamoignon en particulier. Est-ce aller trop loin d'affurer, que ce fut ce qui déterminâ cette illustre Compagnie & son Chef à se montrer peu favorables aux prétentions de Claude Morel & de ses associés? Ceux-ci tournés dans

142 AVERT. AU SUJET DE L'ARR. &c.

le même tems en ridicule par l'Arrêt Burlesque de nôtre Auteur, se désistèrent de leurs poursuites inutiles au Parlement, & prirent le parti de s'adresser à la Cour, dont ils n'obtinrent que ce que l'on a vu plus haut. Ce qui n'empêcha point la Philosophie de Descartes de s'établir de plus en plus dans l'Université de Paris.

J'avois eu dessein de faire entrer aussi dans cet Avertissement la Requête, que Bernier fit pour remplacer celle que l'Université n'avoit pas eue dessein de presenter. Mais quoique composée sur l'Arrêt Burlesque, elle n'est pas toujours d'accord avec lui; M. Despréaux aiant beaucoup changé celui-ci depuis la première composition. D'ailleurs il auroit fallu charger cette Requête d'un nombre prodigieux de Remarques pour la faire bien entendre du commun des Lecteurs; & tout considéré, je n'ai pas cru que la chose en valût la peine.



ARRÊST

(1) BURLESQUE,

Donné en la Grand'Chambre du Parnasse, en faveur des Maîtres-és-Arts, Medecins & Professeurs de l'Université (2) de Stagyre, au Pays des chimères : Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.

VEU par la Cour la Requête présentée par (3) les Regens, Maîtres-és-Arts, Docteurs & Professeurs de l'Université, tant en leurs noms, que

REMARQUES.

(1) CHANG. *Burlesque*,] Ce mot, qui n'est point dans l'Édition de 1701. fut ajouté dans celle de 1713. A cela près, le titre est le même qu'ici dans toutes les deux. Dans l'Édition de 1674. que M. Brossette prétend être la première, le Titre étoit à ce qu'il dit: *ARRÊST donné en faveur des Maîtres-és-Arts, Medecins & Professeurs de l'Université ; Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.* La Copie Manuscrite dont j'ai parlé dans l'Avertissement, & que j'indiquerai dorénavant par cette marque MST. n'a point de Titre. Le Journal ou Relation fidelle &c. concernant l'Université d'Angers, dont

j'ai fait aussi mention dans l'Avertissement, & que je citerai dans la suite de cette manière : R. d'A. donne pour titre à cette Pièce : *ARRÊST donné en faveur des Maîtres és Arts & Professeurs en l'Université de Paris, pour la Doctrine d'Aristote.*

(2) de Stagyre,] Ville de Macédoine, sur la Mer Egée, & Patrie d'Aristote. DESP.

(3) CHANG. les Regens, Maîtres-és-Arts, Docteurs & Professeurs de l'Université,] MST. Regens, Maîtres és Arts & Professeurs de l'Université de Paris. R. d'A. Regens, Maîtres és Arts, & Professeurs en l'Université de Paris.

comme tuteurs (4) & deffenseurs de la Doctrine de Maître en blanc Aristote, ancien (5) Professeur Royal en Grec dans le College du Lycée, & Precepteur du feu Roy (6) de querelleuse memoire Alexandre dit le Grand, acquereur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux; contenant que (7) depuis quelques années, une inconnüe nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les Ecôles de ladite Université, & pour cet effet à l'aide de certains Quidams factieux, prenant les furnoms (8) de Gassendistes, Cartesiens, Malebranchistes & Pourchotistes, gens sans aveu, se seroit mise en estat d'en expulser ledit Aristote,

R E M A R Q U E S.

(4) CHANG. & deffenseurs de la Doctrine de Maître en blanc Aristote,] Dans l'Édition de 1674. il y avoit : de Maître . . . Aristote. Ces mots, en blanc, sont pour suppléer au nom de Baptême, qui se met au devant des noms des Maîtres-ès-Arts. BROSS.

MST. Et deffenseurs de la doctrine de Me. Aristote.

R. d'A. Et deffenseurs de Maître Aristote.

(5) CHANG. Professeur Royal en Grec dans le College du Lycée,] MST. & R. d'A. Professeur Royal en Langue grecque à Athenes.

(6) CHANG. de querelleuse memoire, Alexandre dit le Grand, acquereur de l'Asie, Europe, Afrique & autres lieux;] 1674. de redoutable memoire &c. BROSS.

MST. de triomphante memoire Alexandre le Grand, Conquerant de l'Asie, Europe & autres lieux.

R. d'A. de triomphante memoire Alexandre dit le Grand Acquereur de l'Europe, Asie & autres lieux.

(7) CHANG. depuis quelques années une inconnüe] EDIT. 1674.

depuis quelques années en sa une inconnüe. BROSS.

MST. & R. d'A. idem.

(8) CHANG. de Gassendistes, Cartesiens, Malebranchistes & Pourchotistes,] EDIT. 1674. de Cartesiens, nouveaux Philosophes, Circulateurs & Gassendistes. BROSS.

MST. & R. d'A. de Cartistes & Gassendistes.

Gassendistes, Sectateurs de Gassendi; Cartesiens de Descartes; Malebranchistes de Malebranche; Pourchotistes, de Pourchot. Ce dernier est un Professeur au Collège des Quatre Nations, qui a fait imprimer une Philosophie. BROSS.

Quand M. Broffette donna son Edition en 1717. Il y avoit déjà plus de 15. ans que M. Pourchot avoit quitté sa Chaire.

Au sujet de Gassendi, voies Avertissement, Rem. 11.

René Descartes, Seigneur du Perron, issu d'une ancienne Maison de Bretagne, naquit à La Haie en Touraine l'an 1596. & mourut à Stokolm en 1650. âgé de 54. ans. Son Corps, rap-

ancien

ancien & paisible possesseur desdites Ecoles, contre lequel Elle & ses Consorts auroient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations & raisonnemens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant Elle l'examen de sa doctrine; ce

REMARKES.

porté depuis en France, repose dans l'Eglise de l'Abbaïe de sainte Geneviève, où l'on voit son Mausolée avec des Epitaphes assés bien faites.

Ces deux mots, *Malebranchistes* & *Pourchotistes*, furent ajoutés à cet Arrêt par M. Despréaux quand il le fit imprimer en 1701. Lorsqu'il l'avoit composé, c'est-à-dire, en 1671. le P. *Malebranche* & M. *Pourchot* n'étoient pas encore connus du Public. La première partie de la *Recherche de la Vérité* du P. *Malebranche* ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1673. Il n'avoit alors encore rien mis au jour. Au mois d'Août 1671. M. *Pourchot* n'avoit pas encore vingt ans, & ce ne fut que quelques années après qu'il eut une Chaire dans l'*Université*.

Nicolas Malebranche, né à Paris le 6. Août 1638. entra dans l'Oratoire le 28. Janvier 1660. à l'âge de plus de 21. ans. Il fut dans la suite Honoraire de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris dans la Maison de l'Oratoire le 13. Octobre 1715. âgé de 77. ans 2. mois & 9. jours.

Edme Pourchot, naquit à Poilly village près d'Auxerre, au mois de Sept. 1651. d'un simple habitant de l'endroit. Il vint fort jeune à Paris, y fit sa Philosophie & prit le Degré de Maître-ès-Arts, auquel il joignit celui de Licencié és Droits. Il enseigna la Philosophie pendant vingt-six ans,

d'abord au Collège des Grassins, ensuite à celui des Quatre-Nations; & personne, depuis le renouvellement de la Philosophie par *Descartes*, ne l'a professée avec plus d'éclat. L'*Université* reconnut l'honneur, qu'elle en recevoit, en l'élevant sept fois au *Rectorat*; mais elle ne put obtenir de lui qu'il voulut accepter cette dignité d'avantage. Elle le fit aussi son *Sindic*, Charge qu'il exerça pendant quarante ans, jusqu'à sa mort, & dans laquelle il a rendu des services considérables à l'*Université*. Ses *Institutiones Philosophicae*, réimprimées plusieurs fois, joignent à toute la solidité possible, une pureté de Stile inconnue jusqu'à lui dans les Ecoles de Philosophie. Il a fait imprimer aussi plusieurs petits Ouvrages, par lesquels on voit qu'il n'étoit nullement étranger dans toutes les parties des *Belles-Lettres*. On estime encore beaucoup les *Mémoires*, qu'il a composés à l'occasion de différentes affaires importantes survenues à l'*Université* pendant son *Sindicat*. Son goût pour l'*Ecriture Sainte* lui fit profiter du loisir qu'il eut, après avoir quitté sa Chaire, pour apprendre la Langue Hébraïque, & dans sa vieillesse, il en fit des Leçons publiques au Collège de sainte Barbe, en suivant la Méthode de M. *Maslef*, qui secouant le joug des *Points* & des autres inventions des *Massorés*

qui seroit directement opposé (9) aux loix, us & coutumes de ladite Université, où ledit Aristote auroit toujours esté reconnu pour Juge sans appel & non comptable (10) de ses opinions. Que même (11) sans l'aveu d'icelui Elle auroit changé & innové plusieurs choses en & au dedans de la nature, ayant osté au Cœur la prerogative d'estre le principe des nerfs, que ce Philosophe lui avoit accordée liberalement & de son bon gré, (12) & laquelle Elle auroit cedée & transportée au Cerveau. Et ensuite, par une procedure (13) nulle, de toute nullité, auroit attribué audit Cœur la charge de recevoir le chile, appartenant cy-devant au Foye, (14) comme aussi de faire voiturier le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, (15) n'ayant autre droit ni titre pour faire lefdites vexations que la seule Ex-

R E M A R Q U E S.

thes, rend l'étude de cette Langue beaucoup plus aisée. M. Pourchot devint aveugle les dernières années de sa vie, & mourut à Paris le 22. de Juin 1724.

*Hic est Purchotius, quo Principe, se Schola jactat
Spretis certa sequi dogmata quisquiliis.
Religionis amans, idem Sophique Magister
Egregius, mores format & ingenium.*

(9) CHANG. *aux loix, us & coutumes*] R. d'A. *aux loix & coutumes.*

(10) CHANG. *de ses opinions.*] EDIT. 1674. *de ses argumens.*

(11) CHANG. *sans l'aveu d'icelui Elle auroit*] MST. *Sans l'aveu d'icelui Aristote Elle auroit.*

(12) CHANG. *& laquelle Elle auroit cedée & transportée au cerveau,*] MST. *pour la donner au cerveau.* R. d'A. *l'ayant donnée au cerveau.*

(13) CHANG. *nulle*] Ce mot

manque dans le MST. C'est apparemment une faute du Copiste. dans sa quatre-vingt-troisième année. Il est inhumé à saint Etienne du Mont. Ces Vers, qu'on a gravés sous son Portrait, ne disent rien que de très-vrai.

(14) CHANG. *comme aussi de faire voiturier le Sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit Sang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & arteres, n'ayant autre*] MST. & R. d'A. *comme aussi de faire voiturier & circuler le sang par tout le corps, n'ayant autre.*

(15) CHANG. *n'ayant autre droit ni titre pour faire lefdites vexations*

perience, dont le témoignage n'a jamais esté (16) reçu dans lesdites Ecoles. Auroit aussi attenté (17) ladite Raison, par une entreprise inouïe,

REMARQUES.

exactions que la seule Experience,]
EDIT. 1674. que l'Experience.
BROSS.

MST. n'ayant aucun droit pour faire lesdites vexations que l'Experience.

R. d'A. n'ayant aucun droit & titre pour faire lesdites exactions que l'Experience. Le mot exactions pour vexations est une faute du Copiste ou de l'Imprimeur.

(16) CHANG. reçu dans lesdites Ecoles.] Il faut commencer ici par avertir, que tout ce qui, dans cet Arrêt, concerne la Médecine, commençant à ces mots: Plus par un attentat & voye de fait énorme, & finissant par ceux-ci, sortilege & pacte avec le Diable, ne se trouve ni dans le MST. ni dans la R. d'A. parce qu'apparemment cela n'étoit pas dans la première composition. Unissons donc la Phrase qui précède ici cette Addition, à celle qui la suit, afin de voir plus aisément les changemens, que l'Auteur a faits, tant en 1674. qu'en 1701. Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par luy sur les lieux. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des Ecoles de Philosophie les formalités, materialités, entités, identités, virtualités, eccités, Petreités, Policarpeités, & autres estres imaginaires, tous enfans & ayans cause de deffunt Maître Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la

totale subversion de la Philosophie Scholastique dont elles font tout le mystère; & qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y estoit par la Cour pourvu. Veu &c.

MST. après ces mots, reçu dans lesdites Ecoles, ce qu'on vient de voir est ainsi. Et non contente de ce auroit entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, materialités, entités, virtualités, identités, eccités, Petreités, Policarpeités, & autres enfans ayans cause de deffunt Mre. Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable & causeroit la totale subversion de la Philosophie & Théologie Scholastique, qui tirent d'elles toute leur subsistance. Auroit aussi attenté par une entreprise inouïe d'ôter le feu de la plus haute région du Ciel, nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux. Veu &c.

R. d'A. reçu dans les dites Ecoles; ayant aussi, par une entreprise inouïe, attenté d'ôter le feu de la plus haute region du Ciel; nonobstant les visites & descentes faites sur les lieux, & non contente de ce avoir (faute d'impression pour auroit) entrepris de diffamer & bannir desdites Ecoles les formalités, materialités; entités, identités, virtualités, eccités; Petreités, Policarpeités, & autres tous enfant & ayans cause de deffunt Maître Jean Scot leur pere, ce qui appor- teroit un préjudice notable, & causeroit une entière subversion de la Philosophie Scholastique, qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvu. Veu &c.

(17) CHANG. ladite Raison] Ces mots n'étoient pas dans l'E-

de déloger le Feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit Philosophe, & les visites & descentes faites par luy sur les lieux. Plus, par un attentat & vöye de fait énorme contre la Faculté de Medecine, se seroit ingerée de guerir, & auroit réellement & de fait guery quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continuës, avec vin pur, poudres, écorce de Quinquina, & autres drogues inconnuës audit Aristote, & à Hippocrate son devancier, & ce sans saignée, purgation, ni évacuation precedentes; ce qui est non seulement irregulier, mais tortionnaire & abusif, ladite Raison n'ayant jamais esté admise ni agregee au Corps de ladite Faculté, & ne pouvant par conséquent consulter avec les Docteurs d'icelle, ni estre (18) consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais esté. Nonobstant quoy, & malgre les plaintes & oppositions réitérées des Sieurs (19) Blondel, Courtois, Denyau, & autres def-

R E M A R Q U E S.

dition de 1674. BROSS.

(18) CHANG. consultée par eux, comme Elle ne l'a en effet jamais esté.] EDIT. 1674. consultée par eux, comme ils ne l'ont en effet jamais pratiqué. BROSS.

(19) Blondel, Courtois, Denyau,] BLONDEL. a écrit, que le bon effet du Quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le Diable. Courtois, Medecin, aimoit fort la saignée. Denyau, autre Medecin, nioit la Circulation du sang. DESP.

Ils étoient tous trois de la Faculté de Paris. BROSS.

François Blondel mourut en 1682. Il avoit enseigné la Médecine

dans les Ecoles de la Faculté. Son entêtement pour les anciennes pratiques, & sa haine déclarée pour toutes les nouvelles découvertes, ont fourni l'occasion au Sieur Lami son Confrère, de le peindre dans quelques Ecrits, comme un Pédant, gonflé d'une érudition inutile & mal digérée, mais parfaitement ignorant des choses les plus nécessaires; & comme un faux devot, qui cachoit, sous une apparence de charité, l'inimitié la plus dangereuse. Il mit dans la Faculté de Médecine un feu, qui ne s'éteignit que par sa mort.

Sur Courtois & Denyau, voirés, *Sar. X. Vers 412.*

enseurs de la bonne Doctrine, Elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les Medecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des regles, ont esté gueris par lesdits remedes. Ce qui est d'un exemple tres-dangereux, & ne peut avoir esté fait que par mauvaises voyes, sortilege & pacte avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffammer & de bannir des Ecôles de Philosophie les formalités, materialités, entités, identités, virtualités, eccités, pétreités, policarpeités, & autres estres imaginaires, tous enfans & ayans cause de deffunt Maistre (20) Jean Scot leur pere. Ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale subversion

R E M A R Q U E S.

(20) Jean Scot] JEAN Duns, étoit natif, selon quelques-uns, de Donston dans le Comté de Northumberland en Angleterre; selon d'autres de DWne, Ville de la Province d'Ultonie en Irlande, & selon d'autres de Duns, village d'Ecosse sur la Frontière d'Angleterre: opinion, que son nom rend la plus vraisemblable, & que le surnom de Scot, qui veut dire *Ecossois*, confirme encore. Il étoit né vers la fin du XIII. Siècle, & mourut à Cologne au commencement du XIV. en 1308. Il entra fort jeune dans le Couvent des Frères Mineurs de Newcastle en Angleterre, fit ses Etudes & professâ la Théologie à Oxford. Il vint ensuite à Paris, y prit des Degrés & fit des Leçons publiques de Philosophie & de Théologie. La subtilité de son esprit, qui lui fournit les moïens d'établir le contraire de ce que *saint Thomas d'Aquin* avoit soutenu

dans les choses qui n'intéressent point la Foi, lui fit donner le nom de *Docteur subtil*. Il dut celui de *Docteur très-résolutif* à la hardiesse avec laquelle il avançoit continuellement des sentimens nouveaux, qu'il n'étoit jamais embarrassé de soutenir. Il faut convenir, qu'il trouvoit pour cela de grands secours dans toutes ces *Ergoteries*, qu'il emprunta des *Nominaux*, & qu'il se rendit propres par l'usage qu'il en fit. Quoiqu'il soit mort à l'âge de 33. à 34. ans, il n'a pas laissé d'écrire un très-grand nombre d'Ouvrages, dont l'*Edition* complete, faite à Lion en 1639. est en douze Volumes *in-folio*. On le regarde communément comme l'Auteur de la pieuse opinion de l'*Immaculée Conception de la Vierge*. Il paroît du moins certain qu'il est le premier, qui l'ait enseignée publiquement dans l'*Université de Paris*.

de la Philosophie Scholaſtique , dont elles ſont
(21) tout le myſtere , & qui tire d'elles toute ſa
ſubſtance , ſ'il n'y eſtoit par la Cour pourvû.
(22) Veu les libelles intitulés Phyſique de (23) Ro-
hault , (24) Logique de Port-Royal , Traités du
Quinquina , meſme l'*Adverſus Ariſtoteleos* de Gaſ-
ſendi , & autres pieces attachées à ladite Requeſ-
te , Signée , CHICANEAU, Procureur de ladite
Univerſité. (25) Oüy le rapport du Conſeiller
Commis. Tout conſidéré ,

La Cour ayant égard à ladite Requeſte , a
maintenu & gardé, maintient & garde ledit Ariſ-
tote en la pleine & paisible poſſeſſion & jouiſſance
(26) deſdites Ecôles. Ordonne qu'il fera toujourns
ſuivi & enſigné par les Regens , (27) Docteurs ,

R E M A R Q U E S.

(21) CHANG. tout le myſtere]
EDIT. 1674. tout le ſçavoir. BROSS.

(22) CHANG. Veu les libelles
intitulés Phyſique de Robault , Logi-
que de Port-Royal , Traités du Quin-
quina ; meſme l'*Adverſus Ariſto-
teleos* de Gaſſendi , & autres pie-
ces attachées à ladite Requeſte ,
ſignée CROTTE'.

MST. Et ven les libelles intitu-
lés Phyſique de Robault & Logique
de Port-Royal , même l'*Adverſus*
Ariſtoteleos de Gaſſendi , & au-
tres pieces attachées. Signé CROT-
TE'

R. d'A. VEU les Libelles diffama-
toires intitulés Phyſique de Ro-
bault , Logique de Port-Royal , mé-
me l'*Adverſus Ariſtotelem* de
Gaſſendi , & autres pieces atta-
chées à ladite Requeſte ſigné ROTTE'.
C'eſt une faute de Copiſte ou
d'Imprimeur. Il falloir CROTTE'.

(23) Robault] voir Tome I.
Epit. V. 31.

(24) Logique de Port-Royal]
Le célèbre M. Nicole eſt Auteur
de ce Livre excellent pour ſon

tems. Nous ſommes en état au-
jourd'hui de faire beaucoup
mieux.

(25) CHANG. Oüy le rapport
du Conſeiller Commis. Tout &c.]
MST. Ouy le rapport de Mre. Jac-
ques de la Saloperie Conſeiller. Tous
&c.

R. d'A. Ouy le rapport de Maiſ-
tre Jacques de la S... Conſeiller
& Directeur du Collège des Graſ-
ſins ; & tout &c.

(26) CHANG. deſdites Ecôles.]
Après ces mots dans le MST. eſt
cette Phraſe : *Fait deſſenſes à la*
Raiſon de l'y troubler ni inquiéter à
peine d'être déclarée Héretique &
perturbatrice des diſputes publiques.
Ordonne que ledit Ariſtote ſera tou-
jours ſuivi ; Et le reſte de la Phra-
ſe , qui eſt ici avec les petites
différences que je marquerai plus
bas.

Dans la R. d'A. les Phraſes
ſont dans le même ordre qu'ici.
Il n'y a que quelque différence
dans les termes.

(27) CHANG. Docteurs ,] Ce

Maitres-és-Arts & Professeurs (28) de ladite Université: Sans que pour ce (29) ils soient obligés de le lire, ni de sçavoir sa langue & ses sentimens. Et sur le fond (30) de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au Cœur de continuer d'estre le principe des Nerfs, & à toutes personnes, de quelque condition (31) & profession qu'elles soient, de le croire (32) tel, nonobstant (33) toute experience à ce contraire. Ordonne pareillement au Chyle d'aller droit au Foye sans plus passer (34) par le Cœur, & au Foye de le recevoir. (35) Fait deffense au Sang d'être plus vagabond, errer, ni circuler dans le corps, (36) sous peine d'estre entierement livré & abandonné à la Faculté de Medecine. (37) Deffend à la Raison, & à ses adhérens, de plus s'ingérer à l'avenir de guerir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continuës, par mauvais moyens & voyes

R E M A R Q U E S.

mot n'est point dans le MST. ni dans la R. d'A.

(28) CHANG. de ladite Université.] Ces mots manquent dans la R. d'A.

(29) CHANG. ils soient obligés de le lire ni de sçavoir sa langue & ses sentimens.] MST. ils soient obligés de le lire & sçavoir son sentiment.

R. d'A. ils soient obligés de le lire ni de sçavoir son sentiment.

(30) CHANG. de sa doctrine] MST. de ladite doctrine.

(31) CHANG. & profession] MST. ou profession. Ce pourroit être une faute du Copiste.

(32) CHANG. tel,] Ce mot n'est point dans le MST.

(33) CHANG. toute experience à ce contraire.] R. d'A. toutes experiences à ce contraires.

(34) CHANG. par le Cœur, &

au Foye] R. d'A. par ledit Cœur, & audit Foye.

(35) CHANG. Fait deffense au Sang] MST. & R. d'A. Fait très-expresses inhibitions & deffenses au Sang.

(36) CHANG. sous peine d'estre entierement livré & abandonné à la Faculté de Medecine.] MST. sur peine d'être abandonné à la Faculté de Medecine de Paris.

R. d'A. sur peine d'être abandonné à la Faculté de Medecine, pour être incessamment tiré & évacué.

(37) CHANG. Deffend à la Raison, &c.] Par une suite de ce que j'ai dit dans la Rem. 16. tout ce qui concerne ici la Medecine, depuis les mots cités jusques & compris ceux-ci; en l'autre monde suffisamment purgés & évacués; manque, comme de raison, dans le MST. & dans la R. d'A.

de fortileges , comme vin pur , poudres , écorce de Quinquina , & autres drogues non approuvées ny connuës des Anciens. Et en cas de guérison irréguliere par icelles drogues , permet aux Medecins de ladite Faculté , de rendre , suivant leur méthode ordinaire , la fièvre aux malades , avec casse , sené , sirops , juleps , & autres remedes propres à ce ; & de remettre lefdits malades en tel & semblable état qu'ils estoient auparavant ; pour estre ensuite traités selon les regles ; & s'ils n'en rechappent , conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés & évacués. Remet les entités , identités , (38) virtualités , eccités , & autres pareilles (39) formalités Scotistes , en leur bonne fâme & renommée. (40) A donné acte aux Sieurs Blondel , Courtois & Denyau de leur opposition au bon sens. A reintegré le teu dans la plus haute region du ciel , suivant & conformément (41) aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous Re-

R E M A R Q U E S.

(38) CHANG. *virtualités* , *eccités* ; Ces deux mots ne sont pas dans le MST. le dernier seul manque dans la R. d'A.

(39) CHANG. *formalités*] Dans toutes les Editions , que j'ai vuës des Oeuvres de nôtre Auteur , & qui sont faites depuis celle de 1701. Il y a , *formules*. Il faut qu'il y ait aussi *formules* dans l'Edition de 1674. je le crois du moins parce que M. Brossette n'en dit rien. Il y a *formules* dans le MST. Malgré tant d'autorités , je ne doute pas que ce ne soit une faute échappée à M. Despréaux. C'est ce qui m'a fait prendre la hardiesse de mettre ici *formalités* , comme je le trouve dans la R. d'A. & comme il doit

certainement y avoir ; parce que les sortes d'Abstractions des Scotistes , dont il s'agit ici , portent dans l'Ecole le nom de *Formalités* , ainsi que M. Despréaux lui-même l'a mis plus haut dans le dispositif de cet ARREST ; bannir des Ecoles de Philosophie les *Formalités* ; voilà le Terme générale. Il continuë , *matérialités* , *entités* , *identités* &c. Voilà les Termes spécifiques.

(40) CHANG. *A donné acte*] Depuis ces mots jusques & compris ceux-ci : *au bon sens* , cela n'est point & ne devoit pas être dans le MST. ni dans la R. d'A.

(41) CHANG. *aux descentes faites sur les lieux* .] MST , *aux dites descentes* .

gens, Maîtres-és-Arts (42) & Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoûtumé; & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon estre; & aux (43) Repetiteurs Hibernois & autres leurs Supposits, de leur prêter mainforte, & de courir sus aux Contrevenans, (44) à peine d'estre privés du droit de disputer sur les Prolegomenes de la Logique. (45) Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, (46) a banni à perpetuité la Raison (47) des Ecoles de ladite Université; (48) luy fait deffenses d'y entrer, troubler, ni inquiéter ledit Aristote en la possession & jouissance d'icelles, à peine d'estre (49) déclarée

R E M A R Q U E S.

- (42) CHANG. & Professeurs, d'enseigner comme ils ont accoûtumé, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon estre; & aux &c.] EDIT. de 1674. à peine d'estre chassés de l'Université. BROSS.
 MST. & Professeurs de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, & de se servir pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bon estre; & aux &c.
 R. d'A. & aux Professeurs d'enseigner comme ils ont accoûtumé, & de se servir pour raison, de tels termes & raisonnemens qu'ils aviseront bon estre; Et aux &c.
 Il y a de même dans la R. d'A. Dans le MST. la Phrase finit par, courir sus aux Contrevenans.
- (43) Repetiteurs Hibernois] (45) CHANG. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu,] Ces mots ne font point dans le MST. ni dans la R. d'A.
- (44) CHANG. à peine d'estre banni] MST. bannit.
- (47) CHANG. des Ecoles de ladite Université.] MST. desdites Ecoles de l'Université.
 R. d'A. desdites Ecoles de ladite Université.
- (48) CHANG. luy fait deffenses d'y entrer, troubler,] R. d'A. lui fait deffenses d'y entrer, de troubler.
 Le MST. n'a point d'y entrer, dans cette Phrase, laquelle y est placée plus haut. Voiés ci-dessus la Remarque 26.
- (49) CHANG. déclarée Janséniste, & amie des nouveautés.] EDIT. 1674. déclarée Hérétique & perturbatrice des Disputes publiques. BROSS.
 R. d'A. Idem.
 MST. Idem. Voiés, Rem. 26.
- Dans les Editions de Paris 1713. de Genève 1717. de Paris 1735. & 1740. on a mis une virgule après Repetiteurs. Il n'y en a point dans l'Edition de 1701. à laquelle je me conforme; ainsi que M. Du Monteil l'a fait avant moi. Cette virgule, qui n'est point non plus dans le MST. ni dans la R. d'A. n'a jamais du se trouver ici.

154 ARREST BURLESQUE.

Janseniste, & amie des nouveautez. (50) Et à cet effet sera le present Arrest lû & publié (51) aux Mathurins de Stagyre, (52) à la premiere Assemblée qui sera faite pour la Proceffion du Recteur, & affiché (53) aux portes de tous les Colleges du Parnasse, & par tout où besoin sera. (54) Fait ce trente-huitième jour d'Aouft onze mil six cens soixante & quinze.

Collationné avec paraphe.

REMARQUES.

Le MST. diffère encore ici de tous les imprimés. Reprenons depuis le mot rapporté dans la Remarque 46. bannit à perpétuité la Raison desdites Ecoles de l'Université, la condamne à tous les dépens, dommages & intérêts envers les Supplians. M. Despréaux ne s'est pas souvenu en 1674. ni en 1701. que ces derniers mots ou d'équivalens devoient nécessairement se trouver ici. Tout Jugement définitif entre Parties statué sur les dépens, dommages & intérêts.

(50) CHANG. Et à cet effet sera le &c.] MST. Et sera le &c.

R. d'A. A cet effet sera le &c.

(51) aux Mathurins de Stagyre,] Quand le Recteur de l'Université de Paris fait ses Proceffions, l'Université s'assemble aux Mathurins. BROSS.

Les mots de Stagyre ont été ajoutés à l'Édition de 1701.

Ils ne sont ni dans le MST. ni dans la R. d'A.

(52) CHANG. à la premiere Assemblée qui sera faite pour la Proceffion du Recteur, & affiché &c.]

MST. à la premiere Assemblée du Recteur, & affiché &c. R. d'A. à la premiere Assemblée qui sera faite pour le prétendu Recteur de l'Université, & affiché &c. Cette Leçon n'a point de sens.

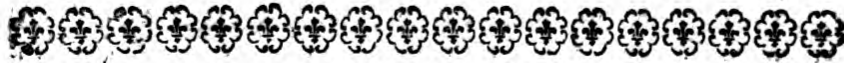
(53) CHANG. aux portes de tous les Colleges du Parnasse, & par tout où besoin sera. Fait, MST. aux portes de tous les Colléges de Paris. Fait.

R. d'A. aux portes de tous les Colléges de cette Ville de Paris & par tout où besoin sera. Fait.

(54) CHANG. Fait ce trente-huitième jour d'Aouft onze mil six cens soixante & quinze.] Au lieu de cette date imaginaire, on li-soit dans la premiere Edition (de 1674.) Fait ce douzième jour d'Aouft mil six cens soixante & quatorze. BROSS.

R. d'A. Fait à Paris le &c.

MST. Fait &c. ce douzième jour d'Aoult mil six cens soixante & onze. J'ai fait voir dans l'Avertissement, qu'il faut s'en tenir à cette date, comme étant véritablement celle de la composition de cet Arrêt Burlesque.



LETTRES.

I.

(1) A MONSEIGNEUR

LE DUC DE VIVONNE,

SUR SON ENTRÉE

DANS LE FARE DE MESSINE.

MONSEIGNEUR,

Scavez-vous bien qu'un des plus feurs moyens pour empescher un homme d'estre plaisant, c'est de luy dire: Je veux que vous le foyez? Depuis que vous m'avez deffendu le serieux, je ne me suis jamais senti si grave, & je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs, votre derniere actiona

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monseigneur &c.*] M. le Duc de Vivonne, qui commandoit alors l'Armée navale, manda à l'Auteur, qu'il le prioit de lui écrire quelque chose, qui le consolât des mauvaises Harangues, qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'Auteur de composer ces Lettres, DESP.

Cette Lettre est du 4. Juin 1675. Ce fut après avoir défait la Flotte Espagnole, qui barroit le Port de Messine, & secouru la Ville de vivres & de munitions, que M. le Duc de Vivonne écrivit ce que l'on vient de voir à M. Despréaux. Ce qui lui donna lieu d'imaginer les deux Lettres sous le nom de Bal-

quelque chose de si grand, qu'en verité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en stile heroïque. Cependant je ne sçauois me résoudre à ne vous pas obeir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un serieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin, mon Apollon m'a secouru ce matin; & dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux Lettres, qui, au défaut de la mienne, pourront peut-estre vous amuser agreablement. Elles sont datées des champs Elysées. L'une est de Balzac, & l'autre de Voiture, qui tous deux charmez du recit de votre dernier Combat, vous écrivent de l'autre monde, pour vous en feliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoistrez aisément à son stile, qui ne sçauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

MONSEIGNEUR,

Aux champs Elysées (2) le 2. Juin.

(3) *Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années, & condamnez à un sommeil éternel. Il fait parler le silence mesme. La belle, l'éclatante, la glorieuse con-*

R E M A R Q U E S.

zac & de Voiture. Il les composa de génie, chés M. de Lamignon à Bâville, n'ayant point sous les yeux les Ouvrages de ces deux Auteurs. Il donnoit la préférence à la seconde Lettre, c'est-à-dire, à celle dans le stile de Voiture. BROSS.

(2) Le 2. Juin.] Les Editions de Paris 1735. & 1740. ont ajouté: 1675.

(3) *Le bruit de vos actions &c.*] Ce commencement est imité d'une Lettre de Balzac à Corneille. Liv. XVI. Lett. IX. de l'Edition in-folio. BROSS.

queste que vous avez faite sur les Ennemis de la France ! Vous avez redonné le pain à une Ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mere nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte qui vous fermoit les avenues de son Port, n'ont fait que saluer vostre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus long-temps qu'une reception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de vostre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de vostre marche. Vous avez contraint à sa vuë le Sud & le Nord de vous obëir. (4) Sans châtier la mer comme Xerxés, vous l'avez renduë disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous ? Non, la Nature, je dis la Nature encore jeune, & du temps qu'elle produisoit les Alexandres & les Césars, n'a rien produit de si grand que sous le regne de LOUIS quatorzième. Elle a donné aux François, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans vostre siecle, en corps & en ame, cette valeur parfaite, dont on avoit à peine entrevü l'idée dans les Romains & dans les Poëmes heroïques. (5) N'en déplaise à un de vos Poëtes, il n'a pas raison d'écrire, qu'au-delà du Cocyte le merite n'est plus connu. Le vostre, MONSEIGNEUR, est vanté ici d'une commune voix des deux côtez du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour mesme de l'oubli. Il trouve des partisans zélez dans le pais de l'indifférence. Il met l'Acheron

R E M A R Q U E S.

(4) Sans châtier la mer comme Xerxés,] VOITURE dans l'Épître en Vers à Monseigneur le Prince, (le GRAND CONDÉ.)
] HERODOTE, Liv. VII. p. 100.
] JUVENAL, Sat. X. DESP.

(5) N'en déplaise à un de vos Poëtes, a dit :

Au delà des bords du Cocyte
 Il n'est plus parlé de mérite. DESP.

dans les interets de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'Ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'Ecole de Zenon, si fortifiée contre la joye & contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie, miracle! au moment que l'on vous nomme, & qui ne soit preste de dire avec vostre Malherbe:

(6) A la fin c'est trop de silence

En si beau sujet de parler.

Pour moi, MONSEIGNEUR, (7) qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous medite sans cesse dans mon repos, je m'occupe tout entier de votre idée, dans les longues heures de nostre loisir, je crie continuellement, le grand Personnage! & si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumiere, que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, & de vous dire de bouche, avec combien de respect je suis de toute l'étendue de mon ame,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obéissant
serviteur, BALZAC.

R E M A R Q U E S.

(6) *A la fin c'est trop de silence* de. SCARRON a mis ces deux mêmes Vers dans une Ode adressée à M. le Duc de Bellegarde. *de. SCARRON a mis ces deux mêmes Vers dans une Ode à Madame d'EGUILLON.*

Or çà, tout de bon je commence

Aussi bien c'est trop de silence

En si beau sujet de parler.

Ces Vers sont ici d'importance:

J'ai fort bien fait de les voler. BROSS.

(7) *qui vous conçois*] Quelques-uns vouloient que l'Auteur mît, *qui vous conçois*, au lieu de *qui vous conçois*. Mais il leur fit voir que, dans cet endroit, ce dernier terme renferme une idée plus grande, & , pour ainsi dire, plus gigantesque, par conséquent, plus propre de Balzac. BROSS.

Je ne sçai, MONSEIGNEUR, si ces violentes exagerations vous plairont, & si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre Monde. Quoi qu'il en soit, jamais à mon avis il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger. Mais auparavant lisez, je vous prie, la Lettre de Voiture.

MONSEIGNEUR,

Aux champs Elysées, le 2 Juin.

Bien que nous autres Morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des Vivans, & ne soyons pas trop portez à vivre, je ne sçauois pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au dessus de nôtre teste. Serieusement, vostre dernier combat fait un bruit de diable aux Enfers. Il s'est fait entendre dans un lieu, où l'on n'entend pas Dieu tonner, & a fait connoître vostre gloire dans un pays, où l'on ne connoist point le Soleil. Il est venu icy un bon nombre d'Espagnols qui y estoient, & qui nous en ont appris le détail. Je ne sçai pas pourquoy on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons. Ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens; & le Roy, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles & fort honnestes. Sans mentir, MONSEIGNEUR, vous avez bien fait des vostres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne toute entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est dans toute son étendue, un seul Corsaire en seureté; & pour peu que cela dure, je ne voi pas de quoi vous voulez que Tunis & Alger subsistent. Nous avons les Césars, les Pompées, & les Alexandres. Ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans vostre

maniere de combattre. Sur tout, César vous tiroit tres-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alarics, aux Genseric, aux Theodorics, & à tous ces autres Conquerans en ics, qui ne parlent fort bien de vôtre action: & dans le Tartare même, je ne sçai si ce lieu vous est connu; il n'y a point de Diable, MONSEIGNEUR, qui ne confesse ingénument, qu'à la teste d'une Armée vous estes beaucoup plus Diable que luy. C'est une verité dont vos ennemis tombent d'accord. Neanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moy que vous tenez plus de l'Ange que du Diable; hors que (8) les Anges ont la taille un peu plus legere que vous, (9) & n'ont point le bras en écharpe. Raillerie à part, l'Enfer est extrêmement déchainé en vostre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à vostre conduite; c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de vostre vie. On vous aime assez (10) en ce pays-cy, pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moy, MONSEIGNEUR, je l'ay déjà dit en l'autre Monde, (11) C'est fort peu de chose qu'un Demidieu quand il est mort. Il n'est rien tel que d'estre vivant. Et pour moi, qui sçais maintenant par experience ce que c'est que de ne plus estre; je fais icy la meilleure contenance que je puis. Mais,

R E M A R Q U E S.

(8) les Anges ont la taille un peu plus legere que vous,] M. de Vivonne étoit extrêmement gros. BROSS.

(9) & n'ont point le bras en écharpe.] Dans l'Action, qui suivit le passage du Rhin, M. de Vivonne reçut une grande blessure à l'épaule gauche, & demeura estropié du bras, qu'il porta toujours depuis en écharpe. BROSS.

(10) en ce pays-cy,] Il y a

comme cela dans les Editions de 1694. de 1701. & de 1713. M. Brossette a mis: en ce pays ici. C'est une faute contre l'usage général de la Langue, que l'on a copiée dans les Editions de 1735. & de 1740. quoique M. Du Montcil l'eut corrigée dans les siennes.

(11) C'est fort peu de chose qu'un Demidieu &c.] Voiture dans la même Epitre à M. le Prince. BROSS.

à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde; ne fust-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ay de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps, pour les rassembler: mais je n'ai jamais pu ravoïr mon cœur, que j'avois laissé, en partant, (12) à ces sept Maîtresses, que je servois, comme vous sçavez, si fidelement toutes sept à la fois. Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'estoit plus dans le monde. A vous dire le vray, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouïment. Car on m'a rapporté icy quatre ou cinq mots de vôtre façon, (13) que je voudrois de tout mon cœur avoir dits, & pour lesquels (14) je donneroïis volontiers le panegyrique de Pline, & deux de mes meilleures Lettres. Supposé donc que vous

R E M A R Q U E S.

(12) à ces sept Maîtresses, &c.] Voïés l'Histoire de l'Académie Française, par Pélisson, & la Pompe funèbre de Voiture, par Sarasin. BROSS.

(13) quatre ou cinq mots de vôtre façon,] M. de Vivonne étoit fertile en bons mots. On se contentera d'en mettre ici un seul exemple. Un jour le Roi railloit M. de Vivonne sur sa grosseur extraordinaire, en présence de M. le Duc d'Aumont qui n'étoit pas moins gros. Vous grossissez à vue d'œil, lui dit le Roi; vous ne faites point d'exercice. Ah Sire, c'est une médisance, reprit M. DE VIVONNE, il n'y a point de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont. Il y a une réponse semblable dans Rabelais, Liv. I. Ch. 21. J'ai rapporté d'autres mots de M. de Vivonne sur le Vers 107. de l'Épître IV.

(14) je donneroïis volontiers le

panegyrique de Pline,] VOITURE se declaroit hautement contre ce panegyrique. DESP.

A lire aujourd'hui Voiture on diroit au contraire, qu'un Auteur peu naturel & plein d'affectation a du être de son goût. BROSS.

Pline n'est pas aussi peu naturel, aussi plein d'affectation, que bien des gens ont pris plaisir à le dire. C'est ce qu'il seroit aisé de faire voir. Je serois presque tenté de croire que si Voiture méprisoit si tort le Panegyrique de Trajan, ce ne pouvoit être que par le désespoir de pouvoir jamais arriver à mettre dans ses Ouvrages autant d'esprit, que Pline en a mis dans celui-là. Les Lettres de Voiture ne contiennent pas, en esprit acquis & grands frais, le quart de ce qui se trouve, en esprit naturel, dans les Lettres de Pline. L'Épître à M. le Prince mise à part, je ne

L'avez, je vous prie de me le renvoyer au plûtost. Car en verité, vous ne sçauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son esprit; sur tout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon stile aujourd'huy est tout changé. Sans cela, vous me verriez encore rire, comme autrefois, (15) avec mon compere le Brochet, & je ne serois pas reduit à finir ma Lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obeissant
serviteur, VOITURE.

Voilà les deux Lettres telles que je les ay receuës. Je vous les envoie écrites de ma main: parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, MONSEIGNEUR, que ce soit icy un pur jeu d'esprit, & une imitation du stile de ces deux Ecrivains. Vous sçavez bien que Balzac & Voiture sont deux Hommes inimitables. Quand il seroit vray pourtant, que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je si grand tort? Et ne devoit-on pas au contraire m'estimer, d'avoir trouvé cette adresse pour vous faire lire des loüanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité & quel respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Vôtre, &c.

R E M A R Q U E S.

vois quasi rien dans les Ouvrages de Voiture, qui réponde à cette grande réputation, dont il jouit encore dans l'esprit de ceux qui ne le lisent point, & qu'il me semble n'avoir dûé dans son

tems qu'à l'opposition de son Stile avec le sublime fatigant de celui de Balzac.

(15) avec mon compere le Brochet,] Voies la Lettre 143. de Voiture. BROSS.

I I.

(1) A M O N S E I G N E U R

L E M A R C H A L

D U C D E V I V O N N E ,

A M E S S I N E .

M O N S E I G N E U R ,

Sans une maladie tres-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, & qui m'a mis tres-long-temps dans un estat moins glorieux à la verité, mais presque aussi perilleux que celui où vous estes tous les jours; vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois: & si vous n'avez pas reçu mes lettres, c'est la faute des Courriers & non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri: je suis en estat de réparer mes fautes, si j'en ai commis quelques-unes; & j'espere que cette lettre-ci prendra une route plus seure que les autres. Mais dites-moi, M O N S E I G N E U R , sur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je sçavois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire à

R E M A R Q U E S .

(1) *A Monseigneur &c.*] Cette Lettre n'a vu le jour pour la première fois que dans l'Édition de M. Brossette en 1717. L'Original, dit-il, est sans date. L'Auteur n'y en voulut point mettre, parce que la Lettre

„devoit demeurer long-tems en
„chemin. Elle fut écrite en
„l'année 1676: après les diver-
„ses Victoires, que M. de Vi-
„vonne avoit remportées en Si-
„cile sur les Espagnols & les
„Hollandois. L'année précé-

MONSEIGNEUR DE VIVONNE , General des Galeres de France ; mais oseroit-on se familiariser de mesme avec (2) le liberateur de Messine , (3) le vainqueur de Ruyter , (4) le destructeur de la Flotte Espagnole ? Seriez-vous le premier Heros qu'une extrême prosperité ne pust enorgueillir ? Estes-vous encore ce mesme grand Seigneur qui venoit souper chez un miserable Poëte , & y porteriez-vous sans honte vos nouveaux Lauriers au second & au troisiéme étage ? Non , non , MONSEIGNEUR , je n'oserois plus me flater de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris ; & je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons de peuple qui s'amasseroient dans les ruës , pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas mesme esperer cette joie. Vous vous estes si fort habitué à gagner des Batailles , que vous ne voulez plus faire d'autre métier. Il n'y a pas moien de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France ; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos Victoires , je n'en scaurois estre content , puisqu'elles vous rendent d'autant plus necessaire au pais où vous estes ; & qu'en avançant vos Conquestes , elles reculent vostre retour. Tout passionné que je suis pour vostre gloire , je

R E M A R Q U E S.

„ dente il avoit été fait *Maréchal*
„ de France , étant sur la Flotte
„ en Sicile „.

(2) *le liberateur de Messine* ,]
Il avoit secouru & délivré la
Ville de Messine , en battant la
Flotte Espagnole , le 11. de Fé-
vrier 1675. & le 17. d'Août sui-
vant il avoit pris la Ville d'A-
goستا en Sicile. Au mois de Mars
1676. il railla en piéces sept
mille Hommes près de Messine.

BROSS.

(3) *le vainqueur de Ruyter*]
Le 22. d'Avril 1676. il vainquit
Adrien Ruyter , Lieutenant-Géné-
ral des Hollandois , qui fut blef-
sé à mort dans le Combat na-
val donné devant Agoستا. BROSS.

(4) *le destructeur de la Flotte*
Espagnole ?] Le 2. de Juin , il
détruisit le reste de la Flotte des
Espagnols & des Hollandois au
port de Palerme. BROSS.

cheris encore plus vostre personne, & j'aurois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain & de Quinault, que d'entendre la Renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, MONSEIGNEUR, combien pensez-vous que vostre protection m'est nécessaire en ce païs, dans les démêlés que j'ay incessamment sur le Parnasse ? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous sçavez donc MONSEIGNEUR, qu'il y a un Médecin à Paris nommé (5) M. Perrault très-grand ennemi de la santé & du bon sens ; mais en recompense, fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son païs, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, luy en a fait à la fin embrasser un autre. (6) Il a leu Vitruve, il a fréquenté (7) M. le Vau & M. Ratabon, & s'est enfin jetté dans l'Architecture, où l'on pretend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bastimens, qu'estant Médecin il avoit ruiné de bonnes fantes. Ce nouvel Architecte qui veut se mêler aussi de Poësie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est déchainé contre moy dans le monde. Je l'ay souffert quelque tems avec

R E M A R Q U E S.

(5) M. Perrault] M. Brossette se contente de l'indiquer ainsi : M. P En quoi les Editeurs de 1735. & 1740. l'ont imité. M. Du Monteil a mis le nom en entier, & je ne vois pas la nécessité d'en faire ici mystère.

(6) Il a leu Vitruve,] En 1693. Il publia une Traduction Française de Vitruve accompagnée de Notes, avec des Figures. BROSS.

Voies Tome II, Lettre de Per-

rault, N. XII, & Remarque 28. & ci-après, la I. Réflexion Critique, vers la fin.

(7) M. le Vau & M. Ratabon,] Deux fameux Architectes. M. Le Vau avoit été premier Architecte du Roi. Antoine Ratabon, qui avoit été Surintendant des Bâtimens, vendit cette Charge à M. Colbert en 1664. Il étoit aussi Directeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture. BROSS.

assez de moderation ; mais enfin la bile satirique n'a peu se contenir : si bien que dans le quatrième Chant de ma Poétique , à quelque temps de là , j'ay inseré la Metamorphose d'un Medecin en Architecte. Vous l'y avez peut-estre vûë , elle finit ainsi :

*Notre Assassin renonce à son art inhumain ;
Et desormais la Regle & l'Equierre à la main ,
Laisant de Galien la science suspecte ,
De mechant Medecin devient bon Architecte.*

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser , puisque je parle d'un Medecin de Florence : & que d'ailleurs il n'est pas (8) le premier Médecin qui dans Paris ait quitté sa Robe pour la Truelle. Ajoûtez , que si en qualité de Médecin il avoit raison de se fâcher , vous m'avoüerez qu'en qualité d'Architecte il me devoit des remercimens. Il ne me remercia pas pourtant. Au contraire , comme (9) il a un frere chez M. Colbert , & qu'il est lui-même (10) employé dans les Bâtimens du Roi , il cria fort hautement contre ma hardiesse : jusques-là que mes amis eurent peur que cela ne me fist une affaire auprès de cet illustre Ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances ; & pour raccommoder toutes choses , je fis une réparation sincere au Medecin , par l'Epigramme que vous allez voir.

R E M A R Q U E S.

(8) *le premier Médecin qui &c.] Louis Savot , Médecin du Roi , & de la Faculté de Paris , négligea sa profession pour s'attacher à la Science des Bâtimens. Il fit imprimer en 1624. & en 1632. l'Architecture Françoisé des Bâtimens particuliers. Ce Livre fut reimprimé en 1673. avec des Notes de M. Blondel. BROSS.*

(9) *il a un frere chez M. Colbert ,] CHARLES Perrault , dont il est si souvent question dans les Ouvrages de nôtre Auteur. Voiés Tome II. Remarque 28. sur la Lettre de Perrault.*

(10) *employé dans les Bâtimens du Roi ,] Voiés , Tome II. Lettre de Perrault , N. XII. Rem. 28. & ci-après I. Réflex. Crit.*

OUI, j'ai dit dans mes Vers qu'un celebre assassin,
 Laisant de Galien la science infertile,
 D'ignorant Medecin devint Maçon habile.
 Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
 Lubin, ma Muse est trop correcte.
 Vous estes, je l'avouë, ignorant Médecin;
 Mais non pas habile Architecte.

Cependant, regardez, MONSEIGNEUR, comme les esprits des hommes sont faits : cette réparation bien loin d'appaifer l'Architecte, l'irrita encore d'avantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaçâ (11) de me faire oster ma pension. A tout cela je repondis que je craignois ses remedes, & non pas ses menaces. Le dénouëment de l'affaire est, que j'ai touché ma Pension; que l'Architecte (12) s'est broüillé auprès de M. Colbert; & que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, nôtre homme va se rejeter dans la Médecine. Mais, MONSEIGNEUR, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zele & de respect,

MONSEIGNEUR,

Vostre, &c.

R E M A R Q U E S.

(11) de me faire oster ma pension.] En 1671. le Roi avoit gratifié l'Auteur d'une Pension de deux mille Livres. BROSS.

Voies, Tome I. l'Avertissement sur l'Epit. I. Remarque 3.

(12) s'est broüillé auprès de M. Colbert;] CLAUDE Perrault fut mal

voulu de M. Colbert, pour n'avoir pas bien reçu M. de Merille, premier Valet de Chambre de Monsieur, Frère du Roi, lorsqu'il alla, de la part de ce Prince, lui demander quelques desseins d'Architecture pour le Château de S. Cloud. BROSS.



I I I.

R E' P O N S E A L A L E T T R E
*que Son Excellence Monsieur le Comte d'Eric-
 ceyra m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant
 (1) la Traduction de mon Art Poétique faite
 par lui en vers Portugais.*

M O N S I E U R ,

Bien que mes Ouvrages ayent fait de l'éclat dans le monde, je n'en ay point conçu une trop haute opinion de moi-mesme; & si les loüanges qu'on m'a données m'ont flatté assés agreablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avouë que la Traduction que vostre Excellence a bien daigné faire de mon Art Poétique, & les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoiant, m'ont donné un veritable orgueil. Il ne m'a plus esté possible de me croire un homme ordinaire en me voyant si extraordinairement honoré; & il m'a paru que d'avoir un Traducteur de vostre

R E M A R Q U E S.

(1) *la Traduction de mon Art Poétique &c.*] Voici ce que M. Despréaux m'écrivit à ce sujet le 10. de Juillet 1701. en m'envoiant sa nouvelle Edition in-4^e.
 " Il y a environ quatre ans que
 " M. le Comte d'Ericceyra m'en-
 " voya la Traduction en Portugais
 " de ma Poétique, avec une Let-
 " tre tres-oligeante, & des
 " vers François à ma loüange,
 " Je sçay assés bien l'Espagnol,
 " mais je n'entens point le Por-
 " tugais, qui est fort différent
 " du Castillan; & ainsi, c'est
 " sur le rapport d'autruy que
 " j'ay loüé sa Traduction. Mais
 " les gens instruits de cette
 " Langue, à qui j'ay montré
 " cet Ouvrage, m'ont assuré
 " qu'il estoit merveilleux. Au
 " reste, Monsieur d'Ericceyra est
 " un Seigneur des plus qualifiés
 " du Portugal, & a une Mere,
 " qui est, dit-on, un prodige
 " de mérite. On m'a montré de

capacité, (2) & de vostre élévation, estoit pour moi un titre de merite qui me distinguoit de tous les Ecrivains de nôtre siècle. Je n'ai qu'une connoissance tres-imparfaite de vostre langue, & je n'en ay fait aucune estude particuliere. J'ay pourtant assés bien entendu vostre Traduction pour m'y admirer moi-mesme, & pour me trouver beaucoup plus habile Ecrivain en Portugais qu'en François. En effet, vous enrichissés toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniés se change en or; (3) & les caillous mesme, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres precieuses entre vos mains. Jugés après cela si vous devés exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvés vous estre un peu écarté de mon sens. Quand à la place de mes pensées vous m'auriés, sans y prendre garde, presté quelques-unes des vostres, bien loin de m'employer à les faire oster, je songerois à profiter de vostre méprise, & je les adopterois sur le champ pour me faire honneur. Mais vous ne me mettés nulle part à cet épreuve. Tout est également juste, exact, fidelle dans vostre Traduction, & bien que vous m'y ayés fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoistre par tout. Ne dites donc plus, M O N S I E U R , que vous craignés de ne m'avoir pas assés bien entendu. Dites-moi plûtoft com-

R E M A R Q U E S.

„ Lettres Françoises de sa façon, „ que l'on fait de mes Oeuvres ,
 „ où il n'est pas possible de rien „ je vous enverrai aussi les vers
 „ voir qui sente l'estranger. Ce „ François qu'il m'a écrits „
 „ qui m'a plu d'avantage de la „ Le Pere du Comte d'Ericeyra
 „ Mere & du Fils, c'est qu'ils étoit Directeur des Finances de
 „ ne me paroissent ni l'un ni la Répartition des Indes. BROSS.
 „ l'autre entesté des pointes & (2) & de vostre élévation,]
 „ des faux brillans de leur pays, Cet & manque dans les Editions
 „ & qu'on ne voit point que de 1735. & 1740.
 „ leur Soleil leur ayt trop (3) & les caillous] Cet &
 „ échauffé la cervelle. En vous manque encore dans les Editions
 „ envoyant la petite Edition de 1735. & 1740.

ment vous avez fait pour m'entendre si bien, & pour appercevoir dans mon Ouvrage jusqu'à des finesses, que je croïois ne pouvoir estre senties que par des gens nés en France, & nouris à la Cour de LOUIS LE GRAND. Je voy bien que vous n'estes estranger en aucun pays, & que par l'estenduë de vos connoissances vous estes de toutes les Cours, & de toutes les Nations. La Lettre & les Vers François, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en font un bon témoignage. On n'y voit rien d'estranger que vostre nom, & il n'y a point en France d'homme de bon goust, qui ne voulust les avoir faits. Je les ay montrés à plusieurs de nos meilleurs Ecrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ayt esté extrêmement frappé, & qui ne m'ayt fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles loüanges, il vous auroit déjà récrit des volumes de prose & de vers. Que penserés-vous donc de moy de me contenter d'y répondre par une simple Lettre de compliment ? Ne m'accuserez-vous point d'estre ou méconnoissant ou grossier ? Non, MONSIEUR, je ne suis ni l'un ni l'autre : Mais (4) franchement je ne fais pas des vers ni mesme de la prose quand je veux. Apollon est pour moi un Dieu bizarre qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai soin d'en profiter dés que je les trouverai ; & (5) il y a bien du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je puis vous dire par avance, c'est qu'à la premiere édition de mes Ouvrages (6) je ne manqueray pas d'y inserer vostre

R E M A R Q U E S.

(4) franchement] Je ne fais pas pourquoi ce Mot ne se trouve point dans les Editions de Paris 1735. & de 1740.

(5) il y a bien du malheur &c.] La suite de la Phrase sembleroit

demander : il y aura bien du malheur. Le mot bien manque dans les Editions de 1735. & 1740. Ce qui altère un tant soit peu le sens.

(6) je ne manqueray pas d'y in-

Traduction, & que je ne perdrai aucune occasion de faire sçavoir à toute la Terre, que c'est des extrémités de nostre Continent (7) & d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule, que me sont venuës les loüanges dont je m'applaudis davantage, & l'ouvrage dont je me sens le plus honoré. Je suis avec un tres-grand respect,

DE VOSTRE EXCELLENCE,

Tres-humble, & tres-obéissant
serviteur (8) DESPREAUX,

R E M A R Q U E S.

ferer vostre Traduction,] L'Auteur ne s'est pas acquitté de cette promesse. La raison, qu'il en rend dans la Préface de ses Oeuvres (Edition de 1701.) est que malheureusement un de ses Amis, auquel il avoit prêté cette Traduction, en avoit égaré le premier Chant. Cet Ami étoit M. l'Abbé Regnier Des Marais, Secrétaire de l'Académie Française. Mais dans le fonds, cette excuse n'est qu'une honnête dé-
faire. M. Despréaux ne voulut pas grossir son livre d'une Traduction Portugaise, que personne n'auroit entendu. BROSS.
(7) & d'aussi loin que les Colonnes d'Hercule,] En cet endroit nôtre Auteur hausse un peu le ton, à dessein de s'accommoder au génie de la Nation Portugaise. BROSS.
(8) DESPREAUX] Dans les Editions de 1701. & de 1713. il n'y a que D * * * M. Eroffette a mis dans la sienne le nom tout entier. Ce qu'on a suivi depuis,



(1) A M O N S I E U R
R A C I N E.

JE crois que vous serez bien aise d'estre instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant vostre conseil, renduë ce matin, mon frere le Docteur de Sorbonne & moy, au Reverend Pere de la Chaise. Nous sommes arrivez chés luy sur les neuf heures, & si tost qu'on luy a dit nostre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçeus (2) avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligamment sur l'estat de ma santé, & a paru fort content de ce que je luy ay dit que (3) mon incommodité n'augmentoit point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, (4) afin que je le peusse mieux entendre, & aussi-tost entrant en matiere, m'a dit, que vous lui aviez leu un ou-

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] Cette Lettre a été écrite en 1697. M. Racine étoit à la Cour en qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi. BROSS.

Elle a paru pour la première fois dans l'*Edition* de 1713.

(2) *avec beaucoup d'agrément,*] Je ne fais si ce terme: d'agrément, est ici bien propre. Il me semble qu'il n'est pas aisé d'entendre ce qu'il peut y signifier.

(3) *mon incommodité*] Un Asthme, ou une difficulté de respirer, à laquelle M. Des-

préaux a été sujet presque toute sa vie. BROSS.

(4) *afin que je le peusse mieux entendre,*] Le P. de la Chaise étoit alors âgé de 73. ans, & avoit la voix foible. M. Despréaux avoit peine à entendre, sur tout de l'oreille gauche. C'est, pour le dire en passant, ce qui l'obligeoit de prier ceux qui l'alloient voir, de se mettre à sa droite, quand même cette place n'étoit pas la plus honorable pour la situation, où l'on se trouvoit. BROSS.

vrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses; mais que la matiere que j'y traitois, estoit une matiere fort délicate, & qui demandoit beaucoup de sçavoir: (5) Qu'il avoit autrefois enseigné la Theologie, & qu'ainsi il devoit estre instruit de cette matiere à fond: Qu'il falloit faire une grande difference de l'Amour affectif d'avec l'Amour effectif: Que ce dernier estoit absolument necessaire, & entroit dans l'Attrition; au lieu que l'amour affectif venoit de la Contrition parfaite, & qu'ainsi il justifioit par lui-mesme le Pécheur: mais que l'Amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'Absolution du Prestre. Enfin, il nous a débité en tres-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles Auteurs Scholastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'Amour de Dieu absolument parlant, n'est point necessaire pour la justification du Pecheur. Mon frere applaudissoit à chaque mot qu'il disoit, paroissant estre enchanté de sa Doctrine, & encore plus de sa maniere de l'énoncer. Pour moy, je suis demeuré dans le silence. Enfin lorsqu'il a cessé de parler, je lui ay dit, que j'avois esté fort surpris, qu'on m'eust prêté des charités auprès de luy, & qu'on luy eust donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les Jesuites; ajoutant que ce seroit une chose bien estrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu, s'appelloit écrire contre les Jesuites: Que mon frere avoit apporté avec luy vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux Ecrivains, qui souvenoient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon Epistre, que pour estre justifié, il

R E M A R Q U E S.

(5) Qu'il avoit autrefois enseigné la Theologie,] Au College de Lion. BROSS.

Voies, Tome II. Préface pour les trois dernières Epistres, Remarque 2.

faut indispensablement aimer Dieu: Qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les Jesuites, que les premiers à qui j'avois leu mon ouvrage, c'estoit six Jesuites des plus celebres, qui m'avoient tous dit, qu'un Chrestien ne pouvoit pas avoir d'autre sentimens sur l'Amour de Dieu, que ceux que j'énoncois dans mes vers. J'ai ajouté ensuite, que depuis peu j'avois eû l'honneur de réciter mon ouvrage à Monseigneur l'Archevesque de Paris, & à Monseigneur l'Evesque de Meaux, qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés: Qu'avec tout cela neanmoins, si sa Réverence croioit mon ouvrage perilleux, je venois presentement pour le luy lire, afin qu'il m'instruisist de mes fautes. Enfin je luy ay fait le mesme compliment que je fis à Monseigneur l'Archevesque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui estoit que je ne venois pas pour estre loué, mais pour estre jugé: que je le priois donc de me prester une vive attention, & de trouver bon mesme que je lui repetasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition; & je luy ay leu mon Epistre tres-posément; jettant au reste dans ma lecture toute la force & tout l'agrément que j'ay peu. J'oubliois de vous avertir que je luy ay auparavant dit encore une particularité, qui l'a assés agreablement surpris; c'est à sçavoir que je pretendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage, que mettre en vers la Doctrine qu'il venoit de nous débiter, & l'ay assuré que j'estois persuadé que luy-mesme n'en disconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de ma piece, croiriez-vous, M O N S I E U R, que la chose est arrivée comme je l'avois prophetisé, & qu'à la réserve des deux petits scrupules, qu'il vous a dits, & qu'il nous a repétés, qui luy estoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matiere si delicate, il n'a fait

d'ailleurs que s'écrier, PULCHRE', BENE', RECTE'.
*Cela est vrai. Cela est indubitable. Voilà qui est mer-
 veilleux. Il faut lire cela au Roi. Repetez-moy encore
 cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a leu ?*
 Il a esté sur tout extrêmement frapé de ces vers,
 que vous lui aviez passés, & que je luy ay recitez
 avec toute l'énergie dont je suis capable.

(6) *Cependant on ne voit que Docteurs, mesme austeres,
 Qui les semant par tout s'en vont pieusement
 De toute Pieté saper le fondement, &c.*

Il est vray que je me suis heureusement avisé
 d'inferer dans mon Epistre huit vers que vous
 n'avez point approuvés, & que mon frere juge
 tres à propos de rétablir. Les voici. C'est ensuite
 de ce vers,

(7) *Oüi, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
 Qui fait exactement ce que ma Loi commande,
 A pour moy, dit ce Dieu, l'Amour que je demande.
 Faites-le donc, & seür qu'il nous veut sauver tous,
 Ne vous alarmez point pour quelques vains dégouts,
 Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.
 Marchez, courez à luy. Qui le cherche, le trouve,
 Et plus de vostre cœur il pavoist s'écarter,
 Plus par vos actions songez à l'arrester.*

Il m'a fait redire trois fois ces huit Vers. Mais
 je ne sçaurois vous exprimer avec quelle joie, quels
 éclats de rire il a entendu la Prosopopée de la fin.
 En un mot, j'ay si bien échauffé le Reverend
 Pere, que sans une visite, que dans ce temps là
 (8) Monsieur son frere luy est venu rendre, il ne

R E M A R Q U E S.

(6) <i>Cependant on ne voit que</i> Docteurs, &c.] <i>Epit. XII. Vers</i> 52. L'Auteur a mis dans l'im- pression de cette EPITRE. On voit	<i>pourtant, on voit des Docteurs, &c.</i> (7) <i>Oüi, dites - vous. &c.]</i> <i>Epit. XII. Vers 98.</i> (8) <i>Monsieur son frere] Le</i>
---	---

nous laissoit point partir que je ne luy eusse récité aussi les deux autres nouvelles Epistres de ma façon, que vous avez leuës au Roy. Encore ne nous a-t-il laissé partir, qu'à la charge que nous l'irions voir (9) à sa maison de Campagne: & il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, M O N S I E U R, que si je ne suis pas bon Poëte, il faut que je sois bon Récitateur. Après avoir quitté le Pere de la Chaise, nous avons esté voir le Pere Gaillard, à qui j'ay aussi, comme vous pouvez penser, récité l'Epitre. Je ne vous dirai point les loüanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, & m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ay fait ressouvenir (10) du petit Theologien, avec qui j'eus une prise devant luy chés M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce Théologien étoit le dernier des hommes. Que si la Société avoit à estre fâchée, ce n'estoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage estoit fait contre les Jesuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la Copie que vous avez mise entre les mains de Madame de... afin que je luy en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'estat où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, & suis tout à vous.

R E M A R Q U E S.

Comte de La Chaise, Capitaine de la porte du Roi. BROSS.

(9) à sa maison de Campagne;]

A Mont-Louis, maison à une demi-lieuë de Paris, appartenant aux Jesuites de la ruë saint Antoine. Le P. de La Chaise, qui

l'avoit fort embellie, y passoit ordinairement toutes les semaines deux ou trois jours. BROSSETTE.

(10) du petit Theologien,] Voïés la Remarque sur le Vers 191. de l'Epit. XII. BROSS.

(1) A M O N S I E U R

L E V E R R I E R.

N'ESTES-vous plus fâché, M O N S I E U R, du peu de complaisance que j'eûs hier pour vous ? Non fans doute vous ne l'estes plus, & je suis persuadé, qu'à l'heure qu'il est, vous gouftez toutes mes raisons. Supposé pourtant que vostre colere dure encore, je m'offre d'aller aujourd'huy chez vous à midi & demi vous prouver le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de preferer son plaisir à sa santé ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, & quand il a, pour s'en excuser, (2) soixante & six raisons aussi bonnes & aussi valables, que celles que (3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans m'a jettées sur la teste*. Et pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mecenas.

(4) *Quam mihi das ægro, dabis ægotare timenti,
Mecenas, veniam.*

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] L'Original de cette Lettre, laquelle parut dans l'Édition de 1713, est entre les mains de l'Auteur de ces Remarques. Elle fut écrite en 1703. BROSS.

(2) *soixante & six raisons*] II
Tome III.

en avoit bien soixante & sept, étant né en 1636. BROSS.

(3) *la Vieillesse avec ses doigts pesans &c.*] Termes tirés de l'Épît. X. Vers 25. BROSS.

(4) *Quam mihi &c.*] Horace,
Liv. I. Épît. VII. Vers 4. BROSS.

M

En cas donc que vous vouliez que j'acheve ma démonstration, mandez-moi,

(5) *Si validus, si lætus eris, si denique posses.*

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer, que d'y estre mal reçu. Au reste, j'ay soigneusement releu vostre plainte contre les Tuileries, & j'y ai trouvé des vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai peu me deffendre d'un moment de jalousie poëtique contre vous. De sorte qu'en la remaniant, j'ay plûtoft songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la piece en l'estat où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

(6) PLAINTE CONTRE LES TUILERIES.

*Agreables jardins, où les Zéphirs & Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'Aurore,
Lieux charmans, qui pouvez dans vos sombres reduits
Des plus tristes Amans adoucir les ennuis,
Cessez de rappeler dans mon ame insensée
De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois
Que Philis m'apparut pour la premiere fois:
C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
Elle arrestoit d'un mot mes soupirs & mes larmes;
Et que me regardant d'un œil si gracieux,
Elle m'offroit le Ciel ouvert dans ses beaux yeux.
Aujourd'huy cependant, injustes que vous estes,
Je sçay qu'à mes Rivaux vous prêtez vos retraites,
Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
Ils triomphent contens de mes vaines douleurs.*

R E M A R Q U E S.

(5) *Si validus, &c.*] Horace mis ces Vers dans le II. Tome,
Liv. I. Epit. XIII. Vers 3. BROSS. Voies-y, *Poësies Diverses*, XII.
(6) *Plainte &c.*] On a déjà & les Remarques.

*Allez, jardins dressés par une main fatale,
Tristes Enfans de l'Art du malheureux Dédale,
Vos bois, jadis pour moi si charmans & si beaux,
Ne sont plus qu'un desert, refuge de Corbeaux
Qu'un séjour infernal, où cent milles Vipères
Tous les jours en naissant assassinent leurs meres.*

Je ne sçay, MONSIEUR, si dans tout cela vous reconnoîtrez voitre ouvrage, & si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoy qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos. Car pour moi je vous déclare que je n'y travailleray pas davantage. Je ne vous cacheray pas mesme que j'ay une espece de confusion, d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, & d'estre moi-mesme tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, & dont je me suis si bien moqué par ces vers de la Satire à mon Esprit :

*(7) Faudra-t-il de sens froid, & sans estre amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux ;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore ?*

Ce qu'il y a de seur, c'est que je ne retomberay plus dans une pareille foiblesse, & que c'est à ces vers d'Amourettes, bien plus justement qu'à ceux (8) de ma penultième Epistre, qu'aujourd'huy je dis tres-serieusement,

*Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.
Du reste, je suis parfaitement Vostre, &c.*

R E M A R Q U E S.

(7) *Faudra-t-il &c.*] Satire Il falloit de l'Antépénultième,
IX. Vers 261. c'est à dire, de la X. Vers der-
(8) *de ma penultième Epistre*] nier. BROSS.

(1) A MONSIEUR
DE MAUCROIX.

LES choses hors de vrai-semblance, qu'on m'a dites de Monsieur de la Fontaine, sont à peu près celles que vous avez devinées : je veux dire, que ce sont ces haïres, ces cilices, & ces disciplines, dont on m'a assuré qu'il affligéoit frequemment son corps, & qui m'ont paru d'autant plus incroyables de nostre defunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoy ? La grace de Dieu

R E M A R Q U E S.

(1) *A Monsieur &c.*] Cette Lettre, qui est du 29. Avril 1695. dont j'ai l'Original entre les mains, & qui se trouve dans l'Édition des Oeuvres de nôtre Auteur de 1713. avoit paru d'abord dans un Recueil imprimé à Paris chés Jacques Estienne, 1710. sous le titre, d'Oeuvres posthumes de M. de Maucroix. Les Journalistes de Trévoux, parlant de ce Livre dans leur mois d'Octobre de la même année, dirent que c'est le chef-d'œuvre d'un Écrivain, qui profitant de ses réflexions & des critiques, a toujours été attentif à perfectionner ses Ouvrages ; & qui dans ceux-ci paroît s'être entièrement corrigé de ce stile un peu lâche qu'on blâme dans ses premières Traductions. En effet les Traductions, que M. de Maucroix avoit publiées de son vivant, & la plupart de celles qui entrent dans ce Recueil, sont d'un stile

& d'un goût si différent, que le Public ne tarda pas à mettre une partie de celles-ci sur le compte de l'Éditeur (le P. Toulhier Jésuite, aujourd'hui M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Française.) Cependant l'Éditeur, zélé pour la mémoire de M. de Maucroix, auroit persisté à ne rien avouer, s'il n'avoit été trahi obligamment par quelques Amis, qu'il avoit employés à la révision de ces Ouvrages, & nommément par M. Despréaux lui-même. Ce qui fut cause que dans la seconde Edition de Paris, & dans celle de Hollande, ce Recueil perdant son premier titre d'Oeuvres Postumes, &c. fut imprimé sous celui de Traductions diverses pour former le goût de l'Eloquence, sur les modeles de l'Antiquité. BROSS.

Il n'y eut point d'Édition faite de ce Recueil en Hollande ; mais

ne se borne pas à des changemens ordinaires, & c'est quelquefois de véritables metamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'estre repandue de la même sorte sur le pauvre (2) Monsieur Cassandre, qui est mort tel qu'il a vécu ; c'est à sçavoir tres-misanthrope, & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assés de peine à se reconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eust creu que de ces deux hommes, c'estoit Monsieur de la Fontaine (3) qui estoit le vase d'élection? Voilà, MONSIEUR, de quoy augmenter les reflexions sages & chrestiennes, que vous me faites dans vostre Lettre, & qui me paroissent partir d'un cœur sincerement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ay déjà commencé à conferer le Dialogue des Orateurs avec le Latin. Ce que j'en ay veu me paroît extrêmement bien.

R E M A R Q U E S.

on mit sur une partie des Exemplaires de la seconde Edition de Paris : *A Amsterdam chés P. Humbert.* DU MONTEIL.

(2) *Monsieur Cassandre.*] J'ai parlé de lui dans la Remarque sur le 1. Vers de la I. Satire BROSS.

Cassandre n'est point nommé dans l'Edition de 1713. On s'est contenté de l'indiquer de cette manière : *le pauvre M. C.*

(3) *qui estoit le vase d'élection?*] Rien de plus certain que la conversion de M. de *La Fontaine*. En pourroit-on douter après le témoignage qu'on voit ici? Ceux qui l'ont connu particulièrement, assurent qu'il ne s'étoit point forgé de Système contraire à la Foi ; & que c'étoit seulement un Esprit indéterminé & indolent sur la Religion, com-

me sur la plupart des autres choses. Environ deux ans avant sa mort, il envisagea l'autre vie avec une telle fraïeur, que ses amis crurent qu'il se troubleroit : ce qui pourtant n'empêcha pas que dans certains intervalles, où son inconstance naturelle reprenoit le dessus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes assés gais, dont on lui avoit fait le récit. Et même peu de jours avant sa dernière maladie, étant à diner chés M. de *Silléri*, Evêque de Soissons, comme le discours tomba sur le goût de ce Siècle : *Vous trouverés encore parmi nous,* dit-il de tout son sérieux, *une infinité de gens, qui estiment plus saint Augustin que Rabelais.* On éclata de rire à cette proposition, sans que *La Fontaine* s'ap-

La Langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, & tout y paroît libre & original. Il y a pourtant des endroits, où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, & vous y trouverez ces marques quand on vous les renvoiera. Si j'ay le temps, je vous expliquerai mes objections : car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6. de vostre Ma-

R E M A R Q U E S.

perçut qu'elle dût être rectifiée. La veille de sa mort il répéta plusieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de quelques jours, c'étoit pour se faire traîner dans un tombeau par les ruës de Paris, afin que personne n'ignorât, combien il détestoit les *Poesies licentieuses*, qu'il avoit eu le malheur de composer. Enfin pour ne rien omettre ici de ce qui regarde la sincérité de sa conversion, & les vives fraïeurs, dont elle fut accompagnée, je vais rapporter une *Lettre*, qui lui fut écrite par son Ami *Mau-croix*, le 14. de Février 1695. c'est-à-dire, un mois avant sa mort; car il mourut le 13. de Mars suivant. Cette *Lettre*, qui m'a été remise en original. est imprimée parmi les prétendues Oeuvres postumes de *M. de Mau-croix*. La voici. " Mon cher
 „ Ami. La douleur que ta der-
 „ nière Lettre me cause, est telle
 „ que tu te la dois imaginer.
 „ Mais en même-tems je te di-
 „ rai que j'ai bien de la confo-
 „ lation des dispositions Chrétien-
 „ tiennes, où je te vois. Mon
 „ très-cher, les plus justes ont
 „ besoin de la miséricorde de
 „ Dieu. Prens-y donc une en-
 „ tière confiance, & souviens-
 „ toi qu'il s'appelle le Pere des
 „ miséricordes, & le Dieu de
 „ toute consolation. Invoque
 „ le de tout ton cœur. Qu'est-
 „ ce qu'une véritable Contri-
 „ tion ne peut obtenir de cette
 „ bonte infinie? Si Dieu te fait
 „ la grace de te renvoïer la san-
 „ té, j'espère que tu viendras
 „ passer avec moi les restes de ta
 „ vie, & que souvent nous par-
 „ lerons ensemble des miséri-
 „ cordes de Dieu. Cependant si
 „ tu n'as pas la force de m'écri-
 „ re, prie Monsieur *Racine* de
 „ me rendre cet office de chari-
 „ té, le plus grand qu'il me
 „ puisse jamais rendre. Adieu,
 „ mon bon, mon ancien, mon
 „ véritable Ami. Que Dieu par
 „ sa très grande bonté, prenne
 „ soin de la santé de ton corps,
 „ & de celle de ton ame... BROSS.
 „ Voïés la preuve complète de
 la Conversion de *La Fontaine*
 dans la *Lettre du P. POUGET*,
 Prêtre de l'Oratoire, à *M. l'Abbé*
d'OLIVET, de l'*Académie Fran-*

nuscrit, où vous traduisez, *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines, ac tituli & statuae, quæ neque ipsa tamen negliguntur: Au prix de ces talens si estimables, qu'est-ce que la noblesse & la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées.* Il ne s'agit point à mon sens dans cet endroit de la noblesse ni de la naissance, mais des Images, des Inscriptions, & des Statuës, qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des Orateurs, & qu'on leur envoioit chés eux. (4) Juvenal parle d'un Avocat de son temps, qui prenoit beaucoup plus d'argent

R E M A R Q U E S.

goise, ou Relation de la Conversion de Monsieur DE LA FONTAINE de l'Académie Françoisse. Cette Pièce se trouve au commencement des OEUVRÉS diverses de M. DE LA FONTAINE &c. recueillies en 1729. par les soins de M. l'Abbé d'Olivet.

La Clochette est un des Contes, que M. de La Fontaine rima depuis sa Conversion. C'est un fait, dont je suis très-certain, aussi-bien que de celui-ci, qui prouve que ce Poète avant sa Conversion étoit plutôt indifférent sur la Religion, qu'impie. Il avoit fait un Conte, dans lequel il faisoit une application, très-condamnabile par son impiété, de ces paroles de l'EVANGILE : *quinque talenta dedisti mihi, ecce alia quinque lucratus sum*; & par un tour d'imagination, dont un Poète seul peut être capable, il avoit, dans un Prologue très-ingénieux, adressé ce Conte à M. Arnauld, pour remercier, par occasion, ce Docteur des éloges, qu'il avoit donnés à ses Fables. Il montra ce Conte à MM. Racine & Despréaux, avec lesquels se trouvoit alors un

Ami commun d'eux tous; & c'est de ce dernier que j'ai su ce fait, & ce que j'ai dit du Conte de la Clochette. Ces Messieurs donnèrent au nouvel Ouvrage de leur Ami, les louanges dûës à l'art du Poète; mais en même-tems ils lui firent sentir, que l'application indécente, qu'il faisoit des paroles de l'Evangile, ajouteroit infailliblement à la réputation, qu'il s'étoit acquise d'Ecrivain licentieux par rapport aux mœurs, celle d'impie & d'Homme sans religion. Ils lui firent observer de plus, qu'il étoit contraire à toutes sortes de bienséance, d'adresser un pareil Ouvrage à M. Arnauld. LA FONTAINE convint de tout ce qu'ils lui dirent, & leur promit de supprimer absolument son Conte. Ce qu'il a si bien exécuté, que cet Ouvrage ne s'est trouvé nulle part, & que peut-être, hors les trois personnes que j'ai dites, qui que ce soit, de son vivant, n'a su qu'il l'eût composé.

(4) Juvenal parle d'un Avocat de son temps, &c.] Satire VII. Vers 124.

que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-mesme, dans votre Dialogue, fait entendre clairement la mesme chose, lorsqu'il dit que *ces Statuës & ces Images se sont emparées malgré lui de sa maison. ÆRA, & Imagines quæ etiam me nolente in domum meam irruerunt.* Excusez, MONSIEUR, la liberté que je prends de vous dire si sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage, qu'un aussi bel ouvrage que le vostre eust de ces taches où les Sçavants s'arrestent, & qui pourroient donner occasion de le ravalier. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon gouft se rencontre si conforme au vostre, dans tout ce que je vous ay dit de nos Auteurs, & je suis persuadé aussi bien que vous, que (5) M. Godeau est un Poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que (6) Longin dit d'Hyperide, qu'il est toujours à jeun, & qu'il n'a rien qui remuë, ni qui échauffe : en un mot qu'il n'a point cette force de stile & cette vivacité d'expression, qu'on cherche dans les ouvrages, & qui les font durer. Je ne sçay point s'il passera à la posterité : mais il faudra pour cela qu'il ressuscite ; puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'estant presque plus maintenant leu de personne. Il n'en est pas ainsi de

R E M A R Q U E S.

*Æmilio dabitur, quantum petet; (& melius nos
Egimus) hujus enim stat currus albeneus, alti
Quadrijuges in vestibulis, atque ipse feroci
Bellatore sedens curvatum bastile minatur
Eminus, & statua meditatur praelia luscã. BROSS.*

(5) M. Godeau est un Poëte fort estimable.] Voies après cette Lettre, la Réponse de M. de Maucroix, Remarque 2.

(6) Longin dit d'Hyperide,] Voies Tome IV. le Traité du Sublime, Chapitre XXVIII. BROSSETTE.

(7) Malherbe, qui croist de reputation à mesure qu'il s'éloigne de son siecle. La verité est pourtant, & c'estoit le sentiment de nostre cher Ami (8) Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand Poëte. Mais il corrige ce defaut par son esprit & par son travail. Car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroist assés par le petit nombre de pieces qu'il a faites. Nostre Langue veut estre extrêmement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui; mais il est plus négligé, & songe trop à le copier. Il excelle sur tout, à mon avis, à dire les petites choses, & c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire sur tout par cet endroit. Plus les choses sont seches & mal-aisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poësie. Je me souviens que M. de la Fontaine m'a dit plus d'une fois, que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'estoit ceux où je louë le Roi d'avoir établi la manufacture des Points de France, à la place des Points de Venise. Les voici. C'est dans la premiere Epistre à Sa Majesté.

(10) *Et nos voisins frustrez de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos Villes.*

Virgile & Horace sont divins en cela, aussi-bien qu'Homere. C'est tout le contraire de nos Poëtes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, & dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne

R E M A R Q U E S.

- (7) Malherbe,] Voies, Sat. 123. Sat. IX. 290. Epit. V. 97. II. 46. Sat. III. 171. Sat. IX. Art Poët. Ch. IV. 71. 91. Epigr. I. 251. Epit. I. 28. Art Poët. Ch. I. (9) Racan] Voies, Sat. IX. 17. 131. 139. Ch. II. 1. 11. 97. Ch. 4. Art Poët. Ch. I. 18. Ch. II. 11. III. 285. Ch. IV. 53. 84. (10) Et nos voisins &c.] Epit. (8) Patru,] Voies, Sat. I. I. Vers 141.

ſçauroient plus s'exprimer, & ils tombent dans une ſechereſſe qui eſt encore pire que leurs larcins. Pour moy, je ne ſçay pas ſi j'y ay réuſſi: mais quand je fais des vers, je ſonge toujours à dire ce qui ne s'eſt point encore dit en noſtre Langue. C'eſt ce que j'ay principalement affecté (11) dans une nouvelle Epître, que j'ay faite à propos de toutes les Critiques qu'on a imprimées contre ma dernière Satire. J'y conte tout ce que j'ay fait depuis que je ſuis au monde. J'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs. J'y dis de quel Pere & de quelle Mere je ſuis né. J'y marque les degrés de ma fortune; comment j'ay eſté à la Cour, comment j'en ſuis ſorti; les incommodités qui me ſont ſurvenuës; les ouvrages que j'ay faits. Ce ſont bien de petites choſes dites en aſſés peu de mots, puisſque la piece n'a pas plus de cent trente Vers. Elle n'a pas encore veu le jour, & je ne l'ay pas meſme encore écrite. Mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ay recitée, en ſont auſſi frappez que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, MONSIEUR, qu'un des endroits où ils ſe recrient le plus, c'eſt un endroit qui ne dit autre choſe, ſinon qu'aujourd'huy que (12) j'ai cinquante-ſept ans, je ne dois plus pretendre à l'approbation publique. Cela eſt dit en quatre Vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez ſi vous les approuvez.

(13) *Mais aujourd'hui qu'enfin la Vieilleſſe venuë,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenuë,*

R E M A R Q U E S.

(11) dans une nouvelle Epif- demi quand il écrivoit cette
tre.] C'eſt la X. à ſes Vers. BROSS. Lettre. BROSS.
(12) j'ai cinquante-ſept ans,] (13) *Mais aujourd'hui &c.*]
Il en avoit cinquante-huit & Epit. X. Vers 25.

*A jetté sur ma teste avec ses doigts pesans ,
Onze Lustres complets (14) surchargez de deux ans.*

Il me semble que la Perruque est assés heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, M O N S I E U R , à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, & que le plaisir que j'ay à vous parler de moi, me fait assés mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espere que vous excuserez un Poëte nouvellement delivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens (15) aux pieces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit tresdigne d'estre imprimée. Je n'ai point veu les Traductions des Traitez de la Vieillesse & de l'Amitié, qu'a faites aussi-bien que vous le Devot dont vous vous plaignez. Tout ce que je sçay, c'est qu'il a eû la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de Saint Augustin, après Messieurs de Port-Royal; & qu'estant autrefois leur

R E M A R Q U E S.

(14) *surchargez de deux ans.*] L'Auteur mit, de trois ans, quand il fit imprimer l'Epitre X. BROSS.

(15) *aux pieces &c.*] C'étoient la Vieillesse, l'Amitié, & la première Tusculane de Cicéron, avec le Dialogue de *Causis corruptæ Eloquentiæ* nommé plus haut dans cette Lettre: le Dialogue des Orateurs. M. de Maucroix vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions, & il les avoit données aux Réviseurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilège. M. Dubois de l'Académie Françoisse, qui de son côté avoit traduit les Trai-

tés de la Vieillesse, & de l'Amitié, obtint des Réviseurs qu'ils garderoient près d'un an le Manuscrit de M. de Maucroix; & pendant ce tems-là il fit imprimer le sien. M. de Maucroix, après avoir bien grondé dans sa Province contre la lenteur des Réviseurs de Paris, apprit enfin le tour, que M. Dubois lui avoit joiué. C'est à ce sujet que M. Despréaux lui dit ici: le Devot dont vous vous plaignez. Sa colere alla jusqu'à ne vouloir publier ensuite aucune de ces Traductions. On n'a imprimé après sa mort, que celle du Dialogue de *Causis* &c. BROSS.

humble & rampant Ecolier, il s'estoit tout à coup voulu ériger en Maître. Il a fait une Preface au devant de sa traduction des Sermons de S. Augustin, qui, quoiqu'assés bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence & de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette Preface une Dissertation (16) qui est imprimée. Je ne sçay si on vous l'a envoyée: mais je suis seur que si vous l'avez leuë, vous convenez avec moy qu'il ne s'est rien fait en nostre Langue de plus beau ni de plus fort sur les matieres de Rhétorique. C'est ainsi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, & jamais ouvrage n'a esté mieux refuté que la Preface du Devot. Tout le monde voudroit qu'il fust en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroïé. Cette Dissertation est le penultième ouvrage de M. Arnauld, & j'ay l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand Personnage a fini, puisque la Lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perault est son dernier Ecrit. Vous sçavez sans doute ce que c'est que cette Lettre qui me fait un si grand honneur; & M. le Verrier en a une Copie, qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extreme vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit & de mémoire, qui paroist dans ces deux Ecrits, qu'il n'a

R E M A R Q U E S.

(16) qui est imprimée.] Le P. Lami Bénédictin, dans ses *Traitéz de la Connoissance de soi-même*, & dans ses *Eclaircissemens sur ces Traitéz*, se déclara contre la *Rhétorique*, ou plutôt contre l'*Eloquence*, à l'exemple de M. Dubois. M. de Silleri, Evêque de Spifions le refuta aussi vivement que poliment, & l'Ouvrage de cet illustre Prélat fut imprimé en 1700. avec la *Dissertation de M. Arnauld*, & une *Préface de P. Bouhours*, dans un *Recueil* qui a pour titre: *Réflexions sur l'Eloquence*. Le P. Lami dans la suite, aiant renouvelé cette dispute, M. Gibert, savant Professeur de Rhétorique au Collège de Mazarin, écrivit contre lui avec beaucoup de succès, BROSSETTE.

fait pourtant que dicter ; la foiblesse de sa vûë ne luy permettant plus d'écrire lui-mesme.

Il me semble, MONSIEUR, que voilà une longue Lettre. Mais quoy ? le loisir que je me suis trouvé aujourd'huy à Auteuil, m'a comme transporté à Rheims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans vostre Jardin, & que je vous revois encore, (17) comme autrefois, avec tous ces chers Amis que nous avons perdus, & qui ont disparu, (18) *velut somnium surgentis*. Je n'espere plus de m'y revoir. Mais vous, MONSIEUR, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris, & n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil ? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, & à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goust (19) de la plupart de nos Académiciens, gens assés comparables aux

R E M A R Q U E S.

(17) *comme autrefois*] Quand M. Despréaux eut l'honneur d'accompagner le Roi en Alsace, il passa par Rheims. BROSS.

(18) *velut somnium surgentis*.] On lit dans le Pseume LXXII. v. 20. *Somnium surgentium*. BROSS.

(19) *de la plupart de nos Académiciens, &c.*] Dans le Recueil dont j'ai parlé ci-dessus (Remarque 1.) on avoit mis : *De la plupart de nos Ecrivains modernes. Adieu, Monsieur, je suis extrêmement à Vous.* Et cette Lettre finissoit là. Le surplus, que j'ajoute ici conformément à l'Original, avoit été supprimé par l'Editeur. On en verra la raison dans un Billet, que M. Despréaux lui écrivit de sa Maison au Collège de Louis le Grand, le 13. de Decembre 1709. & dont je crois qu'on me pardonnera de transcrire ici une partie ; ne fût-ce

que pour faire connoître les sentimens que M. Despréaux avoit, & que j'ai moi-même pour un si digne Ami.

„ Vous m'avez fait un tres-
„ grand plaisir de m'envoyer la
„ Lettre que j'ai écrite à Monsieur
„ de Maucroix. Car comme elle
„ a esté écrite fort à la hâte, &
„ comme on dit, *currente cala-*
„ *mo*, il y a des négligences
„ d'expression qu'il sera bon de
„ corriger. Vous faites fort bien,
„ au reste, de ne point inserer
„ dans vostre copie la fin de
„ cette Lettre ; parce que cela
„ me pourroit faire des affaires
„ avec l'Académie, & qu'il est
„ bon de ne point réveiller les
„ anciennes querelles. J'oubliois
„ à vous dire, qu'il est vrai que
„ mes Libraires me pressent fort
„ de donner une nouvelle Edi-
„ tion de mes ouyrages ; mais

Hurons & aux Topinamboux, comme vous sçavez bien que je l'ay déjà avancé dans mon Epigramme: *Clio vint l'autre jour*, &c. J'ay supprimé cette Epigramme, & ne l'ay point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, & qu'il n'est pas honneste de diffamer un Corps dont on est. Je n'ay mesme jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite pour m'excuser de cette Epigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, & que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne.

R E M A R Q U E S.

„ que je n'y suis nullement dis-
 „ posé, évitant de faire parler
 „ de moy, & fuant le bruit,
 „ avec autant de soin que je l'ay
 „ cherché autrefois. Je vous en
 „ dirai davantage la premiere
 „ fois que j'aurai le bonheur de
 „ vous voir. Ce ne sçauoit
 „ estre trop tost. Faites-moi donc
 „ la grace de me mander quand
 „ vous voulez que je vous en-
 „ voie mon carosse. Il sera sans
 „ faute à la porte de vostre Col-
 „ lége, à l'heure que vous me
 „ marquerez. Le droit du jeu
 „ pourtant seroit que j'allasse
 „ moy-mesme vous dire tout ce-
 „ la chés vous: mais comme je
 „ ne sçauois presque plus mar-
 „ cher qu'on ne me soutienne,
 „ & qu'il faut monter les de-
 „ grez de vostre escalier, pour
 „ avoir le plaisir de vous entre-
 „ tenir, je crois que le meilleur
 „ est de nous voir chés moy.
 „ Adieu, mon tres-Reverend
 „ Pere. Croyez que je sens, com-
 „ me je dois, les bontez que
 „ vous avez pour moi; & que
 „ je ne vous donne pas une pe-

„ tite place entre tant d'excel-
 „ lens hommes de vostre Socie-
 „ té que j'ai eus pour amis, &
 „ qui m'ont fait l'honneur,
 „ comme vous, de m'aimer un
 „ peu; sans s'effrayer de l'esti-
 „ me tres-bien fondée que j'a-
 „ vois pour Monsieur Arnauld,
 „ & pour quelques personnes de
 „ Port-Royal, ne m'estant ja-
 „ mais mêlé des querelles de la
 „ Grace, „ BROSS.

Je ne fais si M. l'Abbé *Renau-*
dot & M. de *Valincour*, qui pri-
 rent soin, après la mort de M.
Despréaux, de l'*Edition posthume*
 de ses *Oeuvres*, avoient, ou non,
 une Copie entière de la *Lettre à*
M. de Maucroix, ou si leur des-
 sein fut de se conformer à l'in-
 tention de leur Ami, par rap-
 port à la fin de cette Pièce. Elle
 est dans l'*Edition de 1713*, telle
 qu'il avoit souhaité qu'elle fût
 imprimée parmi les *Oeuvres Pos-*
thumes de M. de Maucroix; &
 finit comme dans ce recueil, par
 ces mots: *de la plupart de nos*
Ecrivains Modernes. Adieu, Mon-
sieur. Je suis extrêmement à Vous.

(20) *J'ai traité de Topinamboux
Tous ces beaux Censeurs , je l'avouë ,
Qui de l'Antiquité si follement jaloux ,
Aiment tout ce qu'on hait, blasment tout ce qu'on louë.
Et l'Académie , entre nous ,
Souffrant chez soy de si grands fous ,
Me semble un peu Topinambouë.*

C'est une folie , comme vous voyez , mais je vous la donne pour telle. Adieu, MONSIEUR, je vous embrasse de tout mon cœur, & suis entierement à vous,

DESPRE'AUX.

R E M A R Q U E S.

(20) *J'ai traité de Topinamboux &c.*] Si cette *Epigramme* n'avoit pas déjà paru , on n'hésiteroit pas à la supprimer ; ce seroit remplir les intentions de l'Auteur. ÉDIT. P. 1740.

On ne peut pas douter que cet *Editeur* ne soit parfaitement au fait des intentions de M. Despreaux , qui ne donnoit , sans contredit , à ses Amis , la badinerie qu'il rapporte ici , qu'afin précisément qu'elle ne vit jamais le jour.

Voies-la ci-devant Tome II, *Epigramme X.*



(1) R E P O N S E D E (2) M O N S I E U R
DE MAUCROIX à Monsieur DESPRE'AUX.

23. Mai, 1695.

J' A I différé quelque tems à vous répondre, MONSIEUR. C'est moins par négligence que par discrétion. Il ne faut pas sans cesse interrompre vos études, ou vôtre repos.

Mais au lieu de commencer par les remerciemens que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse *la liberté que vous prenez de me dire si sincèrement vôtre avis*? Vous ne sçauriez, je vous jure, me faire plus de plaisir. Autant de coups de craion sur mes

R E M A R Q U E S.

(1) Réponse &c.] J'ignore pourquoi les *Editeurs de 1735. & de 1740.* ont rétranché cette *Réponse*, qui mérite d'être lue.

(2) Monsieur de Maucroix] FRANÇOIS de Maucroix, Chanoine de Rheims, étoit né à Noïon le 7. de Janvier 1619. & mourut

à Rheims le 9. d'Avril, 1708. âgé de 89. ans 3. mois & 2. jours. Il s'étoit fait recevoir Avocat, & avoit fréquenté le Barreau jusqu'à l'âge de trente ans. On voulut alors l'engager à se marier. Surquoj il fit l'Epigramme suivante, qui, peut-être, est ce qu'il a fait de meilleur.

*Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien;
Prendre Femme, est étrange chose.
Il faut y penser mûrement.
Gens sages, en qui jé me fie;
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y songer toute sa vie.*

Il se régla tellement sur cette maxime, que contre le gré de ses Amis, & lorsqu'ils s'y attendoient le moins, il prit le

parti de l'Eglise. Ses Amis en murmurèrent, ils le voïoient avec regret quitter Paris; & ce fut à ce sujet, que M. de La Fon-

Ouvrages,

Ouvrages, autant d'obligations que vous vous acquérez sur moi. Mais cela, Monsieur, c'est la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne suis point entré dans le sens de l'Auteur sur ces mots, *imagines ac tituli & statuae*. Au cas que ma Traduction s'imprime, non-seulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le Public qu'elle vient de vous, si vous l'agréez, & par là je me ferai honneur, car on verra du moins que je suis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce Dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus scrupuleusement en nôtre Langue, parce qu'il auroit fallu des Notes pour les faire entendre à la plupart des Lecteurs, qui ne sont point instruits des coutumes de l'Antiquité, & qui sont cependant bien-aîsés qu'on leur épargne la peine de se rabattre sur des Notes. Vous sçavez d'ailleurs que le Texte de cet Ouvrage est fort corrompu; la lettre est souvent defectueuse: comment donc le traduire si littéralement?

(3) Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il

R E M A R Q U E S.

taine fit la Fable, qui a pour titre: *Le Meunier, son Fils, & l'Asne*. Les quatre Lettres initiales, *A. M. D. M.* qui sont après le titre, signifient, *A. M. de Maucroix*. BROSS.

Il semble qu'on veuille dire ici, que M. de *La Fontaine* fit, ou inventa cette *Fable* pour M. de *Maucroix*: mais si c'est là la pensée du Commentateur, il se trompe assurément. Cette *Fable* n'est pas originairement de *La Fontaine*, mais de *Malherbe*, qui la fit, ou inventa pour son Ami *Racan*. Voici la *Vie* de *Malherbe* par *Racan*; & la *Fable* même de *La Fontaine*. DU MONTEIL.

(3) Venons à M. Godeau.]

Tome III.

Qu'on joigne ce que M. *Despréaux* a dit dans la *Lettre* à M. de *Maucroix*, & ce que celui-ci dit ici de M. *Godeau*; c'est à peu près tout ce qu'il faut pour savoir à quoi s'en tenir sur le comte de ce grand Homme considéré comme *Poète*. Il y a de *Costar* dans la II. Part. du II. Tome de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire*, une *Liste de Gens de Lettres* pareille à celle de *Chapelain*, que j'ai déjà citée tant de fois. Voici ce que *Costar* y dit de M. *Godeau*. " Outre ses *Poësies*, qui font paroître un merveilleux Génie, sur-tout en facilité & en abondance; il a écrit force choses

N

écrivait avec beaucoup de facilité. Il faisoit deux & trois cens Vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*. Ce n'est pas ainsi que se font les bons vers. Je m'en raporte volontiers à vôtre expérience. Néanmoins, parmi les vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échappent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses Géorgiques,

Soit que d'un coûtre d'or tu fendes les guérêts,

ne trouvez-vous pas que ce Vers-là est heureux ? Mais pour vous dire la vérité, dès nôtre jeunesse

R E M A R Q U E S.

„ en *Prose*, & fort joliment. „ Il faut être au fait du Jargon de „ *Costar*, pour savoir que ce fort „ joliment veut dire, *bien, d'une* „ *manière agréable*. Passons à ce qui „ se trouve sur le même sujet dans „ la *Liste de Chapelain*, Critique „ tout autrement judicieux que „ **COSTAR.** „ *Godeau Evêque de* „ *Vence*. C'est un de nos princi- „ paux *Ecrivains François* en „ *Prose* & en *Vers*, où il mon- „ tre une pureté & une facilité „ la plus grande du monde. Peu „ de gens ont autant écrit & „ aussi éloquemment que lui. „ Son caractère est plutôt de „ douceur & d'élégance que de „ force & de régularité. Sur-tout „ c'est une Ame noble, candide „ & franche, qui va toujours à „ la justice & au bien sans in- „ térêt. „ *Chapelain* ne donne „ point de loüanges à M. *Godeau*, „ qu'il n'eût bien méritées. J'a- „ jouterai, pour achever de le fai- „ re connoître, le commence- „ ment de l'Éloge, qu'on a fait de „ lui dans le *Supplément au Nécro-* „ *loge de Port-Royal*. „ Le vingt & „ unième jour (d'Avril) 1672. „ mourut à *Vence* d'une atta-

„ que d'Apoplexie, à l'âge d'en- „ viron 67. ans, *Meistre An-* „ *toine Godeau*, Evêque de *Ven-* „ *ce*, & l'un des quarante de „ l'*Académie Française*, infati- „ gable *Ecrivain*, Poète estima- „ ble, solide *Orateur*, *Historien* „ judicieux, habile *Théologien*, „ *Evêque*, qui honora son ca- „ ractère par sa Science, & „ sanctifia ses talens par sa pié- „ té. . . . Il étoit né à Dreux en „ 1605. d'une des premières Fa- „ mille de la Ville. Son talent „ pour la *Poësie Française*, qui „ se déclara dès sa première jeu- „ nesse, l'amenoit souvent à „ Paris, où il logeoit chés M. „ *Conrart* son Parent, qu'il con- „ sultoit sur ses *Essais Poétiques*. „ Ce fut à son occasion que se „ formèrent les *Assemblées*, qui „ donnèrent naissance à l'*Ac-* „ *démie Française*, dont il fut un „ des plus illustres Membres. Ses „ premières vuës furent de pren- „ dre en Province un établisse- „ ment dans la Robe, & il re- „ chercha en mariage la Fille „ du Lieutenant Général de „ Dreux. Il étoit petit & laid, „ & d'ailleurs n'avoit aucun

même nous nous sommes apperçûs que M. Godeau ne varie point assez. La plupart de ses Ouvrages sont comme des Logogripes, car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *Benedicite*, dans son *Laudate*, & dans ses Cantiques. A l'égard de Malherbe & de Racan, selon moi, vous en jugez très-bien, & comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que nôtre ami la Fontaine vous a dit sur les deux Vers qu'il estimoit le plus dans vos Ouvrages, il me l'a dit aussi; & je ne sçais pas même

R E M A R Q U E S.

„ agrément dans sa personne. „ qu'engagé dans le monde, „ Ainsi il n'eut pas le bonheur „ continué le même *Eloge*, & „ de plaire à la Demoiselle, „ invité par les carettes, qu'il „ & elle le refusa. Le dépit, „ en recevoit, à s'y livrer de „ qu'il en eut, lui fit quitter sa „ plus en plus, M. Godeau n'en „ Patrie, & il vint s'établir à „ avoit pas pour cela les incli- „ Paris. On le produisit à l'Hô- „ nations plus mondaines. Ses „ tel de Rambouillet, qui pas- „ mœurs étoient pures; la crain- „ soit alors pour le vrai séjour „ te de Dieu n'étoit jamais ab- „ du bon goût, & où tous ceux „ sente de devant ses yeux; & „ qui cherchoient à se faire un „ de tout tems il s'étoit senti „ nom dans la carrière du Bel- „ porté, par un secret penchant, „ Esprit, s'efforçoient de se fai- „ à la piété. Un peu de réflé- „ re introduire. M. Godeau ne „ xion lui fit bientôt connoi- „ tarda pas à s'y distinguer par „ tre tout le vuide de ces frivo- „ sa politesse, par le tour in- „ les applaudissemens, qui l'a- „ génieux de sa conversation & „ voient ébloui pendant un „ par les agrémens de ses Vers. „ tems, mais sans le séduire. „ Mademoiselle de Rambouillet, „ La même Grace, qui d'un „ cette fameuse *Julie* si vantée „ raïon avoit éclairé son esprit, „ par tous les Ecrivains de son „ d'un autre échauffa son cœur; „ tems, lui donnoit même une „ & lui inspira le dessein de „ sorte de préférence sur le cé- „ consacrer le reste de ses jours „ lèbre *Voïnnre*, & le trouvoit „ & tous ses talens au service de „ mille fois plus galant. Je ne „ celui de qui seul il tenoit les „ puis rien dire du tour galant „ uns & les autres. C'est avec „ que M. Godeau pouvoit avoir „ de pareilles dispositions, qu'il „ dans l'esprit. Ses premiers essais „ entra dans l'Etat Ecclésiasti- „ ne font pas venus jusqu'à nous, „ que; & depuis il se fit une „ ou du moins sont aujourd'hui „ loi de n'employer son *Génie* „ totalement inconnus. „ Quoi- „ *Poétique*, qu'à chanter les

si je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reste, j'ai bien reconnu, il y a long-tems, que vous ne dites point les choses comme les autres. Vous ne vous laissez pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la Rime. C'est, à mon avis, l'écuëil de nôtre Versification, & je suis persuadé que c'est par-là que les Grecs & les Latins ont un si grand avantage sur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeurait; mais pour nous ce n'est rien que de faire un vers, il en faut faire deux & que le second ne paroisse pas fait (4) pour tenir compagnie au premier.

L'endroit de vôtre dernière Epître, dont vous me régalez, me fait souhaïter le reste avec une extrême impatience. J'aime bien cette *Vieillesse qui est venue sous vos cheveux blancs*, & si tout le reste est de la sorte, vous pourrez dire comme Malherbe (5) *Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore, non loin de mon berceau commencerent leur cours. Je les possédai jeune, & les possède encore à la fin de mes jours.* Ne trouvez-vous pas plaisant que j'écrive

R E M A R Q U E S.

„ merveilles de Dieu & les vé-
„ rités de la Religion „. En ef-
fet, nous ne connoissons pres-
que point de *Pièces de Poësies* de
M. Godeau, qui ne roulent sur
des sujets pieux ou du moins
moraux. Il s'acquit bientôt une
grande réputation par ses Ser-
mons, ce qui fit que lorsqu'en
1636. n'étant encore âgé que de
31. ans, il alla présenter au Car-
dinal de Richelieu sa *Paraphrase*
du *Cantique des trois jeunes Hé-
breux*, ce Ministre le nomma
sur le champ à l'Evêché de
Grasse, alors vacant; & lui dit,
pour le plaisir apparemment de
faire une *Pointe*, ces paroles,

qu'on a mises au rang des bons
Mots: *Vous m'avez donné BENE-
DICTE*; & *je vous donne GRACE.*

(4) *pour tenir compagnie au
premier.*] Quand le second Vers
étoit plus foible que le premier,
M. Despréaux l'appelloit le *Frère-
Chapeau*: faisant allusion à l'u-
sage des Moines, qui sont ac-
compagnés d'un Frère, quand
ils sortent du Couvent. *On ne
verra point*, disoit-il, de *Frère-
Chapeau* parmi mes Vers. BROSS.

(5) *Les puissantes faveurs &c.*] Ces Vers de Malherbe sont la
Stance trente-sixième de son *Ode*
pour le Roi allant châtier la re-
bellion des Rochelois. BROSS.

des vers comme si c'étoit de la prose? Racan n'écrivoit pas autrement ses Poësies.

J'ai lû la Differtation de M. Arnauld sur la Préface du Dévot. Je fus fâché, en la lifant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je ne fuis, car j'aurois eû bien du plaifir à voir tirer de fi belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pû répondre à tant de bonnes raifons, qui détruifent fon ridicule fyftème d'Eloquence? Faites-moi la grace de m'envoier cette Lettre que Monsieur Arnauld écrit à M. Perrault, & où il parle de vous comme toute la France en doit parler. Monsieur Perrault est un galant homme, qui entend raifon fur tout, excepté fur les Modernes. Depuis qu'il a époufé leur parti, il s'aveugle même fur le merite des Modernes qui défendent les Anciens. Nôtre fiécle, il est vrai, a produit de très-grands hommes en toute forte d'Arts & de Sciences. La magnanimité des Romains fe retrouve tout entière dans Corneille, & il y a beaucoup de Scènes dans Moliere qui déconcerteroient la gravité du plus févère des Stoïques. Mais nous ne fommes pas contens de ces loüanges, & à moins de mettre les Anciens fous nos pieds, nous ne croïons pas être affez élevez. Quand nous en ferions nous-mêmes les Juges, nous devrions avoir honte de prononcer en nôtre faveur. C'est de la Pofterité qu'il faut attendre un jugement décisif; & il y a certainement peu de nos Ecrivains, qui, comme vous, Monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant fon tribunal.

Pour moi, & (5) les Traducteurs mes Confrères,

R E M A R Q U E S.

(5) les Traducteurs mes Confrères,] M. de Maucroix ne prend ici que la qualité de Traducteur; cependant il a fait des Poësies, & même on peut dire, qu'il n'y réuffiroit pas mal, si l'on en juge par le peu, qui s'en trouve dans quelques Recueils. BROSS.

c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la Traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main à la conscience, je crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate suâ cogitare.* Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures choses qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de science & peu de paresse. Je suis fort paresseux & je ne fais pas beaucoup. La Traduction répare tout cela. Mon Auteur est savant pour moi ; les matières sont toutes digérées ; l'invention & la disposition ne me regardent pas ; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la Traduction, & dont tout le monde ne s'avise point, c'est qu'elle nous fait connoître parfaitement un Auteur ; elle nous le fait voir tout nud, si j'ose parler ainsi : le Traducteur découvre toutes ses beautés & tous ses défauts. Je n'ai jamais si bien connu Cicéron, que je fais présentement ; & si j'étois aussi hardi que les Critiques de son siècle, j'oserois peut-être comme eux, lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage, mais il ne m'appartient pas de parler avec si peu de respect d'un si grand Orateur. Je vous avouë pourtant, que si la fortune m'eut fixé à Paris, je me ferois hazardé à composer une Histoire de quelque'un de nos Rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les secours nécessaires à un Ecrivain. Ainsi j'ai été contraint de me borner à la Traduction. Je ne saurois m'en repentir, si j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous supplie, & assurez le cher M. Racine, que je serai éternellement son très-humble serviteur, aussi-bien que le vôtre.



(1) E P I T A P H E

D E

MONSIEUR RACINE.

A LA GLOIRE

D. O. M.

DE DIEU,

TRES - BON ET TRES - GRAND.

HIC JACET nobilis
vir JOANNES RACINE,
Franciæ Theſauris Præſec-
tus, Regi à Secretis at-
que à Cubiculo, necnon
unus è quadraginta Gal-
licanæ Academiæ viris;
qui poſtquam Tragœdia-
rum argumenta diu cum
ingenti hominum admira-

CY GIST Meſſire
JEAN RACINE, Thréſorier
de France, Secretaire du
Roy, Gentilhomme de la
Chambre, l'un des qua-
rante de l'Académie Fran-
çoïſe. Il s'appliqua long-
temps à compoſer des
Tragedies qui firent l'ad-
miration de tout le mon-

R E M A R Q U E S.

(1) Epitaphe &c.] M. Des-
préaux a compoſé cette Epitaphe
en François, & M. Dodart la
tourna en Latin. L'Epitaphe La-
tine fut gravée ſur une pierre,
que l'on poſa dans le Cimetière
des Domestiques de Port-Royal
des Champs. EDIT. DE P. 1740.

J'ignore ſur quels Mémoires
cet Editeur a réformé l'expoſé de
l'Editeur de 1735. " Cette Epi-

„ taphe, où M. Despréaux a ſi
„ bien obſervé les règles de
„ cette noble & élégante ſim-
„ plicité, qu'il a établies dans ſon
„ *Discours ſur les Inſcriptions*, pa-
„ rut imprimée en Latin pour
„ la première fois (avec des
„ fautes) en 1723. dans le *Ne-
„ crologe de l'Abbaye de Nôtre-
„ Dame de Port-Royal des Champs*.
„ On a tout lieu de croire, que

de. Mais enfin il quitta ces sujets profanes, pour ne plus employer son esprit & sa plume qu'à louer celui qui seul mérite nos louanges. Les engagements de son état & la situation de ses affaires le tinrent attaché à la Cour; mais au milieu du commerce des hommes, il sceut remplir tous les devoirs de la pieté & de la Religion Chrétienne. Le Roy Louis le Grand le choisit, lui & (2) un de ses intimes amis pour écrire

tione tractasset, Musas tandem suas uni Deo consecravit; omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cum eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus Aulae tenerent additum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac Religionis officia coluit. A Christianissimo Rege Ludovico Magno selectus unà cum familiari ipsius amico fuerat, qui res eo regnante præclarè ac

R E M A R Q U E S.

„ M. Despréaux lui-même est „ l'Auteur de cette *Traduction*. „ (différente de celle qu'on a „ mise dans le *Necrologe*) Ce „ qu'il y a de certain, c'est que „ les Religieuses de Port-Royal „ la tenoient de sa main „.

Cet exposé ne contient rien que de vrai. Je puis l'assurer, parce que j'ai fait tout ce qu'il falloit, pour savoir au juste à quoi m'en tenir. Je suis fâché d'être obligé de dire, que l'*E-diteur* de 1740. n'a rien avancé que de faux. L'*Epitaphe Latine* est certainement de M. Despréaux, tous les Monumens de Port-Royal l'assurent, & l'on ne peut refuser de les en croire. D'ailleurs elle est écrite dans un goût fort différent de celui de M. Dodart. Le Stile Latin de ce savant & pieux Medecin, étoit de la même nature que celui de M. Hamon, mais moins ingé-

nieux & moins vif. Voiés la *Remarque* sur l'*Epigramme XX*. Il y a dans le *Necrologe* & dans le *Supplément au Necrologe de Port-Royal* quelques *Epitaphes* de la façon de M. Dodart, qui servent de preuves à ce que je dis. Secondement l'*Epitaphe*, composée par nôtre Auteur, ne fut point mise sur la sépulture de M. Racine. M. Michel Tronchay, mort Chanoine de Laval, & qui pour lors demouroit à Port-Royal, en fit une autre, dont on se sert, & dans laquelle on retrouve les principales idées de celle de M. Despréaux, tournées d'une manière encore plus chrétienne & plus conforme à la Morale enseignée par les Ecrivains de Port-Royal. On peut la voir dans le *Necrologe de Port-Royal*, au XXI. Avril.

(2) un de ses intimes Amis]
M. Despréaux lui-même.

mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi, repente in gravem atque diuturnum morbum implicatus est, tandemque ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus anno etatis sue quinquagesimo nono. Qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruebat, ejusdem presentis aspectum placidâ fronte sustinuit, obiitque spe magis & piâ in Deum fiduciâ erectus quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, è quibus nonnulli inter Regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum Regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis & præcipua in hanc Portâs-Regii Domum benevolentia, ut in isto Cœmeterio piè magis quam magnificè sepeliri vellet, adeoque testamento cavit, ut corpus suum juxta piorum hominum,

l'Histoire & les événements admirables de son regne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une maladie qui le retira de ce lieu de miseres, pour l'établir dans un séjour plus heureux, la 59^{me} année de son âge. Quoi qu'il eust eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité, & il mourut, non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme esperance & une grande confiance en Dieu. Tous ses amis, entre lesquels il comptoit plusieurs grands Seigneurs, furent extrêmement sensibles à la perte de ce grand Homme. Le Roy mesme témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modestie & son affection singuliere pour cette Maison de Port-Royal lui fit choisir une sepulture pauvre, mais sainte, (3) dans ce Cime-

R E M A R Q U E S.

(3) dans ce Cimetière,] M. Racine mourut à Paris le 21. Avril 1699. Par son Codicile

du 10. d'Octobre 1698. dans lequel il faisoit un legs de 800. livres en faveur de l'Abbaïe de

202 EPITAPHE DE M. RACINE.

tiere, & il ordonna par son Testament qu'on enterrast son corps auprès des gens de bien qui y reposent.

Qui que vous soyez qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sepulture, que vous estes mortel, & pensez plutôt à prier Dieu pour cet Homme illustre, qu'à lui donner des éloges.

qui hic jacent , corpora humaretur.

Tu verò quicumque es , quem in hanc Domum pietas adducit , tuæ ipsius mortalitatis ad hunc aspectum recordare , & clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quàm elogiis prosequere.

R E M A R Q U E S .

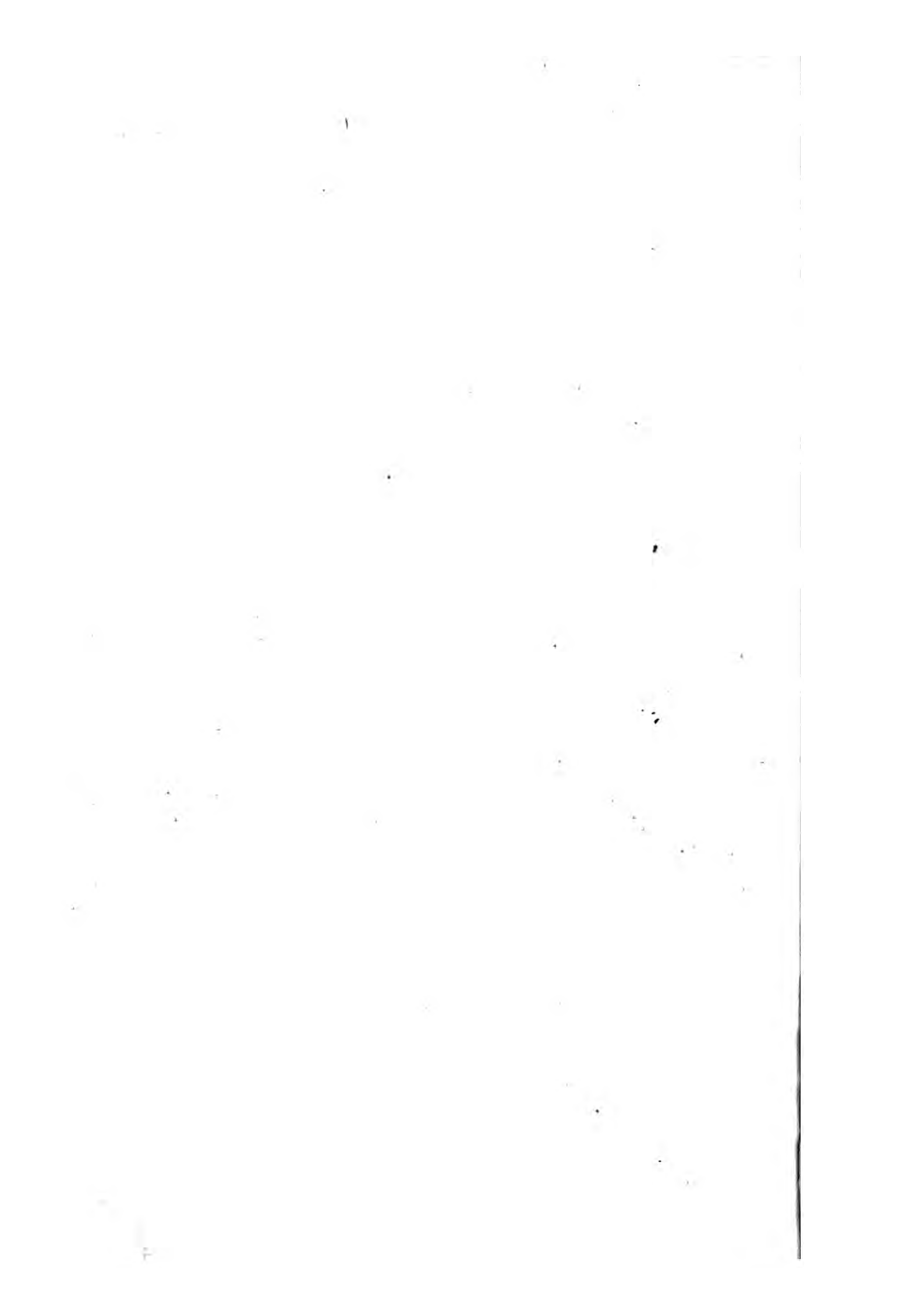
Port-Royal des Champs, il avoit demandé d'y être enterré dans le Cimetière des Domestiques, aux pieds du célèbre M. Hamon, lequel avec MM. Le Maître & Lancelot, avoit autrefois pris soin de ses Etudes, dans cette retraite. Le 22. lendemain de sa mort, son corps fut mis en dépôt dans le Chœur de saint Sulpice sa Paroisse. La nuit suivante il fut transporté à Port-Royal des Champs, & fut enterré le 23. non au-dessous de M.

Hamon, comme il l'avoit demandé, mais au dessus, parce qu'il ne se trouva pas de place au dessous. Sa Tante la Mère Agnès de Sainte Thècle Racine étoit pour lors Abbessé de Port-Royal. Après la destruction de ce Monastère en 1710. Madame Racine obtint la permission de faire enlever le corps de son Mari, qu'elle fit réinhumer dans l'Eglise de saint Etienne du Mont, à côté de la tombe de M. Pascal.



REFLEXIONS
CRITIQUES
SUR QUELQUES PASSAGES
DU RHETEUR
LONGIN,

Où, par occasion, on répond à plusieurs objections de M. Perrault contre Homere & contre Pindare.



A V E R T I S S E M E N T.

ON a jugé à propos de mettre ces Reflexions avant la Traduction du Sublime de Longin , parce qu'elles n'en font point une suite ; faisant elles-mêmes un Corps de Critique à part , qui n'a souvent aucun rapport avec cette Traduction ; & que d'ailleurs si on les avoit mises à la suite de Longin , on les auroit pu confondre avec les Notes Grammaticales qui y sont , & qu'il n'y a ordinairement que les Sçavans qui lisent ; au lieu que ces Reflexions sont propres à estre leuës de tout le monde , & mesme des Femmes ; témoin plusieurs Dames de mérite , qui les ont leuës avec un tres grand plaisir , ainsi qu'elles me l'ont assuré elles-mêmes.

Tel est le court AVIS AUX LECTEURS , qui se lit dans l'Edition de 1713. à la tête des Reflexions Critiques sur quelques Passages de LONGIN. C'est là-dessus , que je me suis cru suffisamment autorisé dans la liberté , que j'ai prise , de ne pas regarder comme une loi , dont il ne me fût jamais permis de m'écarter , ce que M. Brossette & les autres Editeurs avoient fait avant moi. Je donne aux Ouvrages en Prose de nôtre Auteur , un ordre à peu près pareil à celui qu'il leur avoit

donné lui-même dans l'Édition de 1701. & dans celle qu'il avoit préparée dès 1710. & qui ne parut qu'en 1713. après sa mort. Ainsi donc, en faisant marcher les Reflexions Critiques avant le Traité du Sublime, je ne fais que me conformer aux intentions, comme à l'exemple de M. Despréaux. M. Brossette, en distribuant toutes les Notes Grammaticales sous le Texte même de la Traduction du Sublime, n'avoit pas à craindre qu'on pût les confondre avec les Reflexions Critiques; & c'est pour cela qu'il a suivi l'ordre de l'Édition de 1694. dans laquelle le Sublime précède ces Reflexions. Pour moi, je trouve si bien ce que M. Despréaux a fait depuis, que mon dessein est de renvoyer, comme lui, les Notes Grammaticales après la Traduction, & de leur substituer, au bas des pages de celle-ci, de nouvelles Remarques, dont l'utilité ne se borne pas uniquement à ceux qui savent la Langue Grecque.

Je voudrois que ces Remarques fussent composées de réflexions courtes & serrées, lesquelles, à l'aide d'une Métaphisique, solide quoique subtile, & claire quoiqu'abstraite, pussent, en ramenant tout aux premiers Principes, développer ce que les observations de Longin ont de juste, rectifier ce qu'elles peuvent avoir de défectueux, & faire voir en même-tems quel usage on peut faire des Préceptes, qu'il donne. Je voudrois de plus que ce que ces réflexions auroient établi, fût

confirmé par des exemples tirés des Auteurs Latins les plus connus, & de quelques-uns de nos Ecrivains. Peut-être, dans un tems, où par nécessité l'on applaudit à des défauts éblouissans ; où l'on est comme forcé de trouver bon que l'Esprit, & souvent même l'ombre de l'Esprit, tiennent par tout la place de la Raison & du Sentiment ; dans un tems, où l'on est, pour ainsi dire, à la veille de perdre la trace de la Nature, & par conséquent le goût du Vrai : peut-être, dis-je, si le dessein, que je propose, étoit bien exécuté, rien ne seroit-il plus propre à préserver les jeunes amateurs des Belles-Lettres de la contagion du faux Bel-Esprit. Nous n'avons point de Livre plus universellement répandu, que les Oeuvres de M. Despréaux, & par-tout on les met entre les mains des jeunes gens. Pour remplir le plan, que je me suis fait, & le remplir seulement aussi-bien que le peu d'étendue de mes lumières & la faiblesse de mes talens pourroient le permettre, de quel tems n'aurois-je pas besoin ? Il m'en faudroit pour lire. Il m'en faudroit pour réfléchir. Et combien n'en emploierois-je pas d'avantage à réduire mes réflexions, à les resserrer dans les bornes nécessaires ; à trouver le moïen de dire tout, en ne disant pas la moitié de ce que j'aurois à dire. Mais ce tems si considérable, comment me le procurer dans le cours d'une Edition, que je suis obligé de disposer, à mesure qu'on l'imprime. J'annonce donc ce que je crois qu'il seroit à pro-

pos de faire , & je ne contracte d'autre engagement , que d'en donner un foible essai. Si mon projet pouvoit dans la suite être adopté par quelqu'un plus capable , que moi , de le conduire à sa perfection ; avec quelle joie ne m'applaudirois-je pas d'avoir fourni l'idée d'un travail réellement utile !

J'avois préparé, pour tenir la place de cet Avertissement, une Préface , dans laquelle, par des Extraits détaillés , composés des propres paroles des Auteurs , & mêlés d'observations critiques , je rendois comte de tout ce qui s'est écrit dans la fameuse Querèle Littéraire , qui fut excitée par le Poëme de M. Perrault intitulé : Le Siècle de Louis le Grand ; & dont cet Académicien & M. Despréaux furent les principaux Acteurs. Cette Préface auroit mis les Lecteurs en état de juger sainement de la validité des raisons pour ou contre la Préférence des Anciens ou des Modernes ; mais comme elle s'est trouvée trop considérable pour être mise ici , je suis obligé de la réserver pour une autre occasion , que cette Edition même fournira peut-être bien-tôt. En attendant ce que j'ai dit touchant la Dispute de notre Auteur avec M. Perrault , à la fin de la Remarque 5. & dans la Remarque 22. sur la Lettre de ce dernier , imprimée dans le II. Tome de cette Edition , peut suffire avec cette Note préliminaire de M. Brossette sur la I. REFLEXION.

M. Perrault de l'Académie Française , dit-il , avoit fort maltraité les meilleurs Ecrivains
de

de l'Antiquité dans son *Parallele des Anciens & des Modernes*. Quoique M. Despréaux n'y eût pas été beaucoup ménagé, il ne s'étoit vengé d'abord que par quelques *Epigrammes* contre l'Auteur de ces *Dialogues*, & n'avoit aucun dessein d'y répondre dans les formes. Cependant, bien des gens le sollicitoient de prendre en main la défense des *Anciens*, dont il étoit grand admirateur, & aux Ouvrages desquels il reconnoissoit avoir de très-grandes obligations. M. Racine étoit un de ceux qui l'animoient le plus. Il étoit un peu piqué contre M. Perrault; & ce n'étoit pas sans raison, puisque ce dernier avoit affecté de ne le point nommer dans ses *Dialogues*, en parlant de la *Tragédie*, quelque avantage qu'il eût pu tirer contre les *Anciens*, de l'exemple de cet illustre Moderne. Mais ce qui acheva de déterminer M. Despréaux à prendre la plume, fut un mot de M. le Prince de Conti, sur le silence de nôtre Auteur. Ce grand Prince, voïant qu'il ne répondoit point au Livre des *Paralleles*, dit un jour qu'il vouloit aller à l'Académie Françoisé écrire sur la place de M. Despréaux: TU DORS, BRUTUS. M. Despréaux, aiant donc résolu d'écrire contre M. Perrault, prit le parti d'emploier quelques passages de *Longin* pour servir de texte à ses *Reflexions Critiques*: voulant faire paroître qu'il ne répondoit à son Adversaire que par occasion.

210 AVERTISSEMENT.

Il les composa en 1693. étant âgé de 57. ans, & les publia l'année suivante. *Charles Perrault* mourut au mois de Mai 1703. âgé de 77. ans. Il faut joindre aux *Reflexions Critiques* de nôtre Auteur, une *Dissertation* en forme de *Lettre*, que *M. Huet*, ancien Evêque d'Avranches, écrivit à *M. Perrault*, au mois d'Octobre 1692. & dans laquelle ce savant & illustre Prélat réfute, d'une manière également vive & judicieuse, le Livre des *Paralleles*. Cette *Lettre* a été insérée dans un Recueil de *Dissertations* imprimé à Paris (chez *François Fournier*) en 1712.

Le Recueil, que M. Brossette vient d'indiquer, est en deux volumes in-12. & son titre est: DISSERTATIONS sur diverses matières de Religion & de Philologie, contenues en plusieurs Lettres écrites par des personnes savantes de ce tems, recueillies par Monsieur l'Abbé DE TILLADET. La Lettre de M. Huet est la VIII. Dissertation, & se trouve dans le 1. Tome. M. Brossette, qui la dit vive & judicieuse, & qui ne devoit pas oublier de dire qu'elle est également polie, m'a fait naître l'envie d'en faire usage dans mes Remarques. Tout ce que j'y rapporte de M. Huet, est tiré de cette Lettre. J'en avertis ici pour ne le plus répéter.

Les Reflexions Critiques de nôtre Auteur sont au nombre de douze. Les neuf premières, avec la Conclusion qui les suit, ne regardent que M.

Perrault, & ce sont les seules, qui soient dans les Editions de 1694. & de 1701. C'est pour cela que je les donne d'abord séparément. Elles m'ont fait faire beaucoup d'observations, qui me paroissent devoir être utiles; mais la nécessité de me restreindre, & celle de mettre par-tout les Lecteurs au fait de la question actuelle, m'a fait supprimer presque tout ce que j'avois écrit, & composer principalement mes Remarques des textes même de M. Perrault, auxquels nôtre Auteur répond. J'y joins les réponses de M. Huet; & je rends compte en même-tems de ce qui se trouve sur les mêmes sujets dans les Remarques, que Madame Dacier a mises à la suite de sa Traduction d'Homère. Il en résulte qu'il y a dans quelques endroits des Remarques fort longues. Mais cet inconvénient n'a pas dû m'arrêter. Je n'ai pris la peine de les compiler, que pour ceux qui voudront prendre celle de les lire. Ils me sauront sans doute quelque gré d'avoir rassemblé sous leurs yeux ce qu'il leur auroit fallu chercher dans plusieurs volumes. A l'égard de tous les autres Lecteurs, comme ce n'est pas pour eux que je me suis chargé de l'ennuyeuse fatigue de copier; je n'attens d'eux aucune espèce de remerciement; & je les prie de ne pas trouver mauvais, que je les voie tranquillement me blâmer d'avoir fait quelque chose de très-inutile pour eux. On me dira peut-être, que j'aurois dû me contenter de donner l'extrait de tous les morceaux du Parallele, que j'ai transf-

crits. Je répons à cela, 1°. qu'il y en a beaucoup que l'extrait n'eut fait qu'allonger ; 2°. que pour ceux qu'il eût infailliblement resserrés, j'ai craindre de ne pas rendre assez fidèlement les pensées de M. Perrault. J'ai lu bien des extraits d'ouvrages en ma vie, & je puis dire avec vérité, qu'il n'y en a presque point par lesquels on connoisse leurs originaux assés parfaitement, pour être dispensé d'y recourir. Je devois offrir aux Lecteurs toutes les pièces d'un procès, dont ils sont les Juges naturels ; & ce que je pouvois faire de mieux étoit de donner la production de M. Perrault telle qu'elle est. Il y a pourtant quelques endroits dont je me suis contenté de rendre comte, sans les rapporter en entier. Mais ce sont des endroits ausquels nôtre Auteur ne fait qu'une simple allusion, sans les réfuter, qu'il me suffisoit de faire connoître légèrement ; & qui n'étant, pour ainsi dire, que des hors-d'œuvre, n'auroient fait que grossir inutilement le Volume.

*La VIII. Reflexion est la seule à laquelle M. Perrault ait répondu par un Écrit intitulé: REPONSE AUX Reflexions Critiques de M. D***. Nôtre Auteur n'y est désigné par tout que de cette manière. Cet Écrit est de 45. pages in-12. & sans date, ni nom de lieu, d'Auteur, ou d'Imprimeur. M. Du Monteil, qui, dans ses dernières Editions des Oeuvres de M. Despréaux, l'a fait réimprimer à la suite de la VIII. Reflexion, dit qu'il parut en 1694. Ce qui doit être vrai.*

A V E R T I S S E M E N T. 213

De la manière que M. Perrault a cru devoir disposer sa Réponse, on se trouve obligé, dans les Editions de M. Du Monteil, de lire deux fois de suite la VIII. Reflexion, c'est pour obvier à ce désagrément, que je fais imprimer ici ces deux Pièces en deux colonnes. L'embarras étoit de ranger sous ces colonnes les Remarques, qui concernent l'une & l'autre. Je les ai mises ensemble; & pour éviter la confusion, j'ai marqué les renvois des unes par des Chiffres, & les renvois des autres par des Lettres. Je ne dois pas dissimuler que le parti, que j'ai pris, d'imprimer vis-à-vis l'une de l'autre les deux Pièces, dont il s'agit, m'a forcé de distribuer la VIII. Reflexion de la même manière, que M. Perrault l'a partagée dans sa Réponse. Ce qui fait disparaître en quelque sorte la distribution des Alinea de nôtre Auteur, telle qu'elle est dans toutes les Editions de ses Oeuvres. Pour parer suffisamment cet inconvénient, j'ai fait annoncer le commencement de chacun de ces Alinea par les deux premiers mots en Petites Capitales. Mais quelque chose de plus important, c'est que M. Perrault répond à la VIII. Reflexion, telle qu'elle étoit en 1694. & que M. Despréaux y fit depuis des Changemens dans l'Edition de 1701. Pour que la Réponse ne paroisse pas en quelques endroits porter à faux; & que, d'un coup d'œil, les Lecteurs puissent être au fait, sans avoir l'embarras d'aller chercher les Changemens dans les Remarques; je place toutes les

214 A V E R T I S S E M E N T.

différences de l'Édition de 1694. sur la Marge extérieure, avec l'attention d'y renvoyer par une.*

La Conclusion, qui termine les neuf premières Réflexions sur LONGIN, est suivie ici de la Lettre que M. Despréaux écrit à M. Perrault au sujet de leur réconciliation. Elle occupoit la même place dans l'Édition de 1701. & je ne doute pas que les Lecteurs ne pensent qu'on n'auroit jamais dû la mettre ailleurs.

Je donne après cela, sous un nouveau titre, les trois dernières Reflexions Critiques sur LONGIN, comme n'ayant rien de commun avec celles qui les précèdent. Pour bien juger d'une Dispute Littéraire, j'ai toujours cru qu'il falloit lire les Ecrits, qu'elle avoit produits, dans l'ordre qu'ils avoient été composés. C'est à cet ordre que je me suis asservi pour la X. Reflexion, & les Pièces qui la concernent. On trouvera donc ici; 1°. la Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montausier, contenant l'examen du sentiment de LONGIN sur ce passage de la Genèse: ET DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE: 2°. la X. Reflexion de nôtre Auteur, par laquelle il répond à cette Lettre: 3°. le petit Ecrit, que M. l'Abbé Renaudot avoit fait imprimer à la tête de l'Édition de 1713. immédiatement devant le Discours au Roi, sous ce titre: AVERTISSEMENT touchant la dixième Reflexion sur Longin. M. Brossette & les autres Editeurs l'ont tous mis au devant de

A V E R T I S S E M E N T. 215

cette Reflexion : 4°. la Réponse à l'Avertissement , qui a été ajouté à la nouvelle Edition (en 1713.) des Oeuvres de M. Despréaux : 5°. les Remarques de M. Le Clerc sur la Reflexion X. de la nouvelle Edition de Longin , par M. Despréaux. J'ajoute à ces Pièces une petite Dissertation de feu M. l'Abbé Capperonnier , Professeur Roïal en Langue Grecque , sur le même passage de Longin. Je ne prévient point les Lecteurs sur le mérite du présent , que je crois leur faire. Je ne pourrois être que suspect dans le Jugement , que je porterois de l'Ouvrage d'un Savant illustre , à qui j'étois attaché par les liens du sang , & par des nœuds encore plus forts. Dès ma plus tendre enfance il avoit pris soin de diriger mes études , & de former mes mœurs. Il m'a dans tous les tems aidé de ses lumières. Je lui dois tout ce que je suis , quelque peu que ce soit ; & mon regret est , de n'avoir pas mieux profité des leçons d'un si grand Maître.

La XI. Reflexion est contre M. de La Motte. Elle sera suivie de la Réponse de ce dernier ; après laquelle on trouvera ce que M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Française a cru devoir repliquer à M. de La Motte , pour la défense de M. Despréaux. L'Editeur de 1740. en faisant imprimer à la fin de son II. Tome , cet Extrait des Remarques de Grammaire sur Racine , n'a fait que me prévenir. Les vuës d'utilité , que le savant Auteur de cet Ouvrage se propose dans tous ses

216 AVERTISSEMENT.

Ecrits , les rendent dignes de l'attention du Public ; & je n'aurois eu garde de laisser échapper ce qui pouvoit donner un mérite à cette Edition. Si le même Editeur n'a fait aucun usage de ce que M. l'Abbé Desfontaines a dit dans son Racine Vengé , pour réfuter M. l'Abbé d'Olivet ; je crois en avoir trouvé la raison dans l'attention ingénieuse , avec laquelle le Censeur général du Parnasse a soin de mettre ses Ouvrages furtifs à l'abri de l'usage légitime , qu'on en voudroit faire. J'oserai pourtant en courir le risque, & j'essaierai d'insérer dans quelques Remarques au bas du texte de M. l'Abbé d'Olivet , ce qui , par rapport à la question , dont il traite , se pourra trouver dans le Racine Vengé , mériter le nom de Raisons. Tout le reste n'est pas à mon usage.

Comme ce que je puis avoir à faire sur la XII. Reflexion Critique de M. Despréaux , dépend du terrain , qui me restera ; je n'en puis rien dire ici.





R E F L E X I O N S
C R I T I Q U E S
S U R Q U E L Q U E S P A S S A G E S
D E L O N G I N .

R E F L E X I O N P R E M I E R E .

Mais c'est à la charge, mon cher Terentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon Ouvrage, & que vous m'en direz vostre sentiment avec cette sincerité que nous devons naturellement à nos Amis. Paroles de Longin, Chap. I.

LONGIN nous donne ici, par son exemple, un des plus importans preceptes de la Rhetorique, qui est de consulter nos Amis sur nos ouvrages, & de les accoûter de bonne heure à ne nous point flatter. Horace & Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits; (1) & Vaugelas,

R E M A R Q U E S .

(1) & Vaugelas,] CLAUDE en-Bresse, aussi-bien que son
Favre, Seigneur de Vaugelas, Père Antoine Favre, mort en
Baron de Peroges, & l'un des 1637. Premier Président du Sé-
plus illustres Membres de l'Acadé- nat de Chamberi. Vaugelas fut
mie François, étoit de Bourg- long-tems Gentilhomme ordi-

le plus sage, à mon avis, des Ecrivains de nostre Langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau estre éclairés par nous-mêmes: les yeux d'autrui voyent toujours plus loin que nous dans nos défauts, & un Esprit mediocre fera quelquefois appercevoir le plus habile homme d'une méprise qu'il ne voyoit pas. On dit que Malherbe consultoit sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa Servante; & je me souviens que Moliere m'a montré aussi plusieurs fois (2) une vieille Servante qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses Comedies; & il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit: parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théâtre, que ces endroits n'y réussissoient point. Ces exemples sont un peu singu-

R E M A R Q U E S.

naire & puis Chambellan de Monsieur Gallon. Sur la fin de sa vie, il fut Gouverneur des enfans du Prince Thomas de Savoie. Il tient le premier rang entre nos Grammairiens, & l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands services à nôtre Langue, quoiqu'il se soit souvent trompé dans ses Remarques; & que ses décisions soient quelquefois très-mal fondées. Sa Traduction de *Quintecurce*, a toujours passé pour la plus parfaite des Traductions Françaises. Il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle mérite toute la réputation, dont elle a jouï jusqu'à présent. Je ne doute pas qu'elle n'eût été beaucoup meilleure, si l'Auteur n'avoit pas employé trente ans à la faire, & s'il ne l'avoit pas tournée de vingt manières différentes. *Est ingrata quadam diligentia.* VAU-

GELAS mourut à la fin de 1649. ou bien au commencement de 1650. âgé d'environ 65. ans.

(2) une vieille Servante] nommée *La Forest*. Un jour Moliere, pour éprouver le goût de cette Servante, lui lut quelques Scènes d'une Comédie, qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de *Brecourt*, Comédien. La Servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son Maître n'avoit pas fait cette Pièce. BROSS.

On dit, que *Claude de L'Esfoile*, Seigneur de Saussai, l'un des premiers Académiciens, consultoit aussi sa Servante sur ses Vers, persuadé qu'il étoit, que les Vers ne sont bons qu'autant qu'ils sont entendus de tout le monde. Ce Poëte étoit fils de *Pierre de L'Esfoile*, Grand Au-

liers; & je ne voudrois pas conseiller à tout le monde de les imiter. Ce qui est de certain, c'est que nous ne sçaurions trop consulter nos Amis.

Il paroît néanmoins que (3) Monsieur Perrault n'est pas de ce sentiment. S'il croyoit ses Amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire, comme ils font: Monsieur Perrault est de mes amis, & c'est un fort honneste Homme. Je ne sçai pas comment il s'est allé mettre en teste de heurter si lourdement la raison, en attaquant dans ses Paralleles tout ce qu'il y a de livres anciens estimez & estimables. Veut-il persuader à tous les hommes, que depuis deux mille ans ils n'ont pas eu le sens commun? Cela fait pitié. Aussi se garde-t-il bien de nous montrer ses Ouvrages. Je souhaiterois qu'il se trouvaît quelque honneste homme, qui luy voulust sur cela charitablement ouvrir les yeux.

REMARQUES.

diancier de France, Auteur des *Memoires*, qui portent son nom. Les diverses *Poësies* de Claude de L'Esloile sont répandues dans les Recueils de son tems, & principalement dans celui dont le titre est: *Délices de la Poësie Françoisise*, & dont il prit soin lui-même. Il avoit du génie & du goût, ce qui le rendoit très-sévère dans ses Critiques. Sa versification est très-châtiée, & son Stile extrêmement clair, & communément très-pur. L'aisance, la justesse, l'élégance, la noblesse & la simplicité, m'ont paru réunies dans ce que j'ai vu de lui. Ce qui fait que je ne crains pas de le comter au rang de nos meilleurs Poëtes. Il a fait deux *Poëmes Dramatiques*, que je ne connois point, & qui sont, *La Belle Esclave*,

& *L'Intrigue des Filous*. Il étoit un de ces Auteurs, que le Cardinal de Richelieu faisoit travailler à des Pièces de Théâtre, dont il leur fournissoit lui-même les sujets. Il mourut en 1652. âgé d'environ 50. ans.

(3) Monsieur Perrault] Dans les Editions de 1694. de 1701. & de 1713. il y a simplement: Monsieur P. M. Broffette a mis de même, & les Editeurs de 1735. & de 1740. l'ont imité. Mais M. Du Monteil a fait imprimer le nom entier dans les Editions dont il a pris soin; & je ne vois pas pour quelle raison on en agiroit autrement aujourd'hui. Ce que je dis-là doit servir pour tous les endroits de ces *Reflexions Critiques*, où M. Perrault est nommé. C'est assés d'en avertir une fois.

Je veux bien estre cet homme charitable. (4) M. Perrault m'a prié de si bonne grace luy-même de luy montrer ses erreurs, qu'en verité je ferois conscience de ne luy pas donner sur cela quelque satisfaction. J'espere donc de lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces Remarques. C'est la moindre chose que je luy dois, pour reconnoître les grands services que feu Mr. (5) son frere le Medecin m'a, dit-il, rendus, en me guérissant de deux grandes maladies. (6) Il est certain pourtant que Mr. son frere ne fut jamais mon Medecin. (7) Il est vray que lors que j'estois encore tout jeune, estant tombé malade d'une fièvre assez peu dangereuse, (8) une de mes Parentes chez qui je logeois, & dont il estoit Medecin, me l'amena, & qu'il fut appellé deux ou trois fois en consultation, par le Medecin qui avoit soin de moy. Depuis, c'est-à-dire, trois ans après, cette même Parente me l'amena une seconde fois, & me força de le consulter sur une difficulté de respirer, que j'avois alors, & que j'ay encore. Il me tasta le pouls, & me trouva la fièvre, que seurement je n'avois point. Cependant il me conseilla de me faire saigner du pié, remede assez bizarre pour l'asthme dont j'estois me-

R E M A R Q U E S.

(4) M. Perrault m'a prié de si bonne grace luy-même de luy montrer ses erreurs.] Voies Tome II. Lett. de Perr. N. XV.

(5) son frere le Medecin &c.] Claude Perrault, de l'Académie des Sciences. BROSS.

Voies, Lett. de Perr. N. XII. & Remarque 28.

(6) CHANG. Il est certain pourtant] Il y a dans l'Édition de 1694. La vérité est pourtant. BROSSETTE.

(7) Il est vray que lors que j'es-

tois encore fort jeune. me força de le consulter sur &c.] Dans l'Édition de 1694. au lieu de ce que je viens d'indiquer, il y avoit seulement: Il est vrai qu'estant encore tout jeune, une de mes parentes, chez qui je logeois, & dont il estoit Medecin, me l'amena malgré moy, & me força de le consulter sur &c. BROSS.

(8) une de mes Parentes] La Belle-Sœur de nôtre Auteur, veuve de Jérôme Boileau, son Frère aîné. BROSS.

nacé. Je fus toutefois assez fou pour faire son ordonnance dès le soir même. Ce qui arriva de cela, c'est que ma difficulté de respirer (9) ne diminua point, & que le lendemain ayant marché mal-à-propos, le pié m'enfla de telle sorte, que j'en fus trois semaines dans le lit. C'est là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de luy pardonner en l'autre Monde.

Je n'entendis plus parler de luy depuis cette belle consultation, sinon lors que mes Satires parurent, qu'il me revint de tous costez, que, (10) sans que j'en aye jamais pû sçavoir la raison, il se déchaînoit à outrance contre moy; ne m'accusant pas simplement d'avoir écrit contre des Auteurs, mais d'avoir glissé dans mes Ouvrages des choses dangereuses & qui regardoient l'Etat. Je n'apprehendois guères ces calomnies, mes Satires n'attaquant que les méchans livres, & estant toutes pleines des loüanges du Roy, & ces loüanges même en faisant le plus bel ornement. Je fis néanmoins avertir Mr. le Medecin, qu'il prist garde à parler avec un peu plus de retenue: mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à Mr. son frere l'Academicien, qui ne me jugea pas digne de réponse. J'avouë que c'est ce qui me fit faire (11) dans mon Art Poétique la métamorphose du Medecin de Florence en Architecte; vengeance assez mediocre de toutes les infamies que ce Medecin avoit dites de moy. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fust (12) Homme de tres-grand

REMARKES.

(9) CHANG. *ne diminua point.*] EDITION de 1694. *augmenta considérablement.* BROSS.

(10) CHANG. *sans que j'en aye jamais pû sçavoir la raison.*] Ces mots, qui n'étoient point dans

l'Édition de 1694. furent ajoutés dans celle de 1701. BROSS.

(11) dans mon Art Poétique] Chant IV. Vers 1. & suivans. Voëz-y les Remarques.

(12) CHANG. *Homme de tres-*

merite, & fort ſçavant ſur-tout dans les matieres de Phyſique. Meſſieurs de l'Academie des Sciences neanmoins ne conviennent pas tous de l'excellence de ſa traduction de Vitruve, ni de toutes les choſes avantageuſes (13) que Monsieur ſon frere rapporte de lui. Je puis meſme nommer (14) un des plus celebres de l'Academie d'Architecture, qui s'offre de luy faire voir, (15) quand il voudra, papiers ſur table, que c'eſt le deſſein du fameux (16) Monsieur le Vau, qu'on a ſuivi dans la façade du Louvre; & qu'il n'eſt point vray que ni ce grand Ouvrage d'Architecture, ni l'Obſervatoire, ni l'Arc de Triomphe, ſoient des ouvrages d'un Medecin de la Faculté. C'eſt une querelle que je leur laiſſe démêler entre eux, (17) & où je declare que je ne prens aucun intereſt, mes vœux meſme, ſi j'en fais quelques-uns, eſtant pour le Medecin. Ce qu'il y a de vray, c'eſt que ce Medecin eſtoit de meſme goût que Mr. ſon frere ſur les Anciens, & qu'il avoit pris en haine, auffi-bien que luy, tout ce qu'il y a de grands Perſonnages dans l'Antiquité. On aſſeure que ce fut luy qui compoſa cette belle

R E M A R Q U E S.

grand merite, & fort ſçavant ſur-tout dans les matieres de Phyſique. Meſſieurs &c.] Dans l'Edition de 1694. il y avoit ſeulement : *Homme de merite. Meſſieurs &c.* BROSS.

(13) *que Monsieur ſon frere rapporte de lui.]* Voïez Lett. de Perr. N. XII. & Remarque 28.

(14) *un des plus celebres &c.]* M. d'Orbay, DESP.

Il étoit Parisien & Elève de M. Le Vau. Il mourut en 1689. BROSS.

(15) CHANG. *quand il voudra,]* Après ces mots, il y avoit dans l'Edition de 1694.

démonſtrativement & papiers &c. BROSS.

(16) *Monsieur le Vau,]* LOUIS le Vau, Parisien, premier Architecte du Roi. Il a eu la direction des Bâtimens Roïaux depuis l'année 1653. juſqu'en 1670. qu'il mourut âgé de 58. ans, pendant qu'on travailloit à la façade du Louvre. BROSSETTE.

(17) CHANG. *& où je declare que je ne prens aucun intereſt, mes vœux meſme, ſi j'en fais quelques-uns, eſtant pour le Medecin.]* Ces mots furent ajoutés dans l'Edition de 1701. BROSS.

Déffense de l'Opera d'Alceste, où voulant tourner Euripide en ridicule, il fit ces étranges bévûës, que Monsieur Racine a si bien relevées dans la Préface de son Iphigenie. C'est donc de lui & (18) d'un autre frere encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide, & de tous les autres bons Auteurs, que j'ay voulu parler, (19) quand j'ay dit, qu'il y avoit de la bizarrerie d'esprit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs pour une famille pleine d'honnestes gens, & où il y en a mesme plusieurs, je croy, qui souffrent Homere & Virgile.

On me pardonnera, si je prens encore ici l'occasion de desabufer le public d'une autre fauffeté, que M. Perrault a avancée dans (20) la Lettre bourgeoise qu'il m'a écrite, & qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à (21) un de mes freres auprès de Monsieur Colbert, pour luy faire avoir l'agrément de la charge de Contrôleur de l'Argenterie. Il allegue pour preuve, que mon frere, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une visite, qu'il appelloit de devoir, & non pas d'amitié. (22) C'est une vanité, dont il est aisé de faire voir le mensonge; puisque mon Frere mourut dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il n'a possedée, comme tout le

R E M A R Q U E S.

(18) d'un autre Frere encore NN. XI. XII. & XIII. & Rem. &c.] Pierre Perrault. BROSS. 27.

C'est de celui là, non de Claude Perrault, qu'étoit la Déffense de l'Opera d'Alceste. Voies, Tome II. Lettre de Perrault, Remarque 28.

(19) quand j'ay dit, qu'il y avoit de la bizarrerie &c.] Voies, Tome II. Discours sur l'Ode, Rem. 21. & Lett. de Perrault,

(20) la Lettre bourgeoise] C'est celle que je cite par tout ici.

(21) d'un de mes freres] GILLES Boileau. BROSS. Voies Lett. de Perr. N. XIII. & Rem. 29.

(22) C'est une vanité, dont il est aisé de faire voir le mensonge &c.] Ibidem, Remarque 29.

monde sçait , que quatre mois ; & que même ; en considération de ce qu'il n'en avoit point joui , (23) mon autre frere , pour qui nous obtinâmes l'agrément de la même charge , ne paya point le marc d'or , qui montoit à une somme assez considerable. Je suis honteux de conter de si petites choses au Public : mais mes Amis m'ont fait entendre que ces reproches de Monsieur Perrault regardant l'honneur , j'estois obligé d'en faire voir la fausseté.

REFLEXION II.

Nostre esprit , mesme dans le Sublime , a besoin d'une methode , pour luy enseigner à ne dire que ce qu'il faut , & à le dire en son lieu.
Paroles de Longin , Chap. II.

CELA est si vrai , que le Sublime hors de son lieu , non seulement n'est pas une belle chose , mais devient quelquefois une grande puerilité. (1) C'est ce qui est arrivé à Scuderi dès le commencement de son Poëme d'Alaric , lors qu'il dit :

Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.

Ce vers est assez noble , & est peut-estre le mieux tourné de tout son ouvrage : mais il est ridicule de crier si haut , & de promettre de si grandes choses dès le premier vers. Virgile auroit bien pû dire , en

REMARKS.

(23) mon autre frere ,] PIERRE Boileau de Puymorin. BROSS. Voirs Lett. de Perr. N. XIII. & Remarque 30.

REFL. II. (1) C'est ce qui est arrivé à Scuderi] Voirs l'Art Poësi- que , Ch. III. Vers 269. & suiv. & la Rem. sur le Vers 272.

commençant

Commencant son Eneide: *Je chante ce fameux Heros, fondateur d'un Empire qui s'est rendu maitre de toute la Terre.* On peut croire qu'un aussi grand Maitre que luy auroit aisément trouvé des expressions, pour mettre cette pensée en son jour. Mais cela auroit senti son Declamateur. Il s'est contenté de dire: (2) *Je chante ce Homme rempli de piété, qui après bien des travaux aborda en Italie.* Un exorde doit estre simple & sans affectation. Cela est aussi vrai dans la Poësie que dans les Discours oratoires: parce que c'est une regle fondée sur la nature, qui est la mesme par tout; & (3) la comparaison du frontispice d'un Palais, que Monsieur Perrault allegue pour deffendre ce vers de l'Alaric, n'est point juste.

REMARQUES.

(2) *Je chante cet Homme rempli de piété, &c.*] Dans l'endroit où je renvoie par la Remarque précédente, j'ai rapporté la critique, que Desmarêts a faite, des trois Vers par lesquels nôtre Au-

teur a rendu le début de l'Eneide. M. Despréaux a dit dans ces Vers: *cet Homme pieux.* Il dit ici: *cet Homme rempli de piété.* Ces Epithètes ne sont point dans VIRGILE.

*Arma Virumque cano, Troje qui primus ab oris
Italiam, fato profugus, Lavinaque venit.
Littora.*

(3) *la comparaison du frontispice d'un Palais, que Monsieur Perrault allegue &c.*] Tome III. de son Parallele, p. 267. & suivantes. BROSS.

Reprenons à la p. 266. quelques lignes plus haut que ce que M. Broffette cite. C'est l'ABBE' qui parle. " L'ART POETIQUE d'Ho-
,, race est un chef-d'œuvre, &
,, je ne puis me lasser de le lire.
,, Cependant je trouve qu'il ne
,, laisse pas de se ressentir un
,, peu de son antiquité. Car les
,, matières y pourroient être

,, mieux rangées, mais je ne
,, veux point chicaner là - des-
,, sus. La POESIE peut se dispen-
,, ser de l'exacte méthode, & un
,, peu de désordre ne lui sied pas
,, mal. Je remarquerai seule-
,, ment qu'entre les préceptes,
,, qu'il donne, il y en a quelques-
,, uns qui ne me semblent pas
,, vrais. Il dit, par exemple, qu'il
,, ne faut pas que le début d'un
,, Poëme soit magnifique, &
,, suivant ce principe, il con-
,, damne celui qui commençoit
,, de la sorte:

,, *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.*

,, Je trouve que le précepte n'est
,, point vrai, & de plus, que

,, l'exemple, qu'il rapporte,
,, n'y convient point du tout.

Tome III.

P.

Le frontispice d'un Palais doit être orné, je l'avoue, mais l'exorde n'est point le frontispice d'un Poëme. C'est plutôt une avenue, une avant-cour qui y conduit, & d'où on le découvre. Le frontispice fait une partie essentielle du Palais, & on ne le sauroit ôter qu'on n'en détruise toute la symétrie: mais un Poëme subsistera fort bien sans exorde; & même nos Romains, qui sont des espèces de Poëmes, n'ont point d'exorde.

Il est donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre; & c'est sur quoy j'ay attaqué le vers d'Alaric, à l'exemple d'Horace, qui a aussi

R E M A R Q U E S.

„ A-t-on jamais blâmé le frontispice d'un Temple ou d'un Palais pour être magnifique, Si le Palais n'y répond pas, c'est le Palais qu'il faut blâmer. Pourquoi veut-il que le Poëte commence par donner de la fumée. ce sont ses propres termes, pour donner ensuite de la lumière. LE PRESIDENT. Il veut dire qu'il ne faut pas que le Poëte commence d'un ton aussi élevé que celui qui doit regner dans son Ouvrage, & qu'il est bon qu'il s'insinue doucement dans les esprits, avant que de faire paroître la beauté & la grandeur de son génie. L'ABBE'. Ce précepte peut être très-utile dans l'Éloquence, où il est bon quelquefois que l'Orateur se glisse insensiblement dans les bonnes grâces des Auditeurs avant que de montrer ce qu'il fait faire; mais pour la Poësie, qui fait profession ouverte d'être belle & parée, sur tout dans le Poëme Epique, l'humilité, qui lui est prêchée ici, ne lui convient ni dans le commencement, ni dans le milieu, ni dans la fin de son ouvrage. Pour l'exemple, que donne Horace, je ne le comprends pas. Où est la magnificence, ou si vous voulez l'effluve de ce Vers:

„ *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum?*

„ [Je chanterai les infortunes de Priam, & cette illustre guerre.] Je n'y vois que le second de *cantabo* qui ait un peu de son; mais quand Virgile a dit:

„ *Arma Virumque cano Troje qui primus ab oris;*

„ est-ce que l'a de *cano*, quoi-que bref, selon les règles de la Quantité, n'a pas autant de son & autant d'emphase, que celui de *cantabo*? A l'égard du sens, le Vers de Virgile a quelque chose d'aussi grand & d'aussi élevé que celui du Poëte, que reprend Horace... LE CHEVALIER. Blâmez-vous M.

attaqué dans le même sens le début du Poëme d'un Scuderi de son temps , qui commençoit par

Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.

Je chanterai les diverses fortunes de Priam , & toute la noble guerre de Troye. Car le Poëte , par ce début , promettoit plus que l'Iliade & l'Odyssée ensemble Il est vray, que par occasion Horace se moque aussi fort plaisamment de l'épouvantable ouverture de bouche , qui se fait en prononçant ce futur *cantabo* : mais au fond c'est de trop promettre qu'il accuse ce vers. On voit donc où se réduit la critique de Monsieur Perrault , qui suppose que

REMARKES.

„ de Scuderi d'avoir commencé „ son *Alaric* , comme il a fait ?

„ Je chante le *Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.*

„ L'ABBE'. Bien loin de le blâmer ,
 „ je ne saurois trop le féliciter
 „ sur la beauté de ce premier
 „ Vers , qui dit si bien , si nob-
 „ lement & d'une manière si
 „ digne d'un *Poëme Heroïque* ,
 „ le sujet de tout l'Ouvrage. Les
 „ Romains étoient les vain-
 „ queurs du monde ; & un Poë-
 „ te aiant à louer le Prince , qui
 „ les a vaincus , pouvoit-il
 „ mieux entrer en matière ? Où
 „ est cette voix de tonnerre ,
 „ qu'on veut qu'il ait prise mal-
 „ à-propos dans ce premier Vers ?
 „ S'il y avoit quelque Epithète
 „ ambitieuse dans ce début , la
 „ critique seroit supportable ;
 „ mais il n'y en a aucune. C'est
 „ une simple & très-simple ex-
 „ position du dessein de l'Ou-
 „ vrage , contenuë en un seul
 „ Vers. Il est vray que ce Vers
 „ fait plaisir à entendre , & par
 „ l'heureux choix des paroles ,
 „ dont il est composé , & par le

„ grand sens qu'il renferme ;
 „ mais où est en cela la moindre
 „ matière de reproche „ ?

Voici ce que M. Huet répond à ce sujet à M. Perrault. „ Le pré-
 „ cepte d'Horace sur la modestie
 „ des Propositions des *Poëmes* ,
 „ que vous reprenés , est fondé
 „ sur la nature. L'esprit de
 „ l'Homme est ennemi de la
 „ jactance & de l'ostentation.
 „ Il aime au contraire la simpli-
 „ cité & la modestie Il
 „ est de l'adresse de ceux qui
 „ veulent plaire , de promettre
 „ peu pour surprendre agréable-
 „ ment , en donnant beaucoup.
 „ Dire qu'on va chanter le *Vain-
 „ queur des Vainqueurs de la
 „ Terre*, c'est dire qu'on va chan-
 „ ter les plus grands exploits ,
 „ qui aient jamais été faits : &
 „ quand après avoir élevé son
 „ esprit à de si vastes espéran-
 „ ces , on ne trouve plus que des
 „ victoires remportées sur un

j'ay accusé le vers d'Alaric d'estre mal tourné, & qui n'a entendu ni Horace, ni moy. Au reste, avant que de finir cette remarque, il trouvera bon que je luy apprenne qu'il n'est pas vrai que l'*a* de *cano* dans *Arma virumque cano*, se doive prononcer comme l'*a* de *cantabo*, & que c'est une erreur qu'il a succée dans le College, où l'on a cette mauvaise methode de prononcer les breves dans les Dissyllabes Latins, comme si c'estoient des longues: mais c'est un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace. Car il a écrit pour des Latins, qui sçavoient prononcer leur langue, & non pas pour des François.

R E M A R Q U E S.

„ Peuple affoibli, divisé & tra- „ hi; on accuse le Poëte d'im- „ posture, & on a honte de sa „ propre crédulité. Mais com- „ ment avés-vous pu dire sur „ cela qu'on ne blâme point le „ Frontispice d'un Palais pour „ être magnifique, mais seule- „ ment le Palais, qui n'y ré- „ pond point? Vous supposés „ donc que le Palais est fait „ pour le Frontispice, & non „ le Frontispice pour le Palais; „ car autrement l'on a du pro- „ portionner le Frontispice au „ Palais pour lequel il étoit fait; „ & si on y a manqué, on est „ blâmé avec justice. . . . Je ne „ fais si c'est pour vous divertir, „ ou si vous parlés sérieusement, „ quand vous comtés les *a* de „ *cantabo* & de *cano*, & que „ vous faites dépendre le pré- „ cepte d'*Horace* du son, que „ les lettres font à l'oreille? Si „ c'est une plaisanterie, per- „ mettez-moi de vous dire, „ qu'elle me paroît froide. Si „ c'est tout de bon, on vous „ répondra, qu'il s'agit du sens, „ & non du son des paroles; & „ que la promesse d'écrire la „ fortune de *Priam*, qui avoit „ été agitée dès son enfance, & „ suivie de tant d'événemens; „ & l'Epithète (*notile*) ajoutée „ à *bellum*, jettent dans l'esprit „ du Lecteur une si grande at- „ tente, que le Poëte ne la sau- „ roit remplir „.

REFLEXION III.

Il estoit enclin naturellement à reprendre les vices des autres , quoy qu'aveugle pour ses propres défauts. Paroles de Longin , Chap. III.

IL n'y a rien de si insupportable qu'un Auteur mediocre, qui ne voyant point ses propres defauts, veut trouver des defauts dans tous les plus habiles Ecrivains. Mais c'est encore bien pis, lors qu'accusant ces Ecrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, & tombe dans des ignorances grossieres. C'est ce qui estoit arrivé quelquefois à Timée, & ce qui arrive toujourns à Monsieur Perrault. (1) Il commence la censure qu'il fait d'Homere, par la chose du monde la plus fausse, qui est,

REMARKES.

REFL. III. (1) *Il commence la censure qu'il fait d'Homere, &c.] Parallele de M. Perrault, Tome III. page 33. DESP.*

C'est la page 32. qu'il falloit citer. L'Editeur de 1740. qui renvoie à la page 36. se trompe encore plus. L'ABBE' dit: " Il est bon de remarquer, que beaucoup d'excellens Critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un Homere, nommé Homere, qui ait composé les XXIV. Livres de l'Iliade, & les XXIV. Livres de l'Odyssée . . . Ils disent, que l'Iliade & l'Odyssée ne sont autre chose qu'un amas, qu'une collection de plusieurs petits Poemes de divers Auteurs qu'on a joints ensemble . . .

„ Ils disent, que dans le tems, „ où l'on prétend que ce grand „ Poëte a vécu, l'Histoire du „ Siège de Troie étoit un suiet, „ qui occupoit tous les Poëtes; „ que tous les ans il paroissoit „ vingt ou trente petits Poemes „ sur cette matière; & qu'on „ donnoit le prix à celui qui l'a- „ voit le mieux traitée. Ils ajou- „ tent qu'il s'est trouvé des „ Hommes dans la suite, qui „ ont pris plaisir à joindre en- „ semble les meilleures de ces „ Pièces; qui leur ont donné „ l'ordre & l'arrangement, où „ nous les voïons; & qui en „ ont formé l'Iliade & l'Odyf- „ sée . . . Ils n'ont pas de preu- „ ves convaincantes, mais ils „ ont de fortes conjectures. Le

que beaucoup d'excellens Critiques soutiennent, qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homere, qui ait composé l'Iliade & l'Odyssée; & que ces deux Poèmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits Poèmes de differens Auteurs, qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance: & Elien, que Monsieur Perrault cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous ferons voir dans la suite de cette Remarque.

REMARQUES.

„ nom de *Rhapsodies*, qui signi-
 „ fie en Grec, un amas de plu-
 „ sieurs Chançons cousuës en-
 „ semble, n'a pu raisonnable-
 „ ment être donné à l'*Iliade* &
 „ à l'*Odyssée*, que sur ce fonde-
 „ ment. Jamais Poète ne s'est
 „ avité, malgré l'exemple &
 „ l'autorité d'*Homère*, de don-
 „ ner le nom de *Rhapsodie* à un
 „ seul de ses Ouvrages. La se-
 „ conde conjecture est, qu'on
 „ n'a jamais pu convenir du país
 „ d'*Homère*, & que de tous tems
 „ il y a eu sept Villes, qui se
 „ sont disputé l'honneur de l'a-
 „ voir donné au monde. Il pa-
 „ roît vrai semblable, que la
 „ pluralité des Auteurs de ces
 „ deux Poèmes a donné lieu à
 „ cette dispute; parce que cha-
 „ cune de ces sept Villes pouvoit
 „ avoir donné naissance à un
 „ de ceux qui en avoient com-
 „ posé... quelque Livre. Pour
 „ ce qui est du nom d'*Homère*,
 „ qui signifie, *Aveugle*, ils di-
 „ sent que plusieurs de ces Poë-
 „ tes étoient de pauvres gens, &
 „ la plupart aveugles, qui al-
 „ loient de maison en maison
 „ réciter leurs Poèmes pour de
 „ l'argent, & qu'à cause de ce-

„ la, ces sortes de petits Poèmes
 „ s'appelloient communément,
 „ les *Chançons de l'Aveugle*....
 „ L'Abbé d'*Aubignac*.... avoit
 „ des mémoires tout prêts pour
 „ faire un ample traité sur cette
 „ matière, où il prétendoit prou-
 „ ver la chose invinciblement.
 „ On nous assure d'ailleurs,
 „ qu'on travaille là - dessus en
 „ Allemagne, où ces mémoires
 „ ont peut être passé. Quoiqu'il
 „ en soit, supposé que ce soit
 „ un seul Homme, nommé *Ho-*
 „ *mère*, qui ait fait les XLVIII.
 „ Livres, qui composent l'*Iliade*
 „ & l'*Odyssée*, il est presque in-
 „ dubitable, que ce n'est point
 „ ce même Homme, qui en a
 „ formé ces deux grands Poë-
 „ mes „.

François Hedelin, Abbé d'*Au-*
bignac & de *Meimac*, que *M.*
Perrault vient de citer, nâquit à
 Paris le 4. d'Août 1604. le pre-
 mier des douze Enfans de *Claude*
Hedelin, Lieutenant Général au
 Baillage de *Nemours*, Auteur
 de quelques *Poësies Latines* &
Françoises, estimées en son tems,
 & de *Catherine Paré*, Fille d'*Am-*
broise Paré, Premier Chirurgien
 des Rois *Henri II.* *François II.*

Tous ces excellens Critiques donc se reduisent à feu Monsieur l'Abbé d'Aubignac, qui avoit, à ce que prétend Monsieur Perrault, préparé des Mémoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ay connu Monsieur l'Abbé d'Aubignac. Il estoit homme de beaucoup de merite, & fort habile en matiere de Poétique, bien qu'il iceut mediocrement le Grec. Je suis seur qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sçait qu'il estoit tombé en une espece d'enfance. Il sçavoit

REMARKES.

Charles IX. & Henri III. Après avoir exercé quelque tems la Profession d'Avocat, il embrassa l'Etat Ecclesiastique, & fut Précepteur du Duc de Fronzac, neveu du Cardinal de Richelieu. Ce fut, pour le rendre agréable à ce Ministre, qu'il composa sa *Pratique du Théâtre*, le meilleur de ses Ouvrages, quoiqu'au fonds, il soit très-imparfait. Il eut pour récompense les deux Abbayes, que j'ai nommées; & porta le reste de sa vie le nom de la première. Il eut dans la suite du Duc de Fronzac son Elève, une Pension de quatre mille livres, dont il a toujours jouï. Ses Ouvrages sont en grand nombre. On en trouve la Liste dans le *Supplément de Moréri*. Il mourut à Nemours le 25. de Juillet 1676. âgé de 72. ans. J'ignore pour quelle raison, il ne fut point de l'*Académie Française*. C'étoit apparemment pour s'en consoler, qu'il tenoit chés lui, toutes les semaines, une Assemblée de Gens de Lettres, qu'on appella long tems l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, & qui fut dissipée avant sa retraite à Nemours, parce qu'il ne put ja-

mais obtenir les *Lettres Patentes*, qu'il avoit demandées pour l'établissement de cette *Académie*, sous le nom & la protection de Monseigneur le Dauphin.

Les Mémoires dont M. Perrault parle, existoient réellement; & durant la dispute de M. de La Motte & de Madame Dacier sur *Homère*, ils furent publiés en 1715. par Germain Eric, sous ce titre: *Conjectures Académiques, ou Dissertations sur l'Iliade, ouvrage posthume trouvé dans les recherches d'un Sçavant*. On voit l'Histoire de cet Ouvrage, que je n'ai jamais lu, dans la *Bibliothèque Française* de M. l'Abbé Goujet, Tome IV. pages 104-107. Il en est parlé dans ces termes: " L'Abbé d'Aubignac y soutient, „ qu'il est plus que vraisemblable, qu'*Homère* n'a jamais „ existé, ni par conséquent ja- „ mais rien laissé par écrit: Que „ *l'Iliade* & *l'Odyssée* ne sont „ qu'une compilation de divers „ *Poèmes* ou de vieilles *Tragédies*, „ qui se chantoient ancienne- „ ment dans la Grèce: Que la „ première compilation en a été „ faite par *Licurgue*; & qu'alors „ ces *Poésies* étoient peu connues

trop qu'il n'y eut jamais deux Poèmes si bien suivis, & si bien liez, que l'Iliade & l'Odyssée, ni où le même genie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lûs en conviennent. (2) Mr. Perrault pretend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer (3) le prétendu paradoxe de cet Abbé; & ces fortes conjectures se reduisent à deux, dont l'une est, qu'on ne sçait point la Ville qui a donné naissance à Homere. L'autre est, que ses ouvrages s'appellent Rhapsodies, mot qui veut dire un amas de chansons cousuës ensemble; d'où il conclut, que les ouvrages d'Homere sont des

R E M A R Q U E S.

„ & peu estimées : Que ces Piè-
 „ ces aiant encore été dissipées,
 „ elles furent de nouveau ras-
 „ semblées par Pisistrate, & par
 „ son Fils Hipparque, ou plustôt
 „ par leurs soins & par le tra-
 „ vail des meilleurs Grammai-
 „ riens de ce siècle : Que dès
 „ leur origine, elles ont été
 „ nommées les Rhapsodies d'Ho-
 „ mere, c'est-à-dire, le recueil
 „ des Chansons de l'Aveugle : Que
 „ l'on y a remarqué plusieurs
 „ Vers fort différens les uns des
 „ autres, & ajoutés en plusieurs
 „ endroits, par des Auteurs d'un
 „ génie peu propre à figurer
 „ avec le reste ; Que dans l'I-
 „ liade en particulier, il se trou-
 „ ve une infinité de choses qui
 „ ne peuvent raisonnablement
 „ avoir été écrites par un même
 „ Poète., M. l'Abbé Goujet ajou-
 „ te : “ L'Abbé d'Aubignac prou-
 „ ve-t-il tous ces paradoxes ?
 „ Non, selon moi. Son Livre me
 „ paroît plustôt un jeu d'esprit,
 „ qu'un ouvrage sérieux. Il est
 „ rempli de doutes, de conjec-
 „ tures, de suppositions. L'Au-
 „ teur l'avouë lui-même, &

„ semble vouloir qu'on ne re-
 „ garde les conjectures, que
 „ comme un exercice d'esprit, qu'
 „ ne doit pas être désapprouvé,
 „ parce qu'il n'est pas défendu.,,
 „ Voies Art Poët. Chant I. 1.
 „ & Epigramme V.

(2) CHANG. Monsieur Perrault
 pretend néanmoins qu'il &c.] Edi-
 tion de 1694. Monsieur Perrault
 néanmoins pretend qu'il &c.

(3) le prétendu paradoxe de cet
 Abbé;] L'expression de nôtre
 Auteur, quoiqu'assés juste, n'est
 pas fort claire. Sa justesse dé-
 pend de ce que M. Despréaux
 semble vouloir faire entendre,
 que le Paradoxe avancé par M.
 Perrault n'est pas de l'Abbé
 d'Aubignac. En ce cas, il falloit di-
 re: le paradoxe prétendu de cet Abbé.
 Le défaut de clarté de cette mê-
 me Expression vient de ce qu'à
 la rigueur un prétendu parado-
 xe, veut dire: une opinion, que
 l'on donne comme paradoxe, quoi-
 qu'elle ne soit rien moins que cela.
 Nôtre Auteur eut évité cette
 ambiguïté, s'il eut dit: le para-
 doxe qu'il prétend être de cet Ab-
 bé.

pièces ramassées de differens Auteurs ; jamais aucun Poëte n'ayant intitulé , dit-il , ses ouvrages Rhapsodies. Voilà d'étranges preuves. Car pour le premier point , combien n'avons-nous pas d'écrits fort celebres , qu'on ne soupçonne point d'estre faits par plusieurs Ecrivains differens : bien qu'on ne sçache point les villes (4) où sont nez les Auteurs , ni mesme le temps où ils vivoient ? témoin Quinte-Curce , Petrone , &c. A l'égard du mot de Rhapsodies , on étonneroit peut-estre bien Monsieur Perrault , si on lui faisoit voir que ce mot ne vient point de *ῥάπτειν* , qui signifie joindre , coudre ensemble : mais de *ῥάβδος* , qui veut dire une branche ; & que les Livres de l'Iliade & de l'Odyssée ont esté ainsi appellez , parce qu'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient , une branche de Laurier à la main , & qu'on appelloit à cause de cela (5) les *Chantres de la branche*.

La plus commune opinion pourtant est que ce mot vient de *ῥάπτειν ᾠδὴς* , & que Rhapsodie veut dire un amas de vers d'Homere qu'on chantoit , y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter , & non pas à les composer , comme nostre Censeur se le veut bizarrement persuader. Il n'y a qu'à lire sur cela Eustathius. Il n'est donc pas surprenant qu'aucun autre Poëte qu'Homere n'ait intitulé ses vers Rhapsodies , parce qu'il n'y a jamais eu , (6) proprement , que les vers d'Homere qu'on ait chantez

REMARKES.

(4) CHANG. Où sont nez les Auteurs ,] Edition de 1694. où sont nez leurs Auteurs. BROSS.

(5) les Chantres de la branche.] P' *ῥάβδος*. DESP.

(6) CHANG. proprement] Mot ajouté dans l'Ed. de 1701. BROSS. Ce mot fut ajouté vraisembla-

blement pour restreindre la proposition trop générale , que cette Phrase renferme. Mais il est assés difficile de fixer ici le sens de ce *proprement* ; comme d'ailleurs on ne peut avoir aucune raison de soutenir , que les Vers d'Homere fussent les seuls , que l'on

de la sorte. Il paroît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces Parodies, qu'on appelloit (7) Centons d'Homere, ont aussi nommé ces Centons Rhapsodies; & c'est peut-être ce qui a rendu le mot de Rhapsodie odieux en François, où il veut dire un amas de méchantes pieces recoufues. Je viens maintenant au passage d'Elie, que cite Mr. Perrault; & afin qu'en faisant voir sa méprise & sa mauvaise foy sur ce passage, il ne m'accuse pas à son ordinaire, de luy imposer, je vais rapporter ses propres mots. (8) Les voici. *Elie, dont le témoignage n'est pas frivole, dit formellement, que l'opinion des anciens Critiques étoit, qu'Homere n'avoit jamais composé l'Iliade & l'Odyssée que par morceaux sans unité de dessein, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avoit composées sans ordre, & sans arrangement, dans la chaleur de son imagination, que les noms des matieres dont il traitoit: qu'il avoit intitulé, la Colere d'Achille le Chant qui a depuis esté le premier Livre de l'Iliade: Le Denombrement des Vaisseaux celui qui est devenu le second Livre: Le combat de Paris & de Menelas celui dont on a fait le troisième, & ainsi des autres. Il ajoûte que Lycurgue de Lacedemone fut le premier qui apporta*

REMARKES.

chantât avec une branche de Laurier à la main.

(7) Centons d'Homere,] Ο'περ-
εργειαν. DESP.

(8) Les voici. Elie, &c.]
Parallele de M. Perrault, Tome
III. DESP.

M. Perrault avoit pris ce passage dans le Tome V. page 76. des Jugemens des Savans de M. Baillet; & celui-ci l'avoit pris du P. Rapin dans sa Comparaison

d'Homere & de Virgile, Ch. 14.
BROSS.

M. Despréaux connoissoit certainement cet Ouvrage du P. Rapin son Ami. C'est donc à ce Père, que s'adressent les reproches de mauvaise foi, qu'il fait en cet endroit à M. Perrault. Au reste, ce qu'il va rapporter est tiré de la page 36. du III. Tome du Parallele, & suit immédiatement ce qu'on a lu dans la Remarque 1.

(9) d'Ionie dans la Grece ces diverses parties séparées les unes des autres, & que ce fut Pisistrate qui les arrangea, comme je viens de dire, & qui fit les deux Poèmes de l'Iliade & de l'Odyssée en la manière que nous les voyons aujourd'huy, de vingt-quatre Livres (10) chacune, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'Alphabet.

(11) A en juger par la hauteur dont Monsieur Perrault étale ici toute cette belle érudition, pourroit-on soupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Elien? Cependant il est tres-veritable qu'il n'y en a pas un mot; Elien ne disant autre chose, sinon que les Oeuvres d'Homere, qu'on avoit completes en Ionie ayant couru d'abord par pièces détachées dans la Grece, où on les chantoit sous differens titres, elles furent enfin apportées toutes entieres d'Ionie par Lycurgue, & données au Public par Pisistrate qui les revit. Mais pour faire voir que

REMARQUES.

(9) d'Ionie] Il y a dans l'Ouvrage même de M. PERRAULT : de l'Ionie ; & ce pourroit bien être une faute d'impression.

(10) chacune,] M. Perrault a mis : chacun, qu'il fait rapporter à Poèmes ; & sa Phrase en est plus correcte.

(11) A en juger par la hauteur dont M. Perrault étale &c.] L'ABBÉ dit tout simplement, p. 38. " Je n'examine point, si l'opinion de la pluralité des Homeres est vraisemblable ou non ; ni même si ce que dit Elien est véritable, quoiqu'il y ait lieu de le croire. Mais je dis, que le doute légitime où ont été, & où sont encore beaucoup d'habiles gens sur cet article, est une preuve incontestable du peu de bonté de la Fable de l'Iliade : car si

„ la construction en étoit, non
„ pas divine, comme on le veut
„ dans le Collège, mais un peu
„ supportable, on n'auroit ja-
„ mais inventé toutes les cho-
„ ses, que je viens de dire. Que
„ si ces choses-là sont vraies &
„ non pas inventées, il est en-
„ core plus impossible que le ha-
„ sard ait formé de divers mor-
„ ceaux rassemblés, une Fable
„ ou un sujet, dont la cons-
„ truction soit admirable... M.
„ Perrault ne cite les idées de quel-
„ ques Savans & de l'Abbé d'Au-
„ bignac en particulier, & le pré-
„ tendu passage d'Elien, que comme
„ des Faits, qui forment un
„ préjugé légitime contre la bonté
„ de la Fable de l'Iliade, dont son
„ dessein est de montrer les dé-
„ fauts, comme il les montre en-
„ suite à sa manière.

je dis vrai, il faut rapporter ici (12) les propres termes d'Elie: *Les Poësies d'Homere*, dit cet Auteur, *courant d'abord en Grece par pieces détachées estoient chantées chés les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur donnoient. L'une s'appelloit le Combat proche des Vaisseaux, l'autre, Dolon surpris, l'autre, la valeur d'Agamemnon, l'autre, le Denombrement des Vaisseaux, l'autre, la Patroclée, l'autre, le corps d'Hector racheté, l'autre, les Combats faits en l'honneur de Patrocle, l'autre, les sermens violez. C'est ainsi à peu près que se distribuoit l'Iliade. Il en estoit de mesme des parties de l'Odyssée: l'une s'appelloit le Voyage à Pyle, l'autre, le Passage à Lacedemone, l'Antre de Calypso, le Vaisseau, la Fable d'Alcinoüs, le Cyclope, la Descente aux Enfers, les bains de Circé, le meurtre des Amans de Penelope, la visite rendue à Laërte dans son champ, &c. Lycurgue Lacedemonien fut le premier qui venant d'Ionie apporta assez tard en Grece toutes les œuvres completes d'Homere, & Pisistrate les ayant ramassées ensemble dans un volume, fut celui qui donna au Public l'Iliade & l'Odyssée en l'estat que nous les avons. Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne Monsieur Perrault? Où Elie dit-il formellement, que l'opinion, des anciens Critiques estoit qu'Homere n'avoit composé l'Iliade & l'Odyssée que par morceaux, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties, qu'il avoit composées sans ordre & sans arrangement, dans la chaleur de son imagination, que les noms des matieres dont il traitoit? Est-il seulement parlé là de ce qu'a fait ou pensé Homere en composant ses Ouvrages? Et tout ce qu'Elie avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui*

R E M A R Q U E S.

(12) *Les propres termes d'Elie-Hisloires, Chapitre 14. DES
Gen:] Livre XIII, des diverses PRE'AU X,*

chantoient en Grece les Poësies de ce divin Poëte, & qui en sçavoient par cœur beaucoup de pieces détachées, auxquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaisoit? ces pieces y estant toutes, long-tems mesme avant l'arrivée de Lycurgue. Où est-il parlé que Pisistrate fit l'Iliade & l'Odyssée? Il est vrai que le Traducteur Latin à mis *confecit*: mais outre que *confecit* en cet endroit ne veut point dire fit, mais ramassa, cela est fort mal traduit; & il y a dans le Grec ἀπέφηνε, qui signifie, les montra, les fit voir au Public. Enfin bien loin de faire tort à la gloire d'Homere, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Elie, où l'on voit que les Ouvrages de ce grand Poëte avoient d'abord couru en Grece dans la bouche de tous les Hommes qui en faisoient leurs délices, & se les apprennoient les uns aux autres, & qu'ensuite ils furent donnez complets au Public par un des plus galants hommes de son siecle, je veux dire, par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athenes? Eustathius cite encore, outre Pisistrate, (13) deux des plus fameux Grammairiens d'alors qui contribuerent,

REMARKES.

(13) deux des plus fameux Grammairiens d'alors,] ARISTARQUE & ZENODOTE. Eustath. Pref. p 3. DESP.

Le récit, que nôtre Auteur fait ici, de la manière dont les Ouvrages d'Homere furent donnés complets au Public, n'est point exact. Il semble d'ailleurs, qu'il fasse Aristarque & Zenodote contemporains de Pisistrate. Ce dernier vivoit dans la LIII. Olympiade, Aristarque dans la CLVI. & Zenodote vivoit du tems d'Alexandre, mort dans la CXIV. Olympiade. Voici l'Histoire des Ouvrages d'Homere, telle que Ma-

dame Dacier la raconte dans la Préface de sa Traduction de l'Iliade. Selon elle, Lycurgue apporta les Poëmes d'Homere complets, d'Ionie à Lacedemone; mais les Athéniens ne les eurent entiers, que du tems de Pisistrate, lequel en ramassa les parties détachées, qui couroient dans la Grece, & les fit mettre en ordre par son Fils Hipparque. Cette Edition eut cours pendant plus de soixante Olympiades, jusqu'au tems d'Alexandre, qui la fit revoir par les Philosophes Anaxandre & Callisthene. Il consulta même en

dit-il, à ce travail; de sorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'Antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets & en bon ordre que l'Iliade & l'Odyssée. Ainsi voilà plus de vingt beuveës que Monsieur Perrault a faites sur le seul passage d'Elie. Cependant c'est sur ce passage qu'il fonde toutes les absurditez qu'il dit d'Homere, (14) prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs Livres de Poëtique qui, du consentement de tous les habiles gens, ayt esté fait en nostre langue; c'est à sçavoir, le Traité du Poëme Epique du Pere le Bossu, & où ce sçavant Religieux fait si bien voir l'unité, la beauté, & l'admirable construction des Poëmes de l'Iliade, de l'Odyssée, & de l'Eneïde.

R E M A R Q U E S.

beaucoup de choses Aristote; il fut présent aux Conférences des deux autres Philosophes, & copia de sa main l'Ouvrage entier, selon leurs corrections. Après la mort d'Alexandre, & du tems du premier Ptolémée, Zénodote d'Ephèse revit encore les Ouvrages d'Homere. Enfin sous Ptolémée Philométor, Aristarque en fit une nouvelle Edition sur celles de Pisistrate, d'Alexandre, & de Zénodote; & sur la confrontation des différentes Copies, qu'il put ramasser. C'est, à ce que l'on croit, sur l'Edition d'Aristarque, qu'ont été faites les Copies, qui sont venues jusqu'à nous. Madame Dacier blâme ce Grammairien, d'avoir adopté les corrections, que Zénodote avoit faites de son chef, & d'avoir supprimé des Vers, qui devoient se trouver dans les Ouvrages d'Homere. De tout ce qu'on vient de voir, on peut conclure, qu'il n'est pas facile de se persuader, qu'il n'y a

point d'Ouvrages de l'Antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets & en bon ordre que l'Iliade & l'Odyssée.

(14) prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs Livres de Poëtique, &c.]

L'ABBE' prouve, à ce qu'il prétend, par l'autorité d'Elie, qu'Homere n'avoit jamais composé l'Iliade & l'Odyssée, que par morceaux, & sans unité de dessein; & que ce fut Pisistrate, qui de ces morceaux détachés, qu'il arrangea, fit les deux Poëmes de l'Iliade & de l'Odyssée.

LE CHEVALIER s'écrie là-dessus: „ Comment l'entendoit donc le „ P. Le Bossu, qui a écrit du Poëme „ Epique? A voir le respect avec „ lequel ce bon Religieux parle „ de la construction de la Fable „ de l'Iliade; il semble qu'il fasse „ un commentaire sur l'Ecriture „ re-Sainte. Que de chimères „ ce bon Père s'est imaginées! „ Car je ne doute point qu'Elie „ n'ait dit vrai. L'ABBE'

Monfieur Perrault fans fe donner la peine de réfuter toutes les chofes folides que ce Pere a écrites fur ce fujet, fe contente de le traiter d'homme à chimeres & à vifions creufes. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un Auteur approuvé de tout le monde: lui qui trouve fi mauvais que je me fois moqué de Chapelain & de Cotin, c'eft-à-dire, de deux Auteurs univerfellement décriez. Ne fe fouvient-il point que le Pere le Boffu eft un Auteur moderne, & un Auteur moderne excellent? Affeurement il s'en fouvient, & c'eft vraifemblablement ce qui le lui rend infupportable. Car (15) ce n'eft pas fimplemēt aux Anciens qu'en veut Monfieur Perrault; c'eft à tout ce qu'il y a jamais eu d'Ecrivains d'un merite élevé dans tous les fiecles, & même dans le nôtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui eftoit poffible, fur le thronne

R E M A R Q U E S.

n'applaudit point à cette faillie du CHEVALIER. M. Perrault avoit averti dans la Préface du II. Tome de fon *Parallele*, qu'il ne fe rendoit refponfable, que de ce que L'ABBE' difoit, & nullement de ce que LE CHEVALIER pouvoit dire. Le même avertiffement eft répété dans la Préface du III. Tome, en ces termes: *Je ne me rends refponfable que des chofes que dit L'ABBE', & non pas de tout ce qu'il plaît au CHEVALIER de dire pour fe réjouir; car quoiqu'il n'avance rien qui ne foit foutenable, il lui arrive quelquefois d'outrer un peu la matière. S'il eft vrai, comme L'ABBE' croit l'avoir prouvé, que la Fable de l'Iliade eft fans deffein & mal construite, LE CHEVALIER a-t-il tort de traiter de chimères les raifons, par lesquelles*

le P. LE BOSSU fait bien voir, felon nôtre Auteur, l'unité, la beauté, & l'admirable construction du Poëme de l'ILIADE. Difons la vérité. Le P. Le Boffu pouvoit montrer fans peine, que l'*Eneïde*, à tout prendre, eft un Poëme bien construit. Il pouvoit encore fe hafarder à dire la même chofe de l'*Odyffée*. Mais pour l'*Iliade*, c'eft par d'autres endroits qu'il la falloit vanter.

(15) ce n'eft pas fimplemēt aux Anciens &c.] Les reproches contenus dans cette Phrafe & les deux, qui la fuivent, ont-ils pu couler de la plume d'un ami de la vérité, tel que M. Despréaux faifoit profeflion de l'être? On ne trouvera rien dans les quatre Tomes du *Parallele des Anciens & des Modernes*, qui puiſſe y fervir de fondement.

des belles Lettres ses chers amis les Auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux. C'est dans cette veuë (16) qu'en son dernier Dialogue il a fait cette belle apologie de Chapelain, Poëte à la vérité un peu dur dans ses expressions, & dont il ne fait point, dit-il, son Heros; mais (17) qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homere & que Virgile, & qu'il met du moins en même rang que le Tasse, (18) affectant de parler de la Jerusalem delivrée & de la Pucelle, comme de deux Ouvra-

R E M A R Q U E S.

(16) qu'en son dernier Dialogue, il a fait cette belle apologie de Chapelain,] PARALLELE de Perrault, Tome III. publié en 1692. Il en parut un quatrième Volume en 1696. BROSS.

A l'égard de cette Apologie de Chapelain, dont parle nôtre Auteur, voïés-en l'essentiel rapporté (Tome II.) dans la Rem. 5. sur la Lettre de Perrault.

Et pour ce qui concerne Cozin, voïés Ibid. Remarque 6.

(17) qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homere & que Virgile,] C'est ce que M. Perrault n'a dit, ni fait entendre nulle part. Il s'est contenté de dire, Tome III. p. 146. qu'il n'a remarqué aucun défaut dans Homere ni dans Virgile, que l'on puisse trouver dans les Modernes, parce que la politesse & le bon goût, qui se sont perfectionnés avec le tems, ont rendu insupportables une infinité de choses, que l'on souffroit, & que l'on louoit même dans les Ouvrages des Anciens.

(18) affectant de parler de la Jerusalem delivrée & de la Pucelle, &c.] M. Perrault, ibid. p. 147. nomme la Jerusalem delivrée, & quelques Poëmes François, comme exemts des dé-

fauts, qu'il a repris dans l'Iliade, dans l'Odyssée & dans l'Eneïde. Mais il s'en faut bien, qu'il prétende que ces Ouvrages Modernes soient supérieurs aux Anciens. LE PRESIDENT dit à L'ABBE' p. 150.

“ En un mot, vous conclusés que
 „ Le Tasse, que Chapelain, que
 „ Desmarêts, que le P. Le Moine
 „ & Scuderi, sont de meilleurs
 „ Poëtes que Virgile & Homere;
 „ & que la Jerusalem delivrée,
 „ la Pucelle, le Clovis, le
 „ Saint Louis & l'Alaric, valent
 „ mieux que l'Iliade & l'Eneïde.
 „ L'ABBE'. Dieu me garde de
 „ dire jamais pareille chose. . . .
 „ . . . Je conviens qu'Homere &
 „ Virgile peuvent être regardés
 „ comme deux Génies supérieurs
 „ à tous ceux, qui ont composé
 „ des Poëmes Epïques. Je conviens
 „ encore, que l'Eneïde est,
 „ à tout prendre, le meilleur
 „ Poëme en son espèce; mais
 „ pour l'Iliade & l'Odyssée, je ne
 „ puis souscrire à tous les éloges
 „ qu'on leur donne. LE
 „ PRESIDENT conclut de l'aveu,
 „ que L'ABBE' vient de faire en
 „ faveur de Virgile, qu'ils doivent
 „ tous demeurer d'accord,
 „ que les Modernes n'égalent
 „ pas les Anciens en fait de Poë-

ges modernes, qui ont la même cause à soutenir contre les Poèmes anciens.

(19) Que s'il louë en quelques endroits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille, & s'il les met au-dessus de tous les Anciens; Qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, & pour rendre plus complet le triomphe de Monsieur Quinaut, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux; & qui est, dit-il, en propres termes, *le plus grand Poëte que la France ait jamais eu pour le Lyrique, &c.*

REMARQUES.

„ *se.* Point du tout, répond
 „ l'ABBE'. Le Poëme Epique ne
 „ comprend pas toute la Poësie,
 „ & supposé que les Modernes
 „ fussent inférieurs aux An-
 „ ciens, dans ce genre d'Ou-
 „ vrage, ils pourroient les sur-
 „ passer dans tous les autres, ..
 „ . . . mais malgré l'aveu, que
 „ j'ai fait, de la supériorité de
 „ Virgile & de son Eneïde, je
 „ ne conviens pas que les Mo-
 „ dernes le cèdent absolument
 „ aux Anciens, en ce qui re-
 „ garde le Poëme Epique
 „ . . . Virgile a pu faire un Poë-
 „ me Epique plus excellent que
 „ tous les Poëtes, qui l'ont sui-
 „ vi; & il peut en même-tems
 „ avoir moins su toutes les Rè-
 „ gles du Poëme Epique; ce qui
 „ me suffit, mon Problème con-
 „ sistant uniquement en cette
 „ proposition, que tous les Arts
 „ ont été porté dans nôtre Siè-
 „ cle à un plus haut degré de
 „ perfection, que celui où ils
 „ étoient parmi les Anciens,
 „ parce que le tems a découvert
 „ plusieurs secrets dans tous les
 „ Arts, qui joints à ceux que
 „ les Anciens nous ont laissés,
 „ les ont rendus plus accomplis;
 „ l'Art n'étant autre chose, se-

„ lon Aristote même, qu'un
 „ amas de préceptes pour bien
 „ faire l'Ouvrage qu'il a pour
 „ objet, . . . Ce que l'ABBE' dit-là,
 „ M. Perrault le répète en vingt
 „ endroits, tant dans ses Préfaces,
 „ que dans le cours de son Ou-
 „ vrage: & s'il s'en étoit tenu
 „ par tout à faire voir, que les
 „ Modernes ont, en général, cette
 „ sorte de supériorité sur les An-
 „ ciens, je doute, comme je crois
 „ l'avoir dit ailleurs, qu'on eût
 „ pu lui rien opposer de raisonna-
 „ ble. Il s'est perdu par les menus
 „ détails, dans lesquels il s'est jet-
 „ té, quoiqu'il ne laisse d'avoir
 „ raison en bien des choses.

(19) *Que s'il louë en quelques
 endroits Malherbe, Racan, Mo-
 liere, & Corneille, . . . ce n'est
 que . . . pour rendre plus complet le
 triomphe de Monsieur Quinaut, qu'il
 met beaucoup au-dessus d'eux;]*
 QUINAUT étoit, selon le goût de
 M. Perrault, un très-grand Poë-
 te, & le Public tous les jours
 confirme de plus en plus le ju-
 gement, que cet Académicien en
 avoit porté. Voiés-le (Tome II.)
 dans sa Lett. N. X. & Rem. 23.
 Voiés ibid. N. XVIII. vers la
 fin, & Rem. 43. M. Perrault
 n'a jamais eu dessein de mettre

pour le Dramatique? Je ne veux point ici offenser la memoire de Monsieur Quinaut, qui malgré tous nos demêlez Poëtiques, est mort mon Ami. Il avoit, je l'avouë, beaucoup d'esprit, & un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant. Mais ces vers n'estoient pas d'une grande force, ni d'une grande elevation; & c'estoit leur foiblesse mesme qui les rendoit d'autant plus propres pour le Musicien, auquel ils doivent leur principale gloire: puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les Opera qui soient recherchez. Encore est-il bon que les notes de Musique les accompagnent. Car pour (20) les autres pieces de Theatre qu'il a faites en fort grand nombre, il y a long-temps qu'on ne les jouë plus, & on ne se souvient pas mesme qu'elles ayent esté faites.

Du reste, il est certain que Monsieur Quinaut estoit un tres-honneste homme, & si modeste, que je suis persuadé que (21) s'il estoit encore en vie, il ne seroit gueres moins choqué des loüanges outrées que lui donne ici Monsieur Perrault, que des traits qui sont contre luy dans mes Satires. Mais

R E M A R Q U E S.

Quinaut au-dessus de *Corneille* & de *Molière*, & moins encore au-dessus de *Malherbe* & de *Racan*, avec lesquels il n'avoit rien de commun.

(20) *les autres pieces de Theatre*] Elles sont imprimées en deux Volumes, & *Quinaut* les avoit faites avant ses *Opera*. BROSS.

Les Oeuvres de ce Poëte ont depuis été recueillies en cinq volumes in-12. M. *Despréaux* est encore ici, comme il l'a toujours été par tout, extrêmement outré sur le comte de *Quinaut*. Voyés ce qu'on peut lui répon-

dre, dans les *Remarques* sur les Vers 192. 193. 196. & 198. du V. Chant du *Lutrin*. Voyés encore, Tome II. *Poësies Diverses*, XV. *Remarque 6.*

(21) *s'il estoit encore en vie, il ne seroit gueres moins choqué des loüanges outrées que lui donne ici Monsieur Perrault, &c.*] *Longepierre* fit imprimer en 1687. un *Discours sur les Anciens*, dans lequel il réfute, ou croit réfuter pied à pied le Poëme de M. *Perrault*, intitulé, *Le Siecle de Louis le Grand*. A propos des loüanges données dans ce Poëme à nos *Avocats*, *Longepierre* leur dit

pour revenir à Homere on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette Remarque, je fasse encore voir ici cinq énormes béveuës que nostre Censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand Poëte.

La premiere est à la page 72. où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique, écrit, dit-il, (22) dans le quatrième Livre de l'Iliade, que (23) Menelas avoit les talons à l'extrémité des jambes. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit tres-sensé & tres-naturel d'Homere, où le Poëte, à propos du sang qui sortoit de la blessure de Menelas, ayant apporté la comparaison de l'yvoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre, (24) *De mesme*, dit-il, *Menelas, ta cuisse & ta jambe, jusqu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de ton sang.*

Τοιοί τοι Μενέλαε, μιάνην αίματι μεροῖ
Εὐφύεις, κνήμαί τε ἠδὲ σφυροὶ κάλ' ὑπέπερθε.

*Talia tibi, Menelae, fœdata sunt cruore femora
Solida, tibiæ, talique pulchri infra.*

Est - ce là dire anatomiquement que Menelas

R E M A R Q U E S.

obligeamment, qu'il les estime trop, pour n'être pas sur qu'ils rougissent en secret, de ce qu'on les met dans une balance égale avec DEMOSTHENE & CICERON.

(22) dans le quatrième Livre de l'Iliade,] Vers 146. DESP.

(23) Menelas avoit les talons à l'extrémité des jambes.] Voici les termes du III. T. du Parallele. p. 72. C'est l'ABBE', qui parle. Ne trouvez - vous point encore qu'Homere a montré sa Science (en Anatomie) quand il a dit que les talons de Menelas étoient à l'extrémité de ses jambes.

(24) *De mesme, dit-il, Menelas, &c.*] Madame Dacier, qui s'attache par tout à parer son cher Homere, a traduit ce Passage dans le même goût, mais moins exactement que M. DESPRE'AUX. *Telles parurent alors, divin Menelas, vos jambes, quand on les vit teintes de ce beau sang jusques sur vos pieds.* Et dans une Remarque, elle reproche à M. Perrault, d'avoir rendu cet endroit ridicule en le traduisant mal. M. Perrault, comme on a vu dans la Remarque précédente, s'est contenté de l'indi-

avoit les talons à l'extrémité des jambes? Et le Censeur est-il excusable de n'avoir pas au moins veu dans la version Latine, que l'adverbe *infra* ne se construisoit pas avec *talus*, mais avec *frædata sunt*? Si Monsieur Perrault veut voir de ces ridicules observations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feüilleter l'Iliade: il faut qu'il relise la Pucelle. C'est là qu'il en pourra trouver un bon nombre, & entr'autres celle-ci, où son cher Monsieur Chapelain met au rang des agrémens de la belle Agnés, qu'elle avoit les doigts inégaux: ce qu'il exprime en ces jolis termes.

*On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches
Sortir à découvert deux mains longues & blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds & menus,
Imitent l'embompoint des bras ronds & charnus.*

La seconde béveüe est (25) à la page suivante, où nôtre Censeur accuse Homere de n'avoir point sçû les Arts. Et cela: pour avoir dit (26) dans le troisieme de l'Odyssée, que le Fondeur, que Nestor

R E M A R Q U E S.

quer sans le traduire. M. Despréaux & Madame Dacier donnent, sans contredit, à leurs Traductions, le tour qu'il leur falloit donner. Mais il n'en est pas moins vrai, que les termes d'Homere pris à la rigueur, & rendus littéralement, offrent-là l'espèce de description anatomique, que M. Perrault reprend.

(25) à la page suivante,] C'est quatre pages plus loin, à la p. 76. que l'ABBE' dit: "Nestor", envoie querir un fondeur pour dorer les cornes d'un bœuf, qu'il vouloit sacrifier. L'Ouvrier apporte ses enclumes, ses marteaux & ses tenailles; & Nestor lui donna l'or dont

, il dora les cornes du bœuf. LE CHEVALIER. On dit, qu'Homere favoit toutes choses, & qu'il est le Père de tous les Arts; mais assurément, il ne favoit pas dorer. A-t-on besoin pour cela d'enclumes, de marteaux & de tenailles. L'ABBE'. Rien n'est moins vrai, qu'Homere ait su les Arts, ou du moins qu'il les ait su mieux que le commun du monde. Cet endroit commence à me le faire voir.

(26) dans le troisieme de l'Odyssée,] Vers 425. & suivans. DESP.

Voici de quelle manière Madame Dacier traduit l'endroit

fit venir pour dorer les cornes du Taureau qu'il vouloit sacrifier, vint avec son enclume, son marteau, & ses tenailles. A-t-on besoin, dit Monsieur Perrault d'enclume ni de marteau pour dorer? Il est bon premierement de luy apprendre, qu'il n'est point parlé là d'un Fondeur, mais (27) d'un Forgeron; & que ce Forgeron, (28) qui estoit en mesme

REMARQUES.

dont il s'agit ici. *Le Doreur vint aussi en même-tems portant lui-même les instrumens de son Art, l'enclume, le marteau & les tenailles, dont il se servoit à travailler l'or. . . Nestor fournit l'or au Doreur, qui le réduisant en feuilles, en revêtit les cornes de la genisse.* Ces mots: *qui le réduisant en feuilles*, ne sont point dans le Grec; mais Madame Dacier les a trouvés propres à faire tomber la critique de M. Perrault. La

Traduction Littérale Latine, dit simplement: *senex autem eques Nestor aurum dedit: ille vero bovis cornibus circumfudit aptans*, le Participe Grec ἀσκήσας, auquel aptans répond, eût été, je crois, mieux rendu par ornans, que le sens amène ici naturellement. C'est ce véritable sens, que Salomon Certon a suivi dans sa Traduction de l'*Odyssée*, imprimée à Paris in 8°. en 1615. en disant:

*Nestor l'or reluisant fournit suffisamment
Et l'Orfevre enrichit les cornes proprement.*

On voit qu'*enrichit* rend la force du Participe Grec; & que par l'Adverbe *proprement*, le Traducteur s'est efforcé d'exprimer en quelque sorte le sens de *circumfudit*.

(27) d'un Forgeron;] Καλκεύς.
DESP.

Ce mot ne signifie point proprement un Forgeron, mais un Ouvrier en cuivre, un Chaudronnier. HOMERE ne s'en sert qu'en second, & comme d'une sorte de terme générique, dans le Vers 432. Mais dans le Vers 425. il a caractérisé l'espèce d'Ouvrier, dont il s'agit ici, par le propre nom de son Art, en l'appellant χρυσόχοος, aurificem, Orfevre, Ouvrier en or. Au reste, M. Perrault a tort d'ame-

ner un Fondeur en cet endroit; & Madame Dacier a pu, comme Certon l'avoit fait avant elle, traduire χρυσόχοος pour Doreur, quoiqu'à la rigueur ce mot Grec puisse aussi signifier un Fondeur, & même un Batteur d'or, & ne faire attention qu'à la valeur de ses racines χρυσός or, & χέω fundo, fondre, répandre, verser, étendre.

(28) qui estoit en mesme temps & le Fondeur & le Batteur d'or &c.] M. Despréaux se prévaut ici de toute l'étendue, que l'on peut donner à la signification du mot χρυσόχοος. Mais quand il ajoute ensuite, que cet Ouvrier ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour

temps & le Fondeur & le Batteur d'or de (29) la ville de Pyle, ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer; & que c'est pour cela qu'il avoit apporté ses instrumens, comme le Poëte le dit en propres termes, οἷσιν τε χρυσὸν εἰργάζετο, ἢν-

REMARQUES.

battre l'or dont il les devoit dorer; c'est ce qui peut se présumer des outils, que cet Ouvrier apporte avec lui. Mais c'est ce qui ne suit nullement de la narration d'*Homère*. On peut même inférer de ces termes; *bovis cornibus circumfudit aptans*, que l'or fourni par *Nestor*, étoit tout prêt à mettre en œuvre, & que le Doreur ne fit que le plier, que l'ajuster autour des cornes du bœuf, *circumfudit*, dont il lui fit prendre la forme, *aptans*, ou si le *Participle Grec* doit être rendu par *ornans*, comme je le crois, il faudra dire, que le Doreur orna les cornes du bœuf de cet or, en le pliant autour. On voit par-là, qu'il ne s'agissoit pas de le réduire en feuilles. Aussi le Poëte n'en dit il rien. Si l'on veut faire attention à la suite de toute la narration, on verra que l'Ouvrier appelé dans le moment, que *Nestor* vouloit offrir un sacrifice, ne devoit pas avoir assés de tems pour réduire en feuilles, propres à dorer, les plaques d'or que *Nestor* lui fournissoit. Cette circonstance du manque de tems, a pu faire penser à *M. Perrault*, que *Nestor* fournit l'or tout en feuilles, que par conséquent l'Ouvrier n'avoit que faire de marteau, d'enclume ni de tenailles, & qu'*Homère*, en les lui faisant appor-

ter, donnoit lieu de croire, qu'il ignoroit l'art de dorer. D'un autre côté, la même narration d'*Homère* fait voir, que *M. Despréaux* & *Madame Dacier*, qui dans une *Remarque* répète tout ce qu'il dit ici, jusqu'aux injures, défendent mal le Poëte Grec, contre la critique de *M. Perrault*. Je ne doute pas que cette Critique ne soit fautive, & je crois qu'il s'agit ici d'une manière de dorer toute différente de la nôtre. L'Ouvrier n'avoit pas assés de tems, pour réduire de l'or en feuilles; mais il en avoit assés pour courber à coups de marteau, sur son enclume, les plaques d'or, que *Nestor* lui donnoit, & pour les mettre en état d'envelopper les cornes de la victime. C'est au moins ce que j'imagine en lisant le récit d'*Homère*. Si l'on veut l'entendre autrement, il faut de toute nécessité, se ranger du côté de *M. Perrault*, & convenir qu'*Homère* ne savoit pas comment il falloit s'y prendre pour dorer. Au reste, la chose est en elle-même si frivole, que j'ai quelque regret qu'elle m'ait arrêté si longtemps.

(29) CHANG. la ville de Pyle,] Editions de 1694. & de 1701. la petite ville de Pyle. Bross.

Instrumenta quibus aurum (30) *elaborabat.* (31) Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avoit pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume. Aussi celle qu'il apporta estoit - elle si petite, qu'Homere assure (32) qu'il la tenoit entre ses mains. Ainsi on voit qu'Homere a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment justifierons-nous Monsieur Perrault, cet homme d'un si grand goût, & si habile en toute sorte d'arts, (33) ainsi qu'il s'en vante lui-même dans la Lettre qu'il m'a écrite; comment, dis-je, l'excuserons-nous d'estre encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer, ne sont que de l'or extrêmement battu?

La troisième bévue est encore plus ridicule. Elle est (34) à la même page, où (35) il traite notre Poëte de grossier, d'avoir fait dire à Ulysse par la Princesse Nausicaa, (36) dans l'Odyssée (37) qu'elle n'approuvoit point qu'une fille couchast avec un hom-

REMARKES.

(30) CHANG. *elaborabat.*] Il y a *fabricabat* dans les Editions de 1694. & de 1701. *Elaborabat* qu'on lit ici depuis l'Edition de 1713. rend la véritable signification du Verbe Grec *εἰργάζετο*, & *faciebat*, que la Traduction Latine emploie, est encore plus impropre que *fabricabat*.

(31) Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or] HOMERE dit en propres termes, que Nestor le fournit. Voirs Remarque 27.

(32) CHANG. *qu'il la tenoit entre ses mains.*] EDIT. de 1694. *qu'il la tenoit à la main.* BROSS.

(33) *ainsi qu'il s'en vante lui-même*] C'est de la manière la plus modeste. Voirs, Tome II. Lett. de Perr. N. XIV. & Rem. 31.

(34) à la même page,] C'est à la page 79. BROSS.

(35) *il traite notre Poëte de grossier,*] Dans toute la suite de l'endroit, que M. Despréaux va citer, M. Perrault se contente de rapporter les choses nuëment, sans y joindre aucune qualification. A l'égard de ce qui fait ici l'objet de la censure de notre Auteur, il n'y a dans le *Parallele* uniquement que les paroles, qu'il copie. Elles n'y sont suivies d'aucune réflexion. Voirs les Remarques 37. & 38.

(36) Liv. Z. (VI.) Vers 288. DESP.

(37) *qu'elle n'approuvoit point &c.*] Salomon Certon paroît avoir entendu cet endroit d'Homere de la même manière que M. Per-

me, avant que de l'avoir épousé. Si le mot Grec qu'il explique de la sorte, vouloit dire en cet endroit *coucher*, la chose feroit encore bien plus ridicule que ne dit nostre Critique, puisque ce mot est joint en cet endroit à un pluriel; & qu'ainsi la Princesse Nausicaa diroit, (38) qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes, avant que d'estre mariée. Cependant c'est une chose tres-honnête & pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulyffe. Car dans le dessein qu'elle a de l'introduire à la Cour du Roy son pere, elle luy fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choses; mais qu'il ne faut pas qu'on la voye entrer avec luy dans la Ville, à cause des (39) Phéaques, peuple fort médisant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais discours: ajoûtant qu'elle n'approuveroit pas elle-mesme la conduite d'une fille, qui, sans le congé de son pere & de sa mere, frequenteroit des hommes avant que d'estre mariée. C'est ainsi que tous

REMARQUES.

vault; mais il le rend honnêtement par ces Vers.

Et je condamnerois moy-mesme la premiere

La Fille, qui, vivans & son pere & sa mere,

Voudroit se marier contre leur volonté,

*Sans attendre le jour de * sa solemnité.*

* Il semble qu'il faut, la.

(38) qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes, &c.] Voici la Traduction Latine de cet endroit. *Atque alii succenserem, quacumque salia faceret, que invitis charis patre & matre viventibus, viris misceretur, priusquam nuptiæ advenissent.* Ce que Madame Dacier rend ainsi: car moi-même, je ne pardonnerois pas à une autre fille, qui en useroit ainsi, & qui, sans l'aveu de son Pere & de sa mere, paroîtroit avec un homme avant qu'on d'estre mariée à la face des Au-

tels. Ces mots, à la face des Autels, ne font point dans le Grec. Dans la Remarque, Madame Dacier traite M. Perrault avec sa hauteur ordinaire. Elle l'accuse d'avoir été assez imprudent pour traiter HOMERE de grossier, & qualifie sa faute de la plus insigne bêtise qui ait jamais été faite, & qui marque la plus parfaite ignorance. C'est-là le ton des Défenseurs de l'Antiquité. Voies Remarque 35.

(39) CHANG. Phéaques,] EDITION de 1694. Phéaciens. BROSS,

Les Interprètes ont expliqué en cet endroit les mots, *ἀνδράσι μίσγασθαι*, *misceri hominibus*; y en ayant même qui ont mis à la marge du texte Grec, pour prévenir les Perraults, *Gardez-vous bien de croire que μίσγασθαι en cet endroit veuille dire coucher*. En effet, ce mot est presque employé par tout dans l'Iliade, & dans l'Odyssée, pour dire fréquenter; & il ne veut dire coucher avec quelqu'un, que lors que la suite naturelle du discours, quelque autre mot qu'on y joint, & la qualité de la personne qui parle, ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette signification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une Princesse aussi sage & aussi honnête qu'est représentée Nausicaa.

Ajoutez l'étrange absurdité qui s'ensuivroit de son discours, s'il pouvoit être pris ici dans ce sens: puisqu'elle conviendrait en quelque sorte, par son raisonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en est de même de *μίσγασθαι* en Grec, des mots *cognoscere* & *commisceri* dans le langage de l'Écriture; qui ne signifient d'eux-mêmes que *connoître*, & *se mêler*, & qui ne veulent dire figurément *coucher*, que selon l'endroit où on les applique: si bien que toute la grossièreté prétendue du mot d'Homère appartient entièrement à notre Censeur, qui fait tout ce qu'il touche, & qui n'attaque les Auteurs anciens que sur des interprétations fausses qu'il se forge à sa fantaisie, sans sçavoir leur langue, & que personne ne leur a jamais données.

La quatrième bévue est aussi sur un passage de l'Odyssée. Eumée, (40) dans le quinzième Livre

REMARQUES.

(40) CHANG. dans le quinzième Livre] Dans toutes les Editions ou avoit mis neuvième, mais c'est par erreur. BROSS. L'Édition de 1713. porte en marge: Liv. O. Vers 403. La

de ce Poëme, raconte qu'il est né dans (41) une petite Isle appelée Syros, qui est au couchant de l'Isle d'Ortygie. Ce qu'il explique par ces mots,

Ὀρτυγίας καθ' ὑπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἡελίοιο.

Ortygiâ desuper, quâ parte sunt conversiones Solis.

petite Isle située au-dessus de l'Isle d'Ortygie, du côté

R E M A R Q U E S.

Citation du Vers est juste. Elle a servi de guide à M. Broffette. Je ne vois donc pas pourquoi l'on a mis *neuvième* dans le texte de l'*Edition* de 1740. en remettant en marge la Citation de l'*Edition* de 1713.

(41) *une petite Isle appelée Syros, qui est au couchant de l'Isle d'Ortygie.*] SYROS, Isle de l'Archipel, du nombre des Cyclades. Ortygie (autre) Cyclade, nommée depuis *Delos*. DESP.

L'ABBE' dit, p. 90. " qu'Eu-
 ,, mée, dans un récit, qu'il fait,
 ,, parle d'une Ile nommée Sy-
 ,, rie qu'il dit être sous le Tro-
 ,, pique. Cependant elle est dans
 ,, la Mer Méditerranée, & par
 ,, conséquent éloignée du Tro-
 ,, pique de plus de trois cens
 ,, lieues. LE PRE'SIDENT.
 ,, Le texte porte, que dans cette
 ,, Ile se voient les conversions
 ,, du Soleil, & les Interprètes
 ,, assurent, que cela ne signifie
 ,, autre chose, sinon, que dans
 ,, cette Ile, il y avoit un Ca-
 ,, dran, où l'on voïoit les tours
 ,, & retours du Soleil, par le
 ,, moïen des Tropiques qui y
 ,, étoient marqués. L'ABBE' . . .
 ,, Cette interprétation . . . est . . .
 ,, tirée par les cheveux . . . Si
 ,, Homère avoit voulu parler de
 ,, ce Cadran, il n'auroit pas
 ,, manqué de le décrire; mais
 ,, ce qui ne reçoit point de ré-

,, ponse, c'est que *Phéécide*,
 ,, l'Auteur de ce Cadran, com-
 ,, me le dit *Diogene Laërce*, dans
 ,, la vie de ce Philosophe, n'est
 ,, venu au monde, que plus de
 ,, trois cens ans après *Homère*.
 ,, Ainsi la bizarre explication,
 ,, que vous apportés, ne peut
 ,, servir à autre chose qu'à faire
 ,, voir jusqu'où vont les efforts
 ,, des Interprètes, pour justifier
 ,, les Auteurs sur lesquels ils tra-
 ,, vaillent . . .

M. Huet répond parfaitement bien à toute cette Critique, & ce qu'il dit fait voir, que M. Despréaux n'a pas bien entendu le passage, dont il s'agit. Voici ce que le Savant Prélat dit à M. Perrault " Vous daubés *Ho-
 ,, mère*, parce qu'il a placé, di-
 ,, tes-vous, l'Isle de Syrie sous
 ,, le Tropic. S'il a fait cette
 ,, faute, elle est assurément
 ,, grossière; & ceux qui ont
 ,, loué son savoir exact dans la
 ,, Géographie, ont donc été des
 ,, ignorans. Mais s'il a parlé
 ,, très-correctement & très-véri-
 ,, tablement, quelle prise don-
 ,, nés-vous vous-même sur votre
 ,, Ouvrage, aux Partisans de
 ,, l'Antiquité? Il est certain
 ,, premièrement, que de repro-
 ,, cher à *Homère*, qu'il ait igno-
 ,, ré la situation d'une des Cycla-
 ,, des, telle qu'étoit l'Isle dont
 ,, il s'agit, si connus alors, si

que le Soleil se couche. Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interpretes l'expliquent de la sorte, & Eustathius mesme apporte des exemples, où il fait voir que le verbe *τρέπιαξ*, d'où vient *τρογπαί*, est employé dans Homere pour dire que le So-

REMARKES.

„ fréquentées, & si voisines de
 „ son país ; c'est comme qui ré-
 „ procheroit à M. Chapelain d'a-
 „ voir ignoré la situation de
 „ Bourges ou de Bordeaux. Mais
 „ si vous vous étiez donné la pei-
 „ ne de consulter ce passage dans
 „ sa source, vous auriez vu,
 „ qu'Homere a parfaitement dé-
 „ signé la situation de cette Ile,
 „ en faisant dire à Eumée dans
 „ Itaque, que l'Ile de Syrie est
 „ au-delà de Délos ; car elle en
 „ est voisine du côté du Levant,
 „ & Ithaque est au Couchant.
 „ Pousserés-vous vôtre accusa-
 „ tion jusqu'à dire, qu'Homere
 „ a mis aussi Délos sous le Tro-
 „ pique, comme il a du nécessai-
 „ rement faire, si l'Ile de
 „ Syrie qui lui étoit voisine,
 „ étoit placée sous ce cercle.
 „ L'Ile de Délos étoit alors
 „ connue dans toute la Mer
 „ Egée, dans toute la Gre-
 „ ce, & dans toute les Côtes
 „ de l'Asie Mineure, comme
 „ le Pont-neuf l'est à Paris.
 „ D'ailleurs les termes d'Homere,
 „ *ὅτι τρογπαί ἡελίοιο*, où sont
 „ les conversions du Soleil, ne
 „ signifient nullement ce que
 „ vous prétendés, savoir qu'elle
 „ est située sous le Tropicque. Si
 „ Homere avoit eu cette pensée,
 „ il auroit dit, où est la conver-
 „ sion du Soleil, & non pas, où
 „ sont les conversions du Soleil. A
 „ moins que vous disiez qu'Ho-
 „ mere a entendu qu'elle est sous
 „ les deux Tropicques : ce que

„ je crois que vous ne dirés pas.
 „ Il est vrai, que Laërce dit,
 „ qu'on voïoit dans cette Ile un
 „ Héliotrope fait par Phérécyde,
 „ plus récent qu'Homere. C'étoit
 „ une machine, qui montrait
 „ les Solstices par l'ombre d'un
 „ Stile. Or, il pourroit bien y
 „ en avoir eu un plus ancien
 „ que celui de Phérécyde; ou peut-
 „ être Phérécyde ne fit-il que ré-
 „ tablir ou perfectionner l'an-
 „ cien, & mérita par-là d'en
 „ être cru l'Auteur. Ces Hélio-
 „ tropes étoient en usage dans la
 „ Palestine, & chés les Juifs :
 „ témoin celui du Roi Achaz,
 „ Père d'Ezéchias. J'ay montré
 „ dans mon petit Livre du Para-
 „ dis terrestre, que dès le tems
 „ des Juges d'Israël, on voïoit
 „ dans ces contrées des Para-
 „ pegmes & des Colonnes As-
 „ tronomiques, dressées par les
 „ Chananéens. Or les Phéni-
 „ ciens trafiquoient fort fré-
 „ quemment dans les Iles de la
 „ Mer Egée ; d'où l'on peut
 „ conjecturer avec vraisemblan-
 „ ce, que pour l'usage de leur
 „ navigation, ils auroient dres-
 „ sé un Héliotrope dans l'Ile de
 „ Syrie : & il ne faut pas s'é-
 „ tonner, que Phérécyde, qu'on
 „ fait avoir été fort curieux des
 „ Livres & de la Doctrine des
 „ Phéniciens, ait étudié cette
 „ machine, auprès de laquelle
 „ il étoit né, l'ait reformée,
 „ rétablie, & augmentée de telle
 „ sorte, qu'elle ait porté son

leil se couche. Cela est confirmé par (42) Hefychius qui explique le terme de τροπή par celui de δύσεις, mot qui signifie incontestablement le Couchant. Il est vrai qu'il y a (43) un vieux Commentateur, qui a mis dans une petite note, qu'Homere, par ces mots, a voulu aussi marquer, qu'il y avoit dans cette Isle un antre, où l'on faisoit voir les tours ou conversions du Soleil. On ne sçait pas trop bien ce qu'a voulu dire par-là ce Commentateur aussi obscur qu'Homere est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni luy, ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homere ait voulu dire que l'Isle de Syros estoit située sous le Tropicque: & que l'on n'a jamais attaqué ni deffendu ce grand Poëte sur cette erreur; parce qu'on ne la luy a jamais imputée. Le

R E M A R Q U E S.

„ nom; comme il est arrivé,
 „ que des Princes ont donné
 „ leurs noms à des Villes bien
 „ plus anciennes qu'eux, lorsqu'ils les ont rétablies ou embellies. Jugés par tout ceci, Monsieur, de quelle sorte votre critique sera traitée par les Critiques. Les erreurs, où l'on tombe par la démangeaison de reprendre, sont bien moins pardonnables, que celles qui viennent d'inadvertance „

Voies les Remarques 43. 44. & 49.

(42) Hefychius... explique le terme de τροπή par celui de δύσεις,] Je ne vois pas bien quel avantage nôtre Auteur peut tirer ici de l'autorité d'Hefychius. Voici le commencement du passage de cet Auteur. Τροπή, αἱ δύσεις καὶ αἱ μεταβολαί. Ce dernier terme signifie: changemens. Ainsi supposé, qu'Hefychius ait eu des-

sein d'expliquer le τροπή d'Homere, il met ensemble les deux significations qu'on donne à ce mot, dans l'endroit dont il s'agit.

(43) un vieux Commentateur,] Didyme. BROSS.

Voici la Note de cet ancien Scholiaste: Ἐνθα φησὶν ἔστι τὸ ἡλίου σπήλαιον, δι' ἃ σημειῶνται τὰς ἡλίου τροπὰς.

Où l'on dit qu'est l'antre du Soleil, par le moien duquel on observe les changemens du Soleil.

Cette Note est fort peu claire; mais il se pourroit bien que le texte en fut corrompu. Le Commentaire de Didyme est venu jusqu'à nous en fort mauvais ordre. Quoiqu'il en soit, cette Note s'explique fort bien par la conjecture de M. Huet, & fait voir qu'on n'a pas toujours pris le passage d'Homere dans le sens, que M. Despréaux lui donne.

Voies la Remarque 49.

seul Monsieur Perrault qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, (44) ne sçait point le Grec, & qui sçait si peu la Geographie, que dans un de ses Ouvrages (45) il a mis le fleuve de Meandre, & par conséquent la Phrygie & Troye dans la Grece; le seul Monsieur Perrault, dis-je, vient, sur l'idée chimerique qu'il s'est mise dans l'esprit, & peut-être sur quelque miserable note d'un Pédant, accuser un Poëte, regardé par tous les anciens Geographes comme le pere de la Geographie, d'avoir mis l'Isle de Syros, & la Mer Méditerranée, sous le Tropicque, faute qu'un petit Ecolier n'auroit pas faite: & non seulement il l'en accuse, mais (46) il suppose que c'est une chose reconnüe de tout le mon-

REMARKES.

(44) CHANG. ne sçait point le Grec,] Il y a dans les Ed. de 1694. & 1701. ne sçait point de Grec.

(45) il a mis le fleuve de Meandre . . . , dans la Grece,] Le Meandre est un fleuve de Phrygie. DESP.

Dès 1687. Furetière avoit fait le même reproche à M. Perrault, qui s'étoit justifié dans la Préface du I. Tome de son Parallele, lequel parut en 1688. La manière, dont il s'y défend est peu solide, mais elle est ingénieuse. Le Méandre arrose plusieurs Provinces de la partie de l'Asie Mineure, qui fut nommée la Grèce Asiatique. M. Perrault prétend donc, qu'il n'a pas fait plus de faute en disant, que le Méandre est un fleuve de Grèce, que s'il avoit dit avec tout le monde, que Bias, Hérodote, Esopé, & Galien, sont quatre des plus grands Hommes, que la Grèce ait produits. Ils étoient nés tout quatre dans la Grèce Asiatique. Il prétend encore,

qu'on ne pourroit pas dire, que le Méandre est un fleuve de Carie, ou de Lydie, ou de Phrygie, &c. de même qu'on ne pourroit pas dire, que la Seine est un fleuve de Bourgogne, ou de Champagne, ou de Normandie; & que comme on dit, que c'est un fleuve de la France, il a pu dire, que le Méandre est un fleuve de Grèce. Il se trompoit certainement. Quoique le Canada porte le nom de Nouvelle France, on ne pourroit pas dire du fleuve de saint Laurent, que c'est un fleuve de France. Il faudroit l'appeller fleuve de la Nouvelle France. Au reste, M. Perrault convint de sa faute, en corrigeant sa Note dans les Editions de son Poëme, qui suivirent la première. On y lit à la marge, au sujet du Méandre: *Fleuve qui retourne plusieurs fois sur lui-même.*

(46) il suppose que c'est une chose reconnüe de tout le monde,] Voilà le commencement de la Remarque 49.

de, & que les Interpretes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Pherecydés, qui vivoit trois cens ans depuis Homere, avoit fait dans l'Isle de Syros: quoy qu'Eustathius, le seul Commentateur qui a bien entendu Homere, ne dise rien de cette interpretation, qui ne peut avoir été donnée à Homere que (47) par quelque Commentateur de (48) Diogene Laërce, lequel Commentateur je ne connois point. Voilà les belles preuves, par où nostre Censeur prétend faire voir qu'Homere ne sçavoit point les Arts; & qui ne font voir autre chose, sinon, que Monsieur Perrault ne sçait point de Grec;

REMARQUES.

(47) CHANG. par quelque Commentateur de Diogene Laërce, lequel Commentateur je ne connois point.] Les Editions de 1694. & de 1701. portent: par quelque ridicule Commentateur de Diogene Laërce, que je ne connois point.

(48) Diogene Laërce,] Voies Diogene Laërce de l'Edition de M. Ménage, page 76. du texte, & p. 68. des Observations. DESP.

Le Commentateur, que M. Despréaux affecte ici de ne pas connoître, n'est autre que Ménage lui-même, qui, dans l'endroit indiqué, rejette l'explication donnée par Eustathe au vers d'Homere, & suivie par nôtre Auteur. Il adopte l'opinion de M. Huet (ci-dessus Rem. 42.) touchant un Héliotrope dans l'Isle de Syros, plus ancien qu'Homere, & dont Phérécyde n'auroit été que le restaurateur. Il la confirme par le passage de Didyme; & il nous apprend ensuite, de la part de M. Huet, que ce Prélat n'étoit pas l'Auteur de cette conjecture; mais

qu'il l'avoit empruntée de Samuel Bochart dans sa Géographie sacrée, Part. II. Liv. I. Ch. 14.

Madame Dacier traduit ainsi l'endroit d'Homere, dont il s'agit. Au de-là de l'Isle d'Ortygie, est une Ile appelée Syrie: c'est dans cette Ile que se voient les conversions du Soleil. Dans sa Remarque elle dit beaucoup d'injures à M. Perrault, au sujet de sa Critique, & vante la réfutation, que M. Despréaux en a faite. Elle est pourtant fâchée, que ce dernier ne soit pas mieux entré dans le véritable sens d'HOMERE. La première Interpretation d'Eustathe, qu'il a suivie, est fautive. L'Isle de Syros n'étoit point au Couchant, mais au Levant de l'Isle de Delos. C'est ce qu'elle prouve par l'autorité de Bochart, (Chanaan, Liv. I. Ch. 14.) C'est l'endroit auquel Ménage renvoie. Elle appuie cette opinion sur la signification de l'Adverbe *καθ' ἄνωθεν*, qui voulant dire au dessus, ne peut jamais s'entendre du Couchant, mais feu-

(49) qu'il entend médiocrement le Latin, & ne connoît luy-mesme en aucune sorte les Arts.

Il a fait les autres bevûës, pour n'avoir pas entendu le Grec; mais il est tombé dans la cinquième erreur, pour n'avoir pas entendu le Latin. La voici. (50) *Ulysse dans l'Odyssée est*, dit-il, *reconnu par son Chien, qui ne l'avoit point veu depuis vingt ans. Cependant Pline assure que les Chiens ne passent jamais quinze ans.* Monsieur Perrault sur cela fait le procès à Homere, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un Chien vingt ans, Pline assurant que les Chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'est condam-

R E M A R Q U E S.

lement du Levant. Ensuite elle traduit de cette manière la seconde Interprétation d'EUSTATHE. *D'autres expliquent ce passage, en disant, que dans l'Ile de Syros il y avoit un antre, qui marquoit les conversions du Soleil, (c'est-à-dire, les Solstices) & qu'on appelloit l'antre du Soleil pour cette raison; & voilà ce qu'Homere entend par ces mots, où sont les conversions du Soleil.* Cette seconde Interprétation n'est autre, que celle de *Didyme*, rejetée par nôtre Auteur, comme inintelligible. Madame *Dacier* l'explique d'un *Héliotrope*; & ne dit précisément, que ce que *M. Huet* & *Ménage* avoient dit avant elle, avec cette différence, qu'elle donne pour certain, ce qu'ils n'avoient donné que comme conjecture. Elle diffère encore de *M. Huet*, en ce qu'elle veut, que le *Cadran d'Achax* ne fût pas un *Héliotrope*, & qu'il ne servît qu'à marquer les heures. Elle termine sa *Remarque* sans citer ni le *Prélat* ni *Ménage*, pour faire honneur à *M. Dacier*, de

toute l'érudition, qu'elle leur emprunte.

(49) CHANG. *qu'il entend*] Ce qu'il n'étoit pas dans les Editions de 1694. & de 1701. BROSS.

(50) *Ulysse dans l'Odyssée*] Liv. XVII. Vers 300. & suivans. DESP.

Le Passage de *M. Perrault*, que nôtre Auteur rapporte ici, se lit dans le III. Tome du *Parallele*, page 96. C'est L'ABBE' qui parle. LE CHEVALIER reprend (page 97.) "Voilà un grand scandale, Monsieur le Préfident, de voir deux Anciens se contredire de la sorte. On fait bien qu'il faut qu'*Homere* ait raison, comme le plus ancien; cependant je ne laisserois pas de parier pour *Pline*; & je ne trouve point d'inconvénient, qu'*Homere*, qui est mauvais Astronome & mauvais Géographe, ne soit pas fort bon Naturaliste. LE PRÉSIDENT. Tout beau Monsieur Le Chevalier. *Aristote*, dont le témoignage vaut bien celui de *Pline*, après avoir dit, que

ner un peu légèrement Homere ; puis-que non seulement Aristote , ainsi qu'il l'avouë lui-mesme , mais tous les Naturalistes modernes ; comme Jonston , Aldroand , &c. assurent qu'il y a des Chiens qui vivent vingt années : que mesme je pourrois lui citer des exemples dans nostre siecle (51) de Chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux ; & qu'enfin Pline , quoy qu'Ecrivain admirable , a esté convaincu , comme chacun sçait , de s'estre trompé plus d'une fois sur les choses de la Nature ; au lieu qu'Homere , avant les Dialogues de Monsieur Perrault , n'a jamais esté mesme accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais quoy ? Monsieur Perrault est resolu de ne croire aujourd'hui que Pline , pour lequel il est , dit-il , prest à parier. Il faut donc le satisfaire , & lui apporter l'autorité de Pline lui-mesme ; qu'il n'a point leu , ou qu'il n'a point entendu , & qui dit positivement la mesme chose qu'Aristote & tous les autres Naturalistes : c'est à sçav-

R E M A R Q U E S.

„ les Chiens vivent ordinaire-
 „ ment quatorze ans , ajoute
 „ qu'il y en a qui vivent jusqu'à
 „ vingt , comme celui d'*Ulyffe*.
 „ LE CHEVALIER. Qui ne voit
 „ que cette exception n'est ajou-
 „ tée , que pour ne pas contre-
 „ dire *Homere* „ Il faut toujours
 être attentif à distinguer ce que
 LE CHEVALIER dit , d'avec ce
 que dit L'ABBE'.

(51) de *Chiens qui en ont vé-*
cu &c.] C'est le Roi lui-même ,
 qui a fourni cet exemple à nô-
 tre Auteur. Sa Majesté s'infor-
 mant du sujet de la dispute de
 M. Despréaux avec M. Perrault ;
 M. le Marquis de Termes en ex-
 pliqua les principaux chefs au
 Roi , & lui dit entre autres cho-
 ses , que M. Perrault soutenoit

contre le témoignage d'*Homere* ,
 que les Chiens ne vivoient pas
 jusqu'à vingt ans. PERRAULT se
 trompe , dit le Roi. J'ai eu un
 Chien qui a vécu vingt & trois
 ans. Dans une Lettre du 29. De-
 cembre 1701. M. Despréaux ajou-
 te à ce sujet : Tout ce que M.
 Perrault pourra dire , c'est que ce
 Prince est accoutumé aux miracles ,
 & à des événemens qui n'arrivent
 qu'à lui seul ; & qu'ainsi , ce qui
 lui est arrivé , ne peut pas être tiré
 à conséquence pour les autres hom-
 mes. Mais je n'aurai pas de peine
 à lui prouver , que dans nôtre fa-
 mille même , j'ai eu un Oncle qui
 n'étoit pas un homme fort miracu-
 leux , lequel a nourri vingt & qua-
 tre années une espèce de Bichon ,
 qu'il avoit &c. BROSS.

voir ;

Voir ; que les Chiens ne vivent ordinairement que quinze ans , mais qu'il y en a quelquefois qui vont jusques à vingt. Voici les termes : (52) *Cette espece de Chiens qu'on appelle Chiens de Laconie, ne vivent que dix ans : Toutes les autres especes de Chiens vivent ordinairement quinze ans, & vont quelquefois jusques à vingt. Canes Laconici vivunt annis denis, cetera genera quindecim annos, aliquando viginti.* Qui pourroit croire que nostre Censeur voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homere, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer ; & qu'en suite de tout ce grand nombre de beveuës entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ayt la hardiesse de conclure, (53) comme il a fait : (54) *qu'il ne trouve point d'inconvenient (ce sont ses termes) qu'Homere, qui est mauvais Astronome & mauvais Geographe, ne soit pas bon Naturaliste.* Y a-t-il un homme sensé, qui lisant ces absurditez dites avec tant de hauteur dans les Dialogues de Monsieur Perrault, puisse s'empescher de jeter de colere le livre, & de dire (55) comme Demiphon dans Terence, (56) *Ipsum gestio dari mi in conspectum.*

R E M A R Q U E S.

(52) *Cette espece de Chiens, &c.*] PLINÉ, *Histor. Nat.* Liv. X. DESP.

On ne sauroit excuser M. Perrault, de n'avoir pas pris la peine de lire le passage entier.

(53) CHANG. *comme il a fait :*] Edition de 1694. *comme il fait.*

(54) *qu'il ne trouve point &c.*] Parallele, Tome II. DESP.

Cette Citation des Editions de 1694. 1701. & de 1713. est fautive. M. Broffette n'ayant pu la trouver dans le II. Tome du Pa-

rallele l'a supprimée ; en quoi M. Du Monteil l'a suivi. L'Editeur de 1740. a rétabli cette fautive Citation. Il faut T. III. p. 96.

Voies ci-dessus, Remarque 51.

(55) *comme Demiphon dans Terence,*] PHORM. Act. 1. Sc. V. 30. DESP.

(56) CHANG. *Ipsum &c.*] Dans les Editions de 1694. & de 1701. on lisoit ainsi ce passage, que M. Despréaux avoit cité de mémoire : *Cuperem mihi dari in conspectum hunc hominem.*

Je ferois un gros volume, si je voulois lui montrer toutes les autres beuveës qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, & que peut-estre je luy feray voir dans la premiere édition de mon livre; si je voy que les hommes daignent jetter les yeux sur ces éruditions Grecques, & lire des Remarques faites (57) sur un Livre que personne ne lit.

REFLEXION IV.

C'est ce qu'on peut voir dans la description de la Déesse Discorde, qui a dit-il, (1) La teste dans les Cieux, & les pieds sur la Terre. Paroles de Longin, Chap. VII.

VIRGILE a traduit ce vers presque mot pour mot (2) dans le quatrième Livre de l'Eneïde, appliquant à la Renommée ce qu'Homere dit de la Discorde.

Ingrediturque solo & caput inter nubila condit.

Un si beau vers imité par Virgile & admiré par Longin, n'a pas esté néanmoins à couvert de la

REMARKES.

(57) sur un Livre que personne ne lit.] Le III. Tome du Parallele parut en 1692. & les deux premiers furent réimprimés en même-tems. En 1694. on fit à Amsterdam une Edition de ces trois Volumes.

REFL. IV. (1) La teste dans les Cieux, & les pieds sur la Terre.] ILIADE, Liv. IV. Vers 443-DESP.

(2) dans le quatrième Livre de l'Eneïde,] Vers 117. BROSSETTE.

critique de (3) Monsieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, & la met au rang des contes de peau d'âne. Il n'a pas pris garde que même dans le discours ordinaire il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui est très-véritable; c'est-à-sçavoir que la discorde regne par tout sur la terre, & même dans le Ciel entre les Dieux; c'est-à-dire, entre les Dieux d'Homere. Ce n'est donc point la description d'un Geant, comme le prétend notre Censeur,

REMARQUES.

(3) Monsieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, &c.] Parallele, T. III. DESP.

L'ABBE' dit, p. 117. " Longin rapporte comme une chose admirable, l'endroit où Homere dit dans la description, qu'il fait de la Discorde; qu'elle a la tête dans le Ciel, & les pieds sur la Terre; & ce qu'il dit dans un autre endroit, qu'autant qu'un homme assis au rivage de la Mer; voit d'espace dans les airs, autant les chevaux des Dieux en franchissent d'un saut. Longin admire ces deux Hyperboles, & il dit sur la première, que la grandeur qui est donnée à la Discorde, est moins la mesure de l'élévation de cette Déesse, que de la capacité & de l'élévation de l'esprit d'Homere. LE CHEVALIER La première de ces exagérations ne sauroit faire une image bien nette dans l'esprit Tant qu'on pourra voir la tête de la Renommée, sa tête ne sera point dans le Ciel: & si sa tête est dans le Ciel, on ne sait pas bien ce que l'on voit? Pour l'autre Hyperbole, elle n'a été imi-

tée que par ceux qui ont fait des Contes de peau-d'âne, où ils introduisent certains Hommes cruels, qu'on appelle des Ogres, qui sentent la chair fraîche, & qui mangent les petits enfans. Ils leur donnent ordinairement des bottes de sept lieues pour courir après ceux qui s'enfuient. Il y a quelque esprit dans cette imagination. Car les enfans conçoivent ces bottes de sept lieues comme de grandes échasses, avec lesquelles ces Ogres sont en moins de rien par tout où ils veulent: au lieu qu'on ne sait comment s'imaginer, que les Chevaux des Dieux, fassent d'un seul saut, une si grande étendue de Païs. C'est à trouver de beaux & de grands sentimens, que la grandeur d'esprit est nécessaire, & se fait voir; & non pas à se former des Corps d'une Masse démesurée, ou des mouvemens d'une vitesse inconcevable. L'ABBE'. Monsieur le Chevalier a raison, & Longin ne l'a pas, quand il compare, en fait de sublime, cette description de la Discorde, avec la réponse que

que fait icy Homere ; c'est une allegorie très-juste : & bien qu'il fasse de la Discorde un personnage , c'est un personnage allegorique qui ne choque point , de quelque taille qu'il le fasse ; parce qu'on le regarde comme une idée & une imagination de l'esprit , & non point comme un estre materiel subsistant dans la Nature. Ainsi cette expressions du Pseaume, (4) *J'ay veu l'Impie élevé comme un cedre du Liban*, ne veut pas dire que

R E M A R Q U E S.

„ fit *Alexandre* à *Parménion*.
 „ *Darius* proposoit à *Alexandre*,
 „ de lui donner la moitié de son
 „ Roïaume , & sa Fille en ma-
 „ riage. Pour moi , dit *PARME-*
 „ *NION* , si j'étois *ALEXANDRE* ,
 „ j'accepterois cette offre. Et moi
 „ aussi , répliqua ce Prince , si
 „ j'étois *PARMENION*. Il est cer-
 „ tain , qu'il faut avoir l'ame
 „ grande & l'esprit vif , comme
 „ l'avoit *Alexandre* , pour faire
 „ une telle réponse ; mais il n'est
 „ point nécessaire d'avoir un
 „ grand esprit , pour dire , que
 „ la *Discorde* avoit la tête dans
 „ le Ciel , & les pieds sur la
 „ Terre. Il ne faut qu'avoir en-
 „ vie de faire une grande &
 „ étonnante hyperbole. *LE PRE-*
 „ *SIDENT*. *Homère* a voulu dire
 „ par-là , que la *Discorde* re-
 „ gnoit dans le Ciel parmi les
 „ Dieux , & sur la Terre parmi
 „ les Hommes. Il ne se peut
 „ rien de plus beau , que ce sen-
 „ timent-là ; ni de plus poëti-
 „ que , que la fiction , dont il se
 „ sert , pour l'exprimer. *LE CHE-*
 „ *VALIER*. La pensée est fort
 „ bonne , mais la fiction a le
 „ défaut , que je viens de dire.
 „ Je crois qu'*Homère* auroit
 „ mieux fait de lui donner de
 „ grandes aïles , avec lesquel-

„ les il auroit dit , qu'elle se
 „ rendoit présente en un mo-
 „ ment par tout où elle vouloit,
 „ & dans le Ciel , & sur la
 „ Terre „

Je dois faire observer , que ce n'est point la description de la *Discorde* , que *LE CHEVALIER* met au rang des Contes de peau-d'âne : sa plaisanterie ne tombe que sur les Chevaux des Dieux.

(4) *J'ay veu l'Impie &c.*] P^{sal.} 36. V. 35. *Vidi impium super exaltatum , & elevatum sicut Cedros Libani.* *DESP.*

Ce Passage de l'Ecriture sert en quelque chose à la justification du Vers d'*Homère*. Mais *Madame Dacier*, me paroît avoir rencontré plus heureusement , lorsque dans sa Remarque sur ce même Vers , après avoir approuvé tout ce que *M. Despréaux* dit ici contre *M. Perrault* ; elle ajoute , en parlant de celui-ci : “ Cette grande & sublime idée , qu'il traite d'Hyperbole outrée , & de Conte de peau-d'âne , est employée dans les Livres Saints , sur un sujet très-grave & très-digne du respect & de l'attention des Hommes. L'Auteur du Livre de la Sageſſe... en parlant de l'Ange

L'Impie étoit un geant grand comme un Cedre du Liban. Cela signifie que l'Impie estoit au faiste des grandeurs humaines ; & Monsieur Racine est fort bien entrée dans la pensée du Psalmiste, par ces deux vers de son Esther, qui ont du rapport au Vers d'Homere

*Pareil au Cedre , il cachoit dans les Cieux
Son front audacieux.*

Il est donc aisé de justifier les paroles avantageuses que Longin dit du vers d'Homere sur la Discorde. La verité est pourtant, que ces paroles ne sont point de Longin : puisque c'est moy, qui, à l'imitation de Gabriel de Petra, les lui ay en partie prestées. Le Grec en cet endroit estant fort defectueux, & mesme le vers d'Homere n'y estant point rapporté. C'est que Monsieur Perrault n'a eu garde de voir : parce qu'il n'a jamais leu Longin, selon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainsi pensant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne pensoit, puisque c'est moy qu'il a contredit. Mais en m'attaquant, il ne sçauroit nier qu'il n'ait aussi attaqué Homere, & sur tout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'esprit, quand il a blâmé ce Vers sur la Discorde, que dans son discours, au lieu de la Discorde, il a escrit, sans y penser, la Renommée.

R E M A R Q U E S.

<p>„ Exterminateur, qui tua les premiers nés de l'Égypte, dit : „ Omnipotens sermo tuus de cælo, à „ regalibus sedibus durus debellator, „ in mediam exterminii terram „ proflixit, Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, „ & sans replevit omnia morte, „ & usque ad cælum attingebat, sans „ in terra. Votre Ange tout-puissant „ partant du Ciel, du haut de votre trône, guerrier invincible,</p>	<p>„ descendit au milieu de cette terre „ de désolation ; il avoit dans sa „ main le glaive étincelant, exécuteur de vos ordres ; il remplit „ tout de morts, & se tenant sur la „ Terre, il portoit sa tête jusques „ dans les Cieux. Sap. 18. 15. „ Voilà une conformité qui fait „ honneur à Homere, & qui montre, „ que son stile est le même „ que celui qui regne dans les Livres des Anciens Hébreux „</p>
---	---

C'est donc d'elle qu'il a fait (5) cette belle critique. *Que l'exaggeration du Poëte en cet endroit ne sauroit faire une idée bien nette. Pourquoi? C'est, ajoute-il, que tant qu'on pourra voir la teste de la Renommée, sa teste ne sera point dans le Ciel; & que si sa teste est dans le Ciel, on ne sçait pas trop bien ce que l'on voit.* O l'admirable raisonnement! Mais où est-ce qu'Homere & Virgile disent qu'on voit la teste de la Discorde, ou de la Renommée? Et afin qu'elle ait la teste dans le Ciel, qu'importe qu'on ne l'y voye ou qu'on ne l'y voye pas? N'est-ce pas icy le Poëte qui parle, & qui est supposé voir tout ce qui se passe même dans le Ciel, sans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En vérité, j'ai peur que les Lecteurs ne rougissent pour moy, de me voir réfuter de si étranges raisonnemens. (6) Nôtre Censeur attaque ensuite une autre hyperbole d'Homere à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précédente, suffira, je croi, pour répondre à toutes les deux.

R E M A R Q U E S.

(5) *cette belle critique. &c.] Paralleles, Tome III. p. 118. DESP.*
Ce n'est là qu'une plaisanterie du CHEVALIER, comme on l'a vu dans la Remarque 3.

(6) *Nôtre Censeur attaque ensuite une autre hyperbole d'Homere à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, &c.]* Voies Remarque 3. Ce n'est point L'ABBE', c'est le CHEVALIER, qui plaisante sur cette Hyperbole. Je fais toujours cette distinction, parce que M. Perrault a demandé qu'on la fît. Voies REFL. III. Rem. 14.

„ Quoique ces propositions ;
„ (que LE CHEVALIER avance)
„ dit M. Perrault, (PARAL. Tome
„ III. Préf.) puissent être vraies
„ dans le fonds, néanmoins,
„ comme elles sont trop con-
„ traires aux opinions reçues,
„ je n'ai pas estimé les devoir
„ soutenir bien sérieusement,
„ & je ne les donne, que com-
„ me des Problèmes. „ Il ajou-
te : “ Je demande encore, qu'on
„ ne me fasse dire que ce que je
„ dis. Je suis assés & suffisa-
„ ment chargé du seul poids de
„ ma cause „.
L'Hyperbole, dont il s'agit ;

REFLEXION V.

Il en est de mesme de ces (1) compagnons d'Ulyse changez en pourceaux , que Zoïle appelle de petits cochons larmoyans. Paroles de Longin, Chap. VII.

IL paroît par ce passage de Longin, que Zoïle, aussi bien que Monsieur Perrault s'étoit égayé à faire des railleries sur Homere. Car cette plaisanterie

REMARKES.

est contenuë dans les Vers 770. 771. & 772. du V. Liv. de l'Iliade. Elle est rapportée par Longin dans le Chap. VII. où Péarce l'a traduite ainsi; *Quantum verò acris-per-horizontem-extensi spatium homo videt sedens in speculâ , prospectans in nigricantem pontum , tantum saltu consciiunt Deorum altisoni equi.* NÔtre Auteur a mis dans sa Traduction du

SUBLIME :

*Autant qu'un Homme assis au rivage des mers
Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs :
Autant des Immortels les coursiers intrepides
En franchissent d'un sault , &c.*

Et voici de quelle manière Me. Dacier a paraphrasé ces Vers François. *Autant qu'un homme assis au rivage de la mer , sur un cap élevé , voit d'espace dans les airs , en jettant sa vue pendant un tems serain sur l'immense étendue de la plaine assurée , autant en franchissent d'un sault les fougueux coursiers des Immortels.* Ajoutons sa Remarque. " LONGIN , frappé de la

, noblesse & de la grandeur de

, cette idée , n'a pas oublié de la

, marquer dans le Chapitre , où

, il traite de la Sublimité des

, Pensées. HOMERE , dit-il , me-

, sure l'étendue du Sault des Dieux

, à celle de l'Univers. Qui est-
, ce dont , qui en voiant la magni-
, ficence de cette Hyperbole , ne
, s'écrieroit avec raison ? que si ces
, chevaux vouloient faire un se-
, cond sault , ils ne trouveroient
, pas assés d'espace dans le monde ,
Madame Dacier ne parle point de la Critique de M. Perrault. Son silence seroit il une approbation ? Pour la réflexion de Longin , je ne craindrai pas de dire , qu'elle me paroît prodigieusement puérile.

REFL. V. (1) compagnons d'Ulyse &c.] *Odyss.* Liv. X. Vers 239. & suivans. DESP.

Riv

des petits cochons larmoyans , a assez de rapport avec (2) les comparaisons à longue queue , que nostre Critique moderne reproche à ce grand Poëte : & puisque (3) dans nostre siecle , la liberté que Zoile s'estoit donnée de parler sans respect des plus grands Ecrivains de l'Antiquité , se met aujourd'huy à la mode parmi beaucoup de petits Esprits aussi ignorans qu'orgueilleux , & pleins d'eux-mêmes ; il ne fera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle maniere cette liberté a réüssi autrefois (4) à ce Rheteur , homme fort sçavant , ainsi que le témoigne Denys d'Halycarnasse , & à qui je

R E M A R Q U E S.

(2) les comparaisons à longue queue , [Voies ci-après *Reflexion V*]. Remarque 7.

(3) dans nostre siecle ,] Ces trois mots paroissent superflus. BROSS.

Ils le sont en effet. *Aujourd'hui*, qui vient ensuite , signifie la même chose dans cette Phrase.

(4) à ce Rheteur , homme fort sçavant , ainsi que le témoigne Denys d'Halycarnasse ,] Cet Ecrivain ne dit nulle part , que Zoile fût fort savant. Il en parle en plusieurs endroits. 1°. Dans ses *Commentaires sur les anciens Orateurs* , Article d'*Isée* , après avoir dit , qu'il ne veut pas s'étendre sur les différens Orateurs contemporains d'*Isocrate* , comme *Théodecte* , *Théopompe* , *Naucrate* , &c. pour ne pas perdre le tems à des choses inutiles , & parce qu'*Isocrate* l'emporte infiniment sur eux : il ajoute , qu'il ne fait pas non plus d'Articles particuliers d'*Antiphon* , de *Thrasymaque* , de *Polycrate* , de *Critias* , ni de ZOÏLE , lequel a laissé des Ouvrages contre HOMERE , parce qu'aucun de ces Orateurs

n'a ni l'exactitude , ni les agréments de *Lysias*. Il donne ensuite le caractère de ces mêmes Orateurs. *Antiphon* est sec. *Polycrate* a peu de pensées vraies. Il est empoulé , froid , & les grâces lui manquent dans le besoin. *Thrasymaque* est pur , délicat & fort , mais trop occupé de son art. On pourroit , ajoute-t-il , dire la même chose de *Critias* & de ZOÏLE , si ce n'est qu'ils différent l'un de l'autre dans le caractère de leur Stile. 2°. Dans sa Lettre à *Pompée* , il s'excuse d'abord d'avoir censuré *Platon* , sur l'exemple de *Platon* même , qui n'avoit pas fait difficulté de critiquer *Parménide* , *Hippias* , *Protagoras* , *Gorgias* , & d'autres. Il ajoute ensuite , que s'il a repris *Platon* , plus ancien que lui de plus de douze générations , on auroit tort de lui reprocher , que c'est pour acquérir de la gloire ; car , dit-il , on en trouvera beaucoup qui l'ont fait avant moi , les uns ses contemporains , les autres qui sont venus long - tems après lui. Quelques-uns en effet , & d'abord *Aristote* son Disciple , ensuite Cé-

ne voy pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs, (5) puisqu'il fut toute sa vie tres-pauvre, & que malgré l'animosité que ses critiques sur Homere & sur Platon avoient excitée contre luy, on ne l'a jamais accusé d'autre crime que de ces critiques mesmes, & d'un peu de misanthropie.

Il faut donc premierement voir ce que dit de lui Vitruve le celebre Architecte : car c'est luy qui en parle le plus au long ; & afin que Monsieur Perrault ne m'accuse pas d'alterer le texte de cet Auteur, je mettrai ici les mots mesmes de (6) Monsieur son frere le Medecin qui nous a donné Vitruve en François. (7) *Quelques années après*, (c'est Vitruve qui parle dans la Traduction de ce Medecin)

R E M A R Q U E S.

phisodore, Théopompe, Zoïle, Hyppodamus, Démétrius, & beaucoup d'autres, ont blâmé ses opinions & critiqué ses discours, non par envie ou par inimitié, mais seulement parce qu'ils recherchoient la vérité. 3°. Dans son *Traité de la véhémence de Demosthène*, il dit, après une lacune. Je laisserai-là Platon, & je vais passer à Demosthène, à cause duquel j'ai fait l'énumération des Caractères de la Diction, que j'ai cru les meilleurs, & des Ecrivains excellens en cette partie ; non pas de tous cependant, parce qu'Antiphon, Théodore, Polycrate, Isée, Zoïle, Anaximene & les autres Auteurs du même-tems n'ont rien inventé de nouveau ni de surprenant, mais ont formé leur Stile sur ces Caractères & d'après ces Règles.

(5) *puisque'il fut toute sa vie tres-pauvre*,] Il semble que ces mots devroient être retranchés. Car on peut être malhonnête homme & très-pauvre. On pour-

roit donc mettre ici : à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs ; puisque, malgré l'animosité que ses critiques &c. BROSS.

La correction, proposée par M. Brossette, est si juste & si nécessaire, que, si j'avois osé, je l'aurois fait passer dans le Texte.

(6) *Monsieur son frere le Medecin*] Claude Perrault.

(7) *Quelques années après, &c.*] Voici le texte de Vitruve, dans la Préface de son V. Livre. *Insequentibus annis à Macedonia Zoilus, qui adoptavit cognomen, ut Homeromastix vocaretur, Alexandriam venit, suaque scripta contra Iliadem & Odysseam comparata regi recitavit. Ptolemaus vero cum animadvertisset poetarum parentem, philologiaque omnis ducem absentem vexari, & cujus ab cunctis gentibus scripta susciperentur, ab eo vituperari, indignatus nullum ei dedit responsum. Zoilus autem cum diutius in regno fuisset inopia pressus, summisit ad regem*

Zoïle qui se faisoit appeller le fleau d'Homere, vint de Macedoine à Alexandrie, & presenta au Roy les livres qu'il avoit composez contre l'Iliade & contre l'Odyssée. Ptolemée indigné que l'on attaquast si insolemment le Pere de tous les Poëtes, & que l'on maltraitast ainsi celuy que tous les Sçavans reconnoissent pour leur Maïstre, dont toute la Terre admiroit les écrits, & qui n'estoit pas là présent pour se deffendre, ne fit point de réponse. Cependant Zoïle, ayant long-temps attendu, & estant pressé de la necessité, fit supplier le Roy de lui faire donner quelque chose : à quoy l'on dit qu'il fit cette réponse ; que puis qu'Homere, depuis mille ans qu'il y avoit qu'il estoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes ; Zoïle devoit bien avoir l'industrie de se nourrir non seulement lui, mais plusieurs autres encore : lui qui faisoit profession d'estre beaucoup plus sçavant qu'Homere. Sa mort se raconte diversement. Les uns disent que Ptolemée le fit mettre en croix ; d'autres, qu'il fut lapidé ; & d'autres, qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelque façon que cela soit, il est certain qu'il a bien merité cette punition : puisqu'on ne la peut pas meriter pour un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un Ecrivain, qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit.

R E M A R Q U E S.

postulans, ut aliquid sibi tribueretur. Rex vero respondisse dicitur Homerum, qui ante annos mille decessisset ævo perpetuo, multa milia hominum pascere, item debere, qui meliori ingenio se profiteretur, non modò se unum, sed etiam plures alere posse. Et ad summam mors ejus, ut parricidii damnati variè memoratur. Alii eum scripserunt à Philadelpho esse in crucem fixum, nonnulli in eum lapides esse conjectos, alii Smyrnæ vivum in pyram

conjectum, quorum utrum ei acciderit, merenti digna constitit pœna. Non enim aliter videtur promereri, qui citat eos, quorum responsum quid senserint scribentes, non potest coram judicari. EDIT. de Venise, in-fol. 1567.

Fut-il jamais rien d'aussi fou, que le sang froid, avec lequel Vitruve prononce, d'un ton d'autorité, que Zoïle étoit digne de mort, pour avoir dit du mal d'Homere.

Je ne conçois pas comment Monsieur Perrault le Medecin, qui pensoit d'Homere & de Platon à peu près les mesmes choses que Monsieur son frere & que Zoïle, a pû aller jusqu'au bout, en traduisant ce passage. La verité est qu'il l'a adouci, autant qu'il lui a esté possible, taschant d'insinuer que ce n'estoit que les Sçavans, c'est-à-dire, au langage de Messieurs Perrault, les Pédans, qui admiroient les ouvrages d'Homere. Car dans le texte Latin il n'y a pas un seul mot qui revienne au mot de sçavant, & à l'endroit où Monsieur le Medecin traduit: *Celui que tous les Sçavans reconnoissent pour leur Maistre*, il y a, (8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoissent pour leur Chef*. En effet, bien qu'Homere ayt sçu beaucoup de choses, il n'a jamais passé pour le Maître des Sçavans. Ptolemée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte Latin, *qu'il devoit bien avoir l'industrie de se nourrir, lui qui faisoit profession d'estre beaucoup plus sçavant qu'Homere*. Il y a, (9) *luy qui se vançoit d'avoir plus d'esprit qu'Homere*. D'ailleurs, Vitruve ne dit pas simplement, *que Zoïle presenta ses livres contre Homere à Ptolemée*: mais (10) *qu'il les luy recita*. Ce qui est bien plus fort, & qui fait voir que ce Prince les blâmoit avec connoissance de cause.

M. le Medecin ne s'est pas contenté de ces adouciffemens; il a fait une note, ou (11) il s'efforce d'insinuer qu'on a presté ici beaucoup de cho-

R E M A R Q U E S.

(8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoissent pour leur Chef.*] *Philologia omnis Ducem.* DESP.

(9) *luy qui se vançoit d'avoir plus d'esprit qu'Homere.*] *Qui meliori ingenio se profiteretur.* DESP.

(10) *qu'il les luy recita.*] *Regi recitavit.* DESP.

(11) *il s'efforce d'insinuer qu'on a presté ici beaucoup de choses à Vitruve;*] CLAUDE Perrault devoit dans cette idée soutenir, que la Préface du V. Livre de Vitruve, n'étoit pas de cet Auteur.

ses à Vitruve , & cela fondé , sur ce que c'est un raisonnement indigne de Vitruve , de dire , qu'on ne puisse reprendre un Ecrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit ; & que par cette raison ce seroit un crime digne du feu , que de reprendre quelque chose dans les écrits que Zoïle a faits contre Homere , si on les avoit à présent. Je répons premierement que dans le Latin il n'y a pas simplement , reprendre un Ecrivain ; mais (12) citer , appeller en jugement des Ecrivains ; c'est-à-dire , les attaquer dans les formes sur tous leurs ouvrages. Que d'ailleurs par ces Ecrivains (13) Vitruve n'entend pas des Ecrivains ordinaires ; mais des Ecrivains qui ont esté l'admiration de tous les siècles , tels que Platon & Homere , & dont nous devons presumer , quand nous trouvons quelque chose à redire dans leurs écrits , que , s'ils estoient là présents pour se deffendre , nous serions tout étonnez , que c'est nous qui nous trompons. Qu'ainsi il n'y a point de parité avec Zoïle homme décrié dans tous les siècles , & dont les ouvrages n'ont pas mesme eû la gloire que , grace à mes Remarques , vont avoir les écrits de Monsieur Perrault qui est , qu'on leur ait répondu quelque chose.

Mais pour achever le portrait de cet Homme ;

R E M A R Q U E S .

Elle n'est dans sa totalité guère moins déraisonnable , que la fable mal conçüe , qu'il raconte de Zoïle. De ce que *Vitruve* s'entendoit fort bien en Architecture , je ne vois pas qu'on en puisse conclure , que hors de là , c'étoit un homme incapable de débiter des absurdités. Au reste , le surplus de la réflexion de *Claude Perrault* est très-judicieux ; & ce que nôtre Auteur y répond , ne lui peut rien faire perdre

de sa solidité.

(12) citer , appeller en jugement] Qui citat eos quorum , &c. DESP.

(13) *Vitruve* n'entend pas des Ecrivains ordinaires , mais &c.] Il ne faut que lire le texte de *Vitruve* , pour se convaincre qu'il parle d'une manière très-générale & sans aucune restriction , de ceux qui ne sont plus en état de répondre sur ce qu'ils avoient dans l'esprit , en écrivant.

Il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a écrit l'Auteur que Monsieur Perrault cite le plus volontiers, c'est à sçavoir Elien. (14) C'est au Livre onzième de ses Histoires diverses. Zoile, celui qui a écrit contre Homere, contre Platon, & contre plusieurs autres grands personnages, estoit (15) d'Amphipolis, & fut disciple de ce Polycrate qui a fait un Discours en forme d'accusation contre Socrate. Il fut appelé le Chien de la Rhetorique. Voici à peu près sa figure. (16) Il avoit une grande barbe qui luy descendoit sur le menton, mais nul poil à la teste qu'il se ra-

REMARQUES.

(14) C'est au Livre onzième de ses Histoires diverses.) Chapitre X.

(15) d'Amphipolis,] Ville de Thrace. DESP.

On verra dans la Remarque suivante, que Suidas place cette Ville dans la Macédoine.

(16) Il avoit une grande barbe qui luy descendoit sur le menton,] Cette Phrase est bien singulière, & ne traduit pas le Grec, qui dit : τὸ μὲν γένειον αὐτῷ καθε-

το. Mot à mot : Barba quidem ipsi descendebat. Ce que Vulteius rend élégamment par, *Barbam promissam alebat*. M. Despréaux s'est embarrassé sur γένειον, qui signifie, Barbe & Menton. Au reste, tout ce Chapitre d'Elien est traduit peu fidèlement. Le voici rendu d'une manière différente, & dans laquelle on s'est effrayé à suivre la Lettre de l'Original, autant qu'il est possible de la suivre, en s'asservissant au génie de sa Langue. "Z O I L E , d'Amphipolis, lequel prit la plume contre Homere, contre Platon, & contre d'autres, avoit été Disciple de Polycrate.

„ Ce Polycrate est Auteur d'une Harangue, en forme d'accusation, contre Socrate. Pour Zoile, on le nommoit le Chien de la Rhetorique. Voici comme il étoit. Il portoit la barbe longue; & se rasoit la tête jusqu'au cuir. Son manteau lui tomboit à peine sur les genoux. Il aimoit à dire des injures; & pour le plaisir d'avoir beaucoup d'ennemis, ce mauvais esprit cenoit tout. Quelqu'un de ses Disciples lui demandoit, d'où vient il disoit du mal de tout le monde: il répondit que, voulant leur en faire, il ne le pouvoit pas. On s'est attaché, comme c'est le devoir d'un Traducteur, à la valeur précise des termes. Mais ce n'est point ici le lieu de dire, pourquoi l'on a rendu telle ou telle expression, de telle ou de telle manière. On n'a rien hasardé, dont on ne crût pouvoir donner la raison. Il vaut mieux avertir, que l'on n'a mis ici ce Chapitre d'Elien, que comme l'essai d'une Traduction, que l'on prépare de ce qui mérite, dans

soit jusqu'au cuir. Son manteau luy pendoit ordinairement sur les genoux. Il aimoit à mal parler de tout, & ne se plaisoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme si hargneux que ce Misérable. Un tres-sçavant homme luy ayant demandé un jour, pourquoy il s'acharnoit de la sorte à dire du mal de tous les grands Ecrivains : C'est, repliqua-t-il, que je voudrois bien leur en faire, mais je n'en puis venir à bout.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois ramasser icy toutes les injures qui lui ont esté dites dans l'Anti-

R E M A R Q U E S.

cet Auteur, quelque attention. Tout n'est pas également digne d'être traduit : & la moitié même de ce Chapitre n'a pas moins l'air d'un mauvais Conte, que le récit de *Virruve*. Passons à ce que dit *Suidas* de ce même Rhéteur, dont le nom, depuis tant de siècles, est une injure. „ ZOÏLE, d'Amphipolis, Ville „ de Macédoine, fut surnommé „ le Fléau d'Homère, parce qu'il „ le tournoit en ridicule. C'est „ pour cela, que se trouvant „ aux Jeux Olympiques, les „ Spectateurs le poursuivirent, „ & le précipitèrent des Roches „ Scyronniens. Il étoit Ora- „ teur & Philosophe. Il a „ composé neuf Discours, con- „ tenant des Remarques Gramma- „ ticales contre les Poëtes d'Ho- „ mère. Il avoit écrit aussi l'His- „ toire depuis la Théogonie (la „ Génération des Dieux) jus- „ qu'à la mort de Philippe, Père „ d'Alexandre ; trois Livres au „ sujet d'Amphipolis ; quelque „ chose contre Isocrate, & plu- „ sieurs autres Ouvrages, parmi „ lesquels est la Censure d'Homère. „ (Ψόρος Ομήρου), „ Il est ac-

sés difficile de concilier le mal, que la plupart des Anciens ont dit de Zoïle, avec la justice que lui rend *Denys d'Halycarnasse*. Il est encore plus difficile d'accorder *Elien* avec *Virruve*. ZOÏLE, Disciple de *Polycrate*, pouvoit être mort environ un demi siècle avant que *Ptolémée Philadelphie* montât sur le trône. *Elien* & *Suidas* font Zoïle, Macédonien ; & *Virruve*, qui le fait venir de Macédoine en Egypte, semble être du même sentiment ; mais *Eustathe* le dit d'Ephèse. Toutes ces contrariétés & d'autres, qu'il est inutile de rapporter, ont fait imaginer à M. Le Febvre, Père de Madame *Dacier*, qu'il falloit que le Zoïle, surnommé le Fléau d'Homère, ne fut pas le même homme que ce Zoïle, dont *Denys d'Halycarnasse* louë la bonne foi dans la Critique. C'est pour établir la vérité de cette conjecture, que M. *Hardion* a composé sa *Dissertation sur les deux Zoïles*. Elle est dans le VIII. Tome des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, page 178. Tout ce que je

quité, où il estoit par tout connu sous le nom du vil Esclave de Thrace. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homere, & que c'est ce qui a fait que tous les Envieux ont esté depuis appelez du nom de Zoiles, témoin (17) ces deux vers d'Ovide,

Ingenium magni livor detrectat Homeri :

Quisquis es ex illo, Zoile, nomen habes.

Je rapporte icy tout exprés ce passage, (18) afin de faire voir à Monsieur Perrault qu'il peut fort

R E M A R Q U E S.

puis en dire ici, c'est qu'elle finit par quelque chose d'assés judicieux, pour qu'on ne soit pas fâché de le voir. " Je terminerai ce Discours, dit M. Har-
dion, par une réflexion sur l'abus, qu'on a fait du nom de Zoile. J'ai toujours pensé, qu'on l'avoit appliqué trop légèrement à quelques Ecrivains Modernes, aussi estimables par leur politesse & par leur modération, que le second Zoile avoit mérité de haine & de mépris, par sa rusticité & par son impudence. Ils n'ont jamais eu intention, que de ramener, s'il étoit possible, à des sentimens d'équité, une sorte de Savans, qui, par une prévention excessive en faveur des Anciens, refusoient leur hommage aux chefs-d'œuvre, qui ont paru de nos jours. Ils n'ont voulu que nous inspirer la loüable émulation d'égaliser ou de surpasser les grands Ecrivains de la Grèce & de Rome. C'est cette émulation, qui a produit ces sublimes Génies, dont les travaux seront un monument éternel de la gloire de Louis le Grand. Elle seule peut for-

mer des Hommes capables de les remplacer. M. Perrault avoit dit dans la Préface du I. Tome de son Parallele : " C'est aujourd'hui une espèce de Religion parmi quelques Savans, de préérer la moindre production des Anciens aux plus beaux Ouvrages de tous les Modernes. J'avouë que j'ai été blessé d'une telle injustice. Il m'a paru tant d'aveuglement dans cette prévention, & tant d'ingratitude à ne vouloir pas ouvrir les yeux sur la beauté de nôtre siècle, à qui le Ciel a départi mille lumières, qu'il a refusées à toute l'Antiquité, que je n'ai pu m'empêcher d'en être ému d'une véritable indignation. C'a été cette indignation, qui a produit le petit Poëme du Siècle de Louis le Grand. "

(17) Ces deux vers d'Ovide]
De Remed. Amor. Liv. 1. v. 365.

(18) afin de faire voir à Monsieur Perrault &c.] Nôtre Auteur répond, en passant, à la fin de la Préface du II. Tome du Parallele. " Je ne puis m'empêcher, y dit M. Perrault, de marquer ici l'étonnement, où je suis, de voir qu'on nous ac-

bien arriver, quoy qu'il en puisse dire, qu'un Auteur vivant soit jaloux d'un Ecrivain mort plu-

R E M A R Q U E S.

„ cuse, nous les Défenseurs des „ en parlant de nous un Hom-
 „ Modernes, de ne parler com- „ me célèbre, non moins
 „ me nous faisons, des Ouvrages „ bon Poète qu'excellent Ora-
 „ des Anciens que par envie. „ teur „. Ce que son Traduc-
 „ *Rumpantur licet invidiâ, (Quoi- „ teur a traduit en cette ma-
 „ qu'ils crèvent d'envie,)* dit, „ nière.

*Malgré les aveugles caprices
 D'un petit nombre d'Envieux.*

J'ignore de qui M. Perrault veut „ toujours plus corrects que la
 parler-là. „ Voilà assurément, „ plupart de ceux qui nous res-
 „ continuë t - il, une espèce „ tent de l'Antiquité : les au-
 „ d'Envie bien singulière. Jus- „ tres, qui prétendent, que les
 „ ques ici, on avoit cru, que „ Anciens sont inimitables, &
 „ l'Envie s'acharnoit sur les Vi- „ infiniment au dessus des Mo-
 „ vans & épargnoit les Morts. „ dernes ; & qui, dans cette pen-
 „ Aujourd'hui l'on dit, qu'elle „ sée, méprisent les Ouvrages
 „ fait tout le contraire. Cela „ de leurs Confrères, les déchi-
 „ n'est guère moins étonnant, „ rent en toute rencontre, &
 „ que d'avoir le cœur au côté „ par leurs discours, & par leurs
 „ droit ; & aujourd'hui il faut „ écrits. Je voudrois, dis-je,
 „ que ces Messieurs aient tout „ qu'on demandât à cet Hom-
 „ changé dans la Morale ; com- „ me déintéressé & de bon sens,
 „ me Molière disoit, que les „ qui sont les véritables En-
 „ Medecins avoient tout chan- „ vieux de ces deux espèces de
 „ gé dans l'Anatomie. Je vou- „ Gens de Lettres. Je n'aurois
 „ drois qu'on choisît un Hom- „ pas de peine à me ranger à
 „ me déintéressé & de bon „ son avis. Ceux qui nous ont
 „ sens, & qu'on lui dît, que „ appelé Envieux, n'ont pas
 „ parmi les Gens de Lettres, „ pensé à ce qu'ils disoient,
 „ qui sont à Paris, il y en a de „ & cela arrive presque toujours,
 „ deux espèces ; les uns qui „ quand on ne songe qu'à dire
 „ trouvent que les anciens Au- „ des injures. On a commencé
 „ teurs, tout habiles qu'ils é- „ par nous déclarer nettement,
 „ toient, ont fait des fautes, „ que nous étions des gens sans
 „ où les Modernes ne sont pas „ goût & sans autorité. On nous
 „ tombés ; qui dans cette per- „ reproche aujourd'hui, que
 „ suasion, louent les Ouvrages „ nous sommes des Envieux.
 „ de leurs Confrères, & les „ Peut-être nous dira t-on de-
 „ proposent comme des modè- „ main, que nous sommes des
 „ les aussi beaux, & presque „ Entêtés & des Opiniâtres.

„ L'agréable dispute où nous nous amusons,
 „ Passera, sans finir, jusqu'aux Races futures.
 „ Nous dirons toujours des raisons ;
 „ Ils diront toujours des injures „

Heurs

siècles avant luy. Et en effet, je connois (19) plus d'un Demi-sçavant qui rougit lors qu'on louë devant luy avec un peu d'excès ou Ciceron, ou Demosthene, prétendant qu'on luy fait tort.

Mais pour ne me point écarter de Zoïle, j'ay cherché plusieurs fois en moi-mesme, ce qui a pû attirer contre luy cette animosité & ce déluge d'injures. Car il n'est pas le seul qui ait fait des Critiques sur Homere & sur Platon. Longin dans ce Traité même, comme nous le voyons, en a fait plusieurs; & Denys d'Halycarnasse n'a pas plus épargné Platon que luy. Cependant on ne voit point que ces Critiques ayent excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela? En voici la raison, si je ne me trompe. C'est qu'outré que leurs Critiques sont fort sensées, il paroist visiblement qu'ils ne les font point pour rabbaïsser la gloire de ces grands Hommes: mais pour établir la verité de quelque precepte important. Qu'au fond, bien loin de disconvenir du merite de ces Heros, c'est ainsi qu'ils les appellent, ils nous font par tout comprendre, mesme en les critiquant, qu'ils les reconnoissent pour leurs Maistres en l'art de parler, & pour les seuls modeles que doit suivre tout homme qui veut écrire: Que s'ils nous y découvrent quelques taches, il nous y font voir en même temps un nombre infini de beautez; tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques, convaincu de la justesse d'esprit du Censeur, & encore plus de la grandeur du genie de l'Ecrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours

R E M A R Q U E S.

(19) plus d'un Demi-sçavant qui rougit &c.] M. C * * * de l'Académie Françoisse, étant un jour chés M. Colbert; & pendant loier Cicéron par M. l'Abbé Gallois, ne put l'écouter sans rougir, & se mit à contredire l'éloge, que cet Abbé en faisoit. B R O S S E T.

Tome III.

S

avec tant d'égards, de modestie, & de circonfpection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en estoit pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, & extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même. Car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragmens qui nous restent de ses critiques, & par ce que les Auteurs nous en disent, il avoit directement entrepris de rabbaïsser les ouvrages d'Homere & de Platon, en les mettant l'un & l'autre au-dessous des plus vulgaires Ecrivains. Il traitoit les fables de l'Iliade & de l'Odyssée de contes de Vieille, appellant Homere (20) un diseur de sonnettes. Il faisoit de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux Poëmes, & tout cela avec un hauteur si pédantesque, qu'elle revoltoit tout le monde contre luy. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, & qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais à propos de hauteur pédantesque, peut-estre ne fera-t-il pas mauvais d'expliquer icy ce que j'ay voulu dire par-là, & (21) ce que c'est proprement qu'un Pédant. Car il me semble que Mon-

REMARKES.

(20) un diseur de sonnettes.] *Φιλόμουθον*. DESP.

(21) ce que c'est proprement qu'un Pédant.] Je ne crois pas que ce nom se trouve une seule fois dans les quatre Volumes du *Parallele*. Il est vrai, que M. Perrault porte de tems en tems quelque coups aux Partisans outrés de l'Antiquité, parmi lesquels il comte ce qu'on appelle les *Gens de Collège*. Mais ce qu'il y a de plus fort, est dans la *Préface* de son I. Tome, & regarde

une certaine espèce de Savans, qui se sont toujours flatés de tenir le premier rang dans la République des Lettres. M. Perrault, après avoir dit, que par son Ouvrage, il n'aspire pas à s'acquérir de la réputation, puisqu'il blesse les sentimens d'une grande partie de ceux qui la donnent; ajoute: " Je veux dire, un certain Peuple tumultueux de Savans, qui entêtés de l'Antiquité, n'estiment que le talent d'entendre bien les vieux

ſieur Perrault ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, ſi l'on en doit juger par tout ce qu'il infinuë dans ſes Dialogues, un Pédant, ſelon luy, eſt un Sçavant nourri dans un Collège, & rempli de Grec & de Latin, qui admire aveuglément tous les Auteurs anciens ; qui ne croit pas qu'on puiſſe faire de nouvelles découvertes dans la Nature ni aller plus loin qu'Ariſtote, Epicure, Hippocrate, Pline ; qui croiroit faire une eſpece d'impieeté, ſ'il avoit trouvé quelque choſe à redire dans

REMARQUES.

„ Auteurs ; qui ne ſe récrient „ que ſur l'explication vraiſem- „ blable d'un paſſage obſcur, „ ou ſur la reſtitution heureuſe „ d'un endroit corrompu ; & „ qui croiant ne devoir em- „ ploier leurs lumières, qu'à pé- „ nêtrer dans les ténèbres des „ Livres anciens, regardent com- „ me frivole, tout ce qui n'eſt „ point érudition. Si la ſoif des „ applaudiffemens me preſſoit „ beaucoup, j'aurois pris une „ route toute contraire & plus „ aiſée. Je me ſerois attaché à „ commenter quelque Auteur „ célèbre & difficile : j'aurois „ été bien mal-adroit ou bien „ ſtupide, ſi parmi les différens „ ſens, que peuvent recevoir „ les endroits obſcurs d'un ou- „ vrage confus & embarrasſé, „ je n'avois pu en trouver quel- „ ques-uns, qui euſſent échappé „ à tous ces *Interprètes*, ou te- „ dreſſer même ces *Intepètes* „ dans quelques fauſſes explica- „ tions. Une douzaine de *No- „ tes* de ma façon, mêlées avec „ toutes celles des *Commentateurs* „ précédens, qui appartiennent „ de droit à celui qui commente „ le dernier, m'auroient fourni „ de tems en tems de gros volu- „ mes. J'aurois eu la gloire d'être cité par ces Savans, & de leur entendre dire du bien de mes *Notes*, que je leur aurois données. J'aurois encore eu le plaisir de dire *mon Perſe*, *mon Juvenal*, *mon Horace* ; car, ou peut s'approprier tout Auteur qu'on fait imprimer avec des *Notes*, quelque inutiles que ſoient les *Notes*, qu'on y ajoute. J'ai encore moins prétendu convertir cette nation de Savans. Quand ils ſeroient en état de goûter mes raiſons, ce qui n'arrivera jamais, ils perdroient trop à changer d'avis, & la demande qu'on leur en feroit ſeroit incivile. Ce ſeroit la même choſe que ſi on propoſoit un décri général des Monnoies à des gens, qui auroient tout leur bien en argent comptant, & rien en fonds. Que deviendroient leurs tréſors de lieux communs & de remarques ? Toutes ces richesses n'auroient plus de cours en l'état qu'elles ſont. Il faudroit les refondre, & leur donner une nouvelle forme & une nouvelle empreinte, ce qu'il n'y a que le Génie ſeul, qui puiſſe faire ; &

Virgile: qui ne trouve pas simplement Terence un joli Auteur, mais le comble de toute perfection: qui ne se pique point de politesse: qui non seulement ne blâme jamais aucun Auteur ancien; mais qui respecte sur tout les Auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, Lycophon, Macrobe, &c.

(22) Voilà l'idée du Pédant qu'il paroît que Monsieur Perrault s'est formée. Il seroit donc bien surpris si on luy disoit: qu'un Pédant est presque

R E M A R Q U E S.

„ ce Génie-là, ils ne l'ont pas.
 „ Cela ne seroit pas raisonnable. Il faut que tout Homme,
 „ qui peut dire à propos, &
 „ même hors de propos, un
 „ Vers de Pindare ou d'Anacréon,
 „ ait quelque rang distingué dans le monde! Quelle
 „ confusion, si cette sorte de
 „ mérite venoit à s'anéantir!
 „ Le moindre Homme d'esprit
 „ & de bon sens, seroit comparable à ces Savans illustres,
 „ & même leur passeroit sur le
 „ ventre, malgré tout le Latin
 „ & tout le Grec, dont ils sont
 „ hérissés. Comme ce sont Gens
 „ incapables, pour la pluspart,
 „ d'aucun autre emploi dans le
 „ monde, & que leur travail
 „ épargne quelquefois bien de
 „ la peine à ceux qui étudient,
 „ il est bon qu'ils aient une haute
 „ idée de leur condition, &
 „ qu'ils en vivent satisfaits. „
 M. Perrault parle ensuite de Sa-

vans d'un ordre supérieur, qui joignent la force & la beauté de l'esprit à une profonde érudition. Il croit ne devoir pas leur déplaire, puisque c'est en partie pour leur gloire, qu'il travaille. „ Je ne „ puis, dit-il après cela, blesser „ que certains Esprits jaloux, „ qui aiment mieux ne point „ égaler les Anciens, ni même „ les surpasser, que de recon- „ noître, que cet avantage leur „ est commun avec des personnes, qui vivent encore „.

(22) Voilà l'idée du Pédant qu'il paroît que Monsieur Perrault s'est formée.] Supposé que, des différens traits lancés dans le Parallele contre les Gens de Colége, il en résultât, que M. Perrault s'étoit formé du Pédant une idée pareille à celle que nôtre Auteur vient d'exposer, il n'en seroit pas moins vrai, que cette idée ressembleroit beaucoup à celle-ci de la IV. Satire, Vers 5.

*Un Pédant enivré de sa vaine science,
 Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
 Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
 Dans sa teste entassés, n'a souvent fait qu'un sot,
 Croit qu'un livre fait tout, & que sans Aristote
 La raison ne voit goutte, & le bon sens radote.*

tout le contraire de ce tableau : (23) qu'un Pédant est un homme plein de luy-même, qui avec un mediocre sçavoir decide hardiment de toutes choses : qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes : qui traite de haut en bas Aristote, Epicure, Hippocrate, Pline ; qui blâme tous les Auteurs anciens : qui publie que Jason & Barthele estoient deux ignorans, Macrobe un Ecolier : qui trouve, à la verité, quelques endroits passables dans Virgile ; mais qui y trouve aussi beaucoup

REMARQUES.

(23) qu'un Pédant est un homme plein de luy-même, &c.] Le nouveau Portrait du Pédant, que nôtre Auteur va faire, est presque tout tiré de la X. Satire de Regnier. Peut-être n'est-il pas hors de propos de faire remarquer, que ce n'est rien moins qu'un Pédant poli, que ce Poète a voulu peindre. Il commence par le faire arriver dans la Compagnie :

*A peine à ces propos eust-il fermé la bouche
Qu'il entre à l'estourdie un sot fait à la fourche,
Qui pour nous saluer laissant cheoir son chapeau
Fit comme un entrechat avec un escabeau.*

Parlant ensuite de l'embarras, Compagnie dans laquelle il se trouve, il dit :

*Ainsi considérant ces hommes & leurs soins,
Si je n'en disois mot, je n'en pensois pas moins,
Et jugeay ce lourdaud, à son nez authentique,
Que c'estoit un Pédant, Animal domestique,
De qui la mine rogue & le parler confus,
Les cheveux gras & longs, & les sourcils touffus,
Faisoient par leur sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au Pédant d'Alexandre.*

Il indique après en deux endroits, que le Pédant, qu'il peint, est un Homme de collège. Dans la très-longue description, qu'il fait de la personne & de l'habillement de cet Original, laquelle tient plus de quatre-vingts Vers, il dit :

*Ses yeux bordés de rouge, égarez sembloient eslire
L'un à Montmartre, & l'autre au Chateau de Biffesire ;
Toutefois redressant leur entre-pas tortu,
Ils guidoient la jeunesse au chemin de vertu.*

La description finie, il est question de faire parler cet agréable Personnage. Voici de quelle manière le Poète s'y prend :

*Ainsi ce personnage, en magnifique arroy,
Marchant pedetentim, s'en vint jusques à moy,*

d'endroits dignes d'estre sifflés : qui croit à peine Terence digne du nom de joli : qui au milieu de tout cela se pique sur tout de politesse : qui tient que la plupart des Anciens n'ont ni ordre, ni économie dans leurs discours : En un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes.

Monsieur Perrault me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un Pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Regnier ; c'est-à-dire, le Poëte François, qui du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Moliere, les mœurs & le caractère des hommes. C'est dans sa dixième Satire, où décrivant cet énorme Pédant, qui dit-il,

*Faisoit par son sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au Pédant d'Alexandre.*

Il luy donne ensuite ces sentimens,

*Qu'il a pour enseigner, une belle maniere :
Qu'en son globe il a veu la matiere premiere ;*

R E M A R Q U E S.

*Qui sentis à son nez, à ses levres desclofés,
Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roses,
Il me parle Latin, il allegue, il discours,
Il reforme à son pied les humeurs de la Cour :
Qu'il a pour enseigner, &c.*

Les douze Vers rapportés ici vis immédiatement de ceux par nôtre Auteur, sont sui- ci.

*Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie
Le pain quotidien de la pédanterie,
Quant à son jugement, il est plus que parfait,
Et l'immortalité n'aime que ce qu'il fait,
Par hazard disputant, si quelqu'un lui replique,
Et qu'il soit à quia, vous estes heretique,
Ou pour le moins fauteur, ou vous ne sçavez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ai noté sur ce point.*

Je ne fais si l'intention de nôtre Auteur étoit réellement, que l'on fit l'application de cette peinture du Pédant à M. Perrault. Il ne faut qu'avoir lu le Parallele même de ce dernier, pour être

*Qu'Epicure est yvrogne, Hippocrate un bourreau,
Que Barthole & Jason ignorent le Barreau :
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il meritaſt au Louvre eſtre ſiflé des Pages :
Que Pline eſt inégal ; Terence un peu joli :
Mais ſur tout il eſtime un langage poli.*

*Ainſi ſur chaque Auteur il trouve de quoy mordre,
L'un n'a point de raiſon, & l'autre n'a point d'ordre :
L'un avorte avant temps les œuvres qu'il conçoit :*

(24) Souvent il prend Macrobe, & luy donne le ſoüet, &c.

Je laiſſé à M. Perrault le ſoin de faire l'application de cette peinture, & de juger qui Regnier a décrit par ces vers : ou un homme de l'Univerſité, qui a un ſincere reſpect pour tous les grands Ecrivains de l'Antiquité, & qui en inſpire autant qu'il peut l'eſtime à la Jeuneſſe qu'il inſtruit ; ou un Auteur preſomptueux qui traite tous les Anciens d'ignorans, de groſſiers, de viſionnaires, d'inſenſez, & qui eſtant déjà avancé en âge, employe le reſte de ſes jours, & s'occupe uniquement à contredire le ſentiment de tous les hommes.

R E M A R Q U E S.

convaincu, que ni lui ni perſonne, ne pouvoit le retrouver dans le *Pédant* de Regnier.

(24) Souvent il prend Macrobe &c.] Il y a dans REGNIER :

Or, *il vous prend Macrobe, &c.

Je ne puis mieux terminer les

Rem. ſur cette *V. Réflex.* que par

le Portrait que M. Perr. fait du

Pédant dans l'*Apolog. des Femmes.*

*Regarde un peu de près celui, qui, loup-garou,
Loin du ſexe a vécu renfermé dans ſon trou ;
Tu le verras craſſeux, maladroit & ſauvage,
Farouche dans ſes mœurs, rude dans ſon langage ;
Ne pouvoir rien penſer, de fin, d'ingénieux,
Et ne dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille
Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent ;
De ces dons rasſemblés ſe forme le Pédant,
Le plus ſaſtidieux, comme le plus immonde
De tous les animaux, qui rampent dans le monde.*

REFLEXION VI.

En effet, de trop s'arrester aux petites choses cela gâte tout. Paroles de Longin, Chap. VIII.

IL n'y a rien de plus vray, sur tout dans les Vers ; & c'est un des grands défauts de Saint Amand. Ce Poëte avoit assez de genie pour les ouvrages de débauche, & de Satire outrée, & il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le serieux : mais il gâte tout par les basses circonstances qu'il y melle. C'est ce qu'on peut voir dans son Ode intitulée, *la Solitude*, qui est son meilleur Ouvrage, où parmi un fort grand nombre d'images tres-agréables, il vient presenter mal-à-propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapaux, & des limaçons qui bavent ; le squelete d'un Pendu, &c.

*Là bransle le squelete horrible
D'un pauvre Amant qui se pendit.*

Il est sur tout bizarrement tombé dans ce défaut en son *Moïse sauvé*, à l'endroit du passage (1) de la mer rouge, (2) au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances qu'un sujet si majestueux luy presentoit ; il perd le temps à peindre le petit En-

REMARKES.

REFL. VI. (1) CHANG. de la mer rouge, au lieu de s'étendre &c.] Il y avoit dans les Editions de 1694. & de 1701. de la mer rouge, où, au lieu de s'étendre &c.

(2) au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances . . . il perd

le tems à peindre le petit Enfant] Je vais mettre ici sous les yeux du Lecteur, tout ce qui peut contribuer à lui faire porter un Jugement assuré de la Critique, que nôtre Auteur a faite de Saint-Amand. Je commence par l'en-

fant qui va, faute, revient, & ramassant une coquille, la va montrer à sa Mere, & met en quelque sorte, comme j'ay dit dans ma Poétique, les poissons au fenestre par ces deux vers,

*Et là, près des remparts que l'œil peu transpercer,
Les poissons ébahis les regardent passer.*

Il n'y a que Monsieur Perrault au monde qui

R E M A R Q U E S.

droit de l'Art Poétique, auquel III. Vers 260. il s'agit des Descriptions, il nous renvoie lui-même, Ch. criptions.

*N'y présentés jamais de basse circonstance.
N'imitex pas ce Fou, qui décrivant les mers
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hebreu sauvé du joug de ses injustes Maîtres,
Met pour le voir passer les poissons aux fenestres,
Peint le petit Enfant qui va, faute, revient
Et joyeux à sa Mere, offre un caillou qu'il tient.
Sur de trop vains objets c'est arrester la vie.*

La description du Passage de la mer Rouge, est dans la cinquième Partie du Moyse sauvé. La voici toute entière.

*Aussi-tost à marcher toute chose estant presse,
Le sacré Camp desloge, & Moyse à la teste,
S'avancant à grands pas avecques son Germain,
Hausse pour frapper l'Onde, & la Verge & la main.
L'Abisme, au coup donné, s'ouvre jusqu'aux entrailles;
De liquides Rubis il se fait deux Murailles,
Dont l'espace nouveau se remplit à l'instant
Par le Peuple qui suit * le Pilier éclatant; * La Colonne
D'un & d'autre costé, ravy d'aise il se mire; de nuë.
De ce fond descouvert le sentier il admire;
Sentier que la Nature a d'un soin liberal
Paré de Sablon d'or & d'Arbres de Coral,
Qui plantez tout de rang, forment comme une Allée
Estendue au travers d'une riche Vallée,
Et d'où l'Ambre decoule ainsi qu'on voit le Miel
Distiler des Sapins sous l'heur du jeune Ciel.
Là des Chameaux chargez la troupe lente & forte
Foule plus de tresors encor qu'elle n'en porte;
On y peut en passant de perles s'enrichir,
Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir:
Là le noble Cheval bondit & prend haleine
Où venoit de souffler une lourde baleine;
Là passent à pié-sec les Bœufs & les Moutons,
Où n'agueres flottoyent les Dauphins & les Thons;*

puisse ne pas sentir le comique qu'il y a dans ces deux vers, où il semble en effet que les poissons ayent loué des fenestres pour voir passer le peuple Hebreu. Cela est d'autant plus ridicule que les poissons ne voyent presque rien au travers de l'eau, & ont les yeux placez d'une telle maniere, qu'il estoit bien difficile, quand ils auroient eu la teste

REMARQUES.

*Là l'Enfant éveillé courant sous la licence
Que permet à son âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, saute, & par maint cry joyeux
Témoignant le plaisir que reçoit ses yeux,
D'un estrange Caillou qu'à ses pieds il rencontre
Fait au premier venu la precieuse montre,
Ramasse une Cocquille, & d'aise transporté
La presente à sa Mere avec naïveté;
Là quelque juste effroy qui ses pas sollicite,
S'oublie à chaque objet le fidelle * Exercite;
Et là près des remparts que l'œil peut transpercer
Les Poissons esbahis le regardent passer.*

On peut dire que ces deux derniers Vers ne démentent en rien le reste de la Description. Dans le *Parallele*, Tome III. page 262. LE CHEVALIER dit: „ Il y a encore un Homme de „ l'Académie que j'ai été fâché „ de voir traiter, comme on a „ fait. L'ABBE'. Qui? LE CHE- „ VALIER. *Saint - Amand*. C'est „ à mon gré un des plus aimables Poètes que nous aïons. . . „ Est-il rien de plus agréable „ que la *Solitude*, que la *Pluye*, „ & que son *Melon*? Est-ce que „ ses *Pièces satiriques* ne sont pas „ d'un bon goût, & qu'il ne „ s'y mocque pas agréablement „ des vices & des imperfections „ des Hommes en général, sans „ offenser personne en particulier? L'ABBE'. Il est vrai „ que je n'ai pu voir, sans indignation, traiter de fou, un „ Homme de ce mérite, sur ce „ qu'on suppose qu'il a mis des „ *Poissons aux fenestres*, pour voir „ passer la Mer rouge aux Hebreux, chose à laquelle il n'a „ jamais songé, ayant dit seulement, que les Poissons les regardèrent avec étonnement. „ Il falloit le condamner sur ce „ qu'il dit, & non pas sur ce „ qu'on lui fait dire. LE PRESIDENT. On a prétendu que „ l'étonnement des *Poissons* étoit „ une circonstance indigne d'un „ Poème sérieux. L'ABBE'. On „ a mal prétendu. Quand *David* „ parle de ce même Passage des Hébreux, il dit, que les „ Montagnes en tressaillirent de „ joie comme des Moutons, & „ les Collines comme des Agneaux. LE PRESIDENT. Cela „ est vrai, mais des Montagnes & des Collines sont quelque chose de grand. L'ABBE'. „ Est-ce que des Dauphins „ & des Baleines ne sont pas „ quelque chose d'aussi grand

hors de ces remparts, qu'ils pussent (3) bien découvrir cette marche. Monsieur Perrault prétend néanmoins justifier ces deux vers : mais c'est par des raisons si peu sensées ; qu'en vérité je croirois abuser du papier : si je l'employois à y répondre. Je me contenteray donc de le renvoyer à la comparaison que Longin rapporte ici d'Homere. Il y pourroit voir l'adresse de ce grand Poëte à choisir, & à ramasser les grandes circonstances. Je doute pourtant qu'il convienne de cette vérité. Car il en veut sur tout aux comparaisons d'Homere, & il en fait le principal objet de ses plaisanteries dans son dernier Dialogue. On me demandera peut-être ce que c'est que ces plaisanteries, Monsieur Perrault n'étant pas en réputation d'être fort plaisant, & comme vraisemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curiosité des Lecteurs, en rapporter ici quelque trait. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'est que les Dialogues de Monsieur Perrault.

C'est une conversation qui se passe entre trois Personnages, dont le premier, grand ennemi des Anciens, & sur tout de Platon, est Monsieur Per-

R E M A R Q U E S.

„ en leur espèce ; & peut-on se
 „ persuader, qu'il y ait une af-
 „ fection frivole à dire, que
 „ les Monstres de la Mer furent
 „ étonnés de voir passer des
 „ Hommes dans les plus creux
 „ de leurs abîmes. LE CHEVA-
 „ LIER. Non, assurément ; mais
 „ ce qui peut excuser Monsieur
 „ le Président, c'est que dans le
 „ même-tems, que par le mot
 „ de *Poissons*, vous vous figurés
 „ des Dauphins & des Baleines
 „ dans les abîmes de la Mer ;
 „ Monsieur le Président s'est,
 „ sans doute, figuré des Carpes

„ & des Goujons dans le baquet
 „ d'une Harangère. L'ABBE'. Il
 „ faut bien que cela soit ainsi ;
 „ car pour le fond de la pensée,
 „ on ne sauroit la condamner,
 „ ou il faut condamner toute la
 „ Poësie, à qui rien n'est de
 „ plus ordinaire, que de don-
 „ ner de l'étonnement, non
 „ seulement aux Animaux les
 „ plus stupides, mais aux cho-
 „ ses inanimées „.

(3) CHANG. *bien*] Ce mot
 qui manque dans l'*Edition de*
 1694. fut ajouté dans celle de
 1701.

rault lui-mesme, comme il le déclare dans sa Préface. Il s'y donne le nom d'Abbé; & je ne sçai pas trop pourquoy il a pris ce titre Ecclesiastique: (4) puis qu'il n'est parlé dans ce Dialogue que de choses très profânes: que les Romans y sont louiez par excés & que l'Opera y est regardé comme le comble de la perfection, où la Poësie pouvoit ar-

R E M A R Q U E S.

(4) puis qu'il n'est parlé dans ce Dialogue que de choses très-profânes; que les Romans &c. que l'Opera &c.] M. Perrault s'est expliqué convenablement sur la Poësie de l'Ecriture-Sainte, au commencement de son III. Tome. Voiés, *Lett. de Perr. N. VII. & Rom. 18.* Ce que nôtre Auteur dit, ne concerne donc que la suite de ce III. Vol. ou IV. Dialogue, dans lequel il ne s'agit plus que des Poëtes profanes, tant Anciens que Modernes.

Voici tout ce que L'ABBE', page 148. dit au sujet des Romans. " Comme les Comédies, „ qui sont en Prose, ne sont „ pas moins des Poëmes Drama- „ tiques, que les Comédies, qui „ sont en Vers; pourquoi les „ Histoires fabuleuses, que l'on „ raconte en Prose, ne seroient- „ elles pas des Poëmes aussi-bien „ que celles que l'on raconte en „ Vers... Les Vers ne sont „ qu'un ornement de la Poësie, „ très-grand à la vérité; mais „ ils ne sont pas de son essence. „ ... nos bons Romans, com- „ me l'*Astrée*, où il y a dix „ fois plus d'invention que dans „ l'*Iliade*; la *Cléopatre*, le *Cirus*, „ la *Clélie*, & plusieurs autres, „ non seulement n'ont aucun „ des défauts, que j'ai remarqués „ dans les Ouvrages des anciens „ Poëtes; mais ont, de même que

„ nos Poëmes en Vers, une infi- „ nité de beautés toutes nouvel- „ les... Il est vrai que dans le III. Dialogue, qui roule sur l'Eloquence, M. Perrault parle très au long de nos Romans (pages 125 - 127.) & qu'il les prëtère à tout ce que l'Antiquité nous a laissé dans ce genre. Il ne dit rien de l'avantage, que nous avons à cet égard sur les Anciens, qui ne soit très-vrai. Ce qui peut révolter les Défenseurs de ces derniers, c'est qu'il y soutient, que l'*Iliade* & l'*Odyssée*, ne sont pas des Ouvrages plus sérieux que l'*Astrée* ni la *Clélie*, & qu'on ne peut les prendre que pour des Romans en Vers, puisqu'il y a que les uns & les autres ne sont qu'un tissu agréable d'avantures de Héros, moitié vraies & moitié fausses, composé pour plaire & pour instruire tout ensemble: que nos Romans Héroïques & nos Nouvelles Galantes, considérés du côté des mœurs, ne contiennent rien d'aussi mauvais exemple, que le séjour d'*Enée* & de *Didon* dans la Caverne, ou que les consolations qu'*Ulysse*, affligé d'être éloigné de *Pénélope*, reçoit toutes les nuits de la Nymphé *Calypso*: Qu'enfin du côté de l'Eloquence, nos Romans l'emportent sur l'*Iliade* & l'*Odyssée*. Leur Narration est plus claire & plus intelligible, & quoiqu'elle soit ordinairement un

livrer en nostre Langue. Le second de ces Personnages est un Chevalier admirateur de Monsieur l'Abbé, qui est là comme son Tabarin pour appuyer ses décisions, & qui le contredit, mesmes quelquefois à dessein, pour le faire mieux valoir. Monsieur Perrault ne s'offensera pas sans doute de ce nom de Tabarin, que je donne ici à son Cheva-

REMARKES.

peu trop longue & trop diffuse, elle l'est beaucoup moins que celle d'HOMERE, pleine de digressions, d'Epithètes inutiles, & de répétitions mot à mot de plusieurs discours, qui ont ennuyé dès la première fois. Mais en même-tems que M. Perrault avance des choses si peu favorables aux Anciens; il convient que l'espèce de Romans, dont il est question, ne sont pas d'une morale fort épurée; que leur honnêteté n'en est que plus propre à inspirer l'amour & à le faire aimer d'avantage; & que la Jeunesse pourroit lire quelque chose de plus utile. Enfin il n'approuve point l'excès de tendresse, qui regne dans ces sortes d'Ouvrages, & qui a si étrangement défiguré tous les Héros. Il finit en observant, que nous avons des ROMANS, qui plaisent par d'autres endroits, & ausquels l'Antiquité n'a rien de la même nature qu'elle puisse opposer. Tels sont *Don Quichote*, & le *Roman Comique*, dans lesquels il trouve un sel plus fin & plus piquant que tout celui d'Athènes. Tout ce qu'il dit en faveur de ces deux Ouvrages, & sur-tout du dernier, m'a paru dicté par la raison & par le goût.

Pour ce qui concerne l'Opera, voir (Tome II.) Lett. de Perr. N. X. & Remarque 23. Il s'agit là des Opera de *Quinaut*. Ce que L'ABBE' dit de cette sorte de

Poème en général, dans le III. Tome, pages 281-284. se réduit à prétendre, " que puisque les Opéra, tels qu'ils sont, ont le don de plaire à toutes sortes d'esprit, aux grands Génies, de même qu'au menu Peuple, aux Vieillards comme aux Enfans; que ses chimères bien maniées, amusent & endorment la Raison, quoique contraires à cette même Raison, & la charment d'avantage que toute la vraisemblance imaginable; on peut dire que l'invention ingénieuse des Opéra n'est pas un accroissement peu considérable à la belle & grande Poësie ". Cette Conclusion est fondée sur cette espèce de raison de convenance. Comme la COMEDIE roule toute sur le vraisemblable, & n'admet point le merveilleux; & que la TRAGEDIE est mêlée de merveilleux & de vraisemblable: il falloit qu'il y eût un POEME DRAMATIQUE tout composé de merveilleux. C'est sur quoi M. Huet répond avec raison à M. Perrault: " Il me semble, que vous outrés un peu la matière, quand vous ne recevez que le merveilleux dans les Opéra, & que vous en excluez le vraisemblable; & qu'au contraire, vous ne recevez que le vraisemblable dans la Comédie, & que vous

lier : puisque ce Chevalier lui-même déclare en un endroit, (5) qu'il estime plus les Dialogues de Mondor & de Tabarin, que ceux de Platon. Enfin le troisième de ces Personnages, qui est beaucoup le plus sot des trois, est un Président protecteur des Anciens, qui les entend encore moins que l'Abbé, ni que le Chevalier; qui ne sçauroit souvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, & qui deffend quelquefois si sottement la raison, qu'elle devient plus ridicule dans sa bouche, que le mauvais sens. En un mot, il est là comme le Fa-

R E M A R Q U E S.

„ exclus le merveilleux. De
 „ quelque nature que soit un
 „ Ouvrage de ce genre, qui n'a
 „ aucune vraisemblance, il ne
 „ sauroit plaire, parce qu'il n'y
 „ aura plus d'imitation, en quoi
 „ consiste son essence; & il n'y
 „ a point d'esprit, quelque sim-
 „ ple & crédule qu'il soit, qui
 „ ne se révolte contre. Il eût,
 „ ce me semble, suffi de dire,
 „ que, comme le vraisemblable
 „ domine dans les Comédies, &
 „ qu'elles reçoivent peu de mer-
 „ veilleux; le merveilleux do-
 „ mine, au contraire, dans les
 „ Opéra, sur le vraisemblable,
 „ & que la Tragédie est égale-
 „ ment mêlée de l'un & de l'au-
 „ tre. L'Amphitruon de Plaute
 „ fait la preuve de ce que je
 „ dis du merveilleux des Comé-
 „ dies „.

(5) qu'il estime plus les Dialo-
 gues de Mondor & de Tabarin,]
 PARAL. T. III. p. 116. BROSS.

Dans l'Edition de 1713. au lieu
 de Mondor, on avoit mis Mon-
 dori. C'est une faute d'impres-
 sion, que M. Proffette, M. Du
 Monteil, & l'Editeur de 1735.
 avoient eu soin de corriger; &
 qui, malgré cela, se retrouve

dans l'Edition de 1740. Au sujet
 de Mondor & de Tabarin, voyés
 Art Poët. Ch. I. 36.

Pour revenir au Parallele, LE
 CHEVALIER y prétend, que le
 Dialogue de Platon, intitulé :
 Hippias ou Du Beau, n'a point
 de dessein, & c'est ce qu'il
 prouve à sa manière (pages
 114. & 115.) Il ajoute, (page
 116.) “ Les Dialogues de Mon-
 „ dor & de Tabarin, tout imper-
 „ tinens qu'ils étoient, avoient
 „ de ce côté-là plus de raison
 „ & plus d'entente „. Il donne
 une idée générale de leur plan ;
 fait l'extrait d'un en particu-
 lier, & dit ensuite : (page 117.)
 “ Cela est fade, cela est froid,
 „ cela est détestable, si vous vou-
 „ lés ; mais cela a un dessein
 „ & une forme. On y voit un
 „ commencement, un milieu,
 „ une fin ; une proposition, une
 „ dissertation, & une conclu-
 „ sion. Mais dans le Dialogue
 „ de Platon, dont nous parlons,
 „ il n'y a aucune conclusion,
 „ qui est pourtant la partie es-
 „ sentielle d'un Discours, pour
 „ laquelle il est fait, & sans
 „ laquelle il n'est qu'un projet
 „ informe „.

quin de la Comedie pour recevoir toutes les nazzardes. Ce sont là les Acteurs de la Piece : il faut maintenant les voir en action.

Monsieur l'Abbé, par exemple, (6) declare en un endroit qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homere, où le Poète non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose, dont il est parlé: comme lorsqu'il compare la cuisse de Menelas blessé à de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, &c. Cette femme de

R E M A R Q U E S.

(6) declare en un endroit] PARRALLELE, T. III, p. 48. BROSS.

L'ABBE' parle ainsi: " Dans
 ,, le troisième Livre) de l'Iliade,
 ,, Vers 49.) Paris dit à Hector,
 ,, qu'il a le cœur aussi indompté
 ,, qu'une hache, qui, étant ma-
 ,, niée par un homme, pénètre
 ,, le bois, dont il fait un Na-
 ,, vire avec art. On se contente
 ,, aujourd'hui de dire, qu'un
 ,, Homme a le cœur dur comme
 ,, du Fer, comme du Marbre;
 ,, mais on ne dit point si ce Fer
 ,, est une Hache, une Serpe ou
 ,, une Epée; si ce Marbre est blanc
 ,, ou noir; s'il est d'Egypte ou
 ,, des Pyrénées. On s'avise en-
 ,, core moins d'exprimer, quel
 ,, ouvrage on peut faire avec ce
 ,, Fer, qui ne doit être regardé
 ,, là, que comme une chose ex-
 ,, trêmement dur ,,.

La manière dont M. Perrault traduit cette comparaison, n'est pas tout-à-fait exacte. Il y a dans la Traduction Littérale Latine: *Semper tibi cor, sicut securis, est indomitum, que penetrat lignum à viro (impulsa) qui arte Navale (lignum) scindit, augetque & viri impetum.* Madame Dacier compose & ne traduit

pas. *Votre courage est toujours aussi invincible & aussi infatigable que le fer d'une hache, qui abbat des arbres dans une forêt, & qui ne se rebouchant jamais, ne demande qu'à continuer ses ravages. Telle est la trempe indomptable de votre cœur.*

Dans sa Remarque, elle ne fait aucune mention de la Critique de M. Perrault; & se contente de dire: *Je ne trouve rien de plus beau & de plus fort, que cette comparaison du courage infatigable d'Hector, avec le fer tranchant d'une hache, qui n'est jamais lassé d'abattre des arbres dans une Forêt. Elle me paroît admirable.*

L'ABBE' continuë. " Dans le Livre suivant (IV. Vers 140.) il y a une comparaison de la même nature, encore plus étonnante, pour la longue digression, qu'elle fait ,, Homere raconte comment Menelas fut blessé. *Aussi-tôt le sang noir,* dit-il, *sortit de la plaie, comme quand une Femme Méonienne ou Carienne teint de l'ivoire en pourpre, pour en faire des bossettes aux brides des chevaux. Cet ivoire est dans sa chambre, & plusieurs Chevaliers voudroient bien l'a-*

Méonie ou de Carie déplaist à Monsieur l'Abbé ; & il ne sçauroit souffrir ces sortes de (7) *comparaisons à longue queue* , mot agréable qui est d'abord admiré par Monsieur le Chevalier , lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses qu'il dit aussi à la campagne l'année dernière à propos de ces *comparaisons à longue queue*.

(8) Ces plaisanteries étonnent un peu Monsieur le President, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de *longue queue*. Il se met pourtant à la fin

REMARQUES.

„ voir ; mais on garde pour le Roi
 „ cet ornement , qui doit faire bon-
 „ neur , & au cheval & à celui qui
 „ le monte. Le commencement
 „ de la Comparaison est admi-
 „ rable ; & rien assurément ne
 „ ressemble mieux à du sang ré-
 „ pandu sur une belle chair , que
 „ du pourpre sur de l'ivoire ;
 „ mais le surplus est vicieux au
 „ dernier point. Cependant c'est
 „ par-là , & par les Epithètes
 „ perpétuelles , dont nous par-
 „ lons tantôt , qu'*Homère* s'est
 „ acquis la réputation de Poète
 „ divin , de Poète fleuri , abon-
 „ dant & majestueux „.

(7) *comparaisons à longue queue*,
 mot agréable qui est d'abord admi-
 ré par Monsieur le Chevalier ,] Ce
 n'est point l'ABBE' , qui traite
 les *Comparaisons* d'*Homère* de
Comparaisons à longue queue , c'est
 le CHEVALIER lui-même , qui
 dit . (page 49.) immédiatement
 après ce qui termine ici la Re-
 marque 6. “ Nous nous avifames
 „ l'année dernière, de nous ré-
 „ jouir à la Campagne avec ces
 „ sortes de *Comparaisons à longue*
 „ *queue* , à l'imitation du divin
 „ *Homère*. L'un disoit : Le teint
 „ de ma Bergère ressemble aux
 „ fleurs d'une prairie, où paissent

„ des Vaches bien grasses , qui
 „ donnent du lait bien blanc ,
 „ dont on fait d'excellens fro-
 „ mages. L'autre disoit : Les
 „ yeux de ma Bergère ressem-
 „ blent au Soleil , qui darde ses
 „ rayons sur les montagnes cou-
 „ vertes de forêts , où les Nym-
 „ phes de *Diane* chassent des
 „ Sangliers , dont la dent est
 „ fort dangereuse. Et un autre
 „ disoit ? Les yeux de ma Ber-
 „ gère sont plus brillans que les
 „ Etoiles , qui parent les voûtes
 „ du Firmament pendant la
 „ nuit , où tous les chats sont
 „ gris „.

(8) Ces plaisanteries étonnent
 un peu Monsieur le President ,] Il
 répond tout uniment au CHE-
 VALIER , (page 60.) “ Vous
 „ vous divertissés-là à peu de
 „ frais ; car il n'est pas fort dif-
 „ ficile de faire de ces sortes de
 „ galimatias à perte de vuë. Le
 „ CHEVALIER. Je ne vous ai pas
 „ dit une seule comparaison
 „ qu'on ne puisse opposer à
 „ celles que Monsieur l'Abbé
 „ a rapportées. Les corps des
 „ unes & des autres sont éga-
 „ lement raisonnables , & les
 „ queues également impertinen-
 „ tes „.

en devoir de répondre. (9) La chose n'étoit pas sans doute fort mal-aisée, puisqu'il n'avoit qu'à dire, ce que tout homme qui sçait les élémens de la Rhétorique auroit dit d'abord : Que les comparaisons, dans les Odes & dans les Poèmes Epiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir, & pour orner le discours; mais pour amuser & pour délasser l'esprit du Lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, & le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit: Que c'est

REMARQUES.

(9) La chose n'étoit pas sans doute fort mal-aisée,] Madame Dacier a répété dans une Remarque tout ce que nôtre Auteur dit ici, pour justifier les Comparaisons étendues. Elle dit ensuite : " Pour appuier cette Remarque de M. Despréaux, voici celle d'EUSTHATE : Remarqués, dit il, quelle érudition & quelle variété présente cette comparaison, par les différentes Histoires, qu'elle renferme; ce grand Poète se proposant toujours pour but, d'embellir ainsi ses images, pour instruire & pour plaire. Examinons présentement en détail les beautés qui se trouvent dans cette Comparaison,]

Voici d'abord la traduction de cette Darnie : *Aussi tôt le sang coule de la plaie. Tel que l'ivoire le plus blanc, qu'une Femme de Méonie ou de Carie a peint avec la plus éclatante pourpre, pour en faire les bossettes d'un mors; elle le garde chés elle avec soin; plusieurs braves Cavaliers le voient avec admiration, & d'un œil d'envie; mais il est réservé pour quelque grand Prince, ou pour quelque Roi: car ce n'est pas une parure vulgaire, & elle fait en même-tems l'ornement du Cheval & la gloire du*

Tome III.

Cavalier: telles parurent alors, divin Ménélas, vos jambes, &c. La traduction Littérale Latine va faire voir tout ce qu'elle prête à son Original. *Statim autem fluxit sanguis ater ex vulnere: veluti quando aliqua ebur mulier purpurâ tinxerit, Mæonia vel ex Caria, maxillare (ornamentum) ut sit equorum. Est autem repositum in thalamo, multiq; ipsum optarunt equites gestare, regi autem repositum est ornamentum, utrumque ornatus equo aurigæque decus.* " Il est certain, dit Madame Dacier dans ses Remarques, qu'Homère pouvoit fort bien faire sa Comparaison simple, en disant: *Tel que l'ivoire le plus blanc, rehaussé par l'éclat de la plus brillante pourpre, telles parurent, &c.* . . . Mais ce Poète ne se contente pas de présenter cette image, il veut encore enseigner ce point d'antiquité, que dans les premiers tems, les Lidiens & les Cariens étoient en réputation de teindre le mieux en pourpre, & que les femmes faisoient des Ouvrages d'ivoire qui étoient très-estimés. On n'a qu'à voir sur cela Strabon. Au sujet de ces mots: *Il est réservé pour quel-*

T

en cela qu'a principalement excellé Homere, dont non seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies & si variées, qu'estant toujours le mesme, il est néanmoins toujours différent; instruisant sans cesse le Lecteur, & lui faisant observer dans les objets mesmes, qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisait pas d'y remarquer. Que c'est une verité universellement reconuë, qu'il n'est point necessaire en matiere de Poësie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres: qu'il suffit d'un rapport general, & qu'une trop grande exactitude sentiroit son Rheteur.

C'est ce qu'un homme sensé auroit pû dire sans peine à Monsieur l'Abbé, & à Monsieur le Chevalier: mais ce n'est pas ainsi que raisonne Monsieur le President. (10) Il commence par avouer sincérement que nos Poëtes se feroient moquer d'eux, s'ils

R E M A R Q U E S.

que grand Prince, ou pour quelque Roi: " HOMERE, dit-elle, nous apprend par la, que dans ces premiers tems, il y avoit des ornemens, qui étoient réservés pour les Rois & pour les Princes, & que les particuliers n'osoient porter, & telles étoient les bossettes de mors, que l'on faisoit de cet ivoire teint en pourpre, beaucoup plus estimé que l'or. D'ailleurs il seroit aisé de prouver par les Livres du vieux Testament, que la pourpre étoit particulièrement réservée pour les Princes & les Rois, & pour ceux à qui ils donnoient la permission de la porter ..

J'aurois bien des choses à dire sur l'usage ou plutôt sur l'abus, que les Poëtes font des *Compa-*

raisons; mais il faudroit m'entendre beaucoup plus que je ne le puis ici. Je me contenterai de dire, qu'elles sont un des grands Ornaments du *Poëme Epique*, dans les endroits, où le Poëte lui-même parle. Il n'en est pas ainsi des *Odes*. J'ai remarqué qu'elles ne font presque toujours qu'en ralentir la marche, & refroidir l'impression.

(10) Il commence par avouer sincérement &c.] LE CHEVALIER dit, page 61. " Croiés - vous, Monsieur le Président, que si les Poëtes d'aujourd'hui ne font plus de semblables Comparaisons, ce soit par la difficulté de les faire, & que ce ne soit pas plutôt par un pur effet du bon sens qui y répugne, & par la crainte de se

mettoient dans leurs Poèmes de ces comparaisons étenduës; & n'excuse Homere, que parce qu'il avoit le gouft Oriental, qui estoit, dit-il, le gouft de sa nation. Là-dessus il explique ce que c'est que le gouft des Orientaux, qui, à cause du feu de leur imagination, & de la vivacité de leur esprit, veulent toujours, poursuit-il, qu'on leur dise deux choses à la fois, & ne sçauroient souffrir un seul sens dans un discours: Aulieu que nous autres Européans, nous nous contentons d'un seul sens, & sommes bien aises qu'on ne nous dise qu'une seule chose à la fois. Belles observations que Monsieur le President a faites dans la nature, & qu'il a faites tout seul! puisqu'il est tres-faux que les Orientaux ayent plus de vivacité d'esprit que les Européans, & sur-tout que les François, qui sont fameux par tout païs, pour leur conception vive & prompte: le stile figu-

REMARKES.

„ faire moquer de tout le mon-
 „ de. . . . LE PRESIDENT. J'a-
 „ vouë, que si les Poètes d'au-
 „ jourd'hui mettoient dans leurs
 „ Ouvrages les mêmes beautés
 „ dont Homere a orné les siens,
 „ par exemple, de ces *Compa-*
 „ *raisons*, que vous appellés
 „ *des Comparaisons à longue*
 „ *queuë*, j'avouë, dis-je, que
 „ l'on se moqueroit d'eux; mais
 „ je dis en même-tems, que si
 „ Homere s'étoit servi de *Com-*
 „ *paraisons* aussi sèches & aussi
 „ écourtées, que celles de nos
 „ Poètes, on se seroit moqué
 „ de lui. En voici la raison.
 „ C'est que le goût des Grecs du
 „ tems d'Homere, étoit bien dif-
 „ férent du nôtre. Il ne faut pas
 „ être fort habile pour savoir,
 „ que le langage des Orientaux
 „ est tout plein de Figures, de
 „ *Similitudes*, de *Métaphores*,

„ de *Paraboles*, & de *Compa-*
 „ *raisons*; qu'ils ne s'expriment
 „ presque jamais simplement,
 „ & que les choses qu'ils disent,
 „ en donnent presque toujours
 „ d'autres à entendre, qu'ils ne
 „ disent pas. Leur esprit tout de
 „ feu ne peut se contenter d'un
 „ seul sens dans un discours. Il
 „ n'y auroit pas de quoi occu-
 „ per la vivacité de leur esprit,
 „ & l'activité de leur attention.
 „ Ils veulent voir en même-
 „ tems plusieurs images différen-
 „ tes. Les Esprits du païs, où
 „ nous sommes, sont tournés
 „ d'une manière toute opposée;
 „ ils ne veulent ou ne peuvent
 „ comprendre qu'une seule cho-
 „ se à la fois, encore faut-il
 „ qu'elle soit exprimée bien net-
 „ tement & avec une grande
 „ précision. La moindre super-
 „ fluité les blesse ou les embar-

ré, qui regne aujourd'hui dans l'Asie mineure & dans les pais voisins, & qui n'y regnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes, & des autres nations Barbares, qui peu de temps après Heraclius inonderent ces pays, & y porterent avec leur Langue & avec leur Religion ces manieres de parler empoulées. En effet, on ne voit point que les Peres Grecs de l'Orient, comme Saint Justin, Saint Basile, Saint Chrysofome, Saint Gregoire de Nazianze, & tant d'autres, ayent jamais pris ce stile dans leurs écrits : & ni Herodote, ni Denys d'Halycarnasse, ni Lucien ni Joseph, ni Philon le Juif, ni aucun Auteur Grec n'a jamais parlé ce langage.

Mais pour revenir aux *comparaisons à longue queue* : Monsieur le President rappelle toutes ses forces, pour renverser ce mot, qui fait tout le fort

R E M A R Q U E S.

„ raffe. Il est vrai qu'un Stile de „ cette espèce est excellent pour „ l'usage ordinaire, mais „ assurément pour la grande „ Eloquence, & sur-tout pour „ la noble & belle Poësie, il „ faut quelque chose au de-là „ du pur, du sec & du simple „ nécessaire. Les Figures en font „ toute la grace & toute la „ beauté. Je vais me servir d'une „ Comparaison que vous ne sauriez „ rejeter, puisque c'est vous „ qui me la fournissés. N'est-il „ pas vrai, que, si dans une grande „ Cérémonie vous voyés paroître „ une Princesse, dont la „ robe n'iroit précisément que „ jusqu'à terre, vous la trouveriez „ mesquinement vêtue ; „ qu'au contraire, si sa robe „ avoit une queue bien longue „ & bien traînante, vous y „ trouveriez de la beauté, de la „ noblesse, & de la magnificence ? D'où vient que vous „ n'avez pas le même goût pour „ les *Comparaisons*, où vous „ voulés qu'il n'y ait rien de „ superflu, rien de surabondant „ & au de-là de ce qu'il „ faut pour exprimer la juste „ convenance des choses comparées ? En un mot, pour „ quoi ne pouvés-vous les souffrir „ lorsqu'elles ont de longues „ queues ? LE CHEVALIER. „ Voilà qui me semble bon. „ Qu'en dites-vous, Monsieur „ l'Abbé ? Nous l'avons mené „ battant jusqu'ici, mais il commence „ à prendre sa revanche. „ A vous la bale, s'il vous plaît. „ Je n'y suis plus. L'ABBE'. Il „ est vrai que les longues queues „ ont bonne grace aux robes „ des Princeses, & même aux „ robes de toutes les personnes

de l'argument de Monsieur l'Abbé, & répond enfin: Que comme dans les ceremonies on trouveroit à redire aux queuës des Princesses, si elles ne traînoient jusqu'à terre; de même les comparaisons dans le Poëme Epique seroient blâmables, si elles n'avoient des queuës fort traînantes. Voilà peut-être une des plus extravagantes reponses qui aient jamais été faites. Car quel rapport ont les comparaisons à des Princesses? Cependant M. le Chevalier, qui jusqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le President avoit dit, est ébloüi de la solidité de cette reponse, & commence à avoir peur pour M. l'Abbé, qui frappé aussi du grand sens de ce discours, s'en tire pourtant, avec assez de peine, en avouant, contre son premier sentiment, qu'à la verité on peut donner de longues queuës aux comparaisons, mais soutenant qu'il

REMARKES.

„ de qualité; & cette Compa- „ il n'y a rien que de très-
 „ raison prouve très-bien, que „ beau, de très-juste & de très-
 „ les discours graves & sérieux „ agréable. Il est dit ensuite,
 „ doivent avoir plus d'étenduë, „ que cet ivoire est taillé en bos-
 „ plus d'ornement & plus de „ settes de brides de chevaux.
 „ pompe que les discours sim- „ Quel rapport cela a-t-il avec
 „ ples ou familiers. Mais il faut „ la cuisse d'un Homme teinte
 „ que ces ornemens ou ces „ de sang? Que ces bossettes
 „ queuës, pour demeurer dans „ sont entermées dans le Cabi-
 „ nôtre Comparaison, soient „ net d'une Femme Carienne ou
 „ de la même étoffe & de la mê- „ Méonienne; que les Cheva-
 „ me couleur que les robes dont „ liers voudroient bien les a-
 „ elles font partie. . . . Or je „ voir; & enfin, qu'elles sont
 „ soutiens que les queuës des „ réservées pour les Rois, &
 „ Comparaisons d'Homère ne sont „ pour servir d'ornement, & au
 „ point de la même couleur „ Cheval, & à celui qui le mè-
 „ ni de la même étoffe que „ ne. Tout cela, encore une
 „ le corps des Comparaisons. . . „ fois, a-t-il quelque rapport à
 „ Homère dit, que la cuisse de „ la cuisse de Ménélas; & ne
 „ Ménélas, qui est fort blanche, „ peut-on pas dire, que la queuë
 „ & sur laquelle coule son sang, „ de cette Comparaison n'est
 „ ressemble à de l'ivoire, qu'on „ point de la même couleur ni
 „ a teint en pourpre. Voilà le „ de la même étoffe, que l'ha-
 „ corps de la Comparaison, où „ bit où elle est attachée? La

faut, ainsi qu'aux robes des Princesses, que ces queuës soient de mesme étoffe que la robe. Ce qui manque, dit-il, aux comparaisons d'Homere, où les queuës sont de deux étoffes différentes; de sorte que s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vint de coudre des queuës de différente étoffe aux robes des Princesses, voilà le President qui auroit entierement cause gagnée sur les comparaisons. C'est ainsi que ces trois Messieurs manient entre eux la raison

R E M A R Q U E S.

„ CHEVALIER. Elle me paroît
 „ de trois ou quatre couleurs
 „ différentes; & quand elle fi-
 „ nit, je ne fais où j'en suis, ni
 „ comment je me trouve avec
 „ ces bossettes, ces Rois & ces
 „ Chevaliers dans le Cabinet
 „ d'une Femme Carienne ou
 „ Méonienne à l'occasion d'un
 „ Homme blessé à la cuisse . . .
 „ L'ABBE'. Pour achever de ré-
 „ pondre à l'objection de Mon-
 „ sieur le Président, je dirai,
 „ après être demeuré d'accord,
 „ que les Orientaux aiment le
 „ langage figuré, & qu'Homere
 „ a dû se conformer au génie de
 „ sa Nation; qu'il est peut-être
 „ le seul, qui, abusant de la
 „ liberté, que se donne le Stile
 „ Oriental, ait fait des *Compa-*
 „ *raisons* de la nature de celles
 „ que nous venons d'examiner,
 „ ou du moins, avec des écarts
 „ aussi étranges. Les Livres
 „ Saints, où ce langage est dans
 „ sa plus grande beauté & dans
 „ sa plus grande force, n'en four-
 „ nissent aucun exemple. Au-
 „ cun Poëte sacré ni profane,
 „ ne s'est exprimé de la sorte;
 „ c'est en partie par ces endroits-
 „ là, qu'Homere s'est attiré la
 „ louange de n'avoir suivi au-
 „ cun modèle, & de n'avoir
 „ été imité de personne . . .
 „ M. Huet, en conséquence de
 „ quelques Principes de M. Per-
 „ rault, lui répond: “ Si les cho-
 „ ses ne doivent pas avoir une
 „ grandeur déterminée, pour
 „ quoi empêcherés-vous Homere
 „ d'étendre ses *Comparaisons*
 „ tant qu'il lui plaira? Quoi-
 „ que ce ne soit pas tant à Ho-
 „ mere qu'il le faille imputer,
 „ qu'au génie des Peuples d'A-
 „ sie, chés qui on croit qu'il
 „ étoit né. Ces Peuples sont
 „ grands parleurs, au contraire
 „ des Lacédémoniens: nous te-
 „ nons le milieu entre eux;
 „ nous ne devons pas prétendre,
 „ que nôtre usage soit la règle
 „ du leur; du moins ne l'ob-
 „ tiendrés-vous pas par un pa-
 „ rallèle des Anciens & des Mo-
 „ dernes, mais plustôt par un
 „ parallele de l'Asie & de l'Eu-
 „ rope. Lorsqu'en condamnant
 „ les *Comparaisons* d'Homere,
 „ vous avés avancé fort affir-
 „ mativement, que les Livres
 „ Saints, ni aucun Poëte sacré
 „ ou profane, n'en fournissent
 „ aucun exemple; vous ne pou-
 „ viés rien alléguer de plus con-
 „ traire à vôtre opinion. Les

humaine ; l'un faisant toujours l'objection qu'il ne doit point faire ; l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver ; & l'autre répondant ce qu'il ne doit point répondre.

Que si le President a eû ici quelque avantage sur l'Abbé, celui-cy a bien-tost sa revanche à propos d'un autre endroit d'Homere. Cet endroit est (11) dans le douzième Livre de l'Odyssée, où Homere, selon la traduction de Monsieur Perrault raconte : *Qu'Ulysse estant porté sur son mast brisé, vers la*

R E M A R Q U E S.

„ Livres Saints, les Livres des
 „ Perfes ou des Indiens, l'Al-
 „ coran, & les Livres Arabes,
 „ sont pleins de ces *Comparai-*
 „ *sons* étenduës. *Salomon* ne
 „ compare-t-il pas les cheveux
 „ de l'Epouse à des troupeaux
 „ de Chèvres, qui descendent du
 „ Mont de Galaad : ses dents à
 „ des Brebis tonduës, qui sor-
 „ tent du bain, aiant toutes
 „ deux Agneaux, sans qu'au-
 „ cune d'elles soit stérile : son
 „ col, à la Tour de David, qui
 „ a été bâtie avec des remparts
 „ & des défenses, de laquelle
 „ sont suspendus mille bou-
 „ cliers, qui servent à armer de
 „ braves Soldats. . . . Quoique
 „ les queuës, que ces *Comparai-*
 „ *sons* traînent, ne leur soient
 „ pas essentielles, elles ne lais-
 „ sent pas d'en être un orne-
 „ ment ; & ces Peuples ne se
 „ contentent pas de voir l'image
 „ de ce qu'on leur représente,
 „ ils en veulent encore voir la
 „ bordure. Qui y regarderoit
 „ bien, trouveroit même plu-
 „ sieurs *Comparaisons* sembla-
 „ bles dans les Poëtes Moder-
 „ nes. Quand M. Chapelain a
 „ comparé un Homme irrésolu
 „ à un Chêne battu des vents,

„ étoit-il essentiel à la Compa-
 „ raison de représenter ce Chê-
 „ ne sur l'Apennin ? Et quand
 „ Malherbe a comparé un Con-
 „ quérant à un Fleuve débordé,
 „ après avoir, dit-il, ravagé
 „ tout ce qu'il rencontre ; étoit-
 „ il nécessaire d'ajoûter, qu'il
 „ ôte aux Campagnes voisines
 „ l'espérance de moissonner ? Il
 „ n'y a de différence de ces
 „ queuës à celles des Asiaticques,
 „ que du plus au moins. Si vous
 „ aviez penté aux Falbalas, qui
 „ sont aujourd'hui si à la mo-
 „ de, vous n'auriës pas dit,
 „ qu'il faut que les queuës soient
 „ de la même étoffe & de la
 „ même couleur, que les robes,
 „ dont elles font partie „.

M. Huet n'est pas exact dans ce qu'il dit de la Comparaison de Malherbe. Tous les Traits, dont ce Poëte compose sa peinture du Fleuve débordé, peuvent s'appliquer figurément au Conquérant ; & je connois peu de *Comparaisons*, qui, comme celle-là, soient justes dans tous leurs rapports.

(11) dans le douzième Livre de l'Odyssée,] Vers 420. DESP.

Ce qu'il va rapporter d'après M. Perrault, ne commence qu'au

Charybde ,justement dans le temps que l'eau s'élevoit ,
 & craignant de tomber au fond , quand l'eau vien-
 droit à redescendre , il se prit à un figuier sauvage
 qui sortoit du haut du rocher , où il s'attacha comme
 une chauve-souris , & où il attendit , ainsi suspendu ,
 que son mast qui estoit allé à fond , revinst sur
 l'eau ; ajoutant que lorsqu'il le vit revenir , il fut
 aussi aise qu'un Juge qui se leve de dessus son Siege
 pour aller disner après avoir jugé plusieurs procès.
 (12) Monsieur l'Abbé insulte fort à M. le President
 sur cette comparaison bizarre du Juge qui va dis-
 ner , & voyant le President embarrassé , Est-ce ,
 ajoute-t-il , que je ne traduis pas fidèlement le Texte
 d'Homere ? Ce que ce grand Deffenseur des Anciens
 n'oseroit nier. Aussi-tost M. le Chevalier revient

R E M A R Q U E S.

Vers 426. jusques & compris le
 Vers 440. Voici l'endroit en-
 tier du *Parallele* , Tome III. p.
 86. L'ABBE' dit : " Le Vaisseau
 „ d'*Ulysse* étant brisé , il se mit
 „ à cheval sur le mât , que le
 „ vent porta vers la Charybde ,
 „ justement dans le tems que
 „ l'eau s'élevoit. *Ulysse* craignant
 „ alors de tomber au fonds ,
 „ quand l'eau viendroit à redê-
 „ cendre , se prit à un figuier
 „ sauvage , qui sortoit du haut
 „ du rocher , où il s'attacha
 „ comme une Chauve-Souris ;
 „ & où il attendit , ainsi sus-
 „ pendu , que son mât , qui
 „ étoit allé à fonds , revint sur
 „ l'eau : & quand il le vit re-
 „ venir , il fut aussi aise , qu'un
 „ Juge , qui se lève de dessus son
 „ siège pour aller dîner , après
 „ avoir jugé plusieurs procès „
 „ (12) Monsieur l'Abbé insulte
 fort à M. le President sur cette com-
 paraison] Ce n'est pas L'ABBE' ,
 c'est LE CHEVALIER , qui raille

le Défenseur des Anciens , en
 disant (page 87.) immédiate-
 ment après ce que L'ABBE' dit
 dans la *Remarque* précédente.
 " Que dites-vous de cette Com-
 „ paraison , Monsieur le Prési-
 „ dent ? Avés-vous cru quelque-
 „ fois ressembler à un Homme
 „ suspendu à un figuier sauva-
 „ ge , & qui voit revenir son
 „ mât sur l'eau quand vous vous
 „ levés de votre Siège pour aller
 „ dîner ? Il y a là quelque cho-
 „ se de plus que de la Poësie. LE
 „ PRE'SIDENT. . . Il n'y a rien
 „ qu'on ne tourne en ridicule ,
 „ quand on s'y prend comme
 „ vous faites. L'ABBE'. Est-ce
 „ que je ne traduis pas fidèle-
 „ ment le texte d'*Homere*. LE
 „ PRE'SIDENT. Ce que vous di-
 „ tes en est bien la substance ;
 „ mais il faudroit voir com-
 „ ment cela est énoncé dans le
 „ Grec. LE CHEVALIER. N'y
 „ a-t-il pas dans le Texte Grec
 „ des mots Grecs qui répondent

à la charge ; & sur ce que le President répond : que le Poëte donne à tout cela un tour si agreable, qu'on ne peut pas n'en estre point charmé : *Vous vous moquez*, poursuit le Chevalier : *Dés le moment qu'Homere, tout Homere qu'il est, veut trouver de la ressemblance entre un homme qui se réjouit de voir son mast revenir sur l'eau, & un Juge qui se leve pour aller disner, après avoir jugé plusieurs procès, il ne scauroit dire qu'une impertinence.*

Voilà donc le pauvre President fort accablé ; & cela faute d'avoir sçeu, que Monsieur l'Abbé fait icy (13) une des plus énormes béveuës qui ayent jamais esté faites, prenant une date pour une comparaison. Car il n'y a en effet aucune comparaison en cet endroit d'Homere. Ulysse raconte que

R E M A R Q U E S.

», aux mots François, dont Monsieur L'Abbé s'est servi. LE
», PRE'SIDENT. Cela est vrai. LE
», CHEVALIER. Est-ce que les
», mots, qui signifient un mâ, un
», un Juge, un dîné, & des procès,
», sont si charmans en Grec,
», qu'on ne voie point l'impertinence
», qu'ils expriment. LE PRE'SIDENT. Vous
», n'y êtes pas ; c'est qu'Homere
», donne à tout cela un tour si
», agreable, qu'on ne peut pas,
», quand on entend bien le
», Grec, n'en être pas charmé.
», LE CHEVALIER. Vous vous
», moqués. Et le reste, que
», nôtre Auteur rapporte.

(13) une des plus énormes béveuës &c.] La bévuë, en effet, est très considérable, & M. Perreault l'eût évitée, s'il eût seulement fait attention à la traduction Latine, qui dit : *Cupienti autem mihi advenit tandem : quando autem ad prandium iudex è foro surgit, judicans lites multas litigan-*

tium juvenum, tum tandem hæc ligna ex Carybdi apparebant. Ce que Madame Dacier rend de cette manière : *Enfin mon impatience fut satisfaite ; car dans le tems que le Juge, après avoir jugé quantité de procès, quitte son Tribunal pour aller dîner, je vis sortir mon mâ de cet abime.* Elle commence sa Remarque par cet éloquent préambule. " Rien ne fait plus d'honneur à Homere, que les fausses Critiques, qu'on a faites contre lui. Cet endroit en a fourni une qui mérite d'être rapportée. L'Auteur Moderne, qui, entre autres grands défauts, avoit entrepris de rendre Homere ridicule, n'a fait que se couvrir de ridicule lui-même. Ce grand Critique a cru trouver ici une très grosse impertinence, mais elle n'y est que dans sa Traduction. Elle rapporte, d'après M. Despréaux, ce que L'ABBE' dit d'Ulysse ; (Rem. 13.) fait ensuite

voyant le mast, & la quille de son vaisseau, sur lesquels il s'estoit sauvé, qui s'engloutissoient dans la Charybde, il s'acrocha, comme un oyseau de nuit, à un grand figuier qui pendoit là d'un rocher, & qu'il y demeura long-temps attaché, dans l'esperance que le reflux venant, la Charybde pouroit enfin revomir les débris de son vaisseau; qu'en effet ce qu'il avoit préveu arriva; & qu'environ vers l'heure qu'un Magistrat ayant rendu la justice, quitte sa séance pour aller prendre sa refection, c'est-à-dire environ sur les trois heures après midy, ces débris parurent hors de la Charybde, & qu'il se remit dessus. Cette date est d'autant plus juste qu'Eustathius assure, que c'est le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt-quatre heures; & qu'autrefois en Grece on datoit ordinairement les heures de la journée par le temps où les Magistrats entroient au Conseil; par celui où ils y demeuroient; & par celui où ils en sortoient. Cet endroit n'a jamais esté entendu autrement par aucun Interprete, & le Tra-

R E M A R Q U E S.

L'extrait de cet endroit du *Parallele*, en l'affaisonnant d'un peu d'Ironie, & supposant dans ce qu'elle ne rapporte pas, quelques railleries très-fades; elle applaudit à la réponse de M. Despréaux; & nous apprend ensuite que M. PERRAULT, ce pauvre Critique, ne savoit pas que dans ces anciens tems, le jour n'étoit pas encore partagé en heures; car on ne connoissoit les heures que pour les saisons; & que l'on datoit par les fonctions de la journée. Elle donne pour preuve de la dernière partie de sa proposition un passage d'*Hippocrate*, où se trouve la même date précisément, que celle d'*Homère*.

Un passage de *Xénophon* offre une date pareille. " Mais, ajoute-t-elle ensuite, ce n'est pas la seule bévuë, que cet Auteur (M. Perrault) ait faite sur ce passage, il a encore confondu les Marées. *Ulysse*, dit-il, porté sur son mât brisé, justement dans le tems que l'eau s'élevoit. Cela est faux & ne sauroit être. Ce ne fut point dans le tems du flux, mais dans celui du reflux, qu'*Ulysse*, porté sur ce mât, craignit d'être entraîné dans la Charybde. Le flux au contraire l'en éloignoit; & il ne craignit pas non plus de tomber au fond, quand l'eau viendrait à

ducteur Latin l'a fort bien rendu. Par là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaison prétendue, ou à Homere qui ne l'a point faite, ou à Monsieur l'Abbé qui la luy fait faire si mal-à-propos.

Mais avant que de quitter la conversation de ces trois Messieurs, Monsieur l'Abbé trouvera bon, que je ne donne pas les mains à la réponse décisive (14) qu'il fait à Monsieur le Chevalier, qui luy avoit dit : *Mais à propos de comparaisons, on dit qu'Homere compare Ulyssé qui se tourne dans son lit, au boudin qu'on rôtit sur le gril.* A quoy Monsieur l'Abbé répond : *Cela est vrai ; & à quoy je réponds : Cela est si faux que même le mot Grec, qui veut dire boudin, n'estoit point encore inventé du temps d'Homere, où il n'y avoit ni boudins, ni ragoûts.* La verité est que (15) dans le vingtième Livre de l'Odyssée, il compare Ulyssé qui se tourne çà & là dans son lit, brulant d'impatience de se saouler, comme dit Eustathius, du sang des Amans de Penelope, à un homme affamé,

REMARQUES.

„ redécendre. Ce n'est qu'un pur
 „ galimatias. Ulyssé pour éviter
 „ que le reflux ne l'entraînât dans
 „ le gouffre de Charybde, se prit
 „ au Figuier, & ainsi suspen-
 „ du, il attendit, non que l'eau
 „ vint à redécendre, mais au con-
 „ traire, que l'eau vint à remon-
 „ ter, c'est-à-dire, qu'il attendit
 „ que la Charybde revomit les
 „ eaux. & c'étoit-là le flux. Je suis
 „ fâchée, que M. Despréaux n'ait
 „ pas relevé ces fautes ; & plus
 „ encore, que lui-même y soit
 „ tombé ; car il a pris aussi le
 „ flux pour le reflux. Dans l'es-
 „ pérance, dit-il, que le reflux ve-
 „ nant, la Charybde pourroit enfin
 „ revomir le débris de son vaisseau.

„ En effet, le flux étoit lorsque
 „ la Charybde revomissoit les
 „ eaux ; car c'étoit alors que la
 „ mer montoit vers la côte „.

(14) qu'il fait à Monsieur le Chevalier, &c.] Le propos du CHEVALIER, que nôtre Auteur copie en cet endroit, & la réponse, que L'ABBE' fait à ce propos, sont à la page 161. du III. Tome du *Parallele*, immédiatement après ce que j'ai rapporté du CHEVALIER dans la *Remarque 8.* L'ABBE' ni LE CHEVALIER ne font aucune réflexion sur cette Comparaison.

(15) dans le vingtième Livre de l'Odyssée,] Vers 24. & suiv. DESP.

qui s'agite pour faire cuire (16) sur un grand feu le ventre sanglant, & plein de graisse d'un animal, dont il brûle de se rassasier, le tournant sans cesse de côté & d'autre.

En effet, tout le monde sçait que le ventre de certains animaux chez les Anciens estoit un de leurs plus délicieux mets : que le *sumen*, c'est-à-dire, le ventre de la truie parmi les Romains, estoit vanté par excellence, & deffendu même (17) par une ancienne Loy Censorienne, comme trop voluptueux. Ces mots, *plein de sang & de graisse*, qu'Homere a mis en parlant du ventre des animaux, & qui sont si vrais de cette partie du corps, ont donné occasion (18) à un miserable Traducteur, qui a mis autrefois l'Odyssée en François, de se figurer qu'Homere parloit là de boudin : parce que le boudin de pourceau se fait communément avec du sang & de la graisse, & il l'a ainsi sottement rendu dans sa traduction. C'est sur la foi de ce Traducteur,

R E M A R Q U E S.

(16) CHANG. *sur un grand feu*] Le mot *grand* manque dans les *Edit.* de 1701. & de 1713. C'est une faute d'impression, qu'on a copiée dans l'*Edition* de 1740. quoique M. Brossette, M. Du Monteil, & l'*Editeur* de 1735. l'eussent corrigée d'après l'*Edition* de 1694. Ce mot *grand* est nécessaire, tant pour rendre le Texte d'Homere, que pour faire une Phrase Française.

(17) *par une ancienne Loy Censorienne*,] PLINÉ, Liv. XI. Ch.

LXXXIV. *Hujus (suis femina) sumen optimum si modo satus non hauserit.* Et Liv. VIII. Chap. LXXVII. *Hinc Censoriarum Legum pagina, interdictaque cœnis sumina.* BROSS.

(18) *à un miserable Traducteur*,] On apprendra qui c'est dans la *Remarque* suivante. On peut inférer, de ces Vers de la Traduction de Certon, qu'il a cru que le mot *γαστέρι* pouvoit bien dans cet endroit signifier un *Boudin*.

*Comme un qui veut griller sur les charbons ardens
Un boyau plein de graisse & de sang au dedans,
Se tourne incessamment & de côté & d'autre,
Luy tardant qu'il soit cuit : Ulysse ainsi se veut
Tantôt çà, tantôt là, ruminer dessus tout
Le moyen qu'il tiendra pour seul venir à bout
De tous ses ennemis.*

que quelques Ignorans, & Monsieur l'Abbé du Dialogue, ont crû qu'Homere comparoit Ulyffe à un boudin: quoique (19) ni le Grec ni le Latin n'en disent rien, & que jamais aucun Commentateur n'ayt fait cette ridicule béveué. Cela monstre bien les estranges inconveniens, qui arrivent à ceux qui veulent parler d'une Langue qu'ils ne sçavent point.

REMARKES.

(19) ni le Grec ni le Latin n'en disent rien,] Voici la traduction Latine du passage, dont il s'agit. *At ipse vertebatur huc & illuc. Sicut autem quando ventrem vir multo igne ardenti plenum pinguedineque & sanguine huc illuc variè-versat, citissime verò cupit assatum esse: sic hic huc & illuc vertebat cogitans, quomodo jam procis impudentibus manus immitteret, solus cum esset, multis.* C'est ce que Madame Dacier rend ainsi: *Comme un Homme, qui fait rôtir un ventre de victime rempli de graisse & de sang, le tourne sans cesse sur un grand feu, dans l'impatience qu'il soit rôtir pour s'en rassasier; de même Ulyffe se tournoit de côté & d'autre dans son lit; pensant comment il pourroit faire tomber les Poursuivans sous ses coups, & se rassasier de leur sang, se voiant seul contre un si grand nombre.* Cette Dame ne peut pas s'empêcher de prêter à son Original. Homère ne dit point un ventre de victime, mais simplement, un ventre. Elle a cru par son addition, rendre la Comparaison plus noble qu'elle ne l'est, par rapport à nos idées. S'il s'agissoit d'un Acte de Religion, ce seroit un accessoire, par lequel l'idée la moins noble cesseroit d'être basse. Quand elle ajoute ensuite ces mots, &

se rassasier de leur sang, elle ne fait qu'allonger sa Phrase, qui n'est déjà que trop longue. Dans sa Remarque, elle justifie indirectement sa première Addition, par ces mots: " Nous avons vu, dans le XVIII. Liv. que le ventre d'une victime rôtir a été le prix de la victoire qu'Ulyffe a remporté sur Irus; & c'est ce qui a amené cette comparaison. Et c'est fort plaisamment, dit EUSTHATE, qu'HOMERE, en parlant d'un Homme, qui vient de recevoir un tel prix, compare l'impatience, qu'il a de se saouler du sang des Poursuivans, à l'impatience, qu'un Homme affamé a de se rassasier d'un ventre, qu'il fait rôtir sur un grand feu, & l'agitation de l'un, à l'agitation de l'autre. Cette comparaison est donc très-juste. Cependant l'Auteur des Dialogues contre les Anciens, qu'il n'a jamais lus ni connus, cherche à la rendre ridicule. Elle rapporte les paroles de M. Perrault citées par nôtre Auteur, dont elle copie aussi la réponse, presque mot pour mot, ajoutant qu'il a fort bien répondu à cette impertinente Critique. Elle fait connoître ce misérable Traducteur, sur la foi de qui M. Despreaux dit que M. Perrault avoit cru qu'Homere comparoit Ulyffe

REFLEXION VII.

Il faut songer au jugement que toute la Posterité fera de nos écrits. Paroles de Longin, Ch. XII.

IL n'y a en effet que l'approbation de la Posterité, qui puisse établir le vrai mérite des Ouvrages. Quelque éclat qu'ayt fait un Ecrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ayt receus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses Ouvrages soyent excellens. De faux brillans, la nou-

REMARKES.

à un boudin. Ce Traducteur est Claude Boitel Avocat, qui donna l'Odyssée en François en 1619. & qui traduit ainsi le passage en question: *Tout ainsi qu'un Homme, qui fait griller un boudin plein de sang & de graisse, le tourne de tous les côtés sur le gril, pour le faire cuire, ainsi la fureur & les inquiétudes le viroient & le tournoient çà & là.* Madame Dacier finit par n'être pas d'accord avec M. Despréaux sur un article seulement. Selon elle, " il

„ s'est trompé évidemment ;
 „ lorsqu'il a dit dans sa Remar-
 „ que, que ces mots *plein de sang*
 „ & *de graisse*, se doivent en-
 „ tendre de la graisse & du
 „ sang, qui sont naturellement
 „ dans cette partie du corps de
 „ l'Animal. . . ces mots doi-
 „ vent s'entendre de la graisse
 „ & du sang, dont on farcis-
 „ soit cette partie. Cela peut se
 „ prouver par toute l'Antiquité,
 „ mais ce seul passage d'Homère
 „ suffit. Liv. XVIII. (V. 44.)

„ Γαστέρες αἰδ' ἀγῶν κίωτ' ἐν πυρὶ ταῖς δ' ἐπὶ δόρω

„ Κατθέμεθα κνίσσης τε καὶ αἵματος ἐμπαλήσαντες.

„ Princes, voilà les ventres des
 „ victimes, qu'on fait rôtir pour
 „ nôtre table, après les avoir remplis
 „ de graisse & de sang. Le mot
 „ ἐμπαλήσαντες, après les avoir
 „ remplis, prouve manifestement,
 „ que le Poète ne parle pas des
 „ ventres gras & sanglans, c'est-
 „ à dire, qui étoient naturel-

„ lement pleins de graisse &
 „ de sang, comme l'a cru M.
 „ Despréaux, mais farcis de sang
 „ & de graisse, comme les bou-
 „ dins d'aujourd'hui. Je ne
 „ fais si la fin de cette Remarque de
 „ Madame Dacier ne sert pas à
 „ justifier un peu Certon, Boitel
 „ & M. Perrault.

beauté du stile, un tour d'esprit qui estoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir; & il arrivera peut-estre que dans le siecle suivant on ouvrira les yeux, & que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple (1) dans Ronsard, & dans ses imitateurs, comme Du-Bellay, Du-Bartas, Des-Portes, qui dans le siecle precedent ont esté l'admiration de tout le monde, & qui aujourd'hui ne trouvent pas mesme de Lecteurs.

La mesme chose estoit arrivée chez les Romains à Nævius, à Livius, & à Ennius, qui du temps

REMARKES.

REFL. VII. (1) dans Ronsard... ici sous les yeux du Lecteur, un Du-Bellay, Du-Bartas, Des-Portes,] Il est à propos de mettre morceau du I. Ch. de l'Art Poétique, Vers 119.

MAROT bientôt après fit fleurir les Ballades,
Tourna des Triolets, rima des Mascarades,
A des refrains reglez asservit les Rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.
RONSARD qui le suivit, par une autre methode
Reglant tout, bronilla tout, fit un Art à sa mode:
Et toutefois longtemps eut un heureux destin,
Mais sa Muse en François parlant Grec & Latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pedantesque.
Ce Poëte orgueilleux trébuché de si haut,
Rendit plus retenus DESPORTES & BERTAULT.

Il semble que dans cette VII. Reflexion nôtre Auteur contredise un peu ce qu'il avoit dit là de Desportes. Voies dans le I. Chant de l'Art Poétique, les Remarques sur les Vers 119. 123. & 124. 130. 139. & 140. Au sujet de Ronsard, voies aussi, Sat. III. 171. Art Poët. Ch. II. 24. 82. 140. Ch. III. 273. & sur Desportes, voies encore Art Poët. Ch. II. 82. Ch. IV. 221.

JOACHIM DU-BELLAY, Fils puîné de Jean Du-Bellay, Seigneur de Gonnor, & d'Anne Chabot, naquit en 1525. à Liré dans les Mauges, à douze lieues

d'Angers. Il fut reçu Chanoine de l'Eglise de Paris, le 19. Juin 1555. sous l'Episcopat d'Eustache Du-Bellay son Parent, lequel avoit succédé dans ce Siège au célèbre Cardinal Jean Du-Bellay, Ministre d'Etat sous François I. JOACHIM Du-Bellay, produit à la Cour de ce Prince, s'en fit estimer par ses Vers. Il fut le premier, qui, marchant sur les traces de Ronsard, essaya de donner à nos Muses l'air & le goût de celles de la Grèce & de Rome. Il y a dans ses Ouvrages moins d'invention, moins de force de génie, & moins d'

d'Horace, comme nous l'apprenons de ce Poëte ; trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient ; mais qui à la fin furent entièrement décriez. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces Auteurs, tant les François que les Latins, soit venuë de ce que les Langues de leurs pays ont changé. Elle n'est venuë, que de ce qu'ils n'avoient point atrappé dans ces Langues le point de

R E M A R Q U E S.

lèvement, que dans ceux de *Ronsard*, mais j'y trouve plus de délicatesse ; un tour de Vers un peu plus naturel, un Stile un peu moins rude. Il peut être regardé comme le restaurateur du Sonnet en France. Il a composé des Poësies de différens genres ; & je puis dire, que parmi ses Odes, il y en a de très-bien faites ; mais il n'est exempt nulle part des défauts reprochés à *RONCARD* ; *Et sa Muse en François parle Grec & Latin*. Ce qui n'empêche pas que dans son tems, il ne fut très-digne du surnom, qu'on lui donna, d'*Ovide François*. Son abondance & sa facilité le méritoient. Le Cardinal *Du Bellay*, qu'il accompagna dans un Voïage à Rome, lui fit prendre du goût pour la Poësie Latine, qu'il avoit cultivée lui-même avec

beaucoup de succès. *Joachim* ne réussit pas tout-à-fait si bien en Latin qu'il avoit fait en François. Au moins est-ce le jugement, que *Scévole de Sainte-Marthe* en porte dans son éloge. Il contracta pendant son voïage d'Italie une surdité, qui l'éloigna de la Cour. Il commençoit à se livrer à des Etudes sérieuses & plus convenables à son état, lorsqu'à l'âge de trente-cinq ans, il mourut d'apoplexie. Il étoit alors Archidiacre de l'Eglise de Paris, & venoit d'être nommé pour l'Archevêché de Bordeaux, sur la démission du Cardinal son Parent. Il fut enterré dans l'Eglise de Nôtre-Dame le premier de Janvier 1560. que l'on comtoit alors 1559. avant Pâques. Il s'étoit fait lui-même cette EPI-
TAPHE.

*Clarâ progenie & domo vetustâ
(Quod nomen tibi sat meum indicavit)
Natus, contegor hac, Viator, urnâ.
Sum BELLAIUS & Poëta : jam me
Sat nosse, puta, non bonus Poëta,
Hoc verus tibi sat mei indicavit.
Hoc solum tibi sed queam, Viator,
De me dicere, me pium fuisse
Nec lesisse pios. Pius si ipse es,
Manes ledere tu meos caveo.*

L'Edition la plus complète de 1592. Voïés, *Art Poët. Ch. II.*
ses Ouvrages est celle de Rouen 82. On a rapporté dans la Re-
solidité

solidité & de perfection, qui est nécessaire pour faire durer, & pour faire à jamais priser des ouvrages. En effet la Langue Latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron & Virgile, estoit déjà fort changée du temps de Quintilien, & encore plus du temps d'Aulugelle. Cependant Cicéron & Virgile y estoient encore plus estimez que de leur temps mesme; parce qu'ils avoient comme fixé la Langue

REMARQUES.

marque des Vers de *La Fresnaie-Vauquelin*, qui font mention de *Du-Bellay*.

GUILLAUME DE SALLUSTE, Seigneur du *Bartas*, petite Terre dans l'*Armagnac* près d'*Auch*, & Fils d'un Trésorier de France, naquit en 1545. Il étoit Calviniste, & mourut en 1591. à l'âge de 46. ans, commandant alors une Compagnie de Cavalerie, sous le Maréchal de *Maignon*, Gouverneur de Guienne. *Henri IV.* l'avoit employé pour des Négociations en Angleterre, en Ecoſſe, en Dannemarc. *Jacques VI.* Roi d'Ecoſſe, qui fut depuis Roi d'Angleterre I. du nom, voulut l'arrêter à son service; mais *Du-Bartas* ne put jamais se résoudre à quitter celui de son Prince naturel. Peut-être, à l'exception de *Ronsard*, jamais Poète n'a jouï, de son vivant, d'une aussi grande réputation, que celle que *Du-Bartas* dut à son Poème de la *Création du Monde*, qu'il publia sous le titre de *Sepmaine*. Cet Ouvrage, en moins de six ans, eut vingt ou trente Editions. *Gabriel de Lerm*, Gentilhomme Languedocien, le traduisit en Vers Latins. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1584. & 1585. à Londres en 1591. & depuis insérée dans le *Recueil*, qui porte pour titre:

Tome III.

Delicia Poëtarum Gallorum. Ce même Poème fut aussi traduit en Italien, en Espagnol, en Allemand, en Anglois. C'est principalement dans l'*Imitation*, que consiste l'essence de la Poésie; & l'on peut dire, qu'à cet égard, *Du-Bartas* l'emporte, non seulement sur tous les Poètes de son tems, mais encore sur presque tous ceux qui sont venus depuis. Il est vrai, car il faut tout dire, qu'il va presque toujours au de-là de la Nature. Ses Contemporains sont tous restés en de çà. Pour la passer, il a fallu l'atteindre, c'est un avantage, qu'il a sur eux. Donnons, en un mot, une idée précise de ses Ouvrages. Ils ont toutes les beautés & tous les défauts, dont la Poésie est susceptible. On ne trouve nulle part ailleurs une Imagination plus élevée, plus féconde, plus vive, plus variée, mais en même-tems plus vaste, plus inégale, & plus déréglée, si ce n'est peut-être, dans les Poèmes de l'*Arioste* & de *Milton*. Son Stile est sans contredit, extrêmement vicieux. Il avoit senti que *Ronsard* & ses Imitateurs, en francisant sans cesse des mots Grecs & Latins, n'avoient pas saisi le vrai moïen d'enrichir nôtre Langue. Il crut réussir mieux par la hardiesse des

V

par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ay dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots & des expressions dans Ronfard qui a decrié Ronfard; c'est qu'on s'est apperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyoit voir n'estoient point des beautés. Ce que (2) Bertaut, Malherbe, de Lingendes, & Racan qui vinrent après luy contribuerent beaucoup à faire connoître, ayant attrappé dans le genre serieux le vrai genie de la Langue

R E M A R Q U E S.

Métaphores, par des Epithètes composées de deux mots, & par des Verbes formés des noms Substantifs. Qu'en est-il arrivé? Qu'il est souvent inintelligible. Ce qui vient aussi du fonds des choses. Comme il faisoit beaucoup, il a fait usage de toute sa science; & pour l'entendre, il faut avoir bien des connoissances dans la tête. C'est dommage qu'il ne soit pas né deux mille ans plus tôt, & qu'il n'ait pas écrit en Grec; il auroit partagé, sans doute, avec Homère le titre de Père de tous les Arts. Une justice, que je dois lui rendre, en finissant, c'est que ses Vers, malgré leurs défauts, sont communément beaucoup plus harmonieux, que ceux des autres Poètes du même âge. Il y a une Edition complete de tous ses Ouvrages, avec les Commentaires faits dans le tems. Elle parut à Paris, en 1611. in-folio, chés Toussaints Du Bray.

(2) Bertaut, Malherbe, de Lingendes; & Racan,] Voies, au sujet de BERTAUT, Art Poët. Ch. I. 130. Au sujet de Malherbe, voies, Ibid. Vers 131. & suivans, avec les Remarques;

& ci-devant, Lett. VI. Rem. 7. Sur Racan, voies, Lett. VI. Remarque 9.

JEAN DE LINGENDES, proche Parent du P. Claude de Lingendes, Jésuite, & de Jean de Lingendes, Evêque de Mâcon, l'un & l'autre célèbres Prédicateurs, étoit né, comme eux, à Moulin. Il se fit un nom par ses Poësies, dont le mérite consiste principalement dans la douceur & la facilité. Le plus estimé de ses Ouvrages, est son *Elégie* sur l'exil d'*Ovide*, imprimée à la tête de la Traduction de ce Poète, par Renouard. Cette Pièce est une Imitation libre de l'*Elégie Latine* d'*Ange Politien*, sur le même sujet. Les Poësies de Lingendes n'ont jamais été recueillies, & se trouvent dispersées dans les Recueils de son tems. On pourroit dire de lui, qu'il est le premier de nos Poètes, à qui le véritable tour du sentiment ait été connu. Lui-même apparemment le savoit bien; & c'est pour cela, sans doute, qu'il se vançoit d'être le plus tendre & le plus amoureux de tous les Poètes. Il mourut en 1616, assés jeune, & son génie n'ayant encore fait que s'essayer.

Françoise, qui bien loin d'estre en son point de maturité du temps de Ronsard, (3) comme Pasquier se l'estoit persuadé faussement, n'estoit pas mesme encore sortie de sa premiere enfance. Au contraire le vrai tour de l'Épigramme, du Rondeau, & des Epistres naïves, ayant esté trouvé, mesme avant Ronsard (4) par Marot, par Saint-Gelays & par d'autres; non seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'huy generale-

R E M A R Q U E S.

(3) comme Pasquier se l'estoit persuadé faussement,] DU-BARTAS étoit, dans le même-tems, d'un sentiment contraire. Il dit dans l'Advertissement sur la premiere & seconde Sepmaine, en excusant la hardiesse bisarre des Mots de son invention: Je ne suis point de l'opinion de ceux, qui estiment que nostre Langue soit (il y a desja vingt ans) parvenue au comble de sa perfection, ains au contraire je croy qu'elle ne fait que sortir presque de son enfance. C'est à peu près ce que notre Auteur dit ici.

(4) par Marot, par Saint-Gelays] Sur Marot, voirés, *Art Poët.* Ch. I. 94. 95. 119.

MESLIN ou Merlin de Saint Gelais, natif d'Angoulême, étoit Fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, Evêque de cette Ville, & Poète très-célèbre en son tems. C'est un fait, qui, malgré le doute affecté de *La Croix-du-Maine*, me paroît certain. Je m'en rapporte à *Scévole de Sainte-Marthe*, qui devoit en être mieux instruit, que *La Croix-du-Maine*. CHARLES Fontaine, cité par ce dernier, dit dans son *Quintil Censeur*, que MERLIN DE SAINT-GELAIS sçavoit composer

en tous genres de Vers, & surtout, qu'il estoit excellent pour les Lyriques, lesquels il mettoit en Musique, les chantoit, les jouoit, & sonnoit sur les instrumens, étant Poète & Musicien vocal & instrumental; étant encore Mathématicien, Philosophe, Orateur, Théologien, Jurisconsulte, Médecin, & Astronome; bref, docte en tous Arts & Sciences. SAINT-GELAIS dispuoit la préférence à Marot. Ils ont tous deux la même facilité, la même naïveté; mais le premier a moins de précision, moins d'élégance, un badinage moins gai. Son stile est communément diffus, souvent embarrassé, quelquefois obscur. Il sentoit si bien lui-même, qu'il ne pouvoit avoir quelque léger avantage, que dans les sujets sérieux, qu'il conçut, des premiers essais de Ronsard, une violente jalousie, qui fut cause qu'il ne cessa de décrier ce Poète naissant, & qu'il abandonna la Poésie Françoise, pour ne plus faire que des Vers Latins, dans lesquels il réussissoit passablement. Il eut l'Abbaye de Reculs ou Reclus, & fut Aumônier du Dauphin, qui devenu Roi, Henri II, le conserva dans cette

ment estimés : jusques-là mesme que pour trouver l'air naïf en François, on a encore quelquefois recours à leur file; & c'est ce qui a si bien réüssi au celebre Monsieur de la Fontaine. (5) Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années, qui puisse établir la valeur & le vrai merite d'un Ouvrage.

Mais lors que des Ecrivains ont esté admirez

R E M A R Q U E S.

Charge, & le fit son Bibliothécaire. Il avoit commencé ses Etudes à Poitiers, & les avoit achevées dans les Universités de Bologne & de Padouë. Il rapporta d'Italie en France le Sonnet, que Du Bellay perfectionna. La Sophonisba, que La Croix-du-Maine dit, par une erreur grossière, que Saint-Gelais avoit traduite du Grec, est la Sophonisbe du Trissin, la première Tragédie, que les Italiens aient eüe dans leur Langue. Il traduisit le corps de la Pièce en Prose, & les

Chœurs en Vers. Du Verdier, dans sa Bibliothèque en parle comme d'un Ouvrage appartenant en tout à Saint-Gelais. Celui-ci mourut âgé de 67. ans, vers la fin de 1558. pour le plus-tôt, & fut enterré dans l'Eglise de saint Thomas, aujourd'hui saint Louis du Louvre. Au reste, il mourut en invoquant sa Lyre. Scévole de Sainte-Marthe dit qu'on l'entendit, *dum animam ipsam ageret*, prononcer cette Epigramme, qui me paroît l'une de ses meilleures Pièces Latines.

*Barbite, qui varios lenisli pectoris ællus,
Dum juvenem nunc fors, nunc agitabat amor;
Perfice ad extremum, rapideque incendia febris
Quæ potes, infirmo fac leviora seni.
Certe ego te faciam, superas evectus ad oras,
Insignem ad Cytharæ Sydus habere locum.*

(5) Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années, &c.] Quoique nôtre Auteur n'indique dans ce qui suit aucun endroit du Parallele de M. Perrault, il ne laisse pas de répondre à ce que cet Académicien avoit dit pour détruire l'Argument, que les Partisans des Anciens ont voulu tirer en leur faveur, de l'admiration constante de tous les siècles. Cet Argument réduit tout à l'Autorité. C'est ce qui fait que L'ABBE' dit (T. I. pp. 92-101.) " Il y a long-tems

, qu'on ne se paie plus de cette
, sorte d'Autorité, & que la
, Raison est la seule monnoie
, qui ait cours dans le commer-
, ce des Arts & des Sciences.
, L'Autorité n'a de force pré-
, sentement & n'en doit avoir,
, que dans la Théologie & la
, Jurisprudence... Par tout
, ailleurs, la Raison peut agir
, en souveraine & user de ses
, droits. Quoi donc ! il nous
, fera défendu de porter nôtre
, Jugement sur les Ouvrages
, d'Homère & de Virgile, de

durant un fort grand nombre de siècles, & n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre; car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces Ecrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous estes aveu-

REMARQUES.

„ *Démofthene & de Cicéron*, & „ d'en juger comme il nous plai- „ ra; parce que d'autres, avant „ nous, en ont jugé à leur fan- „ taisie. LE PRÉSIDENT. Rien „ au monde n'est plus raison- „ nable, que de s'en tenir aux „ choses jugées. Toute l'Anti- „ quité a consacré des Livres „ par son approbation; il ne „ nous reste qu'à nous rendre „ assés habiles pour voir les „ beautés admirables, dont ils „ sont remplis, & qui leur ont „ mérité les suffrages de tous „ les siècles. L'ABBE'. Et moi, „ je suis persuadé, que la li- „ berté louable, qu'on se donne „ aujourd'hui de raisonner sur „ tout ce qui est du ressort de la „ Raison, est une des choses, „ dont il y a plus de sujet de fé- „ liciter nôtre siècle. „ Je ne suis pas surpris, que de „ vieilles gens, hors d'âge à „ recevoir de nouvelles idées, „ persistent dans leurs anciennes „ préventions. . . Je ne m'é- „ tonne pas non plus, que la „ pluspart des Maîtres ès Arts „ tiennent de toute leur force „ pour les Anciens, qui les font „ vivre. Mais je ne puis com- „ prendre comment des Hom- „ mes, qui ne sont point en- „ core dans un âge trop avan- „ cé, & à qui il ne revient rien „ de cette prévention, ne veu- „ lent pas ouvrir les yeux sur „ des vérités incontestables. . . . „ LE PRÉSIDENT. Vous vous „ trompés beaucoup dans vôtre „ calcul, si vous croiés qu'il „ n'y ait que les vieilles gens & „ les Maîtres ès Arts, qui soient „ d'un sentiment contraire au „ vôtre. L'ABBE'. Je fais qu'il y „ a encore une infinité de gens, „ qui se déclarent pour les „ Anciens contre les Modernes. „ Les uns suivent en cela l'im- „ pression qu'ils ont reçue de „ leurs Régens, & demeurent „ Ecoliers jusqu'à la mort, sans „ s'en appercevoir. Les autres „ conservent un amour pour les „ Auteurs, qu'ils ont lus, étant „ jeunes, comme pour les lieux, „ où ils ont passé les premières „ années de leur vie; parce que „ ces lieux & ces Auteurs leur „ remettent dans l'esprit les „ idées les plus agréables de leur „ jeunesse. Quelques uns, aiant „ oüi dire qu'on aime les Ou- „ vrages des Anciens à propor- „ tion de l'esprit & du goût, que „ l'on a, se tuënt de dire, qu'ils „ sont charmés de leurs Ouvra- „ ges. Plusieurs tâchent de met- „ tre par-là à plus haut prix l'a- „ vantage, qu'ils prétendent „ avoir, d'entendre parfaite- „ ment ces excellens Auteurs. . .

gle, & que vous n'avez point de gouft. (6) Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de sçavoir si Homere, Platon, Ciceron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation puisque vingt siècles en sont convenus: il s'agit de sçavoir en quoy consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles; & il faut trouver moyen de le voir ou renoncer aux belles lettres (7) auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni gouft ni genie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, (8) je suppose que vous sçachiez la langue de ces Auteurs. Car si vous ne la sçavez point, & si vous ne vous l'estes

R E M A R Q U E S.

„ D'autres enfin, plus politi- „ leurs Ouvrages, donnent tou-
 „ ques encore, aiant considéré „ te sorte de loüanges aux An-
 „ qu'il est nécessaire de louer „ ciens, pour se dispenser d'en
 „ quelque chose en ce Monde, „ donner aux Modernes. C'est
 „ pour n'être pas accusés de „ là-dessus que LE CHEVALIER dit
 „ n'estimer qu'eux-mêmes & ces jolis Vers :

„ La raison en est toute prête,
 „ En mérite, en esprit, en bonnes qualités,
 „ On souffre mieux cent Morts au dessus de sa tête,
 „ Qu'un seul Vivant à ses côtés.

„ L'ABBE'. Vous avés mis le „ dant un tems considérable, elles
 „ doigt dessus, & c'est ce qui „ se font admirer ensuite à pro-
 „ m'irrite; car je ne doute point, „ portion de leur extravagan-
 „ que beaucoup de ceux qui té- „ ce „

„ moignent estimer tant les An- „ (7) auxquelles vous devez croi-
 „ ciens, ne s'estiment encore „ re que vous n'avez ni gouft ni ge-
 „ plus eux-mêmes „ nie,] Nous dirions aujourd'hui;
 „ (6) Le gros des hommes &c.] pour lesquelles vous devez croire que
 „ Dans le Parallele, Tome III. p. vous n'avez ni gouft ni genie.

61. LE CHEVALIER dit: „ Il n'y „ (8) je suppose que vous sçachiez
 „ a qu'heur & malheur à hafar- „ la langue de ces Auteurs.] M.
 „ der des impertinences. Elles „ Perrault avoit répondu d'avance
 „ tombent d'elles-même ordi- „ à l'Argument tiré de la nécessité
 „ nairement; mais si elles font „ de savoir les Langues des Au-
 „ tant, que de se maintenir pen- „ teurs, pour être en état d'en

point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés : je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne sçau- roit trop condamner Monsieur Perrault, qui ne sçachant point la Langue d'Homere, vient hardi- ment luy faire son procès sur les bassesses de ses Tra- ducteurs, & dire au Genre humain qui a admiré les ouvrages de ce grand Poëte durant tant de sie- cles, (9) Vous avez admiré des sottises. C'est à peu près la mesme chose qu'un Aveugle-né, qui s'en iroit crier par toutes les ruës : Messieurs, je sçai que le Soleil que vous voyez vous paroist fort beau ; mais moy qui ne l'ay jamais veu, je vous declare qu'il est fort laid.

Mais pour revenir à ce que je disois : Puis que c'est la Posterité seule qui met le veritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroisse un Ecrivain Moderne, le mettre ai- sément en parallele avec ces Ecrivains admirez durant un si grand nombre de siecles : puisqu'il n'est pas mesme seur que ses ouvrages passent avec gloire au siecle suivant. En effet, sans aller cher- cher des exemples éloignez, combien n'avons- nous point veu d'Auteurs admirez dans nôtre sie- cle, dont la gloire est déchûë en tres-peu d'années ? Dans quelle estime n'ont point esté il y a trente ans les Ouvrages de Balzac ? On ne parloit pas de luy simplement comme du plus éloquent homme de son siecle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualitez merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux sceu sa

R E M A R Q U E S.

porter des jugemens surs. Voies Tome II. Lettre de Perr. N. XVI. & Remarque 33.

(9) Vous avez admiré des sot- tises,] Ces paroles sont dites à

l'occasion de quelques faillies du CHEVALIER, pareilles à celle que j'ai rapportée dans la Remarque 7. & qu'il dit à propos des Com- paraisons d'Homere.

langue que luy, & n'a mieux entendu la propriété des mots, & la juste mesure des périodes. C'est une louange que tout le monde luy donne encore. Mais on s'est apperçu tout d'un coup, que l'art où il s'est employé toute sa vie, estoit l'art qu'il sçavoit le moins; je veux dire, l'art de faire une Lettre. Car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit, & de choses admirablement dites; on y remarque par tout les deux vices les plus opposés au Genre Epistolaire; c'est à sçavoir l'affectation & l'enflure; & on ne peut plus luy pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on retorque contre lui ce mesme vers que Maynard a fait autrefois à sa louange,

Il n'est point de Mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son stile, ceux qui l'ont fait s'estant rendus la risée de tout le monde.

Mais pour chercher une exemple encore plus illustre que celui de Balzac: (10) Corneille est celui de tous nos Poëtes qui a fait le plus d'éclat

R E M A R Q U E S.

(10) *Corneille &c.*] Voies, dans la *Remarque* sur l'*Epigramme XIV.* la *Défense du Grand Corneille*, par le P. de Tournemine; & la *Remarque* sur le Vers 1. de l'*Epigramme XXIX.* où j'ai rapporté ce que M. Perrault a dit de *Corneille*, dans son *Poëme du Siècle de Louis le Grand.* Voies aussi la *Remarque* sur le Vers 4. de la même *Epigramme.*

Dans le III, Tome du *Para-*

lette, M. Perrault ne s'étend pas beaucoup sur *Corneille*. Il prétend (page 196.) que les *Tragédies des Anciens* sont beaucoup moins belles & moins agréables que celles de notre *Siècle*. Tout ce qu'il dit à ce sujet est curieux, & mérite d'être lu. Je crois surtout, que les raisons, par lesquelles il détruit l'avantage qu'on accorde aux Anciens à cause de leurs *Chœurs*, sont sans réplique, quoiqu'il n'ait pas

en nostre temps, & on ne croyoit pas qu'il püst jamais y avoir en France un Poëte digne de lui estre égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élevation de genie, ni qui ait plus composé. Tout son merite pourtant à l'heure qu'il est, ayant esté mis par le temps, comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf Pièces de Théâtre qu'on admire, & qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le Midi de sa Poësie, dont l'Orient & l'Occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes Pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez frequentes, on commence à s'appercevoir de beaucoup d'endroits de declamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainsi non seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'huy Monsieur Racine : mais il se trouve même

REMARKES.

dit tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet. Il montre aussi fort bien, que leurs Pièces sont très-défectueuses du côté de ce que nous appellons, *Art Théâtral*, quoiqu'il n'entre pas dans un assés grand détail. Depuis la page 190. jusqu'à la page 195. il avoit fait l'Histoire de nôtre Théâtre. Nos Spectacles grossiers d'abord, à tous égards, se sont embellis à mesure que les Pièces se sont perfectionnées. *La Silvie & la Sopponisbe de Mairet*, commencèrent à dégoûter des *Tragédies* dans le goût des Anciens. *Ensuite est venue la Mariane de Tristan*, . . . & enfin les Pièces de M. Corneille, le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Polieucte*, *Rhodogune*, & une infinité d'autres Pièces, tant du même Auteur, que de quelques autres encore, qui ont eu de si grands applaudissemens, & qui ont fait tant d'honneur au Théâtre François, & dans la

France, & dans l'Europe. Le Théâtre matériel s'est embelli en même-tems ; & les Opéra, qui sont venus ensuite, ont porté le tout au plus haut point, soit pour la beauté de la Poësie, qui en son genre a égalé les autres Pièces Dramatiques, soit pour la magnificence de la Scène & des Spectacles, que rien n'a jamais égalé.

Tome II. page 30. L'ABBE' dit : " Je pourrois . . . en examinant toutes les Passions, l'une après l'autre . . . vous convaincre, qu'il y a mille Sentimens délicats sur chacune d'elles, dans les Ouvrages de nos Auteurs . . . qui ne se rencontrent point chés les Anciens. Dans les *Tragédies* de *Corneille*, il y a plus de Pensées fines & délicates sur l'Amibition, sur la Vengeance, sur la Jalousie, qu'il n'y en a dans tous les Livres de l'Anti-quité ,,"

quantité de gens qui le luy préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux. Car je suis persuadé que les écrits de l'un & de l'autre passeront aux siècles suivans. Mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne doit estre mis en parallele avec Euripide, & avec Sophocle : Puisque leurs Ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les Ouvrages d'Euripide & de Sophocle, je veux dire, l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que dans ce nombre d'Ecrivains approuvez de tous les siècles, je veuille icy comprendre ces Auteurs, à la vérité anciens, mais qui ne se sont acquis qu'une mediocre estime, comme Lycophron, Nonnus, Silius Italicus, l'Auteur des Tragedies attribuées à Senèque, & plusieurs autres, à qui on peut non seulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, justement préférer beaucoup d'Ecrivains Modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'Ecrivains merveilleux, dont le nom seul fait l'éloge, comme Homere, Platon, Ciceron, Virgile, &c. Et je ne regle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs Ouvrages durent; mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoy il est bon d'avertir beaucoup de gens, qui pourroient mal-à-propos croire ce que veut insinuer nostre Censeur; qu'on ne louë les Anciens, que parce qu'ils sont Anciens; & qu'on ne blâme les Modernes, que parce qu'ils sont Modernes: ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'Anciens qu'on n'admire point, & beaucoup de Modernes que tout le monde louë. L'antiquité d'un Ecrivain n'est pas un titre certain de son merite: mais l'antique & constante admiration qu'on a toujours eüe pour ses Ouvrages, est une preuve seure & infaillible qu'on les doit admirer,

REFLEXION VIII.

ET

(a) RÉPONSE DE M. PERRAULT.

COMMENCEMENT DE LA RÉPONSE.

MONSIEUR DESPRE'AUX s'estant imaginé que j'avois fait de grands outrages aux Auteurs Anciens dans mes Paralleles a cru estre obligé de prendre leur fait & cause, comme le principal heritier de leur merite, & leur imitateur le plus fidelle. Il l'a fait à l'occasion (b) de la reimpression de ses ouvrages, où (c) sous pretexte d'éclaircir ses Notes sur Longin par des Reflexions Critiques, il a répandu sur moy toute l'amertume de son fiel. Ces Reflexions sont au nombre de neuf, & contiennent avec une conclusion qui leur sert de couronnement, (d) quatre-vingt-quatre pages, dans lesquelles il n'y a presque pas un seul mot qui ne me frappe, & qui ne soit aux yeux de Mr. Despréaux un coup de foudre qui me terrasse & qui m'accable.

R E M A R Q U E S.

R. de P. (a) Réponse &c.] Cette Réponse parut en 1694. (Brochure in-12.) M. Des - Maizeaux l'a fait réimprimer dans le *Mélange curieux des Pièces attribuées à M. de Saint - Evremond* ; & depuis M. Du Monteil, dans sa dernière Edition des *Oeuvres de M. Despréaux*.

(b) de la reimpression de ses ouvrages ;] Les *Oeuvres de M. Despréaux* furent imprimées en 1694,

in-4°. & in-12.

(c) sous pretexte d'éclaircir ses notes sur Longin par des Reflexions critiques,] Il falloit dire : sous pretexte d'éclaircir quelques Passages de Longin. Les *Reflexions Critiques* n'ont aucun rapport avec les Notes Grammaticales, qui, sous le nom de *Remarques*, suivent la Traduction de Longin.

(d) quatre-vingt-quatre pages,] Dans l'Edition in-12. de 1694,

Comme ce n'est pas un petit travail de répondre à tous ces critiques (les Réponses estant de leur nature toujours beaucoup plus longues que les objections qu'elles refutent) & qu'un trop long silence de ma part donneroit lieu de croire que je me tiens battu ; j'ay crû devoir pour empescher que cette pensée ne s'establisse, & ne se fortifie, ne pas tarder davantage à me mettre en deffense ; & parce que l'endroit de mes Paralleles où il est parlé de Pindare, est le sujet principal de nostre dispute, celui qui a blessé davantage Mr. Despréaux, & qui l'a échauffé jusqu'à luy faire composer une Ode Pindarique ou soy disant telle, j'ay jugé qu'il estoit à propos de commencer par là, (e) faisant mon compte de respondre ensuite à toutes ses autres Reflexions. Je mets d'abord le texte de la Reflexion sans en oublier un seul mot, afin qu'on ne dise pas que j'ay évité les endroits difficiles, & je mets ma Réponse audessous, (f) séparant le tout en plusieurs articles pour en rendre l'intelligence plus nette & plus facile. On sera sans doute étonné de la hauteur de mon adversaire, & sur tout de son peu de soin à citer juste. Il faut qu'il ait cru que je mourrois subitement après l'impression de ses Reflexions Critiques, & que personne ne se donnant la peine d'éclaircir ce qu'il lui a plû de dire, on l'en croiroit sur sa parole. Voicy de quelle sorte commence sa huitième Reflexion qui est toute entiere sur le sujet de Pindare.

R E M A R Q U E S.

(e) faisant mon compte de respondre ensuite à toutes ses autres Reflexions.] Peut être seroit-il à souhaiter, que M. Perrault eut exécuté son dessein. La V. la VII. Reflexion, & beaucoup d'endroits des six autres, pouvoient fournir matière à des Ré-

ponses, au moins très-ingénieuses.

(f) séparant le tout en plusieurs articles] Dans l'Édition originale de cette Réponse, & dans celle de M. Du Monteil, chaque article est précédé d'un titre, en cette manière : REFLEXION. Au-

VIII. REFL. CRIT. REP. DE M. P. 317

* Il n'en est pas ainsi de Pindare & de Sophocle : Car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent & foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre, & ils tombent malheureusement (1) Paroles de Longin, Chap. XXVII.

LONGIN donne icy à entendre qu'il avoit trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel Auteur n'en trouve-t-on point ? Mais en même temps il declare que ces fautes, qu'il y a remarquées, ne peuvent point estre appellées proprement fautes, & que ce ne sont que de petites negligences où Pindare est tombé, à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, & qu'il n'estoit pas en sa puissance de

Dans le XVI. chapitre de Longin où Mr. Despréaux dit avoir pris ce qu'il rapporte, il n'est pas dit un seul mot de Pindare; ce Chapitre ne traite que Des Interrogations, & en porte mesme le titre. Je veux croire que c'est une faute de l'Imprimeur, qui par inadvertance a mis chap.

XVI. au lieu de mettre chap. XXVII. quoyqu'on pût soupçonner que cette erreur est affectée pour dépayser le Lecteur, & l'empescher de voir le sentiment de Longin, qui parle en cette sorte dans la Traduction mesme de Mr. Despréaux que voicy. Il n'en est pas ainsi de Pindare & de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent & foudroient, pour ainsi dire souvent leur ardeur vient pas en sa puissance de (g) mal-à-propos à s'é-

* ED. 1694. Il n'en est pas ainsi de Pindare, &c. Longin, Ch. XVI.

R E M A R Q U E S .

deffous le texte de M. Despréaux : RE'PONSE. Au deffous, ce que M. Perrault répond au texte qui précède. Ensuite, jusqu'à la fin, on trouve alternativement en titre à chaque Article : SUITE DE LA MESME REFLEXION, ou simplement : SUITE DE LA REFLEXION ; & RE'PONSE.

REFL. VIII. (1) Paroles de Longin, &c.] C'est dans l'Edition de 1701. que M. Despréaux mit ce passage entier. BROSS.

(g) mal-à-propos] Ce mot est réellement dans la Traduction de

regler comme il vouloit. C'est ainsi que le plus severe de tous les Critiques Grecs parle de Pindare, mesme en le censurant.

teindre, & ils tombent malheureusement. Je ne sçay si je me trompe; mais il me semble que Longin traite icy Pindare plus mal que je n'ay jamais fait,

(h) puisque j'ay prétendu seulement que Pindare estoit fort obscur dans le commencement de sa premiere Ode, & en plusieurs autres endroits, en quoy je n'ay fait autre chose que suivre (i) le sentiment de Jean Benoist, l'un de ses plus celebres Interpretes, qui assure qu'avant luy, les plus sçavans hommes n'y ont presque rien entendu. (k) M. Blondel dans la comparaison qu'il a faite de Pindare avec Horace, dit que Pindare fait souvent d'énormes digressions qui n'ont aucun rapport au sujet de l'Ode.

R E M A R Q U E S.

Longin; & je ne vois pas pourquoi M. Despréaux l'a voulu supprimer, en rapportant le passage entier.

(h) puisque j'ay prétendu seulement &c.] Voies, Tome II. Lett. de Perr. N. IV. & Rem. 9.

(i) le sentiment de Jean Benoist] PINDARUM huc usque à doctioribus vix intellectum. Joan. Ben. Epist. ad Johan. H. PERR.

Cette citation n'est pas assez exacte. Benoist dans son Epitre dédiée à Jean Hérouard, Conseiller-Médecin du Roi Louis XIII. dit: Hunc (Pindarum) ad unguem examinavi, ab omni obscuritate paraphraseos ope vindicavi, rerum & verborum commentariis illustravi, & ni fallor vix à doctioribus hætenus intellectum, acri sedulitate sic explanavi ut in comprehendendo ejus sensu tyrones vix hæsi sint amplius. L'Ouvrage de J. Benoist parut à Saumur en 1620. in-4°. sous ce titre: Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia, Johannes Benedictus Medicinæ Doctor, & in Salmurienfi Academia Regia linguæ Græcæ Professor, ad metri rationem, variorum exemplarium fidem, Scholiasta ad verisimiles conjecturas directionem, totum Authorem repurgavit. Metaphrasi recognita, Latina paraphrasi addita, poeticiis & obscuris phrasiibus Græca prosa declaratis: denique adjectis rerum & verborum brevibus & sufficientibus commentariis, arduum ejusdem sensum explanavit, &c.

(k) M. Blondel &c.] Page 205. & suivantes. PERR.

C'est à la page 212. que se trouve ce que M. Perrault en rapporte. La Comparaison de Pindare & d'Horace, Ouvrage solide, quoique mal écrit & mal digéré, parut in-12. à Paris en 1673. Son

(1) *Le Pere Rapin a écrit que ce sont des égaremens perpetuels que les Panegyriques de Pindare qui promene ses Lecteurs de fables en fables, d'illusions en illusions, de chimeres en chimeres, car c'est, ajoûte-t-il, l'imagination la plus dèreglée du monde. (m) Il faut que M. Despréaux m'en veuille d'ailleurs pour relever comme il fait le peu que j'ay dit de Pindare, après avoir laissé passer à ses meilleurs amis ce que je viens de rapporter.*

CE N'EST pas là le langage de Monsieur Per-
rault (2) homme qui
seurement ne sçait point
de Grec.

Peut-estre sçay-je assez
de Grec pour faire voir
à Monsieur Despréaux
qu'il n'en sçait gueres &
qu'il s'est trompé plus
d'une fois dans ses Criti-
ques. Cette grande affectation d'entendre bien le Grec
m'est fort suspecte, je ne voy point que ceux qui sça-
vent bien quelque chose en fassent tant de parade, &

R E M A R Q U E S.

Auteur François Blondel, Seigneur de Croisettes & de Gaillardon, Professeur Roïal en Mathématiques & en Architecture, Directeur de l'Académie d'Architecture, & Membre de celle des Sciences, Maître de Mathématiques de M. Le Dauphin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conseiller d'Etat, Employé dans les Pais Etrangers pour différentes Négotiations, mourut à Paris le 22. Janvier 1686. âgé de 68. ans. On a de lui divers Ouvrages estimés, concernant les Mathématiques, l'Architecture, le Génie & l'Artillerie. Dans sa jeunesse il avoit accompagné le Comte de Brienne dans ses Voïages, à titre de Gouverneur. Plusieurs le disent Auteur du petit Livre intitulé: *Henrici Lomenii Briennæ Comititis Itinerarium*. D'autres l'attribuënt à Benjamin de Priolo, dont ils croient y reconnoître le Stile. Enfin j'ai lu quelque part, que le P. Cossart, célèbre Jésuite, avoit mis la main à cet Ouvrage.

(1) *Le Pere Rapin*] Refl. 30. sur l'Art Poët. PERR.

Il falloit dire sur la Poëtique. Au sujet du P. Rapin, voïés l'Avertissement qui précède l'Arrêt Burlesque, Remarque 14.

(m) *Il faut que M. Despréaux m'en veuille d'ailleurs &c.*] M. Perrault avoit écrit en ce tems-là contre l'Ode sur la prise de Namur, & contre la X. Satire.

(2) *homme qui seurement ne sçait point de Grec.*] Voïés Lett. de Perr. N. VIII. Remarque 15. & 16.

on remarque qu'aux receptions des Echevins de l'Hôtel de Ville il n'y a que ceux qui ne sçavent point de Latin qui en mettent dans leurs harangues.

Selon luy Pindare non seulement est plein de veritables fautes ; mais c'est un Auteur qui n'a aucune beauté,

Je n'ay jamais dit ni en termes exprés, ni en termes équivalens, que Pindare fust un Auteur qui n'a aucune beauté, j'ay mesme dit le contraire a la page 163. du 3. Tome de mes Paralleles, comme on verra cy-aprés.

(3) Un Diseur de galimathias impenetrable que jamais personne n'a pû comprendre, & (4) dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'estoit un Poëte inimitable.

Ces paroles que Mr. Despréaux a fait mettre en Italique pour marquer qu'elles sont extraites mot à mot de la page 235. du 1. Tome de mes Paralleles, n'y sont point du tout, & il n'est

parlé que de Peinture dans cette page. Il est vrai que dans la page 184. du 3. Tome il est dit que (n) comme Horace n'a point imité Pindare dans son galimathias impenetrable, il eust bien fait de ne l'imiter pas aussi en finissant un vers par la moitié d'un mot, & en

R E M A R Q U E S.

(3) Un Diseur de galimathias &c.] Paralleles, Tome I. & Tome III. DESP. Edition de 1701. & de 1713.

Il y avoit à la Marge de l'Edition de 1694. Paral. to. 1. p. 235. & to. 3. p. 163. 184. & M. Perrault dans sa Réponse, a pris soin de mettre cette citation au bas de la page.

Je dois avertir que tout ce qu'on va lire en Italique dans le texte de M. Despréaux, étoit ainsi dans l'Edition de 1694. En 1701. nôtre Auteur supprima cette différence de caractères. Il falloit la rétablir ici, pour que son texte fût d'accord avec la Réponse de M. Perrault.

(4) dont Horace &c.] Voies LETT. DE PERR. Rem. 19. C'est LE CHEVALIER, qui dit qu'Horace se moquoit peut-être en louant Pindare.

(n) comme Horace n'a point &c.] Paral. Tome III. p. 183. L'ABBE^p commençant

commençant le vers qui suit par l'autre moitié du mesme mot, mais je ne croy point avoir eu tort de le dire : car s'il est vray, comme on ne peut pas en disconvenir, qu'il y a de tres-belles choses dans Pindare, il est plus vray encore qu'il y en a de si obscures qu'elles peuvent passer pour inintelligibles.

En un mot, c'est un Ecrivain sans merite,

Cela, quoy qu'écrit en Italique, ne se trouvera en aucun endroit de mes ouvrages, ni expressement, ni d'une maniere équivalente.

qui n'est estimé que d'un certain nombre de Sçavans qui le lisent sans le concevoir, & qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques miserables Sentences, dont il a semé ses ouvrages.

Voici ce qu'il y a dans la page 163. du 3. Tome de mes Paralleles d'où l'on dit que le passage cy-dessus (ci-à-côté) a esté extrait. Les sçavans en lisant Pindare passent legerement sur ce qu'ils n'entendent pas, & ne

R E M A R Q U E S.

termine sa critique d'Horace par dire : " Je pourrois ajouter ici les
 „ licences démesurées qu'Horace a prises dans sa Versification, par
 „ exemple, de finir un Vers par la moitié d'un mot, & de com-
 „ mencer le Vers suivant par l'autre moitié du même mot. . . LE
 „ PRE'SIDENT. Pindare, qu'il a imité en cela, en use encore bien
 „ plus librement. Non seulement il finit un Vers par la moitié
 „ d'un mot, mais une Strophe, & commence celle qui suit par
 „ l'autre moitié du même mot. L'ABBE'. J'en conviens ; mais
 „ comme Horace n'a point imité Pindare dans son galimatias im-
 „ pénétrable, il eût bien fait de ne l'imiter pas aussi dans ces for-
 „ tes de licences, qui choquent toujours l'oreille & le bon sens.
 „ LE PRE'SIDENT. Songés, s'il vous plaît, que nous ne devons pas
 „ juger du Grec & du Latin sur la Langue Françoisé. Le génie de
 „ ces Langues est bien différent l'un de l'autre. L'ABBE'. Je suis
 „ persuadé qu'un mot Latin & un mot Grec ne demandent pas
 „ moins d'être laissés en leur entier, qu'un mot François ; & que
 „ ce démembrement de Sillabes est contre nature dans toutes les
 „ Langues du monde „. On se doute bien qu'une pareille matière
 fournit abondamment au CHEVALIER de quoi s'égarer.

s'arrestent qu'aux beaux traits qu'ils transcrivent dans leurs Recueils. *Dire qu'on ne s'arreste qu'aux beaux traits d'un Auteur, est-ce dire, qu'on ne s'attache qu'à en recueillir quelques miserables Sentences? Est-ce dire, que c'est un Ecrivain sans merite, que c'est un Auteur qui n'a aucune beauté? Où est la bonne foy? J'ay honte de faire de semblables Remarques.*

Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuves (5) dans le dernier de ses Dialogues. Il est vrai que (6) dans un autre de ses Dialogues, il vient à la preuve devant Madame la Presidente Morinet, & pretend montrer que le commencement de la premiere Ode de ce grand Poëte ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite: Car il faut avouer que si Pindare s'estoit énoncé comme luy, (7) la Serre, ni (8) Richesource

Puisque Mr. Despréaux reconnoist que dans le 1. Tome de mes Dialogues j'en suis venu à la preuve, pourquoy dit-il que dans le 3. Tome j'avance la mesme chose sans preuve? Il dira peut-estre que mes preuves ne valent rien, & qu'il les faut regarder comme nulles, mais c'est de quoy il s'agit, & (o) ce qu'il a tort de supposer. Pendant qu'ils'acharne sur moy & qu'il me mord de tous costez à son contentement, pourquoy faut-il qu'il donne encore des coups de dent à des gens, qui n'ont que

R E M A R Q U E S.

(5) dans le dernier de ses Dialogues.] PARALLELE, Tome I. page 28. BROSS.

Il falloit citer la page 27. où commence ce que M. Despréaux a dessein d'indiquer. Voiés, *Lett. de Perr. N. IV.*

(6) CHANG. dans un autre de ses Dialogues,] Dans les *Edit. de 1694. & de 1701.* il y a: *de ces Dialogues.* Ce qui, me semble, étoit mieux.

(o) ce qu'il &c.] La Phrase demande le *ce*, qui manque dans l'*Edition originale*, & dans celle de M. Du Monteil.

(7) la Serre,] Voiés, *Sat. III. 176. Sat. IX. 72. Epit. IX. 11.*

(8) Richesource] JEAN de Soudière, Ecuier, Sieur de Richesource,

VIII. REFL. CRIT. REP. DE M. P. 323

ne l'emporteroient pas sur Pindare pour le galimathias, & pour la bassesse.

faire de nos disputes ? C'est estre bien peu maistre de sa mauvaise humeur que de se jeter ainsi sur les passans. S'il y a du galimatias dans ma version, & qu'il vienne de moy (car du costé de Pindare, j'avouë qu'il y en a du plus fin & du plus sublime) ce galimatias ne peut ressembler à celui dont on accuse les deux Auteurs ausquels il me compare, puisque ces deux Auteurs vont toujours par haut, au lieu que selon Mr. Despréaux, j'ay un style rampant, trivial, & tout plein de bassesse.

ON SERA donc assez surpris icy de voir que cette bassesse & ce galimathias appartiennent entierement à Monsieur Perrault qui en traduisant Pindare, n'a entendu ni le Grec, ni le Latin, ni le François. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela, il faut sçavoir, que Pindare vivoit peu de temps après Pythagore, Thalés, & Anaxagore, fameux Philosophes Naturalistes, & qui avoient enseigné la Physique avec un fort grand succès. (9) L'opinion de Thalés, qui

Je ne conteste point cette érudition qui va à insinuer que Pindare a voulu faire allusion aux opinions de Pythagore, de Thalés & d'Anaxagore dans le commencement de son Ode; je le veux bien, mais l'a-t-il fait d'une

R E M A R Q U E S.

Étoit un misérable Déclamateur, façon de Pédant, qui prenoit la qualité de *Modérateur de l'Académie des Orateurs*; parce qu'il faisoit des Leçons publiques d'Eloquence, dans une Chambre, qu'il occupoit à la Place Dauphine. Il avoit composé quelques Ouvrages, parmi lesquels il y en a un de *Critique*, intitulé: *Le Camouflet des Auteurs*; & chaque *Critique* est une *Camouflet*. BROSS.

Voies, *Sat. III. 176.*

(9) *L'Opinion de Thalés,] THALES enim Milesius, qui primus de salibus rebus quæsit, Aquam dixit esse initium rerum: Deum autem, eam Mentem que ex aquâ cuncta fingeret. CICERON, De Nat. Deor.*

mettoit l'eau pour le principe des choses, estoit sur tout celebre. Empedocle Sicilien, qui vivoit du temps de Pindare même, & qui avoit esté disciple d'Anaxagore, avoit encore poussé

la chose plus loin qu'eux, & non seulement avoit penetré fort avant dans la connoissance de la Nature: mais il avoit fait ce que Lucrece a fait depuis, à son imitation; je veux dire, qu'il avoit mis toute la Physique en vers. On a perdu son Poëme: On sçait pourtant que ce Poëme commençoit par l'éloge des quatre Elemens, & vraisemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'Or & des autres métaux. Cet ouvrage s'estoit rendu si fameux dans la Grece, qu'il y avoit fait regarder son Auteur comme une espece de Divinité.

(10) PINDARE VENANT donc à composer sa premiere Ode Olympique, à la loüange d'Hieron Roy de Sicile, qui avoit remporté le prix de la course des chevaux, debutte par la chose du monde la plus simple & la plus naturelle, qui est: Que s'il vouloit chanter les merveilles de la Na-

maniere intelligible? Il ne suffit pas d'avoir intention de dire de bonnes choses, il faut les dire effectivement, & les dire de sorte qu'on les entende.

Je veux supposer d'abord que la Traduction de M. Despréaux est aussi litterale & aussi fidelle qu'il le prétend & qu'elle l'est peu: car assurément elle n'est ni fidelle ni litterale, comme je le feray voir dans la suite. Peut-on dire que cette Traduction, mesme telle qu'elle est, donne à entendre ce

R E M A R Q U E S.

Livre I. N. 25. VOÏÉS, SENEQUE, *Quest. Nat.* L. III. C. 13. PLUTARQUE, *Opin. des Phil.* L. I. C. 3. &c. BROSS.

(10) Pindare venant &c.] M. Despréaux paroît avoir emprunté du moins une partie de ce qu'il va dire, de M. BLONDEL, *Comment. par. de Pind. & d'Hor.* page 224. & suivantes.

ture, il chanteroit, à l'imitation d'Empédocle Sicilien, l'Eau & l'Or, comme les deux plus excellentes choses du monde : mais que s'estant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat Olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand : & que de dire qu'il y ait quelque autre combat

qu'il dit y estre contenu, & ce qu'un Rheteur auroit pû dire en Prose ? Lors qu'on lit ou qu'on entend prononcer ces paroles. Il n'y a rien de si excellent que l'Eau, il n'y a rien de plus éclatant (p) que l'Or qui se distingue entre toutes les autres superbes richesses, comme le feu qui brille dans la nuit. (q) Peut-on s'imaginer ni deviner,

R E M A R Q U E S.

(p) que l'Or qui se distingue] Dans l'Edition de 1694, comme dans toutes les autres, le texte de M. Despréaux porte, ainsi qu'on le verra plus bas dans son texte : que l'or, & il se distingue.

(q) Peut-on s'imaginer &c.] Quelque forcée que paroisse à M. Perrault l'Interprétation donnée par M. Despréaux au commencement de la I. Ode de Pindare, elle ne laisse pas d'être fondée sur l'autorité des Commentateurs, qui presque tous, d'après le Scholiaste Grec, prétendent que, parce qu'Hiéron regnoit en Sicile, Pindare fait allusion dans son premier Vers, à la doctrine de Thalès & d'Empédocle. Tous disent aussi, d'après le même Scholiaste, que Pindare débute par trois Comparaisons.

Pour que l'on juge plus aisément des Traductions de M. Despréaux & de M. Perrault, je vais mettre ici la Version Latine la plus littérale, que je connoisse : *Optima quidem est Aqua : sed Aurum, ardens Ignis velut excellit nocte, superbificas est super divitias. Si verò certamina narrare gestis, Ô charum cor ; ne amplius sole consideras aliud soventius interdum lucidum astrum, desertum i. e. serenum per etherem. Neque quàm quod est Olympiæ, certamen præstantius dicemus.* C'est cette Version qu'on a mise vis-à-vis le Grec, dans la belle Edition de Pindare, faite à Oxford, in. fol. en 1697. Mais on y a fait quelques changemens, dont elle avoit besoin. Par exemple, dans le morceau, qu'on vient de lire, on a mis : & *Aurum*, au lieu de, *sed Aurum*, qui fait un contre-sens. Au-dessous des Textes Grecs & Latins, se trouve la Paraphrase de Jean Benoist, laquelle éclaircit toutes les obscurités du Texte de Pindare. En voici ce dont nous avons besoin. *Quemadmodum aqua est elementorum præstantissimum : ceteraque metalla fulgore suo superat aurum, quod flammæ instar noctu lucentis coruscet inter divitias, quæ superbum*

aussi excellent que le combat Olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le Ciel quelque autre astre aussi lumineux que le Soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, & telle qu'un Rheteur la pourroit dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en Poëte. (11) *Il n'y a rien de si excellent que l'Eau : Il* *mesme que cela veut dire : Si je voulois chanter les merveilles de la Nature, je chanterois, à l'imitation d'Empedocle Sicilien, l'Eau & l'Or comme les deux plus excellentes choses du monde. Lors qu'on lit ou qu'on entend ce qui suit ; Mais, ô mon Esprit ! puisque c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les*

R E M A R Q U E S.

reddunt hominis animum : Utque nullum Sole fervidius in cælo fidus , quod per vacuum aërem interdum lucens contempleris : sic , anime mi , qui certamina decantare cupis , nullum ex quatuor sacris illis certaminibus tibi videri possit præstantius Olympico , quod nunc carmine celebres. Cette Paraphrase si claire, fait voir qu'on peut deviner ce que Pindare a voulu dire. Mais cela n'empêche pas, que M. Perrault n'ait eu raison de soutenir, que le Texte est très obscur, & qu'à le bien prendre, il n'offre aucun sens. Il faut y regarder de bien près & plus d'une fois, pour entrevoir, à travers le desordre & le peu de liaison des Expressions de Pindare, qu'il a voulu donner, par une triple Comparaison, une idée de l'excellence des Jeux Olympiques.

La Traduction Littérale, que j'ai rapportée dans cette Remarque est de Schmid, dont l'Ouvrage parut à Wirtemberg en 1616. in-4°. sous ce titre : PINDARI Lyricorum Principis, plusquam sexcentis in locis emaculati, ut jam legi & intelligi possit. Ολυμπιονικῆς, Πυθιονικῆς, Νεμεονικῆς, Ἰσθμιονικῆς. Illustrati, versione nova fidei, Rationis metricæ indicatione certa, Dispositione textus genuina, Commentario sufficiente &c. Opera ERASMI SCHMIDII Delitiani Græc. & Mathematic. Professoris Publ.

(11) *Il n'y a rien de si excellent &c.*] J'ai une Traduction Française de Pindare, imprimée à Paris en 1617. (in-8°.) sous ce titre : LES Olympiques, Pythioniques, Nemeoniques, Isthmioniques de Pindare. Ou Odes en l'honneur de ceux qui sont sortis victorieux des jeux Olympiens, Pythiens, Nemeens, Isthmiens. Translatées du Grec de Pindare. Avec quelques petites notes sur la diction & intention de l'Auteur, pour la commodité de ceux qui sont amateurs de la Langue Grecque. Par F. Marin Champenois.

n'y a rien de plus éclatant que l'Or, & il se distingue entre toutes les autres superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais ô mon Esprit, vastes deserts du Ciel quand il fait jour, on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le Soleil, ni que sur la terre nous puissions di-

R E M A R Q U E S.

Voici comme il a traduit & commenté l'endroit de *Pindare*, dont il s'agit.

Tout ainsi que l'eau excelle entre les elements, & que l'or (ne plus ny moins qu'un feu brillant se fait paroître durant la nuit) surpasse toute autre magnifique richesse, de mesme aussi qu'en plein jour l'on ne peut voir par le vague de l'air un astre plus apparant qui flamboye d'avantage que le Soleil. Ainsi (ma chere Muse) si tu desires que nous celebrions les Jeux d'exercices, n'en cherchons pas de plus excellens ou de plus dignes de nos vers encomiasles que les combats qui se font aux champs Olympiques.

“ Tout ainsi que l'eau &c.] Les Anciens Philosophes ont été fort en peine, pour treuver le premier principe des choses naturelles. Voyez ce qu'en note brièvement *Sancto Paulo*, q. 4. du premier traité de la premieré partie de sa Physique, & vn peu plus amplement *Eusebe*, chap. 5. du premier liure de la *preparation Evangelique*. Or *Pindare* avec *Thales* est de l'opinion de ceux qui disoient, que l'eau est le principe de toutes choses, suiuant laquelle opinion quelques anciens Grecs faisoient offrande de leur poil aux fleuves. [*magnifique richesse*.] Vous auez au texte *μεγάνωρος*, qui vaut autant comme *αγήνωρος*, qui enfle le courage aux hommes. Tous deux ont double signification, pource qu'ils se prennent en bonne & mauuaise part. Ces epithetes conuiennent extremement aux richesses, quand les hommes s'y laissent auégler. Car comme dit vn jour *Platon* aux habitans de la ville de *Cyrene* qui luy demandoient des loix, *ἔδειν ἔτω γάυρον κὲ τραχυ κὲ δυσάρκτον ὡς ἀνὴρ ἔφυ εὐπραγίας δοκίσης ἐπιλαμβανόμενος*, c'est-à-dire, il n'y a rien de si haut à la main, si farouche, si mal aisé à dompter qu'un personnage qui s'est persuadé d'estre heureux, *μεγάνωρ* doncques & *αγήνωρ*, outre qu'ils signifient courageux & vaillant, ils signifient aussi superbe & arrogant, ce qui est frequent dans les Poëtes. [*Ma chere Muse*] *Φίλον ἦτορ*, id est, *amatium seu amicium cor*: *ἦτορ* signifie l'ame, le cœur: mais pource que les Poëtes, comme tesmoigne doctement & philosophiquement *Eustathius* sur le premier de l'*Iliade*, inuouans l'assistance de quelque diuinité aux commencements de leurs œuures, prennent indifferemment en mesme sens ces mots, Muse, Ame, Déesse, ie me suis donné la liberté de mettre en ceste version celui qui m'a semblé le plus conuenable à

(12) *puisque c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes deserts du Ciel, quand il fait jour, (13) on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le Soleil; ni que sur la* re qu'il y ait quelqu'autre combat aussi excellent que le combat Olympique. *Peut-on s'imaginer que cela veut dire: Mais comme je me suis consacré à chanter les actions des hommes, je vais chanter le combat Olympi-*

REMARQUES.

„ nostre langage. ἤτορ, θεὰ, μῦση, φίλον κῆρ, ne sont qu'une „ mesme chose „.

Le Lecteur fera sans doute bien aise de trouver ici la Traduction, que M. Le Clerc nous a donnée de ce même endroit de Pindare, dans le Tome VI. de sa *Bibliothèque choisie*, page 266. La voici :

L'eau est le meilleur des Eléments; & l'or brille entre les richesses, comme le feu allumé de nuit. Mais, ô mon esprit, si vous voulez chanter les combats, ne cherchez pendant le jour aucun autre astre que le Soleil, dans le vuide des airs; nous ne saurions chanter de plus illustres combats que ceux qui se font à Olympie.

„ On trouvera, ajoute M. Le Clerc, un grand renversement dans „ ces expressions, mais il y en a bien plus dans le Grec, où le „ renversement est le caractère du Stile d'un homme plein de fu- „ reur poétique. Ces paroles ne renferment autre chose qu'une „ comparaison, que l'on exprimeroit ainsi en stile vulgaire: Com- „ me l'eau est le plus excellent des élémens, comme l'or est la „ principale de toutes les richesses, comme le Soleil est le seul „ Astre, qui brille pendant le jour: les Jeux Olympiques sont les „ plus fameux de tous, & les seuls qu'il faut choisir, lorsqu'on „ veut louer des Jeux. Je fais (*Voies la VIII. REFL. de M. Boileau „ sur Longin.*) qu'il y a des gens d'esprit qui cherchent ici un sens „ beaucoup plus mystérieux; mais ce qu'ils disent est tiré de trop „ loin; & il faut beaucoup aider à la lettre „.

Cette Remarque est de M. Des-Maizeaux, DU MONTEIL. Rép. de M. Perr.

(12) *puisque*] La Particule *εἰ* veut aussi bien dire en cet endroit *puisque* & *comme*, que *si*. Et c'est ce que Benoit a fort bien montré dans l'Ode III. où ces mots *ἀριστον* &c. sont repetez. DESP. Edit. de 1694. 1701. & 1713.

(13) *on puisse voir*] Le Traducteur Latin n'a pas bien rendu cet endroit, *μηκέτι σκόπει ἄλλο φαεινὸν ἄστρον*, ne contempleris aliud visibile Astrum; qui doivent s'expliquer dans mon sens, ne puta quod videatur aliud Astrum. NE te figure pas qu'on puisse voir un autre Astre, &c. DESP. 1694. 1701. 1713.

Terre nous puissions dire, que, puisque c'est en effet ce que les hommes combat, aussi excellent que font de plus grand, & le combat Olympique. que de dire qu'il y ait quelque'autre combat aussi

si excellent que le Combat Olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le Ciel quelque'autre astre aussi lumineux que le Soleil. Je suis persuadé que si un homme parvenoit à trouver dans les vers de Pindare, & mesme dans la Traduction prétendue litterale de M. Despréaux, ce qui est dans l'explication du Rheteur, cet homme auroit fait un plus grand effort d'esprit que Pindare en composant le commencement de son Ode. Il falloit que les Grecs fussent bien subtils & bien indulgens tout ensemble, bien subtils pour deviner tant de choses qui ne sont point exprimées, & bien indulgens pour vouloir bien les suppléer. Cette indulgence est un mauvais préjugé pour Pindare : car on a remarqué qu'à mesure que la Poësie s'est perfectionnée, on s'y est rendu plus difficile. (1) Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admirast ou qu'on n'excusast. Depuis, & particulièrement en ce temps-ci, il n'y a rien qu'on ne critique ou qu'on ne blasme, sans vouloir excuser ni suppléer. Au lieu qu'on s'efforçoit autrefois à trouver des beautez dans les Ouvrages des Poëtes, on ne tasche aujourd'huy qu'à y remarquer des defauts, encore faut-il que les Ouvrages soient excellens pour s'en donner la peine : car pour peu qu'ils soient mediocres, on ne daigne pas les re-

R E M A R Q U E S.

(1) Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admirast ou qu'on n'excusast, &c.] M. Perrault ne touche ici qu'en passant, une Thèse pareille à celle qu'il a traitée assés au long dans son *Parallele*, Tome I. p. 23. & suivantes. Tout ce qu'il y dit au sujet de certaines fautes des Anciens, que les Grammairiens ont eu l'adresse de masquer du nom honorable de *Figures*, mérite d'être lu.

garder. (f) Pour les notes marginales, elles sont bien inutiles; puisque quand on accorderoit à M. Despréaux tout ce qu'il prétend, & qu'il n'a pas raison de prétendre, Pindare n'en seroit gueres plus intelligible.

(14) PINDARE EST presque ici traduit (15) mot pour mot; & je ne luy ai presté (16) que le mot de, sur la Terre, que le sens amene si naturellement, qu'en verité il n'y a qu'un homme (17) qui ne sçait ce que c'est que traduire, qui puisse me chicaner là-dessus.

Cette traduction de M. Despréaux est si peu littérale, qu'il y a plus de la moitié des mots ausquels il n'y en a point dans le Grec (t) qui y répondent. C'est ce qu'on peut voir à la fin de mes Réponses où je rapporte le texte de Pindare, & parce que les gens qui entendent parfaitement le Grec, ne sont

pas les seuls qui ont attention à nostre dispute, & que plusieurs personnes qui ne sçavent que le Latin, sont bien-aises d'en prendre connoissance: j'y ay joint la version d'Henri Estienne, un des plus excellens hommes pour le Grec qui ait jamais esté, & qui assurément en sçavoit plus que Mr. Despréaux, & puis la mienne. On aura le plaisir de les comparer ensemble. Je ne croy pas que la mienne tres-confor-

R E M A R Q U E S.

(f) Pour les notes marginales, &c.] Ceci regarde les Remarques 12. & 13. lesquelles sont à la marge des Edit. de 1694. 1701. 1713.

(14) Pindare est presque ici] Dans la Rép. de M. Perr. il y a: Pindare est ici presque.

(15) mot pour mot;] Ibid. mot à mot.

C'est sous ces mots, que M. Du Monteil a mis la longue Remarque de M. Des-Maizeaux, que j'ai placée plus haut, Rem. 11.

(16) que le mot de, sur la Terre,] Rép. de M. Perr. que le mot de Terre.

(17) qui ne sçait ce que c'est que traduire,] Rép. de M. Perr. qui ne sçait pas traduire.

(t) qui y répondent.] Cet y est inutile, sa signification étant renfermée dans ausquels, qui précède.

me au Grec, doive en valoir moins pour estre aussi tres-conforme à celle d'Henri Estienne, ni que celle de Mr. Despréaux doive estre trouvée meilleure, pour s'éloigner de celle de ce grand Personnage, de mesme que du texte Grec dont il s'écarte à tous momens, ce qu'il n'a point dû faire: il faut qu'il se trouve du sens dans les paroles de Pindare & ce n'est pas assez qu'il y en ait dans celles qu'on luy fournit.

Je ne pretens donc pas dans une traduction si literale, avoir fait sentir toute la force de l'original; dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement & la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté & quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, mesme dans la secheresse de ma traduction? (18) Que de grandes images présentées d'abord! Que de sublimes figures ensemble! la Métaphore, l'Anastrophe & la Metonymie!

Favouë que l'Eau, l'Or, le Feu & le Soleil presentent de grandes images; mais plus ces images sont grandes & lumineuses, & plus elles blessent quand on ne voit pas pourquoy on les a mises ensemble. Il en est de mesme de toutes les grandes figures de Rhetorique, qui offensent l'esprit à proportion de leur grandeur & de leur force, quand elles sont hors de leur place, ou dans un discours qu'on n'entend point. Ces figures sont d'elles-mesmes aussi propres à rendre un discours ridicule, qu'à le rendre sublime, & il s'en fait à tous momens par

R E M A R Q U E S.

(18) *Que de grandes images présentées d'abord!*] Je crois qu'il eût fallu dire: *Que de grands objets présentés d'abord!* Les mots, *Eau, Or, Feu, Soleil*, offrent en effet de grands objets; mais de la manière qu'ils sont employés ici par *Pindare* & par ses Traducteurs, ils ne présentent rien de ce que les Maîtres de l'Art appellent *Images*. Ils ne peignent rien.

toutes sortes de personnes & en toute sorte de rencontres. C'est dommage que M. Jourdain, après avoir appris qu'il faisoit de la Prose, n'ait pas eu la joye de sçavoir qu'il luy arrivoit souvent de faire aussi des Metaphores, des Apostrophes & des Metonymies.

Quel tour & quelle agreable (19) circon- Je ne sçay ce que c'est
duction de paroles? qu'une circonduction de
paroles; ce mot n'est point
dans le Dictionnaire de

l'Académie Française, & je ne croy pas qu'il soit dans aucun autre Dictionnaire. (u) *Circumductio en Latin signifie tromperie; mais il n'est pas possible que Mr. Despréaux ait voulu dire qu'il y a de la tromperie dans les paroles de Pindare, & que ces grands mots d'Eau, d'Or, de Feu, & de Soleil qui imposent d'abord, se trouvent dans la suite ne signifient rien qui fasse une idée bien nette & bien distincte.*

(20) Cette expression: Le Grec ne dit point

(21) Les vastes deserts du dans les vastes deserts du
Ciel, quand il fait jour, est Ciel, il dit dans l'air qui
peut-estre une des plus est desert. *Henri Estienne*
grandes choses qui ayent traduit ainsi cet endroit,

R E M A R Q U E S.

(19) *circonduction de paroles?*] Cette Expression n'est pas Française. Il falloit dire simplement : *Periphrase* ou *Circonlocution*.

(u) *Circumductio en Latin signifie tromperie;*] C'est en effet dans ce sens figuré, que *Plaute* s'en sert. Mais au sens propre, ce mot signifie : *Conduite au tour*. Ce qui fait qu'on s'en sert pour signifier les *Lignes d'un Camp*; une *Circonvallation*; la *Circonférence d'un cercle*.

(20) *Cette expression:*] Ces mots manquent dans la *Rép. de M. Perr.*

(21) *Les vastes deserts du Ciel,*] Cette Expression commente & ne traduit pas l'*ἐρημὸς δι' αἰθέρος* de *Pindare*, qu'*Henri Estienne* rend par *desertum* ou *per vacuum aërem*: *SCHMID*, *desertum i. e. ferenum, per aetherem*. *FR. MARIN & M. Perrault*, en disant *par le vague de l'air*, n'ont point exprimé la pensée de *Pindare*. *M. Le Clerc* en approche d'avantage par *le vuide des airs*. Mais d'une grande idée il en fait une petite. *Pindare* me paroît avoir considéré les nuages comme des espèces d'habitans de l'air; & c'est dans cette

jamais esté dites en Poësie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le Ciel paroist peuplé durant la nuit; & quelle vaste solitude, c'est au contraire dés que le Soleil vient à se montrer?

per desertum aërem, & dans une Edition postérieure il met per vacuum aërem. Suivant la mesme idée j'ay traduit dans le vague de l'air. De sorte que cette pensée des vastes deserts du Ciel est presque toute de Mr. Despréaux, & c'est peut-estre ce qui fait qu'il luy donne tant d'éloges. Le Ciel me paroist plus grand, plus vaste & plus desert dans le silence d'une nuit sereine, que durant le jour, où le Soleil & sa lumiere le remplissent de tous costez.

de sorte que par le seul début de cette Ode on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre, quand

Je ne m'oppose point aux loüanges qu'Horace donne à Pindare, je consens qu'il soit un fleuve, un torrent & tout ce qu'on

R E M A R Q U E S.

pensée, que voulant exprimer à sa manière, c'est-à-dire très-hardiment, un Ciel très-serein & sans aucun nuage, il l'appelle: un Ciel desert, un Ciel solitaire. Ces expressions offrent une grande idée. Mais si on dit, les vastes deserts du Ciel, on raperitisse cette Idée, en la voulant agrandir. Quoiqu'il en soit, M. l'Abbé Massieu, dans sa Traduction de la I. Ode de Pindare se sert de cette expression de M. Despréaux; & dit dans une REMARQUE: Elle m'a paru si belle & si heureuse, que dans l'impossibilité de faire mieux, j'ai cru que je pouvois & même que je devois l'adopter. Reperto quod est optimum, qui melius quærit, pejus vult. Cet excellent Ecrivain a prêté le mot de vaste au texte, qui dit seulement dans le Ciel desert. . . & il en a usé de la sorte, pour jeter dans le François, le nombre & l'harmonie qui se trouvent dans l'original; & qui sans cette légère addition auroient manqué à la copie. Au reste, ce grand Critique a si bien fait sentir dans ses Remarques la beauté de cet endroit, qu'il seroit inutile de rien ajouter à ce qu'il en dit.

il dit , que Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de sa bouche , comme d'une source profonde , il sort une immensité de richesses & de belles choses.

Fervet , immensusque ruit profundo
Pindarus ore.

EXAMINONS (22) MAINTENANT la Traduction de Monsieur Perrault. La voici. L'eau est tres-bonne à la verité , & l'or qui brille , comme le feu durant la nuit , éclate merveilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais , mon Esprit , si tu desires chanter des combats , ne contemples point d'autre Astre plus lumineux que le Soleil , pendant le jour , dans le vague de l'air. Car nous ne sçaurions chanter des combats plus illustres que les combats Olympiques , Peut-on jamais voir un plus plat galimathias ?

voudra , pourveu qu'on demeure d'accord qu'il est fort obscur , qu'il fait souvent d'énormes digressions , & que ses Panegyriques ne sont que des égaremens perpetuels , ainsi que l'ont dit avant moy Jean Benoist , M. Blondel & le Pere Rapin , & avant eux une infinité d'autres habiles gens , non prévenus & qui n'en vouloient à personne.

Je ne garantis ma version que pour estre fidelle & litterale , & c'est de quoy on peut s'éclaircir en la comparant avec le Grec de Pindare qui est à la fin de mes Réponses. Si avec ces qualitez ma Traduction est un plat galimatias , ce n'est plus ma faute , c'est celle de Pindare. Comment Mr. Despréaux n'a-t-il pas vu que cela retomboit sur son Auteur bien aimé , & qu'il ne faisoit que confirmer la proposition que j'ay avancée ?

R E M A R Q U E S .

(22) maintenant] Il y a presentement dans la Rép. de M. Perr.

(23) *L'eau est tres-bonne à la verité, est une maniere de parler familiere & comique qui ne répond point à la majesté de Pindare.*

Encore une fois si je traduis fidellement & en Prose, suis-je garant du peu de majesté qui se trouve dans ma Traduction? D'ailleurs comme il s'agit principalement de sçavoir

si Pindare est obscur ou s'il ne l'est pas, on se tourmente mal-à-propos à prouver que mon stile est trivial & familier, puisque c'est le stile le moins sujet au galimatias, & dans lequel on se donne le mieux à entendre. Quoy qu'il en soit, je ne comprends point pourquoy on trouve que ce commencement est comique. Si un homme vouloit donner à un autre le conseil de ne pas boire de l'eau toute pure, & luy disoit ces paroles: L'eau est tres-bonne à la verité; mais je vous conseille d'y mesler un peu de vin pour fortifier vostre estomach, y auroit-il quelque chose de comique dans ce discours?

Le mot d'ἀριστον ne veut pas simplement dire en Grec bon: mais merveil-

*leux, divin, * excellent entre les choses excellentes.*

Ἀριστον veut dire tres-bon, comme je l'ay traduit, & non pas simplement bon. Je demeure d'accord qu'il signifie aussi,

tres-excellent, tres-mer-

veilleux. Pour excellent par excellence, je ne connois point cette phrase. Je pouvois bien mettre,

* EDIT. 1694. Excellent par excellence.

R E M A R Q U E S.

(23) *L'eau est tres-bonne à la verité,] M. Blondel traduit ἀριστον ἢ ὑδωρ, par C'est une chose excellente que l'eau, sans s'embarrasser du ἢ que tous les Traducteurs François, excepté M. Perrault, ont négligé. Henri Estienne & Schmid, rendent cette Particule Grecque par quidem. Beaucoup d'autres Traducteurs ont eu soin de l'exprimer, parce qu'elle sert au raisonnement dans cet endroit, & qu'elle n'est pas purement encytrique, comme M. Despréaux le va dire. En effet, ce ἢ amène le Mais, que tous les Traducteurs mettent dans la suite; & M. Perrault a raison de le prétendre.*

l'Eau est tres-excellente , l'Eau est tres-merveilleuse ; mais on m'auroit demandé pourquoy je n'ay pas mis : l'Eau est tres-bonne ; qui est l'explication la plus naturelle & que les Interpretes Latins ont suivie , en mettant , Optima quidem est aqua.

On dira fort bien en Grec , qu'Alexandre & Jules Cesar estoient traduiront qu'ils estoient de bonnes gens ?

Non asseurement , par ce que ce seroit dire qu'ils estoient de sottes gens , ou du moins des gens fort simples & fort pacifiques : ce qui ne leur convient

point du tout. Voila une grande merveille , qu'un mot qui a de soy une signification avantageuse , se prenne quelquefois en mauvaise part , & que ce qui arrive dans un Langue n'arrive pas dans une autre , à l'égard des mots qui ont la mesme signification.

(24) D'ailleurs le mot de *bonne eau* en François tombe dans le bas , à cause que cette façon de parler s'emploie dans les usages bas & populaires , à l'enseigne de la *Bonne eau* , à la *Bonne eau de vie*.

Je n'ay jamais oüi dire que bonne eau fust une expression basse ou un mot bas , puisqu'il plaist à Mr. Despréaux que bonne eau ne soit qu'un mot. Parle-t-on bassement quand on dit qu'il y a presentement de bonne eau à Versailles , quand on se vante d'avoir de bonne eau à sa maison de campagne ? Je veux croire qu'il y a une enseigne où on lit ces mots , à l'enseigne de la bonne eau. Mais une enseigne est-elle capable de rendre une expression

R E M A R Q U E S .

(24) *D'ailleurs le mot de bonne eau &c.] Cette remarque est fautive , & M. Perrault n'y répond pas précisément , comme il le falloit : De ce que bonne eau fait une expression , renduë basse par certain usage , que l'on en fait , il n'en suit pas , que l'Eau est tres-bonne soit une Phrase basse. Ordinairement en déplaçant les termes de ces sortes d'Expressions consacrées à des usages vils , on en écarte certaines Idées accessoirees ; & leur bassesse disparoit.*

basse ?

basse ? Le Roy de France, le Roy d'Espagne, l'Empereur, la Renommée, la Victoire, les Misteres de nostre Religion, & tous les Saints de Paradis, ne pourrout-ils plus entrer dans le discours sans le rendre bas & trivial, parce qu'il n'y a rien de tout cela que l'on n'ait mis dans des enseignes ? S'il falloit aussi que le cri qu'on fait dans les ruës de cent sortes de choses les avilist jusqu'à ne pouvoir plus s'en servir que bassement, que deviendroient les Declarations du Roy, les Bulles du Pape, les Indulgences, les Jubilez, & tant d'autres choses tres-graves & tres-serieuses, dont il est necessaire que le Public soit informé. Il y a là une delicateffe mal entendue.

Le mot d'à la vérité en cet endroit est encore plus familier & plus ridicule, & n'est point dans le Grec, où le $\mu\delta\mu$ & le $\delta\epsilon$ sont comme des especes d'enclitiques qui ne servent qu'à soutenir la Versification.

A la vérité n'est point un mot, mais une façon de parler adverbiale, qui n'est point ridicule à l'endroit où je l'ay mise, puisqu'elle est dans le Grec, puisqu'elle amene le mais qui suit, & qu'elle sert à accomplir le sens, & mesme le sens que Mr. Des-

préaux y veut donner: car selon luy Pindare a voulu dire que l'Eau est à la vérité tres-excellente, & qu'il la celebreroit par ses vers s'il avoit entrepris de parler des choses naturelles; mais que s'estant consacré à chanter les actions des hommes, &c. Ainsi la particule $\mu\delta\mu$ n'est point en cet endroit une espece d'enclitique, & j'ay le mesme droit de l'expliquer par à la vérité, qu'Henri Estienne a eu de l'expliquer par quidem.

(25) Et l'or qui brille. Il Il y a dans le Grec : $\delta\epsilon$

R E M A R Q U E S.

(25) Et l'or qui brille.] S'il y avoit l'or qui brille; dans le Grec,
Tome III. Y

n'y a point d'Et dans le Grec & qui n'y est point non plus.

χρυσός. Il est tres-ordinaire de traduire le δὲ Grec par l'&, soit Latin, soit François; Henry Estienne a tra-

duit & aurum. D'ailleurs quel tort Pindare peut-il recevoir de cet &? L'Eau & l'Or ne sont-ce pas deux choses? Qu'importe qu'elles soient mises l'une auprès de l'autre sans conjonction ou avec une conjonction? j'ay honte de m'amuser à ces minuties; mais c'est Mr. Despréaux qui m'y engage. Il dit que ce qui n'est pas dans le Grec: (x) voila peut-estre la plus estrange critique qui ait jamais esté faite. Il y a dans le Grec αἰθόμενον, qui veut dire brillant; & parce que j'ay mis qui brille au lieu de brillant; il dit que ce qui n'est pas dans le Grec. Je soustiens qu'il y est, puisque brillant ne se peut définir autrement que par qui brille, & que toute definition est renfermée dans la chose qu'elle définit. Mais ce qui est admirable, c'est que Mr. Despréaux a mis comme moy qui brille, au lieu de brillant, en expliquant le mesme mot d'αἰθόμενον; Voicy sa version. « Il n'y a rien de

R E M A R Q U E S.

cela feroit un solécisme; car il faudroit que αἰθόμενον fust l'Adjectif de χρυσός. DESP. Edit. de 1701. 1713.

(x) Voila peut-estre la plus estrange critique &c.] La Critique de M. Despréaux n'étoit pas absolument bonne. Mais M. Perrault l'a fait devenir un peu meilleure, en occasionnant la petite Note de l'Edition de 1701. (ci 25.) Il y dans le Grec: ὁ δὲ χρυσός, αἰθόμενον πῦρ ἅτε διαπρέπει νυκτὶ, μεγάλουρος ἕξοχα πλάτῃ. Mot à mot en Latin: *sanè Aurum, ardens ignis velut conspicuus est nocte, superbificas præter alias divitias.* Ce qui peut se rendre ainsi littéralement en François: *Certes l'or se fait remarquer préférablement aux autres richesses, qui rendent superbe, de même qu'un feu ardent se fait remarquer durant la nuit.* Le Verbe διαπρέπει sert aux deux membres de la Phrase. Le Scholiaste Grec a pris soin d'en avertir. On voit par-là, que M. Perrault & M. Despréaux, non plus que les autres Traducteurs, n'ont pas rendu la Lettre de Pindare. F. MARIN est le seul qui traduise exactement le Verbe διαπρέπει, que Pindare emploie dans le sens propre.

» plus éclatant que l'Or, & il se distingue entre toutes
 » les autres superbes richesses comme un feu qui brille
 » dans la nuit ». Voicy la mienne : « Et l'Or qui
 » brille comme le feu durant la nuit, esclate mer-
 » veilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme
 » superbe » : Nous avons mis l'un & l'autre qui brille
 au lieu de brillant ; comment puis-je avoir tort &
 luy raison ? cela est incomprehensible.

Eclate merveilleusement . Je ne sçay où j'en suis,
 parmi les richesses. Mer- quand j'entends dire que
 veilleusement est burles- merveilleusement est bur-
 que en cet endroit. Il lesque en cet endroit. Si
 n'est point dans le Grec, lorsqu'on dit d'une person-
 & se sent de l'ironie que ne qu'elle chante merveil-
 Monsieur Perrault a dans leusement bien, qu'elle reüs-
 l'esprit, & qu'il tâche de sit merveilleusement en
 prêter même aux paroles toutes choses, on ne trouve
 de Pindare en le tradui- point de burlesque dans
 fant. cette expression, pourquoy
 y en aura-t-il dans celle-

ci, l'or éclate merveilleusement parmi les autres
 richesses ? Je ne sçay pas pourquoy Mr. Despréaux
 dit que merveilleusement n'est pas dans le Grec.
 (y) Il y a ἐξοχα, qui veut dire excellemment,
 où est le mal d'avoir mis merveilleusement, qui vient

R E M A R Q U E S.

(y) Il y a ἐξοχα, qui veut dire excellemment, &c.] Il est vrai
 qu'ἐξοχα, & poëtiquement ἐξόχως, doit se rendre quelquefois
 par eximiè, excellenter, merveilleusement, excellemment, très-bien,
 parfaitement, singulièrement, &c. Mais ce n'est pas le sens, que lui
 donne ici Pindare, qui l'emploie comme une Préposition servant
 aux Comparaisons, pour marquer la préférence qu'une chose a sur
 d'autres. C'est pour cela que M. Despréaux traduit μεγανοργε
 ἐξοχα πλῆτς, par entre toutes les autres superbes richesses. Il n'y a
 de trop dans sa Traduction, que le mot toutes. L'Abbé Massieu met,
 entre les superbes richesses. Eximiè, qui se trouve dans la Traduc-
 tion d'Henri Estienne, n'exprimeroit nullement la Lettre de Pin-

bien où il est , au lieu d'excellamment qui y viendrait fort mal : car on ne peut pas dire , éclater excellément. J'ay eu dans l'esprit aussi peu d'Ironie en mettant merveilleusement , que les Interpretes Latins en ont eû en mettant eximiè. Personne ne se sert moins que moy de l'Ironie. Je sçay bien que c'estoit la figure favorite de Socrate ; (z) mais avec tout cela je ne l'aime point , elle est presque toujours offensante , & je ne veux offenser personne. Mr. Despréaux ajouste que j'ose prêter l'Ironie que j'ay dans l'esprit , mesme aux paroles de Pindare. Ce mesme est réjouissant ; ne semble-t-il pas que les paroles de Pindare soient les paroles de l'Ecriture-Sainte ? Cela me fait souvenir de ce qu'on lit dans (aa) les notes du Petrone de Mr. Nodot. Il a paru depuis peu , disent ces Notes , (bb) un Poëme en nôtre Langue , où il n'y a

R E M A R Q U E S.

dare , si ce Traducteur n'avoit achevé le sens , en y joignant *inter*. F. MARIN , par le tour qu'il a pris , a rendu toute la force du terme ; & j'en ai donné la signification littérale dans la Remarque x , en le traduisant : *préférentement aux autres*.

(z) *mais avec tout cela je ne l'aime point* , &c.] M. Perrault ne dit ici rien , que de très-vrai de l'Ironie. Elle déshonore presque toujours le cœur de celui qui l'emploie , à proportion qu'elle fait valoir son esprit.

(aa) *les Notes du Petrone de Mr. Nodot.*) FRANÇOIS NODOT , Directeur des Vivres , fit part à M. Charpentier , de l'Académie Françoisè , par une Lettre datée de Strasbourg le 12. Octobre 1690. du recouvrement de quelques Fragmens de *Petrone* , qu'il disoit avoir été trouvés à Belgrade. Par le secours de ces Fragmens , il fit paroître à Paris en 1693. *in-12.* une Edition prétendue complète de *Petrone* , sous ce titre : *TITI Petronii Arbitri Equitis Romani Satyricon ; Cum Fragmentis Alba Græcæ recuperatis anno 1688.* En 1694. il fit imprimer à Paris deux Volumes *in-12.* contenant le Texte & la Traduction de différens Morceaux de *Petrone* , avec des Remarques Latines & Françoises. L'Ouvrage entier parut la même année 1694. en Latin & en François , avec une ample Préface & la *Vie de Petrone* , à Cologne en 2. Volumes *in-12.* Quelques Exemplaires portent à Grenoble. On l'a réimprimée plusieurs fois depuis. La dernière Edition est celle de 1713. en 2. Vol. *in-12.* à laquelle on a joint différentes Pièces de M. Nodot , concernant les *Fragmens de Belgrade* , & la *Vie de Petrone*.

(bb) *un Poëme*] C'est le Poëme du *Siècle de Louis le Grand*. PERR.

pas un vers qui ne soit un blasphème contre la sacrée Antiquité & même contre Apollon. O College ! College ! que tes impressions demeurent long-tems en de certains Esprits !

Qui rendent l'homme superbe. (26) Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes ; ce qui est une figure tres-belle ; au lieu que dans la traduction n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poésie.

Qui rendent l'homme superbe, est dans le Grec, puisqu'il y a *μεγάνωρος*. Voici comment le célèbre Tusanus parle de ce mot dans son *Lexicon*. (cc) *Μεγάνωρος*, dit-il, est une Epithète des richesses dans Pindare, parce qu'elles donnent du faste & de la fierté ; & Henri Estienne le traduit par celui de super-

bificas, qui ne peut pas se rendre en François par d'autres mots que ceux dont je me suis servi. Je ne trouve pas d'ailleurs un fort grand mérite à donner l'Epithète de superbe aux richesses non plus que celle de modeste à des habits, ou celle de sobre à des repas. C'est la même figure fort ordinaire dans le discours & qui s'offre naturellement à tout le monde. Dire que les richesses rendent l'homme superbe, me semble plus beau, plus moral & plus ingénieux, que de dire simplement qu'elles sont superbes.

R E M A R Q U E S.

(26) Cela n'est point dans Pindare,] C'est pourtant précisément ce qu'il y a dans Pindare. *Μεγάνωρος* s'emploie dans le même sens qu'*Α'γήνωρ*, qui signifie ce qui fait agir, ce qui conduit l'Homme, ce qui le rend orgueilleux, plein de lui-même. *Α'γήνωρ* ne peut, selon ses Racines, avoir qu'un sens actif. Il n'en est pas de même de *μεγάνωρος*, qu'on ne trouvera peut-être cependant nulle part employé dans le sens passif. C'est pour cela que M. Perrault a du traduire, à l'exemple d'Henri Estienne, de Schmid & de J. Benoist, *μεγάνωρος πλέτος* par, les richesses, qui rendent l'homme superbe.

(cc) *Μεγάνωρος*, &c.] *Epithetum divitiarum apud Pindarum, que fastum & animum addant.* PERR.

Mais mon Esprit, &c. c'est ici où Monsieur Perrault acheve de perdre la tramontane; & comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit, où j'ay fait voir un sens si noble, si majestueux & si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Parce que je n'ay entendu aucun mot dans un endroit de Pindare, Mr. Despréaux veut que celui soit une raison de n'en pas faire l'analyse. Il devoit au contraire par cette mesme raison avoir la bonté de me l'expliquer. Il est vray qu'il dit ensuite qu'il a fait voir dans ce mesme endroit un sens noble, majestueux & clair; mais la consequence qu'il tire ne tombe point là-dessus. Elle tombe directement sur ce que je n'ay rien entendu de cet endroit. Un tel desordre dans le discours se pardonneroit à un homme ignare & non Lettré, mais il ne peut estre souffert à un homme de l'Académie Françoise, quelque beau que soit ce vers, on me dispensera d'en faire l'analyse.

JE ME contenterai de luy demander dans quel Lexicon, dans quel Dictionnaire ancien & moderne il a jamais trouvé (27) * que μηδὲ en Grec, ou ne en Latin, voulust dire Car.

Je ne sçay pas pourquoy Mr. Despréaux me fait cette demande: car je n'ay jamais donné à entendre que μηκέτι signifiait car. Je l'ay expliqué par ne, comme Mr. Despréaux me dit charitablement qu'il le faut faire,

& j'ay mis: Mais mon esprit! ne contemple point.

R E M A R Q U E S.

(27) que μηδὲ &c.] M. Despréaux censure avec beaucoup de raison M. Perrault d'avoir traduit μηδὲ ολυμπίας ἀγῶνα φέρτερον ἀυδάσομεν, par, Car nous ne sçaurions chanter &c. Mais aiant écrit par mégarde μηκέτι au lieu de μηδὲ, M. Perrault a cru qu'il le blâmoit d'avoir rendu μηκέθ' ἀλίς σκόπει &c. par, ne contemple point &c. Cette faute se trouve encore dans la dernière Edi-

* EDIT.
1694.
μηκέτι.

VIII. REFL. CRIT. REP. DE M. P. 343

Cette demande donne lieu de croire que Mr. Despréaux a perdu quelque chose de plus que la trantomane.

Cependant c'est ce Car qui fait icy toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sçait-il pas qu'en toute langue mettez un Car mal-à-propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde? Que je dise, par exemple, Il n'y a rien de si clair que le commen-

cement de la premiere Ode de Pindare, & Monsieur Perrault ne l'a point entendu. Voilà parler tres-juste. Mais si je dis: Il n'y a rien de si clair que le commencement de la premiere Ode de Pindare: car Monsieur Perrault ne l'a point entendu: * c'est fort mal argumenté, parce que d'un fait tres-veritable je fais une raison tres-fausse, & qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que Monsieur Perrault l'entende ou ne l'entende point.

(28) JE NE m'étendrai pas davantage à lui faire connoître une faute qu'il

Comme je n'ay point crû que ne ou μηκέτι vou- lût dire car, Mr. Des-

Comme j'ay mis ne, & non pas car, dans l'endroit dont il s'agit, tout ce qui est dans cet article frappe à faux. Pour la Plaisanterie dont on a voulu égayer la Reflexion critique, l'entendra & en rira qui pourra; mais c'est le plus profond galimatias qui se soit jamais fait.

* EDIT.

1674.

c'est fort

mal ar-

gumenté,

parce que

d'un fait

tres-veri-

table je

fais une

raison

tres-faus-

se, &

qu'il y a

un fort

grand

nombre

de choses

fort clai-

res que

M. Per-

rault

n'entend

point.

R E M A R Q U E S.

tion, que M. Despréaux publia de ses Oeuvres en 1701. On l'a corrigée dans l'Édition posthume de 1713. & dans celle de Geneve 1717.

Cette Rem. est de M. Des-Maizeaux. DU MONTEIL. Rép. de Perr.

Dans l'Édition de 1701. in-4°. que j'ai sous les yeux, il y a *μυδὲ*; & le feuillet ne paroît nullement être un carton.

(28) Je ne m'étendrai pas] Il y a: Je ne m'arrêterai pas, dans la Réponse de M. Perrault.

n'est pas possible que lui-même ne sente. (29) J'oserai seulement l'avertir, que lors qu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homere & que Pindare, il faut avoir du moins les premieres teintures de la Grammaire; & qu'il peut fort bien arriver que l'Auteur le

préaux pouvoit se dispenser de me faire ses charitables remontrances. Est-il possible que la loüange d'avoir bien fait des Satyres ait pu donner à un homme une si grande opinion de luy-mesme & un si grand mépris pour les autres?

plus habile devienne un Auteur de mauvais sens entre les mains d'un Traducteur ignorant qui ne l'entend point, & qui ne sçait pas mesme quelquefois que (30) *ni* ne veut point dire *car*.

APRÈS AVOIR ainsi convaincu Monsieur Perrault sur le Grec & sur le Latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a (31) une grossiere faute de François dans ces mots de sa traduction: *Mais mon Esprit, ne contemples point &c.* & que *contemple* à l'Imperatif n'a point d's.

Je ne sçay pas ce que Mr. Despréaux veut dire. Dans la premiere & dans la seconde édition de mes Paralleles, page 28. du premier Tome, il y a: Mais mon Esprit! ne contemple point, & non pas ne contemples point. Il faut que Mr. Despréaux ait trouvé (dd) cette faute d'ortographe dans une des Editions qu'on

en a fait en Hollande: car Mr. Bayle a mandé à

R E M A R Q U E S.

(29) *J'oserai seulement &c.*] Je ne fais si je me trompe; mais il me semble que M. Despréaux eût bien fait de supprimer le reste de cette VIII. Réflexion.

(30) *ni*] Il y a *ne* dans la *Rép. de M. Perr.*

(31) *une grossiere faute de François &c.*] Voirés, Tome II. *Lett. de Perr.* N. IV. & *Remarque II.*

(dd) *cette faute d'ortographe &c.*] Elle est à l'endroit même de la *Lett. de Perr.* cité dans la *Remarque* précédente.

un de mes Amis qu'on avoit réimprimé mes Paralleles à Amsterdam. Je croy que vous ne serez pas fâché de voir icy l'extrait de cette Lettre. Elle est écrite à Mr. Pinsson Avocat, homme de mérite & tres-connu. En voicy les termes.

« Je suis tout-à-fait du sentiment de Mr. Perrault,
 » & je remarque que ses Adversaires ne se défendent
 » jamais par des raisons, ils ne font que declamer, &
 » ne viennent jamais au fait. Ses Paralleles ont esté
 » reimprimez à Amsterdam depuis quelque mois, &
 » plaisent beaucoup à nos Curieux. (ee) Sa Lettre à
 » Mr. Boileau est tout-à-fait judicieuse & polie, &
 » je ne voy pas ce qu'on y pourroit répondre. J'en ay
 » fait part à Mr. de Beauval, qui, quoy que grand
 » ami de Mr. de Fontenelle, ne veut pas se trop
 » ouvertement déclarer pour aucun parti ». Cette Lettre est datée du 19. Novembre 1693.

Cet extrait peut donner lieu à faire trois remarques. La premiere, que mon Livre (ff) n'est pas aussi peu lû que le pretend M. Despréaux. La seconde, que la louange qu'il donne (gg) à un grand Prince de lire jusqu'à mes livres n'est pas si forte qu'il le veut faire entendre; & la troisieme que Mr. Beauval, autrement Mr. Basnage, qui est de mon sentiment, n'oseroit se declarer. J'ai esté surpris qu'on craignist encore Mr. Despréaux & les traits de sa Satyre. Cette crainte estoit pardonnable il y a vingt-cinq ans; mais aujourd'huy pourquoy le craindre? La Satyre lui avoit donné de la réputation, la Satyre

R E M A R Q U E S.

(ee) Sa Lettre à M. Boileau &c.] M. Bayle veut apparamment parler de la Lettre dont il s'agit dans les deux Remarques ci dessus; & que M. Despréaux, dans sa I. Réflexion qualifie, je ne fais pourquoi, de Lettre Bourgeoise.

(ff) n'est pas aussi peu lû que le pretend M. Despréaux.] Voiés, III. Réflexion, à la fin, & ci-après, Conclusion, second Alinea, à la fin.

(gg) à un grand Prince] M. le Prince de Conti, Voiés la fin de la Conclusion, qui suit la Réflexion IX.

la luy a ostée; & il a esté puni par où il avoit peché. Je lui conseille donc de renvoyer cet s au mot de (32) Casuite qu'il écrit toujours ainsi, quoy qu'on doive toujours écrire & prononcer Casuiste. Cet s, je l'avouë, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'Opera: car bien que j'aye toujours entendu prononcer des Operas, comme on dit des Factums, des Totons, je ne voudrois pas asseurer qu'on le doive écrire, & je pourrois bien m'estre trompé en l'écrivant de la sorte.

Il faut écrire cette s, & non pas cet s: car s, est un substantif féminin. (hh) Dans le troisième Tome de mes Paralleles où j'ay parlé de Casuistes, on trouvera que ce mot est imprimé avec une s, tant dans la premiere que dans la seconde édition. Il est si peu vray que je l'écrive toujours sans s, comme l'asseure Mr. Despréaux, que (ii) dans le petit Conte de Peau d'Asne je l'ay fait rimer avec triste: ce que je n'aurois pu faire, si je le mettois toujours sans s. Je suis honteux de répondre à des critiques si frivoles, & je ne comprends point comment on n'a pas eu honte de les faire. Si l'on se donne la peine d'observer la maniere, dont Mr. Despréaux avouë qu'il peut avoir manqué en écrivant des Operas: au lieu d'écrire des Opera, on verra que nature pâtit beaucoup, quand il faut qu'il confesse avoir tort. J'oseray dire que je suis fâché de n'avoir pu trouver quelque endroit dans l'article que je viens d'examiner, où j'eusse fait une faute considerable, pour avoir le plaisir de l'avouër franchement, je m'en serois fait

R E M A R Q U E S.

(32) Casuite] Ce mot est écrit ainsi dans la Lettre de Perrault, Voies N. II. Remarque 8. & 11.

(hh) Dans le troisième Tome de mes Paralleles] Page 5. PERR.

(ii) dans le petit Conte de Peau d'Asne] Page 9. PERR.

REPONSE DE M. PERRAULT &c. 347

plus d'honneur que de toutes mes Réponses, quelques bonnes & précises qu'elles soient. Je ne doute point que je n'aye ce plaisir-là plus d'une fois, en répondant aux autres Reflexions de Mr. Despreaux: car je ne prétends nullement estre infallible.

Il est aisé de conclure, par les mauvaises critiques qu'on vient de voir que ce n'est pas l'intérêt de Pindare qui échauffe M. Despreaux, & que je dois moy seul luy tenir compte de la peine qu'il s'est donnée.

COMMENCEMENT de la I. Ode de Pindare, avec (kk) la Version d'Henri Estienne, la Version Françoisse de M. Despreaux, & celle de l'Auteur des Paralleles.

PINDARE. *Ἄριστον ὕδωρ*

V. D'HENRI ESTIENNE. Optima quidem est aqua.

VERSION DE M. DESPREAUX. « Il n'y a rien de si excellent que l'Eau ».

VERSION DE L'AUTEUR DES PARALLELES. « L'Eau est tres-bonne à la verité ».

Si Henri Estienne avoit esté du sentiment de M. Despreaux, il auroit mis: Nihil est aquâ præstantius, & non pas: Optima quidem est aqua. Pourquoi vouloir estre plus habile que les plus habiles, dans une chose aussi simple & aussi claire que celle-là?

REMARKES.

(kk) la Version d'Henri Estienne,] Ce savant Homme imprima Pindare & les Fragmens des autres Lyriques Grecs en 1560. avec une Version de sa façon, qu'il retoucha dans la seconde Edition en 1566.

Le texte de Pindare, dont j'ai pris soin de distinguer les Vers, est imprimé de suite, comme de la Prose, dans l'Edition originale

de cette Réponse & dans la réimpression de M. Du Monteil.

Ces mots: PINDARE, V. D'HENRI ESTIENNE &c. qui sont ici placés au commencement de différentes lignes, sont à la marge dans l'Edition originale; & M. Du Monteil les a mis en titre au-dessus de chaque texte.

J'avois, pour la satisfaction d'une sorte de Lecteurs, rassem-

348 REPONSE DE M. PERRAULT.

PINDARE.

ὁ δὲ

Ζεὺς, αἰθόμενον πῦρ
 αὐτὸ διαπρέπει νύ-
 κτι μέγανος ἕξοχα πλέττε·

V. D'HENRI ESTIENNE. Et aurum velut ignis ardens
 coruscat eximiè inter superbificas divitias.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « Il n'y a rien de plus
 » éclatant que l'or, & il se distingue entre toutes les
 » autres superbes richesses, comme le feu qui brille dans
 » la nuit ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « Et l'or qui bril-
 » le, comme le feu durant la nuit, éclate merveilieu-
 » sement parmi les richesses qui rendent l'homme su-
 » perbe ».

R E M A R Q U E S.

blé différentes Traductions La-
 tines, Françoises, Italiennes de
 ce commencement de la I.
 Ode de Pindare, mais la crainte
 de grossir trop ce Volume m'o-
 blige à n'en mettre ici que deux,
 celle de Pierre de Lagausse, con-
 temporain de F. Marin, & celle
 de M. l'Abbé Maffieu, de l'Acadé-
 mie Françoisé, de l'Académie
 des Inscriptions & Belles-Let-
 tres, & Professeur Royal en Lan-

gue Grecque, laquelle se trou-
 ve dans les Mémoires de l'Acadé-
 mie des Inscrip. &c. T. VI. p. 283.

Pierre de Lagausse fit imprimer
 son Ouvrage à Paris en 1626.
 in-8°. sous ce titre : LE PINDA-
 RE Thebain, Traduction de Grec
 en François, meslée de Vers & de
 Prose &c. La manière dont cet
 Ecrivain rend le commence-
 ment en question, fera juger
 du mérite de tout le reste.

La force de chaque element
 Paroist par leurs effets contraires,
 Mais le moindre de l'eau surmonte absolument
 Tous ceux de ses trois freres.
 Parmi les differents metaux
 Des thresors d'un superbe auare
 L'esclat de l'or fait treuver faux
 L'esclat des autres le plus rare,
 Brillant entre eux comme un flambeau qui luit
 Dans les tenebres de la nuit.
 Si tant est que mon cœur se pique
 Du soin de descrire un combat
 Dont tous les Grecs vont voir l'esbat,
 Il faut parler de l'Olympique.

A LA VIII. REFLEXION CRIT. 349

PINDARE. εἰ δ' αἴθλα γάρυεν
 ἔλδεαι, φίλον ἦτορ
 μηκέθ' αἰλὶς σκόπει
 ἄλλο θαλπνότερον
 ἐν αἰμέραι φαεινὸν ἄστρον
 ἐρήμας δὲ αἰθέρος

HENRI ESTIENNE. At si certamina narrare cupis ,
 anime mi ! ne jam sole contempleris aliud splendidi-
 dius astrum , lucens interdiu per vacuum aërem.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « Mais , ó mon es-
 » prit ! puisque c'est des combats que tu veux chan-
 » ter , ne va point te figurer que dant les vastes de-
 » serts du Ciel , quand il fait jour , on puisse voir
 » quelque autre Astre aussi lumineux que le Soleil ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « Mais mon es-
 » prit ! si tu desires chanter des combats , ne contem-
 » ple point d'autre astre plus lumineux que le Soleil
 » pendant le jour dans le vague de l'air ».

R E M A R Q U E S.

D'autant que comme on voit que l'Astre du Soleil
 Allumant un beau jour à perruque espanuë
 Esclaire la vaste estenduë
 De l'air sans avoir son pareil :

je ne scaurois non plus treuver un tournoy comparable à l'Olympique.

Passons à la Traduction de M.
 l'Abbé MASSIEU. L'eau est le plus
 excellent des Elemens , & l'or est
 entre les superbes richesses ce qu'un
 feu brillant est parmi les ombres de
 la nuit. Mais , ó mon Esprit , si
 tu veux chanter des combats , ne
 va point en plein jour chercher dans
 les vastes deserts du Ciel , un Astre
 plus lumineux que le Soleil , & ne
 crois pas que pour sujet de nos Vers
 nous puissions chanter des Jeux plus
 illustres que ceux d'Olympie.

Ce Traducteur commence ainsi
 ses Remarques : “ Un des princi-
 » pes de Pindare touchant la
 » Poësie Lyrique , c'est que le

„ commencement d'une Ode
 „ doit ressembler au frontispi-
 „ ce d'un Palais , & annoncer
 „ la magnificence du reste de
 „ l'Ouvrage. On peut dire qu'il
 „ suit ici lui-même admirable-
 „ ment la regle qu'il proposoit
 „ aux autres. Les grands objets,
 „ qu'il présente d'abord, les Elé-
 „ mens , les Métaux , les Af-
 „ tres , les Jeux de la Grèce ; le
 „ tour poëtique , dont il énonce
 „ sa pensée ; la vivacité & la
 „ force des Expressions ; la har-
 „ dieffe des Figures , le Nombre
 „ & l'Harmonie , qui regne d'un
 „ bout à l'autre dans cette pre-

350 REPONSE DE M. PERRAULT &c.

PINDARE. μηδ' Ὀλυμπίας ἀγῶνας
φέρτερον αὐδῶσμεν.

HENRI ESTIENNE. Neque Olympico certamen præstantius dicemus.

VERSION DE M. DESPRE'AUX. « Ni que sur la terre
» nous puissions dire qu'il y ait quelque autre combat ,
» aussi excellent que le Combat Olympique ».

VERSION DE L'AUT. DES PARALL. « Car nous ne
» sçaurions chanter des combats plus illustres que les
» combats Olympiques ».

R E M A R Q U E S.

„ miere Strophe ; tout conspire
„ à préparer le Lecteur aux
„ grandes beautés , qu'il doit
„ successivement découvrir dans
„ tout le corps de la Pièce. Aussi
„ l'Antiquité a - t - elle regardé
„ toujours cet exorde comme
„ un chef-d'œuvre. Mais ce qui
„ avoit fait l'admiration de tous
„ les siècles , est devenu dans
„ ces derniers tems un grand
„ sujet de contestation. M. Per-
„ rault , Patriarche d'une Secte ,
„ qui , malgré les coups mortels
„ qu'elle a reçus , ne laisse pas
„ de conserver encore un reste
„ de vie, aiant formé le projet de
„ décrier tout ce que le genre
„ humain avoit admiré jusqu'a-
„ lors , a fortement attaqué ce
„ début de *Pindare*. M. Despréaux
„ l'a défendu avec cette supé-
„ riorité de goût & de lumière,
„ qui , dans un pareil combat ,
„ semble répondre de la victoi-
„ re. Je crois qu'on ne sera pas
„ fâché de voir ces deux Athle-
„ tes aux mains. Un Spectacle
„ de cette nature ne peut être
„ qu'agréable. Du moins ce
„ qu'ils ont écrit l'un contre
„ l'autre à ce sujet , peut servir
„ d'un excellent Commentaire à
„ l'exorde de *Pindare* , & con-
„ tribuer beaucoup à mettre le
„ Lecteur dans la vérité du point
„ de vuë „. C'est bien , en li-
„ sant ce début si pompeux d'une
„ Remarque Philologique , que l'*Au-
„ teur du Parallele* n'eût pas man-
„ qué de se récrier : O COLLEGE !
„ COLLEGE ! “ L'abbé *Maffieu* con-
„ tinué : M. *Perrault* , pour
„ mieux réussir dans le dessein ,
„ qu'il a , de rendre *Pindare* ri-
„ dicule , commence par le tra-
„ duire à sa façon „. Après avoir
„ rapporté cette Traduction , il
„ ajoute ; Ici “ M. *Perrault* se récrie
„ contre l'entêtement prodi-
„ gieux des Admirateurs de
„ l'Antiquité , & demande à
„ tout Lecteur , non prévenu ,
„ si l'on peut imaginer rien de
„ plus impertinent que cet exor-
„ de , & s'il ne renferme pas
„ une bassesse rebutante , &
„ un galimatias impénétrable „.
„ Pour le galimatias impénétrable ,
„ il est certain , que M. *Perrault*
„ le reproche nettement à *Pindare*.
„ Mais que le commencement de
„ la I. Ode soit impertinent , & ren-
„ ferme une bassesse rebutante ; c'est
„ assurément ce que M. *Perrault* ne
„ dit nulle part dans son *Parallele*,
„ dont sans doute l'abbé *Maffieu*
„ ne connoissoit que le titre. Il n'en

REFLEXION IX.

Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. Paroles de Longin , Chap. XXXV.

CETTE Remarque est vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui avilise d'avantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est, que tout le monde ne peut pas juger de la justesse & de la force d'une pensée : mais il n'y a presque personne, sur tout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'Ecrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin , comme nous voyons icy , accuse Herodote , c'est-à-dire , le plus poli de tous les Historiens Grecs , d'avoir laissé échapper des mots bas dans son Histoire. On en reproche à Tite-Live , à Saluste , & à Virgile.

REMARKES.

est pas de même de la VIII. Réflexion Critique de M. Despréaux. Il en donne un extrait, qui fait voir qu'il l'avoit lue. Après quoi , "Voilà , dit-il , un fidele", rapport des principales choses, que ces deux savans Hommes se sont dites l'un à l'autre durant le cours de leur dispute. C'est au Lecteur à prononcer entre eux , & à voir auquel il aimeroit mieux ressembler pour la manière de raisonner & de traduire,, J'ai fait réellement ici , ce que

l'Abbé Massieu croïoit apparemment avoir fait , lorsqu'il s'étoit contenté de faire valoir uniquement les raisons de M. Despréaux , sans dire un seul mot de celles de M. Perrault , & sans même indiquer sa Réponse à la VIII. Réflexion. Les Lecteurs ont maintenant sous les yeux toutes les pièces de l'Incident , qui concerne Pindare. Ils sont en état de prononcer avec pleine connoissance de cause, & si j'ose prévenir leur jugement, de mettre les Parties hors de Cour.

N'est-ce donc pas une chose fort surprenante, qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homere ? bien qu'il ait composé deux Poëmes, chacun plus gros que l'Eneïde, & qu'il n'y ait point d'Ecrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que luy, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevez avec tant d'art & d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles & harmonieux. Et certainement s'il y avoit eu (1) quelque reproche à luy faire sur la bassesse des mots, Longin ne l'auroit pas vraisemblablement plus épargné icy qu'Herodote. On voit donc par là le peu de sens de ces Critiques modernes, qui veulent juger du Grec sans sçavoir de Grec ; & qui ne lisant Homere que dans des Traductions Latines tres-basses, ou dans des Traductions Françoises encore plus rampantes, imputent à Homere les bassesses de ses Traducteurs, & l'accusent de ce qu'en parlant Grec, il n'a pas assez noblement parlé Latin ou François. Ces Messieurs doivent sçavoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres, & qu'un terme Grec tres-noble ne peut souvent estre exprimé en François que par un terme tres-bas. Cela se voit par le mot d'*Asinus* en Latin, & d'*Asne* en François, qui sont de la dernière bassesse dans l'une & dans l'autre de ces langues : quoy que le mot qui signifie cet animal n'ayt rien de bas en Grec ni en Hebreu, où on le voit employé dans les endroits mesme les plus magnifiques. Il en

R E M A R Q U E S.

REFLEXION IX. (1) *quelque reproche à luy faire sur la bassesse des mots,*] M. Perrault n'accuse nulle part Homere de s'être servi de termes bas. Il fait seu-

lement entendre, que certaines Idées ne lui paroissent pas assez nobles. C'est au fonds des choses qu'il s'attache, & nullement aux mots.

est

est de mesme du mot de *Mulet* & de plusieurs autres.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie : mais la Françoisse est principalement capricieuse sur les mots ; & bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre ; & il y a un tres-grand nombre de petites choses qu'elle ne sçauroit dire noblement. Ainsi, par exemple, bien que dans les endroits les plus sublimes, elle nomme sans s'avilir ; *un Mouton*, *une Chèvre*, *une Brebis* ; elle ne sçauroit, sans se diffamer, dans un stile un peu élevé, nommer *un Veau*, *une Truie*, *un Cochon*. Le mot de *Genisse* en François est fort beau, sur tout dans une Eglogue ; *Vache* ne s'y peut pas souffrir : *Pasteur* & *Berger* y sont du plus bel usage : *Gardeur de Pourceaux*, ou *Gardeur de Bœufs* y seroient horribles. Cependant il n'y a peut-estre pas dans le Grec deux plus beaux mots que *Συβάτης* & *Βεκόλος*, qui répondent à ces deux mots François : & c'est pourquoy Virgile a intitulé ses Eglogues de ce doux nom de *Bucoliques* ; qui veut pourtant dire en nostre langue à la lettre, *Les Entretiens des Bouviers*, ou *des Gardeurs de Bœufs*.

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples : mais au lieu de plaindre en cela le malheur de nostre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homere & Virgile de bassesse, pour n'avoir pas préveu que ces termes, quoy que si nobles & si doux à l'oreille, en leur langue, seroient bas & grossiers estant traduits un jour en François ? Voila en effet le principe sur lequel Monsieur Perrault fait le procès à Homere. Il ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en Latin. Pour plus grande feureté, il traduit lui-mesme ce Latin en François, & avec ce beau talent qu'il a de dire bassement

toutes choses, il fait si bien que racontant le sujet de l'Odyssée, (2) il fait d'un des plus nobles sujets qui ait jamais été traité, un Ouvrage aussi burlesque que (3) l'Ovide en belle humeur.

(4) Il change ce sage Vieillard qui avoit soin des troupeaux d'Ulysse, en un vilain Porcher. Aux endroits où Homere dit, *que la nuit couvroit la Terre de son ombre, & cachoit les chemins aux Voyageurs*, il traduit : *que l'on commençoit à ne voir goutte dans les rues*. Au lieu de la magnifique chaussure dont Telemaque lie ses pieds delicats, il luy fait mettre (5) ses beaux souliers de parade. A l'endroit où Homere, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit : *que ce fameux Vieillard s'assit devant sa porte, sur des pierres fort polies, & qui reluisoient comme si on les avoit frottées de quelque huile precieuse* : il met, *que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent*.

R E M A R Q U E S.

(2) *il fait d'un des plus nobles sujets &c.*] M. Despréaux n'étoit pas bien décidé sur le comte du sujet de l'Odyssée. En 1662. il avoit dit dans sa *Dissertation sur la Joconde* : " Que si Homere
,, a été blâmé dans son Odyssée
,, (qui est pourtant un Ouvrage
,, tout Comique, comme l'a re-
,, marqué Aristote) si, dis-je, il
,, a été repris par de fort habiles
,, Critiques, pour avoir mêlé
,, dans cet Ouvrage l'Histoire des
,, Compagnons d'Ulysse chan-
,, gés en Pourceaux, comme
,, étant indigne de la maïesté de
,, son sujet, &c. Il n'auroit
pas pu dire alors avec justesse,
que le sujet de l'Odyssée est un des
plus nobles sujets qui ait jamais été
traité. Cette idée implique con-
tradiction avec celle d'un Ou-

vrage tout Comique. Et cette contradiction se trouve même dans ce que je viens de citer. L'Auteur y parlant de la maïesté du sujet d'un Ouvrage tout Comique.

(3) *l'Ovide en belle humeur.*] Ouvrage ridicule de Daffoucy. Voïés, *Art Poët.* Ch. I. 90. BROSS.

(4) *Il change ce sage Vieillard &c.*] Comme il ne s'agit dans cette IX. *Reflexion*, que de la qualité de quelques Expressions, par lesquelles M. Perrault en rend quelques autres d'Homere ; j'ai cru qu'il étoit fort inutile de rapporter tous les textes du premier, ainsi que je l'ai fait ci-devant.

(5) *ses beaux souliers de parade.*] PARAL. Tome III. page 74. Nôtre Auteur ajoute : *de parade.*

(6) Il explique par tout le mot de *Sus*, qui est fort noble en Grec, par le mot de *Cochon* ou de *Pourceau*, qui est de la dernière bassesse en François. Au lieu qu'Agamemnon dit, *qu'Egiste le fit assassiner dans son Palais, comme un Taureau qu'on égorgé dans une étable*: il met dans la bouche d'Agamemnon cette manière de parler basse: *Egiste me fit assommer comme un Bœuf*. Au lieu de dire, comme porte le Grec, *qu'Ulysse voyant son Vaisseau fracassé, & son mast renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble du mieux qu'il pût ce mast avec son reste de Vaisseau & s'assit dessus*. Il fait dire à Ulysse: *qu'il se mit à cheval sur son mast*. C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bevue, que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations.

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en stile rampant & bourgeois, les mœurs des hommes de cet ancien Siècle, qu'Hésiode appelle le Siècle des Heros, où l'on ne connoissoit point la mollesse & les délices; où l'on se servoit, où l'on s'habilloit soi-même, & qui se sentoient encore par-là du siècle d'or. (7) Monsieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse & de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présents que Dieu ait fait aux hommes, & qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que

R E M A R Q U E S.

(6) Il explique par tout le mot de *Sus* . . . par le mot de *Cochon* ou de *Pourceau*,] Comment faire autrement, quand on se propose de traduire mot à mot, ou quand il faut absolument traduire? Madame Dacier se sert du mot de *Cochon*.

(7) Monsieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse & de notre luxe,] M. Perrault ne préfère nulle part, en propres termes, notre mollesse & notre luxe, à la simplicité des tems Héroïques. Mais on peut dire que, généralement parlant, il préfère en tout nos Coutumes & nos Mœurs à celles de toute l'Antiquité.

Longin le fait voir dans son dernier Chapitre, où il traite de la décadence des Esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe & à cette mollesse.

Monsieur Perrault ne fait pas reflexion que les Dieux & les Deesses dans les Fables n'en sont pas moins agreables, quoy qu'ils n'ayent ni Estafiers, ni Valets de chambre, ni Dames d'atour, & qu'ils aillent souvent tout nuds; qu'enfin le luxe est venu d'Asie en Europe, & que c'est des nations barbares qu'il est descendu chez les nations polies, où il a tout perdu, & où plus dangereux fleau que la peste ni que la guerre, il a, comme dit Juvenal, vengé l'Univers vaincu, en pervertissant les Vainqueurs :

Sævior armis

Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

J'aurois beaucoup de choses à dire sur ce sujet: mais il faut les reserver pour un autre endroit; & je ne veux parler icy que de la bassesse des mots. (8) Messieurs Perrault en trouve beaucoup dans les epithetes d'Homere, qu'il accuse d'estre souvent superflus. Il ne sçait pas sans doute ce que sçait

REMARKES.

(8) Monsieur Perrault en trouve beaucoup (de bassesse) dans les epithetes d'Homere, qu'il accuse d'estre souvent superflus.] L'ABBE' dit: (T. III. p. 109.) "Supposons que la Poësie d'Homere soit très-nombreuse & très-agreable; lui étoit-il mal-aisé de la faire ainsi avec toutes les licences, qu'il s'est données? Ce Poëte, pour faciliter sa Versification, a commencé par équiper tous ses Héros & tous ses Dieux, de plusieurs Epithetes de différentes longueurs, pour finir ses Vers pompeusement & commodément. Achille est divin; il est un Dieu; il est bien botté; il est bien coëffé; il a les pieds légers: & tout cela, non point selon le cas dont il s'agit, mais selon qu'il reste plus ou moins de place à remplir pour achever le Vers. Junon a des yeux de bœuf, ou les bras blancs; est Femme de Jupiter, ou Fille de Saturne, suivant le besoin de la Versification, & nullement par rapport aux aventures où elle intervient. Le plus souvent ces Epithetes vaines & vagues, non seulement ne conviennent point au Fait, qui est raconté, mais y sont directement opposées. Il est

tout homme un peu versé dans le Grec : que comme en Grece autrefois le fils ne portoit point le nom du pere, il est rare, mesme dans la prose, qu'on y nomme un homme sans lui donner une epithete qui le distingue, en disant ou le nom de son pere, ou son pais, ou son talent, ou son defect : *Alexandre fils de Philippe, Alcibiade fils de Clinias, Herodote d'Halycarnasse, Clement Alexandrin, Polyclete le Sculpteur, Diogene le Cynique, Denys le Tyran, &c.* Homere donc écrivant dans le genie de sa langue, ne s'est pas contenté de don-

REMARKES.

„ dit, par exemple, qu'ACHIL-
 „ LE aux pieds légers, ne bou-
 „ geoit du fonds de son Vais-
 „ seau ; que VENUS, qui aime à
 „ rire, pleuroit amèrement. Il
 „ donne à la Mère d'Irus, le
 „ plus vilain de tous les Gueux,
 „ l'Epithete de *vénérable*, aussi
 „ franchement qu'à *Théïs*, la
 „ Mère d'*Achille*, parce que
 „ cette Epithete orne le Vers,
 „ & jointe avec le mot de *Mère*,
 „ en fait heureusement la fin,
 „ qui est la partie du Vers la
 „ plus mal-aisée à faire. . . LE
 „ CHEVALIER. . . Aujourd'hui
 „ on ne souffre plus d'Epithetes,
 „ si elles ne sont nécessaires, &
 „ si elles ne font une Image,
 „ qui convient au sujet, &
 „ qui achève de le peindre par
 „ l'endroit, où il doit être re-
 „ gardé. Les Epithetes vagues &
 „ oisives dont s'est servi Homere,
 „ s'appellent aujourd'hui des
 „ *Chevilles*, & ne peuvent se
 „ souffrir dans quelque Ouvra-
 „ ge que ce soit. LE PRESIDENT.
 „ Que dites-vous-là, Monsieur
 „ le Chevalier ? C'est ce qu'il-y
 „ a de plus beau dans Homere,
 „ que ces sortes d'Epithetes, que

„ vous blâmés. L'ABBE'. Il est
 „ vrai, que ces Epithetes sont
 „ une des grandes beautés d'*Ho-
 „ mère* ; mais ce qui est beauté
 „ dans sa Poësie, est laideur
 „ dans la nôtre ; & rien n'est
 „ plus certain . . . qu'un grand
 „ nombre des mêmes choses,
 „ qui lui ont acquis le nom de
 „ *Divin*, feroient donner le
 „ nom d'*Impertinent* à un Hom-
 „ me de ce tems-ci, qui s'en
 „ serviroit. Vous le pouvés voir
 „ par l'usage des Epithetes dont
 „ nous parlons, répétées presque
 „ toutes les fois qu'il parle des
 „ mêmes personnes. Car il n'y
 „ a point de pages dans l'*Odyssée*,
 „ où l'on ne trouve le *Divin*, le
 „ *très-patient Ulysse*, & la force
 „ *sacrée d'Alcinoüs*, pour dire,
 „ *Alcinoüs*. Il ne faut pas dire,
 „ que cela est admirable. Les
 „ trop fréquentes répétitions
 „ sont vicieuses en quelque Lan-
 „ gue que ce soit „.

Voici ce que je trouve à ce
 sujet dans une des Remarques de
 Madame Dacier, sur le I. Liv.
 de l'*Iliade*. " HOMERE . . .
 „ donne ordinairement aux
 „ Dieux, aux Hommes, & aux

ner à ses Dieux & à ses Heros ces noms de distinction, qu'on leur donnoit dans la prose: mais il leur en a composé de doux & d'harmonieux, qui marquent leur principal caractère. Ainsi, par l'epithete de (9) *Leger à la course*, qu'il donne à Achille, il a marqué l'impetuofité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle (10) *la Deesse aux yeux fins*. Au contraire, pour peindre la majesté dans Junon, il la nomme (11) *la Deesse aux yeux grands & ouverts*, & ainsi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces epithetes qu'il leur donne, comme de simples epithetes, mais

REMARQUES.

„ choses inanimées, des Epithetes, qui sont comme des
 „ furnoms, qui les accompagnent par tout, parce qu'elles
 „ les désignent & qu'elles expliquent leur nature. C'est ainsi
 „ qu'il appelle *Minerve la Deesse aux yeux pers*, γλαυκῶπις;
 „ *Junon aux beaux bras*; & βοῶπις, aux grands
 „ yeux; & *Thetis aux pieds d'argent*, pour marquer, que la Mer est plus clair
 „ sur le rivage, que dans la haute Mer, où ses eaux profondes paroissent obscures &
 „ noires, ou simplement pour marquer la beauté de la personne, par celle des pieds „
 „ (9) *Leger à la course*,] Πόδας ἄκυς, pedibus celer, leger des pieds.

„ (10) *la Deesse aux yeux fins*.] Γλαυκῶπις, glaucis, ou castis oculis. On vient de voir à la fin de la Remarque 8. comment Madame Dacier traduit cette Epi-

thete en François.

„ (11) *la Deesse aux yeux grands & ouverts*,] βοῶπις, bovinis oculis, aux yeux de Bœuf. Βῆς veut dire Bœuf, & ὤψ, œil. C'est ainsi qu'on explique ordinairement ce mot, suivant ses racines; & nôtre Auteur lui-même un peu plus bas, adopte cette explication. Je crois pourtant, qu'il vaut mieux s'en tenir à l'avis de Madame Dacier, qui dans une de ses Remarques sur le I. Liv. de l'Iliade, dit: „ Il faut expliquer, pour une „ bonne fois, cette Epithete „ βοῶπις, que les Ignorans „ ont voulu tourner en ridicule, comme si Homère avoit „ dit, *Junon aux yeux de Bœuf*. „ Βῆ est une Particule épithetique ou augmentative; & „ βοῶπις signifie proprement, „ qui a les yeux grands, & par „ conséquent, beaux... Chés „ les Grecs, les plus grands yeux „ passioient pour les plus beaux „

comme des especes de surnoms qui les font connoître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on repetast ces epithetes : parce que ce sont, comme je viens de dire, des especes de surnoms. Virgile est entré dans ce goût Grec quand il a repeté tant de fois dans l'Eneide, *pius Æneas*, & *pater Æneas*, qui sont comme les surnoms d'Enée. Et c'est pourquoy on luy a objecté fort mal-à-propos, qu'Enée se loüe lui-mesme, quand il dit, *Sum pius Æneas*, *Je suis le pieux Enée* : parce qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange, qu'Homere donne de ces sortes d'epithetes à ses Heros en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces epithetes : puisque cela se fait souvent, même en François, où nous donnons le nom de Saint à nos Saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté : comme quand nous disons que Saint Paul (12) gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient Saint Estienne.

Tous les plus habiles Critiques avoient que ces epithetes sont admirables dans Homere ; & que c'est une des principales richesses de sa Poësie. Notre Censeur cependant les trouve basses ; & afin de prouver ce qu'il dit, non seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine & leur étymologie ; & au lieu, par exemple, de traduire Junon *aux yeux grands & ouverts*, qui est ce que porte le mot *βοῶπις*, il le traduit selon sa racine, *Junon aux yeux de bœuf*. Il ne sçait pas qu'en

R E M A R Q U E S.

(12) *gardoit les manteaux*] Il est étonnant, que dans cette *Réflexion*, dont le but principal est de condamner l'usage des termes bas ; notre Auteur n'ait pas fait attention, qu'il se ser-

voit ici d'une expression, non seulement basse, mais devenuë indécente par les idées accessoi-res que l'on y joint. Il falloit mettre, *gardoit les habits*, ou *les vêtements*.

François mesme il y a des dérivez & des composez qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas : comme on le voit dans les mots de *petiller* & de *reculer*. Je ne sçaurois m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un (13) Maître de Rhétorique, sous lequel j'ay étudié, & qui seurement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homere : puisqu'il en estoit presque aussi grand ennemi que Monsieur Perrault. Il nous faisoit traduire (14) l'Oraison pour Milon ; & à un endroit où Ciceron dit, *obduruerat & percalluerat Respublica* : *La Republique s'estoit endurcie, & estoit devenuë comme insensible* ; les Ecoliers estant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la mesme chose qu'*obduruerat*, nôtre Regent nous fit attendre quelque temps son

R E M A R Q U E S.

(13) *Maître de Rhétorique, sous lequel j'ay étudié,* M. de La Place, Professeur de Rhétorique au Collège de Beauvais. Il étoit Recteur de l'Université en ce tems-là, c'est-à-dire, en 1650. & la même année, il publia un Traité contre la pluralité des Bénéfices : *De necessariâ unius uni Clerico Ecclesiastici Beneficii singularitate*. Quand quelqu'un de ses Ecoliers le faisoit impatienter : *Petit fripon*, lui disoit-il, avec une emphase ridicule, *tu seras la première victime, que j'immolerai à ma sévérité*. Puis, en s'applaudissant, il disoit avec la même emphase : *Encore pourroient-ils même dans ma colère, apprendre de moi la belle locution Françoisse*.

(14) CHANG. l'Oraison pour Milon ; & à un endroit où Ciceron] Dans la première Edition (de 1694.) l'Auteur avoit mis : l'Oraison de Ciceron pour la Loi *Manilia* ; mais dans les mots

suivans, qu'il avoit laissés dans les autres EDITIONS : & a un endroit où cet Orateur dit ; j'ai ôté cet Orateur, & j'ai mis Ciceron ; parce que cet Orateur ne se rapportoit à rien. Voici le passage de l'Oraison pour MILON. *Sed nescio quomodo jam usu obduruerat & percalluerat civitatis incredibilis patientia*. " Rome étoit devenuë comme insensible ; & la patience du Peuple Romain s'étoit, je ne sais comment, endurcie „. BROSS.

M. Du Monteil a fait usage de la correction de M. Brossette, l'Editeur de 1735. sans prendre garde au désagrément de la consonance, que M. Despréaux avoit eu soin d'éviter, a mis : l'Oraison de Ciceron pour Milon, & à un endroit où cet Orateur. L'Editeur de 1740. a suivi les Editions de 1701. & de 1713. en mettant : Il nous faisoit traduire l'Oraison pour Milon, & à un endroit où cet Orateur.

explication; & enfin ayant défié plusieurs fois Messieurs de l'Academie, & sur tout (15) Monsieur d'Ablancourt, à qui il en vouloit, de venir traduire ce mot: *Percallere*, dit-il gravement, vient du cal & du durillon que les hommes contractent aux piés; & de là il conclut qu'il falloit traduire: *obduruerat & percalluerat Respublica*: *La republique s'estoit endurcie, & avoit contracté un durillon*. Voila à peu près la maniere de traduire de Monsieur Perrault, & c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les Poëtes & de tous les Orateurs de l'Antiquité: jusques-là qu'il nous avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de Paralleles, où (16) il a, dit-il, mis en prose François les plus beaux endroits des Poëtes Grecs & Latins; afin de les opposer à d'autres beaux endroits des Poëtes Modernes, qu'il met aussi en prose, secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns & les autres, & sur tout les Anciens: quand il les aura habillez des improprietez, & des bassesses de sa traduction.

REMARKES.

(15) Monsieur d'Ablancourt,]
Célèbre Traducteur. BROSS.
Nicolas Perrot, Sieur d'Ablancourt, aussi médiocre Traducteur qu'excellent Ecrivain, étoit né le 5. Avril 1606. avoit prêté le serment d'Avocat en 1624. avoit en 1629. abjuré la Religion Calviniste, dans laquelle son Père l'avoit fait élever, & dans laquelle il rentra cinq ou six ans après. En 1637. il fut reçu, n'étant âgé que de 31. ans, à l'Académie François. Ennuié de la vie, il passa huit jours sans manger, & mourut au Château d'Ablancourt près de Vitri le François en Champagne, le 17. Novembre 1664.

Voies, Satire IX. 290.
(16) il a, dit-il, mis en prose François les plus beaux endroits &c.] M. Perrault a donné dans la suite en 1696. un IV. Tome de son *Parallele*; mais il n'a pas osé y mettre les Traductions, qu'il avoit promises. BROSS.

C'est dans le Tome III. page 124. que M. Perrault avoit annoncé le projet, que M. Despréaux lui reproche ici. Mais ces deux illustres Adversaires s'étant reconciliés, le premier crut devoir abandonner son projet, aimant mieux se priver du plaisir de prouver la bonté de sa cause d'une manière, qui lui paroissoit invincible . . . que d'être broüillé plus long-

C O N C L U S I O N .

VOILA un léger échantillon du nombre infini de fautes, que Monsieur Perrault a commises en voulant attaquer les défauts des Anciens. Je n'ay mis icy que celles qui regardent Homere & Pindare. Encore n'y en ai-je mis qu'une tres-petite partie, & selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion. Car si je voulois ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homere; il faudroit un tres-gros Volume. Et que seroit-ce donc, si j'allois luy faire voir ses puerilitez sur la Langue Grecque & sur la Langue Latine, ses ignorances sur Platon, sur Demosthene, sur Cicéron, sur Horace, sur Terence, sur Virgile, &c. les fausses interprétations qu'il leur donne, les solecismes qu'il leur fait faire, les bassesses, & le galimatias qu'il leur preste? J'aurois besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne reponds pas néanmoins, comme j'ay déjà dit que dans les Éditions de mon Livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ses erreurs; & que je ne le fasse peut-estre repentir de n'avoir pas mieux profité du Passage de Quintilien, qu'on a allegué autrefois si à propos (1) à un de ses freres sur un pareil sujet. Le voici: *Modestè tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne quod plerisque accidit, dam-*

R E M A R Q U E S .

tems avec des Hommes d'un aussi grand mérite, que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans la Préface de son IV. Tome, qui parut en 1696.

CONCLUS. (1) à un de ses freres]

PIERRE PERRAULT. C'est M. Racine, qui, dans la Préface de son *Iphigénie*, cita ce passage de Quintilien, Liv. X. Ch. I. BROSS.

Voies, *Sat. IX. 262. Lett. de Perr. Rem. 28. Réflexion I. Remarque 5.*

CONCLUSION. 363

nent quæ non intelligunt. (2) Il faut parler avec beaucoup de modestie, & de circonspection de ces grands Hommes, de peur qu'il ne vous arrive ce qui est arrivé à plusieurs, de blasphemer ce que vous n'entendez pas. Monsieur Perrault me répondra peut-être (3) ce qu'il m'a déjà répondu : Qu'il a gardé cette modestie, & qu'il n'est point vray qu'il ayt parlé de ces grands Hommes avec le mépris que je lui reproche ; mais il n'avance si hardiment cette fausseté, que parce qu'il suppose, & avec raison, que (4) personne ne lit ses Dialogues. Car de quel front pourroit-il la soutenir à des gens qui auroient seulement leu ce qu'il y dit d'Homere ?

Il est vrai pourtant que, comme il ne se soucie point de se contredire, il commence ses invectives contre ce grand Poëte, (5) par avoüer, qu'Homere est peut-être le plus vaste & le plus bel esprit qui ayt jamais esté. Mais on peut dire que ces louanges forcées qu'il luy donne, sont comme les fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à son mauvais sens ; n'y ayant point d'infamies qu'il ne luy dise dans la suite, l'accusant d'a-

REMARQUES.

(2) Il faut parler &c.] M. Racine, dans l'endroit cité, traduit ainsi ce passage: *Il faut être extrêmement circonspect & très-retenu à prononcer sur les Ouvrages de ces grands Hommes, de peur qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas.* Un peu moins réservé que nôtre Auteur, il ajoute la suite du passage : *Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quàm multa displicere maluerim.* Et, s'il faut tomber dans quelque excès, encore vaut-il mieux pécher en admirant tout dans leurs écrits, qu'en y blâ-

mant beaucoup de choses. QUINTILIEN, & M. Racine après lui, n'avoient pas fait réflexion, qu'admirer tout, ou blâmer trop, c'est également manquer de jugement & de goût.

(3) ce qu'il m'a déjà répondu :] Dans sa Lettre. Voies-là (Tome II.) N. II. Voies en même-temps les Remarques 2. 3. 4. & 5.

(4) personne ne lit ses Dialogues.] Voies, REFL. III. Rem. dernière ; & Rép. de Perr. à la VIII. Réflexion, Rem. ff.

(5) par avoüer, qu'Homere &c.] Voies, Lett. de Perr. N. II. Rem. 2. & 3. N. IX. Rem. 22.

voir fait les deux Poèmes sans dessein, sans vûë, sans conduite. Il va mesmes jusqu'à cet excès d'absurdité, de soutenir, qu'il n'y a jamais eu d'Homere; que ce n'est point un seul homme qui a fait l'Iliade, & l'Odyssée; mais plusieurs pauvres Aveugles qui alloient, dit-il, de maison en maison reciter pour de l'argent de petits Poèmes qu'ils composoient au hazard; & que c'est de ces Poèmes qu'on a fait, ce qu'on appelle les Ouvrages d'Homere. C'est ainsi que de son autorité privée, (6) il metamorphose tout à coup ce vaste & bel Esprit en une multitude de misérables Gueux. Ensuite il employe la moitié de son Livre à prouver, Dieu sçait comment, qu'il n'y a dans les Ouvrages de ce grand Homme ni ordre, ni raison, ni œconomie, ni sùitte, ni bienfiance, ni noblesse de mœurs: Que tout y est plein de bassesses, de chevilles, d'expressions grossieres: Qu'il est mauvais Geographe, mauvais Astronome, mauvais Naturaliste, (7) finissant enfin toute cette critique (8) par ces belles paroles qu'il fait dire à son Chevalier. *Il faut que Dieu ne fasse pas grand*

R E M A R Q U E S.

(6) *il metamorphose tout à coup &c.]* Voirés *Réflexion III.* Remarque I. & II.

(7) CHANG. *finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles]* EDITION de 1694. *finissant enfin toute cette belle critique par ces paroles.* BROSS.

(8) *par ces belles paroles qu'il fait dire à son Chevalier:]* PARAL. Tome III. p. 125. BROSS.

Reprenons à la page 124. tout ce que dit LE CHEVALIER. "Après avoir traité Homère, „ comme nous avons fait, je „ suis d'avis que nous le met- „ tions à côté de Platon. Ces „ deux grands Auteurs mis l'un

„ auprès de l'autre, me font „ souvenir de Tamerlan & de „ Bajazet, deux grands Hom- „ mes de Guerre, comme ces „ deux-ci sont deux grands „ Hommes de Lettres. Il faut, „ dit Tamerlan à Bajazet, en le „ regardant dans la cage de fer „ où il le tenoit enfermé, que „ Dieu ne fasse pas grand cas „ des Roïaumes & des Empires, „ puisqu'il les donne à des „ Hommes comme nous; & que „ ce qu'il ôte à un Borgne, il „ le donne à un Boiteux. Il faut, „ pourroit-on dire, que Dieu ne „ fasse pas grand cas de la répu- „ tation de bel Esprit &c „

CONCLUSION. 369

cas de la reputation de bel Esprit : puisqu'il permet que ces titres soient donnez , preferablement au reste du genre humain , à deux hommes , comme Platon & Homere , à un Philosophe qui a des visions si bizarres , & à un Poète qui dit tant de choses si peu sensées. A quoy Monsieur l'Abbé du Dialogue donne les mains en ne contredisant point , & se contentant de passer à la critique de Virgile.

C'est-là ce que Monsieur Perrault appelle parler avec retenuë d'Homere , & trouver , comme Horace , que ce grand Poète s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il se plaindre que je l'accuse à faux , (9) d'avoir dit qu'Homere estoit de mauvais sens ? Que signifient donc ces paroles , *Un Poète qui dit tant de choses si peu sensées ?* Croit-il s'estre suffisamment justifié de toutes ces absurditez , en soutenant hardiment , comme il a fait , qu'Erasmus & le Chancelier Bacon ont parlé avec aussi peu de respect que lui des Anciens ? Ce qui est absolument faux de l'un & de l'autre , & sur tout d'Erasmus , l'un des plus grands admirateurs de l'Antiquité. Car bien que cet excellent homme se soit moqué avec raison de ces scrupuleux Grammairiens , qui n'admettent d'autre Latinité que celle de Ciceron , & qui ne croient pas qu'un mot soit Latin , s'il n'est dans cet Orateur : jamais Homme au fond n'a rendu plus de justice aux bons Ecrivains de l'Antiquité , & à Ciceron mesme , qu'Erasmus.

Monsieur Perrault ne sçauroit donc plus s'appuyer que sur le seul exemple de Jules Scaliger. Et il faut avoüer qu'il l'allegue avec un peu plus de fondement. En effet dans le dessein que cet orgueil-

R E M A R Q U E S.

(9) *d'avoir dit qu'Homere estoit de mauvais sens ?*] Voiés ci-dessus les Citations de la Remarque 3.

leux Sçavant s'estoit proposé (10) comme il le déclare lui-même, de dresser des autels à Virgile; il a parlé d'Homere d'une maniere un peu profane. Mais outre que ce n'est que par rapport à Virgile, & dans un Livre (11) qu'il appelle Hypercritique, voulant témoigner par là qu'il y passe toutes les bornes de la critique ordinaire: Il est certain que ce Livre n'a pas fait d'honneur à son Auteur: Dieu ayant permis que ce sçavant Homme soit devenu alors un Monsieur Perrault, & soit tombé dans des ignorances si grossieres, qu'elles lui ont attiré la risée de tous les Gens de Lettres, & de son propre fils même.

Au reste, afin que nostre Censeur ne s'imagine pas que je sois le seul qui aye trouvé ses Dialogues si étranges, & qui aye paru (12) si serieusement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus reveré dans les Lettres; Je ne sçauois, ce me semble, mieux finir ces remarques sur les Anciens, qu'en rapportant le mot (13) d'un tres-grand Prince d'aujourd'huy non moins admirable par les lumieres de son esprit, & par l'étenduë de ses connoissances dans les Lettres, que par son extrême valeur; & par sa prodigieuse capacité dans la guerre, où il s'est rendu le charme des Officiers & des Soldats, & où quoy qu'encore

R E M A R Q U E S.

(10) *comme il le declare lui-même, &c.*] A la fin de son *Hypercritique*, qui est le VI. Livre de sa *Poétique*. BROSS.

(11) *qu'il appelle Hypercritique,*] Le Livre, où *Scaliger*, pour relever la gloire de *Virgile*, a si maltraité *Homere*, n'est pas l'*Hypercritique*, ou Livre VI. mais le Livre V. dont le titre est: *Le Critique*. Il y fait une longue comparaison de divers endroits

d'*Homere* & de *Virgile*, & donne toujours la préférence au dernier. Dans l'*Hypercritique*, il n'est question que des Poëtes Latins, & nullement d'*Homere*. BROSS.

(12) *CHANG. si serieusement*] Le *si* qui se trouve dans l'*Edition* de 1713. n'est point dans celles de 1694. & de 1701.

(13) *d'un tres-grand Prince d'aujourd'huy*] Le Prince de *Con-*

CONCLUSION. 367

fort jeune, il s'est déjà signalé par quantité d'actions dignes des plus expérimentez Capitaines. Ce Prince, qui, à l'exemple du fameux (14) Prince de Condé son oncle paternel, lit tout jusqu'aux ouvrages de Monsieur Perrault, ayant en effet leu son dernier Dialogue, & en paroissant fort indigné, comme quelqu'un (15) eust pris la liberté de lui demander ce que c'estoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un si grand mépris: *C'est un Livre: dit-il, où tout ce que vous avez jamais oüi louer au monde, est blâmé; & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer, est loué.*

R E M A R Q U E S.

<p>si: FRANÇOIS-Louis de Bourbon, né le 30. Avril 1664. & mort à Paris, le 22. Février 1709. BROSETTE.</p> <p>(14) Prince de Condé] Dans les Editions de 1694. 1701. &</p>	<p>1713. il y a seulement: Prince de C* *.</p> <p>(15) CHANG. eust pris la liberté de lui demander] ÉDITION de 1694. lui eust demandé. BROSETTE.</p>
--	--





L E T T R E

A M. PERRAULT,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

M O N S I E U R ,

(1) Puisque le Public a esté instruit de nostre dé-
meslé, il est bon de lui apprendre aussi nostre re-
conciliation, & de ne lui pas laisser ignorer, qu'il
en a esté de nostre querelle sur le Parnasse, com-

R E M A R Q U E S.

LETT. A M. P. (1) *Puisque*
&c.] Cette Lettre, écrite en 1700.
fut insérée dans l'Édition, que
l'Auteur donna l'année suivante.
(1701.) C'est proprement
une *Dissertation*, qui fixe le vé-
ritable point de la Controverse
sur les Anciens & les Modernes.
BROSS.

L'Éditeur de 1740. dit : C'est
proprement une X. Réflexion con-
tre M. Perrault, ou du moins une
réparation très-équivoque. M. de
Lamoignon faisant allusion à cette
Lettre, disoit à M. Despréaux :
" Je ne doute pas que nous ne soions
,, toujours bons amis ; mais si ja-
,, mais nous venions à nous rac-
,, commodier après une brouillerie,
,, point de réparations, je vous

,, prie. Je crains plus vos répara-
,, tions que vos injures ,,"

Cette addition est tirée du *Bo-
laana*, N. XV. où M. de Mont-
cheshnay nomme le *Premier Prési-
dent de Lamoignon*. Il étoit mort
dès 1677. L'Éditeur de 1740. a
cru remédier à cet anachronis-
me, en mettant simplement M.
de Lamoignon. Pour moi, je ne
fais si la faute de M. de Mont-
cheshnay ne doit pas rendre tout
ce qu'il dit au sujet de cette Let-
tre à M. Perrault, extrêmement
suspect.

Au reste, il est certain, que
M. Despréaux & M. Perrault
étoient réconciliés dès 1696.

Voies, *Réflexion IX*. Remar-
que 16.

me de ces Duels d'autrefois, que la Prudence du Roy a si sagement reprimés, où après s'estre battu à outrance, & s'estre quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassoit & on devenoit sincerement amis. Nôtre Duel Grammatical s'est mesme terminé encore plus noblement; & je puis dire, si j'ose vous citer Homere, que nous avons fait comme Ajax & Hector dans l'Iliade, qui aussitost après leur long combat, en presence des Grecs & des Troyens, se comblent d'honnêtetés, & se font des presens. En effet, MONSIEUR, nôtre dispute n'estoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos Ouvrages, & que j'ay eu soin qu'on vous portast les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux Heros du Poëme qui vous plaist si peu, qu'en nous faisant ces civilités nous sommes demeurés comme Eux, chacun dans nôtre mesme parti & dans nos mesmes sentimens, c'est-à-dire, Vous toujourns bien resolu de ne point trop estimer Homere ni Virgile, & Moi toujourns leur passionné Admirateur. Voilà dequoy il est bon que le Public soit informé: & c'estoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après nôtre reconciliation je composai (2) une Epigramme qui a couru, & que vraisemblablement vous avés veü. La voici.

*Tout le trouble Poëtique
A Paris s'en va cesser:
Perrault l'Anti-Pindarique,
Et Despreaux l'Homerique
Consentent de s'embrasser.*

R E M A R Q U E S.

(2) une Epigramme] Dans cette Edition elle est la XLV. M. qu'elle fut composée en 1699. Elle doit avoir été faite en 1696. Brossette y dit dans une Note, pour le plus tard.

*Quelque aigreur qui les anime ,
 Quand , malgré l'emportement ,
 Comme Eux l'un l'autre on s'estime ,
 L'accord se fait aisément.
 Mon embarras est comment ,
 On pourra finir la guerre
 De Pradon & du Pàrterre.*

Vous pouvez reconnoître , MONSIEUR , par ces vers , où j'ai exprimé sincèrement ma pensée , la différence que j'ai toujours faite de vous , & de ce Poëte de Théâtre , dont j'ay mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon Epigramme. Aussi estoit-ce l'Homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voila bien remis , & qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur ; oserois-je , comme vostre Ami , vous demander ce qui a pû , depuis si long-temps , vous irriter , & vous porter à écrire contre tous les plus celebres Ecrivains de l'Antiquité. Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons Auteurs modernes ? Mais où avez-vous vû qu'on les méprisoit ? Dans quel siecle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons Livres naissans , que dans le nôtre ? Quels éloges n'y a-t-on point donnez aux ouvrages de Monsieur Descartes , de Mr. Arnauld , de Monsieur Nicole , & de tant d'autres admirables Philosophes & Theologiens que la France a produits depuis soixante ans , & qui sont en si grand nombre , qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs Ecrits. Mais pour ne nous arrêter icy qu'aux seuls Auteurs qui nous touchent vous & moy de plus près , je veux dire , aux Poëtes : quelle gloire ne s'y sont point acquis les Malherbes , les Racans , les Maynards ? Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçû les ouvrages de Voiture , de Sarrazin , & de la

Fontaine? Quels honneurs n'y a-t-on point, pour ainsi dire, rendus (3) à Monsieur de Corneille & à M. Racine? Et qui est-ce qui n'a point admiré les Comedies de Moliere? Vous-mesme, MONSIEUR, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié, (4) à votre Poëme sur la Peinture, à votre Epistre sur M. de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pieces de votre façon? On n'y a pas veritablement fort estimé nos Poëmes Heroïques: mais a-t-on eu tort? Et ne confessez-vous pas vous-même en quelque endroit de vos paralleles, que (5) le meilleur de ces Poëmes est si dur & si forcé, qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les Anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtast en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation là mesme, que nos plus grands Poëtes sont redevables du succès de leurs Écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain & dans Seneque, que (6) Monsieur de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui luy ont fait inventer un nouveau genre de Tragedies inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pié, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de Théâtre, où se mettant au-dessus des regles de ce Philosophe, il n'a point songé, comme les Poëtes de l'ancienne

R E M A R Q U E S.

(3) à Monsieur de Corneille] Il y a ainsi dans toutes les Editions, excepté dans celles de 1735. & de 1740. qui mettent à M. Corneille.

(4) à votre Poëme sur la Peinture,] Ces mots sont oubliés dans les Editions de 1735. & de

1740.

(5) le meilleur de ces Poëmes &c.] La Pucelle. Voies Lett. de Perr. N. II. & Remarque 5.

(6) Monsieur de Corneille] Selon toutes les Editions, excepté celle de 1740. où il y a : M. Corneille.

Tragedie, à émouvoir la Pitié & la Terreur; mais à exciter dans l'ame des Spectateurs, par la sublimité des pensées, & par la beauté des sentimens, (7) une certaine admiration, dont plusieurs Personnes, & les jeunes gens sur tout, s'accoutument souvent beaucoup mieux que (8) des véritables passions Tragiques. Enfin, MONSIEUR, pour finir cette periode un peu longue, & pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir, que ce sont Sophocle & Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute & dans Terence que Moliere a appris les plus grandes finesses de son Art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les Anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vrai-semblablement rencontré, il y a long-temps, dans le monde, quelques-uns de ces faux Sçavans, tels que le Président de vos Dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur memoire, & qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les Anciens, que

R E M A R Q U E S.

(7) *une certaine admiration,*] M. Despréaux avoit en vuë ce passage de M. de Saint-Evremond, dans son Traité de la Tragédie ancienne & moderne. Je finirai, dit-il, par un sentiment *bardi & nouveau. C'est qu'on doit rechercher à la Tragédie, devant toutes choses, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration, quelque ravissement pour l'esprit; le courage y est élevé, l'ame y est touchée.* Cette admiration, que M. de Saint-Evremond recherchoit dans la Tragédie, est sans doute bien éloignée des Passions & des Sentimens, que la véritable Tra-

gédie doit exciter en nous. Mais il avoit formé ce jugement sur les Tragédies de Corneille BROSS. Voies la Remarque suivante.

(8) *des véritables passions Tragiques.*] La Terreur & la Pitié, Ce sont les seules, que M. Despréaux admette, quand il traite de la Tragédie dans son *Art Poétique*. Il n'en a dit que ce qu'*Aristote* en avoit dit, & n'a pas cru devoir aller plus loin. Mais ce n'est pas une raison pour conclure, que la Terreur & la Pitié soient les seules Passions, que la véritable Tragédie doive exciter; ni que toutes les autres sortes de Passions, qu'une Tragédie pourroit émouvoir à pro-

parce qu'ils sont Anciens, ne pensent pas que la Raïson puisse parler une autre langue, que la Greque ou la Latine, & condamnent d'abord tout Ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul, qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules Admirateurs de l'Antiquité vous ont revolté contre tout ce que l'Antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pû vous refoudre d'estre du sentiment de gens si déraisonnables dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos Paralleles. Vous vous estes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez & que ces gens-là n'ont point, avec quelques argumens specieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles Antagonistes; & vous y avez si bien réüssi, que si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demuroit: ces faux Sçavans n'ayant pû, & (9) les vrais Sçavans, par une (10) hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-

R E M A R Q U E S.

pos, ne soient pas de véritables Passions Tragiques. Messieurs Corneille, de Crébillon, & Racine peut-être, nous ont fait voir, qu'il s'en falloit beaucoup qu'Aristote eût connu la nature de la Tragédie dans toute son étendue. Cette Admiration, que M. de Saint-Evremond demande qu'elle excite, est sans contredit, une voie bien plus sûre & bien plus courte, que celle de la Terreur & de la Pitié, pour arriver à la fin, qu'Aristote veut que la Tragédie se propose; savoir, de purger les Passions. Ce que je dis, dans la supposition, que cette fin est autre chose qu'une belle spéculation.

(9) les vrais Sçavans... n'ayant

pas daigné vous répondre.] Il paroît que M. Despréaux comtoit pour rien, tout ce que Longepierre & Dacier avoient répondu dans différens Ouvrages à M. Perrault. La Lettre de M. Huet est du 10. Octobre 1692. mais elle ne vit le jour que vingt ans après; & M. Despréaux pouvoit ne la pas connoître. La Dissertation sur Homère de l'Abbé Regnier - Desmarais, ne parut qu'en 1700. avec sa Traduction en Vers du I. Livre de l'Iliade, & la querelle alors étoit finie.

(10) CHANG. une hauteur un peu trop affectée,] EDITION de 1701. une hauteur peut-estre un peu trop affectée.

moy cependant de vous faire ressouvenir, que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais Sçavans, que les grands Ecrivains de l'Antiquité doivent leur gloire : mais à la constante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes senez & délicats, entre lesquels on compte (11) plus d'un Alexandre & plus d'un Cesar. Permettez-moi de vous représenter, qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, (12) les Schrevelius, les Peraredus, les Menagius, ni pour me servir des termes de Moliere, les Sçavans en us, qui goûtent davantage Homere, Horace, Ciceron, Virgile. Ceux que j'ai toujous vus le plus frappez de la lec-

R E M A R Q U E S.

(11) plus d'un Alexandre] „ grand nombre de Talens qu'il
L'admiration d'Alexandre pour „ donna à Chérilus, le plus mé-
les Poèmes d'Homere, devoit fai- „ chant Poète qui fût jamais,
re peu d'impression sur l'esprit „ comme Horace nous en assure,
de M. Perrault. Dans le III. „ le mettoit hors d'état de pou-
Tome du Parallele, p. 31. LE „ voir faire grand honneur à
CHEVALIER dit : „ Pour Ale- „ Homere par son approbation,
„ xandre, on fait qu'il n'avoit „ Horace dit, Epit. I. Liv. II.
„ aucun goût pour la Poësie. Le Vers 232. & suivans.

*Gratus Alexandro regi Magno fuit ille
Cherilus, incultis qui versibus & malè natis
Rettulit acceptos, regale nomisma, Philippos
Idem Rex ille, poema*

*Qui tam ridiculum tam carè prodigus emit,
Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia. Quòd s;
Judicium subtile videndis artibus illud
Ad libros & ad hæc Musarum dona vocares,
Bæotum in crasso jurares aère natum.*

(12) les Schrevelius, les Peraredus,] CORNEILLE Schrevelius, laborieux Compilateur, mais homme de peu de génie, & Critique sans discernement, a donné les Editions qu'on appelle *Variorum* d'Ovide, de Claudien, de Virgile, de Lucain, de Martial, de Juvénal, & de Per-
se. On en fait peu de cas. Il a fait aussi des Editions d'Hésode, du *Lexicon* d'Hésychius, & d'Homere. Cette dernière est avec les *Commentaires* de Dydime. Elle parut à Amsterdam chés Louis Elzevier en 1655. en 2. volumes in-4°. Elle est belle, mais pleine de fautes, ce qui fait qu'on l'es-

ture des Ecrits de ces grands Personnages , ce sont des Esprits du premier ordre , ce sont des Hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer icy quelques-uns , je vous étonnerois peut-estre par les noms illustres que je mettrois sur le papier ; & vous y trouveriez non seulement des Lamoignons , (13) des Daguesseaux , (14) des Troisvilles , mais des Condés, des Contis, & des Turennes.

(15) Ne pourroit-on point donc , MONSIEUR , aussi galant homme que vous l'estes , vous réunir de sentimens avec tant de si galants Hommes ? Oüy , sans doute , on le peut ; & nous ne sommes pas même vous & moy si éloignez d'opinion que

R E M A R Q U E S .

time très-peu. *Schrevelius* étoit Hollandois , & mourut en 1667. Son *Lexicon Grec* est le seul de ses Ouvrages , qui soit bon.

Jean de Peyraredé, mourut vers 1660. Voici ce qu'en dit *Coslar* dans sa *Lisse* : " PEYRAREDE ,
 „ Gentilhomme Gascon. Il fait
 „ fort bien des Vers Latins. Il
 „ entend aussi fort bien les Poë-
 „ tes Latins , sur lesquels il fait
 „ plusieurs corrections de son
 „ bel esprit. Il a eu pour Pré-
 „ cepteur Domestique, *Cameron*,
 „ qui étoit un des premiers
 „ Hommes de son siècle. Il est
 „ réduit présentement à expli-
 „ quer les Poëtes aux gens de
 „ condition. Il a achevé les
 „ Vers non achevés de *Virgile* ,
 „ qu'il a fait imprimer avec plu-
 „ sieurs de ses *Epigrammes*. M.
 „ *Grotius* fait mention honora-
 „ ble de lui dans ses *Lettres* „.
 Les *Remarques* de *Peyraredé* sur *Terence* , & ses *Conjectures* sur *Florus* , sont estimées. *Balzac* le louë en plus d'un endroit ; & M. *Huet* faisoit grand cas de son

érudition & de son talent pour la Poësie Latine.

[13) des *Daguesseaux* ,] Monseigneur le Chancelier.

(14) des *Troisvilles* ,] HENRI-JOSEPH de *Peyre* , Comte de *Troisville* , qui se prononce *Tréville* , aiant quitté la profession des armes en 1667. vécut ensuite dans la retraite , & s'y appliqua uniquement à l'étude & à la piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre : sur-tout par une étude continuelle des Pères Grecs , qu'il prétéroit aux Latins. C'étoit un esprit si juste & si exact , qu'il parloit toujours comme un Livre. Aussi disoit-on , que cette espèce de proverbe sembloit avoir été fait pour lui. Il avoit été élevé près du Roi. Il mourut à Paris au mois d'Août 1708. âgé de 66. ans , & fut enterré à saint Nicolas du Chardonnet sa Paroisse. BROSSETTE

(15) Ne pourroit-on point donc ,] Ces mots mis de suite sont d'une furieuse dureté.

vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de Poèmes, de Dialogues & de Dissertations sur les Anciens & sur les Modernes? Je ne sçay si j'ay bien pris vostre pensée: mais la voici, ce me semble. Vôte dessein est de montrer, que pour la connoissance, sur tout des beaux Arts, & pour le merite des belles Lettres, nôtre Siecle, ou pour mieux parler, le Siecle de LOUIS LE GRAND, est non seulement comparable, mais superieur à tous les plus fameux siecles de l'Antiquité, & mesme au Siecle d'Auguste. Vous allez donc estre bien étonné, quand je vous dirai, que je suis sur cela entierement de vôtre avis; & que mesme, si mes infirmités & mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver comme vous cette proposition la plume à la main. A la verité j'emploirois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa maniere de raisonner, & je prendrois des précautions & des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, nôtre Nation & nostre Siecle seuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siecles joints ensemble; l'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque Nation & chaque Siecle l'un après l'autre; & après avoir meurement pesé en quoy ils sont au dessus de nous, & en quoy nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement, que l'avantage est de nôtre côté. Ainsi, quand je viendrois au Siecle d'Auguste, je commencerois par avouer sincérement, que nous n'avons point de Poètes heroïques ni d'Orateurs que nous puissions comparer aux Virgiles & aux Cicerons. Je conviendrois que nos plus habiles Historiens sont petits devant les Tite-Lives & les Sallustes. Je passe-

trois condamnation sur la Satire & sur l'Elegie ; (16) quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables, & (17) des Elegies de Voiture, de Sarrazin, & de la Comtesse de la Suze, d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la Tragedie nous sommes beaucoup superieurs aux Latins, qui ne sçauroient opposer à tant d'excellentes pieces Tragiques que nous avons en nostre Langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Seneque, & un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius, & la Medée d'Ovide. Je ferois voir, que bien loin qu'ils ayent eu dans ce siecle là des Poëtes Comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvint : les Plautes, les Cecilius & les Terences estant morts dans le siecle précédent. Je montrerois que si pour l'Ode nous n'avons point d'Auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul Poëte Lyrique, nous en avons néanmoins un assez

R E M A R Q U E S.

(16) quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables,] M. Despréaux ne parle point de ses Satires. Ce silence a bien de la grandeur. BROSS.

Il n'y a dans ce silence nulle grandeur. Il y a seulement de la bienséance.

(17) des Elegies... de la Comtesse de la Suze, d'un agrément infini.] HENRIETTE de Coligny, Fille de Gaspard, Comte de Coligny, Colonel Général de l'Infanterie, & Maréchal de France, mariée très-jeune, 1^o. à Thomas Hamilton, Comte de Hadington : 2^o. au Comte de la Suze, de la Maison de Champagne, avec lequel elle ne put jamais s'accorder ; mourut à Paris le 10. Mars 1673. & fut inhumée à

saint Paul. Nous avons d'elle des Poësies de différentes sortes. Ses Elégies sont celles que l'on estime le plus. Je me soumets sans peine au Jugement, que nôtre Auteur en porte ici ; mais je ne puis être de l'avis de ceux qui prétendent, que ce sont les meilleures, que nous aïons en nôtre Langue. Je conviendrai sans peine qu'elles renferment des Pensées ingénieuses, & des Sentimens délicats. C'est ce qui se trouve aussi dans des Elégies assés modernes, qu'on n'en estime pas plus pour cela. Qu'il me soit permis de dire naturellement ce que je pense de Madame de La Suze. Elle a certainement de la passion ; mais je suis fâché que, la tête pleine

grand nombre, qui ne luy sont guere inferieurs en délicatesse de Langue, & en justesse d'expression, & dont tous les Ouvrages mis ensemble ne feroient peut-estre pas dans la balance un poids de merite moins considerable, que les cinq Livres d'Odes qui nous restent de ce grand Poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de Poësies, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés; mais qu'ils n'ont pas mêmes connus: comme par exemple, ces Poëmes en prose, que nous appelions *Romans*, & dont nous avons chez nous des modèles, qu'on ne sçauroit trop estimer, à la Morale près qui y est fort vicieuse, & qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes. Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siecle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire, depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, (18) on ne sçauroit pas trouver parmi les Latins un seul Philosophe, qu'on puisse mettre pour la Physique en parallèle avec (19) Descartes, ni mesme avec (20) Gassendi. Je prouverois que pour le grand

R E M A R Q U E S.

des *Romans* de son tems, elle les ait plus consultés que la Nature. Il s'en faut bien que le cœur parle toujours chés elle. Sa tendresse est rarement sans avoir trop d'esprit; & ce qui doit passer pour un défaut essentiel dans l'*Élégie*, ses Vers & son Stile se guident très-souvent jusqu'au ton Héroïque. Ajoutés qu'elle ne fait sans cesse que se répéter; & qu'avoir lu deux ou trois de ses *Élégies*, c'est les avoir luës toutes. J'acheverai de parler librement. Je reconnois le véritable caractère d'un Poëme, où c'est le cœur qui doit parler seul, dans les *Élégies* de Madame de Villedieu, malgré le mélange d'idées pastorales, que l'on y

reprend, peut-être mal-à-propos. Qu'on y fasse attention. Chés Madame de Villedieu, c'est presque toujours le Cœur, qui parle; & l'Esprit même est tendre & passionné. Quelquefois, à la vérité, ses Vers sont négligés, & son Stile n'est pas tout-à-fait assés soutenu; mais je doute que, dans cette sorte d'Ouvrage, ce soit un défaut aussi grand qu'on l'a voulu dire.

(18) on ne sçauroit pas trouver] Il faudroit suivant l'Usage & les Grammairiens: on ne sçauroit trouver. BROSS.

(19) Descartes,] Voïés, l'*Arrêt Burlesque*, Remarque 8.

(20) Gassendi.] Voïés, *Avertissement sur l'Arrêt Burl.* Rem. 11.

Sçavoir & la multiplicité de connoissances, leurs Varrons & leurs Plines, qui sont leurs plus doctes Ecrivains, paroïtroient de mediocres Sçavans devant (21) nos Bignons, nos Scaligers, nos Saumaïses, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux. Je triompherois avec vous du peu d'étenduë de leurs lumieres sur l'Astronomie, sur la Geographie, & sur la Navigation. Je les deffierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est mesme plutôt un bon Docteur d'Architecture, qu'un excellent Architecte; je les deffierois, dis-je, de me nommer un seul habile Architecte, un seul habile Sculpteur, un seul habile Peintre Latin. Ceux qui

R E M A R Q U E S.

(21) nos Bignons, nos Scaligers, nos Saumaïses, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux.] JERÔME BIGNON, Enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi Louis XIII. ensuite Avocat au Parlement, depuis Avocat Général au Grand Conseil; enfin Avocat Général au Parlement, Conseiller d'Etat employé dans quantité d'affaires très-importantes, & Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi; Bisaïeul de M. Bignon, le cinquième de ce nom, qui possède aujourd'hui la même Charge, sous le titre de *Bibliothécaire du Roi*; naquit en 1590. & mourut le 7. d'Avril 1656. Il eut pour Père & pour maître unique en toutes les Sciences Roland Bignon, célèbre Avocat au Parlement de Paris. L'érudition la plus précocce, la plus étenduë, & la mieux raisonnée; le travail le plus assidu dans des vuës d'utilité; le désintéressement le plus parfait; la probité la plus constante; la piété la plus humble & la plus solide, ont rendu Je-

rôme Bignon digne de toutes les loüanges, qu'un Savant, un Citoyen, un Magistrat, un Chrétien, peuvent mériter. Il refusa la Charge de Surintendant des Finances.

JULES-CESAR, & Joseph - Juste de L'Escale ou Scaliger, Père & Fils, l'un né au Château de Ripa dans le territoire de Verone en 1473. & mort à Agen dans sa soixante-quinzième année, le 21. Octobre 1558. l'autre né à Agen le 4. Août 1540. & mort à Leide dans sa soixante-neuvième année, le 21. Janvier 1609. font deux Savans fort au-dessus de leur réputation.

CLAUDE SAUMAÏSE, Professeur Honoraire dans l'Université de Leyde, décoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat en France, étoit né le 15. Avril 1588. Fils de Benigne Saumaïse, qui mourut Doïen du Parlement de Dijon en 1540. Il fut élevé par sa Mère dans la Religion Calviniste, dont il fit toujours Profession. Homme prodigieusement savant, mauvais Ecrivain, Cri-

ont fait du bruit à Rome dans tous ces Arts, estant des Grecs d'Europe & d'Asie, qui venoient pratiquer chés les Latins des Arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point: au lieu que toute la Terre aujourd'huy est pleine de la reputation & des Ouvrages (22) de nos Pouffins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons & de nos Mansards. Je pourois ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ay dit est suffisant, je croi, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siecle d'Auguste. Que si de la comparaison des Gens de Lettres & des illustres Artisans, il falloit passer à celle des Heros & des grands Princes, peut-estre en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien seur au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François. Par tout ce que je viens de dire, vous

R E M A R Q U E S.

tique peu judicieux, mais extrêmement entêté de son mérite, & ne rendant presque aucune justice à celui des autres; il mourut en deux jours aux Eaux de Spa, le 3. Septembre 1653. dans sa soixante-sixième année.

JACQUES SIRMOND, Jésuite, Confesseur de Louis XIII. fut dans son genre un habile Critique. Il étoit né à Riom en 1559. & mourut au Collège de Clermont à Paris, le 6. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

DENIS PETAU, grand Homme de bien, excellent Religieux, Théologien profond, habile Chronologiste, Historien exact, éloquent Orateur, Critique éclairé, Poète ingénieux, naquit à Orléans en 1583. se fit Jésuite en 1605. & mourut en enfance au Collège de Clermont le 15.

Decembre 1652. âgé de 69. ans.

(22) *de nos Pouffins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons, & de nos Mansards.* NICOLAS POUSSIN, étoit né à Andeli en 1594. & mourut à Rome en 1665. Une chose me paroît décider du rang de ce grand Peintre, le plus instruit qui fut jamais de toutes les parties de son Art. Tous les Peintres l'estiment également; aucun ne s'est proposé jusqu'ici de l'imiter.

CHARLES LE-BRUN, premiet Peintre du Roi, naquit à Paris en 1618. il y mourut le 12. de Janvier 1690.

FRANÇOIS GIRARDON, Excellent Sculpteur, né à Troies en 1627. mourut à Paris le 1. de Septembre 1715. âgé de 88. ans.

MANSARD. Voirés, *Art Poët.* Ch. IV. 14.

VOYEZ MONSIEUR qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de nostre Nation & de nostre Siecle: mais que nous sommes differemment de mesme avis. Aussi n'est-ce point vostre sentiment que j'ay attaqué dans vos Paralleles; mais la maniere hautaine & méprisante dont vostre Abbé & vostre Chevalier y traitent des Ecrivains, pour qui, mesme en les blâmant, on ne sçauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect, & d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour affermer nostre accord & pour étouffer entre nous toute semence de dispute, que de nous guerir l'un & l'autre; Vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons Ecrivains de l'Antiquité, & Moy, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchans, & mêmes les mediocres Auteurs de nôtre Siecle. C'est à quoy nous devons serieusement nous appliquer: mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous répons que de mon côté cela ne troublera point nôtre reconciliation; & que pourveu que vous ne me forciez point à lire le Clovis ni la Pucelle, je vous laisserai tout à vostre aise critiquer l'Iliade & l'Eneide, me contentant de les admirer; sans vous demander pour elles cette espece de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez (23) en quelque'un de vos Poëmes, qu'on veut exiger de vous; & que Stace semble en effet avoir eu pour l'Eneide, (24) quand il se dit à lui mesme:

*nec tu divinam Æneïda tenta:
Sed longè sequere, & vestigia semper adora.*

R E M A R Q U E S.

- (23) en quelque'un de vos Poëmes,] Au commencement du Poëme, intitulé, Le Siecle de Louis Le Grand. BROSS.
Ce n'est point à lui-même, c'est à sa Thébaïde, que Stace parle dans l'Apostrophe par laquelle il en termine le XII. Livre, & laquelle commence au Vers 810.
- (24) quand il se dit à lui mesme;]

Voilà, MONSIEUR, ce que je suis bien aise que le Public sçache: & c'est pour l'en instruire à fond, que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette Lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle Edition qu'on fait en grand & en petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle Edition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes Reflexions sur Longin; mais il m'a paru que cela seroit inutile, (25) à cause des deux Editions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses Editions qu'on en pourra faire dans les Pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai creu donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité; c'estoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentimens pour vous. J'espère que vous serés content de mon procedé, & que vous ne vous choquerés pas mesmes de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer dans cette dernière Edition (26) la Lettre que l'illustre Monsieur Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième Satire.

Car outre que cette Lettre a déjà esté renduë publique dans deux Recueils des Ouvrages de ce grand Homme, Je vous prie, MONSIEUR, de faire reflexion, que dans la Preface de vostre Apologie des Femmes, contre laquelle cet Ouvrage me défend, vous ne me reprochés pas seulement des fautes de Raisonnement & de Grammaire: mais que vous m'accusés d'avoir dit des mots sales, (27) d'a-

R E M A R Q U E S.

(25) à cause des deux Editions Arnauld &c.] On la trouvera &c.] L'Edition de 1694. fut faite dant le IV. Tome.
in-4°. & in-12.

(26) la Lettre que l'illustre M. Gliffer est mis ici dans le sens ac-

(27) d'avoir gliffé] Le Verbe

voir glissé beaucoup d'impuretés, & d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer, que ces reproches regardant l'honneur ce feroit en quelque sorte reconnoître qu'ils sont vrais, que de les passer sous silence. Qu'ainsi je ne pouvois pas honnestement me dispenser, de m'en disculper moi-mesme dans ma nouvelle Edition, ou d'y inserer une Lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoûtés que cette Lettre est écrite avec tant d'honnesteté & d'égards pour celui mesme contre qui elle est écrite, qu'un honneste homme, à mon avis, ne sçauroit s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le repete, que vous la verrés sans chagrin: & que, comme j'avouë franchement que le dépit de me voir critiqué (28) dans vos Dialogues, m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserés aussi que le déplaisir d'estre attaqué (29) dans ma dixième Satire, vous y a fait voir des médisances & des saletés qui n'y sont point. Du reste je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, & que je ne vous regarde pas simplement comme un tres-bel Esprit: mais comme un des Hommes de France qui a le plus de probité & d'honneur. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

R E M A R Q U E S.

tif, de quoi on trouve peu d'exemples. BROSS.

Il y a long-tems que par l'Usage ce Verbe est *Actif*, aussi-bien que *Réciproque*; & l'on en trouveroit, sans peine, une foule d'exemples.

(28) dans vos Dialogues,]
PARALELLE des Anciens & des
Modernes, Tome III. pp. 228.
& suivantes. BROSS.

(29) dans ma dixième Satire,]
Vers 452. BROSS.

SUITE DES REFLEXIONS CRITIQUES

Sur quelques Passages de LONGIN,

Où l'on répond à la Dissertation de MM. HUET & LE CLERC contre LONGIN; & où l'on défend Mr. RACINE contre Mr. DE LA MOTTE: Avec plusieurs Pièces de différens Auteurs, lesquelles ont rapport aux X. & XI. REFLEXIONS CRITIQUES.

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE dans l'Avertissement, qui précède les neuf premières Reflexions Critiques, j'aie rendu compte de l'ordre, que j'ai cru devoir donner aux Pièces qui composent la fin de ce Volume; il me reste encore ici quelque chose à dire, & je n'en fais point d'excuse.

I. Les Pièces des différens Auteurs annoncées par le titre ci-dessus, se trouvent presque toutes dans l'Edition de M. Brossette & dans les Editions faites depuis, excepté dans celle de 1735.

M. Brossette les a rejetées à la fin de son dernier Tome, en mettant au devant cet *AVIS* prétendu *DES LIBRAIRES*. Ce Volume étant moins gros que le premier, nous avons jugé à propos d'insérer à la fin, les Pièces suivantes, qui ont du rapport aux Oeuvres de
M.

AVERTISSEMENT. 385

M. BOILEAU DESPRE'AUX: Et nous l'avons fait avec d'autant moins de scrupule, qu'elles ont déjà paru dans quelques Journaux & dans une Edition des Oeuvres de cet Auteur, faite depuis quelque tems en Hollande.

M. Du Monteil, dans quelques Editions, a mis ces Pièces après les XII. Reflexions Critiques; & dans d'autres il les a distribuées à la suite de chacune des Reflexions; auxquelles elles appartiennent.

L'Editeur de 1740. a rassemblé ces mêmes Pièces avec d'autres à la fin de son II. Tome, sous ce titre: Ouvrages qui ont rapport à ceux de l'Auteur. Au dos du titre on lit les paroles, que voici. Les Pièces qui suivent ont rapport à la dixième & à l'onzième Réflexion de M. Despreaux; on les a insérées dans l'Edition de Genève; & elles ont paru dans les autres Editions. C'étoit donc une sorte de nécessité que de les donner ici. Autrement on auroit supprimé la Réponse de M. Le Clerc & ses Remarques, qui sont bien plus propres à montrer sa mauvaise humeur contre le Poëte, qu'à appuyer le sentiment qu'il veut soutenir. Je ne fais pas ce que cet Editeur appelle la Réponse de M. Le Clerc. Celle à l'Avertissement de M. l'Abbé Renaudot n'est & ne peut pas être de M. Le Clerc. Pour ses Remarques sur la X. Reflexion, je dirai naïvement, qu'en faisant attention au caractère de l'Ouvrage, auquel elles répon-

dent , elles ne me paroissent nullement excéder les bornes d'une juste défense.

II. On va lire ici la Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montausier , telle qu'elle fut donnée au public en 1712. par M. l'Abbé de Tilladet , au commencement du II. Tome des Dissertations sur diverses matières de Religion & de Philologie , &c. Elle y porte le nom de X. Dissertation , & le titre d'Examen du sentiment de Longin sur le passage de la Genèse : DIEU DÎT , QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE. Lettre à M. le Duc de Montausier. Voici ce que l'Editeur en dit dans sa Préface. Le démêlé que M. l'Evêque d'Avranches a eu avec feu M. des Preaux touchant le témoignage que Longin dans son Livre du Sublime a rendu au mérite de Moïse , est devenu si public , qu'il ne paroît pas nécessaire de le rapporter fort au long. Mais l'on doit au Prélat la justice de faire connoître , ce que l'on n'aura pas de peine à croire , que M. des Preaux a été l'agresseur , & que M. d'Avranches n'est point sorti des termes de la défensive. M. des Preaux avoit donné au Public le traité de Longin avec ses notes. Quelque temps après M. Huet publia sa *Démonstration Evangelique*. En rapportant les éloges que les Païens avoient donnés à Moïse ; celui de Longin se trouva dans cette liste. Dans l'examen qu'en fit M. Huet , il remarqua qu'il ne paroissoit point que Longin eût lû

Moyse dans sa source ; parce que s'il avoit consulté cet original , il n'auroit pas rapporté comme un exemple du sublime ce passage de MOYSE : *Dieu dit , Que la lumiere soit faite , & la lumiere fut faite* , & il auroit reconnu qu'il n'y a rien de plus simple , & de plus éloigné du sublime que cette expression. En cela il n'étoit nullement question de M. *des Preaux* : il regarda pourtant cette remarque comme une offense , & dans la seconde impression de son *Longin* , il fit une sortie sur M. l'Evêque d'*Avranches* avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat se trouva obligé pour sa justification de lui répondre , & de faire voir que sa remarque étoit très - juste , & que celle de son adversaire n'étoit pas soutenable. Cet écrit fut adressé par l'Auteur à M. le Duc de *Montausier* en l'année 1683. parce que ce fut chez lui , que fut connuë d'abord l'insulte , qui lui avoit été faite par M. *des Preaux*. Et ce fut aussi chez ce Seigneur qu'on lût cet écrit en bonne compagnie , où les rieurs , suivant ce qui m'en est revenu , ne se trouverent pas favorables à un homme , dont la principale attention sembloit être de mettre les rieurs de son côté. Comme il ne parut aucune réplique , le Prélat renferma son écrit , sans vouloir le rendre public : & néanmoins on ne sçait comment il est arrivé , que vingt-trois ans après , M. *Le Clerc* , avec qui M. l'Evêque d'*Avranches* n'a jamais

eu aucun commerce , en ayant attrapé une copie , l'a inferée dans sa *Bibliothèque choisie* , a pris parti dans ce différent sans en être requis , s'est déclaré pour le Prélat , & a fortifié ses raisons par beaucoup de sçavantes apostilles qu'il y a ajoûtées. On a représenté ici cette Dissertation toute simple & toute unie , sans y joindre les réflexions de M. LE CLERC.

*C'est dans le X. Tome de sa Bibliothèque Choisie Art. III. pp. 211 - 260. que M. Le Clerc avoit fait imprimer en 1706. la Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montausier , sous ce titre , que M. Brossette & les autres Editeurs ont adopté depuis : Examen du Sentiment de Longin sur ce passage de la Genèse : ET DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SOIT FAITE , ET LA LUMIERE FUT FAITE , par M. HUET ancien Evêque d'Avranches. M. Le Clerc commence ainsi son article. Il y a déjà quelque tems que cette Dissertation du savant M. Huët me tomba entre les mains. Je la lûs avec plaisir , & comme je croi qu'il a raison , je jugeai qu'il seroit utile qu'elle vît le jour , & j'eusse souhaité que l'Auteur lui-même l'eût publiée. Mais ayant appris qu'il ne vouloit pas se donner cette peine , j'ai crû qu'il ne seroit nullement fâché qu'elle parût ici , & qu'on lui donnât place dans la *Bibliothèque Choisie* , en y joignant quelques réflexions pour la confirmer , que l'on pourra distinguer des paroles de cet illustre Prélat par les*

A V E R T I S S E M E N T. 389

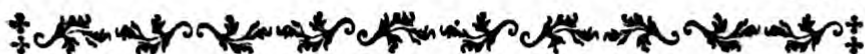
Guillemets, qu'on voit à côté de ces mêmes paroles; au lieu qu'il n'y en a point à côté de celles que l'on y ajoute. *Après ce préambule, on lit ce titre: A Mr. le Duc de Montausier. Au dessous la Lettre de M. Huet commence ainsi: Vous avez voulu, Monseigneur, que je prisse &c. Après la date qui termine cette Lettre, M. Le Clerc finit ainsi son Article. Je n'ai rien appris de la suite de ce démêlé, & je n'ai garde d'y entrer, en ce qu'il peut renfermer de personnel. La Dissertation de M. Huët m'a paru digne de voir le jour, & je l'ai donnée, comme elle est tombée entre mes mains, sans y rien changer, sinon que j'ai mis tout au long le nom de M. Despreaux, qui n'y étoit marqué que par des étoiles, parce qu'il l'a mis lui-même à la dernière Edition de ses Oeuvres. Il semble qu'il n'ait pas changé de sentiment, puisque ce qu'il avoit dit de Mr. l'Evêque d'Avanches est demeuré dans cette Edition, à quelques legers changemens près. Quoi qu'il en soit, on peut, sans rien perdre de l'estime, que M. Despreaux mérite, n'être pas de son sentiment, en cette occasion.*

M. Brossette a fait imprimer la Lettre de M. Huet de la même manière que M. Le Clerc l'avoit donnée. M. Du Monteil & l'Editeur de 1740. ont copié M. Brossette.

Quoique M. Huet & M. Despreaux lui-même, n'aient pas saisi le véritable point de la question,

390 AVERTISSEMENT.

comme on le verra par la petite *Dissertation de M. Capperonnier* ; la Lettre de M. Huet ne laisse pas d'être très-bien faite ; & , luë de suite , elle est très-capable d'opérer l'impression , qu'il en attendoit. Dans l'Édition de M. l'Abbé de Tilladet , elle diffère en beaucoup de choses , dont quelques-unes même sont importantes, de l'Édition de M. Le Clerc. Les réflexions insérées par ce dernier dans le corps de cet Ouvrage , m'ont paru faire , par la différence du Stile , une bigarrure désagréable , qui peut distraire l'attention du Lecteur , & nuire à l'impression que la Lettre elle-même doit produire. Voilà pourquoi je donne ici le texte seul de M. l'Abbé de Tilladet, dont je copie même l'Ortographe & la Ponctuation ; & je renvoie les réflexions de M. Le Clerc dans les Remarques. Pour que ces réflexions se présentent d'abord aux yeux , je les distingue des autres Remarques en cette manière. Après le chiffre du renvoi , je mets cette marque : A. D. L. C. qui veut dire , Addition de Le Clerc ; & l'on trouve ensuite les derniers mots de la Phrase , qui , dans la Bibliothèque Choisie , précède l'Addition , que l'on va lire. Je suis aussi l'Ortographe & la Ponctuation de M. Le Clerc. Enfin , dans le dessein de satisfaire ceux qui l'auroient pu souhaiter , je me suis chargé de l'ennui de compiler toutes les différences des diverses Editions de la Lettre de M. Huet , & je les ai répandues dans les Remarques , en les annonçant par cette abbréviation ordinaire : CHANG.



LETTRE DE M. HUET

ANCIEN EVÊQUE D'AVRANCHES,

A M. LE DUC DE MONTAUSIER,

Dans laquelle il examine le Sentiment de LONGIN
sur ce passage de la Genèse : ET DIEU DIT : QUE
LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

MONSEIGNEUR,

Vous avez voulu que je prisse parti dans le différend que vous avez eu avec Monsieur (1) l'Abbé de Saint Luc touchant Apollon. J'en ai un autre à mon tour avec Monsieur des Preaux, dont je vous supplie tres-humblement de vouloir être juge. C'est sur un passage de Longin qu'il vous faut rapporter avant toute choses. Le voici mot-à-mot : (2) *Ainsi le Législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du commun, ayant (3) connu la puissance de Dieu selon sa dignité, il l'a exprimée de même ayant écrit au commencement de ses Loix en ces termes, Dieu dit ; Quoy ? Que la lumière soit faite, & elle fut faite ; (4) Que la terre soit faite, (5) & elle fut faite.* Dès la première lecture, que je

R E M A R Q U E S.

(1) *l'Abbé de Saint Luc*] Cet Abbé soutenoit qu'Apollon & le Soleil sont le même Dieu. LE CLERC.

Voies le Recueil de l'Abbé de Tilladet, Tome I. *Dissert. IX.*

(2) *Ainsi le Législateur &c.*] *Seft. IX, 18. Ed. Ultraject. LE CLERC.*

(3) CHANG. *connu*] On a mis : *conçu*, dans l'*Edit. de 1740.*

(4) CHANG. *Que la terre soit faite, & elle fut faite.*] Ces mots manquent dans la même Edition.

(5) A. D. L. C. *& elle fut faite.*] Il y a proprement, dans l'Hebreu, *que la lumière soit, &*

fis de Longin , je fus choqué de cette remarque : & il ne me parut pas que ce passage de Moyse fût bien choisi pour un exemple du Sublime. Et il me souvient qu'étant un jour chez vous, Monseigneur, long-temps avant que j'eusse l'honneur (6) d'être auprès de Monseigneur le Dauphin, je vous dis mon sentiment sur cette observation; & quoique la compagnie fût assez grande, il ne s'en trouva qu'un seul qui fût d'un avis contraire. Depuis ce temps-là je me suis trouvé obligé de rendre public ce sentiment, dans le livre que j'ai fait pour prouver la verité de nôtre Religion. Car (7) ayant entrepris de faire le dénombrement des Auteurs profanes qui ont rendu témoignage à l'antiquité des Livres de Moïse, je trouvai Longin parmi eux. Et parce que je soupçonnay qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de lui, que sur la foi d'autrui, je me sentis obligé de tenir compte au public de cette conjecture, & de luy en dire la principale raison; qui est que s'il avoit veu ce qui suit, & ce qui précède le passage de Moyse qu'il allegue, il auroit bien-tôt reconnu qu'il n'a rien de sublime. Voici mes paroles;

R E M A R Q U E S.

la lumiere fut; ce qui a meilleure grace, que de dire: *que la lumiere soit faite & la lumiere fut faite*, car à lire ces dernières paroles, on diroit que Dieu commanda à quelque autre Etre de faire la lumiere, & que cet autre Etre la fit. Ce qui a fait traduire ainsi, c'est la Vulgate qui a mis: *sicut lux, & lux facta est*, parce qu'elle suivoit le Grec, qui dit *γενεθῆτο φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς*, & qu'elle traduit ordinairement *γενεσθαι* par *sciri*; au lieu que ce verbe signifie souvent simplement être. Si la Vulgate a fait commettre cette faute aux Traducteurs Catho-

ques de la Bible; les Traducteurs de Longin n'y devoient pas tomber, comme ils ont fait, en Latin & en François. Mais ce n'est pas sur quoi roule la dispute de Mrs. Huët & Despreaux.

(6) CHANG. d'être auprès de Monseigneur le Dauphin,] Il y a: d'être chez Monseigneur le Dauphin, dans la *Bibl. Ch.* & ailleurs. C'est par ce dernier mot que j'indiquerai dans la suite de ces Remarques les différentes Editions des Oeuvres de M. Despreaux, toutes ensemble.

(7) ayant entrepris de faire le dénombrement] *BIBL. CH.* & ailleurs: *ayant entrepris le dénombrement.*

(8) Longin, Prince des Critiques, dans l'excellent livre qu'il a fait touchant le Sublime, donne un tres-bel éloge à Moïse : car il dit qu'il a connu & exprimé la puissance de Dieu selon sa dignité; ayant écrit au commencement de ses Loix, que Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & elle fut faite; Que la terre soit faite, & elle fut faite. Néanmoins ce que Longin rapporte icy de Moïse, comme une expression sublime & figurée, (9) pour prouver l'élévation de son discours, me semble tres-simple. Il est vrai que Moïse rapporte une chose qui est grande; mais il l'exprime d'une façon qui ne l'est nullement. (10) Et c'est ce qui me persuade que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original : car s'il eût puisé à la source, (11) & qu'il eût leu les Livres mêmes de Moïse, il eût trouvé par tout une grande simplicité; & je crois que Moïse l'a affectée, à cause de la dignité de la matiere, qui se fait assez sentir étant rapportée nuëment, sans avoir besoin d'être relevée par des ornemens recherchés. Quoique l'on connoisse bien d'ailleurs, & par ses Cantiques, & par le Livre de Job, dont je crois qu'il est l'auteur, qu'il étoit fort entendu dans le Sublime. (12) Quoique je sceusse bien quand j'écrivis ces paroles, que Monsieur des Preaux avoit traduit Longin, & que j'eusse même lû sa traduction, & qu'après l'avoir

R E M A R Q U E S.

(8) Longin, Prince des Critiques, &c.] *Demonst. Evangel. Propof. IV. C. II. §1. LE CL.*

On trouvera dans la Rem. 32. le Texte Latin, dont M. Hueb donne ici la Traduction.

(9) CHANG. pour prouver l'élévation de son discours,] Ces mots manquent, *Bibl. Ch. & ailleurs.*

(10) CHANG. Et] Cet Et manque, *Ibid.*

(11) CHANG. & qu'il eût leu] Ailleurs, & qu'il eût en.

(12) CHANG. Quoique je sceusse bien... qui lui ont fait le plaisir de

le traduire.] La Phrase indiquée, est ainsi, *Bibl. Ch. & ailleurs: Quoi que je fusse bien que M. Despreaux avoit travaillé sur Longin, que j'eusse même lû son Ouvrage, & qu'après l'avoir examiné soigneusement, j'en eusse fait le jugement qu'il mérite; je ne crus pas qu'il eût pris cet Auteur sous sa protection, & qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur, ce fût lui faire une offense; non plus qu'à trois ou quatre Savans Hommes, qui l'ont traduit avant lui.*

examinée soigneusement sur l'original, j'en eusse fait le jugement qu'elle mérite, je ne crus pas que pour avoir traduit Longin, il l'eût pris sous sa protection, & qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur, ce fut lui faire une offense; non plus qu'à trois ou quatre sçavans hommes qui lui ont fait le plaisir de le traduire avant lui. A Dieu ne plaise, que je voulusse épouser toutes les querelles d'Origene, & prendre fait & cause pour lui, lorsqu'on le traite tous les jours d'heretique & d'idolâtre. Vous savez cependant, Monseigneur, que j'ai pris des engagements (13) avec Origene du moins aussi grands, que Monsieur des Preaux en a pris avec Longin. Ainsi à dire la verité, je fus un peu surpris, lorsqu'ayant trouvé l'autre jour sur vôtre table la nouvelle édition de ses Oeuvres, à l'ouverture du Livre je tombai sur (14) ces paroles: *Mais que dirons-nous d'un Savant de ce Siècle, (15) qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit, (il parle du passage de Moyse rapporté par Longin) (16) & a osé avancer dans un Livre qu'il a fait pour démontrer la Religion Chrétienne, que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il avoit crû que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considerables par leur piété que par leur savoir, qui nous ont donné depuis peu la Traduction du Livre de la Genese, n'ont pas été de l'avis (17) de*

R E M A R Q U E S.

(13) CHANG. avec Origene] Ibid. avec lui.

(14) ces paroles: *Mais que dirons-nous &c.*] Dans la Préface sur Longin, page 10. de l'Édition d'Amsterdam 1702. des Oeuvres de M. Despréaux. LE CLERC.

(15) CHANG. qui quoiqu'éclairé] M. Du Monteil, & l'Éditeur

de 1740. seuls, qui, éclairé, conformément à l'Édition de 1701. des Oeuvres de M. Despréaux.

(16) CHANG. & a osé] Les mêmes, seuls: qui a osé dis-je avancer.

(17) CHANG. de ce Savant,] Les mêmes, selon la même Édit. de ce sçavant Homme.

ce Savant , & (18) dans leur Préface , entre plusieurs preuves excellentes , qu'ils ont apportées , pour faire voir que c'est l'Esprit Saint qui a dicté ce Livre , ont allégué le passage de Longin , pour montrer combien les Chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire , & qu'un payen même a sentie par les seules lumières de la raison. Je fus surpris , dis-je , de ce discours , Monseigneur : car nous avons pris des routes si différentes , dans le pais des Lettres , Monsieur des Preaux & moy , que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin , & que je pensois être hors des atteintes de sa redoutable (19) & dangereuse Critique. Je ne croiois pas non plus que tout ce qu'a dit Longin , fussent mots d'Évangile ; qu'on ne pût le contredire sans audace ; qu'on fût obligé de croire comme un article de foy , que ces paroles de Moyse sont sublimes , &

R E M A R Q U E S.

(18) dans leur Préface,] Seconde Partie , §. 3. où il est traité de la simplicité sublime de l'Écriture-Sainte. On y cite avec éloge M. Despréaux , Traducteur de Longin. BROSSETTE , dans une Remarque sur la Préface de la Traduction de Longin.

Voici ce que M. de Saci dit à l'endroit cité par M. Brossette. " On ne s'arrêtera pas ici à ré-
 „ présenter ce qu'il y a de grand
 „ dans le Stile de cette Histoire,
 „ qui étant mêlé avec une sim-
 „ plicité divine , porte par tout
 „ un caractère de vérité. On di-
 „ ra seulement que cette beauté,
 „ qui se déroberoit aisément aux
 „ yeux des personnes moins
 „ éclairées ; n'a pas été incon-
 „ nuë à un Païen même , con-
 „ sidéré par les Grecs comme un
 „ savant Maître de l'Eloquence,
 „ qui traitoit de ce qu'il y a de
 „ plus sublime & de plus élevé

„ dans les expressions , ou des
 „ Poètes ou des Orateurs , parle
 „ ainsi de ce que Moïse fait dire
 „ à Dieu au commencement de
 „ ce Livre „. Après avoir rap-
 „ porté la Traduction du passage
 „ de Longin par M. Despréaux , il
 „ ajoute : " Cet Auteur Grec re-
 „ marque dans ces paroles quel-
 „ que chose de grand & de mer-
 „ veilleux : surquoi celui qui l'a
 „ traduit depuis peu en nôtre
 „ Langue , fait cette sage réflexi-
 „ on. *Ce tour extraordinaire*
 „ *d'expression*, (Dieu dit : Que la
 „ lumière se fasse , & la lumière
 „ se fit.) *qui marque si bien l'o-*
 „ *beïssance de la Créature aux ordres*
 „ *du Créateur , est véritablement*
 „ *sublime , & a quelque chose de*
 „ *divin* „. Voilà ci-après le com-
 „ mencement de la X. Réflexion.

(19) CHANG. & dangereuse]
 Ces mots manquent , Bibl. Cb,
 & ailleurs.

que de n'en demeurer pas d'accord, ce fût douter que les Livres de Moïse soient l'ouvrage du Saint-Esprit ; enfin je ne me serois pas attendu à voir Longin canonisé, & moy presque excommunié (20) comme nous le sommes par Monsieur des Preaux. Cependant quelque bizarre que soit cette censure, il pouvoit l'exprimer d'une maniere moins farouche & plus honnête ; (21) mais il faut donner quelque chose à son naturel. Pour moy, Monseigneur, je prétens vous faire voir pour ma justification, que non-seulement il n'y a rien d'approchant du Sublime dans ce passage de Moïse ; mais même que s'il y en avoit, (22) comme veut Longin, le Sublime y seroit mal employé, s'il est permis de parler en ce termes d'un Livre Sacré.

C'est une maxime receüe de tous ceux qui ont traité de l'Eloquence, que rien ne donne plus de force au Sublime, que de lui bien choisir sa place, & que ce n'est pas un moindre défaut d'employer le Sublime là où le discours doit être simple, que de tomber dans le genre simple, lorsqu'il faut s'élever au Sublime. Longin lui-même, sans en alleguer d'autres, en est un bon témoin. Quand les auteurs ne le diroient pas, le bon sens le dit assez. Combien est-on choqué d'une bassesse, qui se rencontre dans un discours noble & pompeux ? Combien est-on surpris au contraire d'un discours qui étant simple & dépouillé de tout ornement, se guinde tout d'un coup & s'emporte en quelque figure éclatante ? Croiroit-on qu'un homme fût sage, qui racontant à ses amis quelque événement surprenant, dont il auroit

R E M A R Q U E S.

(20) CHANG. *comme nous le sommes &c.*] *Bibl. Chois.* & ailleurs : *ner quelque chose à son naturel.*] Ces mots manquent. *Ibid.*
comme je le suis.

(21) CHANG. *mais il faut donner*] *Ibid.* *comme le veut Longin.*

été témoin, après avoir rapporté le commencement de l'aventure d'une manière commune & ordinaire, s'aviferoit tout d'un coup d'apostropher celui qui auroit eu la principale part à l'action, quoiqu'il fût absent, & reviendrait ensuite à sa première simplicité, & reciteroit la fin de son histoire du même air que le commencement? Cette apostrophe pourroit-elle passer pour un exemple de Sublime, & ne passeroit-elle pas au contraire pour un exemple d'extravagance? On accuse cependant Moïse d'avoir péché contre cette Règle, quand on soutient qu'il s'est élevé au-dessus du langage ordinaire, en rapportant la création de la lumière. Car si on examine tout le premier Chapitre de la Genèse, où est ce passage, & même tous les cinq Livres de la Loy, hormis les Cantiques qui sont d'un autre genre, & tous les Livres historiques de la Bible, on y trouvera une si grande simplicité, que des gens de ces derniers siècles, d'un esprit poli à la vérité, mais gâté par un trop grand usage des Lettres profanes, & Saint Augustin, lorsqu'il étoit encore payen, (23) n'en pouvoient souffrir la lecture. Je ne sortirai point de ce premier chapitre pour faire voir ce que je dis. Y a-t-il rien de plus simple, que l'entrée du récit de la création du monde? *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre : & la Terre étoit vuide & informe ; & les tenebres étoient sur la face de l'abîme, & l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.* Moïse sentoit bien que son sujet portoit

R E M A R Q U E S.

(23) A. D. L. C. n'en pouvoient souffrir la lecture.] Aux Cantiques, il faut ajouter les Propheties, qui sont d'un stile plus élevé que la narration, & que les Hebreux nomment מַשְׁחָל *maschal*, ou figuré. Voyez Genes. XLIX. & Deut. XXXIII. Du reste, toute la nar-

ration de Moïse est la plus simple du monde. Ceux qui ne pouvoient souffrir le style de la Bible, étoient, à ce que l'on dit, *Ange Politien*, & *Pierre Bembe*, qui ne la lisoient point, de peur de se gêner le style. Mais leur goût tomboit plutôt sur la Vulgate, que sur les Originaux.

avec soy sa recommandation , & son Sublime ; que de le rapporter nuement , (24) c'étoit assez l'élever ; & que le moins qu'il y pourroit mettre du sien , ce seroit le mieux ; & comme (25) il n'ignoroit pas qu'un discours simple est souvent plus persuasif , qu'un discours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) lorsqu'il a voulu annoncer aux hommes une vérité qui confond toute la Philosophie profane , en leur apprenant que Dieu , par sa parole a pû faire quelque chose du néant , il a crû ne devoir enseigner ce grand principe , qu'avec des expressions communes & sans ornement. Pourquoi donc après avoir rapporté la création du Ciel & de la Terre d'une maniere si peu étudiée , seroit-il sorti tout d'un coup de sa simplicité pour narrer la création de la lumiere d'une maniere sublime ? *Et Dieu dit, Que la lumiere soit faite ; & elle fut faite.* Pourquoi seroit-il retombé dans sa simplicité , pour n'en plus sortir ? *Et Dieu vit que la lumiere étoit bonne , & il divisa la lumiere des tenebres , & il appella la lumiere , Jour , & les tenebres , Nuit : & du soir & du matin se fit le premier jour.* Tout ce qui suit porte le même caractere. (*Et Dieu dit , Que le Firmament soit fait au milieu des eaux , & separe les eaux des eaux : & Dieu divisa les eaux , qui étoient sous le Firmament (26) de celles qui étoient sous le Firmament ; & il fut fait ainsi. Et Dieu appella le Firmament Ciel : & du soir & du matin se fit le second jour.* Dieu forme le Firmament de la même maniere qu'il a formé la lumiere ; c'est-à-dire par sa parole.

R E M A R Q U E S.

(24) CHANG. c'étoit assez l'élever ;] BIBL. CHOIS. & ailleurs : c'étoit assez s'élever.

(25) CHANG. il n'ignoroit pas qu'un discours simple est souvent plus persuasif , qu'un discours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu)

lorsqu'il &c.] Ibid. il n'ignoroit pas qu'un discours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) n'est pas bon par tout , lorsqu'il &c.

(26) CHANG. de celles qui étoient sous le Firmament ;] Les mots : de celles , manquent. Ibid.

Le récit que Moÿse fait de la création de la lumière, n'est point d'un autre genre que (27) celui de la création du Firmament : puis donc qu'il est évident que le récit de la création du Firmament est très-simple, comment peut-on soutenir que (28) le récit de la création de la Lumière est sublime ? Toute la suite répond parfaitement à ce commencement : il se tient toujours dans sa simplicité, pour nous apprendre comment Dieu forma les Astres, & y renferma la lumière. *Et Dieu dit; Qu'il se fasse des Luminaires dans le Firmament, qui divisent le jour & la nuit, & servent de signes pour marquer les temps, les jours & les années, & luisent dans le Firmament, & éclairent la terre. Et il fut fait ainsi. Et Dieu fit deux grands Luminaires; le plus grand Luminaire pour présider au jour; & le plus petit Luminaire pour*

R E M A R Q U E S.

(27) CHANG. celui de] BIBL. CHOIS. & ailleurs : ces mots manquent.

(28) A. D. L. C. *le récit de la création de la Lumière est sublime ?*] Ces raisons sont très-solides, pour ceux qui ont lû avec attention les Ecrits de Moÿse dans l'Original, ou au moins dans les versions, & qui sont un peu accoutumés au style des Hébreux. Mais deux choses peuvent empêcher qu'on ne s'aperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit Longin. La première est la grande idée, que l'on s'est formée avec raison de Moÿse, comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette supposition, on lui attribue, sans y penser, un style tel que l'on croit que doit avoir un homme, dont on a une si haute idée ; & l'on s'imagina que son langage doit être sublime, lorsqu'il parle de grandes choses, & au contrai-

re médiocre, lorsqu'il parle de choses médiocres, & simple, lorsqu'il s'agit de choses communes ; selon les règles ordinaires de l'art, que les Rhéteurs Grecs & Latins nous ont données. Ainsi quand on vient à lire ses Ecrits, avec cette prévention, on y trouve ce que l'on croit y devoir être, & ce qui n'y est néanmoins pas. On croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point, & on lui attribue des vues fines & recherchées auxquelles il n'a jamais pensé. Que si l'on dit que l'Esprit saint, qui a conduit la plume de Moÿse, a été capable des vues les plus relevées, & que par conséquent on ne sauroit expliquer ce qu'il dit d'une manière trop sublime ; je réponds à cela que personne ne peut douter des grands desseins du S. Esprit, mais à moins qu'il ne les fasse connoître lui-même, il n'est pas permis de les imagi-

présider à la nuit, & les Etoiles : & il les mit au Firmament pour luire sur la terre, & présider au jour & à la nuit, & diviser la lumière des tenebres : & Dieu vit que cela étoit bon. La création même de l'homme, qui devoit commander à la terre, qui devoit porter l'image de Dieu, & qui devoit être son chef-d'œuvre, ne nous est enseignée qu'en des termes communs, & des expressions vulgaires. *Et Dieu dit, Faisons l'homme à notre image, & à notre ressemblance, & qu'il préside aux poissons de la mer & aux oiseaux du Ciel, & aux bêtes, & à toute la terre, & à tous les reptiles qui se remuent sur la terre. Et Dieu créa l'Homme à son image, il le créa à l'image de Dieu ; il les créa mâle & femelle.* Si en tout ceci il n'y a nulle ombre de Sublime, comme assurément il n'y en a aucune, je demande par

R E M A R Q U E S.

ner, comme l'on trouve à propos, & de lui attribuer des projets, seulement parce qu'on les juge dignes de lui. J'ose même dire qu'il a exécuté ses desseins par des instrumens foibles & incapables d'eux-mêmes d'y contribuer ; aussi bien sous le Vieux, que sous le Nouveau Testament ; c'est en quoi la Providence Divine est admirable, & cela fait voir que l'établissement du culte d'un seul Dieu & sa propagation pendant tant de siècles, est un effet de sa puissance, & non des moyens humains. Ainsi sans avoir aucun égard aux règles de la Rhétorique, qui étoient déjà établies, ou que les siècles à venir devoient établir ; les Livres Sacrez nous ont appris ce qu'il étoit nécessaire que nous fussions, de la manière du monde la plus simple & la plus éloignée de l'art, que les hommes ont accoutumé d'employer dans leurs Discours. Mr. *Huet* en par-

lera dans la suite. L'autre chose qui a fait que *Longin* a crû voir une expression sublime, dans Moïse, & que l'on a applaudi à sa remarque, c'est que l'on a considéré cette expression à part, *Dieu dit que la lumière soit, & elle fut* ; comme si on l'avoit trouvée dans un Orateur Grec, ou Latin, qui l'auroit employée dans une pièce d'éloquence, où il auroit tâché de représenter la Puissance Divine, dans les termes les plus relevés. A considérer de la sorte cette expression, elle paroît en effet sublime, & c'est ce qui a trompé *Longin*, qui apparemment n'avoit jamais lû Moïse, comme il paroîtra par la suite. Depuis les Chrétiens, prévenus de la manière, que j'ai déjà dite ; & voyant qu'un Payen avoit trouvé cette expression sublime, ils ont crû devoir parler de même de Moïse, comme s'il leur eût été honteux de n'admirer pas dans ses Ecrits
quelle

quelle prérogative la création de la lumière a mérité d'être rapportée d'une manière sublime, lorsque tant d'autres choses plus grandes & plus nobles sont rapportées d'un air qui est au-dessous du médiocre ? J'ajoute encore que si ces paroles sont sublimes, elles pechent contre un autre précepte d'Eloquence, qui veut que les entrées des ouvrages les plus grands & les plus sublimes, soient simples pour faire sortir la flâme du milieu de la fumée, pour parler (29) comme un grand maître de l'art. Saint Augustin assujettit à cette loy ceux même qui annoncent les mystères de Dieu : *il faut*, dit-il, *que dans le genre sublime les commencemens soient médiocres.* Moïse se seroit bien écarté de cette règle si le sentiment de Longin étoit véritable, puisque les livres de la Loy (30) porteroient un exorde si auguste. Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun des anciens Peres de l'Eglise, ni des Interpretes de l'Ecriture, ait trouvé rien de relevé dans ce passage, hormis la matière, qui étant tres-haute & tres-illustre, (31) & frappant vivement l'esprit du Lecteur, s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue aisément à l'artifice des paroles ce qui ne vient que de la dignité du sujet. Mais s'il considère cette expression en elle-même, faisant abstraction de ce grand sens

R E M A R Q U E S.

ce qu'un Payen y avoit admiré. d'ailleurs, elle ne peut pas être
 Mr. Despreaux a fait valoir ce fort grande en matière de Criti-
 préjugé populaire, contre M. que, & d'explication exacte de
 Huët; mais s'il l'examine de l'Ecriture sainte; à moins qu'on
 près, il trouvera que ce n'est n'ait aucune idée de l'une, ni de
 qu'un préjugé sans fondement. l'autre.
 Pour l'autorité de Mr. de Sacy, (29) *comme un grand maître de*
 quelque piété qu'il ait pu avoir l'art.] HORACE, *Art Poët.* V. 143.

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem.

(30) CHANG. porteroient] Bli- pas toute l'attention nécessaire, il
 blioth. choisie, & ailleurs : attribue &c.] Ibid. frappe vive-
 auroient. ment l'esprit du Lecteur; en sorte
 (31) CHANG. & frappant vi- que s'il n'a pas toute l'attention né-
 vement l'esprit du Lecteur, s'il n'a cessaire, il attribue &c.

402 LETTRE DE M. HUET

qui la soutient, il la trouvera si simple, qu'elle ne peut l'être pas davantage : de sorte que si Longin avoit donné les regles du simple, comme il a donné celles du Sublime, il auroit trouvé, sans y penser, que les paroles qu'il a rapportées de Moysé, (32) y sont entièrement conformes.

La verité de ceci paroîtra par des exemples. Pourroit-on soupçonner un homme de vouloir s'énoncer

R E M A R Q U E S.

(32) A. D. L. C. y sont entièrement conformes.] Il est certain que la grandeur de la matiere fait souvent que l'on s'imagine, sans y prendre garde, que celui qui en parle tient un langage sublime, quoiqu'il s'exprime d'une maniere très-simple. C'est ce que l'ancien Rheteur, dont nous avons un Traité du Style, sous le nom de *Demetrius de Phalere*, a très-bien remarqué. (TM. 75.) Il y a un *Magnifique*, dit-il, qui consiste dans les choses, comme est un grand & illustre combat par terre, ou par mer, ou lors que l'on parle du Ciel, ou de la Terre; car ceux qui entendent parler d'une grande chose s'imaginent d'abord que celui qui parle a un Style grand & sublime, & c'est en quoi ils se trompent. Il faut considérer, non ce que l'on dit, mais la maniere dont on le dit; car on peut dire en style simple de grandes choses, en sorte que l'on ne parle pas d'une maniere, qui leur convienne. C'est pourquoi on dit que certains Auteurs ont un style grand, qui disent de grandes choses qu'ils n'expriment pas d'une maniere relevée, comme Theopompe. On peut dire la même chose de ceux, qui cherchent du Sublime en certains endroits de l'écriture Sainte, où il n'y en a point; seulement parce qu'il s'agit de gran-

des choses. C'est ce qui est arrivé à feu Mr. *Tollius*, dans sa note Latine sur le passage de *Longin*, où il refute Mr. *Huët*. Il confond visiblement le style sublime, avec la chose même; sans prendre garde que tous ceux qui parleront de grandes choses, en termes qui ne soient pas tout-à-fait bas, parleront toujours, à son compte, d'une maniere sublime. Mr. *Huët* a très-bien montré, par toute la suite du discours de *Môïse*, qu'il n'y a rien de sublime dans l'expression, quoi que Dieu & la Création soient les choses du monde les plus sublimes.

Voici la Note de *Tollius* dont M. Le Clerc vient de parler. *Opera pretium est hic adscribere, quæ Huëtius, vir omnigena eruditione clarissimus, in opere suo luculento de Demonstr. Evangelica eum de scriptore nostro, tum de hoc ejus judicio sentiat.* „ *Longinus, inquit,*
 „ *Zenobia Palmyrenorum regina à*
 „ *consiliis & studiis, Critica ar-*
 „ *tis princeps, in aureolo libello*
 „ *Ἐπιὺψυς (de Sublimitate)*
 „ *eximio Mosem elogio exornat.*
 „ *Nam Dei potestatem pro dig-*
 „ *nitate cognovisse, & elocutum*
 „ *suiffe ait: quippe qui, inquit,*
 „ *initio legum Deum dixisse scri-*
 „ *bat: Fiat lux, & facta est:*
 „ *Fiat terra & facta est. Verum-*

figurément & noblement, qui parleroit ainsi : *Quand je sortis, je dis à mes gens, Suivez-moy, & ils me suivirent.* Trouveroit-on du merveilleux dans ces paroles : *Je priaï mon ami de me prêter son cheval, & il me le prêta ?* On trouveroit sans doute au contraire qu'on ne sauroit parler d'une maniere plus simple. Mais si le Sublime se trouvoit dans la chose même, il paroîtroit dans l'expression, quelque nuë qu'elle fût. *Xerxés commanda qu'on enchainât la mer, & la mer fut*

R E M A R Q U E S.

si tamen quæ hic tanquam sublimia
 ,, & ἰχνηματισμένα, (figurata,)
 ,, affert ex Mose Longinus, ut ejus
 ,, Styli ἀδρότητα (grandita-
 ,, tem) approbet, simplicissima sunt.
 ,, Rem quidem longe maximam nar-
 ,, rat Moses : sed stylo λιτῶ,
 ,, (simplici.) Atque hinc addu-
 ,, cor ut credam, hæc aliunde Lon-
 ,, ginum accepisse. Nam si ad ip-
 ,, sos recurrisset fontes, & Mosis li-
 ,, bros evolvisset, summam depre-
 ,, hendisset ubique χαρακτήρος
 ,, ἰσχνότηα (characteris tenuita-
 ,, tem,) quam persecutum esse Mo-
 ,, sem puto propter dignitatem ma-
 ,, teria, quæ doceri contenta res-
 ,, puit omnem ornatum. Cum cate-
 ,, roqui cognoscatur ex ipsius Can-
 ,, ticis, & ex libro Jobi, quem
 ,, ejus fatum esse ostendam, in su-
 ,, blimi genere dicendi exercitatissi-
 ,, mum fuisse. Hoc viri egregii
 ,, sententia est. Sed ignoscendum si
 ,, quid in tam multijuga, & prope
 ,, dixerim infinita, lectione illum su-
 ,, gerit. Dixerat Longinus sectione oc-
 ,, tava inter quinque sublimitatis fon-
 ,, tes esse primum & præstantissimum
 ,, τὸ εἰς τὰς νοήσεις ἀδρεπήβο-
 ,, λον (in sensibus felicem auda-
 ,, ciam :) in quo τοῖς ἰχνηματισμέ-
 ,, νοις (figuratis) nullus locus est,

sed sola respicitur dignitas senten-
 tia ad rei magnitudinem convenien-
 ter expressa. Potest autem etiam in
 tenui genere sæpe occurrere sententia
 sublimis & elata, quam non tam
 studium, quam ipsa rei magnitudo
 exprimat. Distinguendum vero
 inter quasitam dedita opera, arte-
 que accersitam sublimitatem, & il-
 lam, quæ judicio exquisito, ubi
 res poposcerit, admittitur. In hoc
 igitur Moysis loco, & res maxima
 est, & ex merito à Moysè expressa.
 Non consistit hic in elocutionis, seu
 potius verborum, ampliudine τὸ
 ὑψος, (sublimitas) verba enim
 ἐντέλεστα (maxime communia)
 sunt, sed in ipso sensu: hoc est,
 quod Longinus volebat, Moy-
 sem dignum ipsa rei magnitudine
 sensum protulisse: cujusmodi sen-
 sum etiam nudum sine verbis non-
 numquam, ut in Ajacis silentio,
 sublimem esse dixerat. Sic & in
 Alexandri responso non verba
 ὑψηλὰ (sublimia) sunt, sed
 ipse sensus: cui simillimus ille Cal-
 licratidæ apud Plut. in Apophib.
 Lacon. Sed nec, quæ docentur,
 semper ornatum respuunt: & hic
 non tam ornatus est, quam necessa-
 ria divine potentia per magnificentum
 sensum representatio: quæ si non
 esset, certe toleranda, at non lau-
 danda fuisset Moysis de Creatione

enchaînée. Alexandre dit, Qu'on brûle Tyr, (33) & qu'on égorge les Tyriens; & Tyr fut brûlée & les Tyriens furent égorgés. Il y a en cela de l'élevation & du grand; mais il vient du sujet: & ne pas faire cette distinction, c'est confondre les choses avec les paroles; c'est ne sçavoir pas séparer l'art de la nature, l'ouvrage de la matière, (34) ni l'industrie de l'Historien, (35) de la grandeur (36) & du pouvoir du Heros. (37) Or je ne puis croire qu'un homme d'un jugement aussi exquis (38) qu'étoit Longin, eût pu s'y méprendre, s'il avoit lû tout l'ouvrage de Moÿse; & c'est ce qui m'a fait soupçonner qu'il n'avoit pas vû ce passage dans l'original: (39) & j'en ai même une autre preuve, qui me paroît incontestable; c'est qu'il fait dire à Moÿse ce qu'il ne dit point: Dieu dit, Quoy? Que la lumière soit faite, & elle fut faite; que la terre soit faite, & elle fut faite. Ces dernières paroles ne sont point dans Moÿse; non plus que (40) cette interroga-

R E M A R Q U E S.

narratio. Conferatur hic cum Moÿse Josephus: & discrimen statim apparebit. Edit. Ultraject. p. 61.

(33) CHANG. & qu'on égorge] BIBL. CHOIS. & ailleurs: & que l'on égorge.

(34) CHANG. ni l'industrie] Ibid. ni l'adresse.

(35) A. D. L. C. de la grandeur & du pouvoir du Heros] C'est pourquoi Mr. Tollius lui-même, dans une note sur le passage de Longin, (p. 63.) avouë qu'il n'y a rien de sublime dans ces paroles d'Apulée, qui sont (Pag. 191. Ed. Elmenhorstii) au Liv. II. de sa Métamorphose: *Noluit esse Cæsar Hæmi latronis collegium, & confellim interiit. Tantùm potest nutus etiam magni Principis.* L'Empereur voulut qu'il n'y eût plus de bande du brigand Hemus, & cette bande périt promptement. Tant est grande la force

de la seule volonté d'un puissant Prince! Mr. Tollius a raison de se moquer d'Apulée, & de dire que sans les dernières paroles on n'auroit pas compris ce que veut dire sa figure. Elle est même sans fondement, parce que ce ne fut pas par sa seule volonté que l'Empereur anéantit la bande d'Hemus, mais par le moyen de ses troupes, qu'il mit à la poursuite de ces brigands, & qui les prirent ou les tuèrent avec assez de peine.

(36) CHANG. & du pouvoir] BIBL. CH. & ailleurs: & de la puissance.

(37) CHANG. Or je ne puis croire] Ibid. Or, manque.

(38) CHANG. qu'étoit Longin,] Ibid. que Longin.

(39) CHANG. & j'en ai] Ibid. Cet & manque.

(40) cette interrogation, Quoy?]

tion, *Quoy?* & apparemment Longin avoit lû cela, dans quelque auteur, qui s'étoit contenté de rapporter la substance des choses que Moysé a écrites, sans s'attacher aux paroles. M. le Fèvre ne s'éloigne pas de ce sentiment. *Il est assez croyable, dit-il, que Longin avoit leu quelque chose dans les Livres de Moise, ou qu'il en avoit entendu parler.* (41) Le Philosophe Aristobule, tout Juif qu'il étoit & passionné pour Moysé, comme tous ceux de sa nation, n'a pas laissé de bien distinguer la parole dont Dieu se servit, pour créer le monde, d'avec la parole que Moysé a employée pour nous en faire le recit. *Il ne faut pas nous imaginer, dit-il, que la voix de Dieu soit renfermée dans un certain nombre de paroles, comme un discours; mais il faut croire que c'est la production même des choses. Et c'est* (42) *dans ce sens que Moysé appelle la création de l'Univers, la voix de Dieu; car il dit de tous ses ouvrages: Dieu dit, & il fut fait.* Vous voyez, Monseigneur, que cette remarque n'est pas faite pour la création seule de la Lumiere, mais pour la création de tous les ouvrages de Dieu; & que selon cet auteur le merveilleux & le sublime qui se trouvent dans l'Histoire de la Création, sont dans la parole de Dieu, qui est son opération même, & non pas dans les paroles de Moysé. Aristobule poursuit en ces termes: *Et c'est à mon avis à quoy Pythagore, Socrate & Platon ont eu égard, quand ils ont dit que lors qu'ils considéroient la création du monde, il leur sembloit entendre la voix de Dieu.* Ces Philosophes admiroient le sublime de cette voix toute-puissante, & n'en avoient remarqué aucun dans les paroles de Moysé, quoiqu'ils ne les ignorassent pas. Car selon le témoignage

R E M A R Q U E S.

M. Despreaux l'a omise dans sa Version. LE CLERC.

(41) Le Philosophe Aristobule, ... n'a pas laissé de bien distinguer

&c.] *Apud Eusebium Prep. Ev. Lib. XIII. c. 12.* LE CLERC.

(42) CHANG. dans] BIBL. CH. & ailleurs: en.

406 LETTRE DE M. HUET

du même Aristobule, on avoit traduit en Grec quelques parties de la Sainte Ecriture avant Alexandre : (43) & c'est cette traduction que Platon avoit leuë, (44) & non pas celle des Septante, comme l'ont écrit depuis quelques-uns des amis de Monsieur des Preaux, pour le savoir desquels il fait profession d'avoir une grande admiration.

Je dis de plus que tant s'en faut que cette expression de Moÿse soit sublime, elle est au contraire tres-commune & tres-familier aux Auteurs sages ; de sorte que si c'étoit une figure, étant employée aussi souvent qu'elle l'est, elle cesseroit d'être sublime, parce qu'elle cesseroit de toucher le Lecteur & de faire impression sur son esprit, à cause de sa trop fréquente repetition. Car (45) selon Quintilien les figures perdent le nom de figures, quand elles sont trop communes, & trop maniées. J'en pourrois donner mille exemples ; mais il suffira d'en rapporter quelques-uns qu'on ne peut soupçonner d'être sublimes. Dieu dit à Moÿse dans le huitième chapitre de l'Exode : *Dites à Aaron qu'il étende sa verge, & qu'il frappe la poussiere de la terre, & qu'il y ait de la vermi-*

R E M A R Q U E S.

(43) A. D. L. C. & c'est cette traduction que Platon avoit leuë,] Je ne croi pas que Platon ait jamais lû rien de Moÿse, & j'ai dit les raisons, que j'en ai, dans l'*Ars Critica*, Tom. 3. Ep. VII. Cet *Aristobule*, Juif & Peripateticien, m'est extrêmement suspect, aussi bien qu'à Mr. Hody, que l'on peut consulter dans son Ouvrage de la Version des Septante, Liv. I. Ch. 9. Quand même ses Livres seroient véritablement d'un Juif, qui auroit en effet vécu dans le tems de *Ptolomé Philometor*, sous lequel *Aristobule* doit avoir vécu, je ne croirois pas pour cela que *Pla-*

ton eut pillé l'Ecriture-Sainte, pendant que je n'en voi aucune preuve solide, & que j'ai même de très-fortes raisons de ne le point croire. Mais quoi qu'il en soit, cet *Aristobule*, vrai ou faux, a assez bien réussi, dans son explication de ces mots, *Et Dieu dit*. J'en ai déjà parlé dans mon Commentaire sur la Genese, & je ne répéterai pas ici ce que j'y ai dit.

(44) CHANG. & non pas celle des Septante] Ces mots & ce qui suit jusqu'à la fin de l'*Alinea* manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs.

(45) selon Quintilien] Liv. IX. Ch. 3. HUET.

ne dans toute l'Egypte. Et ils firent ainsi. Et Aaron éten-
dit sa main tenant sa verge, & frappa la poussiere de la
terre, & il y eut de la vermine dans les hommes & dans
les animaux. Voila le même langage (46) qu'au pre-
mier Chapitre de la Genèse, & ce n'est point ici le
commencement de la Loy, que Longin a crû que Moy-
se avoit voulu rendre plus auguste par une expression
sublime. En voici une autre du Chapitre neuvième
de l'Exode, qui ne l'est pas davantage; Et Dieu dit
à Moïse, Etendez votre main vers le Ciel, afin qu'il
se fasse de la gresle dans toute la terre d'Egypte. Et Moy-
se étendit sa verge vers le Ciel, & Dieu fit tomber de la
gresle sur la terre d'Egypte. Dans le dix-septième Cha-
pitre du même Livre, Moïse dit à Josué: Combattez
contre les Amalecites. Josué fit comme Moïse lui avoit
dit, & combattit contre les Amalecites. Dans le pre-
mier Chapitre des Paralipomenes, où nous lisons
que David ayant défait les Philistins, prit leurs Ido-
les & les fit bruler: le Texte porte: & David dit,
& elles furent brûlées dans le feu. Ceci ressemble enco-
re mieux à du Sublime, que ce qui a imposé à Lon-
gin, & cependant tout le narré, & tout le Livre des
Paralipomenes, font assez voir que l'Historien sacré
n'a pensé à rien moins, qu'à s'expliquer en cet en-
droit par une figure. Dans l'Evangile, lors que le
Centurion veut épargner à Nôtre-Seigneur la peine
de venir chez lui pour guerir son fils; Seigneur,
dit-il, sans vous donner la peine de venir chez
moi, vous n'avez qu'à dire une parole, & mon fils
sera guéri: car j'obeis à ceux qui sont au-dessus de moi;
& les Soldats qui sont sous ma charge, m'obéissent:
& je dis à l'un, Va, & il va; (47) & à l'autre,

R E M A R Q U E S.

(46) CHANG. qu'au premier Chapitre.
Chapitre] BIBLIOTHEQUE CHOL- (47) CHANG. & à l'autre,
SIE & ailleurs: que dans le I. Viens,] Ibid. & à l'un, viens.

408 LETTRE DE M. HUET

Viens, & il vient; & à mon valet, Fais cela, & il le fait. Ce Centurion avoit-il leu les Livres des Rheteurs & les Traitez du Sublime, & vouloit-il faire voir à Nôtre Seigneur par ce trait de Rhetorique la promptitude avec laquelle il étoit obéi ? Quand S. Jean rapporte en ces termes le miracle de la guérison de l'Aveugle né : (48) Nôtre Seigneur luy dit : *Allez, lavez-vous dans la Piscine de Siloë. Il s'y en alla & s'y lava.* Et quand l'Aveugle raconte ainsi ensuite sa guérison : *il m'a dit, Allez à la Piscine de Siloë & vous y lavez; j'y ai été, je m'y suis lavé, & je vois:* l'Aveugle & l'Evangeliste usent-ils de cette expression figurée, pour faire admirer davantage le miracle ? croient-ils qu'il ne paroitra pas assez grand, s'il n'est rehauffé par le secours du Sublime ? Est-ce dans cette veuë que le même Evangeliste rapportant la guérison du malade de trente-huit ans, s'explique ainsi : *Jesus lui dit, Levez-vous, prenez votre lit & marchez. Et cet homme fut aussi-tôt guéri, & prit son lit, & marcha ?* S. Matthieu prétend-il orner le recit de sa vocation, quand il dit parlant de soi-même. (54) Nôtre Seigneur *lui dit, Suivez-moi, & luy s'étant levé le suivit ?* A-t-il le même dessein, lorsque parlant de l'homme qui avoit une main seche, & qui fut guéri par Nôtre Seigneur, (50) il se sert de ces termes ; *alors il dit à cet homme, (51) Etendez votre main, & il l'étendit.* Ces façons de parler ne sont pas particulieres aux Auteurs sacrez :

R E M A R Q U E S.

(48) CHANG. Nôtre Seigneur luy dit : *Allez,*] BIBL. CH. & ailleurs : *Jesus lui dit, Allez.*

(49) CHANG. Nôtre Seigneur lui dit,] Ibid. *Jesus lui dit.*

(50) CHANG. *il se sert*] Ibid. *il use.*

(51) A. D. L. C. *Etendez votre main, & il l'étendit.*] Les exemples, que Mr. Huët rapporte ici, peuvent être en quelque

sorte contestez ; parce qu'il s'y agit de paroles véritablement proférées, & exécutées en leur sens propre, par des hommes. On ne pouvoit pas exprimer les choses, dont il est parlé, plus simplement & plus naturellement. Mais dans cette description de la Création du Monde, *Dieu dit, & ses commandemens furent exécutés,* l'action de Dieu

quand les Juifs, qui sont venus après eux, parlent de Dieu, ils le nomment souvent ainsi, *Celui qui a dit & le monde a été fait*; pour dire, celui qui a créé le monde par sa parole, (52) & ils le nomment ainsi dans des ouvrages dogmatiques, dénués de toutes sortes d'ornemens & de figures. La louange la plus ordinaire que Mahomet donne à Dieu dans l'Alcoran, c'est que lorsqu'il veut quelque chose, il dit, Sois, & elle est. Tout cela fait voir manifestement que quand Moïse a écrit, *Dieu dit* (53) *que la lumière soit faite, & la lumière fut faite*, ce n'est qu'un tour de la langue Ebraïque qui n'a point d'autre signification, ni d'autre force que s'il avoit dit, Dieu crea la lumière par sa parole. Et comme cette expression, qui est si commune, & si naturelle dans la langue Ebraïque, ne s'emploie gueres dans la langue Grecque que par figure, le pas étoit glissant pour Longin, & il lui a été aisé de tomber dans l'erreur: particulièrement l'ayant trouvé repeté coup sur coup dans les livres, qu'il avoit vûs, où ce passage étoit autrement rapporté que Moïse ne l'avoit écrit, *Que la lumière soit faite, & elle fut faite: Que la terre soit faite, & elle fut faite*. Cette repetition, dis-je, (54) d'une expression qui est souvent figurée parmi les Grecs, & qui ne l'est point parmi les Ebreux, a paru à Longin avoir été

R E M A R Q U E S.

est représentée figurément, sous l'image d'un commandement, pour dire qu'il fit tout par sa volonté; & c'est en quoi consiste la figure, qui n'a néanmoins rien de sublime, dans Moïse, qui dans ses narrations n'a rien moins pensé qu'à s'exprimer d'une manière relevée.

(52) CHANG. & ils &c.] Cet & manque BIBL. CH. & ailleurs.

(53) CHANG. *que la lumière soit faite*. . . . Cette repetition,

dis-je,] Au lieu des treize lignes comprises dans l'intervalle, que j'indique, l'Editeur de 1740. a mis seulement: *que la lumière soit faite, & elle fut faite*. Cette repetition, dis-je, &c. Une omission si considérable rend l'endroit absolument inintelligible.

(54) CHANG. d'une expression] Le manque de ces deux mots dans la BIBL. CH. & ailleurs, cause une grande altération au sens de cet endroit.

410 LETTRE DE M. HUET

faite avec dessein ; car (55) selon Quintilien la répétition seule fait une figure. Et même l'interrogation qui précède, *Dieu dit, Quoi? Que la Lumière soit faite* ; cette interrogation, dis-je, qui n'est pas de Moïse, excitant comme elle fait l'attention du Lecteur, & préparant son esprit à apprendre quelque chose de grand, & n'étant point du langage ordinaire, a dû lui paroître venir de l'art. C'est en vain que quelques-uns prétendent, que ce *Quoi*, (56) n'est pas mis là par Longin comme venant de Moïse, & faisant partie du passage qu'il rapporte ; mais qu'il l'a mis comme venant de lui-même. Car à quoi seroit bonne cette interrogation ? Si la sublimité prétendue du passage consistoit purement dans ces paroles, *Que la Lumière soit faite*, on pourroit croire qu'il auroit voulu réveiller par là l'esprit du Lecteur, pour (57) le lui faire mieux entendre. Mais si ce Sublime consiste, selon l'opinion de (58) nos Adversaires, dans l'expression vive de l'obéissance de la créature à la voix du Créateur, il s'étend autant sur ce qui précède l'interrogation, que sur ce qui la suit, & ainsi elle auroit été mise là fort mal-à-propos par Longin. Outre que ce n'est pas sa coutume que de se mêler ainsi parmi les auteurs qu'il cite. Dans tous les passages, dont son ouvrage est rempli, il rapporte nuement leurs paroles, sans y rien mettre du sien. Ainsi on peut dire que si l'on n'a égard qu'aux paroles de Moïse altérées, & peu fidelement rapportées, telles qu'il les avoit leuës, le jugement qu'il en fait (59) se peut excuser ; mais il n'est pas supportable, si on le rapporte à ce

R E M A R Q U E S.

(55) selon Quintilien] Liv. VIII. Ch. 5. HUET.

(56) CHANG. n'est pas mis là par Longin comme venant de Moïse,] BIBL. CH. & ailleurs: n'a pas été mis là comme venant de Moïse.

(57) CHANG. le lui] Ibid. les lui.

(58) CHANG. de nos Adversaires] Ailleurs : des Adversaires.

(59) CHANG. se peut excuser] BIBL. CH. & aill. peut s'excuser.

que Moïse (60) a écrit en effet. Et (61) c'est cet original que Monsieur des Preaux devoit consulter. Il se trouve d'autres expressions dans l'Écriture - Sainte, qu'on a crû figurées & sublimes, & qui dans leur langue originale ne le sont nullement. (62) Un des plus polis Ecrivains de ce siècle a mis dans ce genre ce passage (63) du premier Livre des Maccabées, où il est dit que la terre se tut devant Alexandre, prenant ce silence pour une expression métaphorique de la soumission que la terre domptée eut pour ce Conquerant. Et cela faute de sçavoir que l'origine de cette façon de parler vient d'un mot de la Langue Ebraïque qui signifie (64) *se taire, & se reposer, être en paix*. Il seroit aisé d'en apporter plusieurs exemples. De sorte que ce qui paroïssoit sublime dans nôtre langue, & dans la langue Latine, n'est en Ebreu qu'une façon de parler simple & vulgaire. Aussi dans ce même Livre des Maccabées, on trouve ces paroles, & *siluit terra dies paucos; & siluit terra annis duobus*. Où le Grec porte *ἤσυχασεν* fut en paix. De même que dans S. Luc, lorsqu'il dit que les femmes de Galilée; *sabbatho siluerunt*, pour dire qu'elles se tinrent en re-

R E M A R Q U E S.

(60) CHANG. a écrit] Ibid. a dit.

(61) A. D. L. C. c'est cet original que Monsieur des Preaux devoit consulter.] C'est aussi ce qu'il a fait, comme il semble, bien plus que ce qu'il lisoit dans son exemplaire de Longin, puisque dans la citation du passage de Moïse, il a ôté ce *quoi*? Je suis surpris qu'il n'en ait rien dit, dans ses notes, & que nôtre Prélat ne lui ait pas reproché ce retranchement; car enfin, comme il le remarque très-bien, ce *quoi* fait tomber le sublime seulement sur les paroles suivantes, au lieu qu'on

prétend qu'il ne consiste pas moins dans ces paroles, & Dieu dit. Il n'est pas permis de retrancher rien dans un passage de cette sorte, en le traduisant. Autrement on fait dire à un Auteur, non ce qu'il a dit, mais ce qu'il a dû dire effectivement.

(62) Un des plus polis Ecrivains de ce siècle] Le P. Bouhours. Il faut consulter à ce sujet, l'Article XXXII. du Huetiana.

(63) du premier Livre des Maccabées,] Ch. I. 3. LE CLERC.

(64) CHANG. *se taire, & se reposer, être en paix.*] BIBL. CH. & ailleurs: *se taire, se reposer & être en paix.*

412 LETTRE DE M. HUET

pos le jour du Sabat. (65) Le Lecteur jugera si ces expressions sont sublimes.

Je ne défavouërai pas que David n'ait parlé figurément, quand il a dit (66) au Pseaume trente-deuxième, en parlant de Dieu; *car il a dit, & il a été. Il a commandé & il s'est arrêté.* C'est ainsi que porte l'original. Tout le tissu de ce Pseaume, enrichi de tant de figures si nobles, & si hautes, fait assez voir ce qu'on doit penser de celle-ci; & elle porte aussi en elle-même des marques du sublime. Car en disant que Dieu a dit, sans ajouter quoi; & que ce qu'il a dit, a été, le Prophete ne donne aucunes bornes à l'imagination du Lecteur, & par deux paroles il luy fait parcourir en esprit tout le Ciel & toute la terre, & tous les grands ouvrages qui sont sortis de la main de Dieu. Il fait ensuite une espece de gradation, & de la simple parole, il passe au commandement pour faire connoître la puissance infinie de cette parole & la souveraineté de Dieu. (67) Et quand il ajoute qu'à ce commandement il s'est arrêté, sans dire ce qui s'est arrêté, soit qu'il veuille rappeler le souvenir du miracle qui arriva à la bataille de Gabaon, quand le Soleil s'arrêta; ou qu'il veuille faire entendre le pouvoir absolu que Dieu a toujours sur ses créatures, pour les tenir dans le repos & dans le mouvement, pour les créer & les conserver, ne déterminant rien, il porte notre esprit jusques dans l'infini; & (68) c'est cela qui mérite le nom de Sublime.

R E M A R Q U E S.

(65) A. D. L. C. *Le Lecteur jugera si ces expressions sont sublimes.*] Il est certain que c'est un Hebraïsme, car on dit en Hebreu שקטת ארץ scachatab erets: le país se tut, pour dire qu'il se reposa. Voyez Jos. XI. 23.
(66) au Pseaume trente - den-

xième,] Ou XXXIII. LE CLERC.

(67) CHANG. *Et quand*] Cet *Et* manque dans la BIBL. CH. & ailleurs.

(68) CHANG. *c'est cela qui mérite le nom de Sublime.*] Ibid. *c'est là ce qui &c.*

A. D. L. C. Il est certain qu'il en est tout autrement d'une lina-

Pour mieux juger encore du Passage de Moyse, il faut faire une distinction des divers genres de Sublime, différente de celle de Longin, & en établir de quatre sortes; qui étant bien reconnues feront la décision entière de nôtre différend: le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expression, le Sublime des pensées, & le Sublime des choses. Le Sublime des termes est une élévation du discours, qui ne consiste que dans un choix de beaux & de grands mots, qui ne renferment qu'une pensée commune, & quelques-uns (69) n'estiment pas que ce genre mérite proprement le nom de Sublime. Mais en cela il n'est question que du nom. Le Sublime du tour de l'expression vient de l'arrangement & de la disposition des paroles, qui mises en un certain ordre, ébranlent l'ame; & qui demeurant au contraire dans leur ordre naturel, la laissent sans aucune émotion. Le Sublime des pensées part immédiatement de l'esprit, & se fait sentir par lui-même, pourvû qu'il ne soit pas affoibli, ou par la bassesse des termes, ou par leur mauvaise disposition. Pour le Sublime des choses, il dépend unique-

R E M A R Q U E S.

ple narration, comme le commencement de la Genese, & d'un Cantique, tel qu'est le Pseaume, que Mr. Huët cite. Ce qui est simple, dans l'un, devient Sublime dans l'autre, par le sens qu'on lui donne. Par exemple, le Psalmiste dit, verset 6. *Par la parole du Créateur les Cieux ont été faits, & par le souffe de sa bouche toute leur armée.* Il est visible que ces expressions sont sublimes, non seulement parce qu'elles le sont en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont inserées dans un Cantique. Pour le verset 9. je croirois qu'il faut le traduire: *il dit & le Monde fut;*

il commanda, & il se présenta à lui, en Latin: dixit & orbis fuit; imperavit, & se ei stetit; car le verbe יְבָמוֹד *jahamod*, ne se rapporte pas à Dieu, mais à la Créature, ou au mot תְּבֵל *thebel*, qui est le dernier du verset précédent, & qui signifie le Monde. C'est comme S. Jérôme l'a entendu, dans sa Version sur l'Hebreu, dont voici les termes: *quia ipse dixit & factus est (orbis) ipso præcipiente, stetit.*

(69) CHANG. n'estiment pas] BIBL. CH. & ailleurs; ne croyent pas.

414 LETTRE DE M. HUET

ment de la grandeur & de la dignité du sujet que l'on traite, sans que celui qui parle ait besoin d'employer aucun artifice pour le faire paroître aussi grand qu'il est; de sorte que tout homme qui sçaura rapporter quelque chose de grand tel qu'il est, sans en rien dérober à la connoissance de l'auditeur, & sans y mettre rien du sien, quelque grossier & quelque ignorant qu'il soit d'ailleurs, il pourra être estimé avec justice véritablement Sublime dans son discours; mais non pas de ce Sublime enseigné par Longin. (70) Il n'y a presque point de Rheteurs, qui n'ayent reconnu ces quatre sortes de Sublimes; mais ils ne conviennent pas dans la maniere de les distinguer & de les définir. De ces quatre Sublimes, il est évident que les trois premiers sont de la jurisdiction de l'Orateur, & dépendent des préceptes; mais que la nature seule a droit sur le dernier, sans que l'art y puisse rien prétendre; (71) & partant que quand Longin, (72) Rheteur de sa profession, a donné des regles du Sublime, ce n'a pas été de ce dernier Sublime, qui n'est point de sa competence; puisque ce qui est naturellement grand est toujours grand, & paroitra grand aux yeux de ceux qui le regarderont tel qu'il est en lui-même. Cela posé, si on applique cette distinction des Sublimes au passage de Moysé, on verra bien-tôt que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puisque les termes en sont communs. Le Sublime de l'expression façonnée & figurée n'y est pas non plus, puisque j'ai fait voir que les paroles sont disposées d'une maniere qui est très-ordinaire dans les livres de Moysé, & dans tous les livres des Ebreux

R E M A R Q U E S.

(70) CHANG. *Il n'y a presque point de Rheteurs*] Dans l'Édition de M. l'Abbé de Tilladet, au lieu de *Rheteurs*, il y a *Lecteurs*. C'est une faute ou du Copiste ou de l'Imprimeur, au moien de laquelle cette Phrase n'a point

de sens. M. Le Clerc & les autres ont mis : *Rheteurs*.

(71) CHANG. & *partant que quand*] BIBL. CH. & ailleurs : *par consequent quand*.

(72) CHANG. *Rheteur de sa profession*,] Ibid. *Rheteur de profession*.

anciens & modernes, & que c'est un tour de leur langue & non de leur Rhetorique. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée, car où trouveroit-on cette pensée? Donc ce qui nous frappe & nous émeut en lisant ces paroles de Moyse, c'est le Sublime même de la chose exprimée par ces paroles: car quand on entend que la seule voix du Seigneur a tiré la Lumière des abîmes du néant, une vérité si surprenante donne un grand branle à l'esprit; & le saint Historien ayant bien connu que tout ce qu'il pourroit adjoûter de son invention, en obscurceroit l'éclat, il l'a renfermée dans des termes simples & vulgaires, (73) & il ne leur a point donné d'autre tour que celui qui étoit d'un usage commun & familier dans sa langue: semblable à un ouvrier habile, qui ayant à enchâsser une pierre précieuse sans défaut, n'emploie qu'un filet d'or pour l'environner & la soutenir, sans rien dérober de sa beauté (74) aux yeux des spectateurs, sachant bien que ce qu'il ajoûteroit ne vaudroit pas ce qu'il cacheroit; & que le grand art, c'est qu'il n'y ait point d'art: au lieu que quand il faut mettre en œuvre (75) une pierre défectueuse, il use d'un artifice contraire, couvrant adroitement sous l'or & l'émail la tache qui en peut diminuer le prix. Ce Sublime des choses est le véritable Sublime, le Sublime de la nature, le Sublime original; & les autres ne le sont que par imitation & par art. Le Sublime des choses a la sublimité en soi-même; les autres ne l'ont que par emprunt; le premier ne trompe point l'esprit; ce qu'il lui fait paroître grand, l'est en effet. Le Sublime de l'art au contraire tend des pièges

R E M A R Q U E S.

(73) CHANG. & il ne leur spectateurs,] Ibid. aux yeux de
a point donné] BIBL. CHOISIE, ceux qui le regardent.

& ailleurs: & ne lui a point (75) CHANG. une pierre dé-
donné. fectionneuse,] Ibid. une pierre où il

(74) CHANG. aux yeux des y a quelque défaut.

à l'esprit, & n'est employé que pour faire paroître grand ce qui ne l'est pas, ou pour le faire paroître plus grand qu'il n'est. Donc le Sublime que Longin & ses sectateurs trouvent dans le passage contesté, fait véritablement honneur à Moysé, mais un honneur qu'il a méprisé : celui que j'y trouve, fait honneur à l'ouvrage de Dieu, & c'est ce que Moysé lui-même s'est proposé. (76) Ç'a été dans cette veüe que Chalcidius Platonicien, en rapportant le commencement de la Genèse, a dit que Moysé qui en est l'auteur, n'étoit pas soutenu & animé d'une éloquence humaine ; mais que Dieu même lui mettoit les paroles à la bouche & l'inspiroit. Ce Philosophe ne trouvoit pas comme Longin, dans le discours de Moysé le fard de l'école, & les déguisemens, que l'esprit humain a inventés ; mais il y reconnoissoit la voix seconde de Dieu, qui est tout esprit & vie.

(77) Mais ce n'est pas là encore le seul & le principal défaut que je trouve dans le jugement que Longin a fait du passage en question. Quand il a dit ces paroles, *Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & elle fut faite*, en voulant rehausser (78) la beauté de cette élocution, il a rabbaissé la grandeur de Dieu, & a fait voir que ni la bassesse de l'esprit humain, ni l'élévation de la Majesté divine ne lui étoient pas assez connues. Il ne savoit pas que nos conceptions & nos paroles ne sauroient atteindre à la hauteur infinie de la sagesse de Dieu, dont les richesses ne sont jamais entrées dans le cœur de l'homme, & qui lui sont incompréhensibles ; & que quand Dieu a commandé

R E M A R Q U E S.

(76) CHANG. *Ç'a été dans cette veüe*] M. LE CLERC dit, & M. BROSETTE après lui : *C'est en cette veüe.* M. DU MONTEIL & l'ÉDITEUR de 1740. ont mis : *C'est dans cette veüe.*

(77) CHANG. *Mais ce n'est pas là encore*] BIBL. CH. & ailleurs : *Mais ce n'est pas encore.*

(78) CHANG. *la beauté de cette élocution,*] Ibid. *la beauté de cette expression.*

aux

aux Prophetes de publier ses myfteres , l'un lui a remontré qu'il étoit incirconcis des lèvres , l'autre lui a dit qu'il ne fauroit parler , & tous se font reconnus inferieurs à la dignité de cet emploi : & cela seul découvre assez l'erreur de ceux qui croient que le Sublime de ce passage consiste en ce que l'acte de la volonté de Dieu nous y est représenté comme une parole. Quoique les hommes n'ayent que des idées très-basses , & très-grossieres de la grandeur de Dieu , leurs expressions sont pourtant encore au dessous de leurs idées. Ne pouvant s'élever jusqu'à lui , ils le rabbaissent jusqu'à eux , & parlent de lui (79) comme d'un autre homme. Ils lui donnent un visage : une bouche , des yeux & des oreilles , des pieds & des mains. Ils le font asseoir , marcher , & parler. Ils lui attribuent les passions des hommes , la joye & le desir , le repentir , & la colere. Ils lui donnent jusqu'à des ailes , & le font voler. Est-ce là connoître la puissance de Dieu selon sa dignité , & l'exprimer de même ? Et osera-t-on donner le nom de sublime à un discours qui avilit infiniment , & deshonne son sujet ? Enfin sic'est une expression sublime, que de dire que Dieu a parlé , qui est celui des Prophetes (80) qui n'a pû fournir mille exemples pareils à celui que Longin a tiré de Moysé ? (81) Les Philosophes mêmes ne donnent-ils pas le nom de paroles aux jugemens que nous faisons interieurement des choses pour y consentir ou n'y consentir pas ? & la parole exterieure que forme notre bouche , qu'est-ce autre chose que l'image de la parole interieure (82) de notre entendement ? (83) Moysé s'est ainsi exprimé en Philoso-

R E M A R Q U E S.

(79) CHANG. *comme d'un autre homme.*] BIBL. CH. & ailleurs: *comme d'un homme.*

(80) CHANG. *qui n'a*] Ibid. *qui n'ait.*

(81) CHANG. *Les Philosophes*]

Ibid. *Les Prophetes.*

(82) CHANG. *de notre entendement ?*] Ibid. *de l'entendement ?*

(83) CHANG. *Moysé s'est ainsi*] Ibid. *Moysé s'est donc.*

A. D. L. C. *Moysé s'est ainsi*

418 LETTRE DE M. HUET

phe, & non pas en Rheteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par sa parole.

Il est aisé maintenant de voir, si la censure de Monsieur des Preaux est bien fondée; elle se réduit à faire un point de religion de notre différent, & à

R E M A R Q U E S.

exprimé en Philosophe, & non pas en Rheteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par sa parole.] On ne peut pas nier que ces réflexions de M. Huet (comprises dans les deux derniers ALI-NEA) ne soient très-fines, très-exactes & très-justes. Il n'y a rien de si vrai, que nous n'avons qu'une très-foible idée de la Divinité, & qui est infiniment au-dessous de la réalité; quelque soin que nous ayons pris d'épurer nôtre Raïson par l'étude, & quelque effort que nous faisons pour nous élever au-dessus des erreurs vulgaires. Il est encore très-vrai qu'après cela, lorsque nous essayons de faire passer nos idées dans l'esprit des autres hommes, par le moyen de la parole, nous ne faisons qu'employer des expressions métaphoriques, dont la plupart sont tirées des choses corporelles, parce qu'il n'y en a point d'autres. Ainsi à parler exactement, les hommes sont encore moins en état de parler d'une manière sublime de la Divinité, qu'ils ne le sont de s'en former une idée qui réponde à cette immense Original; quoiqu'il soit aussi peu possible d'en approcher, que d'épuiser l'infini. Tous les efforts des hommes ne serviroient qu'à tromper les autres, & à les tromper eux-mêmes, si nous nous imaginions que nous pouvions parler de lui d'une manie-

re, qui exprime sa grandeur & sa puissance dans toute sa dignité, comme parle Longin. Dieu même ne s'est fait connoître aux Prophetes, qu'autant que leur foiblesse le pouvoit permettre, & d'une manière proportionnée à la petitesse de l'esprit de ceux à qui il envoyoit ces saints hommes. Autrement si Dieu eût voulu se manifester d'une manière, qui fût au dessus de nôtre portée, cela nous auroit été inutile. C'est à cause de cela que l'on voit dans l'écriture une infinité d'expressions, que les Théologiens nomment des *Anthropopathies*, ou qui expriment des choses divines, par des métaphores tirées des choses humaines; & qui sont bien éloignées d'élever nos esprits à une connoissance, qui ait quelque proportion avec l'éternelle grandeur de la Divinité.

Cependant nous disons quelquefois que d'autres hommes ont parlé d'une manière sublime de Dieu; sans penser que nous n'avons ni idées, ni paroles, qui ne le rabaisissent infiniment. Mais ce Sublime doit s'entendre par rapport à nôtre foiblesse, & nous appellons relevé un langage, qui est au-dessus de celui dont on se sert communément, & par lequel d'excellens génies, à proportion des autres, ont tâché d'élever nos esprits autant qu'ils ont pû au dessus des idées vul-

m'accuser d'une espece d'impiété d'avoir nié (84) que Moyse a employé le Sublime dans le passage dont il s'agit. Mais cela est avancé sans preuve, & c'est donner pour raison ce qui est en question. Or s'il est contre le bon sens de dire que ce passage est sublime, comme je crois l'avoir fait voir; il est ridicule de dire que c'est bleffer la religion, que de ne parler pas

R E M A R Q U E S.

gaires. Mais il faut toujours se ressouvenir que ceux que nous admirons le plus parmi les hommes, ont tous été renfermez dans les bornes de la Nature Humaine, desquelles il est impossible à la postérité d'Adam de jamais sortir, ici-bas. Les esprits du premier ordre, parmi nous, sont des esprits sans doute très-populaires, en comparaison des Intelligences élevées au dessus de nôtre nature, & il y a toujours une distance infinie entre les Intelligences les plus relevées & la Divinité. Ainsi ce ne peut être que très-improprement que nous disons que quelque homme a parlé d'une maniere sublime de la Divinité; & cette expression, comme toutes les autres semblables, doit être entenduë par rapport à nous.

Homere qui, comme le remarque *Longin*, dans le Chapitre, où sont les paroles que l'on a examinées, décrit les Dieux comme des hommes, & quelquefois même comme des Etres plus malheureux que les hommes, se guinde d'autres fois aussi haut qu'il peut pour en parler d'une maniere plus relevée; mais il ne satisfait pas même, en toutes choses, *Longin*, & là où il fait le mieux, & où ce Rhéteur le trouve sublime, il est infiniment au dessous des idées des

Philosophes; comme ceux qui liront ce Chapitre en conviendront. Ainsi ce Rhéteur n'étoit pas un sage fort pénétrant, quand il s'agissoit de juger si une expression est digne de Dieu, ou non.

Je dois encore dire que *M. Huet* a fort bien réfuté, par ce qu'il a dit des différentes sortes de Sublimes, ce que *M. Tollius* avoit dit contre lui, dans ses notes sur *Longin*, & que je ne rapporterai pas, à cause de cela.

Si l'on veut donc dire encore que le Législateur des Juifs, qui en effet n'étoit pas un homme du commun, ayant fort bien conçu la grandeur & la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité, il le faut entendre par rapport à la foiblesse de la nature humaine, à laquelle la révelation qu'il avoit reçue du Ciel, avoit dû être nécessairement proportionnée. Il faut nous former la plus grande & la plus magnifique idée de la Divinité qu'il nous est possible; & cependant nous garder avec soin de nous imaginer que nous approchions de cet incompréhensible Original. Se conduire autrement, c'est être peuple, & n'en vouloir pas revenir, c'est vouloir demeurer parmi la populace ignorante & entêtée.

(84) CHANG. que Moyse a employé] BIBL. CH. & ailleurs: que Moyse ait employé.

contre le bon sens. La seconde preuve roule sur les nouveaux Traducteurs de la Genèse, qui ont appuyé son opinion; mais il est visible que Monsieur des Preaux ne les a pas tant allegués pour le poids qu'il a crû qu'auroit leur sentiment en cette matiere, que pour s'acquitter des louanges qu'ils lui ont données, en rapportant ce même passage.

Puis donc que cette censure n'est soutenue que de l'air décisif (85) & fier, dont elle est avancée, il me semble que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous dirons d'un homme, qui bien qu'éclairé des lumieres de l'Évangile, a osé faire passer Moysé pour un mauvais Rhetoricien, qui a soutenu qu'il avoit employé des figures inutiles dans son histoire, & qu'il avoit déguisé par des ornemens superflus, une matiere excellemment belle & riche d'elle-même; Que dirons-nous, dis-je, de cet homme, (86) qui a ignoré que (87) la beauté, la force, & le prix de l'Écriture sainte ne consiste pas dans la richesse de ses figures, ni dans la sublimité de son langage (88) *Non in sublimitate sermonis aut sapientia, non in persuasibilibus humana sapientia verbis, sed in ostensione spiritus & virtutis; ut fides nostra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei*; & que ni l'élevation ni la simplicité des Livres sacrez ne sont pas les marques qui font connoître que l'Esprit Saint les a dictés, puisque Saint Augustin a estimé qu'il étoit indifférent que le langage de l'Écriture fût poli ou barbare; qui a ignoré que S. Paul n'entendoit point les finesses de la Rhetorique, & qu'il étoit (89) *imperitus sermone*; que Moysé avoit de la peine à s'expliquer; que le Prophete Amos étoit

R E M A R Q U E S.

- (85) CHANG. & fier,] Ces mots *la bonté.*
manquent BIBL. CH. & ailleurs. (88) *Non in sublimitate &c.*]
(86) CHANG. qui a ignoré] I. Cor. II. 1. 4. HUET.
Ibid. qui ignore. (89) *imperitus sermone*;] II.
(87) CHANG. la beauté,] Ibid. Cor. XI. 6. HUET.

A M. LE DUC DE MONTAUSIER. 421

grossier & rustique , & que tous ces saints personages , quoique parlans des langages differens , étoient pourtant (90) tous animez du même esprit ?

Du reste , Monseigneur , je vous demande un jugement. Vos lumieres vives & penetrantes , & le grand usage que vous avez des saintes lettres , vous feront voir clair dans cette question. (91) Quelque encens que Monsieur des Preaux vous ait donné dans la dernière édition de ses ouvrages , pour tâcher de fléchir l'indignation si digne de votre vertu , que vous avez publiquement témoignée contre ses Satyres , ni les louanges intéressées , ni le souvenir du passé , ne vous sauroient empêcher de tenir la balance droite , & de garder entre lui & moi (92) cette rectitude , que vous observez si religieusement en toutes choses. Pour moi je ne serai pas moins docile & soumis à votre décision , que j'ai toujours été avec respect ,

MONSEIGNEUR,

Vôtre , &c.

A Paris , ce 26. Mars 1683.

R E M A R Q U E S.

(90) CHANG. tous] Ce mot manque BIBL. CH. & ailleurs. Voies *Epist. VII.* 99. & 100. & Remarque sur ce dernier Vers.

(91) Quelque encens que Monsieur des Preaux vous ait donné &c.] (92) CHANG. cette rectitude ,] BIBL. CH. & aill. cette droiture.



REFLEXION X.

O V

REFUTATION D'UNE DISSERTATION
DE MONSIEUR LE CLERC
CONTRE LONGIN.

Ainsi le Legislatateur des Juifs , qui n'estoit pas un homme ordinaire , ayant fort bien conceu la puissance & la grandeur de Dieu , l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses Loix , par ces paroles : DIEU DIT ; QUE LA LUMIERE SE FASSE ; ET LA LUMIERE SE FIT ; QUE LA TERRE SE FASSE ; ET LA TERRE FUT FAITE. Paroles de Longin , Chap. VI.

LORSQUE je fis imprimer pour la premiere fois, (1) il y a environ trente-six ans , la Traduction que j'avois faite du Traité du Sublime de Longin , je creus qu'il seroit bon , pour empêcher qu'on ne se méprist sur ce mot de *Sublime* , de mettre dans ma Preface ces mots qui y sont encore , & qui par la suite du temps ne s'y sont trouvez que trop

REMARKES.

(1) il y a environ trente-six ans,] L'Auteur composa cette *X. Reflexion Critique* & les deux suivantes , en 1710. BROSS. Il avoit donné sa *Traduction de Longin* en 1674.

nécessaires: Il faut sçavoir que par *Sublime*, Longin n'entend pas ce que les Orateurs appellent le *stile sublime*; mais cet *extraordinaire* & ce *merveilleux*, qui fait qu'un *Ouvrage* enleve, ravit, transporte. Le *stile sublime* veut toujours de *grands mots*; mais le *Sublime* se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut estre dans le *stile Sublime*, & n'estre pourtant pas *Sublime*. Par exemple: Le *Souverain Arbitre* de la nature d'une seule parole forma la lumière: Voilà qui est dans le *stile sublime*: cela n'est pas néanmoins *sublime*; parce qu'il n'y a rien là de fort *merveilleux*, & qu'on ne pût aisément trouver. Mais, DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE; ET LA LUMIERE SE FIT: ce tour *extraordinaire d'expression*, qui marque si bien l'obéissance de la *Creature* aux ordres du *Createur*, est véritablement *sublime*, & a quelque chose de *Divin*. Il faut donc entendre par *Sublime* dans Longin, l'*Extraordinaire*, le *Surprenant*, & comme je l'ai traduit, le *Merveilleux* dans le discours.

Cette précaution prise si à propos fut approuvée de tout le monde, mais principalement des Hommes vraiment remplis de l'amour de l'Écriture Sainte; & je ne croyois pas que je dussé avoir jamais besoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma surprise ne fut pas médiocre, lors qu'on me montra dans un Livre, qui avoit pour titre, *Démonstration Evangelique*, composé par le celebre Monsieur Huet, alors Sous-Precepteur de Monseigneur le Dauphin, un endroit, où non seulement il n'estoit pas de mon avis; mais où il soutenoit hautement que Longin s'estoit trompé, lors qu'il s'estoit persuadé qu'il y avoit du *sublime* dans ces paroles, DIEU DIT, &c. J'avouë que j'eus de la peine à digerer qu'on traitast avec cette hauteur le plus fameux & le plus sçavant Critique de

l'Antiquité. De sorte qu'en (2) une nouvelle édition, qui se fit quelques mois après de mes Ouvrages, je ne pûs m'empêcher d'ajouter dans ma Preface ces mots : (3) *J'ai rapporté ces paroles de la Genese, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en jour ; & je m'en suis servi d'autant plus volontiers, que cette expression est citée avec éloge par Longin mesme, qui au milieu des tenebres du Paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le Divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Ecriture. Mais que dirons-nous (4) d'un des plus sçavans Hommes de nostre siecle, (5) qui éclairé des lumieres de l'Evangile, ne s'est pas apperceu de la beauté de cet endroit, qui a osé, dis-je, avancer dans un Livre, qu'il a fait pour démontrer la Religion Chrétienne, que Longin s'estoit trompé, lors qu'il avoit creu que ces paroles estoient sublimes?*

Comme ce reproche estoit un peu fort, & je l'avouë mesme, un peu trop fort, je m'attendois à voir bien-tost paroître une replique tres-vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'Evêché d'Avranches; & je me preparois à y répondre le moins mal & le plus modestement qu'il me seroit possible. Mais soit que ce sçavant Prelat eust changé d'avis, soit qu'il dedaignast d'entrer en lice avec un aussi vulgaire Antagoniste que moy; il se tint dans le silence. Nostre dé-

R E M A R Q U E S.

(2) *une nouvelle édition, qui se fit quelques mois après de mes Ouvrages,] En 1683.*

(3) *J'ai rapporté ces paroles &c.] Nôtre Auteur copie ses propres paroles de sa Préface, avec les Changemens, qu'il y fit, dans l'Édition de 1701. M. Huet avoit cité une partie des mêmes paroles, selon l'Édition de 1683.*

(4) *CHANGEMENT. d'un des plus sçavans Hommes de nostre siecle,] 1683. d'un Sçavant de ce siecle.*

(5) *CHANG. qui éclairé des lumieres de l'Evangile qui a osé, dis-je, avancer &c.] 1683. qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile & a osé avancer &c.*

mêlé parut éteint , & je n'entendis parler de rien jusqu'en mil sept cent neuf , qu'un de mes amis me fit voir dans un dixième Tome de la Bibliothèque choisie de Monsieur le Clerc , fameux Protestant de Genève réfugié en Hollande , un Chapitre de plus de vingt-cinq pages , où ce Protestant nous refute tres-imperieusement Longin & moy , & nous traite tous deux d'Aveugles , & de petits Esprits , d'avoir creu qu'il y avoit là quelque sublimité. L'occasion qu'il prend pour nous faire après coup cette insulte , c'est une prétendue Lettre du sçavant Monsieur Huet , aujourd'hui ancien Evêque d'Avranches , qui luy est , dit-il , tombée entre les mains , & que pour mieux nous foudroyer , il transcrit toute entiere ; y joignant néanmoins , afin de la mieux faire valoir , plusieurs Remarques de sa façon , presque aussi longues que la Lettre mesme. De sorte que ce sont comme deux especes de Dissertations ramassées ensemble , dont il fait un seul Ouvrage.

Bien que ces deux Dissertations soient écrites avec assez d'amertume & d'aigreur , je fus médiocrement émeu en les lisant , parce que les raisons m'en parurent extrêmement foibles : que Monsieur le Clerc , dans ce long verbiage qu'il étale , n'entame pas , pour ainsi dire , la question , & que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque sur le mot de Sublime , qu'il confond avec le stile sublime , & qu'il croit entierement opposé au stile simple. J'estois en quelque sorte résolu de n'y rien répondre. Cependant mes Libraires depuis quelque temps , à force d'importunitez , m'ayant enfin fait consentir à une nouvelle édition de mes Ouvrages , il m'a semblé que cette édition seroit defectueuse , si je n'y donnois quelque signe de vie sur les attaques d'un si celebre Adversaire. Je me suis donc enfin déterminé à y ré-

pondre ; & il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre , c'estoit d'ajouter aux neuf Reflexions que j'ay déjà faites sur Longin , & où je croi avoir assez bien confondu M. Perrault , une dixième Reflexion , où je répondrois aux deux Dissertations nouvellement publiées contre moy. C'est ce que je vais executer ici. Mais comme ce n'est point M. Huet qui a fait imprimer luy-mesme la Lettre qu'on lui attribuë , & que cet illustre Prélat ne m'en a point parlé dans l'Académie Françoisè , où j'ay l'honneur d'estre son Confrere , & où je le vois quelquefois ; Monsieur le Clerc permettra que je ne me propose d'Adversaire que Monsieur le Clerc , & que par là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un aussi grand Prélat que M. Huet , dont , en qualité de Chrétien , je respecte fort la Dignité ; & dont , en qualité d'Homme de Lettres , j'honore extrêmement le merite & le grand sçavoir. Ainsi c'est au seul Monsieur le Clerc que je vais parler ; & il trouvera bon que je le fasse en ces termes.

Vous croyez donc , Monsieur , & vous le croyez de bonne foy , qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la Genèse : DIEU DIT , QUE LA LUMIERE SE FASSE ; ET LA LUMIERE SE FIT. A cela je pourrois vous répondre en general , sans entrer dans une plus grande discussion ; que le Sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve , & qui se démontre ; mais que c'est un Merveilleux qui faifit , qui frappe , & qui se fait sentir. Ainsi personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles , QUE LA LUMIERE SE FASSE , &c. sans que cela excite en luy une certaine élévation d'ame qui luy fait plaisir ; il n'est plus question de sçavoir s'il y a du sublime dans ces paroles , puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque Homme bizarre qui n'y en trouve point , il ne faut pas chercher des raisons pour luy

montrer qu'il y en a ; mais se borner à le plaindre de son peu de conception , & de son peu de goût , qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord. C'est là, Monsieur , ce que je pourrois me contenter de vous dire ; & je suis persuadé que tout ce qu'il y a de gens senez avoueroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais puisque l'honnesteté nous oblige de ne pas refuser nos lumieres à nostre Prochain , pour le tirer d'une erreur où il est tombé ; je veux bien descendre dans un plus grand détail , & ne point épargner le peu de connoissance que je puis avoir du Sublime , pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous estes jetté vous - mesme , par trop de confiance en vostre grande & hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin , souffrez, Monsieur , que je vous demande comment il se peut faire qu'un aussi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma Preface aussi considerable que l'est celuy que vous attaquez, ne se soit pas donné la peine de lire cet endroit , auquel il ne paroist pas même que vous ayez fait aucune attention, Car si vous l'aviez leu , si vous l'aviez examiné un peu de prés, me diriez-vous , comme vous faites , pour montrer que ces paroles, DIEU DIT, &c. n'ont rien de sublime, qu'elles ne sont point dans le stile sublime ; sur ce qu'il n'y a point de grands mots , & qu'elles sont énoncées avec une tres-grande simplicité ? N'avois-je pas prévenu vostre objection , en assurant, comme je l'assure dans cette mesme Preface , que par Sublime en cet endroit , Longin n'entend pas ce que nous appellons le stile sublime , mais cet extraordinaire & ce merveilleux qui se trouve souvent dans les paroles les plus simples , & dont la simplicité mesme fait quelquefois la sublimité ? Ce que vous avez si peu

compris, que mesme à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du sublime dans les paroles que Moÿse fait prononcer à Dieu au commencement de la Genèse, vous pretendez que si Moÿse avoit mis là du sublime, il auroit peché contre toutes les regles de l'Art, qui veut qu'un commencement soit simple & sans affectation. Ce qui est tres-veritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de sublime; le sublime n'estant point opposé au simple, & n'y ayant rien quelquefois de plus sublime que le simple mesme, ainsi que je vous l'ay déjà fait voir, & dont si vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous defie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-mesme d'abord un admirable dans le Chapitre d'où j'ai tiré cette dixième Reflexion. Car y traitant du sublime qui vient de la grandeur de la pensée, après avoir établi, qu'il n'y a proprement que les grands Hommes, à qui il échappe de dire des choses grandes & extraordinaires: *Voyez, par exemple, ajoute-t-il, ce que répondit Alexandre, quand Darius luy fit offrir la moitié de l'Asie avec sa fille en mariage. Pour moy, luy disoit Parmenion, si j'estois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moy aussi, repliqua ce Prince, si j'estois Parmenion.* Sont-ce là de grandes paroles? Peut-on rien dire de plus naturel, de plus simple & de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour les dire? & cependant ne faut-il pas tomber d'accord, que toute la grandeur de l'ame d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de mesme nature, que j'ay allegué dans la Preface de ma dernière édition de Longin; & je le vais rapporter dans les mesmes termes qu'il y est énoncé; afin que l'on voye mieux que je n'ay point parlé en

l'air, quand j'ay dit que Monsieur le Clerc, voulant combattre ma Preface, ne s'est pas donné la peine de la lire. Voicy en effet mes paroles. (6) Dans la Tragedie d'Horace du fameux Pierre Corneille, une Femme qui avoit esté presente au combat des trois Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'estoit retirée trop tost, & qui n'en avoit pas vû la fin; vient mal à-propos annoncer au vieil Horace leur Pere, que deux de ses Fils ont esté tuez; & que le troisieme, ne se voyant plus en estat de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux Fils morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace; & leur sœur, qui estoit là présente, luy ayant dit, *Que vouliez-vous qu'il fist contre trois?* il répond brusquement, *Qu'il mourust.* Voilà des termes fort simples. Cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur qu'il y a dans ces trois syllabes, *qu'il mourust.* Sentiment d'autant plus sublime qu'il est simple & naturel, & que par là on voit que ce Heros parle du fond du cœur, & dans les transports d'une colere vraiment Romaine. La chose effectivement auroit perdu de sa force, si au lieu de dire, *Qu'il mourust*, il avoit dit, *Qu'il suivist l'exemple de ses deux Freres; ou Qu'il sacrifiait sa vie à l'interest & à la gloire de son país.* Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, Monsieur, en faisant cette remarque, battu en ruine vostre objection, mesme avant que vous l'eussiez faite? & ne pouvois-je pas visiblement, que le Sublime

REMARQUES.

(6) Dans la Tragedie d'Horace] Acte III. Scens 6, DRSP.

se trouve quelquefois dans la maniere de parler la plus simple ? Vous me répondrez peut-estre que cet exemple est singulier , & qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voicy pourtant encore un que je trouve à l'ouverture du Livre (7) dans la Medée du mesme Corneille ; où cette fameuse Enchanteresse , se vantant que seule & abandonnée comme elle est de tout le monde , elle trouvera pourtant bien moyen de se vanger de tous ses ennemis ; Nerine sa Confidente , luy dit :

*Perdez l'aveugle erreur dont vous estes seduite ,
Pour voir en quel état le Sort vous a reduite.
Vostre pays vous hait , vostre Epoux est sans foy .
Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il ?*

A quoi Medée répond :

Moy.

Moy , dis-je , & c'est assez.

Peut-on nier qu'il n'y ait du Sublime , & du Sublime le plus relevé dans ce monosyllabe *Moy* ? Qu'est-ce donc qui frappe dans ce passage , sinon la fierté audacieuse de cette Magicienne , & la confiance qu'elle a dans son Art ? Vous voyez , Monsieur , que ce n'est point le stile sublime , ni par consequent les grands mots , qui font tousjours le Sublime dans le discours ; & que ni Longin , ni moy ne l'avons jamais prétendu. Ce qui est si vray par rapport à luy , qu'en son Traité du Sublime , parmi beaucoup de passages qu'il rapporte , pour montrer ce que c'est qu'il entend par Sublime , il ne s'en trouve pas plus de cinq ou six , où les grands mots fassent partie du Sublime. Au contraire il y en a un nombre considerable où tout est composé de paroles fort simples & fort ordi-

R E M A R Q U E S .

(7) dans la Medée &c.] Acte I. Scene 4. DESP.

naires : comme , par exemple , cet endroit de Demosthene si estimé & si admiré de tout le monde , où cet Orateur gourmande ainsi les Atheniens : *Ne voulez-vous jamais faire autre chose qu'aller par la Ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau ? Et que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez ? Un Homme de Macedoine se vend maistre des Atheniens , & fait la loy à toute la Grece. Philippe est-il mort , dira l'un ? Non , répondra l'autre ; il n'est que malade. Hé que vous importe, Messieurs, qu'il vive ou qu'il meure ? Quand le Ciel vous en auroit delivré , vous vous feriez bien-tost vous-mesmes un autre Philippe.* Y a-t-il rien de plus simple , de plus naturel , & de moins enflé que ces demandes & ces interrogations ? Cependant qui est-ce qui n'en sent point le Sublime ? Vous peut-estre , Monsieur , parce que vous n'y voyez point de grands mots , ni de ces *ambitiosa ornamenta* , en quoy vous le faites consister , & en quoy il consiste si peu , qu'il n'y a rien mesme qui rende le discours plus froid & plus languissant , que les grands mots mis hors de leur place. Ne dites donc plus , comme vous faites en plusieurs endroits de vostre Dissertation , que la preuve qu'il n'y a point de Sublime dans le stile de la Bible , c'est que tout y est dit sans exageration , & avec beaucoup de simplicité : puisque c'est cette simplicité mesme qui en fait la sublimité. Les grands mots , selon les habiles connoisseurs , font en effet si peu l'essence entiere du Sublime , qu'il y a mesme dans les bons Ecrivains des endroits sublimes , dont la grandeur vient de la petitesse énergique des paroles : comme on le peut voir dans ce passage d'Herodote , qui est cité par Longin : *Cleomene estant devenu furieux , il prit un couteau , dont il se hacha la chair en petits morceaux ; & s'estant ainsi déchiqueté luy-mesme il mourut.* Car on ne peut guere assembler de mots plus

bas & plus petits que ceux-cy , *se hacher la chair en morceaux , & se déchiqueter soy-mesme*. On y sent toutefois une certaine force énergique , qui marquant l'horreur de la chose qui y est énoncée , a je ne sçay quoi de sublime.

Mais voilà assez d'exemples citez , pour vous montrer que le simple & le sublime dans le discours ne sont nullement opposez. Examinons maintenant les paroles qui font le sujet de nostre contestation : & pour en mieux juger , considerons-les jointes & liées avec celles qui les précèdent. Les voicy : *Au commencement , dit Moyse , Dieu crea le Ciel & la Terre. La Terre estoit informe , & toute nuë. Les tenebres couvroient la face de l'abisme , & l'Esprit de Dieu estoit porté sur les eaux*. Peut-on rien , dites-vous , de plus simple que ce debut ? Il est fort simple , je l'avouë , à la reserve pourtant de ces mots : *Et l'Esprit de Dieu estoit porté sur les eaux* ; qui ont quelque chose de magnifique , & dont l'obscurité élégante & majestueuse nous fait concevoir beaucoup de choses au delà de ce qu'elles semblent dire. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit icy. Passons aux paroles suivantes , puisque ce sont celles dont il est question. Moyse ayant ainsi expliqué dans une narration également courte , simple , & noble , les merveilles de la Creation , songe aussi-tost à faire connoître aux hommes l'Auteur de ces merveilles. Pour cela donc ce grand Prophete n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoître les Personnages qu'on introduit , c'est de les faire agir ; il met d'abord Dieu en action , & le fait parler. Et que luy fait-il dire ? Une chose ordinaire peut-estre. Non ; mais ce qui s'est jamais dit de plus grand , ce qui se peut dire de plus grand , & ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu seul qui ait pû dire : **QUE LA LUMIERE SE FASSE**. Puis tout à coup , pour montrer qu'afin qu'une chose
soit

Soit faite , il suffit que Dieu veuille qu'elle se fasse ; il ajoute avec une rapidité qui donne à ses paroles mêmes une ame & une vie , ET LA LUMIERE SE FIT : montrant par là , qu'au moment que Dieu parle , tout s'agite , tout s'émeut , tout obéit. Vous me répondrez peut-estre ce que vous me répondez dans la prétendue Lettre de Monsieur Huet ; Que vous ne voyez pas ce qu'il y a de si sublime dans cette maniere de parler , QUE LA LUMIERE SE FASSE , &c. puisqu'elle est , dites-vous , tres - familiere & tres-commune dans la Langue Hebraïque , qui la rebat à chaque bout de champ. En effet , ajoutez-vous , si je disois : *Quand je sortis , je dis à mes gens , suivez-moy , & ils me suivirent : Je priay mon Ami de me prêter son cheval , & il me le prêta* ; pourroit-on soutenir que j'ay dit là quelque chose de sublime ? Non sans doute ; parce que cela seroit dit dans une occasion tres-frivole , à propos de choses tres-petites. Mais est-il possible , Monsieur , qu'avec tout le sçavoir que vous avez , vous soyez encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhetoricien , que pour bien juger du Beau , du Sublime , du Merveilleux dans le Discours , il ne faut pas simplement regarder la chose qu'on dit , mais la personne qui la dit , la maniere dont on la dit , & l'occasion où on la dit : enfin qu'il faut regarder , *non quid sit , sed quo loco sit*. Qui est-ce en effet qui peut nier , qu'une chose dite en un endroit paroitra basse & petite ; & que la mesme chose dite en un autre endroit deviendra grande , noble , sublime , (8) & plus que sublime ? Qu'un homme , par exemple ; qui montre à danser , dise

R E M A R Q U E S.

(8) & plus que sublime ?] Ce qui seroit plus que sublime , supposé que cette Expression signifie quelque chose , seroit certainement vicieux. Il dégénéreroit en Enflure.

à un jeune garçon qu'il instruit : Allez par là, Revenez, Destournez, Arrestez : cela est tres-pueril, & paroist mesme ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant son fils Phaëton qui s'égare dans les Cieux sur un char qu'il a eu la folle temerité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à peu près les mêmes ou de semblables paroles, cela devient tres-noble & tres-sublime ; comme on le peut reconnoître dans ces Vers d'Euripide, rapportez par Longin :

*Le Pere cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine celeste ;
Luy montre encore sa route ; & du plus haut des Cieux
Le suit autant qu'il peut de la voix & des yeux.
Va par là, luy dit-il. Revien. Détourne. Arreste.*

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils ; & il s'en presente à moy de tous les costez. Je ne sçaurois pourtant, à mon avis, vous en alleguer un plus convainquant, ni plus demonstratif, que celuy mesme sur lequel nous sommes en dispute. En effet, qu'un Maître dise à son Valet, *Apportez-moy mon manteau* ; puis qu'on ajoûte, *& son Valet luy apporta son manteau*, cela est tres-petit ; je ne dis pas seulement en Langue Hebraïque, où vous pretendez que ces manieres de parler sont ordinaires ; mais encore en toute Langue. Au contraire, que dans une occasion aussi grande qu'est la creation du Monde, Dieu dise : *QUE LA LUMIERE SE FASSE* : puis qu'on ajoûte, *ET LA LUMIERE FUT FAITE* ; cela est non seulement sublime, mais d'autant plus sublime, que les termes en estant fort simples, & pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, & mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la Lumiere, le Ciel & la Terre, qu'à un Maître de dire à son Valet, *Apportez-*

moy mon manteau. D'où vient donc que cela ne vous frappe point ? Je vais vous le dire. C'est que n'y voyant point de grands mots, ni d'ornemens pompeux ; & prévenu comme vous l'êtes, que le stile simple n'est point susceptible de Sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité.

Mais c'est assez vous pousser sur cette méprise, qu'il n'est pas possible à l'heure qu'il est que vous ne reconnoissiez. Venons maintenant à vos autres preuves. Car tout à coup retournant à la charge comme Maître passé en l'art Oratoire, pour mieux nous confondre Longin & moy, & nous accabler sans ressource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un & à l'autre ce que c'est que Sublime. Il y en a, dites-vous, quatre sortes ; le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expression, le Sublime des pensées, & le Sublime des choses. Je pourrois aisément vous embarrasser sur cette division, & sur les définitions qu'ensuite vous nous donnez de vos quatre Sublimes : cette division & ces définitions n'estant pas si correctes ni si exactes que vous vous le figurez. Je veux bien néanmoins aujourd'huy, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes sans aucune restriction. Permettez-moy seulement de vous dire, qu'après celle du Sublime des choses, vous avancez la proposition du monde la moins soutenable, & la plus grossiere. Car après avoir supposé, comme vous le supposez tres-solidement, & comme il n'y a personne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choses sont grandes en elles-mêmes & par elles-mêmes, & qu'elles se font admirer independamment de l'art Oratoire, tout d'un coup prenant le change, vous soutenez que pour estre mises en œuvre dans un Discours, elles n'ont besoin d'aucun genie ni d'aucune adresse ; & qu'un homme, quelque igno-

rant & quelque grossier qu'il soit , ce sont vos termes , s'il rapporte une grande chose sans en rien dérober à la connoissance de l'Auditeur, pourra avec justice estre estimé éloquent & sublime. Il est vrai que vous ajoutez, *non pas de ce Sublime dont parle icy Longin.* Je ne sçay pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoy qu'il en soit, il s'ensuit de vostre raisonnement, que pour estre bon Historien (ô la belle découverte !) il ne faut point d'autre talent que celui que Demetrius Phalereus attribüë au Peintre Nicias, qui estoit de choisir toujours de grands sujets. Cependant ne paroist-il pas au contraire, que pour bien raconter une grande chose, il faut beaucoup plus d'esprit & de talent, que pour en raconter une médiocre ? En effet, Monsieur, de quelque bonne foy que soit vostre homme ignorant & grossier, trouvera-t-il pour cela aisément des paroles dignes de son sujet ? Sçaura-t-il mesme les construire ? Je dis construire : car cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fust-il bon Grammairien ; sçaura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jeter dans son discours toute la netteté, la délicatesse, la majesté, & ce qui est encore plus considerable, toute la simplicité nécessaire à une bonne narration ? Sçaura-t-il choisir les grandes circonstances ? Sçaura-t-il rejeter les superflües ? En décrivant le passage de la Mer rouge, ne s'amusera-t-il point comme le Poëte dont je parle dans mon Art Poëtique, à peindre le petit Enfant,

*Qui va, (9) saute, revient,
Et joyeux, à sa Mere offre un caillou qu'il tient ?*

R E M A R Q U E S.

(9) saute , revient,] Dans l'Édition de 1713. & dans toutes

En un mot, sçaura-t-il, comme Moyse, dire tout ce qu'il faut, & ne dire que ce qu'il faut? Je voy que cette objection vous embarrasse. Avec tout cela neanmoins, répondez-vous, on ne me persuadera jamais que Moyse, en écrivant la Bible, ait songé à tous ces agrémens, & à toutes ces petites finesse de l'Ecole; car c'est ainsi que vous appelez toutes les grandes figures de l'Art Oratoire. Aseurement Moyse n'y a point pensé; mais l'Esprit Divin qui l'inspiroit, y a pensé pour luy, & les y a mises en œuvre, avec d'autant plus d'art, qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art. Car on n'y remarque point de faux ornemens, & rien ne s'y sent de l'enflure & de la vaine pompe des Declamateurs, plus opposée quelquefois au vrai Sublime, que la bassesse mesme des mots les plus abjets: mais tout y est plein de sens, de raison, & de majesté. De sorte que le Livre de Moyse est en mesme temps le plus éloquent, le plus sublime, & le plus simple de tous les Livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette simplicité, quoy que si admirable, jointe à quelques mots Latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégousterent Saint Augustin, avant sa conversion, de la lecture de ce Divin Livre; dont neanmoins depuis, l'ayant regardé de plus près, & avec des yeux plus éclairés, il fit le plus grand objet de son admiration, & sa perpetuelle lecture.

Mais c'est assez nous arrester sur la consideration de vostre nouvel Orateur. Reprenons le fil de nostre discours, & voyons où vous en voulez venir par la supposition de vos quatre Sublimes. Auquel

R E M A R Q U E S.

celles qu'on a faites depuis, on lit : *saute & revient*. Cet & ne peut assurément être qu'une faute d'impression dans l'Édition de 1713. & je ne doute point que M. Despréaux, dans sa copie, n'eût cité ce Vers, tel qu'il est dans l'Art Poétique.

de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le Sublime que Longin a crû voir dans le passage de la Genèse? Est-ce au Sublime des mots? Mais sur quoy fonder cette pretention, puisqu'il n'y a pas dans ce passage un seul grand mot? Sera-ce au Sublime de l'expression? L'expression en est tres-ordinaire, & d'un usage tres-commun & tres-familier, sur tout dans la Langue Hebraïque, qui la repete sans cesse. Le donnera-t-on au Sublime des pensées? Mais bien loin d'y avoir là aucune sublimité de pensée, il n'y a pas mesme de pensée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au Sublime des choses, auquel Longin ne trouvera pas son compte, puisque l'Art ni le Discours n'ont aucune part à ce Sublime. Voilà donc, par vostre belle & sçavante démonstration, les premieres paroles de Dieu dans la Genèse entierement dépossédées du Sublime, que tous les hommes jusqu'icy avoient crû y voir; & le commencement de la Bible reconnu froid, sec, & sans nulle grandeur. Regardez pourtant comme les manieres de juger sont differentes; puisque si l'on me fait les meïmes interrogations que vous vous faites à vous-mesme, & si l'on me demande quel genre de Sublime se trouve dans le passage dont nous disputons; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez, je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, & pour commencer par le premier genre: bien qu'il n'y ait pas dans le passage de la Genèse des mots grands ni empoulez, les termes que le Prophete y employe, quoy que simples, estant nobles, majestueux, convenables au sujet, ils ne laissent pas d'estre sublimes, & si sublimes, que vous n'en sçauriez suppléer d'autres, que le Discours n'en soit considerablement affoibli: comme si, par exemple, au

lieu de ces mots, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT ; VOUS mettiez : *Le Souverain Maistre de toutes choses commanda à la Lumiere de se former, & en mesme temps ce merveilleux Ouvrage, qu'on appelle Lumiere, se trouva formé.* Quelle petitesse ne sentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-cy, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. A l'égard du second genre, je veux dire du Sublime du tour de l'expression ; où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que celui de ces paroles, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT, dont la douceur majestueuse, mesme dans les Traductions Grecques, Latines & Françoises, frappe si agreablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicatesse & quelque goût ? Quel effet donc ne feroient-elles point, si elles estoient prononcées dans leur Langue originale, par une bouche qui les sçût prononcer ; & écoutées par des oreilles qui les sçüssent entendre ? Pour ce qui est de ce que vous avancez au sujet du Sublime des pensées, que bien loin qu'il y ait dans le passage qu'admire Longin, aucune sublimité de pensée il n'y a pas mesme de pensée ; il faut que vostre bon sens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette maniere. Quoy, Monsieur, le dessein que Dieu prend, immédiatement après avoir créé le Ciel & la Terre ; car c'est Dieu qui parle en cet endroit ; la pensée, dis-je, qu'il conçoit de faire la Lumiere, ne vous paroist pas une pensée ? Et qu'est-ce donc que pensée, si ce n'en est là une des plus sublimes qui pouvoient, si en parlant de Dieu il est permis de se servir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, venir à Dieu lui-mesme ? (10) pensée qui estoit

R E M A R Q U E S.

(10) pensée qui estoit &c.) En remontant depuis cette Phrase
E c iv

d'autant plus nécessaire, que si elle ne fust venue à Dieu, l'ouvrage de la Creation restoit imparfait, & la Terre demeroit informe & vuide, *Terra autem erat inanis & vacua*? Confessez donc, Monsieur, que les trois premiers genres de vostre Sublime sont excellemment renfermez dans le passage de Moïse. Pour le Sublime des choses, je ne vous en dis rien, puisque vous reconnoissez vous-mesme qu'il s'agit dans ce passage de la plus grande chose qui puisse estre faite, & qui ait jamais esté faite. Je ne sçay si je me trompe, mais il me semble que j'ay assez exactement répondu à toutes vos objections tirées des quatre Sublimes.

N'attendez pas, Monsieur, que je réponde icy

REMARKES.

jusqu'à celle qui commence par *Pour ce qui est de ce que vous avancez* &c. on sera surpris de voir icy le terme de *Pensée*, employé dans deux acceptions très-différentes. M. Huet avoit dit (ci-devant, page 415.) en parlant du passage de Moïse; *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée. Car où trouveroit-on cette pensée*? Dans ces paroles, le mot *Pensée* signifie ce que les Logiciens appellent, *Idee*, *Conception*; & c'est un acte de l'Entendement. Il s'agit de sçavoir, si Moïse dans son récit de la *Création de la Lumière*, a voulu, selon que Longin l'a pensé, rendre par ses expressions la grande idée, qu'il avoit conçue de la puissance de Dieu. M. Despréaux a donc à prouver, que les paroles de Moïse renferment une grande *Idee*, une *Conception* merveilleuse, une *Pensée sublime*. En un mot, il est question de ce qui s'est passé dans l'esprit de Moïse au sujet de la *Création de la Lumière*. Au lieu de cela, M. Des-

préaux nous parle de la *Pensée* que Dieu conçoit de faire la *Lumière*; & demande: *qu'est-ce donc qu'une pensée, si ce n'en est pas-là une des plus sublimes, qui pourvoient venir à Dieu lui-mesme*? Il est visible que le mot *Pensée* ne peut pas signifier dans ces Paroles ce qu'il avoit signifié dans celles de M. Huet. Il veut dire chés nôtre Auteur, *Dessein*, *Projet*, *Résolution*; & c'est un Acte de la Volonté.

M. Despréaux n'a pas fait attention à l'équivoque de ce terme. Pour achever de faire sentir combien cette inadvertance fait de tort à tout son raisonnement; je prens cette courte Phrase: *Quoy... la PENSÉE que Dieu conçoit de faire la Lumière, ne vous paroist pas une PENSÉE?* & substituant les termes spécifiques au terme générique, je dis: *Quoy, la RÉOLUTION que Dieu prend, le PROJET que Dieu forme, le DESSEIN que Dieu conçoit de faire la Lumière, ne vous paroist pas une PENSÉE?*

avec la mesme exactitude à tous les vagues raisonnemens & à toutes les vaines declamations que vous me faites dans la suite de vostre long discours, & principalement dans le dernier article de la Lettre attribuée à Monsieur l'Evesque d'Avranches, où vous expliquant d'une maniere embarrassée; vous donnez lieu aux Lecteurs de penser, que vous estes persuadé que Moyse & tous les Prophetes, en publiant les louanges de Dieu, au lieu de relever sa grandeur, l'ont, ce sont vos propres termes, en quelque sorte avili & deshonoré. Tout cela faute d'avoir assez bien démêlé une équivoque tres-grossiere, & dont, pour estre parfaitement éclairci, il ne faut que se ressouvenir d'un principe avoué de tout le monde, qui est, qu'une chose sublime aux yeux des hommes, n'est pas pour cela sublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment sublime que Dieu luy-mesme. Qu'ainsi toutes ces manieres figurées que les Prophetes & les Ecrivains sacrez employent pour l'exalter, lors qu'ils luy donnent un visage, des yeux, des oreilles; lors qu'ils le font marcher, courir, s'asseoir; lors qu'ils le representent porté sur l'aisle des Vents; lors qu'ils luy donnent à luy-mesme des ailles; lors qu'ils luy prestent leurs expressions, leurs actions, leurs passions, & mille autres choses semblables; toutes ces choses sont fort petites devant Dieu, qui les souffre neanmoins & les agrée, parce qu'il sçait bien que la foiblesse humaine ne le sçauroit louer autrement. En mesme temps il faut reconnoistre, que ces mesme choses présentées aux yeux des hommes, avec des figures & des paroles telles que celles de Moyse & des autres Prophetes, non seulement ne sont pas basses, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuses, & dignes en quelque façon de la Majesté Divine. D'où il s'ensuit que vos

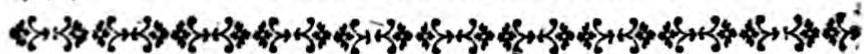
reflexions sur la petitesse de nos idées devant Dieu, sont icy tres-mal placées, & que vostre critique sur les paroles de la Genèse est fort peu raisonnable; puisque c'est de ce Sublime, présenté aux yeux des hommes, que Longin a voulu & dû parler, lorsqu'il a dit que Moïse a parfaitement conçu la puissance de Dieu au commencement de ses Loix; & qu'il l'a exprimée dans toute sa dignité par ces paroles, DIEU DIT, &c.

Croyez-moy donc, Monsieur, ouvrez les yeux. Ne vous opiniaistrez pas davantage à déffendre contre Moïse, contre Longin, & contre toute la Terre, une cause aussi odieuse que la vostre, & qui ne sçauroit se soutenir que par des équivoques & par de fausses subtilitez. Lisez l'Écriture sainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumieres, & défaites-vous de cette hauteur Calviniste & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de vostre honneur d'empescher qu'on n'admire trop legerement le début d'un Livre, dont vous estes obligé d'avoüer vous-mesme qu'on doit adorer tous les mots & toutes les syllabes; & qu'on peut bien ne pas assez admirer, mais qu'on ne sçauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Aussi-bien il est tems de finir cette dixième Reflexion, déjà mesme un peu trop longue, & que je ne croyois pas devoir pousser si loin.

Avant que de la terminer neanmoins, il me semble que je ne dois pas laisser sans replique une objection assez raisonnable, que vous me faites au commencement de vostre Dissertation, & que j'ay laissée à part, pour y répondre à la fin de mon Discours. Vous me demandez dans cette objection, d'où vient que dans ma Traduction du passage de la Genèse cité par Longin, je n'ay point exprimé ce monosyllabe, *τι*; *Quoy?* puis qu'il est dans le texte de Longin, où il n'y a pas seulement,

DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE ; mais, **DIEU DIT , QUOY ? QUE LA LUMIERE SE FASSE.** A cela je répons en premier lieu , que seurement ce Monosyllabe n'est point de Moyse , & appartient entierement à Longin , qui , pour préparer la grandeur de la chose que Dieu va exprimer , après ces paroles , **DIEU DIT ,** se fait à soy-mesme cette interrogation , **QUOY ?** puis ajoûte tout d'un coup , **QUE LA LUMIERE SE FASSE.** Je dis en second lieu , que je n'ay point exprimé ce **QUOY** , parce qu'à mon avis il n'auroit point eu de grace en François , & que non seulement il auroit un peu gâté les paroles de l'Ecriture , mais qu'il auroit pû donner occasion à quelques Sçavans , comme vous , de prétendre mal-à-propos , comme cela est effectivement arrivé , que Longin n'avoit pas lû le passage de la Genese dans ce qu'on appelle la Bible des Septante , mais dans quelque autre Version , où le texte estoit corrompu. Je n'ay pas eu le mesme scrupule pour ces autres paroles , que le mesme Longin infere encore dans le texte , lorsqu'à ces termes , **QUE LA LUMIERE SE FASSE ;** il ajoûte , **QUE LA TERRE SE FASSE ; LA TERRE FUT FAITE ;** parce que cela ne gaste rien , & qu'il est dit par une surabondance d'admiration que tout le monde sent. Ce qu'il y a de vray pourtant , c'est que dans les regles je devois avoir fait il y a long-temps cette Note que je fais aujourd'huy , qui manque , je l'avouë , à ma Traduction. Mais enfin la voila faite.





A V E R T I S S E M E N T

(D E M. L' A B B É R E N A U D O T ,)

Touchant la dixiesme Reflexion sur Longin.

LES Amis de feu Monsieur Despreaux sçavent qu'après qu'il eust eu connoissance de la Lettre qui fait le sujet de la dixiesme Reflexion, il fut long-temps sans se determiner à y répondre. Il ne pouvoit se résoudre à prendre la plume contre un Evesque, dont il respectoit la personne & le caractere, quoy qu'il ne fust pas fort frappé de ses raisons. Ce ne fut donc qu'après avoir veü cette Lettre publiée par M. le Clerc, que M. Despreaux ne pût resister aux instances de ses Amis, & de plusieurs personnes distinguées par leur Dignité, autant que par leur zele pour la Religion, qui le presserent de mettre par escrit ce qu'ils lui avoient oui dire sur ce sujet, lorsqu'il luy eurent representé, que c'estoit un grand scandale, qu'un homme fort décrié sur la Religion, s'appuyast de l'autorité d'un sçavant Evesque, pour soustenir une Critique, qui paroïssoit plustost contre Moyse que contre Longin.

Monsieur Despreaux se rendit enfin, & ce fut en declarant qu'il ne vouloit point attaquer Monsieur l'Evesque d'Avranches, mais Mr. le Clerc; ce qui est religieusement observé dans cette dixiesme Reflexion. Monsieur d'Avranches estoit informé de tout ce détail, & il avoit tesmoigné en estre content, comme en effet il avoit sujet de l'estre.

Aprés cela, depuis la mort de M. Despreaux, cette Lettre a esté publiée dans un Recueil de plusieurs Pieces, avec une longue Preface de M. l'Abbé de

Tilladet , qui les a ramassées & publiées , à ce qu'il assure , *sans la permission de ceux à qui appartenoit ce trésor*. On ne veut pas entrer dans le détail de ce fait : le Public sçait assez ce qui en est , & ces fortes de vols faits aux Auteurs vivans ne trompent plus personne.

Mais supposant que M. l'Abbé de Tilladet , qui parle dans la Preface , en est l'Auteur , il ne trouvera pas mauvais qu'on l'avertisse , qu'il n'a pas esté bien informé sur plusieurs faits qu'elle contient. On ne parlera que de celui qui regarde M. Despreaux , duquel il est assez estonnant qu'il attaque la mémoire , n'ayant jamais receû de luy que des honnestetés & des marques d'amitié.

M. Despreaux , dit-il , fit une sortie sur M. l'Evêque d'Avranches avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat se trouva obligé , pour sa justification , de lui répondre & de faire voir que sa Remarque estoit tres-juste , & que celle de son Adversaire n'estoit pas soutenable. Cet Escrit fut adressé par l'Auteur à M. le Duc de Montausier , en l'année 1683. parce que ce fut chez lui que fut connue d'abord l'insulte qui lui avoit esté faite par M. Despreaux ; & ce fut aussi chez ce Seigneur qu'on lut cet Escrit en bonne compagnie , où les Rieurs , suivant ce qui m'en est revenu ne se trouverent pas favorables à un homme , dont la principale attention (1) sembloit estre de mettre les Rieurs de son costé.

On ne contestera pas que cette Lettre ne soit adressée à feu M. le Duc de Montausier , ni qu'elle luy ait esté leüe. Il faut cependant qu'elle ait esté leüe à petit bruit , puisque ceux qui estoient les plus familiers avec ce Seigneur , & qui le voyoient tous les jours ne l'en ont jamais oui parler , & qu'on n'en a

R E M A R Q U E S.

(1) sembloit estre de mettre] bliés dans l'Édition de 1735. & Ses deux mots : estre de font ou dans celle de 1740.

eu connoissance que plus de vingt ans après, par l'impression qui en a esté faite en Hollande. On comprend encore moins quels pouvoient estre les *Rieurs* qui ne furent pas favorables à M. Despreaux dans un point de critique aussi sérieux que celuy-là. Car si l'on appelle ainsi les approbateurs de la pensée contraire à la sienne, ils estoient en si petit nombre, qu'on n'en peut pas nommer un seul de ceux qui de ce temps-là estoient à la Cour en quelque reputation d'esprit, ou de capacité dans les belles Lettres. Plusieurs personnes se souviennent encore que feu M. l'Evesque de Meaux, feu M. l'Abbé de Saint-Luc, M. de Court, M. de la Brouë, à present Evesque de Mirepoix, & plusieurs autres, se declarerent hautement contre cette pensée, dès le temps que parut la Démonstration Evangelique. On sçait certainement, & non pas par des *oui-dire*, que M. de Meaux & M. l'Abbé de Saint-Luc, en disoient beaucoup plus que n'en a dit M. Despreaux. Si on vouloit parler des personnes aussi distinguées par leur esprit que par leur naissance, outre le grand Prince de Condé, & les deux Princes de Conti ses neveux, il seroit aisé d'en nommer plusieurs qui n'approuvoient pas moins cette Critique de M. Despreaux, que ses autres Ouvrages. Pour les hommes de Lettres, ils ont esté si peu persuadez que sa censure n'estoit pas soustenable, qu'il n'avoit paru encore aucun Ouvrage sérieux pour soustenir l'avis contraire, sinon les additions de M. le Clerc à la Lettre qu'il a publiée sans la participation de l'Auteur. Car Grotius & ceux qui ont le mieux escrit de la verité de la Religion Chrestienne; les plus sçavans Commentateurs des Livres de Moyse & ceux qui ont traduit ou commenté Longin, ont pensé & parlé comme M. Despreaux. Tollius, qu'on n'accusera pas d'avoir esté trop scrupuleux, a refuté par une note ce qui se trouve sur ce sujet dans la Démonstration Evangelique; &

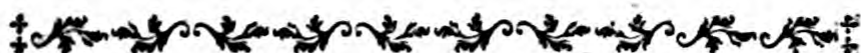
les Anglois, (2) dans leur dernière édition de Longin, ont adopté cette Note. Le Public n'en a pas jugé autrement depuis tant d'années, & une autorité telle que celle de M. le Clerc ne le fera pas apparemment changer d'avis. Quand on est loué par des hommes de ce caractère, on doit penser à cette parole de Phocion, lorsqu'il entendit certains applaudissemens : *N'ai-je point dit quelque chose mal-à-propos ?*

Les raisons solides de M. Despreaux feront assez voir que quoy que M. le Clerc se croye si habile dans la Critique, qu'il en a osé donner des regles, il n'a pas esté plus heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin, que dans presque toutes les autres.

C'est aux Lecteurs à juger de cette dixiesme Reflexion de M. Despreaux, qui a un préjugé fort avantageux en sa faveur, puisqu'elle appuye l'opinion communément reçeüe parmi les Sçavants, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eust combattue. Le caractère Episcopal ne donne aucune autorité à la sienne, puis qu'il n'en estoit pas revestu, lorsqu'il la publia. D'autres grands Prelats, à qui M. Despreaux [a communiqué sa Reflexion, ont esté entierement de son avis, & ils luy ont donné de grandes louanges, d'avoir soustenu l'honneur & la dignité de l'Escriture sainte, contre un homme qui sans l'aveu de M. d'Avranches, abusoit de son autorité. Enfin, comme il estoit permis à M. Despreaux d'estre d'un avis contraire, on ne croit pas que cela fasse plus de tort à sa memoire, que d'avoir pensé & jugé tout autrement que luy de l'utilité des Romans.

R E M A R Q U E S.

(2) dans leur dernière édition ford, donnée en 1710. in-8°. de Longin,] L'Édition d'Ox. par J. Hudson.



R É P O N S E

A ⁽¹⁾ L'AVERTISSEMENT

Qui a été ajouté à la nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. des Preaux , envoyée de Paris à l'Auteur de la BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

MR. *des Preaux* , dans sa dixième Réflexion , par laquelle il répond à la Lettre de M. *Hüet* , sur le fameux passage de *Longin* , a été trop modeste , au gré de ceux qui ont pris soin de la dernière édition de ses Ouvrages. Ils ont jugé devoir suppléer , du leur , à ce qu'ils ont crû qui manquoit d'aigreur à cette réponse ; & ils avoient déjà menacé M. *Hüet* de l'indignation de leur cabale , pour avoir osé laisser paroître sa défense , contre une insulte publique réitérée par plusieurs éditions , que lui fit Mr. *des Preaux*.

Mais Mr. *des Preaux* & ses sectateurs devoient au moins , avant que de l'attaquer , s'éclaircir nettement du véritable sujet de la contestation , & tâcher d'entendre bien la matière & le nœud de la question. Il paroît clairement qu'ils ne l'ont pas fait , par un

R E M A R Q U E S.

(1) *L'Avertissement* &c.] pp. 64 - 82. J'en donne ici la
C'est celui de M. l'Abbé *Regnaudot* , qui précède immédiatement cette Pièce , laquelle est tirée de la *Bibliothèque Choisie* de M. *Le Clerc* , Tome XXVI. imprimé en 1713. Part. I. Art. II. Ponctuation & l'Orthographe ; il en est de même de la Pièce suivante. La nouvelle Edition des *Oeuvres* de M. *Despreaux* , de laquelle il est parlé dans le titre , est celle de 1713.

moï

mot qui leur est échappé dans leur Avertissement, lorsqu'ils ont dit, que *la critique de Mr. Hüet paroît plutôt contre Moïse, que contre Longin*; & que le conseil de répondre à Mr. Hüet, fut donné à Mr. des Preaux, par plusieurs personnes Zelées pour la Religion. Ils ont suivi en cela leur oracle Mr. des Preaux, qui dans ses préfaces avoit déjà voulu faire un point de Religion à Mr. Hüet, & presque un article de foi, du jugement qu'il avoit fait du sentiment de Longin, sur ce passage de Moïse, & d'avoir douté que Longin ait vû ce passage dans l'original. Mais lorsqu'il a voulu raffiner par une distinction frivole du Sublime & du stîle Sublime, & lorsqu'il a confondu le Sublime des choses, & le Sublime de l'expression, il a montré clairement, qu'il a traité du Sublime, sans le connoître, qu'il a traduit Longin, sans l'entendre; & qu'il devoit se contenir dans les bornes d'une Satire modeste, sans entrer dans les épines de la Critique, qui demandent d'autres talents.

Ses Editeurs l'ont imité, en parlant avec confiance de choses, dont ils sont fort mal instruits. *Il faut, disent-ils, que la lettre de Mr. Hüet ait été lüe à petit bruit, puisque ceux qui étoient le plus familiers avec Mr. de Montausier & qui le voyoient tous les jours, ne l'en ont jamais oüï parler, & qu'on n'en a eu connoissance, que plus de vingt ans après, par l'impression qui en a été faite en Hollande.* On leur répond que ceux, qui voyoient Mr. de Montausier plus souvent & plus particulièrement qu'eux, qu'on ne connoissoit pas alors, l'entendoient incessamment parler de ce differend & de la juste indignation qu'il sentoit de l'audace effrenée d'un homme, tel que Mr. des Preaux, de décrier une infinité de gens de mérite, qui valoient mieux que lui & qui ne lui étoient inférieurs en rien, qu'en l'art de médire. Comme Mr. Hüet proteste de n'avoir jamais donné d'autre copie de cette Lettre, que celle qu'il fut obligé de donner à

450 RE'PONSE A L'AVERTISSEMENT

Mr. de *Montausier*, à qui elle étoit adressée ; il y a apparence que cette copie passa en d'autres mains, lorsqu'on la tira de son cabinet, après sa mort.

Mr. de *Montausier* ajoûtoit que, dans un état bien policé, tel que le nôtre, un calomniateur de profession, devoit être envoyé aux Galeres. Il pouvoit joindre à cela l'ordonnance d'*Auguste*, rapportée par *Dion*, & les Loix de *Constantin* & des autres Empereurs, inférées dans le Code *Théodosien*, qui condamnent au feu les libelles scandaleux, & médisants, & leurs Auteurs au foüet. Comme l'applaudissement, que recevoit tous les jours Mr. des *Preaux*, des gens de son humeur, lui avoit enflé le courage ; il eut l'insolence (2) de rappeler Mr. de *Montausier* à l'exemple odieux de *Neron*. Toute la vengeance qu'en prit M. de *Montausier*, ce fut de dire souvent & publiquement, qu'il se levoit tous les matins, avec le dessein de châtier le Satirique, de la peine ordinaire des gens de son métier, & (3) qui a été pratiquée depuis peu avec éclat, sur un de ses imitateurs, à la satisfaction de tous les gens de bien. C'est cette même peine, qui fut ordonnée dans l'ancienne Rome, par la Loi des XII. Tables, *ut fustibus feriretur, qui publicè invehebatur* : & qu'*Horace* dit avoir fait changer de ton à plusieurs Satiriques de son tems, & les avoir réduit, malgré eux, à donner des louanges, au lieu des injures, qui leur étoient familières, & à divertir seulement les Lecteurs. Mais comme M. de *Montausier* avoit de la pieté & de la bonté, il avouoit que sa colere du matin se trouvoit amortie, après sa priere.

R E M A R Q U E S.

(2) de rappeler Mr. de *Montausier* à l'exemple odieux de *Neron*.] Voies *Discours sur la Satire*, Remarque 9.

(3) qui a été pratiquée depuis

peu avec éclat, sur un de ses imitateurs,] On peut apprendre, par l'*Antiroussseau* de *Gacon*, de qui l'Auteur de cette Réponse veut parler.

(4) Un autre Duc, illustre par la beauté de son esprit & les agréments de ses vers, qui n'étoit pas favorable à la Satire maligne de M. *des Preaux* jugeoit à propos d'employer le même moyen pour la corriger. Il a même annoncé au Public, (5) par une Épigramme fort élégante, que nôtre homme avoit déjà tâté de ce correctif & en avoit profité. Il paroît du moins l'avoir appréhendé, lorsqu'il a dit, (6) au commencement de la septième Satire, que le métier de médire, qu'il pratiquoit, est souvent fatal à son Auteur, lui attire de la honte & ne lui cause que des larmes. Après la lecture que M. *Huet* fit de sa Lettre, dans cette bonne compagnie, que Mr. de *Montausier* avoit assemblée chez lui, pour l'entendre; le même Mr. de *Montausier* avoüoit, selon sa candeur, qu'il avoit autrefois incliné vers le sentiment de *Longin*; mais que les raisons, qu'il venoit d'entendre, l'avoient pleinement desabusé. Et ces gens, qui se portent dans le Public pour témoins secrets, & confidens intimes de toutes ses paroles & de ses pensées, n'en seront pas crus sur leur témoignage; quand on saura que long tems avant cette lecture, & le différend de Mr. *Huet* avec Mr. *des Preaux*, la question sur le passage de *Longin* ayant été proposée un jour à sa table, devant plusieurs personnes fort intelligentes, tout le monde se trouva de l'avis de Mr. *Huet*; hormis un seul homme, qui étoit reconnu pour affecter de se distinguer, (7) par des opinions singulieres & bizarres.

R E M A R Q U E S.

(4) Un autre Duc,] M. le Duc de Nevers. Voiés l'Avertissement sur l'Épître VII.

(5) par une Épigramme fort élégante,] Je ne connois point cette Épigramme. Peut-être est-ce le Sonnet du P. *Sanlecq*, contre

M. *Despréaux*. Voiés *ibid*.

(6) au commencement de la septième Satire,] Vers 2. & suivans.

(7) CHANG. par des opinions singulieres & bizarres.] Dans l'Édition de 1740. on a mis : *affections*, au lieu d'*opinions*.

452 RE'PONSE A L'AVERTISSEMENT

Les Editeurs des Oeuvres de Mr. *des Preaux* disent, dans leur Avertissement, qu'il fut long tems sans se déterminer à répondre à l'écrit de Mr. *Hüet*, publié en Hollande par Mr. *Le Clerc*. Si cela est ainsi, Mr. *des Preaux* avoit donc bien changé d'humeur; étant devenu si lent à sa propre défense, lui qui s'étoit montré si prompt à l'attaque, dans la Préface de ses Oeuvres; & étant devenu si circonspect à la réplique, lui qui, dans toutes les éditions de ses Oeuvres, qui se faisoient presque tous les ans, (car le peuple aime la médifance) n'oublioit pas de renouveler la remarque injurieuse, qu'il avoit lâchée contre Mr. *Hüet*; qui, pendant tout ce tems-là, avoit eu assez de moderation, pour s'abstenir de rendre sa défense publique. Il faut avertir cependant cette petite cabale, protectrice de la Satire, que quand ils avancent, que M. *des Preaux* fut longtems à se déterminer à répondre, à M. *Hüet*, ils le contredisent ouvertement; car il déclare dans sa dixième réflexion, que quand il eut insulté M. *Hüet*, par sa préface, d'une maniere qu'il reconnoît avoir été peu honête, il s'attendoit à voir bientôt paroître une réplique très-vive de sa part, & qu'il se préparoit à y répondre. Le voilà tout préparé à répondre à un écrit, qu'il favoit bien s'être attiré, qu'il n'avoit pas encore vû, & qui n'étoit pas encore fait; & le voici fort lent & indéterminé à répondre à cet écrit, après qu'il eut été vû, par tous les gens Lettrez de la Cour. Comment Mr. *des Preaux* put-il donc ignorer un fait si public, dont Mr. *Hüet* parla même exprès, en pleine Académie, en présence de ses plus particuliers amis? Comment a-t-il pu dire, qu'après le traitement que Mr. *Hüet* avoit reçu de lui, il se tint dans le silence?

Les suppôts du Satirique exposent, dans leur Avertissement, que Mr. *Hüet* étoit informé de tout le détail de ce qui se passa chez M. *des Preaux*, lors-

qu'il eût vû la Lettre imprimée à Amsterdam, par Mr. *Le Clerc*. Mr. *Huet* le nie. Il avoit sù par Mr. l'Abbé *Boileau*, frere du Satirique, que dans la nouvelle edition de ses Oeuvres, qu'il préparoit sur la fin de sa vie, il répondroit à Mr. *Huet* d'une maniere dont il n'auroit pas sujet de se plaindre. Voila ce que Mr. *Huet* a sù : mais que des personnes distinguées, par leur dignité & par leur Zele, pour la Religion, au nombre desquels apparemment se mettent les approbateurs de la Satire, lui aient conseillé de répondre ; c'est ce que Mr. *Huet* ne fait point, & ne croit point ; car il ne se persuadera pas aisément que des personnes zelées pour la Religion aient employé leur Zele & leur soin, pour favoriser la défense d'une nouvelle publication de calomnies sanglantes ; dont toutes les personnes de conscience, & qui se croient obligées de pratiquer la charité Chrétienne, doivent au contraire souhaiter la suppression. Le fameux Docteur, qui s'est voulu signaler pendant tant d'années par l'austerité de sa doctrine, & par tant d'écrits contentieux, s'est déclaré, sur ses vieux jours, le défenseur de la Satire ; par une longue Apologie, (8) que l'on voit dans cette nouvelle édition des Oeuvres de Mr. *des Preaux*. Par-la, il a fait voir que, du moins en ce point, il n'est pas fort ennemi de la Morale relâchée. Il ne faut pas trop s'en étonner. Que ne croyoit-il point devoir faire, pour s'acquitter envers un homme, qui avoit pris si hautement son parti décrié ? Il se persuada sans doute d'être obligé, par sa reconnoissance, de rabattre au moins quelque chose de la sévérité de ses maximes ; pour excuser l'injustice du poëte Satirique son ami, & les traits envenimez de sa médifance,

R E M A R Q U E S.

(8) que l'on voit dans cette nouvelle édition] De 1713. Il s'agit de la Lett. de M. Arn. à M. Perr. On l'avoit déjà vuë dans l'Ed. de 1701.

454 RE'PONSE A L'AVERTISSEMENT

en soutenant qu'ils ne font tout au plus qu'effleurer la charité.

Les patrons de la Satire veulent rendre suspecte la bonne foi de Mr. l'Abbé de *Tilladet*, sur ce qu'il a dit, dans la preface de son recueil de *Dissertations*, qu'il les a publiées, sans la permission de ceux à qui appartenait ce trésor. C'est à cet illustre Abbé, à se justifier de cette calomnieuse imputation, digne des défenseurs de la calomnie. Il ne conviendra pas sans doute du reproche, qu'ils lui font d'avoir attaqué la mémoire de Mr. *des Preaux*, en publiant une lettre déjà publique, qui ne traite que d'un point de critique, & qui n'a été écrite que pour défendre Mr. *Hüet*, contre les insultes de Mr. *des Preaux*. Si la délicatesse de cette petite cabale est si grande, qu'il leur paroisse aussi étonnant, qu'ils le disent, que Mr. l'Abbé de *Tilladet* ait pris une telle hardiesse, contre le nom illustre de Mr. *des Preaux*, sans avoir reçu de lui aucune offense; il est plus étonnant encore, qu'ils approuvent la note injurieuse, que Mr. *des Preaux* a publiée tant & tant de fois contre Mr. *Hüet*, qui ne lui avoit jamais donné aucun sujet de plainte; & il ne l'est pas moins qu'ils attaquent eux mêmes aujourd'hui publiquement & de sang froid Mr. *Hüet*, à qui non seulement ils ne peuvent pas reprocher la moindre offense, mais qui croyoit leur avoir donné sujet d'être de ses amis.

On n'a pas pu dire, qu'on n'a eu connoissance de l'écrit de Mr. *Hüet*, que plus de vingt ans après l'édition de la préface injurieuse de Mr. *des Preaux*. Après la lecture, qui en fut faite publiquement chez Mr. de *Montausier*, en l'année 1683. & la connoissance que l'on en donna à l'Académie, Mr. *Hüet* fut fort sollicité de la rendre publique, comme l'étoit l'insulte, qui lui avoit été faite. Il répondit qu'il en useroit, selon que Mr. *des Preaux* profiteroit de sa

correction; & que s'il regimboit contre l'esperon, elle seroit aussi-tôt publiée. Mais Mr. *des Preaux* s'étant prudemment tû, Mr. *Huet* garda sa Lettre, dans son porte-feuille; sans en vouloir donner d'autre copie, que celle qu'il fut obligé de laisser entre les mains de Mr. de *Montausier*, à qui elle étoit écrite.

Les Protecteurs du Poëte disent, qu'ils ne comprennent pas quels pouvoient être les rieurs, qui ne furent pas favorables à Mr. *des Preaux*, après la lecture de la Lettre de Mr. *Huet*; ne les trouvant pas dans la liste, qu'il leur plaît de faire des beaux Esprits, qui étoient alors à la Cour. En cela ces Mrs. perseverent dans leur hardiesse d'avancer des faits, qu'ils ne savent point, & où ils ne furent point appelez, étant inconnus alors. Du reste, quand on a dit que Mr. *des Preaux* n'eut pas les rieurs de son côté, on ne l'a pas dit par rapport à la matiere, qui n'étoit pas propre à faire rire; mais par rapport à Mr. *des Preaux*, qui dans la plus grande partie de ses ouvrages, semble n'avoir eu en vüe que de faire rire les Lecteurs, & qui dans sa premiere jeunesse n'avoit point de plus agreable exercice, que de faire rire les Clercs du Palais. Du nombre de ces rieurs, qui ne furent pas favorables au Poëte Satirique; dont les auteurs de l'Avvertissement disent, avec leur confiance ordinaire, qu'on n'en peut pas nommer un seul; on leur en nommera un qui en vaut mille autres, par la beauté de son esprit, & la finesse de son goût. Je veux dire Mr. de *Pellisson*; sans parler de tous les autres, qui assisterent à cette lecture, au nombre de neuf, ou dix, dont aucun ne contredit le sentiment de Mr. *Huet*, non pas même l'Abbé de *St. Luc*: quoi qu'en disent au contraire les nouveaux Editeurs des Satires, parmi tous les autres faits apocryphes, qu'ils débitent si libéralement. Mais quand le nombre des contradicteurs de Mr. *Huet* seroit aussi grand, & plus

456 RE'PONSE A L'AVERTISSEMENT

grand encore , qu'ils ne le font fans aucune preuve ; la lumiere du soleil est-elle obscurcie , parce que les taupes ne la peuvent voir ? A quoi bon donc cette Kyrielle de gens , qu'ils veulent faire ici escadronner contre Mr. *Huet* ? Ce gros se trouveroit foible , si l'on affectoit de leur opposer tous ceux qui ont applaudi à la censure , que M. *Huet* a faite du passage de *Longin*. Ils doivent cependant , s'ils sont touchez de quelque amour de la verité , en retrancher Mr. de *Meaux* , qu'ils mettent à la tête ; puisque M. *Huet* , qui lui avoit communiqué sa Démonstration Evangelique avant l'edition , en le priant de lui marquer ce qui ne seroit pas de son goût , ne lui opposa aucune contradiction , sur le passage de *Longin*.

Le petit bataillon Satirique , fertile en fictions , tâche de fortifier son parti , du nom du grand Prince de *Condé* , & de ceux des Princes de *Conty* ses neveux. Ce Prince avoit lu véritablement la Démonstration Evangelique , avec une grande avidité , comme il s'en expliqua avec l'Auteur ; lui marquant même les endroits , qu'il souhaittoit , qui fussent retouchez dans la seconde édition , sans lui rien dire du passage de *Longin*. Pour Mrs. les Princes de *Conty* , qui étoient à peine alors sortis de l'enfance , on voit bien que la cabale Satirique cherche à honorer le parti de son Heros , par de grands noms , & à éblouir le Public , par l'éclat d'une haute naissance ; sans examiner , si elle étoit soutenue de la maturité de l'âge , que demande la discussion de ces matières. Lors même que ces Princes furent dans un âge plus avancé , ils étoient encore si éloignez de la capacité , qu'elles demandent , que Mr. le Prince de *Condé* leur Oncle , prenoit soin de ne laisser approcher d'eux , & entrer dans leur familiarité ; que des gens sages , non suspects , & incapables de corrompre ces jeunes esprits , par leur doctrine dangereuse.

Pour Mr. *Le Clerc* , je ne fais pas comment il s'ac-

Commodera de l'air méprisant , dont il est traité par Mr. *des Preaux* , & par sa petite cohorte , & des injures atroces , qu'ils ont vomies contre lui. Ce seroit peu pour lui , que de n'avoir que le *Jansenisme* à leur objecter , contre le *Socinianiisme* , qu'ils lui imputent. Mais il a un mérite à leur opposer , qui ofusquera aisément le leur : & il a du reste bec & ongles , pour se défendre , contre les vangeurs de la Satire ; qui , à l'exemple de leur Dictateur , répandent sur lui si librement le venin de leur médisance.

La conclusion de l'Avertissement , qui nous apprend le jugement que faisoit Mr. *des Preaux* de l'utilité des Romains , contraire à ce que Mr. *Huet* en a écrit , est entièrement postiche & étrangere à la question présente ; & ne sert qu'à découvrir de quel esprit est animée cette société , lorsqu'ils ramassent si soigneusement tout ce qu'ils croient pouvoir faire repentir Mr. *Huet* , de n'avoir pas prodigué , comme eux , son encens à leur idole. Mais quand Mr. *des Preaux* tiendrait , comme ils le prétendent , quelque rang entre les Poètes du premier ordre , est-ce un titre , pour lui en faire aussi tenir un parmi les Casuistes ? Espèrent-ils faire recevoir dans les matieres de conscience , l'autorité d'un homme , qui , pendant tout le cours de sa vie , a fait son unique occupation d'exercer une maligne & noire médisance , & de décrier la réputation du prochain ; sans épargner , ni la vertu , ni le mérite , ni même le caractère Ecclésiastique , pour lequel il veut paroître avoir quelques égards ; quoique dans les premières copies , qu'il répandit de son *Lutrin* , il ait produit à visage découvert , & sous son nom propre , (9) un bon Evêque , qui a long-tems exercé avec édification une

R E M A R Q U E S.

(9) un bon Evêque ,] CLAU- tances , ensuite Trésorier de la
DE AUVRI , Evêque de Cou- Sainte Chapelle.

458 RE'PONSE A L'AVERTISSEMENT

Prélature confiderable , au milieu de Paris ; plus refpectable encore par l'integrité de fes mœurs , que par fa dignité ? Voilà le Cafuifte rafiné , au tribunal duquel la Cabale Satirique foumet les gens de Lettres , & les Ouvrages d'efprit. Voudront-ils auffi faire valoir la censure , qu'il a prononcée tant de fois contre les Opera ; tâchant de nous faire accroire qu'il ne les a condamnez que par délicateffe de confcience ; & non parce qu'ayant tenté d'y réuffir , il fe trouva infiniment au deffous d'un homme qu'il avoit entrepris de tourner en ridicule , & de ruiner de réputation , & dont il n'a jamais pu égaler le génie ?

Mais avant que de finir cette réponfe , je crois devoir rendre ce bon office aux adorateurs infenfez de *Mr. des Preaux* , de les faire revenir des fauffes idées , qu'ils ont conçues de fon mérite ; afin que le voyant réduit à fa juftte valeur , ils ceffent de nous le furfaire ; & fe délivrent d'un préjugé , qui n'eft pas fôûtenable , devant ceux qui ont le veritable goût de la bonne Poëfie , & qui , par un long ufage des Poëtes anciens & modernes , favent diftinguer le Poëte du Verfificateur ; & l'inventeur de l'imitateur , qu'*Horace* appelle *une beſte née pour l'eſclavage*. Il faut pour cela les rappeler à la regle de ce même *Horace* , que *Mr. des Preaux* a choifi pour fon modele.

(10) *Neque ſi quis ſcribat , uti nos ,
Sermoni propiora , putes hunc eſſe Poëtam.
Ingenium cui ſit , cui mens diviniſſima , atque os
Magna ſonaturum , deſ nominis hujus honorem.*

C'eſt à eux d'examiner de bonne foi , s'ils trouveront dans *Mr. des Preaux* ce génie divin , cet eſprit ſublime , & de belles & grandes choſes ſorties de ſa bouche. Rien de tout cela ; au contraire un eſprit

R E M A R Q U E S.

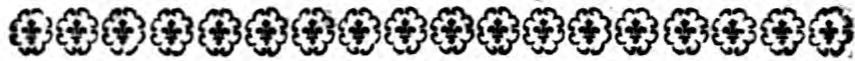
(10) *Neque ſi quis &c.]Horace, Liv. I. Satire IV, 41.*

Sombre & sec, plaisantant d'une maniere chagrine, stérile; ennuyeux par ses redites importunes; des idées basses, bourgeoises, presque toutes tirées de l'enceinte du Palais; un stile pesant, nulle aménité, nulles fleurs, nulles lumieres, nuls agréments, autres que ceux, que la malignité des hommes leur fait trouver dans la médisance; une humeur noire, envieuse, outrageuse, misanthrope, incapable de louer, (11) telle qu'il la reconnoît lui-même. *Eumolpe*, dans *Petrone*, demande encore une autre condition dans les bons Poëtes, à laquelle je ne crois pas que Mr. *des Preaux* ait jamais aspiré. *Neque concipere, dit-il, aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine litterarum inundata.* Quelque ostentation de savoir, qu'il ait affectée, elle n'impose pas aux connoisseurs, qui aperçoivent bientôt dans ses écrits, une érudition mince & superficielle. On auroit du moins attendu d'un Académicien un stile châtié, & des expressions correctes; & c'est ce qu'on ne trouve pas. Pour conclusion, si la vaine confiance & la présomption des suppôts Satiriques ne leur permettent pas de reconnoître cette peinture; du moins aura-t-elle servi à mettre en évidence leur entêtement, & leur mauvais goût.

R E M A R Q U E S.

(11) telle qu'il la reconnoît lui-même.] Au Portrait affreux, que cet Ecrivain emporté vient de faire de M. *Despréaux*, qu'il me soit permis d'opposer quelques mots, que le bon sens & la justice ont fait couler de la plume d'un honnête Homme, pour la mémoire duquel je ne puis jamais avoir trop d'estime & de respect. C'est M. *Gibert*, qui dans le I. Tome de ses JUGEMENS des Savans sur les Auteurs qui ont écrit de la Rhétorique, p. 236. après avoir parlé de la mort de M. *Despréaux*, dit entre autres choses: *Il vit dans le cœur des gens de bien, & il y vivra. Il vivra dans ses Ouvrages pour la gloire de la France. Puissent les charmes qu'on y trouve pour l'esprit & pour le cœur, arracher tous les jeunes gens à la lecture des mauvais livres qui les corrompent!*





REMARQUES (DE M. LE CLERC,)

*Sur la Réflexion X. de la nouvelle Edition de
Longin, par Mr. Despreaux.*

ON peut avoir vû, (1) dans l'Article précédent, que j'ai inseré ici, comme je l'ai reçu, que tout Paris ne parle pas, comme feu Mr. *Despreaux*, ou comme (2) Mr. l'Abbé *Renaudot*, auteur de l'Avertissement qui est à la tête de la nouvelle Edition, des Oeuvres de ce Poëte Satirique; quoique ces Messieurs se vantent beaucoup du nombre de leurs approbateurs. On a trop bon goût à Paris; pour approuver généralement un sentiment si bien réfuté par Mr. *Huet*, & trop d'équité, pour trouver bonne l'aigreur de l'un & de l'autre, dans une contestation de nulle importance. Tout le monde n'est pas dans ce parti échauffé, qui croit avoir droit de mal-traiter tous ceux, qui ne sont pas de ses sentimens; quelque modération qu'ils gardent d'ailleurs à son égard. On sait que je ne suis point du sentiment des *Jansenistes*, mais cela n'a pas empêché que je n'aye parlé d'eux avec éloge,

REMARQUES.

(1) dans l'Article précédent, &c.] C'est la Pièce, qui précède celle-ci, laquelle est, comme je l'ai dit, le II. ART. de la I. Partie du XXVI. Tome de la *Bibliothèque Choise*. Les Remarques, que l'on va lire, sont le III. ART. du même Volume; pp. 83 - 112.

(2) Mr. l'Abbé *Renaudot*,] Dans la *Bibliothèque Choise*, il y a simplement, Mr. l'Abbé R. Ce qui se trouve dans tout l'Article.

SUR LA X. REFLEXION. 461

quand j'ai cru qu'ils le méritoient, & que je n'aye marqué de l'estime, pour plusieurs de leurs livres. Je n'ai jamais approuvé la maniere, dont on les a traités, pour leurs sentimens. Au contraire, j'ai témoigné que je croyois qu'on devoit les tolerer, pourvu que de leur côté, ils usassent de la même douceur, envers leurs Adversaires.

Cela auroit dû rendre Mr. l'Abbé *Renaudot*, à qui d'ailleurs je n'ai jamais rien fait, plus retenu envers moi; & bien loin d'exhorter feu M. *Despreaux*, à me maltraiter & de le faire lui-même; il auroit dû l'en détourner, & parler plus civilement. Voudroit-il que je disse que le *Fansenisme* n'est qu'une pure faction, & que bien des gens soupçonnent que parmi ceux, qui l'approuvent, quelque dévotion qu'ils fassent paroître, il y a des *Spinosistes* cachez, qui cherchent à introduire la nécessité de toutes choses, comme faisoit *Spinoza*? Il se récrieroit sans doute à la calomnie; & par conséquent il ne doit pas en user de même, en parlant de moi, comme d'un homme dont la Religion est décriée. Je n'ai point de Religion, que la Chrétienne; & si elle est décriée parmi quelques *Fansenistes*, j'espère qu'elle ne le sera jamais par tout.

Il y a six ans, ou environ, que je publiai, (3) dans l'Article 3. du X. Tome de cette *Bibliothèque Choise*, une Dissertation de Mr. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches, touchant le passage de *Longin*, où ce Rheteur soutient qu'il y a un très-grand Sublime dans ces paroles de Moïse: *Que la Lumiere soit & la Lumiere fut*; dans lesquelles cet Evêque avoit soutenu, en fa

R E M A R Q U E S.

(3) Dans l'Article 3.] Quelques Editions de M. Du Monteil, & l'Edition de 1740. portent: La Dissertation de M. *Huet* est véritablement le III. ARTICLE du X. Tome de la *Bibliothèque Choise*, lequel est de l'année 1706. Le XXVI. Tome est de l'année 1713.

462 REMARQUES DE M. LE CLERC

Démonstration Evangelique, qu'il n'y a point le Sublime, que *Longin* y trouve. J'appuyai le sentiment de ce savant homme, par quelques raisons, que l'on y peut lire, & qui me paroissoient propres à l'éclaircir & à le confirmer. Mr. *Huet* & moi convenions avec M. *Despreaux*, 1. que la chose même est sublime, parce qu'il s'agit de la création de la lumiere, par la seule volonté de Dieu: 2. Que l'expression, prise à part, peut aussi passer pour sublime, & qu'elle le seroit dans un Discours Oratoire, dont l'Auteur entreprendroit de relever la puissance de Dieu. Tout le différend, qu'il y avoit entre Mr. *Despreaux* & nous, consistoit uniquement à savoir si les paroles que j'ai rapportées sont sublimes, dans l'endroit de Moïse, où elles se trouvent. Il soutenoit qu'elles le sont, & nous prétendions que non; parce qu'il ne se peut rien de plus simple, que toute la narration de Moïse, au Chap. I. de la Genèse, quoique la chose même soit très-relevée. Il s'agissoit donc de savoir ici, s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expression, ou s'il n'y en a point. On voit que le différend étoit de très-petite conséquence.

Mr. *Huet* s'est défendu d'ailleurs, avec une très-grande retenue, sans dire un seul mot, qui pût blesser la délicatesse de Mr. *Despreaux*; qui l'avoit traité avec beaucoup de hauteur, dans sa Préface sur *Longin*. Je n'ai rien ajouté non plus, qui le pût offenser légitimement, dans les remarques, que j'ai jointes à la Dissertation de Mr. *Huet*, que j'ai même finies par ces mots: *On peut, sans perdre rien de l'estime, que M. Despreaux mérite, n'être pas de son sentiment, en cette occasion.* Ayant appris en 1710. que Mr. *Despreaux* avoit répondu à Mr. *Huet*, je dis dans le XXI. Volume de cette même *Bibliothèque*, Part. 2. Art. III. après avoir parlé (4) d'une nouvelle Edi-

R E M A R Q U E S.

(4) d'une nouvelle Edition de *Longin*;] C'est celle d'*Hudson*.

SUR LA X. REFLEXION. 463

tion de *Longin*, que je verrois avec plaisir, la Differtation de Mr. *Despreaux*; qui apparemment, continuois-je, se sera défendu avec beaucoup d'esprit & de politesse. C'est ici une de ces matieres, disois-je encore, où l'on peut être de divers sentimens, sans perdre l'estime, que les gens distingués, comme Mrs. *Huet* & *Despreaux*, doivent avoir les uns pour les autres. J'ajoutois de plus: que (5) le dernier sembloit être tombé dans la pensée de *Longin*, par respect pour l'Écriture Sainte. On voit par là, que notre Poète Satirique n'avoit aucun sujet de se plaindre de moi, non plus que de Mr. *Huet*; à moins qu'il ne crût que c'étoit l'offenser, que de n'être pas de son sentiment, même dans des choses de néant. J'avois que je n'avois pas crû qu'il fût capable de se fâcher, contre moi, avec toute l'aigreur & tout le fiel d'un esprit né pour la Satire, seulement parce que j'avois publié la Differtation de son Adversaire, & témoigné que j'étois de son sentiment. Je m'étois encore moins imaginé, qu'il se trouvât des gens capables d'entrer dans sa passion, même après sa mort.

Je vois, par la X. Réflexion sur *Longin*, & par l'Avertissement de Mr. *Renaudot*, que je m'étois trompé. Mais j'aime mieux m'être trompé, en pensant bien du Prochain, quoi que l'on m'ait rendu le mal, pour le bien; que d'avoir fait un mauvais ju-

R E M A R Q U E S.

Oxford, 1710.

(5) le dernier sembloit être tombé dans la pensée de *Longin*, par respect pour l'Écriture Sainte.] A l'endroit cité, ces paroles sont suivies de celle-ci. " Mais le premier ne manque pas non plus de respect pour ces Saints Livres, dont il a prouvé l'excellence & la divinité dans sa Démonstration Évangélique; quoi

„ qu'il croie que le Stile de „ *Moïse* n'est pas sublime en cet „ endroit. Il est si persuadé des „ caractères de divinité qu'il y „ a dans les Livres sacrez, qu'il „ croit qu'ils n'ont nullement „ besoin du témoignage de *Longin*; qui apparemment, n'en „ avoit pas beaucoup lu, & „ n'avoit pas fait beaucoup de „ réflexion sur leur stile „.

gement de quelcun , qui ne l'auroit pas mérité. Comme ce que je puis dire à présent ne peut pas nuire à feu Mr. Despreaux , & que ses Amis ont publié , après sa mort , une piece , contre moi , qu'ils auroient dû supprimer , s'ils avoient eu un peu d'équité ; personne ne pourra trouver mauvais , que j'en dise ce que j'en pense , avec autant de liberté , qu'il en a prise.

Avant toutes choses , il est ridicule de s'adresser à moi , comme si j'étois plus coupable de l'avoir contredit , que Mr. Huet ; qui l'a voit réfuté exprès & beaucoup plus au long. Nôtre homme étoit si en colere , contre moi , de ce que j'avois cru que la Dissertation de Mr. Huet étoit digne de voir le jour , qu'il n'a pas pris garde à sa longueur , ni à celle de mes remarques. Il dit que le tout a *vingt-cinq pages* , pour dire vingt-cinq feuillets , ou cinquante pages ; & il ajoute que *mes remarques sont presque aussi longues , que la Lettre même* ; au lieu que , de cinquante pages , elles n'en tiennent qu'environ quatorze. Le mécompte est un peu grand , mais ce faux calcul lui donnoit plus de droit , comme il lui sembloit , de ne s'adresser qu'à moi ; & il lui étoit avantageux de le faire , plutôt que de parler à Mr. Huet ; contre qui il n'auroit osé vomir toute la bile , dont il se trouvoit chargé. Autrement , s'il avoit eu droit de se plaindre de ce qu'on n'entroit pas dans tous ses sentimens , & qu'on osoit les réfuter ; il auroit eu bien plus de sujet de se fâcher contre ce savant Evêque , que contre moi ; puisqu'il l'a fait bien plus directement , & avec beaucoup plus d'étendue , non seulement dans sa Lettre Françoisise , mais encore dans la 3. Edition de sa *Démonstration Evangélique* ; (6) où il y a , ce me semble , quelque chose , qui

R E M A R Q U E S.

(6) où il y a , ce me semble , quelque chose , qui n'étoit pas dans
n'étoit

SUR LA X. REFLEXION. 465

n'étoit pas dans la première, que je n'ai pas à présent, pour la comparer avec la troisième. Voyez la proposition IV. Chap. II. 55. La chose est visible, & quelque semblant qu'il fasse de ne lui en vouloir pas, l'on doit regarder ce qu'il dit contre moi, comme s'il le disoit contre Mr. *Huet*; à qui, dans le fond de son ame, il adressoit tous ces beaux discours.

Il est surprenant que nôtre Poëte Satirique se soit imaginé d'avoir droit de laisser, dans toutes les Editions de ses Poësies, pendant plus de vingt ans, des paroles très-aigres contre ce Prélat; sans que ce Prélat, ni aucune autre personne pût défendre en public un sentiment opposé à celui de *Longin*, & de son Interprete. S'il s'étoit agi d'un passage d'un Poëte, ou d'un Orateur Grec, on auroit cru devoir avoir plus d'égard au jugement de ce Rhéteur; parce qu'il auroit pû en être un juge plus competent, que nous. Mais il est absurde de vouloir qu'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lu l'Écriture Sainte, & qui n'entendoit point l'Hebreu, ni le stile des Livres Sacrez, ait plus de droit de décider de ce qu'on doit penser d'un passage de Moïse; que Mr. *Huet*, qui a fait une très-longue étude de l'Écriture Sainte dans les Originaux, & qui a d'ailleurs toutes les lumieres nécessaires; pour s'en bien acquiter. Je ne parle pas de moi, quoique j'aye employé la plus grande partie de ma vie à cette même étude, & que le Public n'ait pas mal reçu ce que j'ai produit, sur l'Ancien Testament. Mais je croi qu'on regarderoit en

R E M A R Q U E S.

la première,] On a vu ci-devant dans la Remarque 32. sur la Lettre de M. *Huet*, ce qu'il avoit dit au sujet du Passage de *Longin*, dans la première Edition de la *Démonstration Évangélique*.

Dans la troisième Edition, il confirma son sentiment par de nouvelles preuves, qui ne sont qu'un extrait assés court & fort bien fait de sa Lettre à M. le Duc de Montausier.

Tome III.

G g

466 REMARQUES DE M. LE CLERC .

moi, comme une modestie ridicule & affectée, une disposition, qui m'empêcheroit de dire librement mes sentimens sur un passage de l'Écriture; lorsqu'ils se trouveroient contraires à ceux de *Longin*, ou de quelque autre Auteur Payen.

S'il s'agissoit encore d'un passage d'un Poëte François, il se pourroit faire que l'on auroit de la déférence pour les sentimens de Mr. *Despreaux*, qui avoit fait toute son étude de la Poësie Française; à laquelle ni Mr. *Huet*, ni moi, ne nous sommes jamais attachez. Nôtre Poëte auroit peut-être, avec quelque apparence de raison, pû prendre, en cette occasion, un ton de Maître & décider plus hardiment que nous. Mais c'étoit une présomption intolérable, à un homme, qui n'avoit que peu, ou point de lecture de l'Écriture Sainte, & qui ne savoit pas plus d'Hébreu, que *Longin*; à l'égard de Mr. *Huet*, de l'érudition de qui il ne pouvoit pas douter. Je ne crois pas même qu'il pût s'imaginer d'être aussi habile, à peu près, dans les Belles Lettres, que ce savant Evêque; au moins il auroit été le seul, de son opinion, parmi ceux qui ont lû les Ouvrages de l'un & de l'autre. Il étoit donc de la Bien-séance & de l'Équité de parler de lui, avec plus de respect, que nôtre Poëte (7) n'avoit fait. Il auroit même beaucoup mieux valu se taire entierement; puisque Mr. *Huet* n'avoit nommé personne, ni rien dit, qui le pût choquer. Il est trop tard de dire, après tant d'années d'insulte, que *Mr. Huet est un grand Prélat, dont, en qualité de Chrétien, il respecte fort la Dignité; & dont, en qualité d'homme de Lettres, il honore extrêmement le mérite & le grand savoir.* C'est un mauvais

R E M A R Q U E S.

(7) CHANG. n'avoit fait.] M. Brossette eut mis : n'avoit fait, Du Monteil & l'Éditeur de 1740. ainsi qu'il y a dans la Bibliothèque Choise.

SUR LA X. REFLEXION. 467

compliment, & qui ressemble à ceux qu'il a faits à M. Perrault, après sa réconciliation avec lui. Il falloit au moins, s'il ne vouloit pas se taire, réfuter civilement la Dissertation de M. Huet; car enfin, quoi qu'en dise nôtre Poëte accoûtumé aux fictions, c'est de lui, & non de moi, dont il s'agit. Pour s'excuser, il dit que *les deux Dissertations*, celle de Mr. Huet & la mienne (car c'est ainsi qu'il nomme mes Remarques) *sont écrites avec assez d'amertume & d'aigreur*; ce qui n'est point véritable; comme on peut s'en affurer, en les lisant. Il n'est pas plus vrai, que j'aye en mon particulier *réfuté très-imperieusement*, comme il s'en plaint, *Longin & lui*, & que je les aye traités *d'aveugles & de petits Esprits d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité*. Il n'y a aucune expression semblable, dans mes remarques, & je n'ai jamais eu la moindre pensée de mal parler de Mr. Despreaux. J'ay appuyé seulement la réfutation, que Mr. Huet avoit faite de son sentiment, qui peut être faux; comme il l'est en effet, sans que personne puisse dire que ni Longin, ni Mr. Despreaux, aient été des *Aveugles & de petits Esprits*. Je pourrois citer plus d'un endroit de mes Ouvrages, où j'ai fait l'éloge de ce dernier. (8) Voyez le I. Tome du *Parrhasiana*, p. 7. (9) & ce que j'ai dit depuis peu, de sa vie; dans le Tome XXIV. de la *Bibliothèque Choisie*; p.

R E M A R Q U E S.

(8) Voyez le I. Tome du *Parrhasiana*, p. 7.] Voici ce que M. Le Clerc y dit: " Je pose en fait que les François & ceux des autres Nations, qui entendent bien la Langue François, se sont aussi obligés à Mrs. Corneille, Despreaux, de La Fontaine, de Fontenelle, & autres qui ont excellé en quelque genre de Poësie, que les Anciens l'ont pu être à leurs meilleurs

„ Poëtes. On voit dans leurs
„ Ecrits une force de bon sens
„ peu commune, une élévation,
„ & une délicatesse de pensées,
„ jointes avec tant de beautez &
„ de finesse dans l'expression,
„ qu'on ne peut les lire, sans
„ les admirer „

(9) & ce que j'ai dit depuis peu, de sa vie, dans le Tome XXIV. de la *Bibliothèque Choisie*; p. 460.] Voici ce que c'est;

468 REMARQUES DE M. LE CLERC

460. Mais il parle, comme un homme en colere; qui s'imagine d'avoir été offensé, quoiqu'on n'en ait eu aucun dessein; & qui se possède d'autant moins, qu'il n'ose pas se fâcher contre ceux, qui sont la véritable cause de son chagrin, & qu'il n'a rien de solide à leur répondre.

C'est se moquer du Public, que d'appeller *insulte* la publication de la Lettre de Mr. *Huet*, & la liberté que l'on a prise de témoigner d'être du sentiment d'un aussi savant homme, plutôt que de celui de Mr. *Despreaux*. J'avois déjà dit, depuis l'an M. DCXCIII. dans mon commentaire sur la Genèse, que je ne croyois pas qu'il y eût rien de sublime, dans l'expression de l'endroit de Moïse, de laquelle il s'agit, & j'avois renvoyé le Lecteur à la *Démonstration Evangelique*, sans que Mr. *Despreaux* l'eût pris pour un affront. Il ne devoit pas ignorer qu'il étoit l'homme du monde, qui avoit le moins de droit d'exiger qu'on ne se déclarât pas contre ses sentimens, & cela d'une manière civile & modeste; puisqu'il étoit l'homme du monde, qui avoit censuré le plus librement, dans ses Satires, ceux qui ne lui plaisoient pas. Mais on voit souvent que ceux qui aiment à contredire les autres, ne peuvent pas souffrir d'être contredits; ce qui est très-injuste.

Mr. *Despreaux* croit qu'il suffiroit, pour faire sentir la sublimité de ces paroles, *que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit*, de les prononcer un peu majestueusement. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Mr.

REMARQUES.

<p>„ Feu M. <i>Despreaux</i> s'est acquis „ une si grande reputation, dans „ le monde, par ses belles <i>Poë-</i> „ <i>sies</i>, que ceux, qui les ont „ luës & qui les lisent, verront „ avec plaisir sa <i>Vie</i>, que M. „ <i>Desmaizeaux</i> nous donne pré-</p>	<p>„ sentement Ce seroit „ aux Amis particuliers de ce „ grand Homme, à nous dé- „ crire plus en détail sa per- „ sonne, & à nous dire des cir- „ constances plus particulières „ de sa vie „</p>
---	---

SUR LA X. REFLEXION. 469

Huet & moi lui avons accordé que ces paroles, prises à part, ou inferées dans une piece d'éloquence peuvent paroître sublimes. Il s'agit de savoir si elles le font, dans le Chap. I. de la Genèse, où Moïse ne fait que raconter le plus simplement & le plus naïvement, qu'il a pû, la création du Monde. On pourra voir ce que j'avois déjà remarqué là-dessus au Tome X. (10) pagg. 224. & 244. & suivantes.

Je n'ai point soutenu, comme nôtre Poëte me le fait dire, que si *Moïse avoit mis du sublime au commencement de la Genèse, il auroit péché contre toutes les Regles de l'Art.* C'est *Mr. Huet*, qui dit quelque chose de semblable, (11) pagg. 227. Il n'y en a rien dans mes remarques. Ainsi c'est à lui en particulier, que la censure de nôtre Satirique s'adresse; & quoiqu'il fût facile de lui répondre, je ne m'y arrêterai pas.

Il s'applique en vain à montrer que l'on peut dire des choses sublimes, en stile simple, comme si on le lui avoit nié; puisque *Mr. Huet* l'avoit expliqué au long, en parlant du Sublime des choses, (12) pag. 248. & suiv. On ne lui a jamais nié le Sublime de l'idée, mais on a dit qu'il n'y avoit rien de sublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de *Moïse*, & on l'a, ce me semble, prouvé. Ainsi il se bat ici contre sa propre ombre, en croyant porter des coups à ses Adversaires. On tombe d'accord qu'on peut dire de grandes choses, en termes simples, & l'on reconnoît que *Moïse* l'a fait; mais il s'agit de savoir si *Moïse* a eu dessein d'exprimer, d'une maniere sublime, la création de la lumiere, en parlant de la sorte, & on lui a soutenu que non; parce que toute la suite du discours est tournée de la maniere du monde la moins sublime, comme tout le

R E M A R Q U E S.

(10) pagg. 224. & 244. & c.]
Ci-dessus, pp. 400. Rem. 28. &
402. Rem. 32.

(11) pagg. 227.] Ci-dessus, p. 401.
(12) pag. 248. & suiv.] Ci-
dessus, p. 414. & 415.

470 REMARQUES DE M. LE CLERC

reste de la narration de Moïse. Qu'on lise de sens froid quelque peu de Chapitres de ce Prophete, & l'on s'en convaincra. Il est donc inutile de chercher des exemples, où des choses sublimes soient dites, en termes simples.

Mr. *Despreaux* demande ensuite à Mr. *Huet*, car enfin ce sont ses paroles, qu'il censure, & non les miennes, s'il est possible qu'avec tout le savoir qu'il a, il soit encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhétoricien, que pour bien juger du Beau, du Sublime, du Merveilleux, il ne faut pas simplement regarder la chose que l'on dit, mais la personne qui la dit, la maniere dont on la dit & l'occasion, où on la dit. Cette demande est ridicule, parce que Mr. *Huet* a remarqué presque tout cela, dans sa Lettre, & que j'ai réfuté le préjugé populaire tiré de la personne qui parle, (13) pagg. 222. & suiv. Le reste de la déclamation de Mr. *Despreaux* n'a pas besoin d'être réfuté; il ne faut que prier le Lecteur, qui entend l'Hebreu, ou qui est au moins un peu versé dans le stile de l'Ecriture Sainte, & qui fait ce que les Rhéteurs nomment *Sublime*, de lire de nouveau les deux ou trois premiers Chapitres de la Genese, & de dire en conscience, s'il en trouve le stile sublime. Pour bien juger de cela, il faut avoir lû avec soin l'Ecriture Sainte, en elle-même, & l'avoir méditée, comme l'on fait toutes sortes d'Auteurs, que l'on veut bien entendre; & non, comme nôtre Poëte semble l'avoir fait, n'y jeter les yeux que par occasion, ou en passant.

Mr. *Huet* avoit assuré (14) Pag. 247. que tout homme, qui saura rapporter quelque chose de grand, tel qu'il est, sans en rien dérober à la connoissance de

R E M A R Q U E S.

(13) pagg. 222. & suiv.] Ci-dessus, P. 399. Rem. 28. (14) pag. 247.] Ci-dessus, P. 414.

SUR LA X. REFLEXION. 471

L'Auditeur & sans y mettre du sien ; quelque grossier & quelque ignorant qu'il soit d'ailleurs ; il pourra être estimé , avec justice , véritablement sublime dans son discours , non pas de ce Sublime enseigné par *Longin*. Nôtre Poète Satirique feint de ne pas entendre ce qu'il veut dire , par *le Sublime de Longin* ; quoique son Adversaire l'explique assez clairement , dans la suite , d'un Sublime qui dépend de l'art & qui est recherché , par celui qui parle. Tel est le Sublime des Cantiques , mais il n'y en a point de semblable , dans la Genèse ; ni dans la narration des Livres Historiques. Il feint encore de croire que *Mr. Huet* a voulu dire que les grandes choses , pour être mises en œuvre dans un Discours , n'ont besoin d'aucun génie , ni d'aucune adresse ; ce qui n'est pas véritable de tout un Discours , sur-tout s'il est un peu long ; mais qui est très-vrai d'une période , ou deux , où la grandeur de la chose se trouvera soutenue par des expressions nobles ; quoique celui , qui parle , ne les ait point recherchées.

Nôtre Poète déclamateur continue à montrer qu'un homme grossier ne sauroit faire un discours d'un Sublime soutenu , & ménagé avec art ; ce que personne ne lui nie. Il prétend ensuite que *l'Esprit de Dieu* a mis , dans l'ouvrage de Moïse , quoique le Prophète n'y ait point pensé , toutes les grandes figures de l'Art Oratoire , avec d'autant plus d'art , qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art. Il semble qu'il parle de Moïse par oui dire , & sur la foi de quelque Prédicateur , ou de quelque Auteur semblable , sans l'avoir jamais lû. L'Esprit de Dieu n'y a point employé d'art , ni sensible ni caché ; mais seulement de la naïveté & de la simplicité , qui doivent être les compagnes du Vrai ; quand il s'agit de veritez sérieuses & importantes. C'est par les choses , & non par les mots & l'artifice de la diction , qu'il a voulu gagner les Esprits.

472 REMARQUES DE M. LE CLERC

Il n'y a ensuite que des répétitions de son sentiment, que Mr. *Huet* a très-bien réfuté. Après tout, ce savant homme convenant, aussi-bien que moi, avec Mr. *Despreaux*, de la sublimité de la chose; il étoit ridicule de le chicaner sur la division, qu'il fait de quatre sortes de Sublimes, & sur tout sur celui de *la pensée*; par où il semble qu'il a voulu dire une pensée recherchée, & qui ne tombe pas d'elle-même dans l'esprit. En effet, l'Esprit de Dieu, ni Moïse n'ont pas voulu parler ici, comme un Rhéteur, qui auroit cherché la manière la plus noble d'exprimer la création; mais seulement dire naïvement, selon l'usage des Hébreux, que j'ai prouvé par des exemples dans mon Commentaire, que Dieu a créé tout, par sa volonté; car *vouloir & dire* sont très-souvent la même chose dans la Langue Hébraïque. Si Moïse avoit dit: DIEU VOULUT QUE LA LUMIERE FUT, ET ELLE FUT, la Sublimité de la chose feroit trouver ce discours sublime; quoique celui, qui s'en seroit servi, n'eût point pensé, à parler d'une manière sublime, & il seroit plus clair que de dire que DIEU DIT, &c.

Mr. *Despreaux* me querelle, après cela, moi-même, d'une manière assez grossière, selon sa coutume, de ce que j'ai dit (15) pag. 253. & suivantes des vains efforts que les hommes font pour parler de Dieu, d'une manière sublime; parce qu'après tout nous ne faisons que bégayer là-dessus. Cependant il convient de la vérité de ce que je dis, & il ne laisse pas de soutenir que les expressions des hommes sont *sublimes*, selon la portée des hommes. Je ne le nie point, mais je dis que l'on doit s'en souvenir & ne pas s'écrier sur la beauté des expressions, & dire avec *Longin*, qui n'avoit qu'une mauvaise idée de

R E M A R Q U E S.

(15) pag. 253. & suivantes.] Ci-dessus, p. 417. & suiv. Rem. 234

SUR LA X. REFLEXION. 473

Dieu, que les hommes expriment la puissance & la grandeur de Dieu, dans toute sa dignité. Ce que j'ai dit là-dessus ne se trouvant pas du goût d'une imagination poétique, qui pour l'ordinaire se paye de mots, & ne pénètre point les choses, a paru à notre Poète du *verbiage*. Je ne m'en étonne point; il falloit avoir plus de Philosophie & de Theologie qu'il n'en avoit, pour le goûter. Je m'en rapporte à ceux, qui ont étudié ces Sciences.

Enfin il m'apostrophe d'une maniere odieuse, & en même tems Mr. *Huet*; car je n'ai paru digne à notre Poète de ressentir le venin de sa plume Satirique, que parce que j'ai appuyé le sentiment de cet habile homme. Il ne s'agit point ici des opinions, qui distinguent les Protestans de l'Eglise Romaine, ou de quelque pensée qui me soit particuliere; mais d'un point de Critique, où l'on peut prendre quelque parti, que l'on veut, dans les différentes Societez des Chrétiens, sans en blesser aucune. La chose, dans le fonds, est de très-petite conséquence, & devoit être traitée, avec douceur; mais c'est une vertu peu connue, parmi les Poètes Satiriques, & notre Auteur est aigre, jusques dans les complimens qu'il tâche de faire à ceux, avec qui il veut paroître réconcilié, comme on le peut voir par sa Lettre à Mr. *Perrault*; tant est vrai ce que dit (16) un Poète que Mr. *Despreaux* estimoit beaucoup:

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret,

Voici comme il parle; *Croïez moi donc, Monsieur; ouvrez les yeux. Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre, contre Moïse, contre Longin & contre toute la Terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, & qui*

R E M A R Q U E S.

(16) un Poète que Mr. *Despreaux* estimoit beaucoup:] HUET RACE, Liv. I. *Epist.* X. Vers 24. BROSS.

474 REMARQUES DE M. LE CLERC

ne sauroit se soutenir , que par des équivoques , & par de fausses subtilitez. Cela s'adresse , dans le fonds , autant à Mr. Huet , qu'à moi. Ce venerable vieillard , dont la Science & la Probité sont connues de tout le Monde , sans parler de la dignité de l'Episcopat , méritoit assurément un traitement plus doux. Il s'agissoit , comme je l'ai dit , d'une question de peu d'importance , & où l'on peut se tromper , sans que la Conscience y soit interessée. Il s'agissoit d'un point de Critique , qui ne pouvoit être bien entendu par nôtre Poëte , qui n'étoit pas capable de lire l'Original , que Mr. Huet entend à fonds. Par conséquent , c'étoit une hardiesse inexcusable dans nôtre Satirique , de prétendre en pouvoir mieux juger , que lui , & sur tout de le censurer , avec cette aigreur. Cela méritoit une rétractation , au lit de la mort. C'est se moquer du Lecteur , que de dire que ce Prélat , ou moi , soutenons quelque chose contre Moïse ; pour lequel nous avons témoigné plus de respect mille fois , que nôtre Poëte ; en soutenant l'un & l'autre la verité & l'authenticité de ses livres ; lui dans sa *Démonstration Evangelique* , & moi dans la 3. *Dissertation* , que j'ai mise au devant du *Pentateuque*. Si j'ajoute encore le Commentaire , que j'ai publié sur ses Livres , dont j'ai fait voir la sagesse & l'excellence ; il n'y aura personne , qui me conteste l'estime infinie que j'en fais. Il n'est pas besoin , pour cela , de chercher dans le stile des figures de Rhétorique , qui n'y sont pas. Au contraire ce seroit l'exposer à la raillerie des Libertins , sans y penser ; parce qu'ils verroient , sans peine , que l'on parleroit par un entêtement , qui ne doit se trouver que dans les fausses Religions ; où l'on employe de mauvaises raisons , pour faire respecter ce qui ne le mérite pas. Moïse mérite si fort , par les choses qu'il dit , nôtre vénération ; que nous n'avons que faire de lui prêter un stile , dans ses narrations , qu'il n'a point ; & qu'il

SUR LA X. REFLEXION. 475

ne fait paroître que dans les endroits Oratoires, ou dans les Cantiques, qui sont dans ses Ouvrages. *Toute la Terre*, qu'on nous oppose, est un petit parti de gens, qui ne savent pas mieux l'Hebreu, & qui n'ont pas mieux lû le Pentateuque, que nôtre Satirique. Il n'y a rien d'*odieux* à dire qu'une chose est sublime, quoique l'expression ne le soit pas, & à soutenir que l'Auteur Sacré n'a point eu dessein de parler d'une maniere sublime. Mr. *Despreaux*, ni qui que ce soit au monde, ne sauroit prouver, que ç'ait été le dessein de Moïse; & dans la supposition que ce ne l'a point été, comme il paroît par tout le Livre, on ne parle point *contre lui*, lorsqu'on soutient qu'il n'a point recherché d'expression sublime dans le passage, dont il s'agit. Il n'y point là d'*équivoque*, & Mr. *Huet* s'est exprimé très-nettement. Je ne croi pas non plus qu'il y en ait aucune, dans ce que j'ai dit. Mais il y en a, sans doute, une, si cela ne mérite pas une autre nom, en ce que Mr. *Despreaux* dit, dans l'Avertissement de cette Edition de ses Oeuvres, *qu'il n'a point fait la Satire*, de l'Équivoque, *contre les Jesuites*. Tout le monde & sur tout ses meilleurs Amis, à qui il en a plusieurs fois récité des morceaux, savent le contraire. La sincerité demandoit que, s'il n'osoit avouer la verité, il se tût là-dessus; pour ne pas grossir le nombre de ceux qui se servent d'Équivoques, & pour ne pas se condamner lui-même.

Lisez, continue-t-il, *l'Écriture, avec un peu moins de confiance en vos propres lumieres*. Aux lumieres de qui faut-il donc, que je me soumette? Est-ce à celles d'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lu Moïse, & qui le prenoit pour un Imposteur? Est-ce à celles d'un Poëte Satirique, qui n'entendoit pas plus l'Original de Moïse, que celui de l'*Alcoran*, & qui selon toutes les apparences, ne l'avoit pas lû non plus? Je croi que personne ne doutera que je ne

476 REMARQUES DE M. LE CLERC

l'aye lû avec application , & que je n'y entende quelque chose , puisque je l'ai traduit & commenté. Ce seroit donc à moi une extrême folie de renoncer à des lumieres claires , pour suivre les conjectures de Longin , & de Mr. Despreaux. *Défaites-vous* , ajoûte-t-il , *de cette hauteur Calviniste & Socinienne , qui vous fait croire qu'il y va de vôtre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légèrement le début d'un livre ; dont vous êtes obligé d'avouër vous-même qu'on doit adorer tous les mots & toutes les syllabes & qu'on peut bien ne pas assez admirer , mais qu'on ne sauroit trop admirer.* Je ne suis ni Calviniste , ni Socinien ; mais ni les uns , ni les autres n'ont point d'orgueil , qui leur fasse croire qu'il est de leur honneur d'empêcher qu'on n'admire Moïse. Ils n'employent point , à la verité , de mauvais artifices , pour y trouver une figure de Rhétorique , qui n'y est pas. Ils s'attachent avec raison , plus aux choses , qu'aux mots , & sur tout ils tâchent , comme je le fais aussi , d'observer exactement ses préceptes , en ce qu'ils ont de commun avec l'Evangile. Ce ne sera pas pour avoir dit que l'on admire le Sublime d'un Prophete , que l'on n'a jamais lû , au moins dans l'Original , & peut-être pas même dans une Version ; mais pour avoir suivi sa doctrine , que l'on sera jugé l'avoir respecté. Mr. Despreaux ne devoit pas reprocher aux Protestans de respecter moins Moïse , que lui. Il savoit bien les disputes , qu'ils ont avec l'Eglise Romaine , sur le premier & le second Commandement du Décalogue ; touchant le culte de ce qui n'est pas Dieu , & touchant les Images. Je sai aussi ce que l'Eglise Romaine en croit ; & je n'attribue pas à tous ceux , qui y vivent , les mêmes excès. Mais il est certain que les Protestans observent ces commandemens , beaucoup plus à la lettre , que les Catholiques Romains. C'est à cette lettre , à quoi il faut s'attacher , & non à de prétendues figures de Rhétorique , qui ne font

SUR LA X. REFLEXION. 477

rien à la Religion. Ajoûtez à tout ceci, qu'il ne s'agit point ici de *Socinianisme*, ni de *Calvinisme*, & que Mr. *Huet*, sans avoir l'orgueil, que l'Auteur Satirique lui attribue, a été le premier qui a soutenu le sentiment, que Mr. *Despreaux* me reproche, avec tant de hauteur.

Il auroit aussi dû penser à une autre controverse, qui est entre l'Eglise Romaine & nous, sur le stile de l'Écriture; par où il auroit compris qu'il n'étoit pas à propos de parler de (17) *l'admiration*, qu'il veut faire paroître pour les Livres Sacrez, à cet égard. Mr. *Nicole*, qui a été l'un de ses Héros, lui auroit pu apprendre qu'il regardoit ce stile, comme un stile si obscur, qu'on ne peut savoir ce que les Ecrivains Sacrez ont cru des Articles de Foi les plus essentiels, sans l'explication de l'Eglise. Si cela étoit vrai, le stile de l'Écriture ne seroit guere digne de nôtre admiration; car le plus grand défaut du stile est l'obscurité, sur tout lorsqu'elle est si grande, qu'on ne peut entendre un Livre, avec quelque étude que l'on y apporte & quelque attention qu'on le lise, pas même en ce qu'il renferme de principal. Mais ce n'est pas ici le lieu de pousser ce raisonnement plus loin, & je suis même persuadé que l'air dévot, que nôtre Satirique prend ici mal-à-propos sur cette matière, ne venoit que du dessein de nuire: & non d'une opinion, qu'il s'en fût formée par la lecture de l'Écriture Sainte.

Il répond enfin (18) à l'objection que Mr. *Huet* avoit faite, pour montrer que *Longin* n'avoit pas lû

R E M A R Q U E S.

(17) CHANG. *l'admiration*, qu'il veut faire paroître pour les Livres Sacrez, à cet égard. M. *Nicole*, &c.] Le sens étoit altéré dans cet endroit, par la manière dont Mrs. *Brossette* & *Du Montseil*, & l'Éditeur de 1740. l'a-

voient ponctué. J'ai rétabli la ponctuation de la *Bibliothèque Choise*.

(18) à l'objection que Mr. *Huet* avoit faite,] Voyez Tome X. p. 232. LE CLERC.

Voyés ci-dessus, p. 404.

478 REM. DE M. LE CL. SUR LA X. REF.

les paroles , qu'il cite , dans Moïse même ; parce qu'il les rapporte autrement , qu'elles n'y sont. Il me semble que Mr. *Despreaux* n'y satisfait point , & je suis persuadé qu'un Rhéteur Payen , qui auroit lû quelques Chapitres dans la Version des Septante , n'y auroit assurément point trouvé de Sublime ; ni même comme je l'ai dit , dans l'Original , s'il avoit été capable de l'entendre. Mr. *Despreaux* en seroit peut-être convenu , s'il ne s'étoit pas entêté de l'Auteur , qu'il avoit publié , comme le font communément les Editeurs.

Je crois néanmoins , qu'outre le penchant que ce Poète Satirique avoit à défendre *Longin* , qu'il avoit pris sous sa protection ; il y a eu des personnes *Zelées* , non pour la Religion , comme l'Auteur de l'Avertissement nous le veut faire croire , mais pour un parti fort décrié , dans toute l'Eglise Romaine , qui ont échauffé l'imagination d'un homme facile à enflammer. Mr. *Huet* n'a jamais été dans ce parti , & il n'avoit pas parlé , non plus que moi , de M. de *Sacy* , comme d'un Interprete fort exact & fort versé dans la Critique. Cela a suffi pour mettre ces gens en colere , contre nous. Mais les versions de la Vulgate & les remarques de M. de *Sacy* sont entre les mains de tout le Monde , & ceux qui en sont capables en peuvent juger. Je n'empêche nullement qu'on ne s'édifie de ses remarques spirituelles , sur tout si l'on en devient plus doux envers le prochain ; mais si on le prend , pour un bon Interprete , j'avouë que je ne pourrai m'empêcher de croire , qu'on n'a aucun goût pour cette sorte de choses. D'ailleurs l'aigre dévotion que l'on affecte , n'est qu'un pur esprit de parti ; la vraie dévotion est inséparable de la justice , de la charité & de la modération. Tout le mal que j'ai à souhaiter , à ceux en qui ces vertus ne se trouvent pas , consiste à prier Dieu de les éclairer , & de leur toucher le cœur.



E X P L I C A T I O N

Et Justification du Sentiment de LONGIN
touchant le SUBLIME d'un passage de MOÏSE.

*Par feu M. CAPPERONNIER, Professeur Royal
en Langue Grecque.*

LES anciens Rhéteurs avoient grande raison d'instruire à fonds & d'exercer beaucoup leurs Disciples sur la manière de bien distinguer & fixer l'Etat d'une question. *Aristote* avoit jetté les fondemens de cette importante méthode, qu'*Hermagore*, *Cicéron*, *Quintilien*, *Hermogene*, *Fortunatien*, *Sulpice Victor* &c. ont expliquée fort au long ; au lieu que la plupart des Rhétoriciens modernes n'en disent presque rien. Cependant l'expérience nous apprend que les plus savans Philologues disputent souvent avec beaucoup de chaleur les uns contre les autres, faute de s'entendre, & de bien déterminer en quoi consiste la dispute. C'est ce qu'on a pu voir particulièrement dans la contestation formée entre Messieurs *Huet*, *Despréaux* & *Le Clerc*, au sujet du *Sublime*, que *Longin* a trouvé dans ce passage de Moïse : (Gen. Chap. I.) DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ou existe ; ET LA LUMIERE FUT FAITE, ou exista.

Je prétens qu'aucun de ces trois savans Hommes n'a bien pris l'Etat de la question. Ainsi toute leur dispute venoit de ce qu'ils n'avoient pas compris la pensée de *Longin*. Venons à la preuve.

480 EXPLICATION ET JUSTIFICAT.

Nôtre Rhéteur Grec (1) dans le VIII. Chapitre de son Traité du *Sublime*, avoit très-clairement distingué (2) cinq sources ou cinq espèces de *Sublime*; qui sont 1^o. le *Sublime de la Pensée*; 2^o. le *Sublime du Pathétique*; 3^o. le *Sublime des Figures*, dont les unes consistent dans la Pensée & les autres dans les Mots; 4^o. le *Sublime de l'Elocution*, ou de l'Expression, qui a deux parties, à savoir le choix des Termes, & les Tropes ou autres Elégances du Stile; 5^o. le *Sublime du bel arrangement des mots*.

Dans le Chapitre suivant, intitulé, (3) *De la Pensée*, LONGIN parle de la première & principale espèce de *Sublime*, qui consiste dans une certaine élévation d'esprit, laquelle fait penser noblement sur certains sujets. Il rapporte quelques exemples de ce *Sublime*, & entre autres celui du passage de Moïse, qu'il exprime en ces termes: (4) *C'est ainsi que le Législateur des Juifs, qui n'étoit pas un Homme du commun, aiant fort bien connu la grandeur & la puissance*

R E M A R Q U E S.

(1) dans le VIII. Chapitre] Selon l'Édition de Tollius; & dans le VI. selon la Traduction de M. Despréaux.

(2) cinq sources.... de *Sublime*;] Πέντε πηγὰί τινές εἰσιν αἱ τῆς ὑψηλοῦς γονιμώταται.... πρῶτον μὲν καὶ κράτιστον τὸ αὐτὸ τὰς νοήσεις ἀδρεπήσολον... δεύτερον δὲ τὸ σφοδρὸν καὶ ἐνθουσιαστικὸν πάθος... ἢ τε ποιά τῶν γημάτων πλάσις (διασὰ δὲ πε ταῦτα, τὰ μὲν νοήσεως, θάτερα δὲ λέξεως) ἐπὶ δὲ τέτοις ἢ γενναῖα φράσις εἰς μέρη πάλιν ὀνομαῶν τε

ἐκλογὴ καὶ ἢ τροπικὴ καὶ πεποιημένη λέξις. Πέμπτη δὲ... ἢ ἐν ἀξιώματι καὶ διάρτει σύνθεσις. CAPP.

(3) *De la Pensée*,] Περὶ νοήσεως. CAPP.

(4) *C'est ainsi que le Législateur &c.*] Τάυτη καὶ ὁ τῶν Ἰσραελίων νομοθέτης, ἔχ ὁ τυχῶν ἀνὴρ, ἐπειδὴ τὴν Ἐθεῖς δύναμειν καὶ τὴν ἀξίαν ἐγνώρισε, κατέφευγεν εὐθύς ἐν τῇ εἰσβολῇ γραψας τῶν νόμων. Εἶπεν ὁ Θεός... γενέσθω φῶς, καὶ ἐγένετο. CAPP.

DU SENTIMENT DE LONGIN &c. 481

de la Divinité, l'a fait connoître aux autres, en écrivant au commencement de ses Loix : DIEU DIT ... QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

Il est évident que ce Rhéteur ne parle ici que du *Sublime de la Pensée*, qu'il ne dit pas un mot des autres espèces de *Sublimes*, qu'il ne s'agit pas encore du *Sublime de l'Elocution*, ni de celui des *Figures*, de l'*Arrangement* &c. qui sont expliqués dans les Chapitres suivans. C'est pourquoi les Interprètes n'avoient trouvé aucune difficulté dans ce passage. Ils étoient même ravis de voir qu'un Auteur Païen eût reconnu du *Sublime* dans le premier de nos Livres saints.

Monsieur Despréaux, qui, dès l'année 1674. donna une Traduction Françoisé de *Longin*, avoit supposé que cet Ecrivain ne s'étoit pas trompé, en trouvant quelque chose de sublime dans le passage de *Moïse* : mais le Traducteur étendit trop loin la pensée de son Auteur original. Non content de lui faire dire qu'il y avoit du sublime dans la pensée de *Moïse*, il lui attribua encore d'avoir cru qu'il y avoit aussi un *Sublime de Figure & d'Expression*, un *Sublime consistant dans le tour des paroles.*

Le Sublime, dit-il dans sa Préface de la première Edition faite en 1674. *se pouvant trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles ... DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT. Ce tour extraordinaire d'expression ... est véritablement sublime.* Et dans la Préface de la troisième Edition faite en 1683. *Que dirons-nous d'un Sçavant (Monsieur HUET) qui quoiqu'éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit ; qui a osé, dis-je, avancer que Longin s'étoit trompé lors qu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes ? J'ay la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur sçavoir n'ont pas été du sentiment de ce Sçavant.*

482 EXPLICATION ET JUSTIFICAT.

En effet, Monsieur Huet dans sa *Démonstration Evangélique*, imprimée pour la première fois en 1678. faisant plus d'attention aux paroles du Traducteur qu'à celles du Rhéteur Grec, supposa que Longin avoit attribué à Moïse une *expression sublime & figurée*; ce qui lui donna occasion de dire ouvertement que cet ancien Auteur s'étoit trompé. Voici ses paroles. (5) *Ce que Longin rapporte ici de Moïse comme une expression sublime & figurée pour prouver l'élévation de son discours, me semble très-simple.*

Il est clair que cette Critique de Monsieur Huet porte à faux. Elle suppose que Longin a reconnu dans le passage de Moïse une *expression sublime & figurée*; au lieu qu'il y a reconnu seulement (6) un *Sublime de Pensée*. Ainsi ce savant Prélat est tombé dans le défaut que les Logiciens appellent après ARISTOTE : (7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver contre son Adversaire*. Mais cette Critique toute mal fondée qu'elle étoit, ne laissa de scandaliser beaucoup Monsieur Despréaux, qui, comme nous venons de le voir, en témoigna son mécontentement dans sa Préface de 1683.

Monsieur Huet ne fut pas insensible aux reproches de Monsieur Despréaux. Il écrivit la même année 1683. une grande *Lettre* à Monsieur le Duc de Montausier, où il tâche de justifier sa Critique du Sentiment, qu'il attribuoit faussement à Longin. Il y suppose toujours que ce Rhéteur Grec avoit cru trouver

R E M A R Q U E S.

(5) *Ce que Longin &c.] Que hic tanquam sublimia & ἐχηματισμένα affert à Moïse Longinus ut ejus Styli ἀδρότητα approbet, simplicissima sunt. Demonstrat. Evang. Edit. 1678. Prop. IV. Cap. 2. N. 55. CAPP.*

(6) *un Sublime de Pensée.] Τὸ ἀεὶ τὴν νοήσιν ἀδρεπήβολον. CAPP.*

(7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver &c.] Ἄγνοιαν τῆ ἐλέγχεσ. CAPP.*

DU SENTIMENT DE LONGIN &c. 483

dans le passage de *Moïse*, une *expression sublime & figurée*, un *Sublime consistant dans le tour de l'expression*, dans les termes &c.

(8) *Je ne croiois pas*, dit Monsieur HUET, que tout ce qu'a dit Longin, fussent mots d'Évangile... qu'on fût obligé de croire que ces paroles de Moïse sont sublimes..... (9) *Si ces paroles sont sublimes*, elles pechent contre un autre précepte d'Eloquence..... (10) *Si le Lecteur considère cette expression (de Moïse) en elle-même*, il la trouvera si simple qu'elle ne peut pas l'être davantage..... (11) *Tant s'en faut que cette expression de Moïse soit sublime*, qu'elle est au contraire très commune... de sorte que si c'étoit une figure &c. (12) *Le commencement de la Loy*, que Longin a cru que Moïse avoit voulu rendre plus auguste par une expression sublime &c. (13) *Longin voulant rehausser la beauté de cette élocution*: DIEU DIT QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET ELLE FUT FAITE. On voit par tous ces passages que Monsieur Huet raisonneoit toujours sur ce faux principe, que LONGIN a cru trouver dans le passage de MOÏSE un Sublime d'élocution, de figures, de paroles &c.

(14) Dans un autre endroit de sa Lettre, il va jusqu'à nier qu'il y ait un Sublime de Pensée dans le passage de MOÏSE. Pour mieux juger, dit-il, du passage de Moïse, il faut faire une distinction de divers genres de Sublime & en établir quatre sortes. 1°. Le Sublime des termes. 2°. Le Sublime du tour de l'expression.

R E M A R Q U E S.

- | | |
|---|---|
| <p>(8) <i>Je ne croiois pas</i>, &c.] Page 6. du II. Tome des <i>Dissertations</i>, &c.] publiées en 1712. par M. l'Abbé de Tilladet, CAPP. Ci-devant, p. 395.</p> <p>(9) <i>Si ces paroles</i> &c.] Ibid. p. 11. CAPP. Ci-dev. p. 401.</p> <p>(10) <i>Si le Lecteur</i> &c.] Ibid. p. 12. CAPP. Ci-dev. p. 401. & 402.</p> | <p>(11) <i>Tant s'en faut</i> &c.] Ibid. p. 15. CAPP. Ci-dev. p. 406.</p> <p>(12) <i>Le commencement</i> &c.] Ibid. p. 16. CAPP. Ci-dev. p. 407.</p> <p>(13) <i>Longin</i> &c.] Ibid. p. 27. 28. CAPP. Ci-dev. p. 416.</p> <p>(14) <i>Dans un autre endroit</i> &c.] Ibid. p. 23. & 25. CAPP. Ci-dev. p. 413. 414. & 415.</p> |
|---|---|

H h ij

484 EXPLICATION ET JUSTIFICAT.

3°. *Le Sublime des pensées.* 4°. *Le Sublime des choses.* Si on applique cette distinction au passage de Moïse, on verra que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puisque les termes en sont communs; le sublime de l'expression façonnée & figurée n'y est pas non plus. . . On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée.

Nôtre illustre & savant Prélat touche enfin le nœud de la difficulté & le véritable Etat de la question : mais il le fait si légèrement qu'il n'en dit presque rien, quoiqu'il en eût du faire le principal sujet de sa *Lettre*. En effet il se contente d'avancer cette proposition contraire au véritable sentiment de LONGIN : *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée*, (dans le passage de Moïse ;) mais il ne se donne pas la peine de la prouver. Toute sa prétendue preuve se réduit à cette interrogation : *Car où trouveroit-on cette pensée ?* En bonne foi est-ce là prouver ? Est-ce là raisonner ? Est-ce là réfuter ? Une chétive interrogation passera-t-elle pour une démonstration complète ? N'est-ce pas supposer ce qui est en question ? Monsieur Huet demande où l'on trouveroit cette pensée ? Il est aisé de répondre en faveur de Longin, qu'on la trouve dans la haute idée & dans la vive image, que les termes de MOÏSE nous présentent de la puissance infinie de Dieu, qui d'une simple parole, ou plutôt par sa seule volonté, fait passer la Lumière du Néant à l'Existence. Cette Pensée caractérise assez bien la Divinité, qui seule peut surmonter la distance infinie qu'il y a entre le Rien & la Réalité.

J'avoué néanmoins que je ne puis approuver la manière, dont Monsieur Despréaux, (15) dans sa *X. Réflexion Critique*, a réfuté cet endroit de la *Lettre* de

R E M A R Q U E S.

(15) dans sa *X. Réflexion Critique*,] Edition in-12. de Genève 1716. Tome III. p. 365; CAPP. Ci-devant, p. 439.

DU SENTIMENT DE LONGIN &c 485

Monſieur Huet , en ſ'adreſſant à Monſieur Le Clerc , pour ménager le Prélat. *Pour ce qui eſt , dit-il , de ce que vous avancez au ſujet du Sublime des penſées , que bien loin qu'il y ait dans le paſſage qu'admire Longin , aucune ſublimité de penſée , il n'y a pas meſme de penſée ; il faut que voſtre bon ſens vous ait abandonné , quand vous avez parlé de cette manière. Quoy , Monſieur , le deſſein que Dieu prend , immédiatement après avoir créé le Ciel & la Terre ; car c'eſt Dieu qui parle en cet endroit ; la penſée , dis-je , qu'il conçoit de faire la Lumiere , ne vous paroît pas une penſée ? Et qu'eſt-ce donc que penſée , ſi ce n'en eſt là une des plus ſublimes qui pouvoient venir à Dieu lui-meſme ?*

Je ne puis encore un coup approuver cette réfutation , parce que 1°. Monſieur Despréaux attribué à Monſieur Huet , ou pluſtôt à Monſieur Le Clerc , d'avoir dit que dans le paſſage qu'admire Longin , *il n'y a pas même de penſée.* Monſieur Huet & Monſieur Le Clerc n'ont pas nié abſolument qu'il y eût aucune penſée dans le paſſage de Moïſe. Ils ont ſeulement prétendu qu'il n'y avoit pas de *penſée ſublime*. Cela eſt évident par leurs propres paroles. *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée. Car où trouveroit-on cette penſée ?* Le Pronom démonſtratif *cette* , ſignifie la penſée ſublime , qui fait le ſujet de la diſpute. 2°. Cette façon de parler : *il faut que voſtre bon ſens vous ait abandonné , quand vous avez parlé de cette manière* , ne convient pas aux Gens de Lettres , qui doivent toujours ſe diſtinguer par leur politeſſe , & avoir en horreur toutes les paroles injurieuſes & outrageantes. 3°. Monſieur Huet & Monſieur Le Clerc avoient dit que dans le paſſage en queſtion , *la penſée de Moïſe ne leur paroïſſoit pas ſublime ;* & Monſieur Despréaux prend à tâche de leur prouver que *le deſſein que Dieu prend , & la penſée qu'il conçoit de faire la lumiere , eſt une penſée ; que cette penſée eſt une des plus ſublimes qui pouvoient venir à Dieu.* Dans cette

486 EXPLICATION ET JUSTIFICAT.

contestation (16) s'agissoit-il des pensées de Dieu ? Ne s'agissoit-il pas uniquement de la pensée de *Moïse* ? Monsieur *Despréaux* prenoit donc visiblement le change. C'est pourquoi abandonnant la manière, dont il a réfuté ses Adversaires, j'ai mieux aimé prouver le *Sublime* de la pensée de *Moïse*, par la haute idée & par la vive image qu'elle nous présente du pouvoir infini de la Divinité. Car enfin, le *Sublime* d'une pensée dépend de sa conformité avec un objet grand & sublime.

Quant à ce qui regarde le *Sublime de l'Expression, des Figures & des mots*, LONGIN n'en dit rien ici. D'ailleurs la simplicité des termes & de l'Elocution n'empêche pas le *Sublime des Pensées*. (17) C'est ce que Monsieur *Despréaux* prouve fort bien par la réponse d'*Alexandre le Grand* à *Parménion*, qui disoit : *Si j'étois ALEXANDRE j'accepterois les offres de DARIUS* ; (la moitié de son Roïaume & sa fille en mariage) Le Roi répliqua : *Et moi, si j'étois PARMENION* : (18) par le QU'IL MOURUST du vieil *Horace* dans la *Tragédie de Corneille* : & (19) par le MOI, que *Médée* répond à *NERINE*.

Contre tant d'Ennemis que vous reste-t-il ? Moi.

Ou y pourroit ajouter la pensée du Roi *LOUIS XII*, *Le Roi de France ne doit pas vanger les injures faites au Duc d'Orléans.*

Monsieur *Despréaux*, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa *X. Réflexion* suppose toujours fausement, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, que LONGIN a reconnu dans le passage de *Moïse*

R E M A R Q U E S.

- | | | |
|--|---|--|
| (16) s'agissoit-il des pensées de Dieu ?] | Voies, <i>Réflexion X.</i> Remarque 10. | devant, p. 428. |
| (17) C'est ce que Monsieur <i>Despréaux</i> prouve fort bien &c.] | Ci- | (18) par le qu'il mourust &c.] Ci-devant, p. 429. |
| | | (19) par le <i>Moi</i> , &c.] Ci-devant, p. 430. |

DU SENTIMENT DE LONGIN &c. 487

non seulement un sublime de pensée : mais aussi un sublime d'expression , de figures & de mots &c.

(20) Il n'est plus question , dit-il , de sçavoir s'il y a du sublime dans ces paroles , (de MOÏSE) puisqu'il y en a indubitablement (21) Pour mieux nous confondre Longin & moy , vous vous mettez en devoir de nous apprendre ce que c'est que Sublime. Il y en a , dites-vous , quatre sortes ; le Sublime des termes , le Sublime du tour de l'expression , le Sublime des pensées , & le Sublime des choses (22) Si l'on me demande quel genre de Sublime se trouve dans le passage dont nous disputons ; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rap- portez : je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection. En effet . . . (23) les termes que le Prophete y employe , quoyque simples . . . ne laissent pas d'être sublimes (24) A l'égard du second genre , je veux dire du Sublime du tour de l'expression ; où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que ce- lui de ces paroles , DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE , ET LA LUMIERE SE FIT (25) L'Esprit divin qui l'inspiroit (MOÏSE) . . . a pensé pour luy (aux grandes figures de l'Art Oratoire) & les . . . a mises en œuvre.

R E M A R Q U E S .

(20) Il n'est plus question ,] Edit. de Geneve 1716. in-12. T. III. p. 346. CAPP. Ci-dev. p. 426.

(21) Pour mieux nous &c.] Ibid. p. 359. CAPP. Ci-dev. p. 435.

(22) Si l'on &c.] Ibid. p. 361. CAPP. Ci-dev. p. 438.

(23) les termes que le Prophete y employe , quoyque simples . . . ne laissent pas d'être sublimes] M. Despréaux n'a pas pris garde que la Simplicité des termes étant formellement opposée au Sublime des termes , il y auroit contradiction , que les termes de

Moïse fussent en même-tems simples & sublimes. Le véritable sentiment de Longin n'est pas sujet à cet inconvénient. Car ce Rhéteur , comme nous l'avons prouvé , ne reconnoît dans Moïse , que le Sublime de la Pensée. Il ne dit rien des mots , ni du tour de l'expression dans le Chapitre , où il parle de ce pas- sage de Moïse. CAPP.

(24) A l'égard &c.] Ed. de Gen. 1716. Tome III. p. 363. CAPP. Ci-dev. p. 439.

(25) L'Esprit divin &c.] Ibid. p. 260. CAPP. Ci-dev. p. 437.

488 EXPLICATION ET JUSTIFICAT.

Monfieur *Le Clerc* (26) dans fes *Additions à la Lettre de Monfieur Huet*, & (27) dans fes *Remarques* fur la X. *Réflexion* de Monfieur *Despréaux*, attribué auffi à *Longin* d'avoir cru que le *Passage de Moïse* contenoit un *Sublime de paroles, de figures, d'exprefions* &c. C'est ce qu'on verra par les *Extraits* fuivans. (28) *Deux chofes peuvent empêcher qu'on ne s'apperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit LONGIN. La premiere est la grande idée que l'on s'est formée avec raifon de MOÏSE comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette fupposition... on s'imagine que fon langage doit être sublime... on croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point... L'autre chofe qui a fait que LONGIN a cru voir une expreffion sublime dans MOÏSE, & que l'on a applaudi à fa remarque &c... Les Chrétiens... voyant qu'un Payen avoit trouvé cette expreffion sublime &c... (29) M. HUET a très-bien montré... qu'il n'y a rien de sublime dans l'expreffion (de MOÏSE)... (30) Tout le différend, qu'il y avoit entre Mr. DESPREAUX & nous, confiftoit uniquement à favoir fi les paroles que j'ai rapportées font sublimes, dans l'endroit de MOÏSE, où elles fe trouvent. Il fouûtenoit qu'elles le font, & nous prétendions que non... Il s'agiffoit donc de favoir... s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expreffion, ou s'il n'y en a point... (31) On a dit qu'il n'y avoit rien de sublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de MOÏSE, & on l'a, ce me femble, prouvé.*

R E M A R Q U E S.

(26) dans fes *Additions à la Lettre* &c.] Voïés, *Bibliothèque Choife*, Tome X. p. 211. & fuivantes. CAPP.

Ci-dev. p. 391. & fuivantes.

(27) dans fes *Remarques* &c.] *Ibid.* Tome XXVI. p. 83. & fuiv. CAPP.

Ci-dev. p. 460. & fuivantes.

(28) *Deux chofes* &c.] Voïés, *Lettre de M. Huet*, Remarque 28.

(29) *Mr. Huet a très-bien* &c.] *Ibid.* Remarque 32.

(30) *Tout le différend*, &c.] Voïés ci-devant, p. 462.

(31) *On a dit* &c.] Ci-devant, p. 469.

DU SENTIMENT DE LONGIN &c. 489

Ainsi Messieurs *Despréaux*, *Huet* & *Le Clerc* ont également supposé que *Longin* avoit admis un *Sublime de paroles*, de *figure* & d'*expression*, dans le célèbre passage de *Moïse*; au lieu qu'il n'y louë qu'un *Sublime de pensée*, comme je l'ai fait voir. N'ai-je donc pas eu raison d'avancer que ces trois illustres Ecrivains, dans le cours d'une dispute, qui leur a fourni l'occasion de dire quantité de bonnes choses, se sont écartés à l'envi l'un de l'autre du véritable point, auquel il falloit réduire la question, qu'ils avoient entrepris de traiter. MAGNI PASSUS, SED EXTRA VIAM.



REFLEXION XI.

Neanmoins Aristote & Theophraste, afin d'excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adouciffemens : Pour ainsi dire, si j'ose me servir de ces termes, pour m'expliquer plus hardiment, &c. Paroles de Longin, Chap. XXVI.

LE conseil de ces deux Philosophes est excellent ; mais il n'a d'usage que dans la prose ; car ces excuses sont rarement souffertes dans la Poësie, où elles auroient quelque chose de sec & de languissant ; parce que la Poësie porte son excuse avec foy. De sorte qu'à mon avis, pour bien juger si une figure dans les vers n'est point trop hardie, il est bon de la mettre en prose avec quelqu'un de ces adouciffemens ; puis qu'en effet si à la faveur de cet adouciffement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers destituée mesme de cet adouciffement.

Monfieur de la Motte, mon Confrere à l'Academie Françoisse, n'a donc pas raison en son (1) Traité de l'Ode, lors qu'il accuse l'illustre Monfieur

REMARKES.

(1) *Traité de l'Ode,*] Discours sur l'Ode. BROSS.

Il falloit dire : *Discours sur la Poësie en général & sur l'Ode en particulier.* M. de La Motte l'a fait imprimer à la tête des différentes Editions de ses Odes.

Après avoir parlé de plusieurs choses, qui constituent le ca-

ractère de cette sorte de Poësie, il dit : " Il y faut ajouter la hardiesse du Langage, qui ne lui est commune qu'avec le Poëme Epique, lorsqu'il ne fait pas parler ses Personnages. Le Poëte y est Poëte de profession, au lieu que dans les autres Ouvrages, il emprunte,

Racine de s'être exprimé avec trop de hardiesse dans sa Tragedie de Phédre, où le Gouverneur d'Hippolyte, faisant la peinture du monstre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les Chevaux de ce jeune & malheureux Prince, se fert de cette hyperbole,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté :

puis qu'il n'y a personne qui ne soit obligé de tom-

R E M A R Q U E S.

„ pour ainsi dire, un esprit & „ fait parler. *Corneille* fort aussi „ des sentimens étrangers, & il „ quelquefois de cette vraisem- „ doit se contenter alors de tou- „ blance, sur tout dans ce qu'il „ te l'élégance du Langage ordi- „ a imité de *Lucain*. On voit „ naire, sans y laisser sentir „ bien à plus forte raison, que „ d'étude ni d'affectation. Les „ le *Poète Comique* & le *Pastoral*, „ *Poètes Tragiques* même, qui „ doivent se réduire à une naï- „ s'abandonnent quelquefois à „ veté élégante, & mettre tout „ l'enflure, doivent toujours être „ leur mérite dans l'exactitude „ en garde contre l'excès de „ de l'*Imitation*. Mais les *Poètes* „ l'Expression. Comme ils ne „ *Liriques*, j'entens les Auteurs „ font point parler des *Poètes*, „ des *Odes*, peuvent & doivent „ mais des *Hommes ordinaires*, ils „ même étaler toutes les richet- „ ne doivent qu'exprimer les „ ses de la Poësie. Ils peuvent „ sentimens qui conviennent à „ sans nuire néanmoins à la „ leurs Acteurs; & prendre pour „ clarté, parler autrement que „ cela les tours & les termes, „ le commun des Hommes; & „ que la passion offre le plus „ pourvu que le Sens soit fort, „ naturellement. *Racine* n'a pres- „ & que les Images soient vi- „ que jamais passé ces bornes, „ ves à proportion de la har- „ que dans quelques Descrip- „ dieuse du Langage, ils auront „ tions, où il a affecté d'être „ d'autant plus atteint la per- „ Poète, comme dans celle de „ fection de leur Art, qu'ils „ la mort d'*Hippolyte*, où l'on „ auront plus heureusement ha- „ croit plutôt entendre l'Au- „ sardé „ M. DE LA MOTTE „ teur que le Personnage, qu'il „ dit ensuite : *Ce Vers de RACINE,*

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

est excessif dant la bouche de Théramène. On est choqué de voir un Homme accablé de douleur, si recherché dans ses termes, & si attentif à sa description. Mais ce même Vers seroit beau dans une Ode, parce que c'est le Poète, qui y parle; qu'il y fait profession de peindre; qu'on ne lui suppose point de passion violente, qui partage son attention; & qu'on sent bien enfin, quand il se sert d'une Expression outrée, qu'il le fait à dessein, pour suppléer par l'exagération de l'Image à l'absence de la chose même.

ber d'accord que cette hyperbole passeroit mesme dans la prose à la faveur d'un, *pour ainsi dire*, ou d'un, *si j'ose ainsi parler*.

D'ailleurs Longin ensuite du passage que je viens de rapporter ici ajoute des paroles qui justifient encore mieux que tout ce que j'ay dit, le vers dont il est question. Les voici: *L'excuse, selon le sentiment de ces deux celebres Philosophes, est un remede infailible contre les trop grandes hardiesses du discours; & je suis bien de leur avis. Mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ay déjà avancé, que le remede le plus naturel contre l'abondance & l'audace des Metaphores, c'est de ne les employer que bien à propos, je veux dire dans le Sublime, & dans les grandes passions.* En effet, si ce que dit là Longin est vray, Monsieur Racine a entierement cause gagnée: pouvoit-il employer la hardiesse de sa Metaphore dans une circonstance plus considérable & plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce Monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné Gouverneur d'Hippolyte, qu'il représente plein d'une horreur & d'une consternation, que par son récit il communique en quelque sorte aux Spectateurs mesmes; de sorte que par l'émotion qu'il leur cause, il ne les laisse pas en état de songer à le chicaner sur l'audace de sa figure. Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on jouë la Tragedie de Phedre, bien loin qu'on paroisse choqué de ce vers,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espece d'acclamation; marque incontestable qu'il y a là du vray Sublime, au moins si l'on doit croire ce qu'atteste Longin en plusieurs endroits, & sur tout à la fin de son cinquième Chapitre, par ces paroles: *Car lors qu'en un grand nombre de personnes differentes de profession & d'âge,*

Et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à estre frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'esprits si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du Merveilleux & du Grand.

Monfieur de la Motte neanmoins paroift fort éloigné de ces fentimens, puis qu'oubliant les acclamations que je fuis feur qu'il a plusieurs fois luy-mefme, auffi-bien que moy, entendu faire dans les représentations de Phedre, au vers qu'il attaque, il ose avancer, qu'on ne peut souffrir ce vers; alleguant pour une des raisons qui empêchent qu'on ne l'approuve, la raison mefme qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où est Theramene. On est choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur comme est Theramene si attentif à fa description, & si recherché dans ses termes. Monfieur de la Motte nous expliquera quand il jugera à propos ce que veulent dire ces mots, *si attentif à fa description, & si recherché dans ses termes*; puis qu'il n'y a en effet dans le vers de Monsieur Racine aucun terme qui ne soit fort commun & fort usité. Que s'il a voulu par là simplement accuser d'affectation & de trop de hardiesse la figure par laquelle Theramene donne un sentiment de frayeur au flot mefme qui a jetté sur le rivage le Monstre envoyé par Neptune, son objection est encore bien moins raisonnable; puisqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poësie que de personnifier les choses inanimées, & de leur donner du sentiment, de la vie, & des passions. Monfieur de la Motte me répondra peut-estre que cela est vray quand c'est le Poëte qui parle, parce qu'il est supposé épris de fureur; mais qu'il n'en est pas de mefme des Personnages qu'on fait parler. J'avouë que ces Personnages ne sont pas

d'ordinaire supposez épris de fureur ; mais ils peuvent l'estre d'une autre passion, telle qu'est celle de Theramene, qui ne leur fera pas dire des choses moins fortes & moins exagérées que celles que pourroit dire un Poëte en fureur. Ainsi Enée, dans l'accablement de douleur où il est (2) au commencement du second Livre de l'Eneïde, lors qu'il raconte la miserable fin de sa patrie, ne cede pas en audace d'expression à Virgile mesme, jusques là que (3) se comparant à un grand arbre que des Laboureurs s'efforcent d'abbatre à coups de coignée, il ne se contente pas de prester de la colere à cet arbre, mais il luy fait faire des menaces à ces Laboureurs. (4) *L'arbre indigné, dit-il, les menace en branlant sa teste cheveluë.*

Illa usque minatur ;

Et tremefacta comam concussio vertice nutat.

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'e

R E M A R Q U E S.

(2) *au commencement du second Livre de l'Eneïde,]* C'est ainsi qu'il y a dans l'Édition de 1713. & c'est apparament ainsi, que M. Despréaux avoit mis par mégarde. Les Vers, que nôtre Auteur va citer, sont les 628. & 629. C'est par cette raison que M. Broffette avoit bien fait de mettre: *à la fin*, au lieu d'*au commencement*. Mais M. Du Monteil aiant cru devoir donner place dans ses Editions, à la Réponse, que M. de La Motte a faite à cette Réflexion ; il ne devoit pas adopter, comme il l'a fait, la correction de M. Broffette. La méprise de M. Despréaux fournit à M. de La Motte quelques réflexions utiles. C'est pourquoi l'Éditeur de 1740. a bien fait de rétablir ici la leçon de 1713.

(3) *se comparant]* Ce n'est pas lui-même, c'est sa patrie, qu'Enée compare à un grand arbre &c. M. Broffette avoit donc eu raison de mettre: *la comparant*. Mais M. Du Monteil a fait une faute en le suivant ; & l'Éditeur de 1740. a du s'en tenir à la leçon de 1713. pour la raison, que j'ai dite dans la Remarque précédente.

(4) *L'arbre indigné,]* Dans le Latin de Virgile, rapporté par nôtre Auteur, je ne vois rien que cette Epithete, *indigné* puisse rendre. La manière, dont M. de La Motte détruit l'avantage que M. Despréaux croïoit tirer de l'exemple, qu'il allegue en cet endroit, est aussi solide qu'ingénieuse. On ne peut y faire trop d'attention.

xemples, & dire encore mille choses de semblable force sur ce sujet ; mais en voilà assez , ce me semble , pour defiller les yeux de Monsieur de la Motte , & pour le faire ressouvenir que lors qu'un endroit d'un Discours frappe tout le monde il ne faut pas chercher des raisons , ou plutôt de vaines subtilitez , pour s'empêcher d'en être frappé ; mais faire si bien que nous trouvions nous-mêmes les raisons pourquoy il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant , afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce que j'ay avancé ici en faveur de Monsieur Racine , je croy qu'il ne fera pas mauvais , avant que de finir cette onzième Reflexion , de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici :

(5) *Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.
L'onde approche , se brise , & vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un Monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes ,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.
Indomptable Taureau , Dragon impetueux ,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.*

R E M A R Q U E S.

(5) *Cependant sur le dos &c.]* L'illustre M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai , a porté un Jugement bien différent de celui de M. Despréaux , sur ce Vers de Racine. Dans ses *Reflexions sur la Grammaire , la Rhétorique , la Poétique , & l'Histoire* , page 100. de l'Édition de Paris , 1716. & page 51. de l'Édition d'Amsterdam 1717. Rien n'est moins naturel , dit-il , que la narration de la mort d'Hipolyte à la fin de la Tragedie de Phèdre , qui a d'ailleurs

de grandes beautés. Théràmene , qui vient pour apprendre à Thélée la mort funeste de son Fils , ne devroit dire que ces deux mots , & manquer même de force pour les prononcer distinctement. “ Hipolyte est mort. Un Monstre envoie du fond de la Mer par la colère des Dieux , l'a fait périr. Je l'ai vu , Un tel homme saisi , éperdu , sans haleine , peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse , & la plus fleurie de la figure du Dragon ?

La terre s'en émeut , l'air en est infecté.
Le flot qui l'apporta recule épouventé. DU MONTEIL.

496 XI. REFLEXION CRITIQUE

*Ses longs mugiffemens font trembler le rivage ;
Le Ciel avec horreur voit ce Monstre sauvage.
La Terre s'en émeut : l'air en est infecté.*

(6) Le flot qui l'apporta recule épouvanté, &c.

REMARKES.

(6) *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*] Nôtre Auteur, en citant *Virgile* pour appuyer son sentiment, auroit pu dire que,

Dissultant ripæ, refugitque exterritus amnis.

Ce qui paroît encore plus visiblement, si l'on compare le Vers du Poète Latin avec les quatre derniers du Poète François. Et dans celui de *Virgile*, ce n'est pas le Poète qui parle, c'est *Evandre* un de ses Personnages.

Au reste, *M. de La Motte* a répondu à cette onzième *Reflexion*, & dans sa *Réponse* il a conservé, comme il le dit lui-même, tous les égards qui étoient dus à la haute estime, qu'il avoit pour *M. DESPRE'AUX*, & à l'amitié dont *M. DESPRE'AUX* l'honoroit. Sa conduite est d'autant plus louable, que la mort de son illustre Adversaire l'affranchissoit de la crainte de la réplique. Cette *Réponse* peut être proposée comme un modèle en ce genre : *M. de La Motte* n'ayant pas trouvé beaucoup d'exemples pareils d'honnêteté & de politesse dans les disputes des Gens de Lettres. BROSS.

Dans l'*Edition* d'Amsterdam de 1718. *M. Du Monteil* ajoute à cette *Remarque* de *M. Brossette*, en parlant de la *Réponse* de *M. de La*

dans ce Vers, *M. Racine* a voulu imiter celui-ci de *Virgile*, dans le récit du combat d'*Hercule* & de *Cacus*, L. VIII. de l'*Eneïde*, V. 240.

Motte : " On la trouvera ci-dessous dans cette *Edition* d'Amsterdam. Je ne fais pour quoi on a négligé d'enrichir l'*Edition* de Genève d'une si excellente Pièce, qui a plus de rapport aux *Oeuvres* de *M. Despréaux*, que la Lettre de *M. Racine* à l'Auteur des *Héreses imaginaires*, qu'on a bien voulu y insérer. Cette *Remarque Satirique*, réimprimée dans plusieurs des *Editions* d'Hollande, ne se trouve plus dans les dernières. Au reste, *M. Du Monteil* avoit raison de trouver mauvais, que *M. Brossette* eût associé la Lettre de *M. Racine* contre Port-Royal, aux *Oeuvres* de *M. Despréaux*. Mais lui-même il ne devoit pas la conserver dans ses *Editions*, & moins encore adopter les deux *Réponses* à cette Lettre ; & dans la suite une seconde Lettre, que *M. Racine* fit servir de réplique à ces *Réponses*. Ces quatre Pièces n'ont rien de commun avec les *Oeuvres* de *M. Despréaux* ; & c'est pour cela qu'on les a retranchées de cette *Edition*.

RÉPONSE



R É P O N S E

DE M. DE LA MOTTE

A la XI. REFLEXION de M. DESPRE'AUX sur
LONGIN.

EN parlant des expressions audacieuses, dans mon Discours sur l'Ode, j'ai dit qu'elles ne convenoient proprement qu'au Poëte Lyrique, & au Poëte Epique, quand il ne fait pas parler ses Personnages : & j'ai cru que dès qu'on introduisoit des Acteurs, il se falloit contenter du langage ordinaire, soutenu seulement de l'élégance & des graces que pouvoit comporter leur état.

J'ai cité de plus, pour exemple de l'excès que les Auteurs de Théâtre doivent éviter, le Vers célèbre que Mr. Racine met dans la bouche de Théràmène,

Le flot qui l'apporta (1) recule épouvanté.

Mr. Despréaux, digne ami de Mr. Racine, lui a fait l'honneur de le défendre, en me faisant celui

R E M A R Q U E S.

(1) *recule épouvanté.*] Ces mots, les seuls que l'on puisse avoir en vûe ici, ne sont après tout qu'une simple traduction de ces mots de VIRGILE, *Æneid.* VIII. V. 240.

— *refluitque exterritus amnis.*

Les deux expressions entrent dans une narration : & s'il y a quelque différence entre l'imitation & l'Original ; c'est que dans l'Original, *Evandre* qui parle est tranquille, & que dans l'imitation *Théràmène* est livré à la douleur. *Edition de 1740.* Cette réflexion n'est pour le fonds, que le commencement de ce que dit M. *Brossette* dans la Remarque 6. sur la XI. Reflexion.

498 RE'PONSE DE M. DE LA MOTTE

de combattre mon sentiment, qu'il eût pû juger sans conséquence, s'il m'avoit traité à la rigueur.

Il emploie sa onzieme Réflexion sur Longin, à vouloir démontrer que le Vers en question n'est point excessif. Je ferois gloire de me rendre, s'il m'avoit convaincu; mais comme les Esprits supérieurs, quelque chose qu'ils avancent, prétendent paier de raison, & non pas d'autorité, je fais la justice à M. Despréaux de penser que, s'il vivoit encore, il trouveroit fort bon que je défendisse mon opinion, dût-elle se trouver la meilleure.

Je me justifierai donc le mieux qu'il me sera possible, & pour le faire avec tout le respect que je dois à la mémoire de Mr. Despréaux, je suppose que je lui parle à lui-même, comme j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'alloit communiquer sa Réflexion, si quelques visites imprévues ne l'en avoient empêché.

Ce que la haute estime que j'avois pour lui, ce que l'amitié dont il m'honoroit m'auroient inspiré d'égards en cette occasion, je vais le joindre, s'il se peut, à l'exactitude & à la fermeté qui m'eussent manqué sur le champ & en sa présence.

J'aurois peine à trouver des modèles dans les disputes des Gens de Lettres. Ce n'est gueres l'honnêteté qui les affaïonne; on attaque d'ordinaire par les railleries, & l'on se défend souvent par les injures; ainsi les manieres font perdre le fruit des choses; & les Auteurs s'avilissent eux-mêmes, plus qu'ils n'instruisent les autres. Quelle honte que, dans ce genre d'écrire, ce soit être nouveau que d'être raisonnable.

Je suppose donc que M. Despréaux me lit sa Réflexion, je l'écoute jusqu'au bout sans l'interrompre; & comme l'interêt de me corriger ou de me défendre auroit alors redoublé mon attention, & soutenu ma mémoire; je m'imagine qu'après la premiere lecture

A LA XI. REFLEXION CRITIQUE. 499

J'aurois été en état de lui répondre à peu près en ces termes.

Il me semble, Monsieur, que la première raison que vous alleguez contre moi, est la plus propre à justifier mon sentiment. Vous dites que les expressions audacieuses qui seroient reçues dans la Prose, à l'aide de quelque adoucissement, peuvent & doivent s'emploier en vers sans correctif, parce que la Poësie porte son excuse avec elle. J'en conviens, Monsieur, mais vous en concluez aussi-tôt que le Vers en question est hors de censure, parce que la même expression que Théràmène emploie sans correctif, seroit fort bonne en Prose avec quelque adoucissement. J'accepte de bon cœur cette maniere de vérifier la convenance d'une audace poëtique; & il me semble qu'elle met Théràmène tout-à-fait dans son tort; car s'il parloit en Prose, & qu'il dit à Thésée en parlant du Monstre,

Le flot qui l'apporta recule, pour ainsi dire, épouvanté;
ne sentiroit-on pas dans ce discours une affectation d'Orateur, incompatible avec le sentiment profond de douleur dont il doit être pénétré? Je ne sçai si je me trompe; mais je sens vivement que ce *pour ainsi dire*, met dans tout son jour le défaut que la hardiesse brusque de la Poësie ne laissoit pas si bien appercevoir.

Vous ajoûtez avec Longin que le meilleur remede à ces figures audacieuses, c'est de ne les emploier qu'à propos & dans les grandes occasions. M. Racine, dites-vous, a donc entièrement causé gagnée: car quel plus grand événement que l'arrivée de ce Monstre effroiable envoié par Neptune contre Hippolyte? Je l'avouë, Monsieur, la circonstance est grande, & si elle étoit unique, s'il ne s'agissoit que de la peindre, je ne trouverois pas que Mr. Racine eût employé des couleurs trop fortes: mais la mort

500 RE'PONSE DE M. DE LA MOTTE

d'Hippolyte aiant été caufée par l'arrivée du Monstre, cette mort devient le feul événement important pour Théràmène qui le raconte, & pour Thésée qui l'entend: c'est, fans comparaiſon, l'idée la plus intéreſſante pour le Gouverneur & pour le Pere; & je ne conçois pas qu'elle pût laiſſer à l'un de l'attention de reſte pour la deſcription du Monſtre, & de la curioſité à l'autre pour l'entendre. Ainſi, Monſieur, en me tenant au mot déciſif de Longin, qui veut qu'on n'emploie ces figures audacieuſes qu'à propos, je ne crois pas encore que Mr. Racine fût dans le cas de les pouvoir prêter à Théràmène.

Vous faites valoir contre moi les acclamations que le Vers dont il s'agit, a toujours attirées dans la représentation de Phedre; car ſelon vous & Longin, rien ne prouve mieux la ſublime beauté d'une expreſſion que ce concours de ſuffrages: *lors, dit Longin, qu'en un grand nombre de perſonnes différentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport, ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un Diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une marque certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.*

Permettez-moi de vous dire d'abord, Monſieur; qu'à prendre la ſuppoſition de Longin à la lettre, elle eſt preſque impoſſible, & qu'on ne trouveroit guère de Sublimes par cette voie; la différence d'âge, d'humeur & de profeſſion, empêchera toujours que les hommes ne ſoient également frappez des mêmes choſes. Tout ce qui peut arriver, c'eſt que le plus grand nombre ſoit frappé vivement, & que l'impreſſion du plaifir ſe répande comme par contagion ſur le reſte, avec plus ou moins de vivacité; encore y a-t-il toujours des rebelles, & quelquefois judicieux, qui réſiſtent à l'approbation générale.

Mais, Monſieur, je ne prétends point chicaner;

A LA XI. REFLEXION CRITIQUE. 501

Je m'en tiens à l'expérience pour faire voir que les acclamations du Théâtre sont souvent fautives, & sujettes à de honteux retours. Rappeliez, je vous prie, ces Vers fameux du Cid :

*Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau ;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau ;
Et m'oblige à venger après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.*

Vous ne sauriez douter du plaisir que ces Vers ont fait, & cependant ne seriez-vous pas le premier à défilier les yeux du Public, s'ils ne s'étoient déjà ouverts sur la mauvaise subtilité de ces expressions. Je comprends pourtant ce qui charmoit dans ces Vers : la situation de Chimène aussi cruelle que singulière, touchoit sans doute le cœur ; le brillant de l'Anti-thèse éblouissoit l'imagination : ajoutez à cela le goût regnant des pointes : on n'avoit garde de regretter le naturel qui manque en cet endroit. Mais me direz-vous, on en est revenu. Je n'en veux pas davantage, Monsieur ; les acclamations ne prouvent donc pas absolument, & elles ne sauroient prescrire contre la Raison.

J'oserais vous dire de plus, qu'on est aussi défabusé de l'expression de Mr. Racine, & je n'ai presque trouvé personne qui ne convînt qu'elle est excessive dans le Personnage, quoiqu'elle fût fort belle à ne regarder que le Poète. Ç'auroit été dommage en cet endroit de ne pouvoir m'armer d'une autorité que j'ai recueillie depuis, à une séance de l'Académie ; où tout ce qui se trouva d'Académiciens, me confirma dans mon sentiment.

M. Despréaux n'auroit pû moins faire en ce cas ; que de trouver la question plus problématique qu'il ne l'avoit crûe d'abord.

Mais, Monsieur, aurois-je continué, vous faites une remarque importante sur la différence que j'ai

502 RE'PONSE DE M. DE LA MOTTE

voulu mettre entre le Personnage & le Poète. Le Personnage, selon vous, peut être agité de quelque passion violente, qui vaudroit bien la fureur poétique; & le Personnage alors peut employer des figures aussi hardies que le Poète.

Ecartons, s'il vous plaît, l'équivoque des termes, afin qu'il n'y en ait point non plus dans mes raisons. Si vous entendez par fureur poétique, ce génie heureusement échauffé qui fait mettre les objets sous les yeux; & peindre les diverses passions de leur véritables couleurs: cette idée même fait voir que le Poète est obligé d'imiter la nature, soit dans les tableaux qu'il trace, soit dans les discours qu'il prête à ses Personnages, & qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne.

Si au contraire, par fureur poétique vous entendez simplement ce langage particulier aux Poètes, que la hardiesse des fictions & des termes a fait appeler le langage des Dieux; je réponds que les passions ne l'emprunteront jamais. Ce langage est le fruit de la méditation & de la recherche, & l'impétuosité des passions n'en laisse ni le goût ni le loisir.

Vous m'alleguez vainement l'exemple de Virgile. Vous voyez bien, Monsieur, que puisque j'ose combattre vos raisons, je ne suis pas d'humeur de me rendre aux autorités. Enée, dites-vous, (2) au commencement du second Livre de l'Enéide, racontant avec une extrême douleur la chute de sa patrie, & se comparant lui-même à un grand arbre que des Laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de coignée, ne se contente pas de prêter à cet arbre, du sentiment & de la colere; mais il lui fait faire des menaces à ceux qui le frappent, jusqu'à ce qu'enfin il soit renver-

R E M A R Q U E S.

(2) au commencement du second Livre de l'Enéide,] *Remarques 2. & 3. sur la XI. Réflexion.*

A LA XI. REFLEXION CRITIQUE. 503

fé sous leurs coups. Vous pourriez, ajoutez-vous, m'apporter cent exemples de même force. Qu'importe le nombre, Monsieur, si j'ai raison? C'est autant de rabattu sur la perfection des Anciens; & le Bon Sens, qui est uniforme, n'approuvera pas chez eux ce qu'il condamne chez nous.

Quant à l'exemple particulier d'Enée, quoiqu'on puisse dire qu'il n'est pas dans le cas de Théràmène, & qu'après sept ans passez depuis les malheurs qu'il raconte, il peut conserver assez de sang froid pour orner son récit de ses comparaisons; j'avouë encore qu'il m'y paroît excessivement Poëte, & c'est un défaut que j'ai senti dans tout le second & tout le troisième Livre de l'Enéide, où Enée n'est ni moins fleuri ni moins audacieux que Virgile. Peut-être que Virgile a bien apperçû lui-même ce défaut de convenance, mais aiant à mettre deux Livres entiers dans la bouche de son Héros, il n'a pû se résoudre à les dépouiller des ornemens de la grande Poësie.

J'aurois pû dire d'autres choses à Mr. Despréaux, si j'avois vérifié l'endroit qu'il me cite, comme je l'ai fait depuis. Il se trompe dans le sens du passage, parce qu'il s'en est fié à sa mémoire, confiance dangereuse pour les plus savans même.

La preuve qu'il a cité de mémoire, c'est qu'il place la comparaison au commencement du second Livre, au lieu qu'elle est (3) vers la fin. Il est tombé par cette négligence dans (4) une double erreur; l'une de

R E M A R Q U E S.

(3) *vers la fin.*] Vers 628. & 629. Edit. de 1740.

(4) *une double erreur;*] Peut-être que l'erreur ne vient point de M. Despréaux. Du moins est-il certain, que la XI. *Réflex.* dont il s'agit, ne fut imprimée qu'après la mort de M. Despréaux (en 1713.) EDIT. de 1740.

Des deux erreurs, que M. de La Motte reproche à M. Despréaux, la première pourroit bien être une faute de l'Imprimeur, lequel auroit mis, *se*, pour *la*. Voir XI. *Réflexion*, Rem. 3. Pour la seconde erreur, on ne peut pas ne la point mettre sur le compte de M. Despréaux.

304 RE'PONSE DE M. DE LA MOTTE

croire qu'Enée se compare lui-même à l'arbre, quoique la comparaison ne tombe manifestement que sur la Ville de Troye saccagée par les Grecs ; l'autre, de penser qu'Enée prête à l'arbre du sentiment & de la colére, quoique les termes dont Virgile se sert, ne signifient que l'ébranlement, & que les secouffes violentes de l'arbre sous la coignée des Laboureurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici que les Auteurs ne sauroient être trop en garde contre ces sortes de méprises, parce que rien n'est plus propre à diminuer leur autorité; mais j'ajouterais que ceux qui apperçoivent ces fautes n'en doivent pas tirer trop d'avantage contre ceux qui y tombent. On va quelquefois en pareille occasion jusqu'à accuser un homme de n'entendre ni la Langue ni l'Auteur qu'il cite, & l'on traite témérairement d'ignorance grossière, ce qui peut n'être qu'un effet d'inattention. Quelle extravagance seroit-ce, par exemple, d'accuser Mr. Despréaux, sur ce que je viens de dire, de n'entendre ni Virgile ni le Latin; & cependant on a fait cette injure à d'autres, peut-être avec aussi peu de fondement.

(5) Je finis enfin ma Réponse, comme Mr. Despréaux finit sa Réflexion, en mettant sous les yeux

R E M A R Q U E S.

(5) Je finis &c.] On a vu dans la Remarque 5. sur la XI. Réflexion, que M. de Fenelon étoit du même avis que M. de La Motte. Ce qui mérite attention. Quelque solides que soient les raisons sur lesquelles il condamne ce Vers de M. RACINE : *Le flot qui l'apporta*, &c. quelque judicieux que soit ce que M. de La Motte vient de répondre à M. Despréaux, rien de tout cela n'a pu s'attirer le suffrage d'un Auteur très-connu, pour ce qu'il est. Dans le RACINE VENGE', on

Examen des Remarques Grammaticales de M. l'Abbé d'OLIVET sur les Oeuvres de RACINE : Livre qui parut in - 12. à Paris, quoique le Frontispice dise : Avignon, en 1739. on lit, pag. 90. " On ne peut donner trop d'éloges à M. d'Olivet d'avoir pris le parti de Racine, ou plutôt celui de Despréaux contre La Motte, qui par de fort mauvaises raisons, a censuré ce Vers, Le flot qui &c. On est choqué, dit M. DE LA MOTTE, de voir un Homme

A LA XI. REFLEXION CRITIQUE. 505

Le récit entier dont il s'agit. Mr. Despréaux l'expose, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce qu'il a dit; je l'expose de même, afin qu'on en juge mieux de mon sentiment; & sur tout pour l'explication de quelques termes de mon Discours sur l'Ode, que Mr. Despréaux n'a pas trouvé assez clairs; *on est choqué, ai-je osé dire, de voir un homme accablé de douleur, comme est Théràmène, si attentif à sa description, & si recherché dans ses termes.* Je crois que les Vers suivans pleins d'expressions & de tours poétiques, éclairciront ma pensée mieux que tout ce que je pourrois dire.

R E M A R Q U E S.

„ *accablé de douleur, si recherché*
 „ *dans ses termes, & si attentif à*
 „ *sa description.* Quoi des ter-
 „ mes forts sont des termes re-
 „ cherchés! Une Image vive est
 „ une Description de bel esprit!
 „ Où est le bon sens de raison-
 „ ner ainsi? Une Imagination
 „ saisie & effraïée encore de ce
 „ qui l'a frappé, ne peut-elle
 „ s'abandonner à une Figure,
 „ sans passer pour Rhétoricien-
 „ ne? Quelle pitié! Que M.
 „ Despréaux, & après lui M.
 „ d'Olivet, ont eu raison de
 „ mépriser de pareils jugemens.
 „ Si Théràmène n'avoit pas peint
 „ le Monstre affreux, qui causa
 „ la mort d'Hippolite, Thésée
 „ n'auroit il pas pu croire, que
 „ son Fils auroit péri par sa fau-
 „ te? Ne falloit-il pas qu'il sen-
 „ tît, que ce Monstre horrible,
 „ étoit l'effet de son vœu im-
 „ prudent? De plus, l'Action
 „ ne se passant point sur la Scè-
 „ ne, ne falloit-il pas que Thé-
 „ ramène la racontât comme elle
 „ s'étoit passée? Si la chose eût
 „ été offerte aux yeux des Spec-
 „ tateurs, eût-elle été autrement

„ que dans le Récit? Non sans
 „ doute: donc le Récit n'a rien
 „ d'outré. On ne fait attention
 „ qu'à la douleur de Théràmène;
 „ & il faut faire attention à la
 „ frayeur, dont il est encore
 „ saisi, & à l'obligation, où il
 „ est, de rendre vraisemblable
 „ aux yeux de Thésée la triste
 „ mort de son Fils. Plus on exa-
 „ mine ce Récit, plus on le
 „ trouve conforme à la Nature
 „ & à la Raison. Il n'y a jamais
 „ eu que des Hommes peu judi-
 „ cieux ou peu attentifs, qui
 „ l'ont censuré. Il est dit à la
 „ pag. 113. *Théràmène vivement*
 „ ému de ce qui venoit d'arri-
 „ ver à son cher Hippolite, pé-
 „ nétré de douleur, & aiant l'i-
 „ magination échauffée sur un
 „ si déplorable événement, a
 „ pu laisser échapper les Expres-
 „ sions les plus figurées & les
 „ plus énergiques, pour pein-
 „ dre avec les traits les plus
 „ forts la mort du Fils de Thésée
 „ Il n'y a là rien d'extraor-
 „ dinaire, rien de forcé, & la
 „ Critique de La Motte étoit
 „ tout à fait depourvuë de ju-

*Cependant sur le dos de la Plaine liquide
S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.
L'Onde approche, se brise, & vomit à nos yeux ;
Parmi des flots d'écume un Monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes ;
Tout son dos est couvert d'écailles jaunissantes,
Indomptable Taureau, Dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Ses longs mugissemens font trembler le rivage ;
Le Ciel avec horreur voit ce Monstre sauvage ;
La Terre s'en émeut ; l'Air en est infecté ;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*

J'avoué de bonne foi que plus j'examine ces Vers,
& moins je puis me repentir de ce que j'en ai dit.

R E M A R Q U E S.

„ gement „. On trouve encore
p. 120. „ Il faut avouer . . . que
„ tous ceux qui ont attaqué ce
„ Vers jusqu'ici, n'ont pas fait
„ paroître les premières lueurs
„ du sens commun. Ils n'ont
„ point fait attention, que l'é-
„ vénement de la mort d'*Hip-*
„ „ *polite*, ne pouvant se passer
„ sur le Théâtre, il devoit au
„ moins être peint, comme si
„ on le voïoit de ses yeux. Il
„ falloit donc emploïer à ce Ré-
„ cit une *Description* vive, &
„ de ces *Images*, qui tiennent de
„ l'*Epopée*. Autrement le Specta-
„ teur n'eut pas été satisfait ; &
„ *Thésée* même n'auroit pu ajou-
„ ter foi à la mort de son Fils.
„ Il auroit nécessairement de-
„ mandé à *Théramène*, comment
„ son Fils avoit pu périr à la
„ vuë d'un Monstre. Il falloit

„ donc tout dire, tout expli-
„ quer. Cette Description n'a
„ rien qui ne s'accorde avec la
„ douleur & la fraïeur dont *Thé-*
„ „ *ramène* est pénétré. Enfin, tout
„ ce que j'ai lu, & tout ce que
„ j'ai oui dire jusqu'ici contre
„ ce Récit, m'a paru de la der-
„ nière absurdité, & ne partir
„ que d'un esprit faux „. C'est
„ ainsi que l'Adversaire perpétuel
„ de M. de *La Motte* prend ouver-
„ tement sous sa protection, le
„ Récit de *Théramène*, & qu'il le
„ vange ingénieusement d'une *Cri-*
„ „ *tique* dictée, en même tems, par
„ l'*Esprit* & le *Bon-sens*, par la
„ *Raison* & le *Goût* ; & fondée sur
„ la nature de la *Marche du Cœur*
„ & du *Langage des Passions* ; *Mar-*
„ „ *che* & *Langage*, que M. de *La*
„ *Motte* connoissoit, du moins par
„ théorie.

*Or maintenant, veillés graves Auteurs,
Mordés vos doigts, ramés comme Corsaires,
Pcur mériter de pareils Protecteurs,
On pour trouver de pareils Adversaires.*



R E P O N S E

A la CRITIQUE de M. de LA MOTTE , par
M. l'Abbé d'OLIVET , de l'Académie
Françoise ; ou Justification de ce Vers de
RACINE :

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

(1) AUTANT que M. de la Motte avoit été choqué de ce vers , autant M. Despreaux le fut-il de sa Critique. Il y répondit. Mais sa réponse n'ayant été imprimée qu'après sa mort , il n'a pas pu voir la Réplique de M. de la Motte , sur laquelle je vais , par occasion , proposer mes doutes.

Pour savoir donc si le vers de Racine est *excessif* dans la bouche de Thérémène ; s'il y a quelque chose d'outré , d'exagéré ; commençons par examiner quel est le langage ordinaire de la Poësie , & quelle a été l'origine de ce langage.

R E M A R Q U E S.

(1) *Autant que M. de La Motte &c.*] Ce qu'on va lire est tiré des REMARQUES de Grammaire sur RACINE , par M. l'Abbé d'OLIVET , imprimées à Paris chés P. Gandonin en 1738. pp. 98 - 106, L'Editeur de 1740. met pour titre à ce morceau : RE'PONSE de M. l'Abbé d'Olivet à M. de La Motte. Il en prend le commencement à la page 97. où le savant Académicien , après une courte Remarque Grammaticale sur le Vers , dont il s'agit , passe au Jugement , qu'en avoit porté M. de La Motte , dont il rapporte les mêmes paroles , que j'ai fait imprimer en Italique dans la Remarque 1. sur la XI. Réflexion. Il entre ensuite en matière (p. 98.) par où je le fais débiter ici. Je ne donne de ses réflexions , que ce qui concerne l'objet de la contestation de M. Despreaux & de M. de La Motte.

508 REP. A LA CR. DE M. DE LA MOTTE

Quant au premier point , il ne souffre nul difficulté. Personne n'ignore ce qu'a dit Despréaux , qu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poësie , que de personifier les choses inanimées ; que de leur donner du sentiment , de la vie , du raisonnement , & des passions.

(2) *Tout prend un corps , une ame , un esprit , un visage.*

Pour des Physiciens , un flot est une certaine quantité d'eau poussée & agitée par une cause naturelle.

(3) Pour les Poètes , ce sera un individu animé , un être pensant , & même , s'ils en ont envie , ce sera une Divinité.

*Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre ,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre.
Un orage terrible aux yeux des matelots ,
C'est Neptune en courroux , qui gourmande les flots.*

R E M A R Q U E S.

(2) *Tout prend un corps , &c.*] Ce Vers & les huit autres , que M. l'Abbé d'Olivet va citer , sont tirés du III. Chant de l'*Art Poétique*. Il faut faire attention , qu'ils font partie d'un Morceau , qui commence par le 160. Vers , & finit par le 192. Il ne s'agit-là que de caractériser la *Poësie Epique* ; & dans le Système , que M. Despréaux suit à l'égard de cette sorte de *Poësie* , les trente-trois Vers , que j'indique , ne contiennent rien , qui ne soit très-vrai , dit du *Poëme Epique*. Mais qu'on en détache quelques Vers , & qu'on les applique directement au *Poëme Dramatique* , ils ne contiendront plus rien que de très-faux. Le *Langage Dramatique* n'est , ne peut , & ne doit jamais être le même que le *Langage Epique*. Cette Proposition est fondée sur des principes incontestables , sur les re-

gles fondamentales de l'*Imitation* , qui demanderoient , pour être développées , plus de terrain que je n'en puis prendre ici. Qu'il me suffise de faire remarquer , que si le *Stile* , en général , des *Tragédies de Racine* est répréhensible en quelque chose , ce n'est que dans le petit nombre d'endroits , où ce grand Homme , perdant de vue ses Personnages , pour se mettre vis-à-vis de lui-même , fait le Poète hors de propos. C'est en quoi quelques-uns de nos *Tragiques Modernes* l'imitent si parfaitement , qu'on chercheroit presque en vain , dans leurs Ouvrages , même les plus applaudis , quelque apparence du véritable *Langage* de la *Tragédie*.

(3) *Pour les Poètes , ce sera un individu animé , &c.*] J'en conviens , mais *Théramène* n'est pas un Poète.

*Echo n'est plus un son , qui dans l'air retentisse ;
C'est une Nymphe en pleurs , qui se plaint de Narcisse.*

Telles sont les idées , telle est la langue du pays habitée par les Poètes : & il est sage de n'y point voyager , pour qui ne voudra , ni entendre leur langue , ni se faire à leurs coutumes.

Mais remontons à l'origine de la langue poétique. Car j'ai là-dessus à dire quelque chose de moins connu , & qui tend plus directement à la justification de Racine. On tient Homère pour auteur de la langue poétique , du moins par rapport aux Grecs. Or les pays où les Sciences étoient florissantes du temps d'Homère , c'étoit l'Egypte , c'étoit la Phénicie : & nous savons par une foule de témoignages irréprochables , que la Physique de ces pays-là reconnoissoit une ame universelle , une ame répandue dans tout ce qui existe. Jusques-là que Démocrite soutenoit qu'il n'y avoit point d'atomes , qui ne fussent animez : & sa doctrine venoit de Moschus , Phénicien , qui vivoit avant le siège de Troie. (4) Ainsi le langage de la Poésie fut originairement le langage de la Physique ;

R E M A R Q U E S.

(4) *Ainsi le langage de la Poésie fut originairement le langage de la Physique.*] L'Auteur du *Racine Vengé* , par qui l'on a vu ci-devant M. de La Motte merveilleusement réfuté , ne peut goûter (p. 91.) la manière dont M. D'OLIVET justifie ce Vers de RACINE. Voici ses raisons. (page 95.)

“ 1^o. Supposons . . . que la Philosophie de *Moschus* , qui enseignoit . . . que tout , jusqu'aux pierres , étoit animé , ait été suivie des Egyptiens & des Grecs , s'ensuit-il que l'Univers l'ait tellement embrassée , que c'est de-là que viennent les Figures , dont les hommes

„ se servent généralement dans leur langage ; lorsqu'il leur plaît d'animer les choses inanimées ? Suffiroit-il que *Moschus* eût enseigné sérieusement , qu'il y avoit des ames répandues dans tous les Etres matériels , pour qu'on se prêtât universellement à cette supposition . . . ? Comment d'autres anciens Philosophes , qui n'enseignoient rien de pareil , n'ont-ils pas combattu aussitôt , & anéanti cette . . . Physique , ou n'en ont-ils pas au moins empêché le progrès ?

„ 2^o. Est-ce que la nature elle-même ne nous porte pas , pour

§ 10 REP. A LA CR. DE M. DE LA MOTTE

ou du moins ne fut qu'une conséquence & une extension des idées généralement reçues par les plus célèbres Physiciens. Je ne fais, au reste, si cette réflexion a déjà été faite; mais il me seroit aisé de la mettre dans un grand jour.

Plus de trois mille ans se sont donc écoulés, de-

R E M A R Q U E S.

„ donner plus de chaleur à nos „ paroles, à prêter nos senti- „ mens aux choses inanimées, & „ à les représenter fictivement „ étonnées, réjouiies, affligées „ &c. J'aimerois autant dire, „ que les termes, dont nous „ nous servons, pour exprimer „ la tempête, comme *la mer en courroux, les flots irrités, les vents en fureur* &c. viennent de la Physique de *Moschus*. „ Mais quand nous disons, *un Jardin riant, une Maison gaie, un Temps triste* &c. c'est donc de *Moschus* que nous tenons ces façons de parler. Les Chinois, les Japonois, les Sauvages de l'Amérique, lui ont donc aussi cette obligation: „ car ils parlent comme nous, „ & outrent encore ces Figures. „ 3°. (page 96.) Les Hébreux „ avoient-ils adopté la Philosophie de *Moschus*, si peu con-

„ forme à leur Religion? *Moyse*, „ les *Prophètes*, *David*, étoient- „ ils au nombre de ses Secta- „ teurs? On ne voit dans l'E- „ criture que ces sortes de Fi- „ gures, qui prêtent du senti- „ ment aux Etres inanimés. „ L'énumération en seroit trop „ longue; il suffit de renvoyer... „ au seul PSEAUME, *In exitu Is- rael de Ægypto* &c. on y verra „ cette même Figure de *Racine*... „ *Mare vidit & fugit* &c. M. „ l'Abbé (c'est l'Auteur lui-même, „ à qui sa modestie ne permet de se „ désigner que par six points.) M. „ l'Abbé a mis en Vers „ ce *Pseaume*, dont voici le com- „ mencement. J'aime mieux le „ citer, que le texte beaucoup „ plus sublime encore, mais qui „ est connu de tout le monde. „ Il en rapporte les quatre premiè- „ res *Stances*, dont la troisième est „ composée de ces jolis Vers:

*La mer en son lit ébranlée,
Ouvrit avec respect ses gouffres mugissans,
Et nous offrit une vallée
Entre deux monts couverts de troupeaux bondissans.*

C'est une circonstance que le Prophète avoit oubliée, & qui ne se trouve pas même dans le Récit que *Saint-Amant*, a fait du passage de la Mer Rouge.

Le *Vangeur de Racine*, pour opposer (page 97.) une quatrième raison à M. l'Abbé d'Olivet, fond en une, la seconde & la

troisième, & les repète en peu de mots. Il en naît quelques traits d'esprit, que le dessein d'épargner la modestie de cet Auteur, m'empêche de louer autant qu'ils en sont dignes. Il ajoute enfin une cinquième raison, dont il fera parlé dans la Remarque suivante.

puis que la Physique forma le langage de la Poësie. Et quand la Physique a changé d'opinion, ce qui lui est arrivé depuis tant de siècles une infinité de fois, en même temps elle a toujours changé son langage. Mais, au contraire, la Poësie a toujours retenu le sien; parce qu'en effet le système de l'ancienne Physique est le seul qui autorise la fiction, le seul qui multiplie les images à l'infini, & qui par-là donne lieu à des peintures vivantes.

*Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
La Poësie est morte, ou rampe sans vigueur.*

A la vérité, ces ornemens ne conviennent pas à toute sorte de sujets. Rien ne seroit plus contre le bon sens, que de faire entrer la Fable dans un Poëme Chrétien. Et même cette langue poétique doit être sobrement employée dans une Tragédie, dont les personnages sont postérieurs au temps où la Fable étoit reçue. Ainsi le vers que Racine met dans la bouche de Thérémène, eût mérité la censure d'un Critique raisonnable, s'il avoit été dans la bouche de celui qui raconte la mort de Bajazet: (5) car les Turcs du siècle passé ne croyoient non plus que ceux d'à présent, qu'un flot put être épouvanté.

Pourquoi ce même vers seroit-il beau dans une Ode? Ce n'est pas seulement, comme l'a dit M. de la Motte, parce que l'Auteur d'une Ode fait profession de peindre, & qu'on ne lui suppose point de passion violente, qui partage son attention. Mais c'est, parce que (6) l'Auteur d'une Ode est maître d'adopter le

R E M A R Q U E S.

(5) car les Turcs du siècle passé ne croyoient non plus &c.] Dans le *Racine Vengé*, page 98. l'Auteur emploie pour cinquième raison en général, contre la conjecture de M. l'Abbé d'Olivet, & pour réfutation en par-

ticulier du raisonnement que le Savant Académicien fait en cet endroit, une redite étendue de la troisième des raisons rapportées dans la Remarque précédente.

(6) l'Auteur d'une Ode est maître

512 REP. A LA CR. DE M. DE LA MOTTE

syftême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire. Il prend fes avantages, & il ufé de fes droits. Mais l'Auteur d'une Tragédie par la raifon même qu'il fait auffi *profession de peindre* n'est nullement le maître de faire parler fes personnages comme bon lui femble, & fans avoir égard à l'Histoire, qui, en nous apprenant les mœurs de leur pays & de leur fiécle, nous apprend quel langage il faut leur faire tenir.

Tous ces principes étant déduits, il me refte peu de chofes à dire, non pour excufer le vers de Racine, mais pour montrer qu'il est parfait. Car enfin, puifque la fiction ne coûte rien, abouchons Théràmène, qui vivoit dans les temps héroïques de la Grèce, avec M. de la Motte vivant au dix-huitième fiécle de l'Ère Chrétienne. Quel procès me faites-vous donc, lui

R E M A R Q U E S.

tre d'adopter le fyftême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire. J RACINE VENGE', p. 97. " L'Auteur d'un Poème, dont le Héros est Chrétien, n'est pas le maître d'adopter le Syftême de la Fable. Tout le monde en convient. Ce n'est pas la Religion du Héros, c'est le fujet du Poème, qui doit décider l'Auteur fur le Syftême, qu'il doit adopter. Louis XIV. est un Héros Chrétien, mais le Paffa-

ge du Rhin n'est pas un fujet Chrétien. M. Despréaux, pour chanter ce Paffage, a pu recourir à la Fiction, & fe servir du Syftême de l'ancienne Fable. Voïons la fuite. L'Auteur d'un Poème, dont le Héros est Chrétien " ne pourra donc pas prêter du fentiment aux chofes inanimées. . . M. de Voltaire, dans fon Poème de *La Henriade*, a donc renfermé une impertinence dans ces deux beaux Vers :

„ Et des Fleuves François les eaux enſanglantées,
„ Ne portoient que des morts aux Mers épouvantées.

„ M. Boſſuet a eu auffi grand tort de parler ainſi dans l'*Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*, qui paſſe, avec raifon, pour le chef-d'œuvre de fon Eloquence. L'*Océan étonné de ſe voir traversé tant de fois, en des appareils ſi différens & pour des cauſes ſi différentes* „ Je

crois pouvoir répondre, que M. l'Abbé d'Olivet ne condamnera jamais les deux Vers de M. de Voltaire. Pour la Phraſe de M. Boſſuet, ſi l'on fait une attention réfléchie à la place, qu'elle occupe, elle pourroit bien n'être pas abſolument à l'abri de la critique.

diroit-il ?

SUR LA REP. DE M. DE LA MOTTE. 513

diroit-il ? Où prenez-vous que mes termes soient *recherchez*, & mes expressions *outrées*. (7) Je raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû. Oui, je vous le jure. Jamais récit ne fut plus simple, ni plus vrai que le mien. Ah ! mon cher Thérémène, lui répondroit notre Moderne, est-ce qu'un flot *s'épouvante* ? Hé vous qui l'ignorez, répondroit le Grec, de quel pays êtes-vous, Parlez plutôt à nos Fontenelles, à nos Mairans : ils vous diront qu'il n'y a rien sur la terre, ni dans l'eau, ni dans l'air, point de fleuve, point de fontaine, point d'arbre, point de plante, qui n'ait une ame ; & cela, parce que l'ame universelle est répandue dans tous les êtres particuliers, & ne fait continuellement que passer de l'un dans l'autre, qui est ce que vous appelez *naître & mourir*.

Racine, grand admirateur d'Homère & de Platon, étoit instruit de ce système ; & par conséquent il a

R E M A R Q U E S.

(7) Je raconte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû.] L'Auteur du Racine vengé ne sauroit se persuader, que Thérémène puisse parler ainsi. Sa raison est (page 102.) qu'il ne sauroit croire, que Moschus, ou aucun Philosophe ancien, ait jamais enseigné, que de l'eau pouvoit avoir peur, que des pierres pouvoient sentir de la douleur ou de la joie ; que de l'air pouvoit se mettre en colère, comme un homme. Il ajoute quelques lignes plus bas : Les Philosophes, qui ont dit autrefois, que tout étoit animé, ont-ils prétendu autre chose, que ce que Virgile a renfermé dans ces deux Vers :

„ Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
„ Mens agit à molem, & magno se corpore miscet.

„ N'est-ce pas encore aujourd'hui le Système des Athées & des Déistes, qui en admettant une Ame universelle, ne prétendent pas qu'elle pense, ni qu'elle soit capable de sentiment, dans chaque Être particulier, mais seulement dans les corps organisés pour cet effet ? Quoique ce Système soit fort déraisonnable, il ne l'est pas néanmoins au point de supposer, que de l'eau ait de la fraîcheur ; que des arbres aient de la joie ; que de l'air se mette en colère ; que des montagnes soient étonnées ; que des cailloux soient émus d'indignation, &c. A-t-on, jamais pu enfanter de pareilles idées, encore moins venir à bout de les accréditer dans son pays, & de les répandre dans le monde entier ?

dû en Peintre qui fait les regles de son art, faire parler ainsi un contemporain de Thésée. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'un flot épouvanté ait pu scandaliser dans une Scène où il s'agit d'un monstre envoyé par Neptune ; & dans une Tragédie dont l'Héroïne est petite-fille du Soleil. En vérité, ce n'étoit pas trop bien prendre son champ de bataille pour attaquer le langage de la Poésie. Quand on aura obtenu de mon imagination, qu'elle laisse passer Neptune & ce Monstre qu'il envoie ; rien n'empêche qu'on ne donne du sentiment à un flot, & qu'on ne puisse le peindre orgueilleux, humble, menaçant, soumis, avare, prodigue, humain, cruel, épouvanté, irrité, se cachant de honte, bondissant de joie, tout ce qu'on voudra. Je ne répugne pas plus à croire l'effroi de ce flot, qu'à croire le Monstre de Neptune ; & même (8) je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.

R E M A R Q U E S.

(8) Je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.] Voici ce que le Vengeur de Racine réplique (p. 111.) au raisonnement que ces paroles terminent. " Il n'y a rien d'étrange, à supposer que Thérémène parle conformément aux Principes de sa Religion, & que par conséquent, il dise que Neptune a envoyé un Monstre contre Hippolite pour exaucer son Père Thésée. Il a suivi & a du suivre le Système de la Fable. Mais si Thérémène parle du flot épouvanté, comme d'une chose réelle ; si en cela il ne prétend point parler figurément ; il a tort. Les égards dus au vrai mérite, m'ont obligé de substituer ces derniers mots à ceux de l'Auteur, & j'en ai fait de même ailleurs. Il con-

tinue ainsi, page 112. " L'Histoire nous apprend, que du tems de Thésée, on croioit qu'il y avoit un Dieu de la Mer, appelé Neptune. Mais on ne me citera aucun Historien, qui dise que de ce tems-là, ni dans aucun tems, on ait cru que de l'eau étoit capable d'avoir peur, & que lorsqu'un flot reculoit, c'étoit la crainte & l'épouvante, qui le faisoit reculer. Le raisonnement est donc faux, parce qu'il porte sur une supposition chimérique. Croira-t-on, par exemple, qu'Évandre dans l'Énéide (Liv. VIII. V. 240.) S'imagineroit réellement qu'un fleuve étoit capable de remonter vers sa source, & de s'enfuir par un sentiment de frayeur . . . ?

„ *Disputant ripa, restitque exterritus amnis*

SUR LA REP. DE M. DE LA MOTTE. 515

Après ces réflexions, je n'ai point à suivre pied à pied la Replique de M. de la Motte à M. Despréaux, car elle tombe d'elle-même. Je m'arrêterai seulement à la conséquence qu'il tire du succès qu'eurent d'abord ces quatre vers du Cid, aujourd'hui & depuis longtemps méprisés.

*Pleurez, mes yeux, pleurez, & fondez-vous en eau ;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau ;
Et m'oblige à vanger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.*

Il n'est donc pas vrai, conclut M. de la Motte, que les acclamations du Théâtre, puisqu'elles se trompoient sur les vers du Cid, servent à justifier celui de Thérémène. C'est, selon moi, conclure très-mal. Car, (9) les vers du Cid ne portent que sur la méta-

R E M A R Q U E S.

„ Il n'est plus permis aujour-
„ d'hui à un Orateur de citer *Ju-*
„ *piter, Neptune* &c. ni de sup-
„ poser que ces Dieux de l'An-
„ tiquité aient quelque part aux
„ effets de la nature. Cependant
„ un Orateur, même un Ora-
„ teur Chrétien, peut prêter
„ du sentiment aux choses ina-
„ nimées, lorsqu'il s'agit de
„ peindre vivement quelque ob-
„ jet. Il donne des yeux & des
„ sentimens d'horreur au Soleil,
„ qui se dérobe, pour ne point
„ voir des actions exécrables.
„ Et à l'égard du Poète, il ac-
„ corde de la pensée & du sen-
„ timent à tout ce qu'il lui plaît,
„ même dans un Poème Chré-
„ tien, où il ne lui est permis
„ de faire agir ni *Jupiter*, ni
„ *Neptune*, ni *Mars*. Par consé-
„ quent, la Figure du *flot épou-*
„ *vanté*, n'est point autorisée
„ par la supposition des Dieux
„ de la Fable, qui n'y a aucun

„ rapport. C'est une expression
„ dictée par la nature, lorsque
„ l'esprit humain est vivement
„ passionné. En un mot, c'est
„ une Figure de Rhétorique,
„ une Métaphore du genre de
„ toutes les autres, & ce n'est
„ rien de plus. Pour cette rai-
„ son, l'expression peut subsis-
„ ter indépendamment du Sis-
„ tème de la Religion Païenne.
„ Cet Ecrivain, sans doute, fait
„ la Rhétorique, & l'on voit dans
„ tout ce que j'ai rapporté jusqu'i-
„ ci de lui, que des Figures de
„ cet Art, l'*Amplification* & la *Ré-*
„ *pétition* ne sont pas celles qu'il
„ estime le moins.

(9) *les Vers du Cid ne portent
que sur la métaphore & sur l'hyper-*
bole.] “ Eh bien ! est-il dit dans
„ le *Racine Vangé*, page 151. cela
„ fait-il qu'on s'est autrefois
„ trompé, lorsqu'on a applaudi
„ à ces Vers ? Celui de *Thérémé-*
„ *ne porte-t-il sur autre chose*

516 OBS. CRIT. DE M. L'AB. D'OLIVET
phore & sur l'hyperbole. (10) Jamais on n'a pu dire
sérieusement :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Or ce qui est faux, peut bien éblouir pendant un temps, mais il ne sauroit plaire toujours. Il étoit donc naturel qu'on cessât d'admirer cet endroit du Cid. Mais le vers de Racine, dans la Scène où il est placé, a toute la solidité, toute la vérité requise; & il renferme une circonstance aggravante, que Thérémène auroit eu grand tort d'omettre. Ainsi ce vers ne

R E M A R Q U E S.

„ que sur la métaphore & sur
„ l'hyperbole „.

(10) Jamais on n'a pu dire sérieusement : *La moitié de ma vie &c.*] Ibid. On répond à cela :

„ Jamais aussi on n'a pu dire sérieusement, c'est-à-dire, au
„ sens propre & sans figure,
„ qu'un flot épouvanté recule. Ainsi
„ la réponse de M. l'Abbé d'O-
„ livet n'est pas juste „. On recon-
„ noît ici la Logique de cet
„ Auteur. La réponse de M. l'Ab-
„ bé d'Olivet est très-juste. Elle suit
„ nécessairement des principes sur
„ lesquels il a raisonné jusqu'ici.
„ Son Adversaire ajoute, à la page
„ 116. pour achever de réfuter le
„ reste de cet Alinea : „ La Figure
„ renfermée dans le Vers de *Thé-
„ ramène*, est toute naturelle.
„ C'est l'expression de la passion,
„ & l'écoulement, pour ainsi
„ dire, d'une Imagination émuë.
„ Au contraire, les Vers de
„ *Chimène*, consistent dans une
„ pensée recherchée, tirée, af-
„ fectée, dans une subtile &
„ froide Antithèse. C'est un ri-
„ dicule *conchetto*. La douleur ne
„ s'exprime point ainsi : une
„ personne affligée, & plongée
„ dans une douleur amère, ne

„ va point chercher une Méta-
„ phore si éloignée, si guindée,
„ si peu raisonnable. Elle ne
„ songe point à la *symétrie*
„ étudiée des mots. Ce n'est plus
„ alors l'Auteur, qui parle ;
„ c'est le Poète. Ainsi cette pen-
„ sée n'a pu être applaudie que
„ sous le regne du mauvais goût.
„ Les applaudissemens ont dus
„ par conséquent cesser au bout
„ d'un certain tems, quand le
„ siècle a été plus éclairé, &
„ que les personnes sensées ont
„ eu le tems de la réflexion. Il
„ n'en est pas ainsi du Vers de
„ *Thérémène*, qui a toujours
„ plu, qui plaît, & qui plaira
„ toujours. Le passage de *Lon-
„ gin*, que M. l'Abbé d'Olivet
„ lui applique, ne convient ici
„ que dans ce sens. *Ce qui plaît
„ toujours, en tous lieux, & à tou-
„ tes sortes de personnes, est essen-
„ tiellement bon* „. Cette Propo-
„ sition a, sans contredit, la force
„ d'un Axiome en matière de Cri-
„ tique. C'est dommage qu'elle ne
„ puisse servir qu'à la condamna-
„ tion du Vers de *Thérémène*. A
„ cela près, ce que le *Vangeur de
„ Racine* vient de dire au sujet des
„ Vers de *Chimène*, est assez juste „

SUR LA REP. DE M. DE LA MOTTE. 517

sauroit être mis en parallèle avec ceux du Cid. La chute de ceux-ci ne prouve rien contre l'autre. Despréaux a donc eu raison de le justifier par les acclamations du Théâtre. Car, dit Longin, qu'il cite à ce sujet, lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de profession & d'âge, & qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.

R E M A R Q U E S.

pour le fonds de la critique, qu'il d'Olivet réponde mal à M. de en fait ; mais il ne prouve nulle- La Moïse. C'est pourtant ce ment qu'à ce sujet, M. l'Abbé qu'il avoit entrepris de prouver.



REFLEXION XII.

Car tout ce qui est véritablement Sublime, a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'ame, & luy fait concevoir une plus haute opinion d'elle-mesme, la remplissant de joye & de je ne sçai quel noble orgueil, comme si c'estoit elle qui eust produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. Paroles de Longin, Chap. V.

VOILA une tres-belle description du Sublime, & d'autant plus belle, qu'elle est elle-mesme tres-sublime. Mais ce n'est qu'une description; & il ne paroît pas que Longin ait songé dans tout son Traité à en donner une définition exacte. La raison est, qu'il écrivoit après Cecilius, qui, comme il le dit luy-mesme, avoit employé tout son Livre à définir & à montrer ce que c'est que Sublime. Mais le Livre de Cecilius estant perdu, je croy qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin, j'en hazarde icy une de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je croy qu'on le peut définir. (1) *Le Sublime est une certaine force de discours propre à élever & à ravir l'Ame, & qui provient ou de la grandeur de la pensée & de la noblesse du sentiment : ou de la magnifi-*

REMARQUES.

(1) *Le Sublime est une certaine force &c.] Je ne ferai point de Remarques sur cette Définition. On trouvera dans des Additions à la* Preface de la Traduction du Sublime, de quoi suppléer amplement à ce que j'aurois pu faire ici.

cence des paroles, ou du tour harmonieux, vif & animé de l'expression, c'est-à-dire d'une de ces choses regardées séparément, ou ce qui fait le parfait Sublime, de ces trois choses jointes ensemble.

Il semble que dans les regles je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choses. Mais il y en a un si grand nombre de rapportés dans le *Traité de Longin*, & dans ma dixième *Reflexion*, que je croy que je feray mieux d'y renvoyer le Lecteur, afin qu'il choisisse luy-mesme ceux qui luy plairont davantage. Je ne croy pas cependant que je puisse me dispenser d'en proposer quelqu'un, où toutes ces trois choses se trouvent parfaitement ramassées. Car il n'y en a pas un fort grand nombre. Monsieur Racine pourtant m'en offre un admirable dans la première Scene de son *Athalie*, où Abner, l'un des principaux Officiers de la Cour de Juda, représente à Joad le Grand Prestre la fureur où est Athalie contre luy & contre tous les Levites; ajoutant, qu'il ne croit pas que cette orgueilleuse Princesse differe encore long-temps à venir attaquer Dieu jusqu'en son Sanctuaire. A quoy ce Grand Prestre, sans s'émouvoir, répond :

*Celuy qui met un frein à la fureur des flots ,
Sçait aussi des méchans arrester les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte ,*

(2) *Je crains Dieu, cher Abner, & n'ay point d'autre crainte.*

En effet, tout ce qu'il peut y avoir de Sublime

R E M A R Q U E S .

(2) IMIT. *Je crains Dieu . . . VIRGILE , Eneid. XII. V.
& n'ay point d'autre crainte.] 894.*

————— *Non me tua fervida terrent
Dicta , ferox : Di me terrent , & Juppiter hostis. BROSS.*

C'est Turnus combatant contre il est aisé de voir, que M. Racine ne peut pas s'être proposé
tant la Scène de Joad & d'Abner, d'imiter ces Vers de Virgile.

520 XII. REFLEXION CRIT.

paroit rassemblée dans ces quatre Vers : la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, & l'harmonie de l'expression si heureusement terminée par ce dernier Vers : *Je crains Dieu, cher Abner, &c.* D'où je conclus, que c'est avec tres-peu de fondement que les Admirateurs outrez de Monsieur Corneille veulent insinuer que Monsieur Racine luy est beaucoup inférieur pour le Sublime ; puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroît pas que toute cette grandeur de vertu Romaine tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses Pieces, & qui ont fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrepidité plus qu'heroïque, & de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage & courageux Israélite.





L E T T R E

A

M. DE LOSME DE MONCHESNAY,

Sur la COMÉDIE.

PUISQUE vous vous détachez de l'intérêt du (1) Ramoneur, je ne vois pas, Monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte (2) d'Ouvrages comme les vôtres, & sur tout à l'égard de la question que vous entamez sur la Tragedie & sur la Comedie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit. Car puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je peux me ressouvenir de votre derniere piece, vous prenez le change, & vous y confondez la Comedienne avec la Comedie, que dans mes raisonnemens avec le Pere Maffillon j'ai, comme vous sçavez, exactement

R E M A R Q U E S.

Cette Lettre de nôtre Auteur, ne se trouve dans aucune Edition de ses Oeuvres. Elle fut imprimée avec la Réponse de M. de Losme en 1729. dans la II. Part. du VII. Tome de la Continuation des Mémoires de Littérature & d'Hisloire, donnée au Public par le R. P. Desmolets, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire. Je l'aurois mise dans ce Volume au

rang des Lettres si je m'en étois souvenu dans le tems.

(1) du Ramoneur,] On ne fait point l'anecdote de ce terme.

(2) d'Ouvrages comme les vôtres,] On apprend par la Réponse de M. de Losme, qu'il s'agit principalement ici d'une Satire, qu'il avoit composée contre la Comédie, ou pour mieux dire, contre le Théâtre en général.

522 LETTRE A M. DE LOSME

féparées. Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble soutenable; c'est à sçavoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement & à l'instruction des hommes. Si cela est il ne sera plus permis de peindre dans les Eglises des Vierges Mariées, ni des Suzanes, ni des Magdelaines agreables de visage; puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, & le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non seulement voir représenter ni Comedie ni Tragedie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Terence ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Theocrite: & voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, & qui lui attira cette épouventable diffamation de la part des Peres de l'Eglise. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos Tragedies & nos Comedies; puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses: mais n'attaquez point la Tragedie & la Comedie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le Sonnet & les Odes & qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures Prédications: & pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai (3) qu'un tres-grand Prince, qui avoit dansé à plusieurs Balets, ayant vû jouer le Britannicus de Monsieur Racine où la fureur de Neron à monter sur le Théâtre est si bien attaquée; il ne dansa plus à aucun Balet non pas même au tems du Carnaval. Il n'est pas concevable de combien de

R E M A R Q U E S.

(3) qu'un tres-grand Prince, qui avoit dansé &c.] LOUIS XIV.

mauvaises choses la Comedie a guéri les hommes capables d'être gueris ; car j'avoué qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le Pere Maffillon, que le Poëme dramatique est une Poësie indifférente de soi-même, & qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour exprimé chastement dans cette Poësie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guerir de l'amour les esprits bienfaits, pourvû qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas malgré cette précaution de s'y corrompre, la faute vient de lui, & non pas de la Comedie. Du reste, je vous abandonne le Comedien & la plûpart de nos Poëtes, & même Monsieur Racine en plusieurs de ses Pièces. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Herode pour Mariane, dans Joseph, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la verité ; cependant, qui est le fou qui a jamais pour cela deffendu la lecture de Joseph ? Je vous barboüille tout ce cannevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoüe cependant que votre Satire est pleine de vers bien tournez. Je suis, &c.

Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traîneroit à l'infini ; mais sur tout, treve aux loüanges, je ne les merite point, & n'en veux point, j'aime qu'on me lise, & non qu'on me louë.



R É P O N S E

D E

M. DE LOSME DE MONCHESNAY ;

A la LETTRE précédente.

AVANT que d'entrer en lice avec vous sur ce raisonnement, je vous prie, Monsieur, de souffrir que je fasse mes conditions. Regardez notre dispute comme le voyage des deux pots de l'Apologue, où le foible doit naturellement succomber au plus fort. Je n'ai garde de me jouër à mon Maître, je connois vos sentimens pour des sentimens puisez dans le sanctuaire de la droite raison ; ils deviennent d'autant plus forts, que vous les dépouillez de cette raison seche & épineuse, qui fait qu'on se morfond souvent dans les peintures de la vérité : au lieu que lorsqu'elle est maniée par une plume vive & animée comme la vôtre, elle fait un progres sur les cœurs, dont il n'est pas permis de se deffendre. A present que nos qualitez sont établies, souffrez qu'avec mon clinquant & mon oripeau je tâche à soutenir tellement qu'elle la cause que j'ai embrassée. Comme avec un adversaire aussi redoutable que vous l'êtes, il est bon de prendre ses avantages, & de faire arme de tout au besoin ; je n'ai eû garde de détacher la Comédie du Comédien, qui fait un de ses principaux dangers, comme vous en convenez très-équitablement. Mais on ne fait guères de Comédie qui n'ait pour but la représentation, autrement ce seroit l'idée de la Comédie qui ne se trouve point : ainsi la pratique en est déjà, selon vous.

très-vicieuse. Venons au fond de la question. Sur ce que vous dites qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, ne doit point être défendue quand sur tout elle peut servir à l'instruction & au délassement des hommes; je répons avec Saint Augustin, (Voilà un Antagoniste digne de vous;) je répons, dis-je, avec Saint Augustin, que le fond de l'homme étant naturellement vicieux & corrompu, & les meilleures choses par conséquent sujettes à être tournées en poison presque chez tous les hommes, tout ce qui se présente à eux sous une image de volupté, même la plus innocente, peut causer de terribles impressions sur les ames, & les cause même nécessairement. Or, vous ne sçauriez me nier que le but de la Tragédie ne soit d'attendrir finement le Lecteur ou le Spectateur, de saisir son sensible par la fiction des choses funestes & tragiques, qu'il ne voudroit pas néanmoins endurer. C'est précisément sa douleur qui fait sa joye dans ces spectacles d'attendrissement; mais comme la compassion qu'inspire la Tragédie, est proprement une compassion stérile, qui ne tend pas à secourir les affligés, mais seulement à s'unir de cœur à leur affliction; il s'ensuit qu'on prend tout le mauvais de la Tragédie, & que le bon échape faute d'objet sur qui l'appliquer. L'acharnement des hommes au Théâtre, dit encore Saint Augustin, est une maladie de leur esprit. Toutes ces fictions poétiques ne les touchent qu'en tant qu'ils sont moins guéris de leurs passions. S'il étoit permis d'encherir sur ce fameux Pere de l'Eglise, je dirois que la douleur honnête qu'on prend dans les Tragédies, accoutume à une douleur vicieuse; car Sathan ne perd jamais ses droits. On prêche aux hommes la vertu en pure perte: mais le vice n'a pas besoin de Prédicateur, il est lui-même son Evangeliste, s'il m'est permis de parler ainsi. Convenons donc que ces larmes qu'on

526 RE'PONSE DE M. DE LOSMÉ

donne à la Tragédie , procedant de la source de l'amour naturel que nous avons les uns pour les autres , elles peuvent devenir très-vicieuses par leur funeste application ; voilà le principe dans lequel je me suis renfermé pour montrer le danger de la Tragédie , & c'est sur ce principe que j'ai posé tous les fondemens de ma Satire. Or, Monsieur, puisqu'il est presque impossible de traiter cette matière sans appeller le christianisme au secours, Dieu qui connoît si bien la foiblesse des hommes, ne leur a pas dit pour rien, *soyez sur vos gardes, veillez & priez, pour ne point entrer en tentation*, imaginez-vous que l'ennemi est toujours aux portes ; ce qui est, ce me semble, une maniere d'avis au Lecteur ou au Spectateur, comme vous voudrez, des Tragédies, dans lesquelles on se livre de gayeté de cœur à la représentation des passions. Je regarde la Tragédie, comme le grand ressort du cœur humain. Vous voulez qu'il y rectifie ses passions, qu'il y trouve le secret de les adoucir : & moi je n'estime pas que le Théâtre ait plus de privilege que les Bourdaloues & les Massillons. Ils conviennent ces hommes illustres que la manne délicieuse de l'Evangile ne fructifie guères entre leurs mains par l'endurcissement de certains Auditeurs. Comment voulez-vous que les Empiriques fassent ce que n'ont pû operer les véritables Médecins ? Par ces Empiriques j'entends les Corneilles & les Racines, qui prêchent la vertu, si vous voulez, mais une vertu de Théâtre, une vertu louchée, & qui n'est point capable de déraciner les défauts des hommes. A proprement parler, les Tragédies ne font que chatouiller, c'est là leur métier ; au lieu que dans les playes désespérées, il faut enfoncer le fer & le feu, & c'est ce que font seuls les Ministres de l'Evangile. Disons donc que la Tragédie est un mélange adroit de douleur & de volupté, & qu'elle n'a pour but que de raffiner l'amour propre, ou l'amour déréglé des Créatures. Cela paroît d'autant

mieux en ce que la Tragédie n'est jamais si parfaite , que lorsqu'elle peut arracher des larmes véritables ; ou qu'elle renvoye le Spectateur comme tout engourdi des passions violentes , qui viennent de l'émouvoir. C'est à ce contre-coup délicat que l'Auditeur se déclare pour le mérite du Poëte ou de l'Acteur ; (car ils font souvent bource commune :) mais je ne veux , pour renforcer ma Thèse , que ces larmes touchantes , que ces extases de douleur & de volupté. S. Augustin , que je ne me lasse point de citer , les appelle tantôt l'impureté d'une folle compassion , & tantôt une démangeaison d'amour propre , qui n'est pas fâché qu'on lui égratigne la peau , pour ainsi parler ; parce que cette satisfaction passagere lui cause une enflure pleine d'inflammation , d'où il sort du sang corrompu & de la bouë. Comment me soutiendrois-je avec vous , Monsieur , si je n'avois l'adresse d'associer à ma querelle un des plus fameux Pere de l'Eglise ? Il ne me fournit point de raison contre l'amour d'Herode pour Mariane : vous dites qu'il est peint dans Joseph avec tous les traits les plus sensibles de la vérité , & que cependant il n'y a jamais eû d'homme assez fou pour deffendre la lecture de Joseph. Distinguons , Monsieur , s'il vous plaît , le caractere du Poëte & de l'Historien. Vous qui sçavez si bien réunir dans une même personne deux caracteres si opposez , comment n'avez-vous pas senti que Joseph rapporte cet amour vivement , mais simplement , pour ne pas déroger à son caractere d'Historien ; au lieu que si Joseph avec tout l'artifice que fournit cet art , où vous vous êtes rendu si célèbre ; s'il venoit , dis-je , avec toutes les richesses de la Poësie peindre les transports d'un mari passionné pour sa femme , quoique cette maladie ne regne gueres en France , je ne doute pas qu'il n'y eût des maris assez sensibles pour s'attendrir à cette chaste représentation : la question est de sçavoir si le fruit en reviendroit à leurs épouses légitimes. Que

528 RE'PONSE DE M. DE LOSME

voulez-vous, Monsieur, nos mœurs sont faites comme cela, Joseph, & vous-même, avec votre belle Rhétorique, auriez bien de la peine à remettre à la mode le véritable amour conjugal. Vous m'allez demander peut-être qui l'a donc si fort ruiné : je ne crois pas que le Docteur Moliere y ait perdu ses soins ; il a par ses belles leçons mis les maris sur un certain pied de commodité, qu'ils sont les premiers à faire les honneurs de leurs femmes, quand elles-mêmes n'ont pas la charité de leur en épargner le soin : voilà peut-être un des endroits où Moliere a le mieux réussi, & sur lequel sa morale a fait le plus de progrès ; car je crois que c'est sur Moliere que vous voulez faire tomber toutes ces belles œuvres que la Comedie a faites. La France fait gloire de ne reconnoître que lui pour le modèle du Comique, & cette gloire lui coûte assez cher pour s'en vanter. J'évite, Monsieur, autant qu'il m'est possible de faire le Prédicateur dans une Lettre qui prend toutefois assez la forme d'une Dissertation : sans cela, Monsieur, je pourrois bien vous dire avec l'enthousiasme de M. Baillet, que Moliere est un des plus dangereux ennemis que le démon ait suscité aux bonnes mœurs ; que son poison, tantôt subtil, tantôt grossier, s'insinüe à la faveur de ses agrémens, & que si les portes de l'Enfer pouvoient prévaloir contre la morale du Christianisme, ce seroit à Moliere à qui l'en en auroit l'obligation. N'allez pas tousser au moins, Monsieur, comme si je passois à mon second point : je n'ai garde d'entreprendre sur le métier des Prédicateurs, quoique les Satiriques, au moins de certains, se croient tout permis. Il paroît bien que j'use de mon privilege, dès que j'ose vous soutenir, contre votre sentiment, que le Poëme Dramatique n'est pas une Poësie indifférente de soi-même, & qu'elle est mauvaise, même indépendamment du mauvais usage qu'on en peut faire. Les téméraires ne connoissent point de bornes, Monsieur ; j'ose encore ne pas

pas convenir avec vous , que l'amour exprimé chaste-
ment dans cette Poësie , bien loin d'inspirer de l'a-
mour , contribué à guérir de l'amour , pourvû qu'on
n'y répande point d'images ni de sentimens volup-
tueux , & que si quelqu'un malgré cette précaution
ne laisse pas de s'y corrompre , la faute vient de ce
quelqu'un , & non pas de la Comédie. J'aurois bien
besoin de mon Saint Augustin pour me tirer du piège
que vous me tendez , les Saints sont d'une grande
ressourte , quand on dispute avec un homme tel
que vous. En tout cas , le Pere Massillon ne m'a-
bandonne pas , puisqu'il est d'avis contraire au vô-
tre , à l'égard du Poëme Dramatique ; j'ose glisser
mon sentiment à la faveur du sien. J'en reviens tou-
jours à mon principe , Monsieur , & ce principe est
que tous les hommes tenant plus ou moins à la con-
cupiscence , (voilà un terrible mot à prononcer dans
une Lettre ; mais je vous dirai , comme Phédre dit à
sa Nourrice , à propos d'Hypolyte , *c'est toi qui l'as
nommé ,*) je vous dirai donc qu'attendu le malheur
de nôtre nature corrompue , nous sommes tous plus
ou moins sensibles à la vive peinture des passions , &
que celle de l'amour étant la dernière mourante chez
les hommes , le moindre soufle d'amour vertueux ou
corrompu , le réveille dans tous les hommes , com-
me le moindre petit zéphire est capable d'agiter les
feuilles ; que cela n'est point l'effet de la disposition
du cœur de quelque homme en particulier , que c'est
la faute de la machine prise dans toute son étendue.
Du reste , Monsieur , je n'ai pas oublié que M. Arnauld
fut autrefois touché de vos raisons pour la justifica-
tion de la Comédie prise en elle-même , c'est-à-dire
indépendamment des secours pernicious de l'Acteur.
Je me souviens bien encore de vous avoir ouï soutenir
que M. Nicole avoit pris le change sur la fureur de
Camille , dans la Tragedie des Horaces : vous pré-
tendez que cette furieuse , en faisant toutes ses im-

530 RE'PONSE DE M. DE LOSMÉ

précations contre son frere & contre son pais par le désespoir d'avoir perdu son amant, est capable de dégoûter les filles dont la tendresse pourroit passer les bornes ordinaires, & qu'elles se ménageront mieux sur une passion qui peut produire de si terribles effets. Non, Monsieur, cette fureur a son beau dans l'esprit des Spectateurs, qui la regardent comme l'émétique d'une ame sensible, & véritablement outrée de douleur. L'Auditeur s'unit d'affection & de sentiment à cette pauvre forcenée ; on n'est point surpris de voir un amour accompagné de fureur, cela entre dans sa définition. Avez-vous vû des Amans bien tranquilles dans la situation la plus calme ? Est-ce qu'on peut apprivoiser les Lions ? & l'amour est-il jamais autre chose que l'amour ? Or, si des Auteurs l'ont nommé la fièvre chaude de la raison, l'étonnement doit cesser pour les délires qui l'accompagnent. Si dans le Cinna *Æmilie* étoit moins furieuse, *Æmilie* auroit moins d'approbateurs. *Ariane* même, que j'ai quelque scrupule de nommer après le chef-d'œuvre du Théâtre, *Ariane* a bien accoutumé les Spectateurs aux frénésies de l'amour jaloux : c'est pour vous dire qu'on se fait toujours bonne composition sur ce qu'il y a de plus furieux dans un rolle tendre, & qu'on en détache l'odieux pour n'en prendre que le sensible, comme je pense l'avoir avancé dans ma Satyre. Venons à ce que vous dites, que si la Comédie rectifiée & prise en elle-même, ne laisse pas d'être mauvaise, il faut bannir des Eglises les peintures les plus innocentes, comme les Vierges agréables de visage, les Suzannes & les Magdelaines. Premièrement, Monsieur, vous sçavez mieux que moi que la Peinture est la cadette de la Poësie, & par conséquent qu'elle doit toucher moins sensiblement que son aînée ; & d'ailleurs, quelle idée voulez-vous que réveillent, même dans l'ame d'un débauché, des attitudes toutes modestes. *Magdelaine* peinte dans une Eglise, offre à la vérité des charmes,

mais ce sont des charmes pénitens ; c'est un cruel correctif pour des yeux lubriques que cette tête de mort qu'on peint toujours à côté d'elle. Comment voulez-vous que l'imagination joue son jeu envers Suzanne entourée de deux Vieillards ? J'avoüe qu'un jeune homme qui l'obséderoit pourroit changer la thèse , & rendre le Spectateur plus susceptible de passion. Mais croyez-moi , Monsieur , une Magdelaine contrite , & qui n'a plus d'autre miroir que la mort , & des Vierges , dont le seul aspect prêche l'humilité , tout cela n'amorce point les libertins comme l'effor d'une Poësie amoureuse , quelque chastement que vous la puissiez traiter. Je vous sçai bon gré de m'abandonner le Comédien & nos Poëtes modernes , & même M. Racine en plusieurs de ses Pièces. Lui-même est convenu avec moi , que sa Berenice étoit très-dangereuse pour les mœurs. Mais prétendez-vous que je vous tienne grand compte de votre abandon ; il est à mon avis plus sensé qu'il n'est généreux. Vous jugiez bien, Monsieur , que dans une cause aussi importante que celle-ci , je ne négligerois aucuns de mes avantages : mais sur le ton dont je le prens , dites-vous , il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni Comédie ni Tragédie , il ne faudra pas même en lire aucune : il ne faudra plus lire ni Terence , ni Sophocle , ni Homere , ni Virgile , ni Théocrite. Ecoutons là-dessus Saint Augustin pour la dernière fois ; car je ne sçaurois mieux finir que par ce Pere de l'Eglise. Il est le premier à convenir qu'Homere est excellent dans ses inventions fabuleuses , & qu'il charme l'esprit par ses agréables rêveries : mais il se déchaîne aussi contre le torrent de la coûtume , qui porte à lire des choses si chatouilleuses pour les bonnes mœurs ; jusques là qu'il fait honneur au Christianisme qu'un Auteur nourri dans ces sciences prophanes , & dans la Religion du Paganisme , que Cicéron , en un mot , eût reproché à Homere qu'il faisoit des Dieux des

532 RE'PONSE DE M. DE LOSME

hommes, & qu'il érigeoit les hommes en Dieux : au lieu, dit-il, qu'il auroit dû rendre les hommes semblables aux Dieux, plutôt que d'abaïffer la divinité à la condition des hommes. Terence & Virgile n'en sont pas quittes à meilleure compte avec ce saint Docteur, qui plaint les hommes de son siècle d'être réduits à puiser la pureté de leur langage dans ces sources empoisonnées, quoique d'ailleurs il convienne que les paroles sont en elles-mêmes comme des vases riches & précieux; mais qu'on boit souvent le vin corrompu dans ces coupes d'or. Vous avez trop de piété, Monsieur, pour vouloir en dedire Saint Augustin; mais s'il m'étoit permis de me citer, profane que je suis, après une autorité sacrée, j'oserois vous rappeler une tirade de ma Satyre, où j'ai fait voir qu'on ne va point à la Comédie pour se rendre plus vertueux; qu'on y va seulement dans la vûe d'un délassement agréable; qu'au contraire nôtre orgueil se rend quelquefois plus fier par le plaisir malin que nous sentons à détourner sur le prochain la peinture des vices qui sont représentez dans les Comédies; qu'enfin tout le fruit qu'on en retire, c'est d'apprendre le secret d'être vicieux, sans passer pour ridicule. Mon zele m'a mené plus loin que je ne croyois, Monsieur, & votre patience aura plus à souffrir que vos argumens d'un fatras de paroles qui se sont amassées insensiblement sous ma plume. Comme nous cherchons tous deux la vérité, si le bon droit n'est pas de mon côté, j'aurai du moins la gloire d'avoir fait quelques vains efforts contre le premier athlete de mon siècle en satyres & en raisonnemens justes & solides. Regardez, Monsieur, mes objections comme les doutes d'un homme, qui cherche à s'instruire, & qui sçait que vous aimez qu'on se deffende, afin de vous faire mieux goûter le plaisir de la victoire. Pour moi, je me tiens déjà à demi battu, quand je considère à quel illustre ennemi j'ai à faire: mais au moins j'aurai tou-

jours un avantage , qu'il n'est pas en votre pouvoir de me contester ; c'est celui , Monsieur , d'être avec plus de respect & de dévouement que personne, Votre très-humble , & très-obeissant serviteur ,

DE LOSME.

Ce 2. Octobre 1707.

LETTRE

DE M. RACINE A M. DESPRÉAUX ,

*Au sujet d'une HARANGUE prononcée par
le Régent de Troisième du Collège de
LOUIS LE GRAND.*

JE suis très obligé au R. P. Bouhours de toutes les honnêtetez qu'il vous a prié de me faire de sa part , & de la part de sa Compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la Harangue de leur Régent de troisième ; & comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des Jésuites , je vous avouë que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vrai-semblablement ce bon Régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la Traduction du *Santolius pœnitens* , & il s'est cru en-

REMARQUES.

Cette Lettre est imprimée à la suite des deux autres dans le même Recueil. Comme elle est courte , qu'elle a quelque rapport avec la Question , sur laquelle

M. Despréaux & M. de Losme se sont écrit , & qu'elle ne se trouve point dans les *Oeuvres de Racine* , j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici.

L I iij

gagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, & de me réjouir de la forte reprimande que le Pere Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'Auteur d'un pareil ouvrage; car pour mes Tragédies, je les abandonne très-volontiers à sa critique. Il y a long tems que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien ou au mal que l'on en peut dire, & de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour. Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le Pere Bouhours & tous les Jésuites de vôtre connoissance, que bien loin d'être fâché contre le Régent qui a tant déclamé contre mes Pièces de Théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie & d'avoir prêché une si bonne Morale dans leur College, & d'avoir donné lieu à sa Compagnie de marquer tant de chaleur pour mes interêts; & qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres Peres, dont j'honore le mérite & sur tout en considération du Pere de la Chaize, qui me témoigne tous les jours mille bontez, & à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, &c.



AVERTISSEMENT

Mis à la tête des *Oeuvres Posthumes* de GILLES
BOILEAU.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

JE ne doute point que le Lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je luy fais des derniers Ouvrages d'un Homme illustre, que la mort a mis hors d'estat de les pouvoir donner luy-mesme au Public. Bien qu'ils n'ayent point encore vû le jour, ils ne laissent pas d'estre fort connus. La Traduction du quatrième Livre de l'Eneïde a déjà charmé une bonne partie de la Cour, par la lecture que l'Auteur de son vivant a esté comme forcé d'en faire en plusieurs reduits celebres. Elle a merité l'approbation d'une des plus spirituelles Princesses de la terre : & elle a fait dire à un des plus fameux Predicateurs de nôtre siecle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original. Cependant il est certain que l'Auteur ne s'estoit pas encore satisfait sur cette Traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la dernière main, non plus qu'à ses autres Ouvrages,

REMARQUES.

Les *Oeuvres Posthumes* de Gilles Boileau frère aîné de M. Despréaux furent imprimées à Paris chés Barbin en 1670, in-12. sous ce titre: *Les Oeuvres Posthumes de Defunt Monsieur B. de l'Academie Françoise, Controllieur de l'Argenterie du Roi.*

Voïez, au sujet de Gilles Boileau, la *Remarque sur l'Epigr. XLVI. T. II.* On a vu, je ne me souviens pas pour le moment en quel endroit, dans une *Note* de M. Brossette, que M. Despréaux est l'Auteur de l'*Avvertissement*, que je donne ici.

336 AVERTISSEMENT.

qu'il n'avoit pas faits la plus part pour estre imprimés, & qui ne l'auroient jamais esté, si je n'en eusse fait une espece de larcin à ceux entre les mains de qui ils estoient tombez. C'est un avis que je suis bien aise de donner en passant, à ceux qui y trouveront peut-estre des choses plus foibles les unes que les autres. Je croy que le nombre de ces Critiques sera fort petit : Et j'espere qu'il en sera de ces Ouvrages comme de l'Eneide de Virgile, dont Virgile seul est mort mécontent. Voilà tout l'avertissement que j'ay à donner au Lecteur. S'il profite comme'il doit du don que je luy en fais, & s'il sçait m'en faire profiter ; je me promets de luy donner bientôt une seconde Edition de ce Livre plus ample & plus correcte que celle-cy, & je luy répons que je n'epargneray point mes soins & ma diligence pour luy donner une entiere satisfaction.

Fin du III. Tome.



